

UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

ECOLE DOCTORALE 356

LABORATOIRE PAROLE ET LANGAGE

Thèse présentée pour obtenir le grade universitaire de docteur

Discipline : Sciences du Langage

Lamiaa ALSADATY

Éléments Sociolinguistiques de La Francophonie Égyptienne

Soutenue le 8/ 7/2019 devant le jury :

Jean-Michel ELOY	Professeur émérite, Université de Picardie Jules Verne	Rapporteur
Gilles FORLOT	Professeur, INALCO, Paris	Rapporteur
Foued LAROUSI	Professeur, Université de Rouen	Examineur
Médéric GASQUET- CYRUS	Maître de conférences, Aix-Marseille Université	Examineur
Sylvie WHARTON	Professeure, Aix-Marseille Université	Directrice de thèse

Numéro national de thèse/suffixe local :

Résumé

L'objectif de cette recherche est de saisir la présence, la diffusion, et la composition de la francophonie dans le paysage sociolinguistique égyptien, notamment cairote, dans une optique descriptive. Dans le but de cerner et situer notre problématique de recherche, nous nous sommes appuyée essentiellement sur la sociolinguistique comme discipline ; l'ethnographie, l'analyse de contenu, et le questionnaire comme outils. Notre recherche ethnographique s'est étendue sur deux plans : étude qualitative des enseignes de magasins de la place Korba et des entretiens semi-directifs. Nous nous sommes servie de l'analyse de contenu pour étudier deux groupes *Facebook* francophones égyptiens, ainsi que la programmation francophone de la chaîne égyptienne *Nile TV Internationale* et certaines publicités diffusées sur les chaînes égyptiennes faisant allusion à la culture française. Un questionnaire en ligne s'avère un dispositif complémentaire servant à s'interroger sur la perception de la francophonie par les trois groupes linguistiques égyptiens : arabophones, anglophones et francophones. Les résultats de notre recherche ont montré que la francophonie existe encore en Egypte, à différents niveaux. La francophonie peut être considérée comme un capital au sens bourdieusien, dans la mesure où les images, les représentations, etc. sont accumulées au cours du temps, et transmises aux générations. Toutefois, la francophonie égyptienne semble rencontrer des obstacles à trois niveaux. Au niveau des locuteurs, les résultats montrent que les attitudes positives des Egyptiens vis-à-vis de la langue française ne se traduisent pas forcément dans les pratiques. Et à l'issue de ce travail, nous rejoignons Calvet pour qui « la maladie du français a un nom, c'est l'anglais ». L'analyse et l'interprétation des données permettent de penser que les problèmes de la francophonie égyptienne sont les politiques linguistiques, et le manque d'une vraie stratégie institutionnelle nationale capable d'investir dans la francophonie. Le troisième type de difficultés est lié au fait que c'est exclusivement la France qui fait figure de soutien au français.

Mots clés : francophonie, Egypte, Le Caire, politiques linguistiques, sociolinguistique, la place Korba, Nile TV Internationale, groupes Facebook égyptiens francophones.

Abstract

Sociolinguistics elements of the Egyptian francophonie

The objective of this research is to grasp the presence, the diffusion, and the composition of the Francophonie in the Egyptian sociolinguistic landscape in general, and particularly in Cairo, from a descriptive point of view. In order to identify and situate our research problematic, we mainly relied on sociolinguistics as a discipline; ethnography, content analysis, and questionnaire as tools. Our ethnographic research has been extended on two levels: a qualitative study of Korba Square store signs and semi-structured interviews. By using content analysis, we studied: two French-speaking Egyptian Facebook groups; French-language programming of the Egyptian channel *Nile TV International*; and some TV advertisements referring to the French culture, broadcasted on Egyptian local channels. An online questionnaire is a complementary tool to question the perception of the Francophonie by three linguistic groups in Egypt: Arabophones, Anglophones and Francophones. Results yielded that the Francophonie still exists in Egypt, at different levels. Moreover, it is weighted by what Bourdieu called "symbolic capital". Thus, the Francophonie is a capital in this sense where images, representations, etc. are accumulated over time, and passed on to generations. However, the Egyptian Francophonie seems to meet obstacles at three levels. At the level of the speakers, results showed that the positive attitudes of the Egyptians vis-à-vis the French language is not necessarily translated at the level of practices. Indeed, this is only the result of a broader level which is that of the state. If Calvet has emphasized so much that "the disease of French has a name, it is English". The analysis and interpretation of the data suggest that the diseases of the Egyptian Francophonie are linguistic policies, and the lack of a real national institutional strategy capable of investing in the Francophonie. The third level is related to the fact that France, solely and continuously, plays the role of the state defender and supporter of the French language.

Keywords : francophonie, Egypt, Cairo, linguistic policies, sociolinguistics, Korba square, Nile TV International, French-speaking Egyptian Facebook groups.

Remerciements

Une thèse n'est pas une fin en soi, mais c'est un moment particulier dans la vie d'un chercheur. A ce moment tout particulier de ma vie, je ne peux pas ne pas penser à tous ceux ou toutes celles qui étaient près de moi durant ce long parcours.

Ce travail est l'aboutissement de plusieurs années d'efforts et beaucoup de personnes y ont pris une part plus ou moins directe. Je suis ravie de pouvoir exprimer ma gratitude envers toutes les personnes qui m'ont aidée à cheminer sur cette route initiatique à la recherche. Elles sont nombreuses et sans elles, je n'aurais certainement pas abouti.

En premier lieu, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui m'ont aidée pendant l'élaboration de ma thèse et notamment ma directrice Madame la professeure Sylvie Wharton, pour son intérêt et son soutien, sa disponibilité et ses nombreux conseils. Merci pour la liberté que vous me laissez en me témoignant votre confiance dans mon travail. Ce sont cette confiance et cette liberté qui, à mon avis, me laissent spontanément faire ressortir le meilleur de moi-même dans mon travail. Malgré une distance géographique, j'ai toujours ressenti une sincère proximité avec vous, et vos commentaires m'étaient toujours constructifs. Merci infiniment.

Je tiens à remercier les membres du jury, pour leur lecture attentive de ma thèse ainsi que pour les remarques qu'ils m'adresseront lors de cette soutenance afin d'améliorer mon travail.

Je tiens à remercier également Monsieur Jean-Michel Eloy et Monsieur Gilles Forlot d'avoir accepté de relire cette thèse et d'en être rapporteurs.

Je tiens également à remercier les examinateurs, messieurs Foued Laroussi, et Médéric Gasquet-Cyrus d'avoir accepté de faire partie des membres du jury.

Un grand merci à M^{me} la professeure Madiha Doss qui m'a orientée depuis mon premier séjour en sociolinguistique, pendant les années de la faculté, suivies de celles du magistère.

Au terme de ce parcours, je remercie enfin celles et ceux qui me sont chers et que j'ai quelque peu délaissés ces derniers mois pour achever cette thèse. Leurs attentions et encouragements m'ont accompagnée tout au long de ces années. Je suis redevable à mes parents pour leurs marques répétées d'amour inconditionnel, leur soutien psychologique aux moments les plus durs. Merci mes sœurs pour votre présence dans ma vie. Merci Aliaa pour tes conseils précieux témoignant d'une grande qualité de future professeure d'Université, merci pour les superbes tableaux, un vrai travail de consultant. Merci Salma, pour tes mots si doux, et tes encouragements.

Merci à mon époux, merci Amr, pour ta présence, ton support, merci d'avoir cru en moi. Merci pour ton soutien moral et technologique.

Merci aux petits soleils de ma vie, merci à mes enfants : Chams, Nour et Adam. Merci de votre compréhension et de votre amour.

Sommaire

Résumé	2
Abstract.....	3
Remerciements.....	4
Sommaire	5
Liste des tableaux	11
Liste des figures	12
Liste d'acronymes et des sigles.....	15
Translittération des consonnes selon le guide pratique du catalogueur, Bibliothèque nationale de France	16
Translittération des voyelles et des diphtongues selon le guide pratique du catalogueur, Bibliothèque nationale de France	18
Introduction générale	19
PARTIE I.....
Premier chapitre - L'Égypte de la géographie à la politique : en quête d'un portrait.....	24
1.1. Introduction.....	24
1.2. L'Égypte : des repères géographiques et historiques	25
1.2.1. Présentation du cadre géographique.....	25
1.2.2. L'Égypte et la diversité culturelle au cours des siècles	28
1.3. Dynamiques internes et externes de la politique de l'Égypte moderne.....	40
1.3.1. Rapports de force entre les pouvoirs existants et politique interne de l'Égypte moderne	41
1.3.2. Liaisons et fractures entre l'Égypte moderne et les deux puissances de l'époque : la France et l'Angleterre.....	48
1.4. L'Égypte aujourd'hui.....	67
1.4.1. Nasser : nationalisme et nationalisation	68
1.4.2. Sadate et Moubarak : guerre, paix et ouverture.....	73
1.4.3. Morsi et Sissi : Quelle identité ?.....	78
1.5. Synthèse	86
Deuxième chapitre - Contexte sociolinguistique de l'Égypte	89
2.1. Introduction.....	89
2.2. Politiques linguistiques.....	89

2.2.1.	Notions et approches	90
2.2.2.	Convergence et divergence.....	90
2.2.3.	Juridiction des langues en Egypte	101
2.3.	Langues/variétés en présence.....	108
2.3.1.	La sphère arabophone.....	108
2.3.2.	La sphère des langues (nationales) minoritaires.....	109
2.3.3.	Les langues européennes minoritaires.....	112
2.4.	Rapports entre ces langues	117
2.4.1.	L'arabe, ses variétés nationales et régionales, le français et l'anglais	118
2.4.2.	L'arabe et les minorités nationales	123
2.4.3.	L'arabe et les minorités étrangères.....	125
2.5.	Synthèse	128
Troisième chapitre - F/f rancophonie		131
3.1.	Introduction.....	131
3.2.	Définitions	131
3.2.1.	Perspective historique.....	131
3.2.2.	Notion politique et institutionnelle.....	138
3.2.3.	Notion linguistique	150
3.3.	Approches, modèles et instruments pour évaluer la francophonie	163
3.3.1.	Modèles et approches théoriques	163
3.3.2.	Outils institutionnels	169
3.4.	Outils contextualisés	176
3.4.1.	La francophonie égyptienne.....	176
3.4.2.	La francophonie africaine.....	181
3.4.3.	La francophonie canadienne	183
3.5.	Synthèse	184
Quatrième chapitre - L'Égypte dans la francophonie.....		187
4.1.	Introduction.....	187
4.2.	L'Égypte dans l'OIF	187
4.2.1.	Présence de l'Égypte au sein de la Francophonie	187
4.2.2.	Stratégie de l'OIF envers l'Égypte.....	188
4.2.3.	L'OIF face aux incidents majeurs de l'Égypte	193
4.3.	Relations politiques et économiques francophones en Egypte	194
4.3.1.	Relations Egypte-France	195
4.3.2.	Relations bilatérales égypto-belges	200
4.3.3.	Relations Egypte-Canada.....	200

4.3.4.	Relations Egypte-Afrique « occidentale » francophone.....	202
4.4.	Présence francophone/française dans les institutions culturelles internationales ou nationales en Égypte	205
4.4.1.	La nouvelle bibliothèque d’Alexandrie (BIBALEX)	205
4.4.2.	L’Université Senghor	207
4.4.3.	L’Université française d’Égypte	209
4.5.	Synthèse	211
PARTIE II.....		
Cinquième chapitre - Méthodologie		213
5.1.	Introduction.....	213
5.2.	Trajectoires de recherche : problématique, et objectifs de la recherche.....	213
5.2.1.	Genèse de la recherche	213
5.2.2.	Fluctuations premières.....	214
5.2.3.	Objectifs.....	215
5.3.	Protocole	216
5.3.1.	Corpus entre terrains et approches	216
5.3.2.	Collecte de l’information.....	220
5.3.3.	Analyse des données	221
5.4.	Éthique et obstacles	221
5.4.1.	Pacte d’anonymat.....	221
5.4.2.	Identification de l’Université de l’auteure du questionnaire	222
5.4.3.	Obstacles	222
Sixième chapitre - Approche ethnographique dans un quartier du Caire : la place de Korba à Héliopolis.....		226
6.1.	Fondation et caractéristiques du quartier Héliopolis.....	226
6.1.1.	Fondation du quartier	227
6.1.2.	Situation géographique	227
	228
6.1.3.	Structures urbaine et sociale.....	228
6.2.	La place Korba	230
6.2.1.	La rue, un espace révélateur de sens	231
6.2.2.	Analyse linguistique et étude qualitative des enseignes de magasins en français	231
6.3.	Des « Héliopolitains » parlent	233
6.3.1.	Traitement des entretiens.....	233
6.3.2.	Analyse des données	233
6.4.	Synthèse	240

Septième chapitre - Le français sur Facebook	242
7.1. Introduction.....	242
7.2. Esquisse d'un dynamisme « réel » dans un monde « virtuel »	242
7.2.1. Panorama de groupes francophones en Egypte	243
7.2.2. Pratiques des usagers sur deux groupes sélectionnés.....	249
7.3. Les posts, leurs langues, leurs contenus	255
7.4. Les images et les vidéos	259
7.4.1. Les images du groupe <i>Masr Bel Farançawi</i>	259
7.4.2. Les images du groupe <i>French Comics</i>	262
7.5. Synthèse	268
Huitième chapitre - Le français a la télévision.....	270
8.1. Introduction.....	270
8.2. Aperçu général de la télévision égyptienne	270
8.2.1. La télévision sous Nasser.....	270
8.2.2. La télévision sous Sadate.....	270
8.2.3. La télévision sous Moubarak et après la révolution du 25 janvier.....	271
8.3. Le français dans la programmation de la chaîne Nile TV International	272
8.3.1. Construction de notre grille d'analyse	272
8.3.2. Les programmes	274
8.4. Le français dans les publicités	275
8.4.1. Décrire les publicités	276
8.4.2. Analyse de contenu et Résultats	276
8.5. Synthèse	289
Neuvième chapitre - La francophonie vue par des Égyptiens	292
9.1. Introduction.....	292
9.2. Descriptif du questionnaire	292
9.2.1. Définition des objectifs/hypothèses	292
9.2.2. Mode de recueil	292
9.2.3. Fond et forme du questionnaire	292
9.3. Analyse des données.....	294
9.3.1. Description de l'échantillon.....	294
9.4. Résultats	295
9.4.1. Méthode de traitement des données	295
9.4.2. Analyse des résultats.....	295
9.4.3. Lignes saillantes.....	332
Conclusion générale.....	334

Bibliographie	341
Corpus
Annexes 1	360
1.1. Enseignes (en français) des magasins de la place de Korba, photos prises par téléphone portable	360
1.2. Guide d'entretien	363
1.3. Transcription	364
Annexes 2	374
2.1. Capture d'écrans de quelques programmes sur Nile TV Internationale	374
2.2. Capture d'écran des vidéos de publicités analysées au Chapitre 7	375
Annexes 3	377
3.1. Capture d'écrans de quelques photos et vidéos publiées sur le groupe Facebook Masr Bel Farançawi	377
3.2. Capture d'écran de quelques photos publiées sur le groupe Facebook French comics	378
3.3. Capture d'écran de quelques vidéos publiées sur le groupe Facebook French comics	379
Annexes 4 Le questionnaire	379
4.1. Version destinée aux adolescents francophones dont l'âge est compris entre 12 et 19 ans ..	379
4.2. Version destinée aux jeunes francophones dont l'âge est compris entre 20 et 39 ans	382
4.3. Version destinée à la catégorie d'adultes dont l'âge est 40 ans et plus	385

Liste des tableaux

Tableau 1 : Panorama de groupes Facebook francophones égyptiens	244
Tableau 2 : Les posts du groupe <i>Masr Bel Farançawi</i>	255
Tableau 3 : Les posts du groupe <i>French comics</i>	256
Tableau 4 : images et vidéos du groupe <i>Masr Bel Farançawi</i>	259
Tableau 5 : images et vidéos du groupe <i>French Comics</i>	263
Tableau 6 : programmes en langue française de la chaîne <i>Nile TV International</i>	274
Tableau 7 : publicité <i>Degla Landmark</i> (vidéo 1)	277
Tableau 8 : publicité <i>Degla Landmark</i> (Vidéo 2)	279
Tableau 9 : publicité <i>Degla Landmark</i> (Vidéo 3)	280
Tableau 10 : publicité <i>Icity</i> (Vidéo 4)	282
Tableau 11 : publicité de voiture Renault (Vidéo 1)	285
Tableau 12 : publicité Bonbons <i>Cima</i> (Vidéo 1)	287
Tableau 13 : publicité <i>McDonald's</i> (Vidéo 2)	288
Tableau 14 : L'échantillon	294
Tableau 15 : Par rapport aux questions du type « Connaissances »	330
Tableau 16 : Par rapport aux questions du type « Attitudes »	330
Tableau 17 : Par rapport aux questions du type « Pratiques »	332

Liste des figures

Figure 1 : Position géographique.....	25
Figure 2 : L’Egypte, villes et régions	28
Figure 3 : Couverture du dernier numéro du <i>Courrier de l’Égypte</i>	37
Figure 4 : Couverture du troisième et dernier volume de <i>La Décade égyptienne</i> publié à l’Imprimerie nationale du Caire, en l’an VIII, qui commença le 23 septembre 1799.	38
Figure 5 : Plaquette de l’Institut d’Egypte portant la date de fondation par Bonaparte.....	39
Figure 6 : L’Institut d’Egypte démoli après son incendie, le 18 décembre 2011	39
Figure 7 : Nombre d’élèves dans les écoles étrangères en Egypte.	64
Figure 8 : Nombre d’ élèves de nationalité égyptienne dans les écoles françaises.	65
Figure 9 : Permis de conduire, d’une Egyptienne en 1920, en langue française. (Remarquons la signature à gauche en bas en arabe)	66
Figure 10 : Un manifestant exprimant « en langue française » son opposition contre le pouvoir lors de la révolution du 25 janvier 2011.	77
Figure 11 : Sur le mur d’une école publique à quelques pas de la place Tahrir : Vive la révolution est écrite en gros au milieu des mots écrits en arabe : irhal (dégage) et yasqot Moubarak (Que Moubarak tombe !)	78
Figure 12 : Des manifestants exprimant « en langue française » leur opposition contre le pouvoir militaire.	84
Figure 13 : Schématisation des deux plans de l’aménagement linguistique	92
Figure 14 : Intervention sur la langue, d’après Calvet	95
Figure 15: Schématisation de deux dimensions d’une politique linguistique réussie.	98
Figure 16 : Carte de l’Egypte	112
Figure 17: Bijouterie arménienne à Alexandrie	115
Figure 18: Un panneau dans une des ruelles du quartier Al Moski, autour du Centre-ville cairote, sur lequel est écrit en arabe : ruelle de l’église des Arméniens, faisant allusion à la résidence des familles arméniennes, autrefois, dans ce quartier.	115
Figure 19 : Le centre grec au Caire.	117
Figure 20: Estimation des Francophones	161
Figure 21: Schématisation du modèle gravitationnel de Calvet	168
Figure 22 : Evolution des échanges commerciaux France-Egypte 2007-2017	196
Figure 23: emplacement d’Héliopolis par rapport au Caire Antique (Islamic Cairo) et au Caire Khédivial (Old Cairo) où se situe le centre-ville cairote.	226
Figure 24 : Plan, élaboré le 4 avril 1907, des terrains achetés par la compagnie, et montrant l’emplacement d’Héliopolis (entouré en rouge) par rapport au centre-ville cairote (en noir).....	228
Figure 25: Localisation sur <i>Google map</i> de la place de Korba (2 février 2019).....	230
Figure 26 : Actions des membres du groupe Masr Bel Farançawi	250
Figure 27: Actions des membres du groupe <i>French comics</i>	250
Figure 28 : Répartition de l’usage des langues dans les différents genres de posts sur le groupe <i>Masr Bel Farançawi</i>	252
Figure 29 : Répartition de l’usage des langues dans les différents genres de posts sur le groupe <i>French comics</i>	253
Figure 30 : Présence de la langue française sur le groupe <i>Masr Bel Farançawi</i>	254
Figure 31: Présence de la langue française sur le groupe <i>French comics</i>	254
Figure 32: Question adressée aux adolescents francophones.....	296
Figure 33: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans	296

Figure 34: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans	297
Figure 35: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans	297
Figure 36: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans.....	298
Figure 37: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans	298
Figure 38: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	299
Figure 39: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	300
Figure 40: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	300
Figure 41: Question adressée aux jeunes francophones dont l'âge est compris entre 20 et 39 ans .	301
Figure 42: Question adressée aux jeunes francophones dont l'âge est compris entre 20 et 39 ans	302
Figure 43: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	302
Figure 44: Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus.....	303
Figure 45: Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus.....	304
Figure 46: Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus.....	304
Figure 47: Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus.....	305
Figure 48: Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus.....	306
Figure 49: Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus.....	306
Figure 50: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans	307
Figure 51: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans	308
Figure 52 : Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans	308
Figure 53: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans	309
Figure 54: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans	309
Figure 55: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans	310
Figure 56: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans	310
Figure 57: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans	311
Figure 58: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	312
Figure 59: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	313
Figure 60: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	313
Figure 61: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	314
Figure 62: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	314
Figure 63: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	315
Figure 64: Question adressée aux jeunes francophones entre 20et 39 ans	315
Figure 65: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	316
Figure 66 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus	317
Figure 67 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus	317
Figure 68 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus	318
Figure 69 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus	318
Figure 70 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus	319
Figure 71 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus	319
Figure 72 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus	320
Figure 73 : Question adressée aux adolescents francophones entre entre 12 et 19 ans	321
Figure 74 : Question adressée aux adolescents francophones entre entre 12 et 19 ans	322
Figure 75 : Question adressée aux adolescents francophones entre entre 12 et 19 ans	322
Figure 76 : Question adressée aux adolescents francophones entre entre 12 et 19 ans	323
Figure 77 : Question adressée aux adolescents francophones entre entre 12 et 19 ans	323
Figure 78 : Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	324
Figure 79 : Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	325

Figure 80 : Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	325
Figure 81 : Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	326
Figure 82 : Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans	326
Figure 83 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans et plus	327
Figure 84 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans et plus	328
Figure 85 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans et plus	328
Figure 86 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans et plus	329
Figure 87 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans et plus	329

Liste d'acronymes et des sigles

APF : Assemblée Parlementaire de la Francophonie

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

AUPELF : Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française

CAP : Connaissance Attitude Pratique

CEA : Communauté Economique Africaine

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

COMESA : Marché Commun de l'Afrique Australe et Orientale

CONFESJES : Conférence des Ministres de la Jeunesse et du Sport de la Francophonie

CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Education des Etats et Gouvernements de la Francophonie

DELF : Diplôme d'Etudes de Langue Française

DGLF : Délégation Générale à la Langue Française

DGLFLF : Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France

DLF : Réseau Dynamique des Langues et Francophonie

FMU : Fonds Multilatéral Unique

HCR : Haut-Commissariat des Réfugiés.

LAFDEF : Langues Africaines, Français et Développement dans l'Espace Francophone du Sud.

ODFLN : Observatoire de la Francophonie ou réseau Observation du Français et des Langues Nationales

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

OLF : Observatoire de la Langue Française

PMA : Pays Moins Avancés

SDL : Réseau Sociolinguistique et Dynamique des Langues

UEMOA : Union Economique Monétaire Ouest-africaine

UFE : Université Française d'Egypte

Translittération des consonnes selon le guide pratique du catalogueur, Bibliothèque nationale de France ¹

Caractère arabe	Translittération majuscule	Translittération minuscule
ا		
ء		
ب	B	b
ت	T	t
ث	Ṭ	ṭ
ج	Ǧ	ǧ
ح	Ḥ	ḥ
خ	Ḫ	ḫ
د	D	d
ذ	Ḍ	ḍ
ر	R	r
ز	Z	z
س	S	s
ش	Š	š
ص	Ṣ	ṣ
ض	Ḍ	ḍ
ط	Ṭ	ṭ
ظ	Z	z
ع	‘	
غ	Ġ	ġ
ف	F	f
ق	Q	q
ك	K	k
ل	L	l
م	M	m
ن	N	n

¹http://guideducatalogueur.bnf.fr/abn/GPC.nsf/gpc_page?openform&type_page=fiche&unid=C00F8804C7C3E372C12576A8002BED96#Toc536702465

ه
ة
و
ي
ى

H
W
Y

h
t
w
y

Translittération des voyelles et des diphtongues selon le guide pratique du catalogueur, Bibliothèque nationale de France²

Caractère arabe	Translittération majuscule	Translittération minuscule
اَ		a
اَ	Ā	ā
اُ	Ā	ā
اِ	Â	â
اِي		á
اِ		á
اِي		á
اُ	U	u
اُو	Ū	ū
اُ		
اَوْ		aw
اِ	I	i
اِي	Ī	ī
اِ		
اِي		ay

²*Ibid.*

Introduction générale

Introduction générale

L'étude de la francophonie arabe ou africaine ne constitue pas, en sociolinguistique, un champ d'étude inexploré. Aborder la francophonie en Egypte évoque toujours deux images : celle d'une Egypte cosmopolite et tournée vers le modèle français, et celle des intellectuels égyptiens d'expression française.

Cette Egypte cosmopolite francophile promeut le modèle européen, et surtout celui de la France, modèle vu comme idéal d'une Egypte qui cherche à se démarquer d'une époque « obscure » et qui vise à se faire un nouveau profil politique et linguistique. Ainsi, l'époque de Mohamed Ali est tout de suite invoquée : *Al Alsun*, créé par Rifaa Al Tahtawy, un des premiers boursiers envoyés par Mohamed Ali en France, a été le premier établissement où le français était enseigné¹. Par la suite de nombreuses écoles catholiques se sont ouvertes, dont le premier se situe à Alexandrie en 1847, où les Frères ont ouvert leur premier établissement grâce à l'approbation de Mohamed Ali. Ce fut le début d'une chaîne d'écoles intercommunautaires fréquentées par des enfants de l'aristocratie égyptienne et par ceux des étrangers résidant en Egypte.

L'autre image est liée à celle du monde des lettres et des médias. Des noms d'écrivains égyptiens d'expression française viennent ainsi à l'esprit comme Albert Cossery, Georges Henein, Fawzia Assaad, etc. Quant au monde des médias, la présence du français en Egypte est marquée par des journaux qui ont été publiés il y a plus de deux siècles : *le Courrier de l'Egypte* ou *la décade égyptienne* (1798) sous l'occupation française, sans compter de nombreuses revues féministes, littéraires, médicales, etc. qui n'ont cessé d'être publiées depuis l'époque de Mohamed Ali. Or, à partir de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, après les incidents politiques survenus en Egypte, le nombre de publications en langue française² connaît une réduction importante, le nombre des étrangers a fortement diminué, et les écoles de langues étrangères, dont les écoles de langue française, ont été nationalisées.³

L'étude de la francophonie en Egypte est cloîtrée entre des clichés et des préjugés : « *une thèse sur la francophonie ? Vous faites donc de l'Histoire ?* » Le manque de visibilité concernant les études linguistiques et sociolinguistiques sur la francophonie en Egypte peut être imputable à des motifs tels que l'intérêt porté aux études littéraires plutôt que sociolinguistiques et à la prépondérance des recherches portant sur le français écrit.

Pendant les manifestations préparant la révolution du 25 janvier 2011, les pancartes critiquant le système politique ou revendiquant le départ de Moubarak étaient majoritairement en arabe, et nombreuses aussi étaient celles en anglais, notamment par souci de diffusion de l'information, des journalistes internationaux étant sur place. Cependant, on pouvait voir ça et là une banderole ou une phrase écrite sur un mur en

¹ CHARNET, C. (février 1992). *La langue française en Egypte, bilan d'une présence*. P.7. Le Caire : Centre d'études françaises.

² Liste des journaux et des périodiques imprimés en Egypte (1798-2007) in http://www.cealex.org/sitecealex/ress_en_ligne/pfe/pfe_liste_F.htm (Consulté le 6 avril 2013).

³ Ce n'est que dans les années 1990, ont vu le jour l'hebdomadaire *Al Ahram Hebdo* (1994), un hebdomadaire égyptien d'expression française ; et *Nile TV Internationale*, chaîne nationale satellitaire qui a proposé deux programmations anglaise et française.

français et ceci s'est reproduit lors des manifestations du 3 juillet 2013 pour s'élever contre la destitution de Morsi. Le français existe donc encore en Egypte, et d'ailleurs il est enseigné dans de nombreuses écoles privées et internationales. Mais une question se pose : comment caractériser, décrire, définir cette francophonie en Egypte, pays membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie depuis 1983 ?

Répondre à ces interrogations exige d'examiner le contexte sociolinguistique sur différents points : rapport des locuteurs au français mais aussi à l'arabe et à l'anglais, politiques linguistiques du pays dans leurs conditions sociohistoriques, présence du français dans différentes sphères ... Autant d'éléments qui aident à dresser un profil linguistique du pays. Nous nous interrogerons par exemple sur la rupture socioculturelle qui a eu lieu entre l'Egypte et l'Europe dans la deuxième moitié du XXème siècle et qui n'a jamais été consommée malgré la reconstruction des rapports économiques et politiques. Comment cette rupture a-t-elle pu influencer le paysage sociolinguistique égyptien? Nous suivons Louis-Jean Calvet pour lequel les « niches écolinguistiques »⁴ sont constituées à la fois par les langues et par la situation sociale qui les abrite, considérant ainsi les langues comme « le produit de pratiques sociales ».

L'objectif de cette recherche consiste à saisir la présence, la diffusion, la composition de la francophonie dans le paysage sociolinguistique égyptien, notamment cairote, dans une optique descriptive. Or, examiner la francophonie égyptienne exige de convoquer tant le plan politique, historique, que le plan linguistique. Pour ce faire, nous nous sommes intéressée aux politiques linguistiques saisies dans leurs périmètres sociohistoriques, et avons circonscrit plusieurs terrains d'observation des pratiques francophones : un quartier du Caire (Héliopolis), que nous avons appréhendé par son paysage sociolinguistique, des pages francophones de réseaux sociaux, la télévision égyptienne. Ce dispositif a été complété par un questionnaire adressé à 262 Egyptiens. Notre étude entend offrir une image actualisée du paysage francophone cairote au-delà des images traditionnelles et nostalgiques, et intégrant l'évidence d'une « réalité » sociolinguistique marquée par le recul de la francophonie en faveur de l'anglophonie.

Le travail est construit sur neuf chapitres et s'articule autour de deux parties : la première présente la littérature et la théorie ; la deuxième engage une étude empirique à travers l'enquête ethnographique et sociolinguistique.

La première partie se compose de quatre chapitres. Le premier chapitre consiste à dresser le portrait géographique, historique et politique de l'Egypte. Le contexte sociolinguistique de l'Egypte y compris les politiques linguistiques, les langues en présence ainsi que les rapports entre ces langues constituent les principales questions abordées dans le deuxième chapitre. Le troisième chapitre questionne la notion de *francophonie*. Quant au quatrième chapitre, nous étudierons la position de l'Egypte dans la Francophonie institutionnelle.

⁴ CALVET, L.-J. (2012). Des frontières et des langues : Entretien avec Thierry Paquot. *Hermès, La Revue*, 63(2), 51-56. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2012-2-page-51.htm>. (Consulté le 18 mars 2019).

La deuxième partie est entamée par le cinquième chapitre. Celui-ci aborde la méthodologie de la recherche. Nous nous intéressons dans le sixième chapitre à l'approche ethnographique du quartier d'Héliopolis. Ceci à deux niveaux : en étudiant les enseignes de la place de Korba, située à Héliopolis, et en élaborant des entretiens semi-directifs avec quatre personnes ayant rapport à la place. Le septième chapitre est centré sur les groupes *Facebook* faits par et pour les francophones d'Égypte. Au huitième chapitre, nous maintenons l'analyse de contenu mais cette fois sur les programmes de la télévision égyptienne, plus précisément la programmation française de la chaîne *Nile TV Internationale* ainsi que dans les publicités diffusées sur les chaînes nationales. Enfin, le neuvième chapitre est consacré à l'analyse des réponses à un questionnaire en ligne. Inspiré de la psychologie sociale, ce questionnaire est formulé sur un type de questions CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques) destiné à un échantillon aléatoire d'Égyptiens francophones et non francophones afin d'appréhender la façon par laquelle ils perçoivent le français et la francophonie en Égypte.

PARTIE I

Premier chapitre
En quête d'un portrait de l'Égypte :
de la géographie à la politique

Premier chapitre - L'Égypte de la géographie à la politique : en quête d'un portrait

1.1. Introduction

Ce premier chapitre vise à esquisser un portrait général de l'Égypte. Pour ce faire, les cadres géographique et historique s'avèrent deux repères indispensables. C'est l'impact de ces deux repères géographique et historique sur le contexte sociolinguistique égyptien qui constitue un seuil important à franchir avant d'aborder le sujet en question. Ainsi, ce chapitre constitue-t-il une première ébauche de réflexion sur le parcours linguistique d'un pays « riche » au niveau de l'histoire et de la géographie.

Nous allons présenter le cadre géographique du pays, ainsi que son positionnement géopolitique qui nous amène à pointer d'une part la diversité culturelle de la population égyptienne au cours des siècles, et d'autre part l'instabilité politique qui a conduit à l'Expédition de Bonaparte. « En quoi consiste l'apport -s'il y en avait -de cette Expédition ? » est une interrogation à laquelle nous essayerons de répondre.

Dans la deuxième partie, nous aborderons les dynamiques internes et externes de l'Égypte moderne, à partir du règne de Mohamed Ali. Quatre éléments constituent notre étude à ce niveau, à savoir les rapports de force, la politique interne, les rapports avec la France et les rapports avec l'Angleterre. Cette partie se concentrera essentiellement sur l'époque de Mohamed Ali et sa dynastie, c'est-à-dire à partir du 1805 jusqu'au 1953 ; date de la déclaration de la république égyptienne.

Identifier l'impact de la situation politique de l'Égypte sous le règne de la dynastie de Mohammed Ali sur le statut du français, avant, pendant et après l'occupation britannique parallèlement au déclenchement de deux guerres mondiales constitue toujours notre objectif.

La troisième partie, qui clôt ce chapitre, sera consacrée à l'Égypte contemporaine, et à ses métamorphoses politiques continues. Nous nous interrogerons sur les effets de dynamiques politiques diverses sur la présence de la langue française en Égypte : Nasser et ses rapports tendus avec l'Occident qui ont amené au nationalisme, Sadate et une politique d'ouverture économique et diplomatique sur l'Occident (appelée *Infitah* et adoptée aussi par son successeur Mubarak), Morsi, dont la formation politique est issue des Frères musulmans, et enfin Abdel Fattah El Sissi, et sa politique oscillant entre l'Occident et l'Orient.

1.2. L’Egypte : des repères géographiques et historiques

Nous présenterons quelques repères de la géographie et de l’histoire de l’Egypte en vue de repérer les mouvements susceptibles d’éclairer sa situation sociolinguistique.

1.2.1. Présentation du cadre géographique

Masr en dialectal égyptien, *Jumhuriyat Misr Al Arabiya* en arabe classique ou *République arabe d’Egypte* en français, est située au Nord-Est de l’Afrique. C’est un pays africain dont une partie se situe en Asie, à savoir le Sinaï. Il est limité au nord par la Méditerranée, au nord-est par la Palestine et Israël, à l’est par la Mer Rouge, au sud par le Soudan, et à l’ouest par la Libye. Le canal de Suez traverse ses territoires pour séparer la partie africaine de la partie asiatique.

Le positionnement géographique de l’Egypte (entre les latitudes 22° et 32° au nord de l’Equateur et les longitudes 24° et 37° à l’est de Greenwich) au sud de la Méditerranée, au nord-est de l’Afrique, avec une partie en Asie (le Sinaï) explique qu’elle se situe dans la zone tropicale sèche mais que ses extrémités nord bénéficient d’un climat de type méditerranéen.



Figure 1 : Position géographique¹

Avec une superficie de 1 million Km², l’Egypte se divise en quatre régions principales².

¹ <http://paysetleurvilledumonde.centerblog.net/rub-Egypte.html>

A-La Vallée du Nil et le Delta :

Cette région s'étend sur 40000 Km² de superficie, des frontières sud avec le Soudan jusqu'au nord avec la méditerranée. La Vallée du Nil se divise en deux zones ; la Haute-Egypte, allant des frontières sud du pays jusqu'au sud du Caire, est aussi appelée *Saïd* ; et la Basse-Egypte nommée *Al delta* couvre la partie allant du nord du Caire où il se divise en deux branches, à savoir *Domyat* (Damiette) et *Rachid* (Rosette) et compose le triangle du delta, avant de se jeter dans la Méditerranée.

B-Le Sahara occidental

D'une superficie de 680000 Km², cette région s'étend de la Vallée du Nil à l'est, jusqu'aux frontières égyptiennes avec la Libye à l'ouest, et de la Méditerranée au nord, aux frontières sud du pays avec le Soudan.

C-Le Sahara de l'Est

Cette région de 220000 Km² s'étend de la Vallée du Nil à l'ouest jusqu'à la Mer Rouge, le Golfe de Suez et le canal de Suez à l'est, et aux frontières sud avec le Soudan. Ce Sahara est conçu pour une vraie mine de ressources naturelles pour l'Egypte, (métaux, or, charbon et pétrole).

C-La péninsule du Sinaï

Il s'agit d'un plateau de forme triangulaire dont la base longe la Méditerranée au nord. A l'Est, elle est limitée par le golfe d'Al Aqaba, et à l'Ouest par le golfe et le canal de Suez.

Nous concluons de tous ces détails géographiques que l'Egypte est dotée d'un positionnement géographique qui lui a permis d'être un point d'intersection entre plusieurs cultures : le Nil lui a garanti un attachement à l'Afrique ; le Sahara occidental a créé un certain contact avec l'Afrique du Nord ; le Sinaï a permis un certain rapport avec l'Asie ; et enfin la Mer Méditerranéenne a instauré des liaisons avec l'Europe. Ce positionnement a eu donc un effet sur l'Histoire de ce pays, mais aussi justifie bien son contexte sociolinguistique³.

Ce qui est remarquable à l'échelle de ce pays, c'est que la population égyptienne se limite depuis l'ère pharaonique à une bande étroite de la Vallée du Nil et du Delta. La superficie peuplée est en effet évaluée à 5,3% de la superficie totale de l'Egypte⁴.

² Le livre annuel des statistiques, Organisme central pour la mobilisation et la statistique, République Arabe d'Egypte, Septembre 2013). In <http://www.capmas.gov.eg/pdf/Electronic%20Static%20Book2013/arabic/weather2011/untitled1/weather.aspx> (Consulté le 2 mars 2014).

³ Voir chapitre suivant.

⁴ L'Organisme Général de l'Information <http://www.sis.gov.eg/Fr/Templates/Articles/tmpArticles.aspx?CatID=21#.UxSsOXIWHVI> (Consulté le 3 mars 2014).

La population atteint les 91 millions⁵, avec une progression galopante d'un million sur les seuls six derniers mois⁶.

Outre la surpopulation des territoires peuplés, l'Égypte fait face à l'analphabétisme, même si le nombre d'analphabètes a connu une certaine récession pour passer de 29,7% en 2006 à 26,1% en 2011.⁷

Sur le plan administratif, l'Égypte est divisée en 27 gouvernorats. La capitale, Le Caire, est la plus grande ville arabe et africaine avec une population qui dépasse les 8 millions habitants. « *Le Caire est la ville qui reflète 2000 ans de culture islamique, copte et juive toujours florissante.* »⁸ Outre le Caire, l'Égypte compte de nombreuses villes connues sur le plan international, destinations touristiques telles que Alexandrie, Louqsor et Assouan.

⁵ Chiffre recueilli de l'organisme central pour la mobilisation et les statistiques, de la République arabe d'Égypte, le 25 juin 2016.

⁶ <http://www.sis.gov.eg> (Consulté le 25 juin 2016).

⁷ Selon l'Agence de Presse Moyen-Orient, le 8 septembre 2012

<http://www.shorouknews.com/news/view.aspx?cdate=08092012&id=ad645e38-9222-43cc-8a9f-1eff3d089494> (Consulté le 3 mars 2014).

⁸ <http://www.sis.gov.eg/Fr/Templates/Articles/tmpArticles.aspx?CatID=17#.UxTXAXIWHVI> (Consulté le 3 mars 2014).



Figure 2 : L’Egypte, villes et régions⁹

1.2.2. L’Egypte et la diversité culturelle au cours des siècles

Située au carrefour de trois continents, l’Europe, l’Afrique et l’Asie, l’Egypte est dotée d’un positionnement unique qui lui a permis de jouer un rôle éminent dans l’Histoire, et d’être en contact avec de différentes civilisations. Pharaonique, grecque, romaine, byzantine

⁹ www.Cartograf.fr

(chrétienne), arabe (islamique) et ottomane, autant de cultures qui se sont installées sur le territoire égyptien, et ont fusionné, au cours des siècles, pour donner naissance à une culture égyptienne spécifique.

A- L'Égypte ancienne (pharaonique)

C'est une longue période qui commence à 3200 avant notre ère et s'achève avec la conquête d'Alexandre le Grand en 332 avant notre ère. , et « *L'égyptien apparaît comme seule langue officielle de 3000 avant J.C à 527 ou à 525 J.C* »¹⁰

B-L'époque gréco-romaine

L'Égypte a franchi le seuil de deux mondes nouveaux quand elle fut conquise par Alexandre le Grand en 332 avant notre ère. , puis à la suite de la victoire d'Octave sur Cléopâtre VII en 31 avant notre ère : ce pays dont la civilisation est pluriséculaire va donc vivre, avec le monde hellénistique et ses souverains les Ptolémées (des Macédoniens venus de Grèce du Nord) puis avec le monde romain et ses empereurs de Rome, une grande transition socio-économique mais aussi culturelle.

Il faut souligner à titre d'exemple, que pour pouvoir s'imposer, les souverains grecs suivis des Romains se trouvaient dans l'obligation d'appréhender deux identités : grecque avec les Grecs et égyptienne avec les Égyptiens. Les Romains par la suite héritaient de cette dualité pour devenir pharaon avec leurs sujets égyptiens et romains avec les Romains¹¹.

D'ailleurs, les rapports entre l'Égypte et le monde hellénistique avaient commencé longtemps avant la conquête d'Alexandre le Grand : dès 450 avant notre ère, Hérodote avait écrit « L'Égypte est le don du Nil. », ce que Legras (2004) a bien illustré : « *Memphis apparaît - avec Naucratis - comme un « laboratoire » où les Grecs installés en Égypte ont défini, avant la grande vague d'immigration gréco-macédonienne, leurs relations avec les Égyptiens.* »¹² Ainsi, le grec s'est-il imposé progressivement au détriment de l'égyptien ancien.

En Égypte ptolémaïque (323 avant notre ère-30 avant notre ère), deux langues sont principalement parlées: le grec et l'égyptien, tandis que d'autres langues étaient à usage restreint car très minoritaires, comme l'araméen parlé par les immigrants juifs. Le latin n'était qu'une langue administrative : « *le premier témoignage de l'enseignement du latin à des hellénophones date seulement du IIIème siècle de notre ère.* »¹³

Le grec était la langue des Hellènes avec deux variétés : la *koinê* pour l'écrit, et le macédonien pour l'oral.

¹⁰ DOSS, M & MILLER, C. (1996). Les langues en Égypte : Introduction. *Égypte/Monde arabe*. Première série, 27-28 | 1996, en ligne le 7 juillet 2008. URL : <http://ema.revues.org/1023> (consulté le 23 avril 2014).

¹¹ LEGRAS, B. (2004). *L'Égypte grecque et romaine*. P.5. Paris: Armand Colin.

¹² *Ibid.*, p.163.

¹³ *Ibid.*, p.171.

La langue égyptienne, quant à elle, s'écrit avec trois systèmes d'écriture, chacun étant réservé à une fonction qui lui est propre. L'écriture hiéroglyphique (gravure sacrée) est réservée aux textes gravés sur les temples. Le hiéroglyphique (écriture sacrée) est une écriture simplifiée schématisant les hiéroglyphes. Il est réservé à l'écriture des textes sacerdotaux sur papyrus. Le démotique est une écriture utilisée par l'administration locale, et dans les textes littéraires et religieux. Le copte ne voit le jour qu'à partir du II^{ème} siècle. Il utilise l'alphabet grec enrichi de sept signes démotiques.

« Une partie notable-en moyenne 20%-de son vocabulaire est d'origine grecque. Mais les mots copto-grecs peuvent atteindre jusqu'à 70% du vocabulaire dans certains textes. Les écritures égyptiennes, à l'exception du copte qui reste parlé jusqu'au XIII^{ème} siècle, disparaissent à l'époque byzantine. »¹⁴

Il est à noter qu'aujourd'hui le copte n'est plus qu'une langue liturgique.

Le bilinguisme grec/égyptien était limité, et destiné à des objectifs spécifiques. L'exemple d'un papyrus grec qui remonte au II^{ème} siècle av.n.è¹⁵ sur lequel sont écrites les félicitations d'une mère à son fils d'avoir appris l'égyptien, pour pouvoir étudier la médecine égyptienne est un bon exemple¹⁶. En outre, Legras (2004) souligne que des Egyptiens avaient appris le grec pour aboutir à des objectifs précis : accéder à des fonctions à l'administration ptolémaïque puis romaine, ou maîtriser la langue de l'élite.

A partir de l'occupation romaine (30 av.n.è), le latin a essayé de se faire une place, mais il a été employé dans des sphères très réduites.

Cette époque s'achève avec l'avènement de Dioclétien (284). *« Cet Empereur romain a en effet engagé une série de réformes qui mettent un terme à l'originalité de la province romaine d'Egypte au sein de l'Empire mondial des Romains. »¹⁷*

C-L'époque byzantine

Le règne de Dioclétien est connu pour ses persécutions antichrétiennes, actes qui ont contribué à la rupture de l'Egypte avec l'Empire romain. En outre, le développement du christianisme en Egypte qui devient de plus en plus copte a fait intégrer l'Egypte dans l'empire romain d'Orient, dont la capitale fondée en novembre 324 est Byzance/Constantinople. *« Sur le plan culturel, l'Egypte byzantine demeure une société multiculturelle, où cohabitent habitants de langue grecque et de langue copte. »¹⁸*

¹⁴ *Ibid.*, p.172.

¹⁵ Avant notre ère.

¹⁶ *Ibid.*, p.173.

¹⁷ *Ibid.*, p.5.

¹⁸ *Ibid.*, p.185.

Jean-Claude Cheynet¹⁹ souligne dans son article intitulé l'Égypte byzantine que :

« Les Égyptiens étaient bien intégrés dans l'Empire byzantin. Leurs commerçants s'étaient établis à Constantinople où leur colonie était prête à aider leurs compatriotes. Des intellectuels, comme Étienne d'Alexandrie, sous Héraclius, sont venus enseigner dans la capitale. À l'inverse on venait de tout l'empire étudier à Alexandrie. Les membres de la famille la plus importante d'Égypte, les Apions, obtinrent des postes dans l'administration centrale (...) »²⁰

Le grec reste toujours la langue officielle, mais le copte émerge comme langue du christianisme. Cette époque s'achève avec la conquête arabe en 639/645.

D-L'époque arabe

Du VII^{ème} au XI^{ème} siècle, l'Égypte connaît une période de bilinguisme copte-arabe. « *L'arabe est la langue officielle de l'administration dès le VIII^e siècle (703 apr. J.-C.) mais où le copte se maintient comme langue de l'église, des administrations provinciales et des correspondances privées... »²¹*

La conquête arabe a mis fin à la société multiculturelle en Égypte. Le grec a cessé d'être largement parlé, pour devenir une langue exclusivement connue par les érudits. Entre le XI^{ème} et XIII^{ème} siècle, l'arabe s'impose définitivement comme langue officielle écrite et devient également la langue vernaculaire des autochtones. À partir du XIII^{ème} siècle (1250), l'Égypte a été dominé par une élite des Mamelouks parlant turc ou circassien, mais la langue administrative reste l'arabe. Il est à souligner également que l'Égypte n'était pas isolée du monde pendant cette période de croisades. La flotte française a quitté Marseille à destination de l'Égypte. Et après des confrontations atroces, des soldats français ainsi que le roi Louis IX furent emprisonnés à Mansoura (dans le Delta du Nil) le 6 avril 1250.

« Les croisades qui mirent aux prises l'Europe et l'Orient du XI^{ème} au XII^{ème} siècle, favorisèrent aussi les échanges de toutes natures. C'est ainsi que vers 1250, malgré les anciennes inimitiés, la première représentation consulaire française fut installée à Alexandrie. Le négoce resta fructueux entre la France et l'Égypte jusqu'à la découverte de la route maritime passant par le cap de Bonne Espérance (1497) et reliant l'Europe à l'Extrême-Orient. »²²

E-L'époque ottomane

L'Égypte est devenue, après 260 ans sous la domination mamelouke, une province ottomane par sa prise par le sultan Selim en 1517. Celui-ci avait le droit de nommer le

¹⁹ Professeur de l'histoire byzantine à l'université de Paris IV-Sorbonne.

²⁰ CHEYNET, J-C, *L'Égypte byzantine*. En ligne mai 2002, in http://www.clio.fr/bibliotheque/l_egypte_byzantine.asp, (Consulté le 24 avril 2014).

²¹ DOSS, M & MILLER, C. *Op.cit.*

²² LUTHI, J-J. (1987). *Egypte, qu'as-tu fait de ton français ?* p.6. Paris : Synonyme.

gouverneur de l’Égypte. « *Selim, en effet, avait, dit-on promis de laisser la jouissance de leurs apanages et la possession de leurs biens aux Mamelouks qui l’aideraient.* »²³ A la mort du sultan Selim, son successeur Kataïev suit la même stratégie, à savoir nommé un gouverneur mamelouk. Toutefois, après la mort de celui-ci, le gouverneur de l’Égypte vient dorénavant de Turquie. Une période de bilinguisme turco-arabe émerge alors en Égypte, avec quelques infiltrations du persan, à partir du XVIème siècle, et continue jusqu’au XIX ème siècle. Selon C.Miller :

« L’arabisation progressive de l’Égypte doit être étudiée en corrélation avec l’installation des tribus arabes (S. Rubenson). Pour reprendre les termes de M. Woidich, « The presence and settlement of Bedouins in Egypt since the Arabic conquest (and perhaps before) is of paramount importance for our understanding of the linguistic history of Egyptian Arabic »²⁴.

Lors de l’Empire ottoman, le sultan Soliman dit le Magnifique, *Al Qanouni* (le législateur) selon les Ottomans, signa un traité avec le roi François Ier en 1535.

« Quelques années plus tard, en 1562, le consulat de France fut rétabli à Alexandrie (...). Les négociants marseillais retrouvaient donc leurs comptoirs du Caire, de Rosette et d’Alexandrie. Selon les nouvelles ordonnances, le consul n’était pas seulement le représentant officiel de la France mais aussi le chef de la petite "colonie" et gérait le caravansérail (fondouc ou khan) où logeaient les ressortissants d’un même pays. (...) Il y avait aussi un vice-consul à Alexandrie et à Rosette, ce qui tendrait à prouver que les Français s’étaient établis en assez grand nombre dans ces ports. »²⁵

Ceci montre que les rapports franco-égyptiens existaient avant la fameuse Expédition en Égypte. Par ailleurs, n’oublions pas qu’en 1539 la langue française devient la langue officielle du royaume, selon l’ordonnance de Villers-Côtterêt. « *C’est à partir de ce moment que l’on peut commencer à parler d’influence française en Orient et dans le cas précis, en Égypte.* »²⁶

Au XVIIème siècle, dans un contexte de concurrence franco-turque en Méditerranée, Louis XIV, conseillé par Leibnitz, conquiert l’Égypte qui était toujours sous domination turque.

²³ GAULTIER-KURKHAN, C. (2005). Méhémet Ali et la France 1805-1849, Histoire singulière du Napoléon de l’Orient. P.9. Paris : Maisonneuve & Larose.

²⁴ DOSS, M & MILLER, C. *Op.cit.*

²⁵ LUTHI, J-J. *Op.cit.*, p.6.

²⁶ *Ibid.*

« Si Louis XIV prend le Nil, la Turquie succombera infailliblement. Alors, si la France s'est solidement campé dans le sud de la Méditerranée, elle sera la Maîtresse de l'Orient, depuis l'Asie mineure jusqu'au golfe persique ; même jusqu'à Madagascar, elle aura rendu un tel service à la chrétienté que son influence sur les papes sera prépondérante ; elle aura également rendu un tel service à l'Humanité qu'elle sera considérée comme la première nation et que, désormais, un bonheur inconnu régnera par le monde. Le projet, certes, est captivant, et Leibnitz, plein d'enthousiasme, ne sait plus où arrêter les conséquences d'une occupation française de l'Égypte et va un peu plus loin dans ses déductions. »²⁷

Or, le ministre du roi Arnault de Pomponne repousse complètement la proposition du philosophe en disant : « Les guerres saintes ont cessé d'être à la mode depuis Saint Louis. »²⁸

L'Égypte du XVIII^{ème} siècle est tourmentée par les luttes acharnées entre les beys mamelouks et les pachas ottomans. Toutefois, les beys mamelouks étaient les véritables maîtres du pays à l'époque, tandis que les liens de l'Égypte avec la Sublime Porte n'existaient que par la présence formelle d'un gouverneur ottoman au Caire.

« Le pacha qui ne jouait qu'un rôle de représentation à partir de 1791 fut à peu près absent de la scène politique (...) Il existait incontestablement un loyalisme ottoman, une confiance dans la puissance et l'équité de la Sublime Porte que les revers militaires subis depuis un siècle n'avaient pas fondamentalement entamé. Si lâches que fussent désormais les liens entre l'Égypte et la Sublime Porte, et si impuissant, que fût le pacha, il était symbole de l'appartenance de l'Égypte à l'Empire. »²⁹

Selon le témoignage des voyageurs passant par l'Égypte au XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècle, les Européens se retrouvaient en Égypte et célébraient toujours les événements et les solennités religieuses et exerçaient des talents artistiques, musique, danse ou chant.

Riches en ressources, les négociants européens ont connu un engouement particulier pour l'Égypte. Ceci justifie la croissance incessante du nombre d'Européens résidant en Égypte, surtout dans la métropole.

« Dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, au Caire on dénombrait onze maisons de commerce et une cinquantaine de négociants français, alors que l'Angleterre ne comptait que deux établissements similaires. Seule la France avait un consul à demeure dont tous les Européens résidant en Égypte invoquaient la protection. (...) »³⁰

²⁷ MAGNIEZ, E. (1900). *Histoire de l'idée d'une conquête française de l'Égypte, de Louis IV à Bonaparte*. P. 23. Ancienne Maison Jouve, L.Boyer imprimeur : Paris. In

<https://archive.org/stream/histoiredelided00magngoog#page/n3/mode/2up> (consulté le 18 mars 2014).

²⁸ ROUX, F-C. *Op.cit*, p12.

²⁹ RAYMOND, A. (1998). *Egyptiens et Français au Caire au XVIII^e*. P.25. In GAULTIER- KURKHAN, C. *Op.cit*, p.14.

³⁰ LUTHI, J-J. *Op.cit*, p.7.

En 1785, un accord intervint entre les Mamelouks et les marchands français. Ces derniers obtenaient les mêmes avantages que les Anglais : le transit terrestre de Suez à la Méditerranée, joignant ainsi l'Europe à l'Extrême Orient. Or quatre ans plus tard, la Révolution française se déclencha et les échanges avec l'Orient s'arrêtèrent. De retour, les beys mamelouks ne cessèrent de s'attaquer aux négociants européens : les troubles intérieurs ruinèrent cet accord difficilement conclu. Les Français demandèrent la protection de leur consul, M. de Magallon. Ce dernier envoya un rapport au Directoire qui y trouva un des prétextes de l'Expédition d'Égypte. Le 17 juin 1795, il écrit à Verninac, envoyé de la République à Constantinople :

« La République est assez forte pour mettre à la raison quelques individus qui n'ont en partage que de l'arrogance et point de force réelle (...) Je te prie, citoyen, de ne pas négliger les moyens de donner l'Égypte à la France. Ce serait un des beaux cadeaux que tu puisses lui faire. Le peuple français trouverait dans cette acquisition des ressources immenses. »³¹

Le 1^{er} Octobre 1795, M. de Magallon développa ses arguments dans une lettre envoya à Colchen, commissaire des relations extérieures : *« On m'a assuré citoyen, que sous le gouvernement qui vient d'être aboli, on a eu plusieurs fois l'idée de s'emparer de l'Égypte, ayant en partie connaissance des avantages que l'on pouvait tirer de cet excellent pays pour le commerce qui peut être étendu et porté à des ressources incalculables. »³²* L'idée de la conquête de l'Égypte un moment caressé par Louis XV et Louis XVI fut reprise par le Directoire. La puissance maritime de l'Angleterre portant ombrage à la France, celle-ci résolut de l'abattre dans ses colonies d'Asie. Talleyrand, un des esprits les plus clairvoyants de la Révolution, reprit le vieux dessein de s'emparer de l'Égypte à la suite des doléances de C. Magallon, consul de France en Égypte. De son côté, Bonaparte songeait lui aussi à ce projet, dès la campagne d'Italie. Le Directoire se détermina le 5 mars 1798, l'Expédition d'Égypte était décidée et Bonaparte en recevait le commandement.

L'Expédition d'Égypte suscite chez les historiens, jusqu'à aujourd'hui, une polémique, née en raison de différentes perceptions : pour les uns, c'est une campagne militaire, pour les autres, une expédition scientifique, l'expédition de Bonaparte pour les Français, l'expédition française pour les Égyptiens, ... « Guerrière » pour les uns, « fille des Lumières » pour les autres, donc. Dans un dossier³³ consacré à cet événement publié dans le journal

³¹ HANOTAUX, G. *Histoire de la nation égyptienne*, p.177. Paris, t.V, in Caroline Gaultier- Kurhan, *Op.cit*, p.15.

³² *Ibid.*

³³ MOUSTAPHA, I. & HAFE, Y. Al-mi'aweya' al-ṭanieya' li-al Hamla' al faransya' ala Miṣr. Akadimiyoun misriyoun yarṣūdūn mā lil hamla' al faransya' wā mā' alayhā. *Al Haya'.* (Le bicentenaire de l'expédition

libanais *Al Hayat*, des perspectives distinctes étaient relevées. Abdel Halim Nouredine, ex-chef de la faculté d'archéologie et ex-président général du Conseil suprême des Antiquités souligne que l'Expédition a inconsciemment ouvert la porte pour instaurer l' « égyptologie », et que malgré les essais de tant de chercheurs, c'est un Français, Champollion, qui a réussi, seul, à déchiffrer la Pierre de Rosette en 1822. Il ajoute également que la *Description de l'Égypte*, comprenant neuf volumes de textes et douze de gravures fut achevée en 1828 pour rassembler tous les travaux des savants de l'Expédition. C'est une excellente archive des monuments, enregistrés par des Français, qui ont par la suite disparu ou été ensevelis, ce qui fait de ce livre la seule référence témoignant de leur présence. Pourtant, Qassem Abdou Qassem s'oppose à cette idée et explique que les savants qui ont accompagné l'Expédition et ont élaboré la *Description de l'Égypte* avaient pour but principal de faciliter la tâche pour les occupants. Son argument est le suivant : ce livre a été écrit en français et donc était destiné aux Français. Il affirme aussi qu'il n'a été lu en Égypte qu'après sa traduction par Zoheir Al Chayeb.

Quant à l'introduction de l'imprimerie en Égypte, il affirme qu'elle n'avait pas pour objectif de diffuser « Les Lumières », mais que c'était plutôt pour des raisons en rapport avec la gestion coloniale. Quant à la question de la modernisation de l'Égypte, Qassem considère que l'Expédition n'y a joué aucun rôle. Et, qu'elle était plutôt une conséquence des efforts déployés par Mohammed Ali. La seule trace bénéfique de l'Expédition, selon lui, c'était de faire découvrir aux Égyptiens leur récession, et de laisser Mohammed Ali se rendre compte de l'importance d'avoir un Etat et une armée forts.

Abdallah Abdel Raziq Ibrahim, ex-sous-secrétaire (1994-1999) du centre des études et des recherches africaines dépendant de l'Université du Caire, aborde l'Expédition d'un autre point de vue. Il souligne qu'elle n'était pas seulement une campagne militaire sur un pays qui constitue le cœur du monde islamique, bien plus, elle était un épisode dans une longue série de conflits autour des routes maritimes et terrestres qui avait été déjà commencé par le Portugal depuis le XVIème siècle. Mais comme l'empire ottoman avait fait de la Mer Rouge un lac islamique, il était interdit aux navires européens d'y passer. Une raison pour laquelle la France et l'Angleterre ont essayé de raffermir leurs rapports avec les gouverneurs de l'Égypte. Le conflit s'est amplifié jusqu'à l'Expédition, qui avait pour but de menacer la route de l'Angleterre vers ses colonies en Orient. Il conclut, d'ailleurs : ³⁴

d'Égypte. Des professeurs universitaires en soulignent les pour et les contres, in *Al Hayat*, 18/7/1998 (traduction de l'auteur) http://daharchives.alhayat.com/issue_archive/Hayat%20INT/1998/7/18 (Consulté le 24 mai 2014).

³⁴ MOUSTAPHA, I. & HAFEZ, Y. *Op.cit.*

« Si l'expédition a échoué à réaliser ce but, elle a ouvert, cependant, la porte à un conflit international entre l'Angleterre et la France. Ce conflit ne s'est achevé qu'avec l'occupation britannique de l'Égypte en 1882. Malgré la défaite militaire de l'expédition, elle a éveillé l'engouement pour le continent africain, ainsi s'est-il déclenché un conflit fiévreux autour de la possession des parties du continent. La France a commencé par la colonisation de l'Algérie en 1830, pour commencer une nouvelle phase de conflit. » (Traduction de l'auteure)

En effet, les motifs de l'Expédition ont été soulignés par nombreux historiens dont Charles Roux, qui a tant mis l'accent sur ses causes militaires. Ces dernières sont notamment liées à la position stratégique de l'Égypte. « *La situation privilégiée qu'occupe l'Égypte, entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie a fait converger vers elle les intérêts éveillés par des événements qui se déroulent souvent très loin de son territoire.* »³⁵

L'agression de l'Égypte par les Français a été un choc pour le sultan ottoman Selim III, ami de Louis XVI et se présentant comme un francophile. Il avait même pensé recruter des officiers français pour moderniser son armée.

Pour Bonaparte, l'Égypte n'était qu'un « tremplin » pour reprendre le terme de J-J Luthi, en vue de fonder son Empire en Orient. Ainsi, le fait d'amener, avec sa campagne, la Commission des Sciences et des Arts de l'Armée d'Orient était surtout destiné à découvrir les ressources d'un pays noyé dans les ténèbres à cause de l'avidité des Mamelouks. Luthi souligne :

« Aux yeux de Bonaparte, il ne s'agissait pas seulement de subjuguier l'Égypte, mais de réaliser aussi une sorte de mariage entre l'Occident et l'Orient. C'est dans cette intention que l'expédition avait amené à sa suite, une mission savante dont les membres représentaient un abrégé de tout ce qu'une civilisation avait d'utile et d'imposant. A peine l'Armée d'Orient avait-elle débarqué, que le Général en chef donna l'ordre à son imprimerie d'être prête à fonctionner dans les plus brefs délais. Cette technique jusqu'alors inconnue en Égypte avait pourtant fait ses preuves à Constantinople. »³⁶

Toutefois, il faut noter que si Bonaparte avait amené avec lui l'imprimerie, c'était par conscience de l'impact de la presse comme propagande. Ceci est justifié par le fait qu'il a emprunté trois genres de caractères : latin pour s'adresser à ses troupes, arabes pour les populations occupées, et grecs pour les études des savants qui l'accompagnaient.

Deux journaux ont vu le jour dès les premiers jours de l'expédition d'Égypte, à savoir *Le courrier de l'Égypte* et *La décade égyptienne*. Alors que le premier est destiné à l'armée

³⁵ ROUX, F.-C. (1910). *Les origines de l'Expédition d'Égypte*. P.3. Paris : Plon-Nourrit et Cie. In <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k141222g/f9.image> (Consulté le 10 avril 2014).

³⁶ LUTHI, J.-J. *Op.cit.*, p. 8.

d'Orient afin de lui communiquer les nouvelles de l'Expédition et le succès de Bonaparte, le deuxième était destiné aux intellectuels, abritant tous les procès-verbaux des séances de l'institut d'Égypte et des articles de la Commission des Sciences et des Arts.

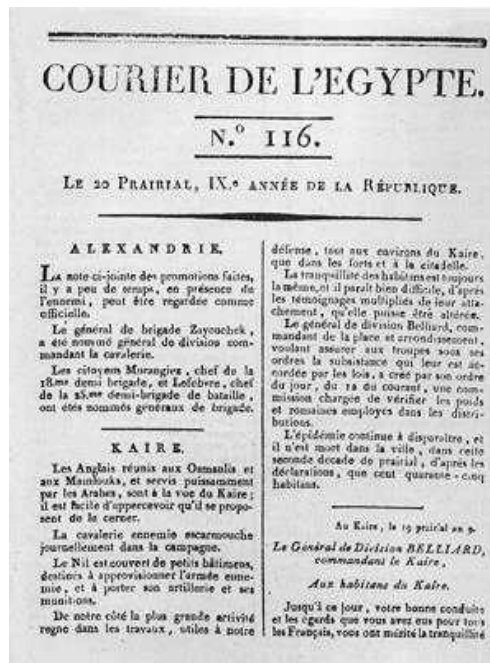


Figure 3 : Couverture du dernier numéro du *Courier de l'Égypte*.³⁷

³⁷ Centre des Etudes Alexandrines http://www.cealex.org/pfe/presentation/article_200ansPFE.php#3 (Consulté le 14 janvier 2018).

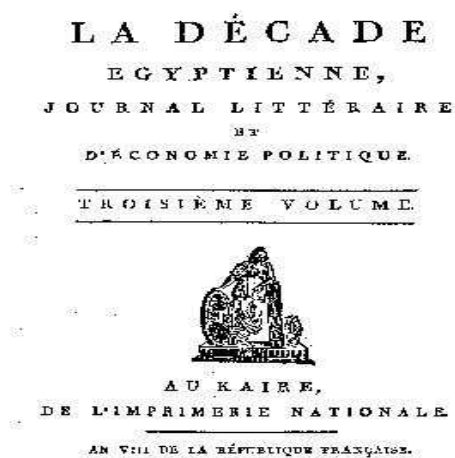


Figure 4 : Couverture du troisième et dernier volume de *La Décade égyptienne* publié à l’Imprimerie nationale du Caire, en l’an VIII, qui commença le 23 septembre 1799.³⁸

Le 22 août 1798, c’est-à-dire deux mois après le débarquement de Bonaparte à Alexandrie, et sur le modèle de l’Institut de France, Bonaparte allait fonder l’Institut d’Egypte. Et ce sont ces membres, appartenant à toutes les disciplines, qui allaient, par la suite, élaborer les règlements de la société. Luthi, comme nombreux autres historiens français, insiste sur le fait que l’Institut d’Egypte avait comme fonction principale, parallèlement au fait d’élaborer des recherches et des études, de faire progresser « les Lumières » en Egypte. Ainsi, pour répondre à ces fonctions, une bibliothèque était fondée, des laboratoires de physique et de chimie installée et une centaine de mémoires et de rapports étaient présentés. Or, la question qui s’impose forcément : si c’est vrai pourquoi tout ce qui avaient rapport aux sciences était uniquement publié en français ?

Commémorer le bicentenaire de l’Expédition n’a pas fait l’unanimité auprès des Egyptiens. Et, l’idée que celle-ci ait fait progresser « Les Lumières » en Egypte est contestée. Pourtant, quand l’Institut a pris feu le 18 décembre 2011, à cause des cocktails Molotov, les Egyptiens n’ont pas hésité d’afficher leur colère : « Une perte pour la Science » pour les uns, « un énorme désastre d’une partie de l’Histoire de l’Egypte » pour les autres.

³⁸ *Ibid.*



Figure 5 : Plaquette de l'Institut d'Égypte portant la date de fondation par Bonaparte.³⁹



Figure 6 : L'Institut d'Égypte démoli après son incendie, le 18 décembre 2011⁴⁰

L'Expédition d'Égypte impose une réflexion sur la question linguistique : quel pourrait être l'impact de cette Expédition sur la/les langue(s) d'Égypte ? Aucune étude ne montre que l'Expédition a influencé la langue d'Égypte. Des influences ont été soulignées ultérieurement, à partir du règne de Mohamed Ali, suite à l'octroi de bourses pour étudier en France, et à l'augmentation du nombre d'étrangers, notamment des francophones, en Égypte.

³⁹ Photo par A. Ramière de Fortanier <http://sabix.revues.org/1093>

⁴⁰ http://www.lexpress.fr/culture/livre/l-institut-d-egypte-et-ses-ineestimables-archives-detruits-par-les-flammes_1063081.html

Mais, dans l’Égypte ottomane, c’est-à-dire suite à sa prise par le sultan ottoman Sélim I^{er} en 1517 jusqu’au début du règne de Mohamed Ali en 1806, les documents publics étaient écrits en trois langues : arabe, turc et persan. Ces langues devaient être maîtrisées par les grands fonctionnaires de l’État. Par ailleurs, les documents émanant des tribunaux religieux étaient écrits en arabe littéral, selon l’étude de Nicolas Michel⁴¹.

L’Expédition constitue un vrai tournant dans les rapports franco-égyptiens, et nous ne pouvons pas nier son influence quant à l’implantation de la langue française en Égypte. Ceci à travers un enchaînement continu des journaux et de revues d’expression française qui n’ont pas cessé d’être publiés depuis l’Expédition. Cette presse francophone était bien entendu destinée, au début, aux communautés étrangères résidant en Égypte. Puis le lectorat s’est modifié avec le changement de la situation socio-politique. Bref, avec la fin de l’Expédition, un nouveau chapitre va s’écrire au niveau des rapports entre les deux pays.

1.3. Dynamiques internes et externes de la politique de l’Égypte moderne

La scène politique égyptienne n’a jamais été isolée de la scène politique internationale. Comme nous l’avons déjà signalé, l’instabilité interne du pays causée par les rivalités entre les Beys et les Mamelouks d’une part et la faiblesse du représentant de la Porte Sublime d’autre part, a facilité l’Expédition en Égypte par Bonaparte.

Nous allons mettre en lumière, d’une part, les dynamiques internes de l’Égypte, à savoir les transitions historiques, politiques et par conséquent sociales et culturelles, et d’autre part, les dynamiques externes au pays, mais non étrangères aux transformations.

Nous essayerons de repérer les moments pertinents de la politique égyptienne vis-à-vis de l’Occident notamment la France. Il s’agit d’une première approche pour brosser l’arrière-plan de l’Égypte d’aujourd’hui. Nous avons abordé les dynamiques internes et externes de quatre hommes qui ont pris le pouvoir dans l’Égypte moderne.

⁴¹ MICHEL, N. (08 juillet 2008). Langues et écritures des papiers publics dans l’Égypte ottomane, *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Première série, Les langues en Égypte. URL : <http://ema.revues.org/1934> ; DOI : 10.4000/ema.1934 (consulté le 26 avril 2017).

1.3.1. Rapports de force entre les pouvoirs existants et politique interne de l’Egypte moderne

Aborder les dynamiques internes de l’Egypte moderne implique essentiellement de mettre en lumière les rapports de force existants ainsi que la politique interne de l’Etat. Ceci, en abordant les règnes commençant par Mohammed Ali et arrivant au roi Farouk, en passant par Ismaïl et ses prédécesseurs.

1.3.1.1. Mohammed Ali (1805-1848)

Selon les historiens du XIXème siècle, l’Egypte moderne commence avec le règne de Mohammed⁴² Ali. Pour Kenneth.M.Cuno⁴³

« L'idée que l'histoire moderne de l'Egypte a commencé par un "éveilant" initié par les politiques de Mohammed Ali pacha n'a pas été largement acceptée avant cela. Par ailleurs, il y avait des récits multiples et rivalisant dans l'histoire égyptienne du dix-neuvième siècle. Chacun a été lié à une vision particulière du présent du pays, et d'une perspective de son avenir. L'Histoire, après tout, est écrite par des contemporains regardant en arrière, qui en retraçant des récits à propos du passé, donnent à ce dernier un sens au présent. » ⁴⁴ (Traduction de l’auteure)

Ainsi, Mohammed Ali n’a été surnommé « le fondateur de l’Egypte moderne » qu’un demi- siècle après sa mort ; lorsque son arrière-petit-fils le khédivé Abbas II a fêté en 1905 le centenaire de sa nomination vice-roi d’Egypte.

A-Les rapports de force

⁴² A noter que le vocable Mohammed Ali et non Méhémet Ali est utilisé ici car les noms des princes ainsi que ce de leurs proches ont été arabisés et donc ont abandonné la forme ottomane sous le règne du roi Fouad Ier au XXème siècle qui décidera d’arabiser la dynastie.

⁴³ Professeur d’Histoire et directeur de programme d’études sur le Sud Asie et le Moyen Orient à l’Université d’Illinois, Urbana-Champaign et auteur du *The Pasha’s Peasants : Land, Society and Economy in Lower Egypt, 1740-1858* (Cambridge, 1992).

⁴⁴ « *The idea that the modern history of Egypt began with an "awakening" initiated by the policies of Muhammad Ali Pasha was not widely accepted before then. Instead, there were multiple and competing narratives of nineteenth century Egyptian history. Each was connected with a particular view of the country's present and a vision of its future. History, after all, is written by contemporaries looking backward, who in fashioning narratives about the past give it meaning in terms of the present.* »

CUNO, K.M. (2005). Constructing Muhammad Ali. *Al Ahram Weekly*. N° 768, du 10 au 16 novembre.

<http://weekly.ahram.org.eg/2005/768/sc1.htm>

(Consulté le 29 avril 2014).

Pour appréhender la situation du pays sous le règne de Mohammed Ali et son rapport vis-à-vis des pouvoirs existant, il est important de montrer comment Ali a pu accéder au pouvoir en Egypte.

Lorsque les Français se retirent de l’Egypte, deux pouvoirs concurrents cherchaient à s’emparer du pouvoir : les Mamelouks et l’Empire ottoman qui dominait à l’époque la province égyptienne. S’ajoutent à ces deux forces, les Britanniques qui cherchaient à tout prix à empêcher le retour des Français en Egypte, et optaient plus pour la gouvernance des Mamelouks, qu’ils considéraient plus manœuvrables qu’un pacha nommé par la Sublime Porte.

Mohammed Ali, qui était un soldat distingué à l’armée ottomane, est envoyé en Egypte en tant que commandant des troupes albanaises, et décide de s’allier aux Ulémas (cheikhs ayant un savoir législatif et une certaine influence sur le peuple) pour faire face aux Mamelouks qui essayent de s’infiltrer partout dans le pays et corrompre le pouvoir. D’un autre côté, Mohammed Ali manœuvre ses troupes qui n’ont pas été payées par le pacha pour s’élever contre le pacha, délégué de la Porte Sublime. Celui-ci, se sentant menacé, prend la fuite. Ainsi, soutenu par les Ulémas, et par conséquent par le peuple, Mohammed Ali a été nommé par la Porte Sublime, gouverneur d’Egypte, le 18 juin 1805.

Une fois au pouvoir, Mohammed Ali se met à consolider sa position, d’une part et dresser un plan de modernisation du pays, d’une autre part. Ceci exige donc par la suite, en premier lieu, de mettre fin à ses opposants : les Mamelouks, et les Ottomans.

Le 1^{er} mars 1811, Mohammed Ali réunit, par ruse, plus de quatre cents Mamelouks à la citadelle, et les fait massacrer en ordonnant de poursuivre les survivants jusqu’à la Haute-Egypte.

Les relations entre Mohammed Ali et la Porte Sublime apparaissent conflictuelles. Et comme Ali est désireux de procurer l’indépendance et pour l’Egypte et pour lui-même, il a dû faire la guerre deux fois contre la Porte Sublime : en 1831, l’armée égyptienne bat l’armée ottomane. Et pour mettre fin à la guerre, Français et Britanniques interviennent de façon diplomatique, pour donner à Mohammed Ali le contrôle de la Syrie et de la Palestine, en plus de l’Egypte. Depuis, l’Empire de Mohammed Ali connaît un grand essor.

En 1839, le Sultan ottoman déclare une autrefois la guerre contre Mohammed Ali, mais connaît une défaite décisive. Les puissances européennes interviennent pour mettre fin aux conflits : la convention de Londres est signée en 1840 pour donner le pachalik à Mohammed Ali. C’est une indépendance qui fait que le règne de Mohammed Ali est héréditaire.

B -Politique interne

« Je me suis emparé de tout, mais c'était afin de rendre tout productif ; qui pouvait le faire si ce n'est moi. »⁴⁵ Cette phrase dite par Mohammed Ali au baron Boislecomte dit beaucoup de choses sur la politique interne de Mohammed Ali.

Mohammed Ali entreprend une série de réformes dans plusieurs secteurs dont : l'agriculture notamment la culture du coton, l'industrie et le commerce.

*« En effet, c'est la suppression des multiples intermédiaires entre le producteur direct et l'Etat ainsi que l'étatisation des réseaux privés de commercialisation, qui devaient permettre d'accroître et de drainer l'essentiel du surplus économique dans les caisses publiques, ouvrant la voie à une accumulation rapide dans les secteurs modernes de l'économie. »*⁴⁶

Ces réformes entreprises par Mohammed Ali se font selon une politique de monopole. L'Égypte devient un pays indépendant, pas d'intermédiaires entre l'Etat et les différents secteurs, donc tous les revenus de différents secteurs sont versés automatiquement à l'Etat.

L'Égypte, pays fertile et plein de ressources, avec un budget en croissance, devient une destination prisée des Occidentaux. Ceci explique bien, à titre d'exemple, l'augmentation de nombres des spécialistes étrangers en Égypte qui passent de 1200 en 1821 à 5000 en 1835, « dont une majorité des Français exilés par la Restauration »⁴⁷. Ces derniers joueront un rôle important dans l'encadrement des Égyptiens. Un rôle qui sera qualifié par La France d'« œuvre civilisatrice »⁴⁸. Ces spécialistes étrangers trouvent vite leurs places dans les écoles techniques fondées par Mohammed Ali à partir de 1835. Elles renfermaient de 6300 à 8600⁴⁹ étudiants et dispensaient des spécialisations en agronomie, polytechnique, navigation, médecine, etc.

Ce rêve de modernisation entrepris par Mohammed Ali a été continué par son petit-fils Ismaïl pacha.

En outre, Mohamed Ali a procédé à une arabisation des ministres : l'arabe est devenu langue administrative du pays, signe de rupture avec l'Empire ottoman.

1.3.1.2. Ismaïl Pacha et ses prédécesseurs

Deuxième fils d'Ibrahim pacha, il est le petit-fils de Mohammed Ali.

⁴⁵ BATOU, J. (Généré le 28/7/2017). L'Égypte de Muhammad-'Ali. Pouvoir politique et développement économique, 1805-1848. In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 46^e année, N. 2, 1991. P.401. doi : 10.3406/ahess.1991.2789555 http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1991_num_46_2_278955 (Consulté le 17 janvier 2018).

⁴⁶ *Ibid.*, p.407.

⁴⁷ *Ibid.*, p.413.

⁴⁸ *Ibid.*, p.414.

⁴⁹ *Ibid.*

A-Rapports de force

Ismail n'a pas hésité à affirmer son pouvoir. Pour ce, il a réussi à prendre contact avec l'Empire ottoman pour se débarrasser de la Convention de 1840 : le firman (le décret) de 1866 est donc sorti en stipulant le changement du système héréditaire du titre de pacha d'Égypte de manière à ce que l'accès au pouvoir soit destiné aux descendants directs d'Ismail c'est-à-dire à ses fils les plus âgés et non pas aux hommes de la dynastie de Mohammed Ali.

Malgré ces projets de modernisation, le peuple se trouvait dans un état lamentable. Car, le khédivé ambitieux n'a pas cessé de s'endetter pour réaliser son rêve d'une Égypte à l'européenne. Les prix se sont élevés, et des taxes étaient imposées. De grandes personnalités ont alerté le khédivé du danger du mécontentement du peuple, dont Gamal eddine Alafghani, qui fait partie des Ulémas, et Ismail Seddik, le ministre des finances. Or, le premier fut exilé, et le deuxième tué⁵⁰.

Toutefois, une prise de conscience de l'élite nationale commence à naître et fait que le peuple s'impose comme une nouvelle puissance d'opposition. Une société secrète se forme en 1876, sous le jeune officier autochtone Orabi. En 1879, la société, renfermant des officiers, des écrivains, des médecins,...se transforme en le Parti National (Al Hizb Al watani), et s'élève contre toute intervention étrangère dans les affaires du pays. Incapable de prendre position forte, Ismail a été obligé d'abdiquer en 1879 pour laisser le trône à son fils aîné Tewfiq.

Pourtant, l'opposition s'amplifie, et sous la pression militaire, Orabi est nommé sous-secrétaire de l'Etat à la guerre, puis ministre de la guerre. Déporté à Ceylan, la révolution va se calmer pour devenir verbale sous les plumes des journalistes, des intellectuels et les Ulémas.

Abbas Helmi II détient le trône suite à la mort de son père en 1892, en l'absence réelle du pouvoir égyptien. Helmi II a souligné même dans ses *Mémoires*. « Je dus constater que le représentant de la Grande-Bretagne, sous le titre apparemment modeste et effacé d'Agent et Consul Général, s'appropriait, avec le minimum de formes de politesse, certains pouvoirs du Souverain et du Gouvernement. »⁵¹

⁵⁰ AL MOUIGI, M-A Ġarimata qatl biḥayat al-Ḥydywi Isma'īl in *dotmsr* <http://www.dotmsr.com/details/736633/جر-يمتأقتل-بحياة-الخدوي-ي-هل-أنهى-إسماعيل-حياة-شقيقه-من-أجل-العرش> (Consulté le 18 janvier 2018).

⁵¹ HILMI II, A. *Mémoires d'un souverain, par Abbas Hilmi II, Khédivé d'Égypte (1892-1914)*. Nouvelle édition [en ligne]. Le Caire : CEDEJ - Égypte/Soudan, 1996, disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/cedej/606>, ISBN : 9782905838711. DOI : 10.4000/books.cedej.606. (Consulté le 18 janvier 2018).

En 1907, un nouveau Parti national voit le jour sous la direction de Mustafa Kamil. En parallèle, un autre parti est né sous le nom de parti de la nation (Hizb al omma), avec le théoricien Ahmad Lotfi Al Sayed. Ce dernier était nationaliste, mais qui accepte de coopérer avec les Anglais, contre les Ottomans.

La vie intellectuelle s'anime, surtout avec l'afflux des étrangers tels les Syro-libanais, les Arméniens qui fuient la domination ottomane pour s'installer en Egypte, ou bien encore les Grecs, les Italiens, les Maltais. Cependant, toutes les revendications liées à l'indépendance du pays ont été interrompues par le déclenchement de la première guerre mondiale. En 1914, l'Egypte est sous protectorat, et le règne d'Abbas Helmi II prend fin avec son exil à Genève en 1914.

Hussein Kamel prend le pouvoir pour deux ans et demi environ. Une période au cours de laquelle les puissances se divisent entre l'Angleterre et l'Empire ottoman. Et pour mettre fin à cette dernière, l'Egypte est déclarée sultanat, ce qui lui donne de l'indépendance vis-à-vis de l'Empire ottoman. A la mort du sultan Hussein Kamel, son frère Ahmad Fouad détient le pouvoir en 1917.

B-Politique interne

La politique interne d'Ismail pacha consistait en un développement rapide dans divers domaines. A titre d'exemple, la superficie des terrains plantés de coton et de cannes à sucre a augmenté. Le budget consacré à l'enseignement a augmenté et la première école Al Saneyya destinée aux filles a été fondée. En outre, le nombre des écoles a augmenté, notamment les écoles européennes des missionnaires. Les missions vers l'Occident étaient beaucoup plus nombreuses que sous l'ère de Mohammed Ali. La presse a connu un essor avec la sortie de plusieurs journaux dont *Al Ahram*. L'armée égyptienne passe de 18000 à 30 000 soldats. En effet, les projets de développement conçus par Ismaïl ont dépassé les frontières de la ville du Caire pour atteindre l'Alexandrie, Suez et l'Ismaïlia qui porte son nom.

Sous le khédivé Tewfiq, la politique interne du pays a été planifiée de manière à être bénéfique aux Anglais. Ces derniers contrôlaient toutes les ressources du pays, et usaient l'armée égyptienne dans ses guerres. Cette politique a été imposée au pays sous les règnes de Abbas Hilmi, Hussein Kamel et Fouad I.

1.3.1.3. Deux rois d'Egypte et deux guerres mondiales

A-Rapports de force

En 1918, Al Wafd est formé un nouveau mouvement nationaliste autour de Saad Zaghloul. Les émeutes ont éclaté suite à l'exil de Saad Zaghloul à Malte après avoir négocié les conditions d'indépendance de l'Egypte lors du Traité de Versailles qui met fin à l'Empire ottoman. Le 21 février 1922, la pression populaire a réussi à mettre fin au protectorat

britannique. En 1923, le peuple a fait pression pour avoir sa propre constitution. Ainsi, Fouad I qui vient d'avoir le titre de roi accepte. Un parlement est formé avec deux chambres : la chambre des députés et le Sénat ayant toutes les deux un pouvoir législatif. Quant au pouvoir exécutif, il est exclusivement accordé au roi. Ainsi trois forces se sont mises en place dorénavant : le roi « despote », les anglais coloniaux et le parti Al Wafd, qui représente les intérêts de la nouvelle bourgeoisie nationaliste en croissance⁵².

Sous le roi Farouq, qui a succédé à son père en 1937, la conscience égyptienne atteint son apogée. Avec un peuple bien instruit, jouissant d'un mouvement culturel en plein épanouissement, il devient normal que celui-là cherche à imposer sa puissance face au régime.

L'opinion publique n'accepte pas la présence militaire britannique qui comptait quatre-vingt mille hommes, même avec leur retrait depuis 1947 dans la région du canal. Des contestations estudiantine et ouvrière devenaient fréquentes, des attentats et des actes de violences se multipliaient, ...

« En octobre 1951, il [le cabinet wafdiste] abroge unilatéralement le traité anglo-égyptien de 1936 qui assurait un statut légal à la présence militaire britannique. Il favorise les opérations de commandos contre la base britannique du canal de Suez, ordonnant à la police égyptienne d'aider les résistants ou de "fermer les yeux". Une opération brutale de l'armée britannique contre un centre de police à Ismaïlia tourne au massacre de jeunes policiers égyptiens. Le lendemain, le 26 janvier 1952, le centre-ville du Caire, où sont concentrés les intérêts européens, est incendié par la foule, emmenée par des acteurs qui ne seront pas identifiés (...) »⁵³

Suite à la succession de quatre gouvernements, le régime est en chute, le 23 juillet 1952, suite à un coup d'Etat militaire conduite par trois cent officiers qui nomment le général Naguib président de la république.

B-Politique interne

La politique interne du pays sous le règne de Fouad Ier n'était pas stable : le pays a été déchiré entre le roi, en accord tacite avec les Anglais, et le parti Wafd.

D'ailleurs, il est à souligner que le déclenchement de la première guerre mondiale a contribué à une hausse considérable des prix du coton.

⁵² TOMICHE, N. (1977). Les origines politiques de l'Égypte moderne. In *L'Égypte d'aujourd'hui*, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman. PP.85-105
<http://books.openedition.org/iremam/792>

⁵³ ACLIMANDOS, T. (2011). De Nasser à Moubarak, une brève histoire politique. *L'Égypte au présent, inventaire d'une société avant révolution*. pp.290, 291. (Sous la direction de Vincent Battesti et François Ireton). Paris : éd.Sindbad, Actes Sud.

« Une épargne se constitue dans les dépôts des banques. Afin de ne pas laisser aux financiers étrangers les bénéfices du placement de fortunes considérables, un groupe d'Égyptiens crée en 1920, la banque Misr. Ils forment le noyau autour duquel se constitue une véritable bourgeoisie fondée sur la petite industrie et englobant les fournisseurs du commerce intérieur et les exportateurs du coton. »⁵⁴

Ainsi plusieurs projets ont été fondés portant l'étiquette *Misr* dont imprimerie (1922), égrenage du coton (1924)...

En 1936, le roi Fouad Ier meurt. Le 29 juillet 1937, Farouk est couronné roi. Ce dernier contrairement à son père, parle couramment l'arabe et l'égyptien dialectal.

« Farûq cherche à construire une légitimité islamique moderne pour son trône, joue la carte nationaliste en faisant, les premières années de son règne, de la surenchère patriotique, exploite les insuffisances du traité de 1936 signé par le Wafd, donne à la politique étrangère égyptienne une nette inflexion, permettant de prendre en considération les dimensions arabe et islamique du pays, et tente-avec un grand succès au début-de constituer des clientèles parmi (entre autres) les membres jeunes des « nouvelles classes moyennes ».⁵⁵

La prise en considération des dimensions arabe et islamique s'est imposée dans la société égyptienne vers la fin des années 1930. Ceci était souligné par la tendance remarquable des parents à inscrire leurs enfants, surtout les garçons, dans des écoles égyptiennes. *« Le choix d'une scolarisation dans un établissement égyptien a pu jouer, en quelque sorte, pour le garçon ancien sujet local, un rôle de validation de l'option de nationalité prise au cours des années 30. »⁵⁶*

D'ailleurs, le jeune roi a hérité de son père la haine contre le parti Wafd. Ce dernier est en tête du gouvernement avec Nahhas pacha a manqué à toutes ses promesses et la situation du pays s'aggrave encore : interdiction des manifestations, pas d'amélioration des conditions des travailleurs,...Le roi destitue Nahhas.

Au Caire, la seconde guerre mondiale a donné de nouvelles dimensions au mouvement culturel : en 1939, l'association Art et Liberté voit le jour avec George Henein et Marie Cavadia. *« C'était la première fois en Egypte qu'une association faisait référence à la politique. »⁵⁷* Maîtres du surréaliste, George Henein et ses amis organisent des

⁵⁴ TOMICHE, N. *Op.cit.*

⁵⁵ ACLIMANDOS, T. (2003). Regard rétrospectif sur la Révolution égyptienne. *L'Egypte dans le siècle 1901-2000, Egypte / Monde arabe*, n°4-5. P.13.Bruxelles : éditions complexe.

⁵⁶ ABECASSIS, F. (1995). Ecole étrangère, école intercommunautaire, enjeux de formation d'une élite nationale, Egypte, 1920-1960. In *Entre réforme sociale et mouvement national, identité et modernisation en Egypte (18882-1962)*, sous la direction d'Alain Roussillon. P.226. Le Caire : CEDEJ.

⁵⁷ LUTHI, J- J. *Op.cit.*, p.15

manifestations culturelles et des expositions d'art en vue de faire connaître au public égyptien les maîtres français de la culture contemporaine. Un certain état d'esprit règne surtout avec la montée d'une bourgeoisie qui cherche à être moderne. Celle-ci cherche à s'ouvrir sur la culture occidentale et abandonner leur culture traditionnelle.

« Les rapports entre riches et pauvres sont caractérisés par un insupportable mépris des premiers pour les seconds : c'est que le développement économique a aggravé le clivage des classes. Les propriétaires terriens absentéistes n'ont plus les relations de naguère avec leurs paysans ; ils deviennent étrangers dans leurs villages ou sur leurs terres, pour pouvoir jouir de leurs revenus « à la ville »⁵⁸

Malgré ce fossé entre les classes sociales, elles se sont réunies pour s'élever non pas contre le pouvoir mais contre la présence des troupes anglaises, suite à la seconde guerre mondiale, en Egypte. Or, l'imposition des Anglais d'un gouvernement wafdiste par force, a fait perdre à ce parti son prestige aux yeux des Egyptiens. Ce qui a donné naissance à de nouveaux partis politiques, tels le jeune Egypte, et les frères musulmans.

1.3.2. Liaisons et fractures entre l'Égypte moderne et les deux puissances de l'époque : la France et l'Angleterre

1.3.2.1. Mohammed Ali

Le retour remarquable de Mohammed Ali vers le modèle occidental fait penser de manière directe, à une « occidentalisation » plutôt qu'une « modernisation ». Pour faire la distinction entre ces deux termes, il faut associer l'emploi de l'un ou l'autre aux mesures pratiques prises par la politique de Mohammed Ali. Mais avant tout, il fallait mettre au foyer de vision le regard porté par Ali lui-même sur l'Europe, et notamment sur la France.

A-Rapports avec la France

En 1805, Mohammed Ali prend le pouvoir et obtient le pachalik d'Égypte grâce au soutien de la France, pour fonder une dynastie héréditaire qui règnera jusqu'en 1952. Il était donc évident qu'un lien d'amitié se tissait entre Mohammed Ali et la France : *« En mai 1832, il déclare : C'est à la France que je dois ce que je suis et c'est à elle que je veux devoir ce que je serai. Et en mai 1841, il ajoute : Je n'ai d'ami sincère que la France. »⁵⁹* Ces déclarations

⁵⁸ TOMICHE, N. *Op.cit.*

⁵⁹ Gaultier –KURKHAN, C. *Op.cit.*, p.5.

justifient suffisamment l'épanouissement d'une société francophone en Egypte du XIXème siècle.

Mohammed Ali, connu pour son amour de raconter des épisodes de sa vie, se plaît à « mettre en évidence deux coïncidences symboliques. Il est né la même année que Napoléon et dans le pays d'Alexandre le grand. »⁶⁰

Ce rapprochement à Napoléon, bien qu'ils ne se soient jamais rencontrés, fut un sujet traité par des historiens du XIXème siècle. Certains auraient même répété que Mohammed Ali fut l'élève de Bonaparte. Or « *Laurens, dans son Royaume impossible, a révélé que ce n'était qu'une légende inventée par Muhammad Ali lui-même pour mieux amadouer ses visiteurs français.* »⁶¹ Bref, si certains se plaisent à qualifier Mohammed Ali par le Napoléon de l'Orient, c'est surtout une manière de souligner les points communs qui les lient. A titre d'exemple : les deux ont mis fin à des systèmes politiques qui ont duré pendant des siècles pour imposer les leurs, et ils avaient un plan d'expansion territoriale, etc.

En outre, la chute du premier Empire en France et l'afflux d'un grand nombre de français, des soldats et des civils, et leur intégration dans la société avait favorisé l'interaction et le rapprochement entre les deux peuples : français et égyptien. Mohammed Ali, quant à lui, n'a pas hésité de s'en servir pour accomplir son projet d'*Al Nahda* (la renaissance).

*« Méhémet Ali est affable, il reçoit avec une distinction inaccoutumée chez les princes d'Orient tous les voyageurs qui lui sont présentés ; il interroge, il discute et se montre surtout avide de connaître ce qui donne à l'Europe, la prépondérance qu'elle a obtenue dans le monde. Il n'en fallait pas davantage pour séduire, amener à lui les visiteurs de la nouvelle Egypte. Savants, hommes de lettres, médecins, artistes, instructeurs, il fallait de toutes les spécialités... »*⁶²

Les domaines de spécialité dans lesquels Mohammed Ali a eu recours aux Français étant nombreux, nous avons choisi de mettre en lumière quelques figures françaises qui se sont distinguées dans leurs domaines de spécialité. Ces dernières ont soutenu Ali dans sa stratégie adoptée pour élaborer la *Nahda*.

Réformer l'armée sur le modèle français était un désir pour les gouverneurs ottomans depuis le départ de l'Expédition d'Egypte. Hersev pacha, à titre d'exemple, a formé une troupe d'esclaves noirs dont l'uniforme ressemble à celle des Français. « *Le commandement de ce corps fut confié à un officier, qui enseigna à ces nouvelles recrues les exercices et les manœuvres d'après le système français. Les commandements étaient faits en français.* »⁶³

⁶⁰ *Ibid.*, p.27.

⁶¹ ENAN, L. (1999). Si tu le sais, alors c'est une catastrophe....La commémoration : pourquoi, pour qui ? . In *Egypte/Monde arabe*, deuxième série, n°11. P.13-24 in <http://ema.revues.org/>, mis en ligne le 8 juillet 2008, (Consulté le 28 octobre 2014).

⁶² HAMONT, N.P. *L'Egypte sous Méhémet Ali*, t.I, p. 15, in Gaultier-Kurhan, Caroline, *op.cit.* p.56.

⁶³ DJABARTI, *Chroniques*, (traduction), Le Caire, 1892, t. VII, p.112 in *Ibid.*

Cette réforme de l'armée a été confiée au colonel Sève (1788-1860). Ce dernier était un officier éminent dans les armées de Napoléon, et a connu de la gloire pendant la campagne de Russie, puis à Waterloo. *« Il a quitté la France pendant la Restauration pour aller offrir ses services au shah de Perse mais il est embauché par Méhémet Ali à l'occasion de son passage au Caire. Le pacha lui donne la mission d'entraîner la nouvelle armée égyptienne. »*⁶⁴

La réforme du système sanitaire a tant préoccupé le pacha. Ce dernier a envoyé Tourneau, un ancien officier français, devenu commerçant proche du pacha, à Marseille pour recruter des médecins. En 1825, Clot arrive en Egypte avec vingt autres médecins. Or il a prouvé sa compétence en tant que docteur quand il a fait guérir Mohammed Ali d'une gastro-entérite. Ainsi, Mohammed Ali lui a confié la réforme du système sanitaire y compris la fondation des hôpitaux régimentaires, des pharmacies, l'établissement de l'école de médecine, de Pharmacie (1829), sans compter aussi ses efforts déployés pour lutter contre des épidémies comme le choléra (en 1831) et la peste (en 1835). Ce qui fait que Mohammed Ali lui a octroyé le titre de bey. Toutefois, les accomplissements de Clot bey furent critiqués.

*« Il semble bien que le problème de la langue est à l'origine des résultats controversés de l'école d'Abouzabel car les professeurs enseignent en français et les cours sont traduits de manière plus ou moins exacte. Pour remédier à cela, Clot-bey demande à Rifaa at Tahtawi de traduire des livres médicaux de français en arabe et d'établir un dictionnaire français arabe des termes médicaux. »*⁶⁵

Dans le cadre de ses projets de réforme, et son désir de prouver sa puissance, Mohammed Ali n'abandonne pas la marine. L'arrivée de l'ingénieur de constructions navales Lefébure de Cerisy coïncide avec la perte de la première flotte de Mohammed Ali à Navarin le 20 octobre 1827. Le 26 octobre 1828, Mohammed Ali passe un contrat d'engagement à Cerisy où il explique sa mission :

*« Je veux que vous me peupliez ce port de vaisseaux. Construisez-moi un arsenal qui rivalise avec vos beaux arsenaux de France, d'Italie et d'Angleterre. L'argent ne manquera pas, les hommes non plus et je vous donne un pouvoir absolu et illimité d'agir et de commander : vous ne rendrez compte qu'à moi seul. »*⁶⁶

Et comme la France s'impose comme un modèle de société supérieure sur le plan politique, militaire, sanitaire, etc., il y avait recours également pour l'enseignement. Les

⁶⁴ GAULTIER-KURKHAN, C. *Op.cit.*, p. 57.

⁶⁵ *Ibid.*, p.74.

⁶⁶ Cerisy bey in *Bulletin de l'Institut d'Egypte*, t.VII, p. 80. In GAULTIER-KURKHAN, C. *Op.cit.* , p. 75.

princes, les fils et les petits fils de Mohammed Ali viennent étudier en France, et étaient en contact avec les enfants de Louis Philippe.

En effet, l'idée d'envoyer de jeunes Egyptiens à Paris pour étudier était un des principaux axes de la *Nahda* sous le régime de Mohammed Ali. L'idée remonte aux années 1812 lorsque Edme-François Jomard, surnommé l'Egyptien⁶⁷, soumet l'idée à Mohammed Ali. Aucune réaction n'a été prise. Par ailleurs, le projet surgit de nouveau en 1826 quand Boghos bey (ministre des affaires étrangères, du commerce et secrétaire de Mohammed Ali) fait une enquête pour savoir quel pays pourrait accueillir les étudiants égyptiens le mieux. Mohammed Ali a choisi la France, malgré les conseils de son entourage qui penchaient pour l'Italie. Ceci peut-être sous l'influence du Consul de France, à l'époque, Drovetti qui lui avait souligné que :

« A paris, la vue d'un Musulman n'y excite pas la même répugnance que dans les villes d'Italie, où les préjugés religieux sont plus actifs et dominants et où les circonstances de la guerre que fait maintenant S.A contre les Grecs pourraient encore développer des sentiments plus positifs d'aversion et amener des rencontres désagréables. »⁶⁸

Quelques mois après l'approbation du pacha, la première mission embarque pour arriver à Marseille, le 15 mai 1826 emmenant une quarantaine d'étudiants : des Turcs, des Circassiens, des Ottomans nés au Caire sans compter encore les Egyptiens.

« Les uns apprenaient l'administration militaire ou l'administration civile ; les autres le génie, l'artillerie, la chimie et la médecine. Ceux-ci, qu'on destinait à la navigation, étudiant la géométrie, la trigonométrie, en attendant leur admission à une école de marine ; ceux-là apprenaient la géométrie, la statistique et la physique pour étudier ensuite la mécanique et l'hydraulique. A d'autres, on apprenait le dessin et la typographie ; quelques-uns se livraient à l'étude de l'agriculture ou à celle des mines et de l'histoire naturelle : tous apprenaient le Français, les mathématiques, l'histoire et la géographie. »⁶⁹

Dans un article publié dans *Al Ahram Weekly*⁷⁰ à l'occasion du bicentenaire de l'accès de Mohammed Ali au pouvoir, Abdel Moneim El Gemeiy⁷¹ retrace le développement du système éducatif moderne en Egypte sous Mohamed Ali :

⁶⁷ Ingénieur géographe qui a accompagné l'expédition d'Egypte, qui a participé à la rédaction de la Grande Description de l'Egypte en 1830, et en 1859, il est nommé Président d'honneur de l'Institut d'Egypte.

⁶⁸ LOUCA, A, Voyageurs et écrivains égyptiens en France au XIXème siècle, Paris, 1970, p.37 in GAULTIER-KURKHAN, C. *Op.cit*, p.125.

⁶⁹ Merruau, P. *L'Egypte contemporaine*, Paris, 1858, p.88 et 89 in *Ibid.*, p.126.

⁷⁰ Un hebdomadaire égyptien d'expression anglaise.

⁷¹ Professeur d'Histoire moderne à l'Université de Fayoum et spécialiste en l'histoire de la politique éducative au XIXème siècle.

« Par ces trois méthodes, écoles, missions universitaires, et traduction, Mohamed Ali a cherché à transmettre la connaissance de l'Ouest à l'Égypte afin d'accomplir son but de construire un état moderne. Pourtant, il n'a pas essayé de transformer l'Égypte elle-même en un Etat de l'Ouest, mais il a plutôt préservé son héritage et ses coutumes orientaux, tout en les mélangeant avec la civilisation occidentale et la science. Ainsi, il a fait le lien entre le présent et le passé de l'Égypte, en créant une renaissance égyptienne moderne basée sur le développement des deux mondes : oriental et occidental. »⁷² (Traduction de l'auteure)

En effet, El Gemeiy distingue trois phases dans la stratégie éducative planifiée par Mohammed Ali. Durant la première (1811-1836), 67 écoles étaient construites, en étant toutes sous la supervision militaire. La deuxième phase (1836-1841) est celle de l'organisation du système éducatif surtout avec le retour des missionnaires qui ont pris part sur la scène. Les écoles ne sont plus sous la supervision militaire, mais plutôt sous la supervision d'un comité responsable des affaires éducatives nommé *Diwan al madaress*. Les deux grandes préoccupations de cette phase : former des cadres et s'intéresser à la presse écrite pour diffuser le savoir. D'ailleurs, il suffit de souligner que le nombre de journaux d'expression française qui ont vu le jour sous Mohamed Ali dépasse le nombre de 40, et couvre des domaines divers : politique, littéraire, artistique, médical, économique, etc. Quant à la troisième phase (1840-jusqu'à la fin du règne de Mohammed Ali), elle est connue pour une remise en question du système éducatif à la lumière de la stabilité politique du pays surtout suite à l'entente entre le pacha et l'Empire ottoman (1840-1841).

« En 1841, Mohammed Ali a établi une académie, pour la mission égyptienne militaire à Paris, enseignant les sciences militaires telles qu'elles étaient enseignées dans les instituts français les plus avancés. 70 étudiants furent sélectionnés au niveau de toutes les académies égyptiennes. On compte parmi ceux-ci quatre princes : deux parmi les fils de Mohammed Ali à savoir Abdel Halim et Hussein et deux fils d'Ibrahim pacha : Ismail et Ahmed. »⁷³ (Traduction de l'auteure).

⁷² EL -GEMEYI, A.M. (2005). Educating Egypt. *Al Ahram Weekly*. N°766, du 27 Octobre à 2 novembre. In <http://weekly.ahram.org.eg/2005/766/sc2.htm> (Consulté le 28 avril 2014). "Through these three methods, schools, academic missions and translation, Muhammad Ali sought to transfer knowledge from the West to Egypt to further his aim of building a modern state. Yet despite this, he did not attempt to transfer Egypt itself to the West, but rather preserved its heritage and Eastern customs, albeit mixed with Western civilisation and science. He thus connected Egypt's present to its past while creating a modern Egyptian renaissance based on development in both the Eastern and Western worlds."

⁷³ Ibid. "In 1844, Muhammad Ali established an academy for the Egyptian military mission in Paris that taught military sciences as studied in advanced French institutes. It had 70 students selected by Suleiman Pasha Al-Faransawi from the Egyptian academies and included four princes, two sons of Muhammad Ali himself: Abdel-Halim and Hussein, and two of Ibrahim Pasha's sons: Ismail (later Khedive) and Ahmed. This school was put

Mohammed Ali était conscient de l'identité égyptienne. Cette dernière repose sur une civilisation qui date depuis des milliers d'années. « Sa Renaissance » paraissait plutôt comme une revivification d'une civilisation décatie par l'atrocité de la politique.

Salah Abu Nar⁷⁴ a expliqué dans un article publié dans *Al Ahram Weekly* :

« En 1837, Mohammed Ali a dit au prince Pèckler-Muskau : vous savez que l'Égypte était une fois le pays le plus avancé parmi les pays civilisés, un modèle auquel les autres pays aspirent. Maintenant, nous constatons que l'Europe a pris sa place, mais en quelques temps, il est possible que l'Égypte regagne sa place et redevient de nouveau un centre de civilisation. »⁷⁵
(Traduction de l'auteur)

Une des figures éminentes des bourses envoyées par Mohammed Ali est Rifaa At-Tahtawi (1801-1873). Natif de Sohag en Haute-Egypte, il appartient à une famille de notables. Après avoir fait ses études à l'Université d'Al Azhar, il fut choisi pour accompagner les boursiers à Paris en tant qu'imam.

« Il étudie et traduit des ouvrages qui représentent la rationalité politique (au sens large) et philosophique de l'âge des Lumières : de Montesquieu, *De l'Esprit des Lois* et les *Considérations sur les Causes de la grandeur des Romains et leur décadence* : de Rousseau, *le Contrat social*, les *Aventures de Télémaque*. »⁷⁶

Ce savant éminent, curieux de tout, n'a pas hésité de côtoyer des orientalistes, ou d'essayer de comprendre la civilisation européenne, ou d'accéder à l'humanisme. D'ailleurs, si son savoir et ses méditations lui ont permis de se débarrasser de certains préjugés jusqu'à admettre que : « *La supériorité de la langue arabe, apanage de l'islam, élue comme parole coranique de Dieu, s'avère une illusion.* »⁷⁷ il semble, pourtant, que son éblouissement par la civilisation française ne lui a pas permis de se passer de certains autres préjugés qui

under the authority of the French minister of the military. Its principal and instructors included French military men. Its students were closely monitored and dedicated themselves to their academic studies. They were never far from the constant advice and warnings of Muhammad Ali; even their daily schedules were sent for his approval.

⁷⁴ Auteur de plusieurs ouvrages sur l'idéologie arabe contemporaine.

⁷⁵ ABU NAR, S. Muhammad Ali's ideological project. In *Al Ahram Weekly*, N°754, du 4 au 10 août 2005, in <http://weekly.ahram.org.eg/2005/754/special.htm>, (Consulté le 29 avril 2014). « In 1837 he [Mohammed Ali] told Prince Pèckler-Muskau: "You know that Egypt was once the most advanced of civilised countries, a model to which all other countries aspired. Now we find that Europe has taken its place, but at some time, it is possible that Egypt will regain its place and again become a center of civilisation." »

⁷⁶ Delanoue, G. (1984). Les lumières et l'ombre dans l'Égypte du XIXème siècle. Limites d'une acculturation. In *Le miroir égyptien*. Marseille, 1984, p.215 in GAULTIER-KURKHAN, C. *Op.cit*, p.129.

⁷⁷ « Médiations de Tahtawi, 1801-1873 », p.216 in *La France et l'Égypte à l'époque des vices-rois*, Le Caire, 2002, p.59 in GAULTIER-KURKHAN, C. *Op.cit*, p. 129.

les concernent : « *Au nombre des choses qui aident les Français à progresser dans les sciences, il faut compter la facilité de leur langue et tout ce qui la rend parfaite.* »⁷⁸

En 1841, on a confié à At-Tahtawi la tâche de créer l'Ecole des Traducteurs, école des langues dont la scolarité dure de cinq à six ans. « *Les programmes de cours comprennent le français, l'arabe et le turc, des mathématiques, de l'histoire et de la géographie. La même année, l'Ecole préparatoire se rapproche de l'école des langues car les élèves doivent commencer l'étude du français dès le début de leur scolarité.* »⁷⁹

At-Tahtawi s'est même mis à transmettre l'image de la France aux Egyptiens. Une raison pour laquelle il a été préoccupé d'enregistrer ses constatations et ses impressions sur la société égyptienne dans un journal :

« *Son journal de voyage : Takhlis al-ibriz fi talkhis Bariz (l'extraction de l'or pour faire connaître le résumé de Paris) est imprimé sur l'ordre de Méhémet Ali en 1834 puis traduit en turc en 1839. Le pacha ordonne de distribuer gratuitement l'ouvrage aux fonctionnaires et aux élèves des écoles. Il traduit également nombre d'ouvrages de français en arabe, notamment des ouvrages de médecine.* »⁸⁰

Même après l'abandon d'Egypte, l'idée d'avoir un établissement scientifique n'était pas abandonné. Plusieurs tentatives se sont succédé par des Français: un comité Consultatif pour les Sciences et les Arts était fondé en 1834 par le père Infantin, chef des Saint-Simoniens établi au Caire et Lambert, un ingénieur. L'*Egyptian Society* était fondé (1835-1873) par Dr.Walne, un médecin anglais auprès de Mohammed Ali, avec comme Secrétaire général Dr Abbot.

En 1842-1859, l'Association littéraire fut fondée à Alexandrie par Dr Abbot secondé par un groupe d'intellectuels égyptiens et étrangers résident en Egypte. Cette association, étant plus littéraire que scientifique, avait pour objectif de recueillir toutes les observations sur l'Egypte et les publier afin de donner des informations utiles aux voyageurs. « *Ces diverses sociétés recrutant leurs membres dans les colonies fixées en Egypte comptaient aussi bien des Britanniques, des Français, que des Allemands. La langue d'échange demeurait toutefois le français dans les causeries, les comptes rendus et les publications.* »⁸¹

En 1859, l'Association littéraire fut absorbée par l'Institut dont le siège est transféré à Alexandrie, et le nom a changé pour devenir l'Institut égyptien. En 1880, l'Institut se fixa au Caire. Et en 1918, il reprit son ancien nom : l'Institut d'Egypte ainsi que ses différents

⁷⁸ At-Tahtawi, *Relation de voyage à Paris (1826-1831)*, traduit par LOUCA, A. Paris, 1957, p. 34, in *Ibid.* p.130.

⁷⁹ GAULTIER-KURKHAN, C. *Op.cit.*, p.130.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ LUTHI, J-J. *Op.cit.*, p.10.

champs d'intérêt tels : les Mathématiques, la médecine, Histoire naturelle, agronomie, Lettres et Beaux-arts, etc. « *Il suffit de relire l'histoire de cette vénérable institution rédigée par un de ses membres G.Guémard, dans le bulletin de l'Institut d'Egypte en 1924, pour mesurer l'importance de son apport aux sciences humaines et mathématiques.* »⁸²

Situé à proximité de la place Tahrir, l'Institut qui abritait quelques 200.000 ouvrages, certains rarissimes, relatifs surtout à l'histoire et à la géographie de l'Egypte, est incendié par des cocktails Molotov le 18 décembre 2011 lors des affrontements entre des manifestants et les forces de l'ordre. Cette version est toutefois contestée. « *Cet Institut est un élément de l'histoire partagée entre la France et l'Egypte* »⁸³ ajoute l'archéologue Christian Leblanc, qui en est membre.

Mohammed Ali avait pris des dispositions pour envoyer en missions quelques 500⁸⁴ égyptiens à l'étranger, notamment en France, pour une formation technique.

B-Rapports avec l'Angleterre

Sur un autre plan, il paraît que le rapport entre Mohammed Ali et les Anglais était perturbé. Ils raillent son rapprochement à Napoléon en soulignant que des flatteurs : « *Persuade him that he is a second Napoleon.* »⁸⁵[Ils le persuadent qu'il est deuxième Napoléon.]

Il est à noter que les Anglais cherchaient à tout prix à intervenir en Egypte et allaient même jusqu'à avoir des alliés mamelouks qui servaient leurs intérêts. Le 22 mars 1807, les Anglais débarquent à Alexandrie grâce à la complicité de quelques beys mamelouks, mais Mohammed Ali a réussi à les écraser. En effet, il paraît que cette tension avec l'Angleterre était, pour Mohammed Ali, une raison de plus pour se rapprocher de la France. D'ailleurs, l'image du pacha était popularisée grâce à ses dons à la France dont l'obélisque de Louqsor, ou l'envoi des chevaux arabes dont celui que montait Ibrahim pacha à la bataille de Nézib.

En parlant de l'Angleterre, Mohammed Ali dit « Cette puissance me force à me jeter dans les bras de la France, c'est à elle maintenant de disposer de moi. »⁸⁶

Pour conclure, Mohammed Ali était toujours conscient de deux dimensions tout le long de la poursuite de son projet : la dimension religieuse et culturelle du peuple égyptien. Cette

⁸² *Ibid.*

⁸³ L'Institut d'Egypte fondé par Bonaparte est parti en fumée. 18 décembre 2011. *Libération*. <http://www.liberation.fr/monde/2011/12/18/l-institut-d-egypte-fonde-par-bonaparte-est-parti-en-fumee-782702> (Consulté le 26 mars 2014).

⁸⁴ BATOU, J. *Op.cit.* p.414.

⁸⁵ ROCHEFORT, C. RAMBLES, S. in *Egypt and Candia*, Londres, 1837, t.II, p. 113 in Gaultier-KURKHAN, C. *Op.cit.*, p.39.

⁸⁶ « Lettre de Walewski à Thiers du 24 octobre 1840 ». In *Correspondance politique*. Egypte p.p. 71-74 in *Ibid.* P.199.

prise de conscience a fait de son époque une source d'inspiration pour des générations à venir. La *Nahda* de Mohammed Ali n'était plus destinée à gommer les différences culturelles ou sociétales entre l'Égypte et l'occident. Ce n'était plus une occidentalisation selon le concept de Serge Latouche :

« L'occidentalisation, n'est, d'une certaine façon que « l'habillage » culturel de l'industrialisation, mais l'occidentalisation du Tiers Monde risque d'être une déculturation, c'est-à-dire une destruction pure et simple des structures économiques, sociales et mentales traditionnelles, pour n'être remplacée à terme que par un gros tas de ferraille destiné à la rouille. »⁸⁷

Mais, c'était plutôt une modernisation envisagée par une philosophie de progrès basée sur une société évolutive, posée comme rationnellement la seule idéale, qu'est la France.

1.3.2.2. Ismail et ses prédécesseurs

A-Rapports avec la France

Ayant fait ses études à Paris, notamment à l'école d'Etat-major, avant d'être nommé vice-roi puis khédivé de l'Égypte qui régna du 18 janvier 1863 au 8 août 1879, Ismaïl pacha s'est tourné vers le modèle européen afin d'imprégner l'Égypte de modernité, à l'instar de son grand-père Mohammed Ali. Son intérêt dirigé à la France devient donc évident.

Il a lancé plusieurs projets et a fondé plusieurs institutions en ayant recours aux Français. Nous citons à titre d'exemple, le grand projet du canal de Suez⁸⁸ qui fut inauguré, six ans après son couronnement. Mais avant la grande célébration de ce moment crucial pour l'Égypte, Ismaïl pacha décide de faire un tour en Europe notamment en France pour s'arrêter sur la construction des villes, l'organisation des boulevards. Il a visité l'opéra, assisté à des spectacles de théâtre...autant d'activités et des endroits qui ont été enregistrés sur la liste du pacha pour servir de référence à son retour en Égypte.

« Cette liste comporte à la fois des constructions – palais, opéra, théâtre, musée, hippodrome, hôtels, école de fille, cité ouvrière (...) et des attributs de la modernité : larges rues rectilignes bordées de trottoirs et d'arbres d'alignements, adduction d'eau, tramway... À ce

⁸⁷ LATOUCHE, S. (1984). L'échec de l'occidentalisation du Monde. In *Tiers-Monde*, tome 25, n°100, p.p 881-892. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1984_num_25_100_4382 (Consulté le 12 mai 2014).

⁸⁸ En 1854, Saïd pacha (le père d'Ismaïl pacha) accorda le premier acte de concession du terrain de canal de Suez à un Français : Ferdinand De Lesseps.

programme il ajoute aussi un pont sur le Nil et une route carrossable d'une douzaine de kilomètres pour rejoindre le plateau de Giza et les Pyramides. »⁸⁹

Pour mettre en œuvre ces projets, Ismaïl a mobilisé des ingénieurs français.

Le 17 novembre 1869, l'impératrice Eugénie⁹⁰ s'est rendu au canal sur le navire L'Aigle pour annoncer son inauguration officielle. Cet événement a mis l'accent sur la prospérité de l'Égypte, son autonomie par rapport à la Sublime Porte, mais aussi sans aucun doute sa position stratégique entre l'Europe et l'Asie.

Quelques années plus tard, en 1875, le Khédivé donne ses ordres de fonder la société khédiviale de géographie d'Égypte. Etant donné que l'Égypte est devenue une destination primordiale des explorateurs de l'époque. La fondation de cette Société de Géographie avait pour objectif de doter ces explorateurs d'informations indispensables à leurs explorations dans les pays africains environnants.

« Le Khédivé lui fit don d'un fond de 25.000 volumes dont certains sont devenus rares sinon introuvables aujourd'hui. Une subvention de l'Etat et l'octroi d'un palais comme siège, donnèrent à cet organisme les bases indispensables pour lui permettre de fonctionner efficacement. (...) Le français servait alors de langue d'échange. »⁹¹

En effet, les ambitions d'Ismaïl de faire de l'Égypte une grande nation sur le plan international ont criblé le pays de dettes : *« Pour éviter une catastrophe financière, le khédivé Ismaïl vend les parts égyptiennes du Canal de Suez, soit 177 000 actions, au Premier ministre britannique Disraeli. »⁹²*

Ceci n'ayant pas empêché le souverain de faire faillite, les puissances européennes se sont intervenues dans les affaires égyptiennes financières puis politiques. En 1877, un conseil des ministres formé d'un Britannique, un Français et un Égyptien marque une grande intervention dans les affaires égyptiennes. Par conséquent, la population égyptienne était divisée :

« Les uns se dirigent vers l'Occident pour y trouver les moyens de redresser leur pays tandis que les autres se réorientent vers le message de l'Islam. La seconde réaction est à l'origine d'un

⁸⁹ ARNAUD, J-L. (2014). De l'exposition à l'urbanisation. Le Caire d'Ismaïl pacha. *Rives méditerranéennes*. URL : <http://journals.openedition.org/rives/4630> ; DOI : 10.4000/rives.4630 (Consulté le 02 janvier 2018).

⁹⁰ Epouse de l'Empereur Napoléon III, elle a soutenu le projet du canal de Suez contre les Anglais.

⁹¹ LUTHI, J-J. *Op.cit.* P.10.

⁹² POLAK, E. Le protectorat britannique en Égypte. In *Les clés du Moyen-Orient*, en ligne le 10/1/2014 in <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-protectorat-britannique-en.html>, (consulté le 15 mai 2014.)

mouvement nationaliste (qualifié de xénophobe et fanatique par les Britanniques de l'époque) qui aboutit à la révolution égyptienne conduite par Arabi Pacha. »⁹³

La révolution a réussi à forcer le khédivé d'abdiquer le 25 juin 1879. Deux ans plus tard, les officiers ont pris le pouvoir et ont forcé le khédivé Tewfik, le successeur d'Ismaïl, à nommer l'un d'entre eux ministre de la Guerre et à renforcer l'armée. Des mesures pareilles n'ont pas laissé les deux puissances européennes, de l'époque, indifférentes.

« C'est la France qui prend l'initiative dès janvier 1882 : une note rédigée par le président du Conseil des ministres Gambetta affirme le soutien des Français au khédivé Tawfik. Arabi Pacha, le meneur de la révolution égyptienne et ses partisans, ressentent ce soutien comme une provocation. Arabi Pacha consolide alors l'armée et fortifie la ville d'Alexandrie en prévision d'une éventuelle invasion. »⁹⁴

Toutefois, la France se retire à cause de certains problèmes internes. Malgré l'intervention anglaise, et l'absence militaire de la France en Egypte, la langue française demeure la langue d'élite, une langue vernaculaire qui favorise la communication dans une société aussi cosmopolite qu'est l'Égypte. Il suffit de rappeler Robert Solé qui a souligné dans un article⁹⁵ qu'il a publié à *Al Ahram Hebdo*, qu'en 1890, il n'existe en Egypte qu'un seul quotidien en langue anglaise : *The Egyptian gazette*, qui, faute de lecteurs, était obligé de publier la moitié de ses pages en français. En effet, ce public francophone avait une grande influence sur la société égyptienne, malgré la tutelle anglaise. Nous constatons, d'ailleurs, l'établissement de nombreux projets ayant tous en commun le français, comme langue de communication. Nous citons à titre d'exemple, le Musée gréco-romain, l'Athénæum. Fondé en 1891 sous l'impulsion d'une société savante d'Alexandrie, il fut absorbé, en 1893, par la Société Royale d'Archéologie d'Alexandrie. Son objectif principal étant de rechercher tout ce qui pouvait illustrer la topographie de l'Ancienne Alexandrie, son histoire, les mœurs de ses habitants, etc, cette société fit sortir des publications et des mémoires couvrant l'Alexandrie de l'époque ptolémaïque, à l'époque gréco-romaine, copte et arabe. « *Il est curieux de noter que cette Société avait un cachet essentiellement francophone depuis sa fondation jusqu'en 1963 ; c'est à dire que les discussions et les procès-verbaux étaient en langue française, ainsi que la plupart des conférences publiques.* »⁹⁶

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ SOLÉ, R. (2001). Un trait d'union entre deux cultures. In *Al Ahram Hebdo*, N°361 du 8 au 14 août 2001, p.5.

⁹⁶ LUTHI, J.-J. *Op.cit.*, p.12.

A souligner également la fondation de l'Institut Français d'Archéologie orientale. Différemment d'autres institutions, celle-ci est fondée par des Français. Elle témoigne d'une volonté française à garder certains rapports avec l'Égypte. Ce projet de Maspero, déposé en 1874 ne voit le jour qu'en 1880, deux ans avant l'occupation britannique de l'Égypte, lorsque le décret de sa fondation fut signé à Paris, après la disparition du grand égyptologue Mariette qui en fut un des opposants. Installé, au début, à *Boulac*, un quartier populaire du Caire, cette école scientifique qui ne cessa de grandir, changea des locaux. « (...) à l'aide de sommes votées par le Parlement français, l'école acquit un terrain à Mounireh et fit édifier un bâtiment pour abriter l'institut et ses dépendances. A côté de l'institut, s'éleva bientôt une imprimerie, presque la seule en Égypte, à posséder des caractères hiéroglyphes. »⁹⁷

A propos des écoles étrangères, Guirguis Salama souligne que l'occupation britannique de l'Égypte a fait augmenter le nombre des missionnaires et par conséquent le nombre des écoles étrangères.

*« Si nous observons le nombre d'écoles anglaises qui se sont ouvertes en Égypte avant l'occupation britannique, nous constaterons qu'il ne dépasse pas les deux écoles à Alexandrie et deux écoles au Caire. Et alors que les deux écoles anglaises d'Alexandrie sont restées jusqu'à l'occupation, les deux écoles du Caire ont arrêté leurs activités entre 1882 et 1884. Nous constatons, cependant, que le nombre d'écoles anglaises qui se sont établis après l'occupation a atteint 18 écoles principales au Caire, à Alexandrie, à Port- Said et à Suez. »*⁹⁸ (Traduction de l'auteure)

Salama note également dans sa thèse que Les frères des Ecoles chrétiennes avait fondé cinq écoles seulement avant l'occupation britannique, tandis qu'ils ont établi 30 écoles après l'occupation. L'augmentation du nombre des écoles françaises est justifiée par la signature d'une entente entre l'Angleterre et la France, d'après laquelle les écoles françaises continuent à jouir de la même liberté qu'elles avaient autrefois en Égypte.

Les rapports politiques de l'Égypte avec la France étaient quasi absents sous le règne d'Abbas Helmi II qui détient le trône suite à la mort de son père le Khédivé Tewfiq, en 1892.

D'ailleurs, Abbas Helmi II raconte dans ses mémoires comment il a été influencé depuis son âge tendre à deux cultures : « *Mon Père avait mis à mes côtés une gouvernante anglaise pour les soins d'hygiène. Ainsi, les premières langues que je parlai furent à la fois la langue turque et l'anglaise.* »⁹⁹ Le prince raconte dans son autobiographie ne pas avoir appris

⁹⁷ *Ibid*, pp.12, 13.

⁹⁸ SALAMA, G. (1962). *Tarih'atta'lim al agnabi fi masr fi al qarnin attas'aşr wa al' aşrin*, (thèse de magistère), p.112. Le Caire : Al mağlis al a'la li re' ayat al fonoun wal adab wa al' ulum al iğtema' eya.

⁹⁹ *Ibid*.

l'arabe qu'à travers ses amis d'école. Puis son père a fondé une école à côté du palais d'Abdine pour accueillir 100 enfants de meilleures familles égyptiennes. De 1883 à 1887, il part pour l'Europe, à Genève, Lausanne, et afin de poursuivre ses études.

Exilé en 1914 à Genève, Helmi II commence à écrire ses Mémoires entre 1936 et 1940. Ces derniers sont d'un grand intérêt sur le plan historique, mais aussi sur le plan sociolinguistique puisqu'ils ont été dictés par le Khédive lui-même en français malgré l'instruction du khédive qui était en anglais et écrits par son secrétaire en français.

Il faut noter ici que le nombre des écoles de langue française n'a cessé d'augmenter sous le règne de Helmi. Nous citons à titre d'exemple au Caire : collège de la salle (1898), Saint-Paul (1890), Sacré Cœur (1905). A Alexandrie : école Saint Gabriel (1900).

« On pourrait encore parler d'une dizaine de groupements intellectuels où le français longuement domina les échanges. Citons entre autre : la société d'Economie Politique, de Statistique et de législation, fondée en 1909, et qui publiait naguère un Bulletin mensuel de novembre à Mai. Forte de plus 450 membres à l'issue de la première guerre mondiale, elle avait accueilli dans son sein les plus éminents juristes et administrateurs égyptiens et étrangers du pays. On ne peut oublier non plus, la Société Egyptienne de Droit International, la Société Fouad Ier d'Entomologie, la Société Royale des Etudes Historiques, la Société d'Archéologie copte, la Société Fouad Ier de papyrologie, le Corps Médical de Culture Française ; L'Association des Journalistes Européens d'Alexandrie qui jusqu'à une date récente, employaient le français dans leurs discussions et leurs rapports. »¹⁰⁰

B-Rapports avec l'Angleterre

La tension populaire était en faveur des nationalistes. Des émeutes anti-européennes se déclenchent à Alexandrie d'abord, puis dans toute l'Egypte, et se transforment en mouvement Xénophobe. Les forces britanniques reçoivent les ordres de protéger les minorités.

Le 11 juillet 1882, Alexandrie fut attaquée par les Britanniques qui considéraient leurs intérêts en menace. Le 13 septembre 1882 à Tel El Kébir signa la défaite des Egyptiens. Cette date marque donc, l'installation des forces britanniques en Egypte et l'absence des forces françaises. Orabi est donc déporté à Ceylan. Dorénavant, l'Angleterre devient le vrai dirigeant de l'Egypte. En 1892, le Khédive Tewfiq cède le trône à son fils Abbas Helmi.

Abbas Helmi II raconte dans ses mémoires comment il a été influencé depuis son âge tendre à deux cultures : *« Mon Père avait mis à mes côtés une gouvernante anglaise pour les soins d'hygiène. Ainsi, les premières langues que je parlai furent à la fois la langue turque et l'anglaise. »¹⁰¹* Le prince raconte dans son autobiographie ne pas avoir appris l'arabe qu'à

¹⁰⁰ LUTHI, J-J. *Op.cit*, p.13

¹⁰¹ *Ibid.*

travers ses amis d'école. Puis son père a fondé une école à côté du palais d'Abdine pour accueillir 100 enfants de meilleures familles égyptiennes. De 1883 à 1887, il part pour l'Europe, à Genève, Lausanne, et afin de poursuivre ses études.

Le 18 décembre 1914, l'Égypte est placée sous protectorat britannique. Elle ne devient plus une province de l'Empire ottoman : le khédive Abbas Helmi II est exilé à Genève : il est le dernier khédive d'Égypte. La monnaie égyptienne est rattachée à la livre Sterling.

Les émeutes ont éclaté suite à l'exil de Saad Zagloul, après avoir négocié les conditions d'indépendance lors du Traité de Versailles qui discutait la fin de l'Empire ottoman.

Le 21 février 1922, la pression populaire a réussi à mettre fin au protectorat britannique. La fin du protectorat était sous certaines conditions :

« L'Angleterre doit toujours pouvoir être en mesure d'assurer des lignes de communication avec le reste de son empire, pouvoir intervenir militairement pour la défense de l'Égypte, garantir la protection des étrangers et des minorités, enfin, le Soudan reste britannique. »¹⁰²

Si le protectorat a connu sa fin en 1922, l'occupation militaire demeurait toujours dans la zone du canal.

1.3.2.3. Deux rois d'Égypte et deux guerres mondiales

A-Rapports à la France

Ce mouvement intellectuel riche, où le français s'impose comme dénominateur commun, a atteint aussi l'art théâtral :

« Tout comme le Caire, Alexandrie eut tout d'abord des troupes de théâtre francophones aussi nombreuses qu'actives. Mais les Alexandrins versatiles demandaient toujours du nouveau. C'est alors qu'un notable grec, Nomicos, fonda le groupe des XX (vers 1920). »¹⁰³

Ainsi, devient-il normal de voir s'établir des associations et des institutions ayant en commun la langue française. Nous citons à titre d'exemple « les Amis de l'Art ». Cette association fondée en 1921 par le baron Ménasce continuait à réunir les intellectuels et les érudits de passage dans son salon. Des conférences et des expositions de peintures étaient également organisées. En 1930, cette association disparut avec le départ de son président le baron Firmin Van Den Bosch. Mais quelques années plus tard, en 1934, le peintre Ahmad Nagui et le juriste Gaston Zananiri installa "l'Atelier d'Alexandrie". Cet atelier qui fêtait ses 80 ans en 2014 était toujours une source de rayonnement culturel à la ville côtière où les

¹⁰² POLAK, E. *Op.cit.*

¹⁰³ LUTHI, J- J. *Op.cit.*, p.16.

grands conférenciers français y donnèrent des causeries, des artistes français et égyptiens y exposèrent leurs œuvres. Quinze ans plus tard, le Didaskaleion fut fondé par G.Zananiri dans le but d'entreprendre des études religieuses, culturelles et scientifique concernant la région méditerranée. « *On ne peut ignorer des associations fonctionnant en français telle que La Chimère fondée en 1924 par le sculpteur M.Moukhtar et les peintres C.Beuglin et R.Bréalou.* »¹⁰⁴

Sous le règne du roi Fouad Ier, le français continuait à préserver son prestige, mais aussi la porte était laissée ouverte à la France pour jouer implicitement une certaine politique visant à faire rapprocher les deux peuples.

*« En 1925, on signale l'apparition de deux petites sociétés littéraires : l'Union artistique française dirigée par le député Léon Hébert dont le but était d'inculquer aux Egyptiens l'amour de la France. Il en était de même du Comité France Orient aux destinées duquel présidait Abdon-Boisson. Ces deux groupements disparurent très vite. »*¹⁰⁵

D'ailleurs, un an plus tard, une société nommée les amis de la culture française est fondée sous les auspices du prince Haïdar Fazil et M. Gaillard le ministre de France en Egypte. « *A ses débuts, cette petite société ne comptait que 90 membres, vingt ans plus tard, elle en avait 390. Son but était de propager la culture française en Orient au moyen de causeries mais aussi d'excursions et même de soupers littéraires.* »¹⁰⁶

En 1926, deux autres petites sociétés d'expression française voient le jour : la Ligue Orientale d'Egypte et le Centre Idéiste. Deux ans après une société d'importance s'impose, à savoir les Essayistes. Fondée par deux Alexandrins, Robert Blum et Elian J.Finbert, elle lance une revue intitulée Un Effort dont les rédacteurs en chef étaient Albert Saltiel et Jules Lévy.

*« En 1937, une scission se produisit au sein du groupement, à la suite des attaques portées par l'un de ses membres, Georges Henein qui accusait la poésie de collusion avec l'impérialisme italien, au cours d'une séance organisée en l'honneur de T.Marinetti, de passage en Egypte. Les ESSAYISTES ne s'en relevèrent pas. »*¹⁰⁷

En effet, il faut situer ce mouvement intellectuel en langue française dans son contexte sociétal : « *En 1927, la communauté française du Caire comprend 9549 citoyens français, alors qu'il y aurait au Caire 50000 personnes parlant français (28 981 hommes, et 20 708*

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.15

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.14.

¹⁰⁶ LUTHI, J- J. *Op.cit.*, p.14.

¹⁰⁷ *Ibid.*

femmes) pour 45000 parlant anglais (36 665 hommes et 86 52 femmes) et 32 000 parlant italiens). »¹⁰⁸

En 1928, une association belge ouvre une branche au Caire. Celle-ci était fondée à Bruxelles en 1921 sous le nom de la lanterne sourde en vue d'établir un rapprochement intellectuel entre les écrivains. L'année suivante, sous les auspices de cette association, Ahmad Rachad lança une revue littéraire le Flambeau. Or les activités de l'association s'arrêtèrent avec le départ de son président belge Paul Vanderborcht.

En 1929, l'Association des écrivains égyptiens d'expression française voyait le jour. Cela pourrait nous donner une idée du poids de ces écrivains francophones en Egypte. Son objectif était d'établir le lien entre les écrivains et décerner des prix aux plus distingués. Quatre ans plus tard, cette association cessa ses activités.

En 1930, Mme Nelly Zananiri fondait El Diafa, dont elle était aussi l'animatrice. C'était une sorte de salon littéraire qui reçut pendant plus de quatre ans des écrivains et des intellectuels du passage au Caire. F. T. Marinetti, Pirandello, Cécile Sorrel, et autres étaient parmi ses invités.

En parallèle, des sociétés à caractère religieux et humanitaire ont été fondées tel le cercle Thomiste fondé en 1933 par le P. Boulanger, les conférences de Dar El Salam instituées par Mary Khalil, le cercle Saint-Marc à Choubrah, et le centre du livre animé par les Pères jésuites.

Ce rapport entre la France et l'Egypte n'était pas uniquement favorisé par cette dernière. Si nombreuses associations et revues ont vu le jour en Egypte en ayant pour but de tisser les liens avec la langue et la culture française, des associations ont été également fondées en France pour rapprocher les deux peuples. En 1936, deux associations ont été créées en France :

« L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS DE LANGUE FRANCAISE qui constitua une section au Caire, en vue de faciliter les rapports entre Paris et les lettres françaises à l'étranger et l'ASSOCIATION FRANCE EGYPTE qui s'était donnée pour but d'intéresser le public français à l'Egypte. Un prix annuel devait récompenser une œuvre littéraire de nature à favoriser les relations interculturelles entre la France et l'Egypte (Prix Wassif Ghali). »¹⁰⁹

Toutefois, les activités de ces associations furent interrompues par la seconde guerre mondiale.

¹⁰⁸ MARCEL, C. (1934). *Etude de géographie urbaine et d'histoire économique*. Tome 1. Le Caire : Schindler, Le Caire. Cité in FENOGLIO, I. De l'épaisseur historique d'une situation sociolinguistique donnée, le cas du français en Egypte. In *Cinq années de recherches en sociolinguistique et en didactique du FLE (1985-1989)*, septembre 1990. P.5. Leipzig : Rencontres Rouen.

¹⁰⁹ LUTHI, J-J. *Op.cit.*, p.15.

Sur le plan de l'enseignement de la langue française, il faut souligner qu'à partir des années 30, jusqu'à la seconde guerre mondiale, les écoles étrangères étaient prospères.

« Le nombre d'établissements et d'élèves y atteignent leur apogée, à un moment où les écoles et universités égyptiennes plafonnent.(...) Tout au long de la période envisagée, près de la moitié des élèves scolarisés dans l'enseignement étranger le sont dans les écoles françaises, soit un effectif variant de 20 à 35 000 élèves environ. Les écoles anglaises n'ouvrent réellement leur recrutement qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, culminant à un peu plus de 10 000 élèves, et restent, jusqu'à cette date, avec des effectifs de 2 à 4000 élèves, bien moins peuplées que les écoles italiennes ou américaines. »¹¹⁰

Ainsi, ce n'est qu'avec la deuxième guerre mondiale que l'enseignement de la langue française connaîtra un certain changement. Nous avons eu recours à un graphisme élaboré par Delphine Gérard qui illustrent bien le nombre d'élèves dans les écoles étrangères en Egypte.

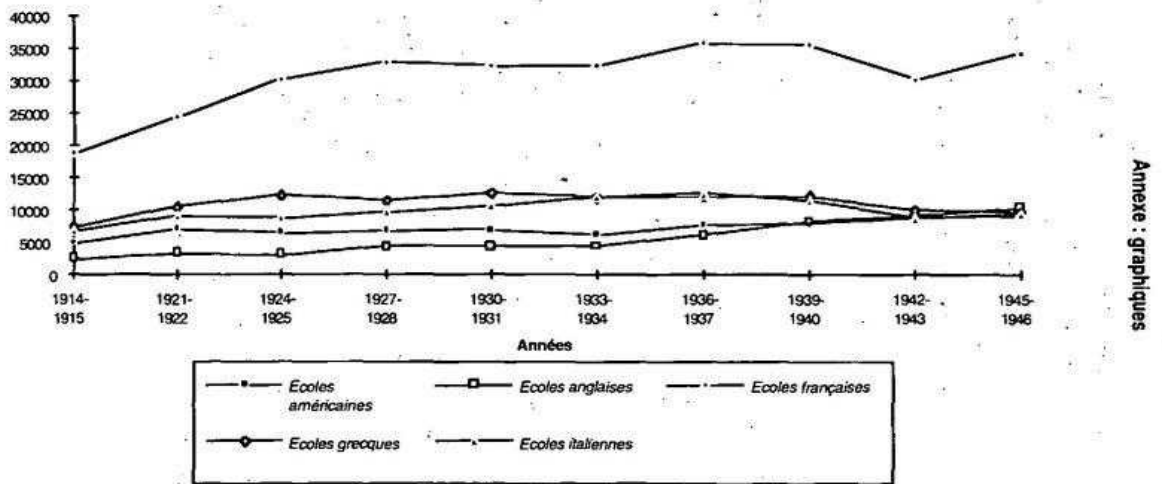


Figure 7 : Nombre d'élèves dans les écoles étrangères en Egypte.¹¹¹

D'après le graphique ci-dessus, le nombre des élèves dans les écoles françaises dépassent de loin ce des élèves dans les autres écoles étrangères. Les écoles grecques viennent en

¹¹⁰ ABECASSIS, F. (1995). École étrangère, école intercommunautaire, enjeux de formation d'une élite nationale, Egypte, 1920-1960. In *Entre réforme sociale et mouvement national, identité et modernisation en Egypte (1888-1962)*. Sous la direction d'Alain Roussillon, p.225. Le Caire : CEDEJ.

¹¹¹ GÉRARD, D. (1996). Le choix culturel de la langue en Egypte. *Egypte/Monde arabe*. Première série, 27-28. En ligne le 8 juillet 2008. URL : <http://journals.openedition.org/ema/1942> ; DOI : 10.4000/ema.1942 (Consulté le 10 janvier 2018).

deuxième lieu, suivies par les écoles italiennes, américaines puis anglaises. En effet, cette répartition figurant dans l'illustration nous semble logique et va de pair avec la réalité égyptienne à l'époque : le français langue d'élite, et langue vernaculaire permettant la communication entre toutes les communautés étrangères. Quant au grec, il représente la langue d'une importante communauté étrangère d'Egypte de par le nombre de ressortissants.

D'ailleurs, nous remarquons que la courbe des écoles américaines et anglaises commence à s'élever à partir de l'année 1936.

En outre, Gérard illustre à travers un autre graphisme une intéressante répartition des élèves égyptiens dans les écoles françaises selon leur sexe.

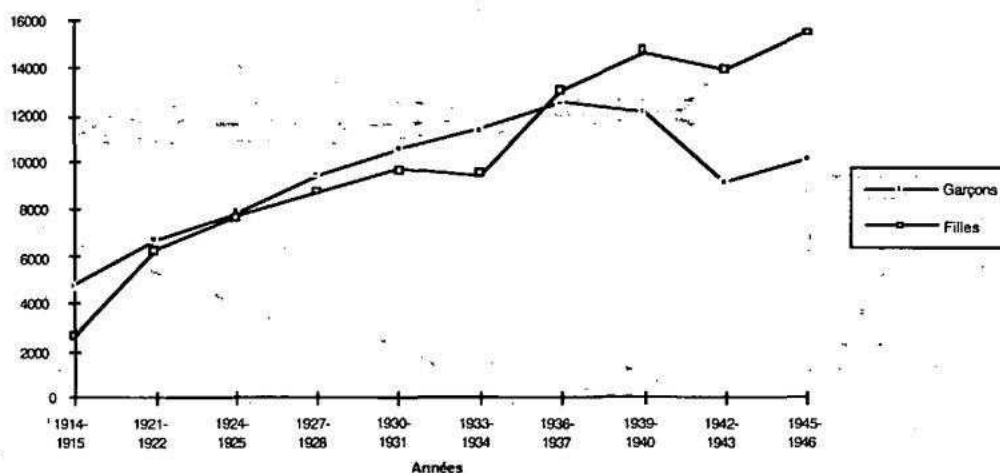


Figure 8 : Nombre d' élèves de nationalité égyptienne dans les écoles françaises.¹¹²

Dans le graphique ci-dessus, nous remarquons qu'au moment où l'année 1933-1934, le nombre de filles dans les écoles françaises augmente, le nombre de garçons dans les écoles françaises commence à diminuer à partir de 1939-1940, c'est-à-dire avec le déclenchement de la deuxième guerre mondiale. Ceci laisse penser directement à la montée des Etats Unis comme puissance hégémonique dans le monde entier. L'Egypte n'en fait pas exception.

D'ailleurs, il faut souligner que malgré la montée de la puissance anglo-saxonne, depuis l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre en 1904 selon laquelle la France renonce à toute implication politique concernant l'Egypte, l'impact culturel français a continué à

¹¹² *Ibid.*

exister. En outre que le nombre croissant des écoles, certains documents officiels¹¹³ demeuraient en français. A titre d'exemple, les permis de conduire, les bulletins de naissance,...

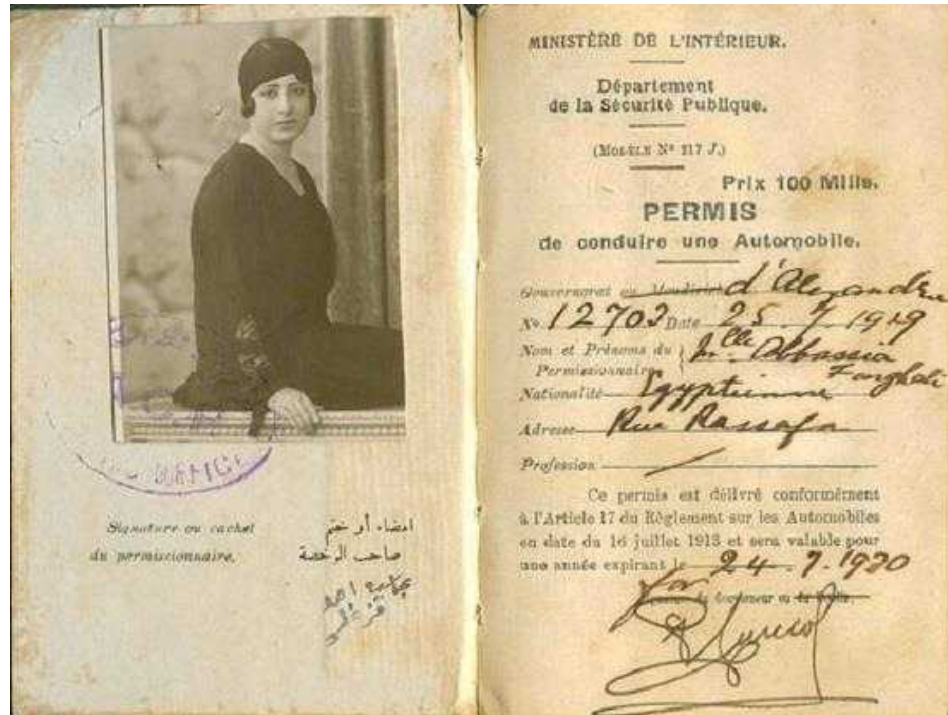


Figure 9 : Permis de conduire, d'une Egyptienne en 1920, en langue française¹¹⁴.
(Remarquons la signature à gauche en bas en arabe)

B-Rapports avec l'Angleterre

Le 28 février 1922, l'Angleterre a mis fin à son protectorat et a reconnu l'Egypte en tant qu'un Etat souverain. Le 15 mars 1922, Fouad Ier change son titre du sultan (9 octobre 1917-15 mars 1922) pour devenir roi d'Egypte (15 mars 1922-8 avril 1936). En effet, la situation intellectuelle en Egypte continuait à connaître un grand essor, et le français demeurait la langue d'élite, par excellence. Bien que l'occupation britannique ait

¹¹³ Jusqu'à la fin des années 1990, le passeport égyptien était bilingue arabe /français.

¹¹⁴ ZIDAN, A. (2017). Hal ta'lam an awal sayedat mişryyat ḥaşalat 'ala roḥṣat al qiyadat 'am 1920. En ligne 27 septembre. In *Al Yawm al sabi'*. <http://www.youm7.com/story/2017/9/27/-هل-تعلم-أن-أول-سيدة-مصرية-حصلت-على-رخصة-القيادة/٣٤٣١٤١٤> (Consulté le 5 octobre 2017).

essayé de remplacer la culture française par la culture anglaise, comme ce fut le cas avec la culture italienne qui a été remplacée par la culture française suite à l'expédition française, elle n'a pas réussi de connaître le même succès.

Toutefois, si le roi Fouad I^{er} a connu pour son alliance avec l'Angleterre, le roi Farouq avait un rapport hostile à eux. Surtout, avec le déclenchement de la seconde guerre mondiale, lorsqu'elle a imposé par force un gouvernement composé des membres du parti Wafd (en conflit avec le roi), car ceux-là avait un avis favorable quant à l'entrée de l'Égypte dans une guerre contre l'Axe. Alors que le roi adopte le même avis que le peuple : une position pro-allemande dans le but d'afficher une opposition contre les Anglais.

« L'enseignement anglais n'a pas pu faire face à l'enseignement français en Égypte. La langue française était reconnue par les hautes et moyennes classes sociales, et elle était également la langue principale dans les écoles italiennes, françaises, et juives. Celles-ci constituaient le nombre le plus important des écoles étrangères. L'anglais était, toutefois, utilisé uniquement dans les écoles américaines et anglaises. »¹¹⁵ (Traduction de l'auteure)

En 1936, suite à la mort du roi Fouad I^{er}, des élections ont eu lieu. Et Al Nahhas pacha, du parti Al Wafd, est nommé à la tête du gouvernement. Il a réussi à signer avec les Anglais l'accorde de 1936. Ce dernier redonne à l'Égypte la liberté de sa législation financière. En outre, suite à des accords bilatéraux avec la France et l'Angleterre, l'endettement de l'Égypte a été revu et l'Égypte entre à la Société des Nations.

1.4. L'Égypte aujourd'hui

Qui est cette Égypte dont on parle ? Pour répondre à cette question, il faudrait bien esquisser son profil sociopolitique. Or, comme ce dernier ne s'est pas fait du jour au lendemain. Nous avons tout un parcours à suivre, car les données politiques changent sans cesse, mais s'imbriquent dans les données sociales et économiques.

En effet, nous concevons que l'Égypte de nos jours n'est que le résultat de l'Égypte de 1952 et les années qui se suivent. Du Nasser, à El Sissi passant par Moubarak et Mohammed Morsi, des traits s'ajoutent et s'effacent du visage de l'Égypte.

¹¹⁵ SALAMA, Ğ. *Op.cit.*, p112.

1.4.1. Nasser : nationalisme et nationalisation

« La plupart des acteurs construisent leur narration du nassérisme en distinguant deux périodes : grosso modo les années 1950 et les années 1960. Le premier moment du nassérisme, celui du messianisme nationaliste, de l'égyptianisation de l'économie (nationalisation des biens étrangers) et des réformes modérées, s'achève soit avec les grandes nationalisations (1961), soit avec l'échec de l'union avec la Syrie (la même année). Le second est celui de la radicalisation socialiste, de l'approfondissement de l'expérience pour les uns, de sa dérive vers un autoritarisme de plus en plus paranoïaque et sauvage pour les autres. »¹¹⁶

Toutefois, nous admettons que l'Égypte sous Nasser a été influencée par trois moments clés : 1952, 1956, et 1967. Ces derniers ont eu des répercussions sur l'Égypte aux niveaux interne et externe.

A-1952 :

1952 demeure toujours ce point de départ, un moment clé au niveau de la politique interne où le pays passe d'un royaume à une république. Tout a commencé par l'effervescence du mouvement des officiers libres au sein de l'armée pendant les années quarante. Un résultat de certaines réformes au niveau de l'admission à l'académie militaire en 1936.

« Ces réformes auraient permis l'accès des couches sociales relativement modestes et égyptiennes de souche (opposées aux turco-circassiens). Cette analyse semble confirmée par le fait que ni Nâsir ni Sâdât [Sadate] n'auraient, selon toutes probabilités, été admis à l'Académie avant 1936. »¹¹⁷

Or, Tewfik Aclimandos s'oppose dans son article publié dans *Egypte/Monde*, à cette opinion qu'il place sous la catégorie de "savoirs conventionnel et universitaire". Ceci, car selon lui le fait de distinguer dans ce contexte entre « égyptiens de souche » et « turco-circassiens » présuppose que le nationalisme est propre seul aux Égyptiens de souche. Or il cite, dans son article, plusieurs figures de proue des militaires nationalistes qui ne sont pas égyptiens de souche, et par conséquent, selon lui, l'effervescence de ce mouvement est le résultat d'une atmosphère déjà bien établie.

Par ailleurs, l'accès à l'armée par des Égyptiens n'appartenant pas à l'aristocratie, implique qu'ils étaient formés, avant de passer à l'école militaire, dans des écoles gouvernementales où l'enseignement de l'anglais avait remplacé le français. Ce dernier, étant langue commune à la famille royale ainsi qu'à l'aristocratie égyptienne, a acquis par la suite le synonyme de l'ancien régime et de la monarchie.

¹¹⁶ ACLIMANDOS, T. De Nasser à Moubarak, une brève histoire politique. *Op.cit.*, pp.290, 291.

¹¹⁷ ACLIMANDOS, T. Regard rétrospectif sur la Révolution égyptienne. *Op.cit.*, p.20.

« La révolution n'a ni projeté, ni accompli explicitement de politique linguistique. Cependant, une politique linguistique s'est mise en place de façon implicite dans la logique des prises de décisions nationalistes qui ont créé des contraintes, directes ou indirectes, qui elles-mêmes ont élaboré un déplacement, une restructuration des usages linguistiques. L'opposition valorisation/dévalorisation linguistique s'est renversée. De langue de communication culturelle et de convivialité mondaine non étrangère à ceux qui la pratiquent, bref, de statut de véhicule culturel, le français passe à celui de langue étrangère d'enseignement. »¹¹⁸

D'ailleurs, l'arabe devient la langue d'identité, et de celle des classes défavorisées qui résistent contre les hautes classes. Il est à noter ici que Nasser est le premier à aborder l'arabité de l'Égypte. *« Il établit la théorie des cercles d'après laquelle l'Égypte a un rôle à jouer sur trois axes : arabe, africain et musulman. »¹¹⁹*

B- 1956 :

Le jeune président charismatique ne cesse de gagner une popularité retentissante. Par une propagande sous le slogan « La quête de la dignité et de l'honneur », sa politique de défi anti-occident a été approuvée par les Égyptiens et les arabes. Ainsi, était-il évident de prendre la décision de nationaliser la compagnie gestionnaire du canal de Suez dont les revenus devront financer son projet cher, à savoir la construction d'un haut barrage à Assouan pour fournir l'eau et l'électricité au pays. Le 26 juillet 1956 à Alexandrie, Nasser a fait un discours qui a enflammé l'enthousiasme du public :

« La pauvreté n'est pas une honte, mais c'est l'exploitation des peuples qui l'est. Nous reprendrons tous nos droits, car tous ces fonds sont les nôtres et ce canal est la propriété de l'Égypte. Le canal a été creusé par 120 000 Égyptiens, qui ont trouvé la mort durant l'exécution des travaux. La société du canal de Suez à Paris ne cache qu'une pure exploitation. (...) Nous irons de l'avant pour détruire une fois pour toutes les traces de l'occupation et de l'exploitation. »¹²⁰

Ce discours a suscité de vives réactions de la part des Français et des Britanniques. Ces derniers qui contrôlaient la voie maritime stratégique du canal de Suez ont trouvé dans cette décision de Nasser un fort argument pour le renverser. En outre, Israël y a trouvé un fort prétexte pour détruire l'armement acquis de l'Égypte et pour contrôler l'entrée du golfe d'Akaba. *« Londres, Paris et Tel-Aviv conviennent d'un plan d'attaque qui a pour objectif ultime*

¹¹⁸ FENOGLIO, I. *Op.cit.*, p.271.

¹¹⁹ ROMEO, L. (2010). Nasser (Gamal Abdel). In *Les clés du Moyen Orient*. En ligne le 2/7/2010 <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Nasser-Gamal-Abdel.html>(Consulté le 17 mai 2014).

¹²⁰ Discours de Nasser traduit sur <http://terangaweb.com/la-crise-de-suez-basculement-dun-ordre-mondial/> (consulté le 18 mai 2014).

de faire tomber le raïs, dans lequel on voit une sorte de Hitler panarabe...souhaitant la construction d'un empire arabe se substituant aux empires coloniaux (...).»¹²¹

Il faut bien souligner à cet égard le soutien porté par Nasser aux pays du Maghreb arabe, dans leur lutte contre la colonisation française. Une raison de plus pour justifier l'attitude du régime français face à l'affaire de Suez.

« (...), l'affrontement avec l'Égypte sert à marquer la détermination française à combattre pour ses intérêts en Afrique du Nord : châtier Nasser équivaut à avertir Bourguiba et Mohamed V, sans remettre en cause les progrès accomplis dans leurs pays, que la France entend conserver dans l'aire maghrébine un statut particulier, et surtout qu'elle se réserve le contrôle des richesses sahariennes. »¹²²

Nasser sort de cette guerre tripartite triomphant sur deux plans : militairement grâce à l'intervention de l'URSS et les États-Unis ; et symboliquement, Nasser devient le chef du monde arabe, l'homme qui incarne l'*umma* (la communauté des croyants), le seul capable de faire « sortir » les foules arabes, selon les termes de Tewfik Aclimandos.¹²³

Sur un autre plan, la guerre tripartite avait ses répercussions sur l'enseignement étranger en Égypte.

« Celle-ci (campagne de Suez) a eu pour autre conséquence, prévisible pourtant, la rupture diplomatique avec la France et la nationalisation d'un certain nombre d'écoles étrangères (françaises et anglaises, en particulier), établies depuis des décennies dans le pays. Simultanément, le gouvernement égyptien décidait d'introduire le russe et l'allemand en remplacement de l'enseignement supprimé. Il en est résulté un état conflictuel dans le choix des langues étrangères, des tâtonnements dans la politique de l'enseignement et bien des difficultés dans le recrutement et la formation des maîtres. »¹²⁴

Avec la montée du nationalisme, le statut du français a été déstabilisé.

« (...) il faudrait d'abord adhérer à l'évidence souvent exprimée que l'Égypte est un pays où depuis plus de cent cinquante ans, l'élite et le grand commerce emploient le français comme langue d'échange et de culture. Une crise grave- la campagne de Suez en 1956-a cependant suffi pour emporter dans un torrent de haine aveugle ce que tant de générations avaient patiemment édifié. Tant de liens tissés entre les deux bords de la Méditerranée étaient brisés en un moment et nul ne pouvait en mesurer les conséquences dont la plus manifeste était d'envelopper dans le même opprobre, la France et la francophonie. (...) Ainsi le monde a-t-il assisté, stupéfait, à la brusque réduction des cours de français et d'anglais en Égypte après 1956, à la suite de la campagne de Suez. »¹²⁵

¹²¹ ACLIMANDOS, T. De Nasser à Moubarak, une brève histoire politique. *Op.cit*, p.294.

¹²² BERNARD, J-Y. (2003). *La genèse de l'expédition franco-britannique de 1956 en Égypte*. P.385.Paris : Publications de la Sorbonne.

¹²³ ACLIMANDOS, T. Regard rétrospectif sur la Révolution égyptienne. *Op.cit*.

¹²⁴ LUTHI.J-J. *Égypte, qu'as-tu fait de ton français*. *Op.cit.*, P.2

¹²⁵ *Ibid.*

Beaucoup d'étrangers quittèrent le pays parmi ceux-là, nous comptons des enseignants d'écoles. Et quelques années plus tard un certain nombre de réformes se sont opérées au niveau de l'organisation scolaire : «*Les baccalauréats français (et franco-arabes) sont supprimés et remplacés par des épreuves nationales. (...) on continue à enseigner, dans les écoles de langues, les matières scientifiques en français ; par contre les matières nationales sont enseignées en arabe.* »¹²⁶

Cette répartition « fonctionnelle » des langues au niveau de l'enseignement ne pourrait pas passer inaperçu. L'arabe commence ainsi, sans doute, à reprendre son statut dans les écoles de langue française, puisqu'il s'impose côte à côte avec le français.

« Mais si cette répartition a favorisé l'arabe pour l'enseignement des matières nationales, elle a affirmé d'un autre côté, les préjugés concernant les classements des langues selon leur statut. Les langues étrangères acquièrent de ce fait un statut supérieur (puisqu'elles semblent être ainsi plus capables de transmettre les sciences que la langue arabe) au moins par rapport à certaines classes sociales. »¹²⁷

Le 17 mars 1959, le décret d'application, de la loi n°160, stipule que les directeurs d'écoles doivent être égyptiens, et que les professeurs étrangers ne peuvent enseigner qu'avec une approbation préalable des autorités. Des programmes officiels sont mis en place et devaient être suivis à la lettre par toutes les écoles. En outre, un baccalauréat franco-égyptien est mis en place. Une nouvelle formule qui déplaît, puisque ses titulaires ne sont ni forts en arabe ni forts en français.

Le 24 novembre 1961, un nouveau coup est porté aux relations franco-égyptiennes : des membres de la mission diplomatique française étaient accusés d'espionnage, d'incitation au renversement du régime et au meurtre de Nasser. Conséquence : Nasser interdit l'accès du territoire égyptien à tout ressortissant français. Les relations diplomatiques interrompues ne reprennent qu'en 1963.

C-1967 :

C'est vrai que la défaite de l'Égypte face à l'armée israélienne en 1967 a tant marqué négativement des Égyptiens qui l'ont vécue, mais cette défaite avait aussi ses répercussions au niveau de la politique interne du pays vis-à-vis des étrangers résidents mais aussi au niveau de la politique égyptienne vis-à-vis de l'Occident sympathisant avec Israël. Cette date ne manque, en effet, aussi de dimensions émotionnelle et symbolique.

¹²⁶ CHARNET, C. (1992). *La langue française en Égypte, bilan d'une présence*.p.10. Le Caire : Centre d'études françaises.

¹²⁷ ALSADATY, L. (2008). *Le français écrit en Égypte entre langue et discours* (analyse du Courrier des lecteurs d'*Al Ahrām Hebdo*). P.Xi. Thèse de magistère, Université du Caire.

« L'histoire de 1967 comprend en fait deux récits. Le premier est celui de la troisième guerre israélo-arabe, guerre de six jours, guerre de juin, événement bref quoique marquant, faisant directement suite à une rapide escalade des tensions entre Israël et l'Égypte, en mai 1967. Le second récit domine et vient finalement obscurcir le récit de la guerre, des événements en soi et leurs conséquences, puisqu'il touche à la dimension sociale et symbolique de la défaite, à sa charge émotionnelle, à l'évaluation de l'expérience nassérienne. »¹²⁸

Le bilan de la défaite est lourd. L'aviation égyptienne est détruite en quelques heures, les armées arabes en quelques jours. L'Égypte perd le Sinaï, le royaume hachémite perd la Cisjordanie, et la Syrie le Golan. En outre, le monde musulman a perdu Jérusalem, troisième lieu saint. La défaite était vécue par des différentes couches sociales. Nasser démissionne, mais sous pression publique et en raison de grandes manifestations, il y renonce.

Cette défaite a fortement influencé la communauté étrangère qui avait choisi de rester. *« Volontairement ou non, ses politiques ont induit le départ des communautés juive, grecque, italienne, syro-libanaise, arménienne, qui enrichissaient le pays et apportaient divers types de savoir-faire utiles pour un pays en voie de développement. »¹²⁹*

Depuis, l'enseignement étranger perd sa distinction parmi les autres écoles.

« Une langue ne se répand pas seulement parce qu'elle est le support d'une littérature, ce facteur culturel est de peu de poids, face aux facteurs économiques et politiques. Il a certes joué un rôle de premier plan dans l'expansion du français jusqu'au XIX^{ème} siècle, mais cette expansion, nous l'avons dit, n'atteignait que les élites, une minorité, et elle n'est en rien comparable à ce qui se passe aujourd'hui entre le français et l'anglais. »¹³⁰

L'Égypte a vécu et vit encore un conflit pluriel entre des langues et des cultures différentes. Une tension entre sa propre langue (l'égyptien) et la langue classique, le français langue des élites et l'anglais langue de finance, la culture égyptienne, et la culture arabe, la culture islamique et la culture occidentale. « (...) les langues changent comme change le monde, l'évolution des rapports réciproques qu'elles entretiennent témoignant de l'évolution des sociétés. *« Le président Nasser, du temps de sa gloire, était régulièrement comparé à Saladin, qui comme lui, avait réuni la Syrie et l'Égypte-et même le Yémen ! Quant à*

¹²⁸ BELLI, M. (2001).Le moment « soixante-sept » de la colère, des illusions et de la phase finale de la lutte. In *Egypte/Monde arabe*, n°4-5. Mis en ligne le 08 juillet 2008. (Consulté le 2 janvier 2015). URL : <http://journals.openedition.org/ema/855> ; DOI : 10.4000/ema.855

¹²⁹ ACLIMANDOS, T. De Nasser à Moubarak : une brève histoire politique.p.288. *Op.cit.*

¹³⁰ CALVET, L-J. *La guerre des langues et les politiques linguistiques. Op.cit.* p.270.

l'expédition de Suez 1956, elle fut perçue à l'égale de celle de 1191, comme une croisade menée par les Français et les Anglais. »¹³¹

Le 28 septembre 1970, Nasser meurt, laissant à son successeur Sadate, un pays en guerre, ruiné, avec un territoire partiellement occupé.

1.4.2. Sadate et Moubarak : guerre, paix et ouverture

Sadate et Moubarak ont détenu le pouvoir dans un pays déstabilisé. Toutefois, chacun avait sa propre vision, qui avait par la suite des répercussions sur le nouveau profil du pays qui est en train de se dessiner.

A-Sadate : réconciliation, rupture et politique d'*Infitah*

Le 15 octobre 1970, Sadate, vice-président et ami proche de Nasser accède au pouvoir suite à un référendum à 90% de oui. Il ne tarde pas à faire une réorganisation à l'intérieur de l'armée qui a remporté la victoire de 1973, et par la suite la signature d'un traité de paix avec Israël (1979). Si ceci a mis fin à plus que 30 ans de conflits. L'Égypte, exclue de la ligue arabe, est en rupture avec le reste du monde arabe et islamique.

Sadate s'éloigne de la ligne politique de Nasser en se détachant du socialisme arabe et de l'économie dirigiste de l'époque nassérienne au profit de libéralisme économique. Il adopte une politique dite *Infitah*. Celle-ci signifie une sorte d'ouverture, néanmoins sur l'occident en encourageant les investissements étrangers de façon à relancer l'économie nationale. Ainsi, choisit-il un chef d'état pro américain, et il a réussi à bénéficier de nouvelles relations avec les Etats-Unis. Ce qui a contribué, par conséquent, à la détérioration des relations entre l'Égypte et l'URSS. Cette dernière étant en pleines tensions avec les Etats-Unis. Il est à noter que le rapprochement égypto-américain est à son comble en 1977, lors que Sadate a prononcé un discours devant la Kenessette.

Robert Solé a mis au foyer de vision la personnalité complexe, sinon paradoxale, de Sadate, qui a, sans doute, influencé son régime :

« Il [Sadate] a voulu être à la fois le modernisateur de l'Égypte et « le président croyant ». On ne pouvait pas, à la fois, s'ouvrir à l'Occident, tendre la main aux Israéliens, favoriser la promotion de la femme et laisser se déchaîner ceux qui exigeaient un Etat religieux fondé sur des règles d'un autre temps. C'est sous son règne que les principes de la charia ont été introduits dans la Constitution égyptienne. (...) Les défenseurs d'un Etat non religieux peuvent difficilement lui pardonner d'avoir joué avec le feu. En s'appuyant sur les islamistes pour combattre la

¹³¹ MAALOUF, A. Un passé qui ne passe pas. In <http://classes.bnf.fr/idrisi/pedago/croisades/maalouf.htm> (Consulté le 1 mai 2014).

gauche et les Nassériens, il ne s'est pas seulement trompé d'adversaire : il a mis en place un processus pernicieux qui allait d'ailleurs lui coûter la vie. »¹³²

La politique d'*Infitah* qui va de pair avec le fait d'attirer les investissements étrangers notamment les capitaux arabes a contribué à une détérioration de la situation économique du pays, et a amené, par la suite, à une énorme émigration des Egyptiens dans le Golfe : « *Mais cette émigration adopta très souvent la vision du monde des pays d'accueil, mélange d'islam très rigoriste et d'esprit capitaliste, et elle la ramena en Egypte. »¹³³*

En effet, cet islam rigoriste coïncide avec la tendance wahhabite, en plein essor depuis la création du royaume d'Arabie Saoudite en 1932 et « (...) *se développe sous le règne de Fayçal (1964-1975) : le wahhabisme permet en effet de lutter contre le nassérisme et le socialisme arabe, encouragé en ce sens par les Etats-Unis. »¹³⁴*

La société égyptienne a subi depuis un grand changement sur les deux niveaux : fond et forme. La culture à l'européenne qui régnait autrefois, et commençait petit à petit à s'effacer sous Nasser, s'est complètement disparue sous Sadate.

Ainsi, une nouvelle culture s'est imposée à la société égyptienne oscillant entre une culture pro-islamique dont la langue est qualifiée, par conséquent, de sacrée, honorée et donc intacte qu'est l'arabe ; et une culture de consommation dont la langue est l'anglais (n'oublions pas aussi que les pays du Golfe sont anglophones). Cette nouvelle culture a trouvé l'atmosphère en Egypte très favorable surtout avec l'effondrement du système éducatif. Ceci à cause de « *L'accroissement considérable des effectifs d'élèves et de l'émigration des professeurs dans d'autres pays arabes pour chercher des meilleurs salaires ; cela même si beaucoup affirmèrent que cette dégradation était" la faute de Nasser". »¹³⁵*

B-Moubarak : les pas de Sadate .et la révolution du 25 janvier 2011

Comme ses prédécesseurs, Moubarak était aussi un militaire. Toutefois, les deux présidents : Moubarak et Sadate ne se ressemblent pas. « *Il [Moubarak] raisonne beaucoup en termes d'équilibres à maintenir plutôt qu'en termes d'évolutions à amorcer, de faux pas à éviter plutôt que d'initiatives à prendre (il est cependant capable d'agir avec un grand esprit de décision). »¹³⁶*

¹³² DE MÉNONVILLE, A. (2013). Robert Solé : Sous Sadate, les conditions de vie se sont dégradées. In *Al Ahram Hebdo*, n° 994, la semaine du 2 au 8 septembre.

<http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/994/8/27/3895/Robert-Sol%C3%A9--Sous-Sadate.-les-conditions-de-vie-se.aspx> (Consulté le 20 mai 2014).

¹³³ ACLIMANDOS, T. *De Nasser à Moubarak : une brève histoire politique. Op.cit.*, p.203.

¹³⁴ CHAIGNE-LOUDIN, A-L. (2010). Wahabisme. *Les clés du Moyen Orient*. Publié le 9/3/2010 in <http://www.lescledumoyenorient.fr/Wahhabisme.html> (Consulté le 20 mai 2014).

¹³⁵ ACLIMANDOS, T. *De Nasser à Moubarak : une brève histoire politique. Op.cit.* , p. 307.

¹³⁶ *Ibid.*

Ainsi, la structure politique de l’Égypte ne s’est pas modifiée, malgré la montée des Frères musulmans sous Moubarak. « (...) s’il y a eu une « dénessérisation » sous Sadate, on ne peut pas parler d’une « désadatisation » sous Moubarak. »¹³⁷

Si sous le régime de Sadate, les islamistes profitaient de la situation économique précaire du pays, et du grand fossé qui ne cessait d’être creusé entre les classes, pour s’implanter dans les quartiers pauvres avec des actions caritatives et sociales, sous le régime de Moubarak, les conditions de vie de nombreux Égyptiens se sont dégradés encore et en plus, les Frères musulmans ont réussi à diffuser leurs convictions et à se frayer une place au parlement.

Depuis son arrivée au pouvoir, Moubarak cherchait à continuer la politique de rapprochement avec les États-Unis qui a été déjà entamée par Sadate.

D’ailleurs, le régime de Moubarak a été caractérisé de fortes relations franco-égyptiennes qui avaient des répercussions sur les domaines culturel et éducatif.

Le 26 juin 1988, Moubarak pose la première pierre de la nouvelle Bibliotheca Alexandrina¹³⁸, future grande bibliothèque de La Méditerranée, dont l’idée de la reconstruction remonte à l’origine à l’UNESCO. Dix jours plutôt, le ministre de l’enseignement a officiellement annoncé la fondation de l’Université Léopold Sédar Senghor¹³⁹, première université internationale de langue française, qui se veut un pont de culture entre l’Afrique et l’Europe. La même année, l’Institut des droits et des affaires internationales fut ouvert à l’Université du Caire, délivrant un diplôme français de l’Université Paris I Panthéon Sorbonne.

En 1993, le département de Gestion et de Commerce International fut créé à l’Université d’Aïn Chams, en partenariat avec les Universités Poitiers, et de Panthéon Sorbonne, et l’Université de Paris Dauphine pour le MBA.

Un an après, la filière francophone d’Economie et de Sciences politiques furent ouvertes à l’Université du Caire, en partenariat avec l’IEP de Paris en Sciences politiques, et avec l’Université de Paris I en Sciences économiques.

En 1994, la faculté des masses médias à l’Université du Caire voit naître la filière francophone de journalisme, qui offre une diplôme d’étude supérieure égyptien en journalisme (DES), en partenariat avec le CFPJ et l’IFP de l’Université de Paris II.

¹³⁷ DE MÉNONVILLE, A. *Op.cit.*

¹³⁸ Voir chapitre IV.

¹³⁹ Voir chapitre IV.

Le 11 février 2002, l'Université Française d'Égypte ¹⁴⁰ a été créée par un décret présidentiel n°26. Officiellement ouverte le 28 avril 2006 par les présidents Chirac et Moubarak, l'UFE œuvre pour un recensement des liens universitaires, scientifiques, et culturels avec les universités et les institutions scientifiques françaises.

En effet, le partenariat éducatif ne s'est pas limité à la France sous Moubarak, mais on voit également un partenariat avec l'Allemagne qui s'est concrétisé par la fondation de l'Université allemande au Caire (GUC) en 2003, et la célébration de l'année germano-égyptienne en 2007 qui a abouti à la création des bourses et des programmes de cofinancement. En outre, parmi les universités privées égyptiennes en partenariat avec des universités étrangères, on compte par exemple, *Canadian International College* (2004), l'Université britannique (2005), l'Université russe (2006). A noter également, l'introduction de nouveaux systèmes d'éducation : diplôme américain et baccalauréat français (était autrefois uniquement enseigné au Lycée français du Caire), ainsi que l'établissement des écoles à cursus international, outre que le système britannique qui était déjà en vigueur depuis les années 1980.

Depuis 2005, l'Égypte héberge des centres d'appel de grands noms comme Microsoft, Oracle, Alcatel et Vodafone.

Toutefois, impossible d'oublier la guerre du Golfe 1991, à cause de laquelle des milliers des Égyptiens ont tout cédé pour rentrer à leur pays natal. Ceux-là possédant des sommes d'argent et ayant des enfants anglophones trouvent dans les écoles internationales une bonne issue pour un enseignement de qualité, cher mais qui leur convient. Peu à peu, inscrire ses enfants dans des écoles suivant le cursus américain ou britannique devient très à la mode. Signe d'ascension sociale pour les uns, et fuite du système compliqué de Sanaweyya amma (baccalauréat égyptien) pour les autres, l'accès à des cursus étrangers devient un bon choix pour ceux qui appartiennent à des classes aisées.

En outre, la situation socioéconomique et politique du pays n'a pas cessé de se dégrader : blocage du système politique, promesses de développement non tenues,...autant de causes qui ont contribué au soulèvement du peuple le 25 janvier 2011 et au renversement de Moubarak.

Revenons à notre position de sociolinguiste : il était évidemment normal de remarquer pendant les manifestations continues : ceux qui portaient des pancartes en arabe critiquant le système politique ou revendiquant le départ de Moubarak. Même la présence des pancartes en anglais semble logique puisque c'est une langue internationale, et comme il y avait sur place des journalistes de par tout le monde, écrire en cette langue devient donc un

moyen pour transmettre son message internationalement. Mais, l'observation d'une pancarte ou d'une phrase écrite sur le mur en français, ne laisse pas indifférent ! Le français existe encore en Egypte. Nous le savons puisqu'il est enseigné dans pas mal d'écoles privées et internationales en plus que des écoles publiques en tant que deuxième langue. Mais la question qui se pose : en quoi consiste la visibilité du français en Egypte ?



Figure 10 : Un manifestant exprimant « en langue française » son opposition contre le pouvoir lors de la révolution du 25 janvier 2011¹⁴¹.

¹⁴¹ L'opposition égyptienne dans la rue contre le pouvoir. *Le Monde*. Publié le 25 janvier 2011 à 14h55. Mis à jour le 25 janvier 2011 à 22h18. http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/01/25/manifestations-hostiles-au-pouvoir-en-egypte_1470431_3218.html (Consulté le 2 février 2013).



Figure 11 : Sur le mur d'une école publique à quelques pas de la place Tahrir : Vive la révolution est écrite en gros au milieu des mots écrits en arabe : irhal (dégage) et yasqot Mubarak (Que Moubarak tombe !) ¹⁴²

1.4.3. Morsi et Sissi : Quelle identité ?

A-Morsi : islamisme et projet d'arabisation des sciences

Le 30 juin 2012, Mohammed Morsi est le premier président civil élu de la république arabe d'Égypte. Ayant été le président du parti Liberté et Justice, il nous est indispensable de remonter aux origines des Frères musulmans, qui nourrissent son idéologie, pour comprendre la position de son régime vis-à-vis de l'Occident aussi bien que son appréhension du concept d'identité et ce qui en découle sur le statut de la/des langue(s).

Le mouvement des Frères musulmans apparaît en 1928, avec Hassan Al Banaa comme fondateur. Celui-ci se veut un symbole de la modernité islamique en forgeant un discours exceptionnel mélangeant discours coranique aux discours anti-coloniaux.

Le groupe était hanté par une seule idée : la société égyptienne s'est pervertie dans l'occidentalisation, alors il faut la ramener sur le bon chemin droit, qui devrait être islamique.

« Son discours est un rejet de l'histoire égyptienne récente, construite et interprétée comme un "un retrait inexorable de l'islam" de la vie publique et du cœur des musulmans, retrait qui

¹⁴² La révolution égyptienne. In <https://manbitesdigital.files.wordpress.com/2011/12/vive-la-revolution-2.jpg>

serait à l'origine de tous les maux frappant la société et ses membres. Il convient donc d'inverser la tendance, d'instaurer l'islam en tant que norme fondatrice, régissant tout. Soit en "réformant", soit en faisant table rase du passé récent. »¹⁴³

Pour parvenir à cette mission, les Frères se mettaient à s'infiltrer dans tous domaines possibles dans la société égyptienne.

Les années quarante ont vu la montée des Frères musulmans. Or Al Banaa fut assassiné en 1949, trois ans avant la chute de la monarchie. Par ailleurs, le mouvement était un allié à Nasser, qui faisait partie à l'époque du mouvement des officiers libres qui ont mené la Révolution de 1952. Tewfik Aclimandos souligne dans son article¹⁴⁴ comment l'étude des origines du mouvement des officiers libres ainsi que la trajectoire des officiers autour d'eux permet de détecter les tentatives d'infiltration de l'armée par les Frères. Quoi que ces derniers participent à l'abdication du roi Farouk, ils ont été marginalisés quelques temps après la déclaration de la république. Le projet nationaliste de Nasser ne coïncide pas avec le projet islamiste de la Confrérie. La tentative d'assassinat de Nasser leur a été attribuée : en 1954, le mouvement est dissous et interdit.

D'ailleurs, il renaît de nouveau sous Sadate et joue un rôle important à partir des années 1980, surtout avec la détérioration du niveau de vie. Ceci, puisqu'il a été présent avec des solutions pour venir en aide aux défavorisés, alors que le gouvernorat était absent. La Confrérie était donc toujours présente sur scène et ses membres se présentaient comme des opposants au pouvoir.

D'ailleurs, ce qui les différencie d'autres opposants se résume en leur slogan « l'islam est la solution », un slogan issu de l'idéologie d'Al Banna, selon laquelle l'islam devrait être une référence constante de la société égyptienne. Cette idéologie est, en effet, le noyau autour duquel se cristallise leur perspective identitaire.

Si Nasser suivi de Sadate a instauré les principes d'une « identité nationale » à travers une idéologie socialiste afin de lutter contre les appels pour une « identité islamique » basée sur une idéologie religieuse, les Frères musulmans, sous Morsi, soulignaient l'exigence d'instaurer « une identité islamique », malgré une majorité de musulmans en Egypte, pour faire face à ce qu'ils considèrent laïcité, libéralisme ou socialisme. Par conséquent, « l'identité islamique » acquit de la sorte une dimension politique.

« La question d'« identité » a constitué un des points de divergence le plus important tout le long de l'année dans laquelle la Confrérie des Frères musulmans a pris le pouvoir, et l'état de

¹⁴³ ACLIMANDOS, T. De Nasser à Moubarak : une brève histoire politique. *Op.cit.*, p.283.

¹⁴⁴ ACLIMANDOS, T. (2003).Officiers et Frères musulmans : 1945-1948 », in, *Egypte/Monde arabe, L'Egypte dans le siècle 1901-2000, n°4-5.2 /2000-1/2001*. Bruxelles. p.260.

*confusion vécue par la politique interne et externe de l’Egypte, et le déchirement aigu concernant les positions qui devraient être prises par le Caire vis-à-vis des pays voisins et des causes régionales en raison de son poids international ont augmenté la crise et la division autour de cette question.*¹⁴⁵ (...) » (Traduction de l’auteure)

La langue étant une composante inhérente à l’identité, il devient évident, d’après la perspective des Frères musulmans, de faire rattacher la langue arabe seule à « l’identité islamique » qu’ils ont voulu imposer à l’Egypte. Ainsi, l’article 12 de la constitution de 2012 promulguée sous les Frères musulmans stipule : « *L’Etat protège l’unité culturelle, civilisatrice, et linguistique de la société égyptienne, et cherche à arabiser l’enseignement, la Science et la Connaissance.* »¹⁴⁶(Traduction de l’auteure). Cet article, comme beaucoup d’autres, d’ailleurs, a suscité des polémiques : pour les uns, c’est le bâton magique qui mettra fin à « l’occidentalisation » de la société égyptienne, pour d’autres, c’est un article qui mettra en péril la société dans son entièreté. D’un côté, parce qu’il anéantit l’idée de la diversité culturelle de l’Egypte qui se fonde sur la présence des minorités linguistique (et/ou ethniques) telles la nubienne au Sud, et le berbère au Siwa, sans compter encore l’arménien et le grec qui sont parlés dans des cercles clos par ceux qui ont choisi de ne pas quitter l’Egypte de Nasser. D’un autre côté, au niveau de l’enseignement scientifique, il a été critiqué dans le sens où il mène à un isolement et donc un enfermement, puisque toutes les recherches scientifiques devaient être publiées en langues étrangères, et que malheureusement la société égyptienne est plutôt une société consommatrice et non pas productrice des sciences.

En effet, toutes les fois qu’une question autour de la langue arabe est soulevée, des clichés sont affichés. Cette problématique du statut de la langue arabe ou de son « poids » pour emprunter le terme utilisé et qui fait l’objet d’un ouvrage¹⁴⁷ dirigé par Médéric Gasquet-Cyrus et Cécile Petitjean est toujours irrésolue à cause de certains linguistes arabes à penchant islamique. Ces derniers croient en la sainteté de la langue arabe, et sont convaincus de la présence d’un certain complot dressé contre elle. En parallèle, cette conviction octroyant à la langue arabe les étiquettes de « grandiose », « sublime », et « intacte », va de pair avec un regard de « méfiance », et de « sous-estimation » des langues étrangères, et donc de l’Autre.

¹⁴⁵ Al ‘arab, M. (2014). Misr al banadeq wal luḥa...ḥaweyya ḍa ‘i ‘a am taḥsemuha sanawat al šera‘, in *CNN arabe*. En ligne 13 janvier 2014. <http://arabic.cnn.com/middleeast/2014/01/13/egypt-identity%E2%80%93debate> (Consulté 4 février 2014).

¹⁴⁶ Article 12 de la constitution égyptienne cité in <http://m.almasryalyoum.com/news/details/255182> (Consulté le 10 février 2014).

¹⁴⁷ GASQUET-CYRUS, M. PETITJEAN, C. (2009). *Le poids des langues, dynamiques, représentations, contacts, conflits*. Paris : L’Harmattan.

Par ailleurs, Il est à noter que la volonté de mettre en place un projet d'arabisation coïncide avec les mouvements d'indépendance des pays arabes. La première conférence pour l'arabisation a été organisée à Rabat (au Maroc) en 1961. Depuis, les questions abordées tournent autour presque les mêmes sujets tels : les problèmes des lexiques, et l'élaboration des dictionnaires, etc, reflétant ainsi un certain regard rigide à la langue. Désormais, l'arabisation s'impose en tant qu'une cause, et non pas en tant qu'un problème, pour lutter contre l'occupant.

Nous nous référons, à cet égard, à un article publié sur le Wikipédia des Frères musulmans portant déjà un titre très significatif : *Al luġa al 'arabeyya wal iste 'bad al luġawi*: [la langue arabe et l'esclavage linguistique] dans lequel le linguiste essaie de prouver la supériorité de la langue arabe, et par la suite souligner le complot dressé contre elle afin de lutter contre sa présence. L'esclavage linguistique réfère ici à l'impact des langues étrangères sur la langue arabe, ceci par, selon l'auteur, l'infiltration de certains mots étrangers par alternance codique ou emprunt :

« L'arabe classique est, par rapport à la nation arabe, d'une importance qui dépasse celle de n'importe quelle autre langue parlée dans sa nation. Ceci est le résultat du fait que la langue arabe est distinguée par de nombreux traits et caractéristiques qui font d'elle une langue suprême, digne du statut le plus haut parmi les langues du monde. »¹⁴⁸ (Traduction de l'auteur).

L'auteur passe ensuite à l'énumération de ces traits et caractéristiques dont nous citons le fait d'être langue du Coran, langue nationale de tous les arabes, langue folklorique (qui a protégé le folklore arabe et islamique d'être perdu), langue d'une grande aptitude, c'est-à-dire qui est dotée, selon l'auteur, de traits spécifiques qui sont absents dans d'autres langues, une raison, selon l'auteur, pour laquelle elle dépasse toutes les langues sémites. Cette tendance puriste nous rappelle ce que Calvet nous a souligné dans son livre intitulé « La guerre des langues », sur une étude faite par un linguiste est-allemand qui a comparé entre les politiques linguistiques de différents Etats fascistes. A l'exception des deux constantes, à savoir un colonialisme ou un expansionnisme linguistique hors des frontières, nous retrouvons les deux autres constantes explicitement : « *un purisme xénophobe au niveau de la langue nationale, un centralisme nationaliste dirigé contre les minorités*

¹⁴⁸ Ġabir Qemiġa, *al luġa al 'arabeyya wal iste 'bad al luġawi*, http://ikhwanwiki.com/index.php?title=%D8%A7%D9%84%D9%84%D8%BA%D8%A9_%D8%A7%D9%84%D8%B9%D8%B1%D8%A8%D9%8A%D8%A9_%D9%88%D8%A7%D9%84%D8%A7%D8%B3%D8%AA%D8%B9%D8%A8%D8%A7%D8%AF_%D8%A7%D9%84%D9%84%D8%BA%D9%88%D9%8A (Consulté le 5mai 2014).

nationales. »¹⁴⁹ En effet, cette xénophobie dépasse les limites de la linguistique pour atteindre toute une histoire révolue. Nous citons encore une fois la déduction du linguiste puriste à penchant islamique : « *Et ces spécificités de la langue arabe étaient, et continuent encore à être parmi les raisons principales qui ont poussé les ennemis de l'islam-les Croisés et les Hâtés et tous ceux qui prennent leurs côtés parmi les Egyptiens et les arabes - à essayer de détruire la langue arabe.* »¹⁵⁰ (Traduction de l'auteure).

L'auteur en parlant des « ennemis de l'islam », « des croisés », « des Hâtés » d'une part ; et d'une autre part du fait de « détruire la langue arabe » fait le lien entre langue et religion, voire entre langue, religion et Histoire. Alors, une question se pose forcément : comment un Etat adoptant l'idéologie des Frères musulmans pourrait-elle encourager l'apprentissage des langues étrangères au moment où il croit fortement à ce que les Etats parlant ces langues cherchent à détruire sa langue nationale, bien plus menacer leur religion ?

Dans un autre article du même auteur, publié sur le même site sous l'intitulé [La langue arabe...problème et solution]¹⁵¹, l'auteur explique que les tentatives de destruction de la langue arabe sont toujours en rapport avec les mouvements des missionnaires ou des Orientalistes, et il en énumère les causes comme suit :

« 1-L'implantation des langues étrangères-la langue anglaise en particulier-et leur rivalité avec la langue arabe mère, de manière à ce qu'elle est la seule langue d'enseignement, comme nous voyons, dans les facultés de médecine, et de polytechnique à la République arabe d'Egypte. 2-La soutenance des langages familiers en fondant des instituts et des sections indépendants pour étudier ce qui est nommé la littérature populaire..3-Les tentatives de destruction sous prétexte de rendre la langue plus facile (...) 4-La généralisation du dialectal dans les masses medias, et les méthodes d'enseignement. » (Traduction de l'auteure).

Dans un autre article publié sur le site de « l'Institut de la langue arabe sur la toile », l'auteur justifie la présence des dialectes arabes à l'occupation des pays arabes.

« Pendant de longues époques sombres, les pays arabes étaient passés sous le joug des colonisateurs. Ces derniers ont arrêté leur évolutions et ont même supprimé leur langue, l'ont interdite dans certains cas, l'ont considérée en tant que langue étrangère dans leurs pays, et l'ont remplacée par leurs propres langues pour l'enseignement et l'apprentissage. Dorénavant, les Arabes se sont éloignés de la langue de leurs ancêtres, la langue du Coran. Des dialectes,

¹⁴⁹ CALVET, L-J, *La guerre des langues et les politiques linguistiques. Op.cit.*, p.262.

¹⁵⁰ QEMIHA, Ğ. *Op.cit.*

¹⁴⁷ QEMIHA, Ğ. Al luġa al'arabeyya al muşkelah wal hal,

http://ikhwanwiki.com/index.php?title=%D8%A7%D9%84%D9%84%D8%BA%D8%A9_%D8%A7%D9%84%D8%B9%D8%B1%D8%A8%D9%8A%D8%A9_%D9%88%D8%A7%D9%84%D8%A7%D8%B3%D8%AA%D8%B9%D8%A8%D8%A7%D8%AF_%D8%A7%D9%84%D9%84%D8%BA%D9%88%D9%8A (Consulté le 7 mai 2014).

déformés et distincts, ont évolué, et ont séparé les descendants de la même nation, dans tout pays ». ¹⁵² (Traduction de l'auteure).

La langue arabe semble donc, presque toujours, osciller entre deux tendances « une langue en crise » à cause de l'infiltration du dialectal et des processus de simplification et « une langue en état de menace » à cause de l'imposition des langues étrangères comme langue d'enseignement, et la cause paraît, au moins selon cette idéologie « puriste » extralinguistique, externe à la langue puis que ce sont les langues étrangères qui en sont les causes.

L'auteur a complètement abandonné l'idée d'évoquer la diglossie classique dans les pays arabophones entre un arabe standard et un arabe dialectal. En gros, la question devient plutôt une question de rivalité historique, et religieuse, et la langue est une des armes de combat.

En effet, Amin Maalouf a mis en lumière, dans son article *Les croisades vus par les Arabes*, les conséquences actuelles des Croisades sur les Arabes et les musulmans.

*« À la fois fasciné et effrayé par ces Francs qu'il a connus barbares, qu'il a vaincus mais qui, depuis, ont réussi à dominer la Terre, le monde arabe ne peut se résoudre à considérer les croisades comme un simple épisode d'un passé révolu. On est souvent surpris de découvrir à quel point l'attitude des Arabes, et des musulmans en général, à l'égard de l'Occident, reste influencée, aujourd'hui encore, par des événements qui sont censés avoir trouvé leur terme il y a sept siècles. Or, à la veille du troisième millénaire, les responsables politiques et religieux du monde arabe se réfèrent constamment à Saladin, à la chute de Jérusalem et à sa reprise. »*¹⁵³

Les quatre régimes politiques qu'a connus l'Égypte au cours de plus de 60 ans ont, sans doute, re forgé la perspective d'une société à l'égard des Autres, et ont rétabli ses propres valeurs.

*« Trois courants intellectuels, trois sensibilités politiques, ont dominé les soixante-cinq années que nous évoquons (...) D'abord, le nationalisme "occidentalisé", dont on peut dire qu'il était laïc (...) Ensuite, le nationalisme "musulman" (...) très sensible à la dimension identitaire arabo-musulmane, il croit que celle-ci doit commander les grandes orientations de la politique (...) Et enfin les islamistes, qui œuvrent pour la réalisation d'un projet d'instauration de gouvernement selon "le Coran" et pour l'islamisation totale de l'espace public. »*¹⁵⁴

En effet, la situation linguistique d'Égypte ne cesse de surprendre. Malgré toutes les positions de « xénophobie » linguistique divulguées par les partisans des frères musulmans,

¹⁵² AL HILALI, Ş. *Al tağreba al mişreyya fi ta'rib al 'ulum wa ta'rib 'ulum al teb*, in <http://www.m-a-arabia.com/vb/showthread.php?t=900> (Consulté le 22 mai 2014).

¹⁵³ MAALOUF, A. *Op.cit.*

¹⁵⁴ ACLIMANDOS, T. De Nasser à Moubarak : une brève histoire politique. *Op.cit.*, p. 320.

nous observons lors des manifestations qui ont été déclenchées le 3 juillet 2013 pour s'élever contre la destitution de Morsi, des jeunes partisans portant des pancartes écrites en français. L'on se pose, donc, si l'usage du français est toléré dans certains contextes ? or, la question qui se pose et s'impose comme toujours : pourquoi avoir recours au français et non pas à l'anglais ?



Figure 12 : Des manifestants exprimant « en langue française » leur opposition contre le pouvoir militaire.¹⁵⁵

B-El Sissi : entre l'Occident et l'Orient

En une seule année, Morsi a connu une forte opposition de diverses composantes de la population. Ceci pour plusieurs raisons. Nous citons entre-autres l'adoption d'une nouvelle constitution instituant un organe religieux de vérification de la conformité des lois à la charia d'un côté, et la rupture avec les libéraux d'un autre côté, et la hausse des prix notamment celle de l'essence et du diesel. Des manifestations se déclenchent partout le 30 juin, soutenues par le mouvement Tamarod (rébellion). Le 3 juillet, Morsi est renversé, et un Conseil militaire prend le pouvoir, puis un gouvernement transitoire. Le 28 mai 2014, Abdel Fattah Al Sissi est élu président de la République arabe d'Egypte.

¹⁵⁵ L'information alternative. En ligne le 24/11/2014. http://www.alterinfo.net/notes/Egypte-les-Freres-musulmans-soutiennent-l-appel-d-un-groupe-salafiste-a-manifester-vendredi_b7202674.html (Consulté le 5 février 2015)

En 2014¹⁵⁶, une nouvelle constitution est mise en place. Or, l'article concernant la langue n'a subi aucun changement. C'était plutôt les articles qui ont rapport aux libertés qui ont été modifiés.

En effet, sous Sissi, la politique externe de l'Égypte commence à prendre un nouveau tournant. Sissi, pour redresser son pays, et défendre les frontières à l'Ouest du pays, se trouvait dans l'obligation d'acheter des armes. Et comme les États-Unis, autrefois un allié, ne cessait de critiquer l'Égypte et de prendre une position contre la destitution de Morsi, Sissi a eu recours à la France et à la Russie. Ce qui fait un signe que l'Égypte cherche à diversifier ses alliés.¹⁵⁷ « Ces dernières années, la relation franco-égyptienne s'est centrée sur la coopération dans les domaines militaire et sécuritaire et la lutte contre le terrorisme. »¹⁵⁸

L'objectif primordial de l'Égypte, quant à sa politique externe, étant l'armement, un rapprochement à des pays et de l'Occident et de l'Orient devient un atout disponible. Ainsi, la Russie devient aussi un bon choix.

Toutefois, sur le plan social, une autre image est imposée, pour se contrarier à cette politique de rapprochement. Cet Autre avec qui le pays cherche à établir des rapports d'amitié est un « ennemi ». En effet, la théorie de complot a été imposée depuis la révolution du 25 janvier 2011 et ne cesse d'être propagée par les médias égyptiens. Ces derniers n'hésitent jamais d'accuser, toutes les fois qu'il y avait des troubles, des étrangers. « Le fauteur de troubles peut alors tour à tour être américain, israélien, iranien, palestinien ou français, sans que personne n'y voie la moindre incohérence. »¹⁵⁹ La théorie du complot devient ainsi un réflexe contre tout ce qui est étranger ou ayant un certain rapport à l'Occident¹⁶⁰.

Cette xénophobie a été explicitée sur plusieurs niveaux : violence corporelle, reprise des moments de l'Histoire pour coller des étiquettes racistes au peuple agresseur¹⁶¹,...etc.

En outre, un parlementaire a proposé une loi interdisant les noms étrangers des nouveaux-nés, et imposant une indemnité de 270 dollars aux parents qui ne la respectent

¹⁵⁶ Voir chapitre II.

¹⁵⁷ SAINT-PROT, C. (2015). La relation France Égypte et la politique arabe de la France. In *Observatoire d'Études géopolitiques*. En ligne, mars 2015. <http://www.etudes-geopolitiques.com/la-relation-france-egypte-et-la-politique-arabe-de-la-france> (Consulté le 27 janvier 2018).

¹⁵⁸ La France doit cesser d'ignorer la situation catastrophique des droits humains en Égypte, (en ligne 23 octobre 2017), <https://www.hrw.org/fr/news/2017/10/23/la-france-doit-cesser-dignorer-la-situation-catastrophique-des-droits-humains-en> (Consulté le 27 janvier 2018).

¹⁵⁹ HUBINET, N. Égypte : « complot partout, révolution confisquée » in *CQFD* n° 127. En ligne décembre 2014.). <http://cqfd-journal.org/Egypte-Complot-partout-revolution> (Consulté le 20 janvier 2018).

¹⁶⁰ Ceci a eu ses répercussions sur notre travail de terrain. Voir chapitre V, 4.3 Ethique et entraves de la recherche.

¹⁶¹ Exemple : l'occupation d'Algérie par la France.

pas. Selon ce parlementaire, avoir recours à des noms occidentaux ou étrangers, et abandonner les noms arabes, contribue à un changement sinon à une déformation de la culture de notre société, et fait que les enfants n'appartiennent pas à leur identité.¹⁶²

Suite à des critiques acerbes sur les réseaux sociaux, le parlementaire renonce à sa proposition.

D'un autre côté, sur un plan régional, il faut souligner qu'au moment où les relations égypto-africaines notamment éthiopienne sont tendues à cause de la construction du barrage de la Renaissance, les relations entre l'Égypte et les Emirats Unis sont bien établies, puisque ces derniers étaient les premiers à soutenir le pouvoir.

En outre, après des années où la position égyptienne envers la crise syrienne était qualifiée de « prudente » sous le gouvernement intérimaire et de « confessionnelles » sous Morsi, l'Égypte cherche à jouer le rôle de médiateur.¹⁶³ D'ailleurs, le nombre de réfugiés syriens en Égypte, en 2017, est environ 500 000, selon l'adjoint du ministre des affaires étrangères pour les affaires arabes¹⁶⁴. Et, l'Égypte est le seul pays au monde où les Syriens ne vivent pas dans des camps isolés et jouissent des mêmes droits que les Égyptiens. De quoi auraient ses répercussions sociales et linguistiques ¹⁶⁵ sur la société.

Jusqu'au moment de la rédaction de ces lignes, il est difficile de prévoir l'avenir de l'Égypte ou de sa politique de rapprochement ou de rupture vis-à-vis d'autres pays. Par conséquent, il est difficile de prévoir l'impact de la politique de Sissi sur la langue française. Notre objectif étant plutôt d'étudier et non pas de prévoir, nous nous basons sur la réalité sociolinguistique égyptienne. Cette dernière n'est, en effet, que la résultante des politiques adoptées il y a des dizaines d'années.

1.5. Synthèse

Le positionnement géographique voire stratégique de l'Égypte n'est pas sans lien avec les dynamiques socio-historiques exceptionnelles qui l'ont traversée. Située au carrefour de trois continents, à savoir l'Afrique, l'Europe et l'Asie, l'Égypte a toujours été à la croisée des cultures diverses. De l'Égypte ancienne à l'Égypte ottomane en passant par l'Égypte gréco-romaine, byzantine et arabe, l'Égypte est marquée par le changement à tous les niveaux, y

¹⁶² <http://www.youm7.com/story/2017/5/19/3242352/مولوده-يسمى-ممولوده-3242352>

¹⁶³ <http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/1188/10/124/25620/Crise-syrienne--Le-Caire-s'engage-d'avantage.aspx>

¹⁶⁴ GOM'A, A. *Musa'ed wazir al hariġeġya lil šou'oun al 'arabiyya yakšef a'dad al laġe'in assouriyyin fi Mišr*. En ligne le 20 avril 2017, in *Youm 7* <http://www.youm7.com/story/2017/4/2/مساعداوزير-الخارجية-للشئون-العربية-يكشف-عدد-اللاجئين-السوريين-بمصر/3172410> (Consulté le 15 juillet 2017).

¹⁶⁵ Voir chapitre II.

compris celui de la langue, même si le changement linguistique ne coïncide pas exactement au changement politique, la temporalité de l'un n'étant pas un calque de la temporalité de l'autre. Etant donné que le changement linguistique ne se fait pas du jour au lendemain, des phases de transition bilingue et parfois trilingue s'imposent (Madiha Doss et Catherine Miller¹⁶⁶). Avec la conquête arabe en 641, la langue arabe s'impose comme langue officielle écrite pour remplacer le grec et devient aussi la langue vernaculaire des autochtones. Elle réussit, petit à petit, à remplacer la langue de tous les jours : le copte.

Toutefois, l'Égypte n'était plus isolée du monde, étant donné que le XIII^{ème} siècle était la période des Croisades : l'Europe et l'Orient avaient en commun des échanges de toutes natures. Les négociants européens venant de tous les coins de la Méditerranée, ne cessaient même d'y résider. Ces derniers avaient en commun l'italien, langue d'échange à l'époque dans les villes côtières. Or, celle-là a été remplacée par le français avec l'arrivée de l'Expédition de Bonaparte.

L'Égypte était à partir du XVI^{ème} siècle, et jusqu'à l'arrivée de l'Expédition, une province ottomane trilingue où l'on parlait arabe, persan et turc. Le turc et le persan étant langues des documents officiels et administratifs, l'arabe était plutôt consacré à tout ce qui était religieux, en plus d'être la langue du peuple.

Toutefois, malgré quelques traces laissées par l'Expédition, l'apport de celle-ci à l'Égypte demeure un sujet épineux. La majorité des historiens égyptiens conçoivent plutôt que le réel apport de la France en Égypte a débuté avec le règne de Mohamed Ali, qui a vu en la France un modèle à suivre pour la modernisation du pays. La langue française n'a alors ensuite cessé de s'y développer.

Langue de communication au sein de la famille régnante, puis de l'aristocratie, avant d'être langue d'opposition par rapport aux Anglais à partir de 1879, la langue française a acquis petit à petit des connotations positives lui octroyant un statut privilégié dans la société égyptienne. Elle a été influencée par les changements survenus dans l'Égypte moderne. Panarabisme, anti-impérialisme, socialisme d'État et non-alignement sous Nasser, puis anti-socialisme, libéralisme et alliée de l'URSS, puis des États-Unis sous Sadate et Moubarak, voire de l'islamisme, alliée à la Turquie sous Morsi puis alliée de la Russie et de la France avec Al Sissi, la politique étrangère de l'Égypte est en métamorphose continue. D'ailleurs, il faut dire que depuis la révolution du 25 janvier 2011, la situation est instable. Les pancartes écrites en français, qui ont émergé parmi d'autres écrites en arabe et en anglais, lors des différentes manifestations ne sont pas passées inaperçues.

¹⁶⁶ DOSS, M. & MILLER, C. Les langues en Égypte : Introduction. *Égypte/Monde arabe*. [Première série, 27-28 | 1996](http://ema.revues.org/1023), en ligne le 7 juillet 2008. URL : <http://ema.revues.org/1023> (Consulté le 23 avril 2014).

Deuxième chapitre
Contexte sociolinguistique de l'Égypte

Deuxième chapitre - Contexte sociolinguistique de l'Égypte

2.1. Introduction

Cette partie fait en quelque sorte le lien entre les aspects historiques que nous avons soulignés dans la partie précédente et l'étude des notions théoriques qui fera l'objet du chapitre suivant.

Si nous avons essayé de faire une plongée dans le temps, dans la première partie de cette étude, en abordant des aspects historiques, géographiques et politiques d'un Etat creuset d'anciennes civilisations et lieu privilégié de l'impérialisme, c'était pour construire un arrière-plan historique fondamental à son contexte sociolinguistique. Mais comment définir le contexte sociolinguistique de l'Égypte ?

Aborder le contexte sociolinguistique de l'Égypte implique l'étude de trois éléments, à savoir : les politiques linguistiques existantes, les langues qui y sont présentes et les rapports entre ces langues.

Ainsi, procéderons-nous de façon progressive : dans la première partie, nous essayerons de définir d'abord quelques notions en rapport avec les politiques linguistiques avant de passer à une étude du point de vue juridique et de l'aménagement linguistique.

La deuxième partie consiste à esquisser le paysage linguistique de l'Égypte en mettant en lumière les langues en présence en expliquant comment elles s'y sont implantées et comment elles sont représentées.

Quant à la troisième partie, il s'agit d'explicitier les rapports entre les langues déjà mentionnées, soit de répondre aux questions suivantes: qui emploie ces langues ? Quand et à quelles fins ?

Ce chapitre traite certes du contexte sociolinguistique de l'Égypte, mais parlera à peine du français qui sera développé dans les chapitres suivants.

2.2. Politiques linguistiques

Suite à la deuxième guerre mondiale, et avec la montée des mouvements d'indépendance dans les pays colonisés, la question linguistique a émergé, et avec elle la question de l'intervention sur la/les langues est apparue. Ceci est devenu une exigence non seulement pour traiter de l'appropriation des langues endogènes (et/ou de leurs variétés) mais aussi pour gérer les rapports interlinguistiques et intercommunautaires sur un même territoire géopolitique.

Nous essayerons, dans ce chapitre, de suivre la naissance du concept de la politique linguistique en montrant d'une part, comment il peut se confondre avec d'autres concepts,

quels sont ses champs d'application, et d'autre part comment il a évolué. Cela, avant de passer à l'examen, dans un premier temps, de la question linguistique dans les constitutions égyptiennes successives, puis dans un second temps de l'application de ces politiques linguistiques.

2.2.1. Notions et approches

C'est en 1959, sous la plume d'Einar Haugen qu'apparaît pour la première fois le syntagme *language planning* (en français : planification linguistique). Haugen traitait à l'époque les problèmes linguistiques de la Norvège qui cherchait à instaurer une identité nationale après des siècles vécus sous la domination danoise. En 1968, un ouvrage collectif consacré aux problèmes linguistiques des pays en voie de développement signé par Fishman, Ferguson et Das Gupta, voit le jour. En 1969, une réunion était organisée groupant des personnes, surtout anglo-saxonnes, pour élaborer l'ouvrage « *Can language be planned ?*¹ » (La langue peut-elle être planifiée ?)

Ce n'est qu'à partir des années 1970 que la notion de *politique linguistique* apparaît, en anglais avec Fishman², pour intéresser ensuite l'espagnol Rafael Ninyoles³ cinq ans plus tard, et l'allemand Helmut Glück⁴ en 1981.

L'émergence concomitante de *planification* et de *politique linguistique* nécessite que nous distinguions ce qui les distingue, ou non.

2.2.2. Convergence et divergence

« Politique », « planification » et « aménagement » : ces trois termes font difficilement l'objet d'un consensus auprès des spécialistes.

Si une certaine convergence de conceptualisation fait que « politique » et « planification » se réunissent sous l'intitulé « aménagement », une certaine nuance sépare « politique » de « planification » : « *Ainsi, pour Fishman, la planification est-elle la mise en œuvre d'une politique linguistique, et les définitions ultérieures, dans leur variété, ne s'écarteront guère de cette vision.* »⁵

Calvet souligne même que Pierre-Etienne Laporte présente la politique linguistique comme un cadre juridique et l'aménagement linguistique comme l'ensemble des actions ayant « *pour objet de préciser et d'assurer un certain statut à une ou plusieurs langues* »⁶.

Calvet propose une autre définition qui clarifie le rapport entre les deux termes :

« *La politique linguistique* » est la « *détermination des grands choix en matière de rapports entre les langues et la société, et sa mise en pratique [est] la planification linguistique.* »⁷

¹ RUBIN, J. & JERNUDD, B., (1971). *Can language be planned?* Honolulu: The University Press of Hawaii.

² CALVET L-J. (1996). *Les politiques linguistiques*, Que sais-je ? Presses Universitaires de France.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ CALVET, L-J. *Op.cit.*, p. 6.

⁶ LAPORTE, P-E. (1994). Les mots clés du discours politique en aménagement linguistique au Québec et au Canada, in *Le plurilinguisme européen*, Paris, p.97-98 in CALVET, L-J. *Ibid.*

⁷ CALVET, L-J. *Op.cit.*, p.3

Dans ce cas, planification (d'après la définition de Calvet) et aménagement (d'après la définition de Laporte) sont synonymes. Mais De Robillard explique que les Québécois se sont imposé l'usage de « aménagement linguistique » :

« Pour dénoter une conception moins ambitieuse de la planification. L'aménagement linguistique ne planifie pas de manière à priori, mais « aménage », tient compte des réalités du terrain, compose avec les résistances, recherche le compromis.(...) Quant à « politique des langues » et « politique linguistique » c'est un terme qui veut désigner un travail de réflexion prenant ses distances par rapport à l'engagement sur le terrain, et se veut parfois plus une description et une réflexion sur les procédures mises en place (par des opérations passées) que l'élaboration de technique d'intervention.»⁸

Par ailleurs, d'autres termes⁹ voisins sont apparus.

Retournons au terme « aménagement » linguistique. Il est apparu au Québec dans les années 1970 sous la plume du linguiste Jean-Claude Corbeil, qui a participé à la rédaction de la charte de la langue française et à la mise en œuvre d'un plan d'aménagement linguistique québécois. En effet, ce choix n'a pas été fait par hasard, puisque le terme « aménagement »¹⁰ a l'avantage d'éviter de faire référence à l'intervention planificatrice de l'État. Ainsi, s'agit-il d'une approche /d'une intervention sociolinguistique contrôlée par les besoins et les objectifs des membres d'une même communauté.

Selon Didier de Robillard : « *L'aménagement va s'intéresser non seulement aux langues elles-mêmes, mais aux situations sociolinguistiques ; la planification linguistique élargira le champ où elle puisera ses ressources théoriques, tout en devenant de plus en plus pluridisciplinaire.* »¹¹

L'aménagement linguistique peut être perçu comme englobant deux volets : un volet pratique orienté vers des actions linguistiques, et un volet théorique. L'évaluation d'une situation sociolinguistique peut/ doit porter sur ces deux volets.

⁸ DE ROBILLARD, D. (1988-1989). *L'aménagement linguistique : problématique et perspectives*. Thèse de doctorat sous la direction de Robert Chaudenson, tome II, p.213, 214.

⁹ Des termes comme « substitution » et « normalisation » sont employés par les Catalans pour définir le rapport conflictuel entre une langue dominante et une langue dominée : soit cette dernière est remplacée par la langue dominante, soit l'usage de la langue dominée est rendu normal en lui réappropriant les fonctions qu'elle a perdues. Le terme « glottopolitique » est né dans le même ordre d'idée. Mais nous y reviendrons plus tard.

¹⁰ Le terme est largement employé au sein de la Francophonie.

¹¹ DE ROBILLARD, D. *Op.cit.*, p.51.

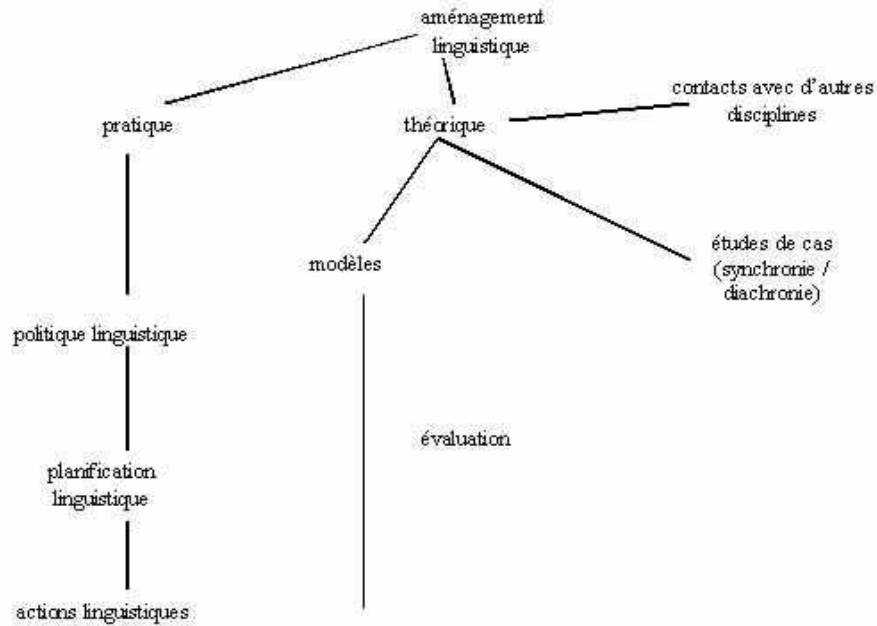


Figure 13 : Schématisation des deux plans de l'aménagement linguistique ¹²

Cette définition de Robillard rejoint également celle de Loubier. Celle-ci parle plutôt de deux types de régulations concernant les pratiques de l'aménagement linguistique, à savoir une régulation externe (intervention consciente et inconsciente sur la langue), et une autorégulation (changement ou modification résultant des pratiques sociales) : L'aménagement linguistique est, selon elle, « *une organisation des situations sociolinguistiques qui résulte de l'autorégulation et de la régulation externe de l'usage des langues au sein d'un espace social donné.* » ¹³

D'après Loubier, la politique linguistique constitue un des outils de l'aménagement linguistique. Elle se réfère à « *[L'] ensemble des orientations, implicites ou explicites, prises par une autorité politique, ou par d'autres acteurs sociaux, ayant pour but ou pour effet de régir l'usage des langues au sein d'espace social donné* »¹⁴.

En effet, cette manière de « régir l'usage des langues » qui n'est qu'une intervention sur la langue dépend de l'école à laquelle appartiennent les chercheurs assumant cette responsabilité. Calvet en distingue deux : école américaine et école européenne. D'après lui, les chercheurs de l'école américaine :

¹² BLANCHET, P. (2009). La nécessaire évaluation des politiques linguistiques entre complexité, relativité et significativité des indicateurs. In *Les Cahiers du GEPE*, Eclairages, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, URL : <http://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=898> (Consulté le 11 août 2014)

¹³ LOUBIER, C. (2002). Contribution à une théorie d'aménagement linguistique. (Thèse de doctorat) In *L'aménagement linguistique* <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs48262> (Consulté le 27 septembre 2014)

¹⁴ *Ibid.*

« ont tendance à mettre l'accent sur les aspects techniques de cette intervention sur les situations linguistiques que constituent la planification et se posent bien peu la question du pouvoir qui se trouve derrière les décideurs. La planification semble pour eux bien plus importante que la politique, et l'on a parfois l'impression qu'ils imaginent volontiers la possibilité d'une planification sans politique (...)»¹⁵

Ainsi, les chercheurs de l'école américaine s'intéressent plus à la planification, tandis que la question du pouvoir constitue un sujet primordial pour les chercheurs de l'école européenne.

2.2.2.1. Modèles et approches

La période au cours de laquelle sont apparus les termes *politique linguistique* ou *planification* (les premiers textes de Haugen sur la planification linguistique en Norvège et de Ferguson sur la diglossie datent de la même année 1959, pour que se multiplient par la suite des publications traitant les mêmes termes, dans les années 60.) correspond aux mouvements de décolonisation de nombreux pays africains et asiatiques. Ce qui a laissé croire que ces termes sont liés aux situations postcoloniales des pays neufs, et en voie de développement comme si les pays développés n'étaient pas concernés par la question.

Politique linguistique et planification ont à voir avec des questions de culture, d'identité, d'économie, bref, avec des enjeux sociétaux. Ce sont des problématiques de premier rang pour n'importe quel pays, quel que ce soit son poids ou sa situation. Nous allons aborder quelques exemples de modèles et d'approches.

A-Modèle de Haugen :

Einar Haugen a proposé deux modèles d'interventions sur la langue. Le premier modèle date des années 1960, et le deuxième de 1983.

Pour définir la notion de planification linguistique, Haugen partait essentiellement du problème de la norme linguistique et de la standardisation. « (...) *Si la planification est bien faite, elle comprendra des étapes telles que la recherche extensive de données, la prise en compte des plans d'actions alternatifs, la prise de décision et sa mise en œuvre.* »¹⁶

Calvet a expliqué la notion de planification de Haugen à la lumière de la théorie de décision, utilisée en principe dans le domaine de la gestion économique. Selon Calvet, Haugen présentait, dans son premier modèle, les différents stades d'une planification comme une « procédure de décision ». Celle-ci repose sur quatre étapes : la prise en conscience des problèmes et la collecte des données, les décideurs, les alternatives, l'évaluation et la mise en œuvre.

Selon Calvet, les problèmes sont liés à la non-communication, due à deux types d'échec, soit un échec relatif dû au fait que les locuteurs parlent des formes différentes d'une même langue, soit un échec total dû au fait que les locuteurs ne parlent pas la même langue.

¹⁵ CALVET, L-J. *Op.cit.*, p. 7.

¹⁶ CALVET, L-J. & MEILLET, A. (1993). La politique linguistique et l'Europe : les mains sales, in *Plurilinguismes*, n°5, Paris : CERPL. In CALVET, L-J. *Op.cit.*, pp.51-52.

Qui dispose de l'autorité pour contrôler ces problèmes ? Haugen discerne plusieurs types de décideurs dont deux constituent deux extrémités. A chacun son pouvoir et son espace : à partir du XIX^{ème} siècle, et avec la diffusion de l'instruction, normaliser les langues devient une exigence.

« Mistral pour le provençal, Aasen pour le danois, Korais pour le grec, etc. Ces hommes, ces premiers planificateurs linguistiques étaient pour lui à moitié linguistes et à moitié patriotes, étaient donc des individus isolés et leur œuvre relève de l'initiative individuelle. »¹⁷

L'autre type, souligné par Haugen, évoque l'intervention dictatoriale d'Atatürk sur la langue turque. Entre ces deux extrêmes, des organisations diverses sont intervenues sur la langue, telles les églises, les sociétés littéraires et scientifiques, etc.

Ces deux types de décideurs évoquent la problématique du contrôle des langues dans un espace donné. Ce contrôle pourrait-il vraiment se réaliser, sans la volonté des usagers ? Autrement dit, le désir des décideurs pourrait-il étouffer la volonté de la société ?¹⁸

A propos des « alternatives », pour expliquer les objectifs de la planification, Haugen a fait référence aux fonctions de la langue telles que les a développées Jakobson. La fonction de la langue n'étant pas seulement de garantir la communication, elle regroupe deux modalités opposées : la communication qui pousse à l'uniformité des codes, et l'expression qui pousse à sa diversification. Ainsi, le but de la planification (ses alternatives) pourrait viser « la diversité ou l'uniformité, le changement ou la stabilité » selon les termes de Calvet¹⁹.

Parvenir à des solutions et les évaluer exige, en préalable, une interrogation sur les normes existantes, les formes linguistiques concernées. La dernière étape constitue la mise en œuvre des alternatives.

On a reproché à Haugen d'avoir appliqué mécaniquement des théories liées à l'économie et à la gestion sur des exemples d'intervention étatique (le Norvège, la Turquie) sans prendre en compte les dimensions sociolinguistiques telles que le plurilinguisme, les rapports de force entre les langues, etc.

Dans son deuxième modèle, Haugen a repris la distinction entre planification du corpus et planification du statut introduite par Heinz Klaus :

¹⁷ CALVET, L-J. *Op.cit.*, p.12.

¹⁸ Nous pensons vivement au cas de la Corse : dernièrement le président de la République se montre contre la co-officialité de la langue, malgré les revendications des nationalistes.

¹⁹ CALVET, L-J. *Op.cit.*, p.13.

	<i>Forme</i> (planification linguistique)	<i>Fonction</i> (culture de la langue)
<i>Société</i> (planification du <i>status</i>)	1. <i>Choix</i> (processus décisionnel) a) identification du problème b) choix d'une norme	3. <i>Application</i> (processus éducatif) a) correction b) évaluation
<i>Langue</i> (planification du <i>corpus</i>)	2. <i>Codification</i> (standardi- sation) a) transcription graphique b) syntaxe c) lexique	4. <i>Modernisation</i> (développement fonctionnel) a) modernisation de la terminologie b) développement stylistique

Figure 14 : Intervention sur la langue, d'après Calvet ²⁰

Comme le montre le schéma, l'intervention sur la langue se fait en plusieurs phases, chaque étape menant à la suivante : c'est le stade de la décision qui mène à celui de la codification du corpus, ensuite c'est l'application de cette codification qui conduit à son tour à la modernisation, donc au développement de la fonction de la langue en question. Ce schéma montre bien, en effet, que l'intervention sur le statut exige une intervention sur le corpus. Toutefois, le stade du « choix ou du processus décisionnel » n'est pas très clair dans le sens où l'on s'interroge sur son mécanisme : comment accède-t-on à la décision ? au choix de telle ou telle langue/norme ? Selon les deux modèles de Haugen, la décision est toujours faite par l'Etat, ce qui met de côté le poids de ce qu'on appelle « la démocratie linguistique ». Si dans son premier modèle, Haugen a traité la langue de façon mécanique et isolée, il a évité ce défaut dans son deuxième modèle en travaillant sur le statut parallèlement au corpus, contrairement à l'approche instrumentaliste.

B-L'approche instrumentaliste :

« We ordinarily speak of standardization in relation to tools.(...) When this concept is applied to languages, we stress their tool like character : A language is from this point of view only an instrument of communication, not only a symbol of revelation, only a means, not an end. » ²¹

Partant de la définition selon laquelle « la langue est un instrument de communication », les adeptes de cette approche comme P.S Ray et V.Tauli considèrent qu'on pourrait

²⁰ *Ibid.*, p.18

²¹ RAY, P.S. (1963). *Language standardization : studies in perspective linguistics*, 159p. The Hague Mouton in DE ROBILLARD, D. *Op.cit.*

améliorer le fonctionnement de la langue en intervenant sur la grammaire ou le lexique. Ceci se fait selon eux, en évaluant « l'efficacité », « la rationalité », et « la normalisation » de la langue en question. Si le fait de mesurer « la normalisation » est évident, s'interroger sur le degré de son efficacité et de sa rationalité était une question difficile surtout au début des années 60 où la sociolinguistique était encore naissante. Pour ce faire, Ray opte pour prendre en compte/ comparer des éléments de la morphologie en ignorant complètement les variables sociolinguistiques, culturelles...etc. En effet, lorsque l'approche des instrumentalistes est évoquée on a tendance de parler d'un point de vue « ingénieuriste » qui s'attache plus aux paramètres internes de la langue, sans s'interroger sur ce que cette intervention pourrait avoir comme répercussion sur le statut. Ils adoptent donc plutôt une perspective de linguistique appliquée et non pas de sociolinguistique appliquée. Une application au niveau de la langue « brute », en la détachant de tout aspect social.

Reprenant aujourd'hui cette question de Ray, à l'époque « mal posée » selon les termes de Calvet, il s'agit plutôt de « *savoir dans quelle mesure l'organisation linguistique d'une société (les langues en présence, leurs domaines d'usage, etc.) répond aux besoins de communication de cette société (...)* »²²

En 1968, Valter Tauli a repris la question dans une « introduction à une théorie de la planification linguistique »²³ tout en se situant sur les mêmes positions des instrumentalistes, il défendait déjà avec force sa perspective depuis 1962, date qui correspond au début de la rédaction de son œuvre précitée « *Puisque la langue est instrument, il s'ensuit qu'une langue peut être évaluée, altérée, corrigée, régulée, améliorée, et de nouvelles langues peuvent être créées à volonté.* »²⁴ Ainsi, la planification selon les instrumentalistes s'arrête sur la structure interne de la langue en faisant abstraction de sa dimension sociale. Un grand intérêt est donc donné au corpus au détriment du statut.

C-De la glottopolitique de Guespin au modèle complexe de Blanchet :

La glottopolitique est définie comme traitant « *essentiellement le problème de la minoration.* »²⁵

L.Guespin a proposé en 1985 le concept de *glottopolitique*, comme un néologisme mettant l'accent sur des facteurs sociaux qui agissent sur les pratiques langagières, qu'ils soient ou non conscients et qui n'étaient pas pris en considération ou peu considérés par l'analyse des politiques et/ou aménagements linguistiques.

« *Aussi bien la langue, quand la société légifère sur les statuts réciproques du français et des langues minoritaires par exemple ; la parole quand elle réprime tel emploi chez tel ou tel ; le discours, quand l'école fait de la production de tel type de texte matière à examen :*

²² CALVET, L-J. *Les politiques linguistiques. Op.cit.*, p.15

²³ TAULI, V. (1968). *Introduction to a theory of language planning*, Stockholm : Uppsala Universitet.

²⁴ CALVET, L-J. *Op.cit.* , p.16.

²⁵ MARCELLESI, J- B. (1920). De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique, La pensée. In *Langages et Sociétés*, n°209, janvier 1980, in DE ROBILLARD, D. *Op.cit.*, p.214.

Glottopolitique est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique. »²⁶

Ceci n'implique pas toutefois de réprimer les termes de « planification linguistique » ou de « politique linguistique », mais plutôt de se rendre compte du fait que « toute décision de politique de la langue aura nécessairement, si elle entre en application, des conséquences glottopolitiques, (...) »²⁷ Ceci est désigné par la dichotomie anglo-saxonne : *language corpus planning* et *language status planning*.

*« La glottopolitique couvre ainsi les aspects micro- et macro-sociolinguistiques, en ce sens qu'elle va des interactions quotidiennes (reprendre un enfant, prétendre parler la norme, nommer une langue, etc.) jusqu'aux interventions les plus globales et les plus explicites du pouvoir politique sur les langues (planification juridique, système scolaire, etc.). »*²⁸

Comment élaborer une ou des politique(s) linguistiques, à la lumière de cette définition de la glottopolitique ? Deux questions auxquelles ont répondu Guespin et Marcellesi : « *Les politiques linguistiques sont vouées à l'échec si deux conditions ne sont pas remplies : une réflexion de fond sur la recherche et l'information langagière, et d'importants progrès dans la connaissance du changement linguistique.* »²⁹

C'est vrai que Guespin et Marcellesi ont cité comme condition en premier lieu la recherche et l'information linguistique, mais nous pensons que la connaissance des changements linguistiques viendrait en premier lieu, puisqu'elle est en rapport avec le linguiste :

*« Le linguiste ne doit pas se borner à analyser les changements du comportement verbal, au sens élargi du terme, y compris le changement des surfaces verbales et à éduquer les locuteurs, mais (...) sa tâche est d'influencer l'opinion publique, et de veiller sur la codification de ces changements ».*³⁰

Ainsi, les linguistes sont-ils invités à prendre quatre initiatives : être conscients de leur rôle glottopolitique, de manière à entreprendre des recherches en lien avec la société³¹, lutter contre les préjugés, en révisant les méthodes et les disciplines qu'ils adoptent, et s'arrêter sur les modifications qui ont eu lieu. Quant à la quatrième initiative, nous la concevons comme une initiative « commune » aux trois membres de la planification linguistique : les linguistes, les décideurs et les usagers. En effet, Guespin et Marcellesi ont délimité l'étape de « Recherche et information linguistique » dans deux directions : celle

²⁶ GUESPIN, L. & MARCELLESI, J-B. (1986). Pour la glottopolitique. In: *Langages*, 21e année, n° 83. . pp. 5-34. doi : 10.3406/lgge.1986.2493 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1986_num_21_83_2493 (Consulté le 28 août 2014)

²⁷ *Ibid.*

²⁸ BULOT, T. & BLANCHET, P. (2014, 2 et 3 octobre). Propositions pour une analyse glottonomique de la complexité des situations linguistiques francophones. (Contribution écrite) In http://www.francophonie.org/IMG/pdf/obs_seminaire_langue_francaise_atelier1.pdf (Consulté le 2 juin 2014)

²⁹ GUESPIN, L. & MARCELLESI J-B. Pour la glottopolitique. *Op.cit.*

³⁰ TECHTMEIER, B (1985) in *Ibid.*

³¹ Guespin et Marcellesi ont comparé les attitudes des linguistes au XIXème et XXème siècle (ex : Alventin, Saussure et Chomsky) à celles de Labov. Cf. *Ibid.*

des décideurs et celle des usagers. Les décideurs doivent veiller à percevoir les vrais besoins d'une société donnée, et devraient disposer et fournir des informations nécessaires. Les usagers, sollicités pour participer à toute enquête, discussion et décision, devraient coopérer et avec les décideurs et avec les linguistiques par les informations dont ils disposent d'une part, et par leurs « revendications linguistiques » d'autre part. Nous ajoutons une troisième direction qui est celle du linguiste. Point d'intersection entre décideurs et usagers, et spécialiste en la matière, il est impossible d'évaluer des situations sociolinguistiques en son absence.

« Des forces structurales en jeu (dynamique des systèmes). Des forces sociolinguistiques en présence (acteur du changement, forces de conservation, parlars et discours de référence symboliquement valorisés ou minorisés ..) Il est aussi important d'être informé sur la variation linguistique.(...) Enfin, les linguistes doivent doubler leur travail d'information vers l'extérieur d'une intensification de leur recherche dans le domaine glottopolitique. Pour aider les usagers à poser de façon claire leur problème langagier. (...) »³²

Cette étape implique, bien-entendu, une politique démocratique de la langue, où chaque membre devrait être conscient de ses droits et devoirs.

Nous proposons le schéma suivant pour illustrer ces deux conditions :

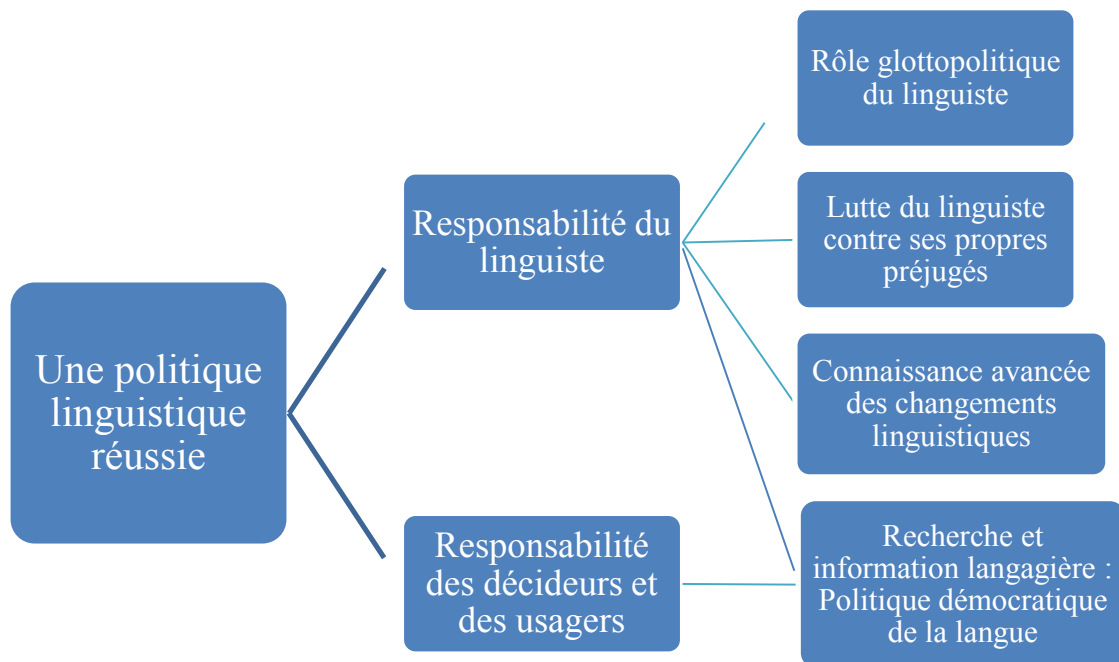


Figure 15: Schématisation de deux dimensions d'une politique linguistique réussie.

³² *Ibid.*

La glottopolitique proposée par Guespin et Marcellesi est donc concernée non seulement par le statut des langues mais aussi par les pratiques langagières, les rapports entre langue et société. Le concept de la double détermination s'impose : « *toute société humaine est langagière, et toute pratique langagière est sociale.* »³³

Par ailleurs, Blanchet développe la glottopolitique et propose qu'elle porte sur une caractéristique fondamentale des phénomènes linguistiques à savoir l'hétérogénéité. Celle-ci est classée en deux types, selon Blanchet :

« *l'hétérogénéité due à la co-présence sociale de ce qui est considéré comme plusieurs langues distinctes* » et « *l'hétérogénéité due à la co-présence sociale de ce qui est considéré comme des variations et des variétés d'une seule et même langue, variations souvent liée à des contacts de langues « distinctes » (cf. par exemple les variations géolinguistiques du français)* »³⁴

L'objectif de la glottopolitique devient donc « *de rendre signifiante, d'organiser, de réguler, de normativiser (au sens de prescrire et de faire appliquer des normes)* »³⁵ cette hétérogénéité. La question qui s'impose à cet égard est : comment élaborer cette régulation ?

La majorité des politiques linguistiques sont présentées en tant qu'action sur le corpus (système linguistique : syntaxe, lexicale, etc.) ou le statut (position de la/des langue(s) dans la hiérarchisation linguistique d'une société, qui dépend de la valeur et de la fonction de cette/ces langues), ou les deux ensemble.

Ce couple terminologique anglo-saxon (*corpus vs status*) qu'avait distingué H.Kloss en 1996 a été repris plusieurs fois par des sociolinguistes. Robillard a fait remarquer que « *dans la réalité, l'aménagement de l'un entraîne inmanquablement des conséquences pour l'aménagement de l'autre* »³⁶. Cette distinction entre corpus et status est donc reformulée : Chaudenson, dans sa grille d'analyse des situations francophones plurilingues, y a ajouté une nouvelle dimension/conception. Corpus renvoie selon lui, à l'approche quantitative des pratiques linguistiques et statut à l'approche qualitative (les représentations par exemple). Cette dichotomie pratiques/représentations est souvent utilisée pour l'élaboration des politiques linguistiques et des actions glottopolitiques.

Blanchet, quant à lui, propose, en 2005, de compléter cette dichotomie de manière à élaborer un modèle ternaire : au couple "pratiques" et "représentations" s'ajoute "institutionnalisation". Les phénomènes d'institutionnalisation recouvrent « *La légitimation ou la légalisation de la langue en tant que telle par des institutions sociopolitiques et leurs*

³³ BULOT, T. & BLANCHET, P. Propositions pour une analyse glottonomique de la complexité des situations linguistiques francophones. *Op.cit.*

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*

³⁶ DE ROBILLARD, 1997, p.102 in BULOT, T et BLANCHET, P. *Op.cit.*

attributs métalinguistiques tels que textes médiatiques, juridiques, enseignement, dictionnaires, grammaires... »³⁷

Guespin a souligné que deux types d'acteurs agissent dans le champ glottopolitique : les instances actives, c'est-à-dire les forces qui agissent sur les niveaux symboliques et pratiques, sociolinguistiques, et les agents passifs qui constituent cette force non experte qui jouent sur ces deux niveaux par le refus ou l'acceptation de certaines gestions sociolinguistiques.

« Dans ce cadre théorique, la distinction agents / instances (...) vise à rendre compte de fait que, pour qu'une mesure glottopolitique ait une quelconque chance d'être efficace, il faut que des individus (les agents) acceptent, par loyauté institutionnelle, par opportunisme social, par conventionnalisme, etc., de la mettre en oeuvre quel que soit leur rôle dans la société. »³⁸

Ainsi, Blanchet a-t-il proposé une nouvelle conception relative à toute évaluation des dynamiques sociolinguistiques à savoir l'évaluation du phénomène complexe d'« *auto-exo-éco régulation de l'hétérogénéité* »³⁹. Ceci ne constitue pas une rupture par rapport aux études préalables des dynamiques sociolinguistiques, mais s'inscrit dans un continuum. Pour clarifier le sens de ce phénomène complexe, il faut reprendre chaque préfixe à part. D'abord, les deux préfixes « auto » et « exo » sont opposés en ce sens qu' « auto » envisage le fait que les pratiques linguistiques sont organisées involontairement par les locuteurs, alors que « exo » implique une intervention externe, raisonnée et consciente sur la langue. Quant au préfixe « éco », il renvoie à l'environnement, c'est-à-dire que ces interventions qu'elles soient conscientes ou inconscientes doivent se faire dans un contexte sociolinguistique qui englobe les facteurs politiques, économiques, sociétaux, etc.

La grille d'évaluation glottopolitique de Blanchet est inspirée des caractéristiques de l'évaluation glottopolitique citées supra. Ainsi, Blanchet élabore une typologie glottopolitique :

« des glottopolitiques dirigistes (produites par un groupe social exerçant une forme de coercition), des « glottopolitiques libérales » (résultant d'un « laisser-faire », chacune des composantes de la société étant supposée détentrice à égalité des lois et effets du marché linguistique ou en tout cas des capacités à intervenir sur ce marché) et enfin des « glottopolitiques auto-gestionnaires » (produites par des actions du groupe de pairs des acteurs sociaux concernés). »⁴⁰

Il semble impossible selon Blanchet de distinguer entre l'évaluation des situations sociolinguistiques et l'évaluation des actions glottopolitiques : « *le tout peut (doit ?) être fondu en une évaluation glottopolitique longitudinale ou permanente des processus et de leurs dynamiques récursives.* »⁴¹

³⁷ *Ibid.*

³⁸ BULOT, T. & BLANCHET, P. *Op.cit.*

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

Ainsi, l'évaluation glottopolitique se veut un concept large englobant à la fois le dynamisme sociolinguistique et toute sorte d'action/planification linguistique.

2.2.3. Juridiction des langues en Egypte

En quoi consistent les législations linguistiques de l'Egypte, ou, en d'autres termes, l'ensemble des dispositions juridiques officielles prises par l'Egypte pour déterminer l'usage des langues ? Et avant tout, qu'est-ce qu'une loi linguistique ?

2.2.3.1. La loi linguistique

La loi linguistique est une « loi qui édicte des droits ou des obligations qui régissent l'usage des langues au sein d'un espace social donné. »⁴² Parler de loi linguistique implique, par conséquent, le rôle d'un Etat qui détient la responsabilité de légiférer une loi organisant les statuts et les fonctions des langues en présence. Les lois linguistiques révèlent beaucoup de choses sur les langues en présence, sur la position de l'Etat vis-à-vis de ces langues, par exemple, ainsi que sur la situation sociolinguistique du pays. Dans le cas de l'Egypte qui nous intéresse ici, il nous semble important de soumettre à l'étude les lois ou les constitutions égyptiennes faisant référence aux langues.

2.2.3.2. Les langues dans les constitutions égyptiennes

« Exprimant la philosophie politique de l'Etat, son idéologie, elle [la constitution] renvoie à son fondement et à sa légitimité. Bien que conçue comme immuable et permanente, elle est tributaire de l'évolution des conditions sociales, économiques, morales ou politiques d'une société donnée. »⁴³

Ainsi, élaborer une lecture comparative des lois ou des constitutions égyptiennes du point de vue référence à la langue (ou à la culture/à l'identité) nous est indispensable, dans la mesure où elle nous permettra de déceler la politique linguistique explicite ou implicite de l'Etat. Ceci en tentant de s'arrêter sur la position de celui-ci vis-à-vis des langues en présence. Chaque fois qu'une nouvelle constitution est mise en place, une certaine « rupture » selon les termes de Nathalie Bernard-Maugiron est marquée par rapport à un régime déchu.

Quelques années après la révolution du 25 janvier 2011, une remise en question de l'histoire des constitutions égyptiennes a été élaborée. Si l'opinion répandue conçoit que la première constitution égyptienne date de 1923, Maher Hassan nie dans son livre écrit en arabe (*Histoire des constitutions égyptiennes en deux cents ans*)⁴⁴ cette conviction. Il souligne que la première formule constitutionnelle en Egypte date de 1879.

⁴² LOUBIER, C. *Op.cit.*

⁴³ BERNARD-MAUGIRON, N. (2003). Les constitutions égyptiennes (1923-2000) : ruptures et continuités, *Egypte Monde arabe* N°4-5, 2/2000-1/2001, Editions complexes, CEDEJ.

⁴⁴ HASSAN, M. (2013). *Ḥikayit al dasatir al maṣreya fi ma'tay 'am*, al Hay'a al 'amma li qūṣūr al Ṭaqafa, Miṣr.

Nous prendrons alors cette constitution comme point de départ, pour s'arrêter sur la dernière constitution de 2014.⁴⁵

Notre observation des différents textes de loi nous a amenée à les diviser en trois grandes phases :

- Les constitutions de l'Égypte ottomane
- Les constitutions de l'ère monarchique
- Les constitutions de l'Égypte républicaine

Nous avons cherché à les mettre en perspective avec leur époque d'une part, et à les comparer, d'autre part, afin de s'arrêter sur ce qui a été occulté ou imposé au cours des années.

- Les constitutions de l'Égypte ottomane

L'Égypte ottomane a, essentiellement, connu deux constitutions : celle de 1879⁴⁶ et celle de 1882 (sans compter encore le nombre de décrets promulgués par des différents ministères).

-Selon l'article 30 de la constitution 1879 : « *La langue officielle qui doit être employée au Parlement est la langue arabe* ». (Traduction de l'auteure)

-Selon l'article 17 de la constitution de 1882 : « *La langue officielle employée au Parlement est la langue arabe* ». (Traduction de l'auteure)

Trois ans séparent les deux constitutions précitées. Or, le statut de l'Égypte dans les deux cas est différent : 1882 est la date qui renvoie à l'occupation britannique de l'Égypte. Toutefois, elle reste toujours une province ottomane où l'arabe et le turc étaient employés à l'écrit dans les documents publics.

D'ailleurs, nous constatons une différence entre les deux versions d'articles traitant la langue au Parlement : alors que le premier texte souligne « une obligation atténuée » par l'expression « doit être employé », le deuxième texte semble plutôt exprimer un état de lieux, non négociable. Ceci pourrait être justifié en référence à la situation politique qui régnait à l'époque. Le 9 septembre 1881, sévit la première révolte nationale en Égypte conduite par Orabi pacha contre le pouvoir du khédivé Tewfiq⁴⁷ et la domination étrangère (notamment française et anglaise). Devant ces revendications, le khédivé ne put que se résigner et nommer Orabi ministre de la défense puis premier ministre. Il mit en place des réformes réduisant l'intervention étrangère dans les affaires égyptiennes, en élaborant un

⁴⁵ DOSS, M. a élaboré une étude comparative des textes juridiques de 1888 (concevant que c'est la date qui correspond aux premières juridictions relatives aux langues) à 2000.

DOSS, M. (2008). Politique linguistique et juridiction des langues en Égypte. in *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet*. P.209. Écriture, 2008.

⁴⁶ Première constitution dans l'Histoire de l'Égypte élaborée par Chérif pacha, le premier ministre à l'époque.

⁴⁷ Voir chapitre I.

Parlement jouissant d'un certain pouvoir sur le gouvernement. Imposer la langue arabe au Parlement pour la rendre incontournable devint une priorité.

- Les constitutions de l'ère monarchique

L'ère monarchique a connu deux constitutions : celle de 1923 et celle de 1930. Malgré de nombreuses différences qui séparent leurs textes du point de vue des rapports de force entre souverain et parlement, elles ont comme dénominateur commun deux articles concernant la langue et la religion, avec les mêmes formules.

-Selon l'article 16 des constitutions de 1923 et de 1930 :

« Rien ne justifie le fait de restreindre la liberté de quelqu'un quant à son usage de n'importe quelle langue dans les rapports privés ou les transactions commerciales ou les affaires religieuses ou la presse ou les publications, quoique ce soient leurs genres, ou dans les réunions publiques. »⁴⁸ (Traduction de l'auteure).

Cet article dévoile l'identité cosmopolite de l'Égypte à cette époque, un pays où venaient s'installer des communautés des quatre coins de la Terre. En outre, cet article justifie bien la raison pour laquelle la presse était variée du point de vue langue, et le fait que certains documents étaient, à l'époque, bilingues. Cet article, ne favoriserait-il pas, de plus, l'emploi et par la suite l'infiltration de certains lexiques étrangers dans le dialecte égyptien ? Nous sommes consciente du fait que l'emprunt ne se fait pas du jour au lendemain et n'attend pas une loi pour s'imposer. Mais la juridiction pourrait être une forme de normalisation, en rendant les choses légales. Nous nous référons ici au cinéma égyptien des années 1930, 1940 et même 1950 comme miroir de la société. Il y devient normal de voir un boucher ou un épicier égyptien qui salue, aisément, son client aristocrate égyptien ou étranger par un « bonjour »⁴⁹ ou encore de voir, dans l'un des films⁵⁰, écrire sur un panneau de magasin, situé dans une ruelle, « cordonnerie » mais en lettres arabes.

Par ailleurs, il faut souligner qu'à part ces deux articles de ces deux constitutions, nous n'avons retrouvé, au cours de notre lecture des différentes constitutions, aucun texte de loi traitant la liberté de l'usage des langues.

En outre, la constitution de 1923 est marquée par une autre particularité : pour la première fois en Égypte la foi de l'État est mentionnée ainsi que sa langue officielle. Celles-ci ont été reprises, avec la même formule, dans la constitution de 1930. Selon l'article n°149, de la constitution de 1923 et l'article n° 138 de la constitution de 1930 : « *L'islam est la religion de l'État, et la langue arabe est sa langue officielle* ».

Cette introduction de la religion de l'État au même temps que sa langue officielle met l'accent sur l'identité. Religion et langue s'avèrent ici deux composants complémentaires quand il s'agit de parler de l'Égypte en tant qu'État.

Il est à noter que la question identitaire dans cette période était primordiale, l'Égypte venant de décrocher son indépendance en 1917 vis-à-vis de l'Angleterre. Adopter une nouvelle constitution était un moyen d'affirmer son autonomie.

⁴⁸ Al Waqa' al mişreyya, n°42, 30 avril 1923.

<https://matnwahawamesh.files.wordpress.com/2012/03/d8afd8b3d8aad988d8b1-1923.pdf>

⁴⁹ C'est le cas dans les films de Naguib Al Rihani, par exemple.

⁵⁰ C'est le cas du film 'antar wi Liblib (1952) de Choukukou.

- Les constitutions de l’Egypte républicaine

Quelques mois après la révolution du 23 juillet 1952⁵¹, le général Nagib, commandant en chef des forces armées, institue une période transitoire de trois ans. Ce n’est que le 18 juin 1953 que la République est proclamée. Il faut, d’ailleurs, attendre 1956 pour que la première constitution de l’ère républicaine soit adoptée. Nous y relevons trois articles qui nous semblent pertinents :

-Selon l’article 1 : « *L’Egypte est un pays arabe indépendant et souverain. C’est une République démocrate. Et le peuple égyptien fait partie de la nation arabe.* »⁵²(Traduction de l’auteure).

-Selon l’article 3 : « *L’islam est la religion de l’Etat, et la langue arabe est sa langue officielle* »⁵³ (Traduction de l’auteure).

-Selon l’article 31 : « *Les Egyptiens sont égaux devant la loi. Et ils sont égaux en droits et en devoirs publics. Il ne saurait y avoir de distinction entre eux aux motifs de genre, origine, langue, foi ou croyance* ». ⁵⁴ (Traduction de l’auteure).

A part l’article 3 qui n’est qu’une reprise de celui de l’article 149 de la constitution de 1923, les deux autres articles (1 et 31) ajoutent de nouvelles dimensions à l’Egypte en tant qu’Etat mais aussi en tant que société. L’article 1 de cette constitution affirme, pour la première fois, l’appartenance de l’Egypte à l’entité arabe et celle de son peuple à la nation arabe. Quant à l’article 31, la question de l’égalité est mise en valeur au niveau des droits et des devoirs. Ces égalités sont affirmées, de plus, par la négation de toute sorte de discrimination basée sur le genre, l’origine, la langue,...etc. Cet article porte en lui une reconnaissance implicite de la présence des étrangers naturalisés égyptiens, aux langues et croyances différentes ; mais il demeure muet quant aux conditions de l’usage de ces langues. Ceci par opposition à l’article n°16 dans les constitutions de 1923 et 1930 qui traitent plutôt de la liberté de l’usage de différentes langues dans différents cercles de la société.

Cette constitution disparaît en 1958, lors de la fusion de l’Egypte avec la Syrie. Une nouvelle constitution est promulguée pour mettre en place les bases de la République arabe unie nouvellement créée. Cependant, rien de nouveau n’a été apporté concernant la langue. Après la rupture avec la Syrie en 1961, une période transitoire a proclamé le retour de la constitution de 1958 avec certains amendements liés au pouvoir du chef de l’Etat. En 1964, une nouvelle constitution est mise en vigueur. Dorénavant, la nomination *République arabe unie* est gardée pour désigner la seule Egypte⁵⁵.

Dans cette constitution, deux articles déjà mentionnés dans les constitutions de 1923 et de 1956 ont été repris : l’article qui mentionne que la religion de l’Etat est l’islam et sa

⁵¹ Révolution ou coup d’Etat des officiers libres. Voir chapitre 1.

⁵² Al Waqa’ al mişreyya n°5, 16 janvier 1956

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ BERNARD-MAUGIRON, N. *Op.cit.*, p.108

langue officielle la langue arabe⁵⁶ ; et l'autre article qui porte sur l'égalité de tout le peuple sans aucune distinction liée au genre, à la langue, etc.

-Selon l'article 1 : « *La république arabe unie, un pays démocratique socialiste qui repose sur l'alliance des forces populaires laborieuses. Et le peuple égyptien fait partie de la nation arabe.* »⁵⁷ (Traduction de l'auteure).

Il s'agit comme toujours d'une affirmation de l'appartenance de l'Égypte à la nation arabe d'une part. Et d'autre part, à un régime socialiste où ouvriers, paysans... représentés par « les forces populaires laborieuses » jouent un rôle important. Une nouvelle identité s'ajoute ainsi à l'Égypte.

Arrivé au pouvoir en 1970, Sadate a souligné la nécessité d'adopter une nouvelle constitution. Ainsi, la constitution de 1971 est promulguée tout en gardant plusieurs articles de celle de 1964. Comme nous nous concentrons sur les articles faisant allusion à la langue, nous nous contentons d'en souligner deux.

-Selon l'article 1 : « *La république arabe d'Égypte un pays démocratique socialiste qui repose sur l'alliance des forces populaires laborieuses. Et le peuple égyptien fait partie de la nation arabe et cherche à lui assurer l'unité globale.* »⁵⁸

-Selon l'article 2 : « *L'islam est la religion du pays, et la langue arabe est sa langue officielle, et les principes de la charia islameyya sont une source principale de la législation* »⁵⁹ (Traduction de l'auteure).

Dans l'article 1, la dénomination « *la République arabe d'Égypte* » met en valeur de nouveau l'entité égyptienne et l'accent est mis sur son arabité. En outre, le peuple égyptien fait partie de la nation arabe et assume une certaine responsabilité vis-à-vis de cette nation : « lui assurer l'unité globale ». Quant à l'article 2, il s'agit de mettre en valeur de nouveau le rapport langue/ religion, et de faire référence pour la première fois à la normativité de l'islam dans le système institutionnel égyptien.⁶⁰

Arrivé au pouvoir, Moubarak adopte la constitution de 1971 en l'amendant à plusieurs reprises sans aucun changement des articles faisant référence à la langue ou la religion. Un nouvel article est ajouté à l'amendement constitutionnel de 2007 :

-Selon l'article 5 : « *Les citoyens ont le droit de constituer des partis politiques selon la loi. Il est interdit de se livrer à toute activité politique, ou de créer des partis politiques ayant des références religieuses, ou principes religieux, ou fondés sur une discrimination à cause du sexe ou origine.* »⁶¹ (Traduction de l'auteure).

⁵⁶ Articles n°5 et n°24 de la constitution de 1965.

⁵⁷ *Al garidah al rasmiyya*, n°69,24 mars 1964.

⁵⁸ *Al garidah al rasmiyya*, n°63, 12 septembre 1971.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ BERNARD-MAUGIRON, N. *Op.cit.*, p.119.

⁶¹ *Al garidah al rasmiyya*, n°13, 31 mars 2007.

Nous constatons qu'à la différence des constitutions de 1923, 1956, et 1964, aucune mention n'est faite à la langue.

Suite à la révolution du 25 janvier 2011, après l'arrivée de Morsi, représentant des frères musulmans, au pouvoir une nouvelle constitution est mise en place : la constitution de 2012. Cette dernière a gardé l'article 2 portant toujours sur la langue officielle et la religion du pays, mais ajoute d'autres articles soulignant un grand intérêt à l'identité de l'Égypte.

Article 1 : « *La république arabe d'Égypte est un pays indépendant souverain, uni et n'acceptant pas la division, son régime est démocrate. Le peuple égyptien fait partie des deux nations arabe et musulmane, il est fier de son appartenance au bassin du Nil, au continent africain et de sa prolongation asiatique. Il participe positivement à la civilisation humaine.* »⁶² (Traduction de l'auteure).

Article 4 : « *Al Azhar est un organisme islamique indépendant de tutelle. Toute réglementation concernant ses affaires relève de ses compétences exclusives. Il assume la responsabilité de diffuser le message et l'enseignement de l'islam, ainsi que les sciences de religion et de langue arabe en Égypte et au monde.*(...) »⁶³ (Traduction de l'auteure).

Article 12 : « *L'État protège les composantes culturelle, civilisationnelle, et linguistique de la société, et s'emploie à arabiser l'enseignement, les sciences et les savoirs.* »⁶⁴ (Traduction de l'auteure).

Article 60 : « *La langue arabe est une matière principale aux différents niveaux d'enseignement dans les différentes institutions éducatives.* (...) »⁶⁵ (Traduction de l'auteure).

Les quatre nouveaux articles introduits par le président Morsi dévoilent clairement les principes auxquels croient les frères musulmans et qu'ils cherchent à instituer en Égypte. Nous constatons, d'après l'article 1, de nouvelles appartenances qui s'ajoutent à l'identité « arabe » égyptienne, à savoir « la nation musulmane », « le bassin du Nil et le continent africain », « prolongation asiatique ». Il devient donc évident pour un pays, dont l'appartenance est multiple, d'assumer une responsabilité qui dépasse la nation arabe pour influencer la civilisation humaine.

L'article 4 rejoint et affirme l'idée de l'appartenance de l'Égypte à la nation islamique. Pour la première fois, le rôle d'Al Azhar est mis en valeur depuis la Constitution. En outre, son rôle dépasse les limites théologiques pour se charger des responsabilités linguistiques : diffuser la langue arabe en Égypte et au monde. Ainsi, encore une fois, un lien est fait entre la langue arabe et l'islam. Ceci, puisque l'arabe est la langue de l'islam. Mais quel arabe ? Car l'arabe parlé par les Égyptiens n'est pas celui du Coran.

⁶² Le projet de la Constitution de la République Arabe d'Égypte. (30 novembre 2012). In https://egelections-2011.appspot.com/Referendum2012/dostor_masr_final.pdf (Consulté le 5 février 2018) .

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

L'article 12, quant à lui, semble complémentaire : il se veut un article protégeant les composantes culturelle, civilisationnelle et linguistique de l'Etat et en même temps impose l'arabisation des sciences et des savoirs. L'arabisation est vue comme un outil pour la défense de ces composantes. Ce qui frappe l'attention, c'est qu'avec l'arrivée d'El Sissi au pouvoir, et l'élaboration de la constitution de 2014, deux articles ont été gardés : l'article 2 « intouchable » de la constitution mettant l'accent sur la langue officielle du pays et sur sa religion et l'article 7 qui traite du rôle d'Al Azhar. D'ailleurs, l'article 47 semble s'imposer à l'encontre de l'article 12.

-Selon l'article 47 : « *L'Etat s'engage à préserver l'identité culturelle égyptienne avec ses diverses sources de civilisations.* »⁶⁶ (Traduction de l'auteure).

Il ne s'agit plus ici de « composantes » mais plutôt d'une identité ayant comme origine plusieurs sources de civilisations. L'article 24 de la Constitution 2014 rappelle l'article 60 de la Constitution 2012, mais cette fois-ci, avec certaines différences.

-Selon l'article 24 : « *La langue arabe, l'éducation religieuse et l'histoire nationale dans toutes ses phases sont des matières principales au niveau de l'enseignement pré-universitaire, public ou privé (...).* »⁶⁷

La religion et l'histoire ajoutées à l'arabe deviennent des matières obligatoires dans l'enseignement pré-universitaire public ou privé, contrairement à l'article 60 de la Constitution 2012 qui ne mentionne que l'arabe comme matière obligatoire dans toutes les institutions à tous les niveaux d'enseignement.

Le statut des langues étrangères n'est pas indiqué dans la constitution. Mais de quelle langue arabe est-il question ? S'il s'agit d'une seule langue arabe standard, les variétés sont omises aussi bien que les langues comme le nubien au Sud d'Assouan (en Haute Egypte) ou le tamazight dans les oasis de Siwa. Cette stratégie de la part de l'Etat n'a pourtant pas amené à la disparition de ces communautés linguistiques.

Pourquoi exclure /ne pas reconnaître une langue dans sa constitution ? Nazam Halaoui dans son article portant sur les langues dans les constitutions de l'Afrique noire francophone justifie l'acte d'exclusion suivi par certains pays plurilingues par le fait que « *reconnaître une multitude de langues nationales, de langues ethniques, (...) c'était reconnaître comme entité particulière chacune des ethnies dont elles étaient chacune la langue, c'est aussi favoriser et encourager le tribalisme, ce qui ne pouvait que nuire à l'unification du pays.* »⁶⁸

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ HALAOUI, N. (2001). L'identification des langues dans les Constitutions africaines. *Revue française de droit constitutionnel*, 2001/1 (n° 45), p. 31-53. DOI : 10.3917/rfdc.045.0031. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-droit-constitutionnel-2001-1-page-31.htm> (Consulté le 24 février 2018)

Quoique la justification de Halaoui concerne les pays de l'Afrique noire qui viennent d'avoir leur indépendance dans les années 60, nous trouvons que cette justification s'applique aussi à l'Égypte malgré son contexte politique différent.

Reconnaître une ou des langue(s) implique en effet une reconnaissance des ethnies différentes partageant le même territoire, ce qui va à l'encontre d'une politique d'un pays cherchant à enraciner l'idée de l'unité. Depuis Nasser, des termes comme union arabe, supranationalisme, unité... étaient très en vogue et l'idée de l'unité du monde arabe s'est imposée afin de mettre en valeur une puissance arabe en contraste avec la disparité de l'Occident. Aujourd'hui, cette image n'a pas beaucoup changé malgré le changement du contexte sociopolitique de l'Égypte et des positions différentes au niveau des politiques des pays arabes.

2.3. Langues/variétés en présence

Le paysage sociolinguistique égyptien est le produit de son emplacement géographique et de son histoire.⁶⁹ Parler des langues en présence dans un pays qui se trouve au carrefour des civilisations anciennes et à la croisée d'incidents historiques et politiques houleux nous conduit à constater que les langues s'y organisent autour de trois sphères, la sphère arabophone, la sphère des minorités nationales et celle des minorités étrangères naturalisées (notamment arménienne et le grecque). Ceci ne nie pas la présence d'autres langues étrangères telles que l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol... mais ces dernières sont enseignées dans des institutions éducatives sans être représentatives de communautés bien délimitées. Ainsi, nous préférons aborder en premier lieu les langues qui coexistent et réfèrent à des communautés bien précises sur le territoire égyptien ; puis aborder plus tard les rapports entre elles ainsi que les rapports vis-à-vis d'autres langues étrangères.

2.3.1. La sphère arabophone

C'est la sphère la plus étendue du point de vue nombre de ses locuteurs. Du registre le plus normé au moins normé, la langue arabe en Égypte se structure dans un continuum de variétés langagières. Dans ce continuum, les langues pourraient être hiérarchisées du niveau de l'écrit à l'oral comme suit : l'arabe classique, langue exclusive du Coran, qui occupe un statut sacré, l'arabe soutenu, dit *fûsha*, caractérisé par l'éloquence et le respect des normes, qui occupe un statut élevé. Ensuite, vient l'arabe standard, ou moyen, pour désigner la langue des médias, une langue facile, claire, et comprise par tout le monde, qui n'est ni classique ni dialectale. D'ailleurs, le conflit entre l'arabe soutenu et l'arabe dialectal, l'égyptien à l'écrit ne manque pas de partisans ni d'opposants⁷⁰.

⁶⁹ Voir chapitre I.

⁷⁰ Voir le sous-chapitre suivant : Rapports entre ces langues.

Enfin, à l'oral se distribuent les dialectes qui varient au sein d'une même région. A titre d'exemple, dans les villes côtières (au sud de la Méditerranée), nous pouvons facilement constater une grande variété en passant de l'ouest à l'est. De même pour la Haute Egypte (la région du sud), le dialecte parlé à Béni Sueif n'est plus celui qui est parlé à Minia, situé à quelques 123 Km de Béni Sueif.

Une autre distinction s'ajoute : les parlers citadins et les parlers ruraux. Cependant, quand il s'agit d'aborder la ville la plus grande qu'est le Caire, il devient difficile de qualifier le parler en usage au Caire par citadin (par opposition à rural). Ceci, vu le grand fléau de l'émigration, depuis des années, des zones rurales souffrant du chômage, d'un niveau de vie très bas, vers la capitale.

Il devient en outre courant d'entendre du syrien dans les grandes villes, notamment au Caire et à Alexandrie. La présence des Syriens date de longues années. Comme nous l'avons déjà signalé au chapitre précédent, de 1958 à 1961, l'Egypte a formé avec la Syrie le Royaume arabe Uni. Le déplacement entre les deux pays était facile et beaucoup de Syriens ont choisi de s'installer en Egypte notamment après le coup d'Etat qui a eu lieu en 1961 et qui a mis fin à l'union avec l'Egypte.

Après la révolution de 2012 en Syrie, beaucoup de Syriens arrivent en Egypte. Mais en 2013, suite aux appels lancés par les médias égyptiens accusant les Syriens de sympathie avec la confrérie, une demande de visa leur est imposée⁷¹. Aujourd'hui, il est devenu quasi impossible de donner un visa aux Syriens sauf pour un regroupement familial. Les Syriens dont le nombre atteint 500 000 en 2017 ⁷² ne vivent pas dans des camps de réfugiés mais habitent les grandes villes et surtout les banlieues. Ils jouent un rôle très actif dans le commerce et sont très présents dans les grands souks : restaurants, des magasins de parfums, de haute couture, épiceries...etc. ils ont même fondé de nombreux centres éducatifs pour aider les élèves syriens à assimiler le programme scolaire égyptiens.⁷³

2.3.2. La sphère des langues (nationales) minoritaires

Quatre langues minoritaires nationales sont implantées en Egypte depuis des siècles : le nubien, le siwi, le beja et le domari. Nous les avons qualifiées de nationales pour les démarquer d'autres langues minoritaires (étrangères) relativement récentes.

2.3.2.1. Le nubien

La langue nubienne en Egypte appartient au groupe nubien nilotique⁷⁴, qui s'étend entre le nord du Soudan et le sud de l'Egypte. Elle se divise en deux sous-groupes, le mahasfaddica et le kenzi-dongolawi, et la relation entre eux est controversée. S'agit-il de deux

⁷¹ Syrie-Egypte, de très anciennes relations, in *La Croix* en ligne le 27/7/2017 in <https://www.la-croix.com/Journal/Syrie-Egypte-tres-anciennes-relations-2017-07-27-1100865777>

⁷² Un chiffre donné par l'ambassadeur Tarek Al Qouni, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires arabes in <https://www.youm7.com> (15 mai 2017)

⁷³ Voir le sous chapitre : Rapports entre ces langues.

⁷⁴ Selon la classification de Greenberg et Bender.

langues ou de deux dialectes ? « *Les études récentes (cf. Becchaus-Grest, 1983 ; Jakobi & Kummerle, 1993) privilégient plutôt l'hypothèse de groupes de langue, mais les locuteurs nubiens (Rouchdy, 1991) ont plutôt tendance à les considérer comme des groupes dialectaux, bien que mutuellement non intelligibles.* »⁷⁵

Avant la construction du haut barrage d'Assouan, les locuteurs du kenzi habitaient la partie nord de la Nubie égyptienne constituée de 17 villages, alors que les Faddica habitaient la partie sud, constituée de 18 villages. Avec la construction du barrage en 1964, les Nubiens ont dû quitter leur terre natale et se diriger un peu plus vers le nord : Kom-Ombo devint leur terre d'accueil (voir figure13). Si l'ancienne Nubie s'étendait le long du Nil sur 350 Km, la nouvelle Nubie s'étend sur 60 Km⁷⁶, et seuls les villages ont conservé leur ancien nom ainsi que l'ancienne capitale Ennaba. Le déplacement des Nubiens vers le nord implique non seulement un changement spatial mais aussi un changement socioculturel. Vivant autrefois dans une société ethniquement et linguistiquement homogène, et relativement éloignés et isolés du pouvoir central, les Nubiens sont passés à des villages proches de centres urbains et en contact avec d'autres communautés notamment celle de la Haute-Egypte. Ainsi, une arabisation progressive des Nubiens s'est imposée avec le contact quotidien avec des communautés qui ne parlent que le saïdi (une variété de l'égyptien : parler du Sud), à l'école, à l'Université,...etc. D'ailleurs, une distinction est soulignée entre les Nubiens ruraux et les Nubiens urbains. Selon Miller, alors que les premiers demeurent plus liés à leur langue d'origine, les deuxièmes paraissent plus influencés par les parlers des grandes villes et témoignent d'un bilinguisme/arabe dominant ou monolinguisme arabe (pour les jeunes générations nées dans le milieu urbain).

Cette coupure par rapport aux racines a engendré une réaction traduite par une forte conscience identitaire. Celle-ci se manifeste par l'établissement de clubs et d'associations encourageant des activités sociales, artistiques et culturelles, mais aussi par la publication d'ouvrages littéraires en arabe par des écrivains nubiens traitant de thèmes nubiens. De même, des chanteurs nubiens produisent des albums aux chansons en nubien accompagnées d'une traduction vers l'arabe, tels le célèbre chanteur Mohamed Mounir surnommé le king, et le groupe de jeunes « Black Thema ».

Nous n'avons pas pu trouver des sources officielles⁷⁷ donnant le nombre exact de personnes parlant le nubien comme langue maternelle ou langue seconde. « *50 000 Nubiens ont été déplacés par le gouvernement égyptien en 1964, et Geiser estimait à 170 000 le nombre des Nubiens vivant en Egypte en 1970.* »⁷⁸ Selon un rapport fait par *Ethnologue*⁷⁹, le nombre de personnes parlant nubien est de 1,7 million.

⁷⁵ MILLER, C. (1996). Nubien, berbère et beja : notes sur trois langues vernaculaires non arabes de l'Egypte contemporaine. In *Egypte/Monde arabe* (en ligne), première série, Les langues en Egypte, mis en ligne le 8 juillet 2008. URL : <http://ema.revues.org/1960> ; DOI : 10.4000/ema.1960 (Consulté le 26 avril 2017)

⁷⁶ ROUCHDY, A. Language in contact: Arabic Nubian. *Anthropological linguistic*, Vol.22, 8, 1980, p.334. In *Ibid.*

⁷⁷ Le manque des chiffres demeure un des obstacles rencontrés au cours de notre recherche. Voir chapitre V.

⁷⁸ MILLER, C. *op.cit.*

⁷⁹ Un site web dépendant de de l'organisation non gouvernementale SIL International (Summer Institute of Linguistics) qui s'occupe de faire des recherches sur les langues et leurs variétés. <https://www.sil.org/about>

2.3.2.2. L'amazigh de Siwa

Parler de l'Oasis de Siwa situé dans le Sahara de l'Ouest (voir figure13), l'amazigh de Siwa ou le Siwi constitue une variété de dialectes berbères qui s'étendent en Afrique, de l'Égypte au Maroc et de l'Algérie au Niger. Le siwi est la langue parlée dans l'oasis de Siwa. Ce dernier est un nom donné par les Arabes à l'oasis qui est appelé Sali en berbère. Le siwi est la nomination de la langue parlée en arabe et en berbère. « *Au XIXème siècle, des voyageurs ont mentionné l'usage du siwi dans l'oasis de Bahariyya, actuellement totalement arabisée.* »⁸⁰ Marginalisée par l'Etat et utilisée exclusivement à domicile ou dans la vie quotidienne à Siwa, cette langue orale ne cesse de perdre son lexique, remplacé par celui de l'arabe, langue d'enseignement, de la presse,... langue officielle. Le siwi devient un mélange entre le tamazigh et la langue arabe.

L'installation de cette communauté en Égypte remonte à 3000 ans, à travers deux mouvements d'immigration : le premier à l'époque du roi Ramsès III, qui s'est servi d'eux dans l'armée et a leur a permis de résider dans la région occidentale de l'Égypte à condition qu'ils cultivent ses terrains. Quant au deuxième mouvement, il est venu avec l'armée d'AL Mu'iz li din allah al Fatimy qui a décidé de conquérir l'Égypte avec une armée de 100 000 soldats amazighs.

On estime la communauté amazighe à 30/35 000 personnes⁸¹, c'est-à-dire 0.04 % de la population.

2.3.2.3. Le beja

Parler du groupe des Bishariyin (des commerçants de chameaux) qui habitait depuis le XVème siècle le sud de l'Égypte, le beja est aujourd'hui limité à la région qui s'étend de Marsa Alam à la frontière soudanaise en passant par la vallée du Nil à Aswan et Daraw. (Voir figure 13).

Un autre groupe est rattaché au beja, selon Miller, à savoir les 'Abâbda. Ces derniers habitaient les rives orientales du Nil à la mer rouge, au sud de la route Qift-Quseir. Des témoignages historiques tels que ceux d'Ibn Battûta montrent que les 'Abâbda parlaient le beja aux XIV-XVème siècles.⁸² Or dans la Description de l'Égypte, ils ont été décrits par Du Bois-Aymé comme étant bilingues :

*« Les A'bâbdeh diffèrent entièrement par les mœurs, leur langage, leur costume, leur constitution physique, des tribus arabes qui, comme eux, occupent les déserts qui environnent l'Égypte...Les A'bâbdeh connaissent la langue arabe mais ils en ont une autre qui leur est propre. »*⁸³

⁸⁰ MILLER, C. *Op.cit*, p7.

⁸¹ Chiffre donné par Amani Al Wishahi, activiste, chercheuse et représentante des Amazighs en Égypte, et vice-président de l'association du Congrès Mondial Amazigh en Égypte.

⁸² Miller, Catherine. *Op.cit*

⁸³ Miller, Catherine. *Op.cit*.

2.3.2.4. Le domari

Langue des Tziganes d’Egypte, elle n’est pas limitée à une région limitrophe comme c’est le cas du nubien ou du siwi. Elle est propre à deux groupes de Tziganes⁸⁴ : les Ghagars qui résident au nord du Delta à Daqahléyya, et les Helebis à Louqsor (Haute Egypte). Ils sont bilingues et leur nombre atteint les 234 000 locuteurs, selon le site *Ethnologue*.

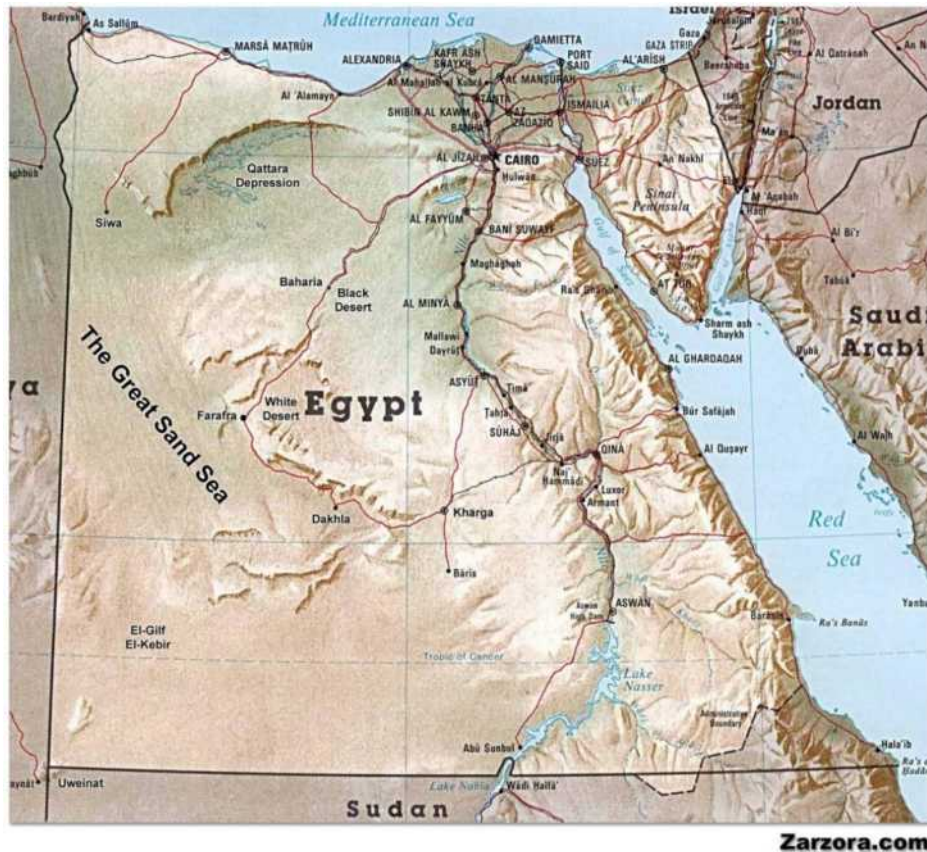


Figure 16⁸⁵ : Carte de l’Egypte

2.3.3. Les langues européennes minoritaires

L’Egypte a accueilli depuis le XIX^{ème} siècle des immigrants venant notamment de l’Asie, de l’Afrique et de l’Europe⁸⁶. En Egypte, ils ont réussi à s’adapter, à trouver une nouvelle

⁸⁴ DOSS, M. et BATTESTI, V. (2011). Les pratiques linguistiques et leurs contextes sociaux, in *L’Egypte au présent, inventaire d’une société avant révolution*. (Sous la direction d’IRETON, F. et BATTESTI, V. p. 971-993 Paris : Sindbad-Actes Sud, La Bibliothèque arabe, Hommes et Sociétés, réf. HAL archives ouvertes : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01256011> (Consulté le 29 avril 2017)

⁸⁵ Recherches en anthropologie sociale, site de BATTESTI, V. http://vbat.org/IMG/Carte_localisation_Siwa_b.jpg (Consulté le 30 avril 2018)

patrie et surtout à faire fortune. Mais suite aux changements sociopolitiques du pays sous Nasser, certains ont décidé de partir. Parmi les communautés étrangères les plus importantes citons les Arméniens et les Grecs. Naturalisés, ces derniers s'identifient comme à la fois Egyptiens et Arméniens ou Egyptiens et Grecs.

2.3.3.1. L'arménien

La communauté arménienne est considérée comme la communauté d'origine étrangère la plus importante depuis les Fatimides du Xème siècle. Deux siècles plus tard, des milliers d'Arméniens, capturés par les Mamelouks durant l'invasion du royaume arménien de Cilicia (1266-1375), ont été déportés en Egypte où ils ont travaillé dans le domaine de l'agriculture et ont rejoint l'armée. Cependant, leur nombre a beaucoup diminué lors de l'invasion française en Egypte, car ils étaient accusés par les Egyptiens de soutenir les Français. Par ailleurs, l'accès de Mohamad Ali au pouvoir (1805-1849) a été accompagné de nouvelles migrations d'Arméniens. Pour élaborer son plan de modernisation de l'Egypte, Mohamad Ali cherchait de bons financiers, ingénieurs, traducteurs et artisans : il les a choisis car ils étaient bien formés. Boghos Youséfiane (1768-1844), banquier et homme d'affaires arménien, a été choisi par Mohamad Ali pour devenir responsable des ministères du Commerce et des Affaires étrangères. Ayant gagné la confiance du khédivé, Youséfiane en profite pour encourager plusieurs familles arméniennes à venir s'installer en Egypte, dont les Youséfiane, Noubariane, Abroyane, Tchérakiane et d'autres. Par conséquent, au bout de quelques années, le nombre d'Arméniens en Egypte augmente pour atteindre environ 13 000. Ainsi, Boghos Youséfiane est considéré comme le fondateur de la communauté arménienne en Egypte.

Le XIXe siècle est l'époque la plus glorieuse pour les Arméniens d'Egypte. Mais durant la dernière décennie, en 1895, lors des massacres perpétrés par le Sultan ottoman, Abdel-Hamid, beaucoup fuient l'Egypte. Pourtant, malgré cette histoire sanginaire ils ont réussi à se fondre dans la société égyptienne pour devenir des citoyens.

Un autre grand flux d'Arméniens arrive en Egypte en 1915, suite au génocide commis par le gouvernement du nouveau régime ottoman, cherchant à établir une nation uniquement turque. L'Egypte fait partie des pays qui accueillent les émigrants arméniens. C'est la ville de Port-Saïd qui les a accueillis en premier. Plus de 6 000 Arméniens natifs de six villages différents s'installent dans six camps qui portaient les mêmes noms que leurs villages d'origine. Entre 1916 et 1918, d'autres émigrants arméniens de Jérusalem et de Grèce s'installent en Egypte.

Leur nombre, au début des années 1950, atteignait les 60 000⁸⁷. Ils étaient l'une des communautés les plus importantes du monde arabe. Près de la moitié était concentrée autour des églises : les anciens quartiers de Bein Al-Sourein et Darb Al-Guéneina, étaient

⁸⁶ Voir Chapitre I.

⁸⁷ Arméniens : Histoire d'une grande communauté égyptienne. (22 avril 2015). In *Al Ahram Hebdo* . <http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/0/34/107/10167/Arméniens--histoire-d'une-grande-communauté-égypti.aspx> (Consulté le 25 avril 2018)

considérés comme des zones arméniennes. Dans la deuxième moitié du XXe siècle, ils commencent à déménager pour habiter dans les nouvelles banlieues du Caire comme Maadi et Héliopolis.

Récemment, deux dates ont influencé la présence de la communauté arménienne en Egypte. Suite à la décision de Nasser de nationaliser toutes les grandes entreprises privées en 1952, de nombreux Arméniens se sentent menacés et quittent l’Egypte, comme beaucoup d’autres minorités étrangères. En 2011 une révolution destitue Moubarak, et voit par la montée des frères musulmans au pouvoir.

Aujourd’hui, les Arméniens sont répartis entre Le Caire et Alexandrie, entre cinq églises, trois écoles, trois journaux et cinq clubs. Ils vivent comme tous les Egyptiens tout en gardant une forte relation avec les autres diasporas arméniennes à travers le monde, afin de perpétuer l’héritage de leurs ancêtres. Ainsi, leur grand défi consiste à demeurer un peuple malgré l’exil. Une raison pour laquelle ils cherchent à préserver leur culture. Toutefois, la scène politique égyptienne est marquée par une absence complète des Arméniens contrairement à la minorité arménienne au Liban ou en Syrie. Monsieur Asbed Artinian⁸⁸, rédacteur en chef du journal Arev⁸⁹ et vice-directeur de l’école arménienne Kalousdian située au centre-ville cairote justifie : « *C’est vrai. Peut-être parce que le nombre d’Arméniens en Egypte a beaucoup diminué et aussi ceux qui résident encore en Egypte n’éprouvent aucun penchant pour la politique et préfèrent se focaliser sur les métiers dans lesquels ils ont toujours excellé à exercer comme la médecine et l’orfèvrerie* »⁹⁰, explique Artinian, sans oublier de souligner que les Arméniens ont soutenu la révolution de 1952. « *Les Arméniens ont toujours été fidèles à l’Egypte. Nasser n’avait même pas hésité à imprimer des tracts dans une imprimerie possédée par un Arménien* »⁹¹.

Alors qu’on comptait 50 000 ⁹² Arméniens juste avant les mesures socialistes de Nasser, ils ne sont plus aujourd’hui que 6000⁹³ et majoritairement installés au Caire.

⁸⁸ C’était lors d’une entrevue que nous avons faite pour l’hebdomadaire d’expression française *Al Ahram Hebdo*, en 2011.

⁸⁹ Arev (le soleil) est un journal égyptien d’expression arménienne fondé au Caire en 1915 par le prince de la poésie arménienne, Vahan Tekeyan. Bihebdomadaire, le journal aborde des sujets sociopolitiques égyptiens.

⁹⁰ AL SADATY, L. (Du 11 au 17 mai 2011). Du recul et de l’estime in *Al Ahram Hebdo*
<http://hebdo.ahram.org.eg/Archive/2011/5/11/visa0.htm> (Consulté le 4 mai 2018)

⁹¹ *Ibid.*

⁹² BARSOUMIAN.N. (25 août 2013). Amid Turmoil, Armenians of Egypt remain on sidelines. In *The Armenian Weekly*: <https://armenianweekly.com/2013/08/25/amid-turmoil-armenians-of-egypt-on-the-sidelines/> (Consulté le 5 mai 2018)

⁹³ ZOHRY, A. (2011). *Armenians in Egypt*. Université américaine du Caire.



Figure 17: Bijouterie arménienne à Alexandrie⁹⁴



Figure 18: Un panneau dans une des ruelles du quartier Al Moski, autour du Centre-ville cairote, sur lequel est écrit en arabe : ruelle de l'église des Arméniens, faisant allusion à la résidence des familles arméniennes, autrefois, dans ce quartier.⁹⁵

2.3.3.2. Le grec

La présence des Grecs en Egypte remonte à plusieurs siècles⁹⁶. D'ailleurs, le grand flux de migration grecque qu'a connu l'Egypte renvoie à l'année 1827. Cette date correspond à la bataille de Navarin dans laquelle la flotte turquo-égyptienne a pris part. Malgré la défaite de

⁹⁴ Amicale Alexandrie Hier et Aujourd'hui. <http://www.aaha.ch/photos/papasian-bijoutier.htm>

⁹⁵ Carnegie Endowment for international peace : <http://carnegieendowment.org/sada/61408> (Consulté le 10 mai 2018)

⁹⁶ Voir Chapitre 1.

sa flotte, Ibrahim pacha a fait de nombreux prisonniers de guerre, les a emmenés en Egypte et les a libérés à Alexandrie. En même temps, Mohamed Ali au pouvoir, envisage un plan de modernisation du pays, et convoque tous les talents dans différents domaines à s'y installer. Les Grecs en faisaient partie. « *C'est donc, dans ces arrivées, forcées ou volontaires, que la colonie grecque d'Alexandrie, et plus généralement d'Egypte, trouve son origine.* »⁹⁷ Quelques années plus tard, en 1831, Mohamed Ali a eu recours à l'aide des Grecs pour déclarer son autonomie par rapport au sultan turc. Ces Grecs, aussi, sont venus s'installer en Egypte. Le nombre de Grecs n'a alors cessé de croître, notamment à Alexandrie, jusqu'à former en 1843, la communauté grecque d'Alexandrie. Un noyau qui s'est élargi petit à petit, et on va voir naître d'autres communautés en Basse et Haute Egypte. « *Les communautés grecques d'Egypte relèvent du droit grec : elles sont constituées dans le but de préserver et développer la religion, l'éducation et l'action philanthropique.* »⁹⁸

En 1922, le nombre des Grecs en Egypte atteint 30 000, et Alexandrie était après Athènes et Salonique, la troisième ville grecque au monde. Alexandrie est devenue vers la deuxième moitié du XIX^e siècle non seulement un port vif mais aussi une ville moderne dirigée par une communauté grecque dynamique, développant des restaurants, des hôpitaux, des orphelinats, des jardins, sans compter les industries du vin, de la bière, du savon, du sel...etc. On voit s'implanter des écoles destinées aux Grecs offrant un enseignement de bonne qualité dans tous les domaines. Parallèlement à la langue grecque, des langues étrangères étaient enseignées, l'italien et le français, plus tard le français et l'anglais dès le cycle primaire. L'enseignement de l'arabe n'a été mis en place qu'à partir de 1924 et a été exclusivement destiné aux garçons, et ce n'est qu'à partir de 1940 que les filles ont commencé à apprendre l'arabe. Toutes les écoles grecques en Egypte dépendaient du gouvernement grec sauf en ce qui concerne l'enseignement de l'arabe qui est détenu par le gouvernement égyptien. « *Les Hellènes ont ainsi établi à Alexandrie une sorte d'Etat dans l'Etat, une classe nombreuse et dominante qui, au plus haut de sa réussite matérielle et sociale, est en tout point restée attachée à sa civilisation et à son pays d'origine.* »⁹⁹

Deux périodes marquent le statut et la présence des Grecs en Egypte. Avec la crise économique qui a frappé le monde en 1930 et le déclenchement de la deuxième guerre mondiale, la concurrence entre Egyptiens et Grecs a fait que des fonctionnaires grecs de l'Etat égyptien perdent leur emploi. Puis en 1956 lors de la mise en place d'un régime socialiste sous Nasser et la nationalisation de toutes industries, de nombreux Grecs décident de quitter le pays. En 2010 on dénombre 4000 Grecs en Egypte¹⁰⁰, alors

⁹⁷ RICHER, R. (1994, du 6 au 9 octobre). La communauté grecque d'Alexandrie au XIX^e et XX^e siècles. In: *Entre Égypte et Grèce. Actes du 5^e colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1995. pp. 130-138. (*Cahiers de la Villa Kérylos*, 5) http://www.persee.fr/doc/keryl_1275-6229_1995_act_5_1_935

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ Al yūnaniyūn fi Misr in *Al Ma'rafa*

<https://www.marefa.org/%D8%A7%D9%84%D9%8A%D9%88%D9%86%D8%A7%D9%86%D9%8A%D9%88%D9%86%D9%81%D9%8A%D9%85%D8%B5%D8%B1#.D8.A7.D9.84.D9.8A.D9.88.D9.85> (Consulté le 5 mai 2018)

qu'aujourd'hui, ils ne sont plus que 2500, selon M. Mikhali Grunstein, chef adjoint de la société hellénique du Caire¹⁰¹.



Figure 19 ¹⁰² : Le centre grec au Caire.

2.4. Rapports entre ces langues

Aborder la question des rapports entre les langues implique par la force des choses de penser à deux concepts : « bi/plurilinguisme » et « diglossie ». Charles Ferguson (1959) a développé le concept de diglossie, pour désigner les situations dans lesquelles coexistent deux variétés. L'une est qualifiée de « haute », l'autre de « basse ». Il souligne ainsi un rapport de complémentarité entre les deux variétés dans ce sens où chacune remplit une fonction à part. Pour clarifier cette acception, il a eu recours à quatre cas : la situation linguistique du monde arabe, de la Grèce, d'Haïti et de la Suisse alémanique. Fishman a

¹⁰¹ D'après un entretien élaboré avec M.Grunstein le 27/5/2018.

¹⁰² https://www.tripadvisor.com/Restaurant_Review-g294201-d2726333-Reviews-Greek_Club_Center-Cairo_Cairo_Governorate.html#photos:geo=294201&detail=2726333&aggregationId=101

introduit une nouvelle perspective au concept de « diglossie ». Ce dernier acquiert une dimension sociétale par opposition au bilinguisme qui renvoie à toute compétence individuelle. Ainsi, bilinguisme renvoie au contexte où l'individu aurait l'aptitude de parler plusieurs langues, et diglossie renvoie à la société où plusieurs langues sont parlées. Fishman a, en outre, repris le modèle diglossique de Ferguson en étendant la diglossie à la cohabitation de deux langues distinctes. En bref, le modèle de Fishman définit la diglossie comme étant un fait social et le bilinguisme comme un fait individuel. Ainsi, il a repéré quatre figures¹⁰³ qui mettent en rapport diglossie et bilinguisme.

-Diglossie et bilinguisme : c'est le cas de la Suisse où plusieurs langues sont parlées sans compter les variétés de langues.

-Bilinguisme sans diglossie : c'est le cas des migrants aux Etats-Unis où les migrants tiennent à parler l'anglais quotidiennement et continuent à parler leur langue maternelle à domicile.

-Diglossie sans bilinguisme : c'est le cas des pays où la langue officielle de l'Etat est généralement celle de l'occupant.

-Ni bilinguisme ni diglossie : c'est le cas des régions isolées où les habitants sont monolingues.

Si nous partons du modèle de Fishman pour étudier la situation sociolinguistique égyptienne, nous aurions au foyer l'arabe dialectal égyptien, et l'arabe officiel dans les situations formelles. Comment se présentent les rapports entre les langues qui coexistent ? C'est à ces questions que nous essaierons de répondre.

2.4.1. L'arabe, ses variétés nationales et régionales, le français et l'anglais

Dans le contexte sociolinguistique égyptien, l'arabe se trouve impliqué dans des rapports complexes avec les autres variétés présentes. L'Etat se prétend monolingue, alors que la plupart de sa population est plurilingue, et qu'un nombre important de migrants syriens imposent le syrien dans le paysage sociolinguistique. De plus, l'arabe s'y impose aussi bien dans ses variétés nationales que régionales, et des langues exogènes comme le français et l'anglais s'infiltrèrent pour prendre part au débat.

2.4.1.1. L'arabe écrit vs l'arabe oral

Comme nous l'avons déjà mentionné, seul l'arabe est reconnu par la Constitution égyptienne comme langue officielle de l'Etat et la variété de cet arabe n'est pas spécifiée. A l'école, deux variétés d'arabe sont enseignées à l'écrit : l'arabe classique, langue du Coran étudiée exclusivement pendant les cours de religion en relation avec les Sourates étudiées et l'arabe soutenu dit *fûsha*, langue de poésie et de prose. Ces deux variétés demeurent au

¹⁰³ FISHMAN, J. (1967). Bilingualism with and without Diglossia ; Diglossia with and without Bilingualism in *Journal of social issues* .Volume XXIII, N°2.

niveau de l'écrit. Les professeurs ont d'habitude de recourir au dialectal pour expliquer les textes à apprendre par les élèves. Ainsi, les élèves apprennent deux variétés de langue (propres à l'écrit) par le biais d'une troisième (propre à l'oral). Nous nous rappelons ici un cours d'arabe soutenu auquel nous avons assisté en 2010, à l'Université américaine au Caire, dans le cadre d'un stage du CCTAFL¹⁰⁴, lorsqu'un professeur septuagénaire parlant en arabe dit *fûsha* (arabe soutenu) n'a cessé de critiquer les professeurs qui donnent leurs cours en dialectal et a insisté pour que tous les étudiants s'expriment en arabe soutenu pendant ses cours. La surprise fut que même les licenciés des départements de langue et de littérature arabe avaient du mal à s'exprimer à l'oral en arabe soutenu. Des difficultés ont été soulignées surtout au niveau du lexique et de la syntaxe¹⁰⁵.

On note par ailleurs une tendance actuelle qui consiste à investir le dialectal à l'écrit : ces dix dernières années, le marché des livres a connu une vague de publications (notamment des romans) en dialectal, que ce soit seul ou en alternance avec l'arabe standard ou littéraire. Cette tendance ne cesse de faire débat dans le milieu des lettres. Toutefois, ce phénomène n'est pas nouveau. Bayram Al Tûnsi a écrit en dialectal dans les années trente son roman *Al sayyed wi mrâtû fi Bârîs* (*Monsieur et sa femme à Paris*), et depuis, les essais se sont multipliés.

Dans la presse, d'habitude c'est l'arabe standard qui est adopté. Or, dernièrement l'arabe familier est utilisé que ce soit dans des articles, des poésies ou dans les annonces. Un fait qui a poussé des parlementaires à proposer un projet de loi élaboré par l'Académie de la langue arabe. Selon ce projet de loi, tous les journalistes ayant recours à l'arabe familier seraient exposés à une amende de 200000 livres égyptiennes (10 000 Euros environ) ou à une peine allant jusqu'à six mois d'emprisonnement. Cette proposition exige que l'arabe soutenu soit employé dans pratiquement tous les domaines de la vie quotidienne : panneaux, publicités audiovisuelles et écrites, discours des dirigeants et des hommes politiques, etc. En outre, cette proposition exige que l'Etat nomme un éditeur linguistique dont le rôle est de supprimer toutes les publications en arabe dialectal. Cette proposition faite en décembre 2017 n'a pas été discutée au Parlement, étant donné que les élections présidentielles ont eu lieu en mars 2018. Cependant, elle a connu des partisans qui y ont trouvé une solution pour sauver l'arabe soutenu. Par contre, des opposants notamment des journalistes considèrent que cette décision est une manière de faire la police des idées étant donné que l'arabe dialectal ou standard est plus adapté pour communiquer avec la population, et certains ont souligné que ceux qui l'ont initiée sont eux-mêmes incapables de l'utiliser.¹⁰⁶

¹⁰⁴ Career Certificat for Teaching Arabic as a Foreign Language.

¹⁰⁵ Le dialectal égyptien a un lexique et une syntaxe tout à fait différent de ce de l'arabe soutenu.

¹⁰⁶ IBRAHIM, A. (En ligne le 1^{er} décembre 2017).Ecris correctement ou tu iras en prison : une loi égyptienne sur la langue arabe fait débat. In *Middle East Eye* <http://www.middleeasteye.net/reportages/cris-correctement-ou-tu-iras-en-prison-une-loi-gyptienne-sur-la-langue-arabe-fait-d-bat> (Consulté le 10 mai 2018)

2.4.1.2. L'arabe dialectal et le syrien

Le nombre des réfugiés syriens en Egypte atteint en 2017 près de 500 000 personnes. Tarik Argaz, porte-parole en Egypte du HCR¹⁰⁷ a expliqué à l'AFP : « *Les Syriens constituent 1% de ceux qui ont été arrêtés en Egypte essayant d'atteindre l'Europe en 2016 et c'est une forte baisse car ils représentaient le plus gros contingent en 2013 et 2014.* »¹⁰⁸

Les Syriens d'Egypte prennent part à la vie commerciale dans la vente des épices, des parfums, ou dans des restaurants, etc. Ils se regroupent dans des quartiers dans les banlieues (le 6 Octobre situé à l'Ouest du Caire et Al Qahéra Al Gadida situé à l'Est du Caire) jusqu'à se retrouver en situation de monopole des grands marchés. On ne peut que remarquer les enseignes de magasins portant des noms damascènes tels que *Bab el Sham* (porte du Levant), *Dimashq* (Damas),...etc. Dès l'entrée dans le magasin, l'accent est repéré surtout avec un *Hala* (salut) qui correspond à la façon syrienne de saluer. Les vendeurs parlent avec l'accent syrien aux Egyptiens qui les comprennent facilement, les interactions se déroulent en toute intelligibilité.

Mais le vrai problème d'interaction semble exister pour les enfants. Ces derniers éprouvent apparemment des difficultés pour comprendre l'égyptien.¹⁰⁹ Selon le gouvernement égyptien, au cours de l'année 2017-2018, 40000 élèves syriens¹¹⁰ sont inscrits dans les écoles égyptiennes. Certains sont inscrits dans des écoles publiques et d'autres dans des écoles privées. Mais ils rencontrent tous le même problème : comprendre l'égyptien, la langue d'enseignement pour la plupart des matières. Les mauvaises conditions d'apprentissage dans les écoles publiques dont le nombre des élèves peut atteindre 80 élèves par classe ajoutent à ces difficultés. Des centres d'enseignement parallèles à l'école sont ouverts notamment dans les banlieues où se trouvent les agglomérations syriennes. On compte une trentaine de ces centres, certains étant complètement gratuits tandis que d'autres sont payants. Ils offrent aux élèves syriens un enseignement du programme égyptien mais dans une variété syrienne, délivré par des cadres syriens dont certains étaient, à l'origine, des enseignants.

Ce phénomène ne passe pas inaperçu et interroge le choix de la langue d'enseignement dans les écoles égyptiennes.

2.4.1.3. L'arabe dialectal, le français et l'anglais

L'enseignement des langues étrangères a débuté il y a plus de deux siècles. Des écoles de langue française, anglaise, allemande ne cessent de connaître un public grandissant depuis

¹⁰⁷ Haut-Commissariat des Réfugiés.

¹⁰⁸ En Egypte, des réfugiés syriens oublient leurs projets d'émigration. In *La Croix* sur <https://www.la-croix.com/Monde/En-Egypte-refugies-syriens-oublent-leurs-projets-emigration-2017-04-07-1300837872> (Consulté le 15 mai 2018).

¹⁰⁹ Abdallah, A.A. (En ligne 9 octobre 2017). Madares sūriyah mūāziah, bi lahğa damaşqeyah wa manhağ mişry, (Des écoles syriennes parallèles, avec un accent damascène et un programme égyptien) in *Al Ahram*, <http://www.ahram.org.eg/NewsQ/616994.aspx> (Consulté le 10 mai 2018).

¹¹⁰ Chiffre donné par Tareq Al Qouni, ministre adjoint pour les affaires arabes lors d'une conférence de presse le 2 avril 2017, publiée sur <http://www.albawabhnews.com/2456425> (Consulté le 5 mai 2017).

leur implantation. Ceci sans compter les départements de langues dans les facultés des Lettres et des langues. Toutefois, nous nous intéresserons principalement à deux langues toujours en rivalité en Egypte : le français et l'anglais. Le français et l'anglais sont enseignés en Egypte en tant que langues étrangères. L'enseignement bilingue a été créé en Egypte en 1957.

Les écoles privées accueillent 6899 élèves sur les 1829020 élèves¹¹¹, et le réseau bilingue francophone égyptien compte 45 000 élèves, répartis dans une cinquantaine d'écoles, de la maternelle au baccalauréat égyptien : écoles confessionnelles en grande partie, lycées al-Horreya¹¹², écoles d'investissement et expérimentales.¹¹³ En dehors de ces écoles bilingues, près de 1,5 million d'élèves au cycle secondaire étudient la langue française en tant que deuxième langue vivante. Ceci sans compter encore le nombre d'établissements à programme français¹¹⁴.

Malheureusement, nous n'avons pas réussi à trouver les chiffres des écoles bilingues anglaises.¹¹⁵ Mais de façon générale, si nous prenons au hasard deux quartiers et comparons le nombre des écoles de langue anglaise à celui des écoles de langue française, nous constatons que le nombre des écoles de langue anglaise dépasse de loin celui des écoles de langue française.

L'anglais en Egypte est la langue dominante comme c'est le cas dans plusieurs pays du monde. Les preuves sont nombreuses : outre le nombre des écoles de langue anglaise, une majorité des films américains passent à la télévision contre une quasi absence des films français. Au cinéma, les films américains sont légion. Seul un festival du film européen¹¹⁶ favorise des films français. Une station radio en langue anglaise, deux journaux d'expression anglaise : *Egypt today* et *Al Ahram Weekly*, un journal en ligne *Al Ahram online*...contre deux en français, *Le progrès égyptien* et *Al Ahram Hebdo*. Même au niveau de la chaîne égyptienne satellitaire Nile TV internationale, 7 heures sont destinées quotidiennement à la programmation en langue française contre 17 heures consacrées à la programmation anglaise¹¹⁷. Il est plus facile de trouver des livres et des manuels en anglais qu'en français. Des livres tirés des séries best sellers pour la jeunesse telles que *Dork, Milk and Honey*,...sont partout sur les trottoirs et dans les kiosques et à bon marché...Tout est en faveur d'un bain anglophone.

Ce bain anglophone ne cesse de s'élargir, à tel point que nous pouvons dire que si les deux variétés d'arabe sont en affrontement continu, l'arabe avec ses variétés se lance aussi dans un bras de fer avec l'anglais. Des publicités, des annonces, des panneaux dans les rues sont au moins bilingues. Les jeunes ne cessent d'alterner, à l'oral comme à l'écrit, anglais et arabe. Ce phénomène ne se limite pas aux élèves des écoles anglophones mais s'étend pour

¹¹¹ Chiffre donné par le ministère égyptien de l'éducation selon des statistiques faites en 2015.

¹¹² Anciennes missions laïques, nationalisées.

¹¹³ Chiffre repéré en 2015 par l'Institut français d'Egypte <http://institutfrancais-egypte.com/fr/coop%C3%A9ration/coop%C3%A9ration-%C3%A9ducative/ecoles-bilingues/>

¹¹⁴ Voir chapitre V.

¹¹⁵ Les chiffres constituent fréquemment un des obstacles à la recherche. Voir chapitre V.

¹¹⁶ Un festival annuel qui est soutenu par une tentative individuelle.

¹¹⁷ Voir chapitre VIII.

englober aussi les élèves des écoles francophones. Ils adoptent une nouvelle écriture en utilisant des lettres latines et des chiffres pour exprimer des mots arabes. Par exemple, nous transmettons ici une conversation par SMS entre deux élèves d'une école francophone :

-Hi. Enti ray7a bokra el madrasa ? (Salut ! iras-tu demain à l'école ?)

-La2 mish 5arou7. 3ayza al7a2 azaker el 3arabi. (Non, je n'irai pas. Je voudrais avoir le temps pour étudier les leçons d'arabe.)

Nous remarquons l'emploi d'un mot anglais (Hi), des lettres latines avec deux chiffres qui correspondent en effet à des lettres ou à des sons qui n'existent pas en langue latine, à savoir :

2 correspond à un coup de glotte .

7 à la pharyngale fricative sourde *hā*

3 à la pharyngale fricative sonore *'ayn*

5 à une occlusive glottale pharyngalisée accompagnée d'un mouvement de rétraction de la racine de la langue *H*

Deux phénomènes à souligner dans les écoles de langues, certains professeurs d'arabe ont régulièrement recours à certains mots en anglais comme : *homework, punishment, notebook, exercice...*, et des surveillantes emploient souvent des mots comme *punishment, naughty, bus, sweets...*

Dernièrement, un grand débat fut déclenché lorsque le ministre égyptien de l'Education a annoncé la décision de supprimer des écoles expérimentales bilingues anglais/arabe ou français/arabe, et dont les frais de scolarité sont relativement bas par rapport aux écoles privées. Le ministre justifie cette décision par le fait que c'est une manière de défendre la langue arabe actuellement en crise. Cependant, des parents ont exprimé leur refus en expliquant que c'est contre l'idée de l'équité sociale puisque les autres écoles privées continueront à enseigner le français et l'anglais sans qu'on invoque la crise de l'enseignement d'arabe. Les écoles expérimentales permettaient à la couche sociale moyenne de bénéficier d'un enseignement linguistique. La réponse du ministre fut : « *ceux qui veulent que leurs enfants apprennent des langues étrangères pourraient les envoyer pour étudier à l'étranger !* »¹¹⁸

¹¹⁸ ALSAADANI, Z. (En ligne 1^{er} mai 2018). Ġaḍab bisabab taṣriḥat wazir atta'lim : « elli 'ayez yet'alim lūḡat yisafer barrah ». in *Al Wafd* sur <https://alwafd.news/%D8%A3%D8%AE%D8%A8%D8%A7%D8%B1-%D9%88%D8%AA%D9%82%D8%A7%D8%B1%D9%8A%D8%B1/1868022-%D8%BA%D8%B6%D8%A8-%D8%A8%D8%B3%D8%A8%D8%A8-%D8%AA%D8%B5%D8%B1%D9%8A%D8%AD%D8%A7%D8%AA-%D9%88%D8%B2%D9%8A%D8%B1-%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%B9%D9%84%D9%8A%D9%85-%D8%A7%D9%84%D9%84%D9%8A-%D8%B9%D8%A7%D9%8A%D8%B2-%D9%8A%D8%AA%D8%B9%D9%84%D9%85-%D9%84%D8%BA%D8%A7%D8%AA-%D9%8A%D8%B3%D8%A7%D9%81%D8%B1-%D8%A8%D8%B1%D9%87> (Consulté le 15 mai 2018).

2.4.2. L'arabe et les minorités nationales

Le nubien, l'amazigh et le beja sont trois langues minoritaires parlées dans des zones périphériques de l'Égypte. Loin du centre de la métropole, et à l'abri du contrôle de l'État, ces langues continuent à persister même si elles ne sont pas enseignées dans les écoles, et un contact inéluctable se fait avec l'arabe et ses variétés. En quoi consiste ce contact ou ce rapport ? Une question à laquelle nous essaierons de répondre malgré des informations bien réduites.

2.4.2.1. L'arabe et le nubien

Suite à la construction du haut barrage d'Assouan en 1964, et à leur déplacement vers le nord, les Nubiens se trouvent dans des situations d'interaction où l'arabe ainsi que ses variétés sont dominantes. Dans les écoles, les marchés, les médias, les administrations, seul l'arabe est présent. Il devient par conséquent évident de voir naître un bilinguisme arabe/nubien. Dans ce contexte d'arabisation, Miller souligne une distinction nette entre locuteurs urbains et locuteurs ruraux. Selon elle : « *Les urbains apparaissent comme largement arabisés (monolingues arabes, ou bilingues/arabe dominant, ou bilingues parfaits) alors que les ruraux apparaissent comme bilingues/nubien dominant.* »¹¹⁹

Miller cite Roushdy qui a distingué, d'après des entrevues avec des Nubiens en 1991, 5 groupes de locuteurs :

- « les monolingues/nubien : peu nombreux et en voie de disparition, représentés par les femmes âgées, d'origine rurale ;
- Les bilingues/nubien dominant : les adultes non urbains qui parlent arabe avec un accent étranger ;
- Les bilingues compétents dans les deux langues : les citoyens d'âge moyen qui sont restés en contact avec leur région d'origine ;
- Les bilingues/arabe dominant : les jeunes Nubiens de milieu urbain ;
- Les monolingues/arabe : les citoyens nés en ville et dont les familles n'ont pas gardé de liens avec la région d'origine (principalement le Caire et Alexandrie). »¹²⁰

Selon les travaux de Roushdy cités par Miller, ce bilinguisme dominant arabe contribue à « l'érosion » de la langue nubienne. Pourtant, une nouvelle conception de l'identité est mise en place : cette identité est passée « *d'une identité associée à un groupe linguistique repérable sur un territoire délimité à une conception plus globale associée à une entité plus vaste qui se maintient quels que soient les changements culturels.* »¹²¹

Ce changement de conception identitaire est plus net dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. Alors que ces derniers continuent à s'identifier par rapport au groupe linguistique auquel ils appartiennent, les urbains ne considèrent pas la langue comme symbole d'appartenance ethnique. Toutefois, l'identité nubienne urbaine se manifeste par

¹¹⁹ Miller, Catherine. *Op.cit*, p. 4.

¹²⁰ Roushdy, A. (1991). Nubian and the nubian language in contemporary Egypt. A case of cultural and linguistic contacts, Brill, in *Ibid.*, p.5.

¹²¹ *Ibid.*

des actes culturels : des clubs, des associations, des programmes culturels nubiens, des chansons où mélodies et paroles sont nubiennes, des ouvrages littéraires nubiens qui ont fait beaucoup de débats dans les milieux littéraires égyptiens sur l'existence ou non d'une littérature nubienne...etc. En effet, le contexte nubien conduit à repenser le rapport langue/identité puisque deux mouvements opposés sont ici remarquables : un déclin des pratiques linguistiques en langue nubienne face à une croissance de la conscience identitaire.

2.4.2.2. L'arabe et l'amazigh de Siwa

Géographiquement plus proche de la Libye, distant de la métropole, loin de la ville la plus proche (Marsa Matrouh à 310Km), le siwi demeure une langue isolée mais proche du parler des Ghadames¹²² en Libye. Grâce à la beauté naturelle de l'oasis, le tourisme y a connu un grand épanouissement dans les années 1990 et 2000. Toutefois, une certaine récession a été connue suite à la révolution du 25 janvier 2011. La scolarisation, le tourisme, la télévision et la radio ont fait que la majorité des Siwis comprennent et parlent l'arabe. Les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont bilingues, tandis que les plus âgés sont monolingues en siwi.

Cependant, le siwi est reconnu en tant que langue en danger par l'Atlas de l'UNESCO, car non apprise à l'école, et en raison des mariages mixtes entre siwiphones et arabophones, phénomène très fréquent qui contribue au fait que la langue en famille devient l'arabe. Les jeunes générations considèrent l'arabe comme langue d'ouverture et de modernité puisqu'il est plus compris et plus étendu que le siwi dont l'usage est restreint à l'oasis¹²³. L'arabe est considéré comme langue de communication avec les étrangers, et le siwi comme la langue à laquelle ils ont recours quand ils veulent ne pas être compris.¹²⁴

Nous n'avons trouvé aucune étude abordant l'influence de l'arabe sur le siwi. Une étude datant de 1993 et citée par Miller affirme que jusque les années soixante la majorité des femmes et des enfants étaient monolingues. Aujourd'hui, tout le monde comprend l'arabe comme langue seconde. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à trouver d'information documentant quelle variété d'arabe est utilisée par les locuteurs de siwi, ni quel est l'impact de l'arabe sur le siwi.

2.4.2.3. L'arabe, le beja et le domari

Au Beja se rattachent deux groupes : les 'Abâbda et les Bishariyin. Alors que ces derniers occupent l'extrême sud de l'Égypte, à la frontière avec le Soudan, les 'Abâbda occupent le sud de la Mer Rouge et le sud de la vallée du Nil. Les Abâbda sont totalement arabisés bien qu'ils parlaient le beja au XIV^{ème} et au XV^{ème} siècle¹²⁵. Une partie des hommes Bishariyin

¹²² *Ibid.* p.8.

¹²³ BASSIOUNEY, R. (2017). *Identity and dialect performance: A study of communities and dialects*. Routledge studies in language and communities.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Miller, Catherine. *Op.cit.*, p9.

sont bilingues¹²⁶. Il nous semble que les femmes ne le sont pas car comme toutes les sociétés conservatrices, il est interdit aux femmes d'entrer en interaction avec les étrangers.

Les Doma, locuteurs de domari sont forcément bilingues : d'abord parce qu'ils habitent les grandes villes et non pas les régions limitrophes, ensuite parce que la tradition commune à tous les Tziganes consiste à adopter la langue de la région d'accueil¹²⁷.

Nous n'avons pas trouvé de références sur le contact arabe-beja ou arabe-domari.

2.4.3. L'arabe et les minorités étrangères

Naturalisés Egyptiens, les Arméniens et les Grecs représentent un cas particulier de bilinguisme-biculturalisme. Nous essaierons de montrer dans les lignes qui suivent comment ils adoptent un usage hiérarchisé de leurs langues.

2.4.3.1. L'arabe et l'arménien

Les Arméniens égyptiens sont un exemple d'intégration dans la société égyptienne sans acculturation. Ils conçoivent l'arménien comme langue de la terre natale et l'arabe comme langue de la patrie. Ainsi, ils opèrent automatiquement une hiérarchisation : l'arabe avec les Egyptiens, dans la vie de tous les jours, l'arménien avec la famille et les membres de la communauté.

Malgré la décroissance de la communauté, les Arméniens d'Égypte ont réussi à conserver l'identité arménienne. Ceci grâce à l'enseignement scolaire en premier lieu. Autrefois, il y avait trois écoles, deux au Caire et une à Alexandrie. Or, en 2013, Kalousdian, la plus ancienne de ces écoles, située au centre-ville cairote et dont la fondation remonte à l'an 1854 a dû fermer ses portes à cause d'un nombre insuffisant d'élèves. Les élèves qui y étaient inscrits poursuivent leurs études à l'école située à Héliopolis Kalousdian-Nubarian. Environ 150 élèves sont inscrits dans cette école du cycle maternel à la terminale.¹²⁸ Suivant le système éducatif égyptien, les écoles arméniennes sont dirigées par le ministère égyptien de l'éducation et soutenues par l'église arménienne, ainsi que par les sept clubs arméniens. Ces écoles ont pour condition principale que les élèves aient au moins un des parents arméniens¹²⁹.

Dans cette école, les élèves apprennent les programmes égyptiens en arabe, parallèlement à la langue, l'histoire et la littérature arméniennes. Asbed Artinian, ancien vice-directeur de l'école Kalousdian et professeur de langue arménienne, souligne que pendant les cours d'arménien, il opère sans cesse des rapprochements avec la langue arabe pour être sûr que les élèves saisissent ce qu'il veut dire.¹³⁰ Au sein de la communauté arménienne, la langue dominante est l'arménien.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ Williams, G.A. (Janvier 2000). Dom of the Middle East, an overview. In *Dom research center journal*. Vol.1. N°1. <http://www.domresearchcenter.com/journal/11/dom.html> (15 mai 2018).

¹²⁸ BOSCOVITCH, A. (en ligne 5 septembre 2015). Egypt's Armenians, in *Sada* <http://carnegieendowment.org/sada/614085> (10 mai 2018).

¹²⁹ Le mariage en dehors de la communauté est d'habitude découragé.

¹³⁰ AL SADATY, L. Du recul et de l'estime. *Op.cit.*

Le témoignage d'une journaliste qui a assisté à une fête de promotion à l'école arménienne Kalousidian-Noubarian située au quartier d'Héliopolis, à l'ouest de la capitale, atteste de la vitalité de la langue arménienne. A l'occasion d'une nouvelle promotion, les élèves habillés de tenues traditionnelles chantent sur la scène du théâtre de l'école en arménien. Tous les discours du corps enseignant et des élèves sont en arménien, ainsi que les discussions entre les parents. « Ici, dans cette école, tout comme dans d'autres endroits où se rassemblent les Egyptiens d'origine arménienne, on parle, on réfléchit et on se comporte comme des Arméniens. »¹³¹.

Les Egyptiens ont tendance, en général, à surnommer les hommes âgés, dont l'origine n'est pas égyptienne, *Khawaga* (étranger occidental). Un surnom qu'Asbed Artinian réfute ainsi que ses compatriotes, à cause la connotation qu'il véhicule de personne étrangère. Ils se voient plutôt comme des *awlad balad* (enfants du pays).

2.4.3.2. L'arabe et le grec¹³²

La communauté grecque d'Egypte compte aujourd'hui 2500 personnes dispersées dans les différents gouvernorats d'Egypte¹³³, mais surtout présentes au Caire et à Alexandrie. Il est néanmoins difficile de territorialiser avec précision cette communauté. A titre d'exemple au Caire, ils résident dans presque tous les quartiers riches ou populaires. En outre, le nombre de cette communauté n'a pas été affecté par la Révolution du 25 janvier 2011. Le pourcentage de migrants est stable depuis plus d'une dizaine d'années, selon M. Mikhali Grunstein : 40% quittent le pays alors que 60% continuent à y vivre. Ceci est expliqué par M. Grunstein par plusieurs raisons : d'abord, la situation économique en Grèce n'est pas bonne, alors dans ce cas on suit le proverbe égyptien. Mieux vaut ce qu'on connaît que ce qu'on ne connaît pas. Puisque la situation économique dans les deux pays se ressemble, il vaut mieux continuer à vivre à l'endroit qu'on connaît le plus, c'est-à-dire en Egypte. Ceux qui ont plus de 30 ans ont déjà des vies familiales et professionnelles en Egypte, et émigrer nécessiterait de tout reconstruire ailleurs. Ajoutons enfin que les mariages mixtes entre Egyptiens et Grecs ne sont pas rares, ce qui facilite aussi l'enracinement en Egypte. Dans ces familles, la langue à domicile est à la fois le grec et l'arabe. Evidemment, pour les familles non mixtes, la langue à domicile est le grec uniquement.

La communauté grecque d'Egypte a ses propres écoles. Aujourd'hui, il y a deux écoles grecques au quartier d'Héliopolis, à l'Est du Caire. Une école pour les cycles maternelle et primaire *Achilopoulios*, et l'autre pour les cycles préparatoire et secondaire *Ambepios*. Ces écoles accueillent 200 élèves. Le système suivi est celui du système grec de l'Education.

¹³¹ AL MEKAWI, H. (En ligne 22-5-2015). « Paghève » avec les Arméniens d'Egypte. In *Al Ahram Hebdo*. <http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/1072/34/107/10166/%C2%AB-Pagh%C3%A8ve-%C2%BB--Avec-les-Arm%C3%A9niens-d%E2%80%99Egypte.aspx> (Consulté le 10 mai 2015).

¹³² Les études faites sur la langue et la communauté grecque d'Egypte sont archivées en langue grecque, au centre culturel grec. C'est M. Mikhali Grunstein, vice-directeur général de la société hellénique du Caire qui nous a aimablement fourni toutes les informations lors d'un entretien.

Toutes les matières sont des programmes grecs, enseignées en langue grecque par des professeurs grecs égyptiens ou des volontaires envoyés par le gouvernement grec. L'anglais est enseigné comme première langue étrangère. Il y a une dizaine d'années le français était enseigné comme deuxième langue étrangère, mais aujourd'hui les cours de français sont annulés à cause d'un emploi du temps surchargé par les autres matières¹³⁴. Seules, la langue arabe et les matières sociales (Histoire et géographie) sont deux matières enseignées par des professeurs égyptiens et sont supervisées par le ministère égyptien de l'Education. Ainsi, la langue de l'école est le grec sauf pour les cours d'arabe et des matières sociales. A la fin de ce cursus, les élèves obtiennent un baccalauréat grec et ont deux options : s'inscrire automatiquement dans une université grecque en Grèce ou soumettre leurs baccalauréats au système égyptien d'équivalence et de reconnaissance des diplômes étrangers pour intégrer les universités égyptiennes.

En effet, les écoles grecques sont choisies par certaines familles qui sont préoccupées par le fait de préserver la langue grecque chez les générations nées en Egypte, et aussi par celles qui cherchent un bon enseignement mais qui n'ont pas les moyens pour payer les frais élevés des écoles internationales. D'autres familles notamment mixtes (grecque/égyptienne ou française/gréco-égyptienne), etc. inscrivent leurs enfants dans des écoles de langue française ou anglaise. Ces enfants apprennent le grec à l'oral, grâce aux rencontres avec les membres de la communauté et à des activités dans les clubs grecs.

Ce sont des lieux de rencontre appréciés par la communauté, là où les enfants pratiquent leurs sports préférés. On y parle le grec, avec des alternances en arabe dans le cas des familles mixtes.

Le nombre des journaux a baissé avec la chute du nombre des membres de la communauté sous Nasser. D'un total de douze journaux après la deuxième guerre mondiale on ne trouve désormais qu'un seul bulletin mensuel de quatre pages édité gratuitement par la Société hellénique d'Egypte.

Ouvert à tout le monde, l'hôpital grec d'Egypte est le seul hôpital grec qui se trouve en dehors de la Grèce. Il s'agit d'une propriété grecque, administrée par la Grèce et supervisée par le ministère égyptien de la Santé. Des médecins grecs, mais aussi égyptiens y exercent, de sorte qu'on y parle l'arabe et le grec .

Le grec est aussi langue de culte. L'Egypte compte 18 églises pour les orthodoxes dans lesquelles les prières se récitent en grec, sauf dans deux de ces églises, destinées aux Grecs égyptiens d'origine levantine qui ont perdu la langue grecque. Dans ces dernières, les prières se déroulent en arabe.

Le monolinguisme grec est la langue réservée au cercle clos des familles grecques, ou entre amis grecs. Le bilinguisme arabe/grec est présent dans les écoles, et dans les familles d'unions mixtes. Le monolinguisme égyptien est employé dans la vie de tous les jours au marché, ou dans les rapports entretenus avec l'administration.

¹³⁴ M. GRUNSTEIN affirme qu'une remise en question de cette décision est faite et que les responsables pensent vivement à trouver un moyen pour renseigner le français.

2.5. Synthèse

Suite à la deuxième guerre mondiale et aux mouvements d'indépendance dans les années 1960, la question linguistique s'invite dans les débats politiques et scientifiques. Des termes comme « planification linguistique » émergent avec Haugen en 1959, et « politique linguistique » avec Fishman en 1970. Pour Calvet, la politique linguistique représente le cadre juridique alors que la planification c'est la mise en pratique de la politique linguistique. Il distingue, d'ailleurs, deux écoles. L'école européenne qui s'intéresse plus à la politique linguistique, et l'école américaine qui opte plutôt pour l'aménagement linguistique, atténuant l'idée de l'intervention planificatrice de l'Etat. Trois modèles et approches ont été abordés pour expliquer le mécanisme de la planification : Haugen a élaboré deux modèles. Le premier, inspiré de la théorie de la décision de la gestion économique, conçoit la planification en des étapes successives, sans prendre en considération la dimension sociolinguistique. Le deuxième modèle prend en considération des aspects sociolinguistiques en ce qu'il aborde le statut et le corpus. Les tenants d'une vision instrumentaliste des langues, ont pour leur part traité du corpus des langues sans référence aucune au statut et ancrent plutôt leurs travaux dans la linguistique appliquée. La notion de glottopolitique est née dans les années 1980 à Rouen pour mettre en rapport facteurs sociaux, politiques, et pratiques linguistiques. Sur cette base, Blanchet évoque l'auto-exo-écoglottopolitique dans une théorie de la complexité. Ainsi, selon lui, pour parvenir à une évaluation des dynamiques sociolinguistiques, il faut prendre en considération des facteurs internes, externes ainsi que l'environnement de la langue.

La lecture diachronique des constitutions égyptiennes du point de vue sociolinguistique révèle, grosso modo, l'évolution de la position des gouvernants vis-à-vis de la réalité sociale et linguistique de l'Etat. Nous avons relevé deux types d'actions. L'une en direction de la langue arabe : imposition progressive de l'arabe, d'abord en tant que langue officielle au Parlement depuis 1882, puis reconnaissance de l'arabe en tant que langue officielle de l'Etat depuis 1923. Le deuxième champ d'actions linguistiques concerne les langues exogènes ; l'Egypte reconnaît implicitement le caractère cosmopolite de sa société en 1923, en garantissant à toute personne la liberté de s'exprimer dans sa langue dans les différents cercles de vie. Mais en 2014 tout ceci est supprimé de la Constitution, après avoir insisté sur l'appartenance de l'Egypte au monde arabe depuis la constitution de 1956, et arabisé les sciences et les savoirs dans la Constitution de 2012 sous Morsi.

Nous avons également abordé les langues qui coexistent sur le territoire égyptien sous l'angle de trois communautés : la sphère arabophone, celle des langues nationales minoritaires et enfin celle des langues exogènes.

Nous avons ajouté que d'autres langues sont présentes dont les plus visibles et lisibles sont l'anglais et le français.

Les dynamiques sociolinguistiques égyptiennes sont complexes. L'arabe est la seule langue officielle, mais on peut caractériser la situation de diglossique, et même évoquer une situation de diglossies enchâssées (Calvet) d'une part entre l'arabe officiel et ses variétés,

d'autre part entre l'arabe et les langues nationales minoritaires, entre l'arabe et les langues exogènes.

Il reste que nous n'avons pas développé la situation particulière de la langue française, ce que nous allons faire dans le chapitre suivant.

Troisième chapitre

F/*f*rancophonie

Troisième chapitre - F/f rancophonie

3.1. Introduction

Tenter d'étudier la francophonie dans un contexte donné pose de manière évidente la question de sa définition. Ce cadre est tracé sous trois angles différents : historique, politique et linguistique. Ceci, avant de passer en revue au deuxième sous-chapitre les différentes méthodologies d'évaluation de la francophonie. Ceci implique quatre étapes : en premier lieu un recul historique, ensuite l'examen des outils théoriques, puis des outils institutionnels et enfin des outils contextualisés. Une étape importante avant d'aborder la francophonie dans le contexte égyptien.

3.2. Définitions

Tantôt écrit avec F majuscule, tantôt avec f minuscule, parfois mis en comparaison avec des substantifs comme « francité », « Commonwealth », ou avec des adjectifs comme « francophone » ou « français », le terme demeure parfois confus.

3.2.1. Perspective historique

3.2.1.1. La genèse du concept

Né dans un contexte étroitement lié à l'expansion coloniale française, et dans une atmosphère prônant la constitution d'une « Afrique française », le terme *francophonie* fut inventé vers la fin du XIX^{ème} sous la plume du géographe Onésime Reclus, dans son ouvrage intitulé *France, Algérie et colonies*.

Trois ans après la publication de l'ouvrage de Reclus, est née « l'Association française pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger ». En 1884, « l'Alliance française » est fondée à Paris avec des personnalités éminentes telles que le scientifique Louis Pasteur, le diplomate Ferdinand de Lesseps et l'écrivain Jules Verne. Ce n'était qu'un début pour que de nombreuses Alliances françaises soient fondées hors de France.

Après la deuxième guerre mondiale, et avec le grand mouvement de décolonisation sur le continent africain, ce mot, dont la naissance était en rapport avec les colonies, prend une nouvelle ampleur : les présidents sénégalais Senghor, nigérien Diouri et tunisien Bourguiba proposent la fondation d'une communauté francophone. « L'Agence de coopération culturelle et technique » voit le jour en 1970, pour devenir vingt-sept ans plus tard « l'Agence de la Francophonie », après la révision de sa charte à Hanoi en 1997. D'ailleurs, les changements survenus à cette organisation naissante ne s'arrêtent pas là.

« Afin de donner à la Francophonie sa pleine dimension politique, les chefs d'Etat et de gouvernement, comme ils en avaient décidé à Cotonou en 1995, ont élu un secrétaire général, clé de voûte du système institutionnel francophone, de même que la conférence ministérielle, en 1998 à Bucarest, a pris acte à la décision du Conseil permanent d'adopter l'appellation « Organisation Internationale de la Francophonie ». ¹

La stratégie de cette organisation sera traitée en détail dans la sous-partie suivante consacrée à la Francophonie institutionnelle.

3.2.1.2. L'universalité de la langue française : une approche « traditionnaliste »

Reclus a adopté dans son ouvrage une approche qu'on peut qualifier de traditionnaliste vis-à-vis de la langue française dans la mesure où il parle de son universalité. Un argument, pour ne pas dire un prétexte, justifiant les raisons « évidentes » pour lesquelles le français devrait être la langue des colonies.

Il faut rappeler que dès sa formation, la langue française a été diffusée un peu partout. A Naples et en Sicile par les Normands ; à Constantinople, en Syrie et en Palestine par les armées des croisades avec entre autres celle de Philippe Auguste et Richard Cœur-de-Lion ; en Angleterre par Guillaume le Conquérant à partir du XIème siècle pour y rester la langue officielle jusqu' au XIVème siècle. Favorisée par les mariages royaux, ou par les familles nobles, pour la plupart d'origine normande, l'expansion de la langue française était enracinée dans les milieux de l'aristocratie et de la culture, alors que l'anglais était plutôt la langue des souches plus modestes, urbaines ou rurales². « Restée en Angleterre, elle (la langue française) offrirait une forte longue liste des jurisconsultes et des poètes qui ont écrit en français sous le règne des successeurs de Guillaume. »³

Nous citons à titre d'exemple, Henri Ier, le fils et le successeur de Guillaume le Conquérant, couronné roi d'Angleterre en 1100, qui a loué la langue française.

Brunetto Latini, philosophe, orateur, poète, théologien et historien florentin né en 1230, maîtrisant les langues latine, toscane, et française, avait pour élèves Guido Cavalcanti⁴ et Dante, et a préféré rédiger son œuvre capitale *Livres dou trésor* en français. Dans son prologue, il justifie ce choix parce qu'il s'installait en France, et parce que le français était, selon lui, la langue la plus merveilleuse et commune à tout le monde.

¹ Voir Charte de la Francophonie in <http://www.francophonie.org/La-Charte-de-la-Francophonie.html>

² LATINI, B. (1863). *Livres dou trésor*, publiée pour la première fois d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale, de la bibliothèque de l'Arsenal et plusieurs manuscrits des départements et de l'étranger, par P.Chabaille, de la société impériale des Antiquaires de France, des Antiquaires de Picardie, et de la société d'Emulation d'Abbeville, Paris, Imprimerie impériale DCCC LXIII p.IX.in <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62467536.r=Li+livres+dou+tresor++par+Brunetto+Latini.langEN> (Consulté le 5 décembre 2013)

Cette répartition de langue par classe nous fait penser à la situation sociolinguistique de l'Egypte dans la première moitié du XXème siècle où le français était la langue de l'élite alors que l'arabe était la langue des classes modestes ou défavorisées.

³ *Ibid.*

⁴ Un poète florentin du XIIIème siècle.

En effet, Latini n'est pas le seul « non français » à avoir préféré rédiger son œuvre en français. D'autres écrivains contemporains l'ont fait dont Martino Da Canale, qui n'a pas caché son admiration de la langue française, non plus.

L'Académie française a déclaré dans la préface de la première édition de son Dictionnaire la « perfection » de la langue française (1694) :

« On dirai peut-estre qu'on ne peut jamais s'asseurer qu'une langue vivante soit parvenuë à sa dernière perfection ; mais ce n'a pas este le sentiment de Cicéron, qui après avoir fait de longues réflexions sur cette matière, n'a pas fait difficulté d'avancer que de son temps La langue Latine estait arrivée à un degré d'excellence que l'on pouvoit rien d'ajouter. Nous voyons qu'il ne s'est pas trompé, et peut-estre n'aura-t-on pas moins de raisons de penser la mesme chose en faveur de La Langue Françoisse (...) »⁵

Au cours des siècles, le français est devenu la langue véhiculaire de l'Europe à la place du latin. Vers la moitié du XVIII^{ème} siècle, toutes les cours européennes parlaient français.

Cette expansion de la langue française au détriment de toutes les autres langues de l'Europe explique bien le choix de l'université de Berlin qui a proposé comme sujet de concours « l'universalité de la langue française ».

Dans son *Discours sur l'universalité de la langue française*⁶ (1784), Rivarol a essayé de défendre une thèse imposée comme une vérité générale, à savoir que la langue française est universelle. Une propagande plutôt qu'une recherche, voilà ce que Rivarol avait envisagé en cherchant des réponses aux trois questions posées par l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres de Berlin : qu'est ce qui a rendu la langue française universelle ? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ? Peut-on présumer qu'elle va la conserver ?

L'Académie de Berlin partagea son prix entre deux textes, l'un en allemand de Jean Christ Schwab (1773-1821), et l'autre en français d'Antoine de Rivarol (1753-1801).⁷ Ainsi, Rivarol passe-t-il en revue les langues européennes afin de souligner leur insuffisance par rapport au « génie » de la langue française, selon ses termes.

Il énumère les sources de ce génie en abordant plusieurs plans : l'ordre et la construction des phrases, et la prononciation. Il conclut que

« Le français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct...la syntaxe française est incorruptible. C'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue. Ce qui n'est pas clair n'est pas français ; Ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin. »

Quant à M. Schwab, dans sa *Dissertation sur les causes de l'universalité de la langue française et la durée vraisemblable de son empire* (1803), il a commencé, avant de répondre à une question sur l'universalité de la langue française, par souligner des

⁵ *Ibid.*, p. 31.

⁶ RIVAROL, A. d. (1785). *Discours sur l'universalité de la langue française*. Seconde édition. Mise en ligne 1/10/2012. In <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63229414.r=Rivarol+.langFR> (Consulté le 10 décembre 2013)

⁷ CALVET, L-J. *Op.cit.*, p.71.

principes généraux qui font qu'une langue est choisie pour être celle de la communication entre des nations.

« Une langue plus facile, plus parfaite ; une civilisation plus grande de la nation qui parle cette langue, et la prépondérance politique de cette nation, effet de sa grandeur et de sa puissance, voilà donc les causes les plus efficaces qui procurent à une langue l'empire parmi des nations qui communiquent entre elles. »⁸

Pour affirmer sa thèse très générale, Schwab a appliqué les principes avancés ci-dessus sur la France, tout en comparant sa littérature et sa civilisation à d'autres nations européennes comme l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne. Il ne se contente pas d'attribuer les raisons de la propagation du français aux causes géographiques et politiques, il invoque des raisons humaines.

Cette approche consistant à établir des comparaisons entre la langue française et d'autres langues, voire l'homme français vis-à-vis d'autres Européens dans l'intention de louer et glorifier la langue française, a été employée par Paul Ackermann qui avait fait précéder une réédition de *Défence et Illustration de la langue française* de Joachim Du Bellay (dont la première édition date de 1549) d'un discours sur le bon usage du français (en 1839).⁹ (Voir Annexe)

Mis à part, le ton d'orgueil ressenti dans ces quelques mots, ce qui frappe le plus c'est que la langue française est conçue comme une récompense donnée à tout homme d'esprit.

« Il est un peuple qui fut favorisé par excellence, dont la langue satisfait aux plus grands plaisirs de l'oreille et à tous les besoins de la pensée. Le peuple qui la parlait, également méditatif et inspiré, poète, orateur, et philosophe, posséda dans le plus haut degré connu ce juste équilibre des facultés qui fait le grand écrivain. »¹⁰

Cette « universalité » devient au cours des années une cause à défendre sinon une responsabilité à assumer de telle sorte qu'un journal bimensuel intitulé « Le Courrier de Vaugelas (1868-1887) », souligne en dessous de son titre: « consacré à la propagation universelle de la langue française ».

Tout ceci nous fait penser à l'écologie des langues et aux niches écolinguistiques chères à Louis-Jean Calvet¹¹. Ce dernier renvoie l'existence de certaines langues au fait que ses locuteurs croient en elles, aux idées, aux images, bref aux représentations qu'ils se font

⁸ SCHWAB, M. (1803). *Dissertation sur les causes de l'universalité de la langue française et la durée vraisemblable de son empire*, traduit de l'allemand par D. Robelot, de l'imprimerie de Munier. P.69-70. Paris : chez Lamy, Libraire, quai des Augustins, in <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5580077z/f134.image.r=%20De%20l%27excellence%20de%20la%20langue%20françoise%20et%20la%20cause%20de%20son%20universalité.langEN> (Consulté le 24 décembre 2013)

⁹ ACKERMANN, P. (1839). « Discours sur le bon usage de la langue française » (préface) de *La défense et Illustration de la langue française*, Joachim Du Bellay. p.3 et 4. Paris : Crozet, libraire de la bibliothèque royale..in <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6133798b/f5.image.r=Essai%20sur%20l%27universalité%20de%20la%20langue%20françoise.langEN> (Consulté le 22 décembre 2013).

¹⁰ *Ibid.*, p.4.

¹¹ CALVET, L-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.

d'elles. N'est-ce pas le cas de la langue française qui était soutenue pendant des siècles aussi bien par les Français que par les non Français ?

Il faut rappeler que l'époque qui sépare Rivarol de Reclus est marquée par un événement majeur dans l'histoire de la France : la Révolution. A « l'universalité » issue en principe de l'expansion géographique, s'ajoute une nouvelle caractéristique qui est celle d'une langue porteuse de valeurs humaines : l'égalité revendiquée par la Révolution devra donc être réalisée dans et par la langue. Barère, orateur de la Révolution et membre éminent du comité de Salut Public, fait un discours à la Convention¹² en Janvier 1792, s'élevant contre l'usage d'une variété de « patois », et des langues régionales qu'il considère comme un exemple de l'intolérance à la construction de la nation. Cette même idée a été reprise par l'abbé Grégoire, l'une des figures emblématiques de la Révolution : « *Pour extirper tous les préjugés, développer toutes les vérités, tous les talents...fondre tous les citoyens dans la masse nationale...il faut identité de langage.* »¹³

Ce discours de Rivarol n'est, en effet, qu'une preuve du rapport entre linguistique et politique. Reste cependant une question : Qu'est ce qui fait que l'université de Berlin lance un concours sur « l'universalité de la langue française » ?

La propagande de « l'universalité de la langue française » ou encore de « la langue française porteuse des valeurs humaines » est nourrie non seulement par des positions personnelles favorables à la langue française, mais aussi par des positions politiques au niveau des Etats qui cherchent à réaliser leurs propres intérêts. L'Allemagne et la France nouent une alliance pour faire face à la montée de l'anglais comme langue internationale.

3.2.1.3. La géopolitique française : un bras de fer pour survivre

Le terme de « géopolitique » est employé ici non pas dans son sens classique inventé sous la plume du suédois Rudolph Kjellèn en 1889 et qui s'intéresse à l'Etat en tant que nation, mais plutôt dans un sens plus contemporain qui est celui d'Alexandre Defay, selon lequel « *la géopolitique a pour objet l'étude des interactions entre l'espace géographique et les rivalités de pouvoirs qui en découlent.(...) Elle est le terrain de manœuvre de la puissance locale, régionale ou mondiale.* »¹⁴La géopolitique est donc envisagée ici dans un sens plus large dépassant la superficie territoriale.

Selon Aymeric Chauparde¹⁵, la géopolitique française est composée de constantes intérieures et extérieures. La constante intérieure repose essentiellement sur « l'unité » territoriale et culturelle. L'unité territoriale a été édifiée grâce au pouvoir central qui a remplacé le féodalisme. « *Alexis de Tocqueville a pu dire que la véritable révolution française*

¹² C'est le nom donné à l'Assemblée Constituante qui gouverna la France du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795 lors de la Révolution française.

¹³ CORCORAN, P. (2007). *The Cambridge introduction to francophone literature*. P.14. Cambridge University press.

¹⁴ DEFAY, A. la Géopolitique, PUF, Paris 2005, p.4 in http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9opolitique#cite_note-5

¹⁵ Conseiller pédagogique du CESA. (Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes).

*est le processus de centralisation qui se met en place à partir du XVIème siècle, le jacobinisme de la Révolution française n'étant que l'aboutissement extrême de ce processus. »*¹⁶

Ce processus de centralisation voire d'unification linguistique et culturelle a commencé à partir du XVIème pour durer pendant trois siècles. Nous citons, à cet égard, l'ordonnance de Villers-Cotterêts du 15 août 1539 stipulant que les actes juridiques doivent être « *prononcés, enregistrés, et délivrés aux parties en langage maternel français.* »¹⁷

Les prescriptions de cette ordonnance ont été renouvelées par Charles IX, et d'autres ordonnances s'y sont ajoutées pour ordonner l'usage du français dans les actes publics.

*« Dans tous les exemples, jusqu'à la loi du 2 thermidor an II («Loi portant qu'à compter du jour de sa publication, nul acte public ne pourra, dans quelle que partie que ce soit du territoire de la république, être écrit qu'en langue française » les contrevenants étant passibles de six mois de prison, et pour les fonctionnaires, de destitution.), nous assistons à une intervention de l'Etat sur les langues, intervention guidée par un principe unique : imposer à la France le monolinguisme. »*¹⁸

Quant à l'unité culturelle, elle pourrait être parfaitement définie ainsi « *Pas d'Etat à côté de l'Etat, pas d'Etat dans l'Etat.* »¹⁹ Le catholicisme sous la monarchie s'est affaibli au XVIème siècle avec l'ouverture de la question de protestantisme, avant que ne soit développée l'idée de la laïcité, avec l'édit de Nantes.

Quant aux constantes de la géopolitique extérieure, elles sont plusieurs. Selon Chauparde, le fait d'assurer à la nation française sa souveraineté étatique vient en premier lieu. Cela dans le sens où en Europe, seule la nation française avec les nations anglaise et russe n'ont jamais été les composantes d'un empire multinational commandé par une capitale extérieure. Ainsi, faut-il tout de suite penser à l'idée d'Etat-empire. « *Cela parce que l'Etat français est sans doute en Europe le véritable enfant de Rome. Qui peut dire que cette idée impériale s'est évanouie dans un pays où deux dirigeants se sont sacrés empereurs d'Occident à exactement mille ans de distance (Charlemagne en 800, et Napoléon en 1800) (...)* »²⁰

D'ailleurs, cette mise en place de l'Etat-empire rejoint l'idée de l'expansion impérialiste. Une idée qui va de pair avec la diffusion de la langue française en dehors de ses frontières. Cette expansion est liée, à son tour, à deux vagues dans des phases différentes de l'histoire de France. La première vague commence avec Henri Ier en 1533 qui, grâce au consentement du pape, s'est lancé dans l'aventure commerciale, en encourageant les constructeurs des navires et les explorateurs français à rivaliser avec les Espagnols et les Portugais en plein succès à l'époque. « *Thus began what might be considered the first wave, a*

¹⁶ CHAUPARDE, A. *Constantes de la géopolitique française*, in http://www.cesa.air.defense.gouv.fr/IMG/pdf/Constantes_de_la_geopolitique_francaise-2.pdf (Consulté le 9 janvier 2014)

¹⁷ CALVET, L-J. (1999). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. P.256. Paris : Hachette Littératures.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ CHAUPARDE, A. *Op.cit.*

²⁰ *Ibid.*

*period of exploration and largely mercantilist activity that lasted almost two and half centuries until the Treaty of Paris 1763.»*²¹ (Ainsi a commencé ce que l'on pourrait appeler la première vague, une période d'exploration et l'activité en grande partie mercantiliste qui a duré deux siècles et demi jusqu'au Traité de Paris en 1763.) A partir du XIIème siècle, l'expansion française est en plein essor. Le Canada, découvert en 1534, n'a commencé à attirer des habitants que grâce aux efforts de Richelieu nommé en 1626 superintendant de navigation et de commerce. L'expansion française s'est élargie pour prendre possession pas mal de territoires comme la Nouvelle-France, l'Acadie, et le Mississipi pour y fonder une colonie en Louisiane. Les Français ont eu même accès au Golfe du Mexique. Cette expansion française incessante a contribué à un conflit avec l'Angleterre qui posséda à l'époque la côte Est de l'Amérique. La défaite française en 1759 a mené au Traité du 1763 assurant une mainmise anglaise sur tout le Canada. Une partie de la Louisiane a été cédée à la France, grâce à ce Traité, et l'autre a été vendue par Napoléon en 1803 à l'Angleterre.

Quelques temps après, l'Amérique devient une colonie anglaise avec une enclave francophone, qui jusqu'à nos jours ne cesse de s'interroger sur son identité.

En outre, la présence française en Afrique occidentale a assuré des points pour fournir des provisions aux commerçants se dirigeant vers l'Océan indien, l'Extrême Orient, et le Pacifique. A partir du XVIIème et jusqu'au début du XVIIIème siècle, de nombreux comptoirs sont installés dont celui de l'île Bourbon (île de la Réunion) en 1638, de Madagascar en 1643, de l'île de France (île Maurice) en 1715, sans compter les comptoirs dans la péninsule indienne. Le Traité de Paris favorise la présence anglaise au Canada pour mettre fin aux prétentions françaises en Inde.

*« The Bourbons were committed to expansion for pragmatic reasons rather than a matter of principle. For the French monarchy there was a dual attraction in the mercantilist activity: firstly, there was profit to be made, and secondly, overseas expansions allowed France to position and reposition itself in the power play of the political interaction between the European states, effectively the geopolitics of the day. »*²²

[Les Bourbons se sont engagés à l'expansion pour des raisons pragmatiques plutôt qu'une question de principe. Pour la monarchie française, il y avait une double attraction dans l'activité commerciale : premièrement, il y avait un bénéfice à faire et deuxièmement, l'expansion d'outre-mer a permis à la France de se positionner et de se repositionner dans le jeu de puissance de l'interaction politique entre les états européens, effectivement, la géopolitique du jour.] (Traduction de l'auteure).

Par ailleurs, si des colonies françaises sont passées à l'Angleterre au début du XIXème siècle, il faut souligner que la France a commencé à se rétablir avec la restauration de la monarchie en 1815. C'est ainsi que commence la nouvelle vague de sa politique impérialiste, à partir de 1830 avec la colonisation de l'Algérie. Cette politique s'est étendue pour englober le Sénégal en 1854, l'Indochine en 1859, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, et Tahiti à partir de 1860, l'Afrique équatoriale à partir de 1880, la Tunisie en 1881, et Madagascar en 1883. Et pour justifier et défendre cette politique, la France se dit

²¹ COROCAN, P. *Op.cit.*, p.2.

²² *Ibid.*, p.4.

porteuse de mission civilisatrice aux indigènes des colonies. Ainsi, un processus d'acculturation est enclenché pour implanter langue et culture des colonisateurs français.

Mais quelques années après la deuxième guerre mondiale, et après les oppressions exercées par la France, vers 1960 un courant de revendication d'indépendance naît.

Une autre constante est celle de la grande ouverture politique, et de la politique d'influence par la civilisation. « La mission civilisatrice » était un prétexte pour justifier les expansions auprès des citoyens et des indigènes. Il devient donc normal d'élaborer un processus d'acculturation consistant à supplanter la langue et la culture d'origine par la langue et la culture française. Quelques années plus tard, cette langue imposée est devenue un salut dans les pays qui reposent sur des ethnies différentes : le français est la seule langue officielle valable pour éviter les conflits entre les tribus.

Si le plan historique éclaire la naissance de la francophonie, il est indispensable d'aborder cette notion sur le plan politique qui met l'accent sur les stratégies.

3.2.2. Notion politique et institutionnelle

Réaction au déclin de l'empire français d'une part, et au mouvement incessant de la décolonisation d'autre part, la Francophonie se présente comme un outil primordial pour assurer la géopolitique française sous la Vème République, et pour résister à la puissance croissante des Etats-Unis après la deuxième guerre mondiale. La Grande Bretagne s'efforce de fonder le Commonwealth, et la France, épuisée par la guerre d'Algérie établit la Francophonie. Le président Bourguiba, en visite officielle à Dakar à la fin de 1965, conclut : « *La francophonie est une réalité en Afrique...C'est donc une sorte de Commonwealth que je voudrais voir s'établir entre ces divers pays, une sorte de communauté qui respecte la souveraineté de chacun et harmonise les efforts de tous.* »²³

Cette mise en rapport entre les mondes francophone et anglophone a été faite aussi par Corocan justifiant la Francophonie par la concurrence entre intérêts anglo-saxons et intérêts francophones. La Francophonie représente, selon lui, un élément issu des réalités géopolitiques, et qui va au-delà de l'impact linguistique et culturel.²⁴

Par ailleurs, il faut là évoquer la prise de conscience des Québécois sur les défis qu'ils doivent surmonter, vu la particularité de leur situation géopolitique. Ainsi, le journaliste québécois Jean-Marc Léger souligne, en 1962, dans un numéro spécial de la revue *Esprit* :

« *Un pays ne peut espérer que sa langue et sa culture acquerront ou conserveront une vocation internationale, s'il n'est lui-même qu'une puissance secondaire dans les divers domaines et s'il est seul à incarner cette culture, à illustrer cette langue. (...) Nous avons, dans notre commun intérêt et tout autant dans l'intérêt du monde qui a besoin d'une réalité*

²³ TARDIF, J. (1984). La francophonie institutionnelle et le Québec. *La revue québécoise de droit international*, N°1. P.20. <https://www.sqdi.org/fr/la-francophonie-institutionnelle-et-le-quebec/>

²⁴ COROCAN, P. *Op.cit.* P.9. « *What seems absolutely clear from these adversarial origins, and perhaps more importantly from the ongoing sense that "anglo-saxon" (including American) interests remain in direct competition with francophone interests, is that francophonie is an important element of French statecraft, embroiled in geopolitical realities that go far beyond the linguistic and the cultural.* »

française puissante et rayonnante, nous avons à édifier une véritable communauté des francophones. Elle est déjà en voie d'édification d'ailleurs. »²⁵

Ces prises de position de la part d'intellectuels francophones aussi bien que de leaders africains affirment que la Francophonie en tant qu'institution dépasse les limites d'une géopolitique exclusivement française, même si celle-ci en joue un rôle important, pour atteindre des contextes élargis au monde francophone.

3.2.2.1. Parcours vers l'OIF

La Francophonie institutionnelle n'est pas née du jour au lendemain. Plusieurs seuils ont dû être franchis. Nous essayerons dans la partie suivante de suivre chronologiquement les étapes par lesquelles cette institution a dû passer avant de devenir l'Organisation Internationale de la Francophonie.

A-Repères et missions

1926 : Association des écrivains de langue française (ADEF).

1952 : Association Internationale des journalistes de langue française.

1954 : Union culturelle française.

1960 : Conférence des Ministres de l'Education (Confemen), première institution intergouvernementale francophone.

1961 : Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF), qui deviendra en 1999 l'Agence Universitaire de la Francophonie.

1966 : Haut Comité Pour La Défense et l'Expansion de la Langue Française, transformé en 1973 en Haut Comité de la Langue Française.

1967 : Association Internationale des Parlementaires de Langue Française (AIPLF).

1967 : Conseil International de la Langue Française (CILF) et tenue de la première « Biennale de la langue française ».

1970 : Association de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), qui deviendra en 1998 l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

1973 : Comité de la Francophonie.

1973 : réunion à Paris du premier sommet franco-africain.

1974 : Comité Interministériel pour les Affaires francophones.

1979 : Association des maires des capitales et métropoles entièrement et partiellement francophones (AIMF), elle deviendra plus tard un des opérateurs de la Francophonie.

2005 : Organisation Internationale de la Francophonie.

Depuis les premières réunions des écrivains de langue française jusqu'à la fondation de l'OIF et même après, des structures officielles ne cessent de s'ajouter, des réunions régulières et des conférences des ministres des pays d'expression française (éducation, culture, jeunesse, santé) ne cessent d'être organisées.

B-missions et objectifs multiples et changeants

²⁵ LEGER, J-M. (novembre 1962). Une responsabilité commune. In *Esprit*, pp.565-569. In TARDIF, J.*Op.cit.*, p.15-16.

La fondation de différents types d'institutions depuis l'association des écrivains de langue française jusqu'à la fondation de l'OIF conduit à la cristallisation de l'idée d'une communauté francophone élargie, qui a ses propres causes auxquelles l'OIF prendra part dans ses missions et objectifs.

Il devient donc normal après ce long parcours de voir la Francophonie passer en 2005 à « *Un dispositif institutionnel voué à promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les 84 Etats et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF.* »²⁶ La Francophonie est dans ce cas entendue en tant que « *l'ensemble des institutions publiques ou privées qui expriment une communauté de concertation et de coopération entre ceux qui utilisent le français.* »²⁷ Ce dispositif est fixé par la charte de la Francophonie.

En effet, l'expression « utiliser le français » employé pour définir les communautés francophones ne passe pas inaperçue. Le verbe « utiliser » sous-entend une certaine coexistence, étant donné qu'aucun critère n'est donné à propos de cette utilisation. Autrement dit le niveau d'utilisation n'est pas mentionné. S'agit-il d'une langue étrangère ? Première ou seconde langue ? Le sens donné implique une utilisation à la fois vaste et vague.

3.2.2.2. La charte de la Francophonie

Adoptée en 1997 au sommet de Hanoï (Vietnam) et révisée par la conférence ministérielle en 2005 à Antananarivo (Madagascar), cette charte est le support juridique de l'ensemble du cadre institutionnel francophone. Elle met en exergue dès son préambule les outils de cette organisation : « *La Francophonie doit tenir compte des mutations historiques et des grandes évolutions politiques, économiques, technologiques et culturelles qui marquent le XXIème siècle pour affirmer sa présence et son utilité dans un monde respectueux de la diversité culturelle et linguistique.* »²⁸

L'Histoire, la politique, l'économie, la technologie et la culture sont donc prises en considération par l'OIF, pour affirmer « *sa présence* » et « *son utilité* ». Nous passons, ensuite, à une définition de la langue française. Celle-ci est présentée comme « *un précieux héritage commun* », « *un ensemble pluriel et divers* », « *un moyen d'accès à la modernité et un outil de communication, de réflexion et de création qui favorise l'échange d'expérience.* »

Il s'agit donc de prendre en considération la pluralité et la diversité de la langue française. Cette dernière n'est pas un tout uniforme. En outre, diversité et pluralité ne doivent plus constituer un obstacle à la communication. Bien plus, nous parlons ici d'« *échange d'expérience* », ce qui sous-entend l'idée d'égalité. Ainsi, il existerait un monde qui partage la langue française et œuvre pour la cause francophone. Par ailleurs, les objectifs qui se résument dans le préambule par « *le rayonnement de la langue française* », « *le dialogue des cultures* », et « *la culture du dialogue* » ne viennent qu'en dernier lieu.

²⁶ <http://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.htm>

²⁷ TARDIF, J. *Op.cit.*, p.14

²⁸ http://www.francophonie.org/IMG/pdf/charte_francophonie.pdf

Composée de trois titres et de 17 articles, cette charte aborde en détail la fonction de l'OIF.

➤ Titre I : composé d'un seul article, il explique les objectifs de l'OIF. Ayant comme point de repère le partage de la langue française, et des valeurs universelles, la Francophonie a pour objectifs, selon la charte, d'aider à

« L'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention, à la gestion, et au règlement des conflits, et au soutien à l'Etat de droit et aux droits de l'homme, à l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations ; au rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle (...) La Francophonie respecte la souveraineté des Etats, leurs langues et leurs cultures. Elle observe la plus stricte neutralité dans les questions de politique intérieure. »²⁹

Ce premier titre repose sur une dimension tout à fait politique. Tout le lexique employé le montre d'ailleurs : démocratie, gestion, souveraineté, etc. Cependant, « la langue » n'est mentionnée qu'une seule fois. Nous relevons, toutefois, un paradoxe au niveau de ces objectifs : le fait d'instaurer la démocratie, de gérer des conflits et de soutenir les droits de l'homme pourrait-il aller de pair avec « *la stricte neutralité dans les questions de politique intérieure.* » ?

➤ Titre II : composé de dix articles, il s'agit de traiter l'organisation institutionnelle, en commençant par les instances et les opérateurs de la Francophonie, en arrivant aux représentations permanentes de l'OIF, en passant par la structure et les charges du Sommet, la nomination et les charges de la conférence ministérielle, les charges du Conseil permanent de la Francophonie, les fonctions du secrétaire général, les fonctions politiques, les fonctions de l'OIF en matière de coopération, la personnalité juridique de l'OIF, et Etats et gouvernements membres, membres associés et observateurs.

➤ Titre III : composé de 6 articles, il aborde diverses dispositions de l'OIF telles que la conférence des organisations internationales et des organisations non gouvernementales de la société civile, la langue (déclaration du français comme langue officielle et de travail des institutions et des opérateurs), l'interprétation de la charte, la révision de la charte, la dissolution de l'OIF.

➤

La lecture des différents articles de cette charte nous conduit à remarquer l'absence de la question des modalités requises pour l'adhésion des pays à l'OIF.

²⁹ *Ibid.*

3.2.2.3. Structures de la Francophonie

A-Au sein de l'OIF :

Le secrétaire général de la Francophonie est le plus haut responsable de l'organisation. Depuis le 1^{er} janvier 2019, c'est la Rwandaise Louise Mushikiwabo qui a été désignée à ce poste. Elle nomme un administrateur dont la responsabilité est de gérer et exécuter la coopération.

L'OIF dépend de trois instances politiques :

-le Sommet, instance suprême de la Francophonie qui réunit, tous les deux ans, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage. Il élit le secrétaire général, statue sur l'admission de nouveaux membres de plein droit, de membres associés ou observateurs et définit les objectifs de l'OIF, selon une stratégie décennale.

-la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) se réunit une fois par ans. Elle regroupe les Etats ou les gouvernements membres ou observateurs qui sont représentés par leur ministre. Il détient plusieurs responsabilités dont adopter le budget financier de l'OIF, se prononcer sur les affaires politiques au sein de l'espace francophone ou sur le plan international, etc.

-le Conseil permanent de la Francophonie se compose des représentants personnels des chefs d'Etat ou de gouvernement participants aux sommets. Il se réunit plusieurs fois par an en session ordinaire, ou extraordinaire en cas d'urgence. Il remplit plusieurs charges dont examiner la situation politique, et l'état de liberté, de droit, de démocratie dans l'espace francophone, examiner les rapports financiers, approuver les projets de programmation, etc.

L'OIF dispose de 4 représentations permanentes :

-à Addis-Abeba, auprès de l'Union Africaine et de la Commission économique de l'Afrique de l'ONU,

-à Bruxelles, auprès de l'Union européenne,

-à New York et à Genève, auprès des Nations unies.

Ainsi que 6 bureaux régionaux :

- à Lomé (Togo) pour l'Afrique de l'Ouest,

-à Libreville (Gabon) pour l'Afrique centrale,

-à Hanoï (Vietnam) pour la zone Asie-Pacifique ;

-à Port-au-Prince (Haïti) pour la Caraïbe et l'Amérique latine

-à Bucarest (Roumanie) pour l'Europe centrale et orientale

-à Antananarivo (Madagascar) pour l'océan Indien

Le Secrétaire général de la Francophonie convoque tous les deux ans une Conférence francophone des organisations internationales non gouvernementales (OING). En 2012, on comptait 67 OING et autres organismes de la société civile accrédités auprès des instances de la Francophonie. En effet, l'OIF consulte et associe dans la mise en œuvre de certains de ses programmes des organisations internationales non gouvernementales ainsi que des organismes de la société civile. Des accords de coopération sont conclus entre l'OIF et de

nombreuses organisations internationales ou régionales (Nations unies, Union européenne, Union africaine, etc.).

B-Organe consultatif et de coopération avec l'OIF :

- L'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF).

En 1967 à Luxembourg, les délégués de 23 sections issues des Parlements d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique et d'Océanie, membres de l'Assemblée constitutive de l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française (AIPLF), se sont réunis pour donner corps à la pensée de Léopold Sédar Senghor qui affirmait en 1966 : « *Ce sont les peuples qui, par l'intermédiaire de leurs élus, pousseront les gouvernements à aller de l'avant. Il faudrait réunir, dans une association interparlementaire, les parlements de tous les pays où l'on parle le français.* »³⁰

C'est sous l'impulsion de l'APF que naît en 1970, l'Agence de Coopération Culturelle et technique, devenue depuis l'Organisation Internationale de la Francophonie.

En 1993, lors du sommet de Maurice, « *les Etats et les gouvernements ont considéré que l'AIPLF, seule organisation interparlementaire de la Francophonie, constituait le lien démocratique entre les gouvernements et les peuples de la Francophonie.* »³¹

L'AIPLF devient l'assemblée consultative de l'OIF en 1997, un statut confirmé par la charte de la Francophonie. Pour ce, l'AIPLF a changé de nom en 1998 pour devenir l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF). L'action de l'APF est axée autour de deux plans : adopter des résolutions concernant la communauté francophone au niveau politique, économique ou social ; ou bien adopter « *des avis et des recommandations destinés à la Conférence ministérielle de la Francophonie et au Conseil permanent de la Francophonie ainsi que des recommandations destinées aux Chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le français en partage.* »³²

- La CONFEMEN³³

Créée en 1960 en tant que Conférence des Ministres de l'Education des pays africains et malgache d'expression française, la CONFEMEN, aujourd'hui la Conférence des ministres de l'Education des Etats et gouvernements de la Francophonie, est la plus ancienne institution francophone. À sa naissance, la CONFEMEN comptait 15 États membres, elle en compte aujourd'hui 44. Tout État ou gouvernement dont le français est la langue officielle, langue de travail ou langue de communication, peut demander son admission comme membre à part entière de la CONFEMEN. Les ministres membres statuent, lors de la Conférence ministérielle, sur les demandes d'adhésion qu'ils reçoivent pendant l'intersession.

Une Conférence biennale entre les ministres membres de la CONFEMEN permet le partage de l'information qui portera notamment sur l'évolution des systèmes éducatifs, les réformes nationales en cours ou envisagées, les difficultés rencontrées, les résultats positifs enregistrés. Des opérations propres à la CONFEMEN ou à des actions à mener en

³⁰ <http://www.apf-francophonie.org/Historique-de-l-Assemblee.html> (Consulté le 28 août 2015)

³¹ <http://www.apf-francophonie.org/Historique-de-l-Assemblee.html> (Consulté le 28 août 2015)

³² <http://www.apf-francophonie.org/-Presentation-.html> (Consulté le 28 août 2015)

³³ <http://www.confemen.org/> (Consulté le 2 juin 2018)

coopération avec des organismes régionaux ou internationaux visant des objectifs similaires ou complémentaires permettront l'élaboration des recommandations.

Etant donné que la CONFEMEN a trois missions essentielles, à savoir l'information mutuelle, la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun, et la concertation entre ministres et experts, elle a mis en vigueur depuis 1991 son programme PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN). Ce programme vise à « *mettre en relation les aspects quantitatifs et qualitatifs des systèmes éducatifs et de dégager les choix possibles des stratégies éducatives les plus efficaces.* »³⁴

- La CONFEJES³⁵ :

Créée en 1969, la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES) est une institution intergouvernementale qui compte, depuis 2009, 43 Etats et gouvernements membres. Sa mission est d'œuvrer pour la promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs au sein de l'espace francophone. Ainsi, six objectifs sont visés par la CONFEJES :

- « *Conseiller et appuyer les pays membres en mutualisant les savoir-faire et en puisant dans leurs capacités de réflexion et de créativité ;*
- *Former les formateurs dont les pays ont besoin dans les domaines de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;*
- *Encourager les initiatives d'insertion socio-économique proposées par les jeunes en participant au financement de projets de jeunes entrepreneurs ;*
- *Encourager le développement de la vie associative ;*
- *Contribuer au développement et à la formation d'une élite sportive en Afrique ;*
- *Encourager des rencontres sportives et des rassemblements de jeunes pour favoriser les échanges, stimuler et valoriser leur participation et leur contribution au sein de la société.* »³⁶

C- Les opérateurs mis en œuvre par l'OIF :

L'OIF s'appuie sur quatre opérateurs :

- L'Agence Universitaire de la Francophonie

Fondée en 1961 à Montréal, l'AUF est l'opérateur de la Francophonie institutionnelle pour l'enseignement supérieur et la recherche depuis 1989. Elle regroupe près de 800 institutions supérieures et de recherche dans 100 pays. D'un budget annuel de plus de 40 millions d'euros grâce à des contributions gouvernementales versées par la France, le Canada, le Canada-Québec, la Roumanie, la Fédération Wallonie Bruxelles, la Suisse, le Canada-Nouveau-Brunswick, le Canada-Ontario, le Cameroun et le Liban, son rôle s'articule autour de trois axes :

➤ Favoriser la coopération interuniversitaire dans l'espace francophone.

³⁴ <http://www.pasec.confemen.org/> (Consulté le 2 juin 2018).

³⁵ <http://www.confejes.org/> (Consulté le 2 juin 2018).

³⁶ <http://www.confejes.org/les-missions-de-la-confejes/#sthash.GIWVCOMX.dpbs> (Consulté le 2 juin 2018)

- Offrir des services aux enseignants, aux étudiants et aux chercheurs comme le financement des mobilités, le soutien des projets de recherche, la mise à disposition des formations diplômantes en ligne, ou encore apporter un soutien particulier aux institutions en sortie de crise (exemple : Haïti, Mali, côte d’ivoire).
- Participer à des projets d’envergure internationale. Elle se positionne par la production des rapports, ou de prise de parole, sur des thèmes internationaux relatifs à l’évolution de l’enseignement supérieur tels l’accès des femmes à l’enseignement supérieur, classement des universités, utilisation du numérique éducatif.

L’AUF participe à des projets avec l’OIF et coopère avec des organisations internationales telles que la Banque mondiale, l’UNESCO, des associations nationales ou internationales ou des entreprises de secteur privé qui ont un intérêt dans la coopération universitaire.

- TV5, une chaîne internationale de télévision

Il suffit de suivre les changements suivis par les slogans de cette chaîne pour se rendre compte de sa perspective. De « la télévision internationale de langue française » en 1984-1989, à « la télévision internationale » en 1995-2001, puis « Le centre du monde est partout » en 2001-2006, et « Un monde, des mondes » depuis 2006, cet opérateur de l’OIF se définit comme un outil de diffusion de la langue française mais aussi comme un carrefour de rencontres culturelles.

Créé à Paris en 1984, TV5 regroupe au début cinq chaînes de télévision publiques francophones (d’où l’appellation TV5), TF1, Antenne 2, FR3 (3 chaînes françaises), la TSR (suisse) et la RTBF (belge). Suite à sa privatisation TF1 n’est plus actionnaire et elle est remplacée par deux sociétés de la télévision francophone du Canada (Radio Canada) et du Québec (Télé Québec).

TV5 est également diffusée dans les grands organismes internationaux comme l’ONU et l’Organisation de l’Unité Africaine. « *A l’ONU, deux chaînes de télé ont droit à leurs écrans de télévision dans les bâtiments : CNN et nous. Pas mal, non ?* » Cette phrase qui souligne à quel point Yves Bigot³⁷ s’est réjoui de la présence de TV5 côte à côte avec CNN, a été aussi utilisée pour argumenter son importance mondiale d’une part, et d’autre part pour justifier la raison pour laquelle l’organisation de l’Etat islamique en a fait sa cible, lorsque TV5 fut victime le 9 avril dernier d’un piratage informatique.

TV5 est présentée par l’Institut Français comme l’une des ressources de l’apprentissage du français. D’ailleurs, sa mission est affirmée dès la page de l’éditorial :

« Chaîne du lien entre tous les francophones et francophiles à travers le monde, TV5MONDE a pour mission de promouvoir la langue française et les valeurs de la Francophonie telles que la démocratie, les droits de l’homme, la liberté d’expression, le droit à l’éducation, la diversité culturelle, la solidarité, la tolérance, les droits des femmes et des enfants... Des valeurs revendiquées par les 80 États et gouvernements de la Francophonie, dont TV5MONDE est l’opérateur audiovisuel. »³⁸

³⁷ Le patron de la chaîne TV5 depuis 2012.

³⁸ <http://presse.tv5monde.com/dossier-de-presse-2016/le-modele-tv5monde/#edito> (Consulté le 2 juin 2018)

Articulée autour de 11 chaînes³⁹, TV5 est diffusée dans 360 millions de foyers dans 198 pays. Ces derniers reçoivent effectivement une ou plusieurs des 11 chaînes de TV5MONDE, avec une programmation spécifique sous-titrée en 14 langues (allemand, anglais, arabe, chinois traditionnel et simplifié, coréen, espagnol, japonais, néerlandais, portugais, roumain, russe, vietnamien et français). Le sous-titrage joue évidemment un rôle important quant à la réception de l'information aussi bien que pour l'apprentissage de la langue car c'est une manière de rendre accessibles au public les programmes francophones. Ce public peut être francophile sans être parfaitement francophone. Le contenu est très varié : il y a les journaux télévisés qui s'intéressent aux nouvelles internationales ou régionales, des films ou programmes de fiction de tout genre, des émissions politiques, culturelles et documentaires, sans oublier aussi TIVI5 destiné aux enfants de 3 à 12 ans.

Deux émissions sont explicitement axées sur la langue française : *Merci professeur*, et *Destination francophonie*. *Merci professeur* est présentée par le linguiste Bernard Cerquiglini, elle est centrée sur des questions linguistiques liées à la langue française en deux minutes. Les questions des téléspectateurs sont diffusées en direct. *Destination francophonie* est une émission qui fait état de l'actualité de la langue française dans le monde. Ivan Kabacoff emmène ses téléspectateurs chaque semaine vers une nouvelle destination où le français jouit d'un certain statut.

TV5 est également largement transmis via son site web. Ce dernier regroupe tout le contenu télévisé en plus d'un contenu pédagogique fournissant aux professeurs de français langue étrangère un matériel important ou permettant à des francophiles autodidactes de parfaire leurs connaissances. Un dictionnaire (synonymes, conjugaison, expression, français/ anglais) est aussi mis à la disposition des navigateurs.

En Afrique, TV5 jouit d'une grande notoriété dans le paysage audiovisuel francophone confirmée par les dernières études de TNS Sofres/Africascope menées entre mai et juillet 2015 en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en République Démocrate de Congo et au Cameroun.

« La chaîne jouit d'une excellente notoriété et bénéficie également de très bonnes audiences avec 58,9% d'audience hebdomadaire en moyenne dans ces 4 pays sur la cible des 15 ans et+. La RDC regroupe la majorité des téléspectateurs de TV5MONDE (83,2% d'audience hebdomadaire), suivie de la Côte d'Ivoire (53,1%), du Sénégal (35,7%) et du Cameroun (23,1%). Sur l'ensemble de ces pays, 33% des personnes désignent TV5MONDE comme chaîne de référence pour l'actualité africaine et 29% pensent qu'elle est la meilleure chaîne pour les séries africaines. »⁴⁰

De même pour le Maghreb :

« Selon les résultats de l'étude Maghreboscope 2014⁴¹, TV5MONDE conserve son rang de première chaîne en français au Maghreb avec 10,5% d'audience hebdomadaire sur la cible 15

³⁹ 9 chaînes régionales dont TV5 Afrique, TV5 Europe, TV5 Etats-Unis, etc et deux thématiques : TIVI5 et TV5 style.

⁴⁰ http://www.tv5monde.com/data/tv5/cp/CP_Audiences_Afrique.pdf (Consulté le 20 octobre 2015)

⁴¹ Source: *Maghreboscope 2014*, enquête en face-à-face réalisée en décembre 2014 par TNS Sofres en Tunisie, en Algérie et au Maroc. Echantillons représentatifs de la population : 1017 individus âgés de 15 ans plus ; en Tunisie

ans et plus, soit un gain de +3,6 points par rapport à 2013. Sur la cible des cadres et dirigeants, TV5MONDE reste également la première chaîne en langue française au Maghreb avec 43,3% d'entre eux qui la regardent chaque semaine. »⁴²

- L'Association internationale des maires francophones

Fondée en 1979 en partant de l'idée de réunir des villes qui ont la langue française en partage, l'Association internationale des maires francophones constitue aujourd'hui un réseau d'élus locaux francophones de plus de 265 villes et associations nationales de 49 pays. Ses objectifs consistent dans le « *le renforcement de la démocratie locale, tant représentative que participative, la valorisation de la place des femmes dans les processus de décision, la gestion planifiée du développement local.* »⁴³

L'AIMF favorise formations, rencontres et séminaires permettant un espace d'échange, de réflexion et de transfert de savoir-faire et d'expertise entre ses membres, et apporte son appui aux projets dans différents domaines dont le développement économique, la santé, l'éducation, etc.

- L'Université Senghor d'Alexandrie⁴⁴

Créée en 1989 par le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage, l'Université Senghor est une institution de 3^{ème} cycle. Elle offre un Master professionnel en développement. En 2008, elle a commencé à offrir une formation en Master entièrement à distance. Cette dernière est valable uniquement dans 7 pays africains. En outre, elle offre également, chaque année, un programme spécifique de formation continue dans plusieurs domaines, qui peut être organisé soit à Alexandrie (siège de l'Université) soit dans un pays d'Afrique.

3.2.2.4. Fonctionnement de la Francophonie

L'examen du site web de l'Organisation internationale de la Francophonie nous permet de détecter deux types de fonctionnement. L'un est explicite, l'autre est implicite.

A- Fonctionnement explicite :

Le fonctionnement de l'OIF est explicitement déclaré à travers les modalités et conditions d'adhésion⁴⁵ d'une part, et par le mode de financement⁴⁶ d'autre part.

(dont 101 cadres et dirigeants); 1596 individus âgés de 15 ans et plus, au Maroc (dont 117 cadres et dirigeants); 1451 individus âgés de 15 ans et plus en Algérie (dont 174 cadres et dirigeants).

⁴² <http://www.tv5monde.com/data/tv5/cp/CP%20MAGHREBOSCOPE.pdf> (Consulté le 20 Octobre 2015).

⁴³ <https://www.francophonie.org/Association-internationale-des-12.html> (Consulté le 2 juin 2018).

⁴⁴ <http://www.usenghor-francophonie.org/> (Consulté le 2 juin 2018)

⁴⁵ Les Etats ou gouvernements qui éprouvent un désir d'adhésion doivent faire une demande officielle auprès de l'OIF. La décision doit être prise à l'unanimité par le Sommet de la Francophonie, suivant les recommandations de la conférence ministérielle. Trois conditions sont exigées, deux critères sociolinguistiques (pas de statut spécifique requis pour le français mais il faut que le français soit une langue en partage, ceci par « *la démonstration détaillée d'une situation satisfaisante de l'usage du français* ») et

B-Stratégie implicite :

A la page d'accueil, des résumés de quatre actualités⁴⁷ s'affichent. Un premier article porte le titre « Retour sur le concours d'innovation au féminin "Africa code" en Egypte. Il s'agit d'un atelier regroupant une sélection de 24 participantes de 8 pays d'Afrique francophone y compris l'Egypte, pour suivre une activité de deux volets : des formations techniques au développement informatique ainsi qu'à l'entrepreneuriat numérique et une compétition de création de prototypes d'application numérique. Cet atelier a eu lieu à l'Université Senghor à Alexandrie, du 10 à 16 mai 2018. Un deuxième article est intitulé « L'OIF et la commission africaine des droits de l'homme et des peuples renforcent leur coopération ». Il s'agit d'une rencontre qui a eu lieu le 29 mai, au siège de l'OIF, à Paris, entre la présidente de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples et la secrétaire générale de l'OIF pour signer la feuille de route pour la mise en œuvre de leur coopération. Un troisième article « L'OIF à la 58^e session ministérielle de la CONFEMEN » insiste sur le rôle de l'OIF pour favoriser le développement de la petite enfance et garantir l'accès à une éducation préscolaire équitable et de qualité. Enfin, le dernier article évoque une mission d'audit du fichier électoral à Kinshasa, du 6 au 25 mai 2018, suite à l'invitation de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de la République démocratique du Congo (RDC).

Ces quatre articles ne s'agent ni dans un ordre chronologique, ni dans un ordre alphabétique. Peut-on néanmoins supputer que cet ordre est « aléatoire », alors qu'il s'agit d'un site d'une institution internationale de renom ? Une analyse sémiotique modeste nous permet de penser que, en premier lieu, sont évoqués la femme et son rôle dans le développement durable, avant les droits de l'homme et des peuples puis le développement de la petite enfance, et en dernier lieu étudier des données du fichier électoral.

Le premier article qui a un rapport avec la langue ne vient qu'en sixième position (sur huit), et ne figure pas sur la page d'accueil. Il porte comme titre « Dialogue entre la jeunesse et multilinguisme », et l'article suivant portant sur la langue n'est présent qu'à la troisième page et porte comme titre « Bulgarie : remise des prix du concours national de traduction ».

l'adoption des valeurs de l'OIF (« *L'appartenance à la Francophonie est indissociable de l'adhésion volontaire à ses principes et ses valeurs, rappelés par l'article 1 de la Charte* »).

⁴⁶ Le budget annuel de l'OIF a atteint les 85 millions d'euros sur le quadriennium 2010-2013, dont 75% sont consacrés à la mise en œuvre des programmes. Ce budget provient essentiellement des contributions des membres, et des opérateurs (sauf TV5), ainsi que de financements complémentaires issus de partenariats avec des organismes publics ou privés. Les contributions des membres de plein droit ou associés sont fixées d'après un barème d'après la richesse nationale, celles des Etats observateurs sur la base d'une contribution forfaitaire et celles des volontaires sont versées librement par des Etats ou gouvernements. Le Fonds Monétaire Unique est l'outil financier interne par lequel l'OIF finance ses programmes de coopération multilatérale. Le secrétaire général propose la répartition du FMU. Ensuite, la conférence ministérielle de la Francophonie décide. Puis, le secrétaire général délègue l'ordonnancement à l'Administrateur. Les dépenses sont réparties entre les différents champs d'activités de l'OIF : « *Langue française, diversité culturelle et linguistique* », « *Paix, démocratie et droits de l'Homme* », « *Éducation et formation* », « *Développement durable et solidarité* », « *Actions transversales (égalité des genres, jeunesse, société civile...)* ».

⁴⁷ <https://www.francophonie.org/> (Consulté le 4 juin 2018).

Un survol de ces pages nous montre que la majorité des articles porte sur des sujets purement politiques comme les droits des hommes, la paix, les représentations politiques des femmes, etc. Les questions linguistiques et culturelles sont présentes mais ne s'imposent pas. Pourtant, dans la page intitulée « Qu'est-ce que la francophonie ? », l'Agence internationale de la Francophonie, devenue Organisation internationale de la Francophonie, se présente comme relevant d'une volonté explicite de Francophones de se réunir. A travers l'OIF, « *Les francophones peuvent s'appuyer sur un dispositif institutionnel voué à promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les 84 États et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF.* »⁴⁸

D'ailleurs, la vision de la Francophonie, définie dans un cadre stratégique sur l'intervalle 2015-2022, est

*« celle d'un monde dans lequel la mondialisation bénéficie à tous et en particulier à la jeunesse, un monde respectueux de la diversité culturelle et linguistique et aspirant à un développement durable, un monde dans lequel la langue française et les valeurs universelles de paix, de démocratie, de droits de l'Homme, l'égalité entre les femmes et les hommes se développent et contribuent à une action multilatérale originale fondée sur la cohésion et le partage au sein d'une communauté solidaire. »*⁴⁹

Ceci nous montre combien langue française et politique sont ici indissociables.

Pour conclure, l'OIF se définit comme une organisation rassemblant des pays ayant le français en partage et œuvrant pour des questions culturelles, Or, l'OIF agit aussi comme un outil d'appui politique pour les Etats.

Du temps de Rivarol et de « l'universalité de la langue française », les Etats-Unis n'existaient pas sur l'échelle mondiale. Mais depuis les années 60 les choses sont changées, témoin ce que Calvet relate :

*« J'ai connu à l'ONU les temps difficiles du français. Un secrétaire général indifférent sinon hostile à son emploi ; un corps de fonctionnaires tenu de se faire écouter en anglais, la seule langue qui remontait les trente-huit étages de siège... Depuis ce temps d'épreuve il s'est produit un bouleversement politique d'effets miraculeux pour le français : l'émancipation de l'Afrique. L'admission massive à l'ONU de vingt-deux Etats africains d'expression française y a porté à près d'un tiers le nombre de délégations usant de notre langue. Dès lors tout changea : atmosphère, conditions de travail, pondérations, votes, relations publiques. Au débat général de l'Assemblée, le français a rejoint l'anglais en volume d'interventions. »*⁵⁰

Désormais, le français coexiste comme langue officielle avec d'autres langues dans plusieurs organismes internationaux (ONU, UNESCO, etc.)

Dans un entretien à Al Ahram Hebdo, Boutros Ghali justifie le recul de la Francophonie sur la scène mondiale :

« Je pense que le véritable problème est que l'un des principaux Etats membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), qu'est la France, ne s'intéresse pas

⁴⁸ <https://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html> (Consulté le 3 juin 2018).

⁴⁹ https://www.francophonie.org/IMG/pdf/sommet_xv_csf_2015_2022.pdf (Consulté le 6 juin 2018)

⁵⁰ FENAUX, R. (s.d.). *Discours sur la fonction internationale de la langue française*. Liège. P.63 in CALVET, L-J. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Op.cit., p.264.

vraiment à la francophonie, contrairement à la Belgique, au Canada et à certains pays africains. La francophonie était soutenue à l'époque de Mitterrand, de Chirac, mais de nos jours, l'Etat français y porte un intérêt moindre préférant se concentrer sur d'autres dossiers qu'il juge prioritaires. Il y a aussi le fait que l'OIF est considérée comme une institution marginale. »⁵¹

3.2.3. Notion linguistique

Si la Francophonie est facilement identifiable, la francophonie l'est moins, dans la mesure où sa définition repose au moins partiellement sur les représentations que l'on s'en fait.

3.2.3.1. Définitions

Selon Onésime Reclus, la francophonie désigne l'ensemble des populations parlant le français, « *Tous ceux qui sont ou semblent être destinés à rester ou à devenir participants de notre langue.* »⁵² Ainsi, Reclus retrace-t-il une double image de la langue française : une langue en partage et une propriété de la France.

A- Définition donnée par l'OIF :

Sur la page de l'OIF, la définition de la francophonie n'est pas très loin de celle qui a été donnée par Reclus : « *La francophonie, ce sont tout d'abord des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français.* »

On parle d'« une » langue française et non pas « des » variétés de la langue française. Le français est présenté comme un tout, un capital commun à des hommes et à des femmes. Cette définition est suivie par le nombre de ces "femmes" et "hommes" estimé par l'Observatoire de la langue française dans un rapport publié en 2014, à 274 millions de locuteurs répartis sur les cinq continents⁵³. En outre, nous notons une justification⁵⁴ sur la page de l'OIF concernant la mise en place de certaines associations et certains regroupements comme une réaction normale des francophones conscients d'un capital linguistique qu'ils ont en commun, et ouverts au dialogue. « *Dès les premières décennies du XXe siècle, des francophones prennent conscience de l'existence d'un espace linguistique partagé, propice aux échanges et à l'enrichissement mutuel.* »⁵⁵

B-Définitions données par quelques dictionnaires français

⁵¹ ABDEL HADY, M. (2000). Entretien avec Boutros-Boutros Ghali. In *Al Ahrām* <http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/0/8/27/4186/Boutros-BoutrosGhali--lOccident-aint%C3%A9r%C3%AAt-%C3%A0-aider-.aspx> (Consulté le 14 août 2015)

⁵² RECLUS, O. (1886). *France, Algérie et colonies*. In MARIE, V. *De la francophonie centripète à une francophonie périphérique*. Université de Turku Laboratoire CERC (Université de Nantes). In *Alternative francophone*, vol.1, 2 (2009), 58-68 in <http://ejournals.library.ualberta.ca./index.php/af> (Consulté le 1^{er} décembre 2013).

⁵³ <https://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html> (Consulté le 6 juin 2018).

⁵⁴ Voir la sous- partie Notion politique.

⁵⁵ <http://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html> (Consulté le 16 septembre 2014).

Dans *Le dictionnaire de linguistique*⁵⁶ : « La francophonie désigne l'ensemble des pays et des locuteurs parlant le français. », définition à la fois politique (soulignée par « pays ») et sociolinguistique (soulignée par « locuteurs »).

Dans *Le Nouveau Petit Robert*⁵⁷, l'accent est mis sur les dimensions démographique et sociolinguistique. La francophonie est un « Ensemble constitué par les populations francophones (France, Belgique, Canada [Québec, Nouveau Brunswick, Ontario], Louisiane, Suisse, Afrique, Madagascar, Antilles, Proche-Orient...) »

Le dictionnaire Hachette encyclopédique de 2001 définit la francophonie comme un « Ensemble des peuples qui parlent le français. ». Il opte, ainsi, pour une dimension politique et sociolinguistique.

C-Définitions données par quelques dictionnaires anglophones

Dans *Oxford*, la francophonie est définie comme étant « plus ou moins un groupe uni de nations pour lesquelles le français est une langue première, officielle, ou culturellement significative. »⁵⁸ (Traduction de l'auteure). Dans *Collins*, et *Cambridge*, la francophonie est, respectivement, définie en tant que « des communautés parlant le français »⁵⁹ et « un monde parlant le français »⁶⁰. (Traduction de l'auteure). Ces deux définitions sont proches l'une de l'autre et leur appréhension de la dimension sociolinguistique est assez vague.

D-Définitions données par les dictionnaires arabophones

Le mot « francophonie », en arabe *al frānkfoniyaḥ* n'existe pas dans les dictionnaires arabophones classiques comme *al waṣiṭ* ou *al wajiz*. Deux dictionnaires arabophones contemporains recèlent en revanche la même définition, à savoir *Mo' jam al ma' āny al jami'* et *Mo' jam al lūḡah al 'arabiyah al mo'aṣer* : « Une association d'États et de peuples qui parlent le français comme langue étrangère ou langue ordinaire. Ce terme est apparu au XIX^{ème} siècle. »⁶¹ (Traduction de l'auteure). Relevons que nous ne savons pas à quoi renvoie l'adjectif « ordinaire ».

« Ce n'est qu'en 1930 que l'adjectif francophone apparaît dans les dictionnaires, sous la définition ceux dont le français est la langue maternelle, tandis que le terme même de francophonie n'y apparaît pas. En revanche, la francité semble le remplacer. Terme inventé par

⁵⁶ Dictionnaire de linguistique, Larousse-Bordas/HER2001.

⁵⁷ Dictionnaires Le Robert, 1993 pour le Nouveau Petit Robert, édition entièrement revue et amplifiée du Petit Robert.

⁵⁸ "A loosely united group of nations in which French is a first, official, or culturally significant language." In <https://en.oxforddictionaries.com/definition/francophonie> (Consulté le 2 juin 2018)

⁵⁹ "French-speaking communities" in <https://www.collinsdictionary.com/dictionary/french-english/francophonie> (Consulté le 2 juin 2018).

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Mo' jam al ma' āny al jami'* in <https://www.almaany.com/ar/dict/ar-ar/%D8%A7%D9%84%D9%81%D8%B1%D9%86%D9%83%D9%88%D9%81%D9%88%D9%86%D9%8A%D8%A9/> (Consulté le 5 juin 2018).

Léopold Sédar Senghor, il signifie l'ensemble des caractères propres à la civilisation française. »⁶²

Or, « *Avant la seconde guerre mondiale, l'idée de francophonie conçue comme un partage et un dialogue n'existe pas. »⁶³* constate Xavier Deniau.

3.2.3.2. Français, francophone

On peut élucider le sens du terme « francophone » en ayant recours à son étymologie. Selon Corocan « *les deux éléments constitutants du terme "francophone" proviennent du latin Francus, nom donné aux membres de la tribu franche qui a envahi la Gaule au cinquième et sixième siècle ap.J.C, et qui a prêté son nom à la France moderne, et le mot grec phone qui renvoie au son ou à la voix. »⁶⁴* (Traduction de l'auteure). Ainsi, francophone est forgé à l'instar d'anglophone, hispanophone, germanophone,...etc, pour signifier tous ceux qui parlent français. Mais les termes « francophone » ou « francophonie » sont aussi munies de connotations politiques et idéologiques.

Le terme francophone renvoie, par définition, à ce qui est *en* français sans être essentiellement français, ou relatif à la France.

En France, le ministère de la Culture et de la Francophonie à partir de 1993 est devenu ministère de la Culture à compter de 1995, et se préoccupe notamment de la langue française via la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), instance chargée de veiller à la de la politique linguistique interne de l'Etat français. Le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères s'occupe quant à lui (entre autres choses) du français hors de France.

Par ailleurs, tout ce qui est français est francophone, mais tout ce qui est francophone n'est pas nécessairement français. Au plan culturel, des intellectuels revendiquent une francophonie distanciée du joug français :

« A la notion de domination incontestée, de monopole de la France dans tout ce qui était défense et rayonnement de la langue et de la culture françaises, s'est lentement substituée la notion d'association [...] Les principales communautés francophones du monde entendent désormais être considérées comme (Français à part entière) sur le plan culturel et n'acceptent plus que la lumière vienne exclusivement de Paris, que langue et culture françaises soient confondues avec la seule France. Certes, celle-ci reste pour tous les francophones du monde la partie spirituelle, elle est la tête et le cœur de la grande communauté des parlants de français. Mais les autres pays, les autres groupes [...] entendent être des associés et ils ont la conviction par-là de servir puissamment la cause commune. »⁶⁵

⁶² ELLENBOGEN, A. (2006). *Francophonie et indépendance culturelle, Des contradictions à résoudre*. P.10. Paris : L'harmattan. Collection Points de vue.

⁶³ DENIAU, X. (1983). *La Francophonie*. P.84. Que sais-je ? PUF.

⁶⁴ « *The two elements of francophone derive from the latin word Francus, the name given to members of the Frankish tribe which invaded Gaul in the fifth and the sixth centuries AD and destined to lend its name to that modern-day France, and the Greek word phonê providing the notion of sound or voice. »* in Patrick COROCAN, *P.Op.cit.* p.7.

⁶⁵ LEGER, J-M. (novembre 1962). *Esprit*. In Tardif, j. *Op.cit.*, p.15.

Dans le domaine littéraire, la distinction entre écrivain français et écrivain francophone est ainsi sujette à caution selon le journaliste et écrivain Mohammed Kacimi :

« (...) c'est une frontière floue et fluctuante selon les libraires : un auteur francophone devient un auteur français à partir de 10.000 exemplaires ou d'un prix. Abdelatif Laabi est francophone. Mais, Tahar Ben Jelloun est Français. Alain Mabanckou est Français, mais Caya Makélé est Congolais. Cherchant un jour le dernier ouvrage d'Assia Djébar parmi la table des auteurs maghrébins, je me suis fait sèchement remettre à ma place par le libraire: «Monsieur, depuis son élection à l'Académie française, Assia Djébar est avec les écrivains français.»⁶⁶

Tahar Ben Jelloun conçoit cette distinction au niveau des écrivains comme blessante.

« Les mots se jouent des visas pour entrer dans la littérature. La littérature française est donc celle que construisent tous les auteurs qui s'expriment en français, où que ce soit dans le monde. A cet égard, le qualificatif de « francophones », pour désigner les écrivains ressortissant d'autres pays que la France, et les œuvres qu'ils produisent, est non seulement absurde, mais aussi blessant. Ne fait-il pas penser aux tentatives d'instaurer une hiérarchie entre les Français dits « de souche » et les autres, pourtant tous citoyens égaux en droits ? »⁶⁷

On voit comment ces frontières entre français et francophone recourent des présupposés idéologiques.

3.2.3.3. Une ou des francophonie(s) ? Une ou des normes ?

F/francophonie rime(nt) avec co-présence de cultures diverses inscrites dans des espaces géographiques, des frontières, des histoires, des ethnies, des coutumes, des traditions... Comment cette diversité culturelle s'exprime-t-elle autour et à travers une langue ? Louis-Jean Calvet distingue dans *La guerre des langues, et les politiques linguistique*⁶⁸ deux types de francophonie : *Une francophonie continue* qui renvoie à l'expansion de la langue française sur le territoire européen, il s'agit dans ce cas de la France et de certaines parties des pays frontaliers en Belgique, en Suisse, au Luxembourg et en Italie, et *Une francophonie fragmentée* qui se trouve en rapport avec l'expansion de la langue française à travers le monde, d'une part, en raison des locuteurs qui s'expatriaient vers le Canada ou la Louisiane ou d'autre part, en raison de l'histoire coloniale comme c'est le cas en Afrique subsaharienne par exemple ou en Martinique et où le français jouit des statuts différents, en contact avec d'autres langues.

R. Chaudenson a employé, par plaisanterie, le terme « francofaune ». Ce dernier comprend, selon lui, trois espèces principales :

« – les francophones (les locuteurs du français qui possèdent cette compétence reconnue comme minimale et qui peuvent, bien sûr, être des locuteurs parfaits de cette langue),
– les « francophonoïdes » (qu'on peut, si l'on y prend garde, confondre avec des francophones car ils possèdent à des degrés divers, certains éléments de compétence, de types et de natures divers),

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ BEN JELLOUN, T. (mai 2007). On ne parle pas le francophone. in *Le Monde diplomatique*, pp20-21. In https://www.monde-diplomatique.fr/2007/05/BEN_JELLOUN/14715. (Consulté le 15 mars 2015).

⁶⁸ CALVET, L-J. (1999). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Op.cit.

- les « franco-aphones » qui ne possèdent aucune ou à peu près aucune compétence linguistique en français. »⁶⁹

Ces derniers constituent, selon Chaudenson, environ 90% de la population des États de la Francophonie.

Aborder la francophonie dans sa dimension linguistique conduit à une réflexion sur la variation, et sur ce qu'est une norme endogène pour ces francophonies.

A-Une ou des normes ?

Avant de répondre à la question, il nous semble impératif d'explicitier, en premier lieu, la définition de « norme endogène ». Pour ce faire, nous nous référons aux trois critères définitoires proposés par Sylvie Wharton⁷⁰, à partir de la définition de Gabriel Manessy, l'un des pères de ce concept.

- Le degré de conscience, premier critère définitoire de la notion de norme endogène (désormais NE). D'abord, en 1992, Manessy a conçu la NE en tant que « une normalité » ou « une intuition de la normalité et de la légitimité des usages locaux » en vue d'instaurer une communication ; puis en 1993, il fait référence à la présence « des représentations conscientes » lorsque cette norme acquiert une fonction « emblématique et identitaire » ; en 1997, il affirme que toute norme endogène est consciente. Wharton, pour sa part, tente de préciser le concept en distinguant

« - une forme que l'on pourrait qualifier d' « implicite », la NE étant alors à traiter comme une norme de fonctionnement ;
- une forme que l'on pourrait qualifier d' « explicite », la NE étant alors à traiter comme une norme subjective. »⁷¹

- L'emblématisation, deuxième critère définitoire. Selon Wharton, les travaux scientifiques qui ont été menés pour objectiver la NE étaient fondés sur des terrains où existent des revendications identitaires. (le Québec, la Wallonie, l'Afrique francophone...). Instaurer une norme dépend de la représentation que s'en font les locuteurs. Pour devenir « norme » endogène, il faut que les variétés endogènes soient revendiquées par les locuteurs.

- Norme endogène vs norme exogène : l'endogénéité d'une norme est soulignée par opposition à une exogénéité. Ce sont les formes locales de la langue qui sont mises en avant, par opposition à des formes identifiées comme étant « de l'extérieur ». Ces variantes ne sont alors plus perçues comme des erreurs, mais comme des spécificités, comme des marques tout à fait légitimes de variation topolectale.

Dans le cas du Québec, à titre d'exemple, la question vive consiste à s'interroger sur la référence légitime du bon usage au Québec ? Dès 1965, la question est posée et l'Office

⁶⁹ CHAUSONSON, R. (1997). *L'évaluation des compétences linguistiques en français, le test d'Abidjan*. CIRELFA-Agence de la Francophonie. P.6. Diffusion Didier Erudition.

⁷⁰ WHARTON, S. (2008). Normes endogènes. « Ecole et attendus politiques : une notion sociolinguistique à l'épreuve des aires créoles ». In Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles. Sous la direction de Claudine Bavoux, Lambert-Félix Prudent et Sylvie Wharton, p.177-192. ENS Editions.

⁷¹ *Ibid*, p.178.

Québécois de la Langue Française se consacre à cette problématique. Au début, la réponse était en faveur d'un alignement sur le français de France. Quelques années plus tard, une volonté optant pour instaurer une norme québécoise s'exprime avec force :

« Quatre ans plus tard, dans son opuscule intitulé « Canadianismes de bon aloi », l'Office de la langue française affirmait que la diffusion du français commun n'allait pas de pair avec un alignement aveugle sur le lexique parisien et que certains termes québécois demeuraient nécessaires pour décrire le milieu de vie [p. 34] québécois; d'autres termes étaient vus comme tout aussi valables que leurs équivalents parisiens, voire préférables s'ils permettaient d'éviter un anglicisme. »⁷²

Ainsi, ce français « québécoisé » pour reprendre le terme de l'auteur, n'est accepté que dans la mesure où il comble une lacune terminologique, et empêche l'utilisation d'un anglicisme. En 1977, la résolution de l'Association québécoise des professeurs et professeures de français revendiquant que la norme du français enseigné dans les écoles soit le français standard « d'ici » a fait couler beaucoup d'encre. En 1990, le rapport du Conseil de la langue française remis au ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française stipule *« qu'il existe un français québécois standard, assez près néanmoins de la norme internationale du français. »⁷³* D'une part, la variété québécoise est identifiée et légitimée, mais d'une autre part, elle n'est définie que par rapport à la norme française.

« Les québécismes doivent principalement servir à dénommer des réalités concrètes ou abstraites qui n'ont pas de correspondant ou qui [p. 37] ne sont pas encore dénommées en français, ou pour lesquelles les dénominations québécoises qui les expriment ont acquis un statut linguistique ou culturel qui les rend difficilement remplaçables »⁷⁴

Mais qu'est ce qui fait que des dénominations québécoises soient « difficilement remplaçables »? La réponse figure dans la question même : c'est parce qu'elles sont « québécoises ». Le modèle prescrit entre en conflit avec l'usage courant. Les choix des terminologies ne rencontrent pas toujours l'unanimité des usagers.

« Parmi plusieurs exemples, on se rappellera le cas des mots épluchette et canot (au sens de « canoé »), inclus parmi les canadianismes de bon aloi par l'OLF, mais condamnés dans le Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada : « De basse origine et de formation douteuse, le terme folklorique épluchette est plus que suspect. »⁷⁵

La question de la codification d'un québécois standard fait par ailleurs émerger des craintes d'éloignement de la francophonie, d'où une volonté d'insister sur le rapport qu'entretient le français du Québec (norme endogène) avec le français « international » (norme exogène).

« Toutefois, on ne saurait nier l'existence de la variation topolectale, même dans le domaine des langues de spécialité. Certains secteurs y sont plus sujets que d'autres, notamment ceux

⁷² Ibid.

⁷³ Ibid.

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵ Ibid.

touchant la vie sociale (politique, comptabilité, assurances, loisir, etc.) ou qui sont rattachés à des activités plus ancrées dans la tradition socioéconomique québécoise (acériculture, agriculture, foresterie, etc.). Cette variation n'est pas sentie comme nuisible aux relations entre francophones. Ainsi, pour désigner la personne qui effectue une mission de vérification, au Canada on emploie vérificateur, en France, auditeur, et en Belgique, réviseur. »⁷⁶

Définie dans le cadre d'une charte de la langue française adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1977 et modifiée le 12 juin 2002, la mission de l'Office consiste à

« définir et conduire la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie ainsi que de francisation de l'Administration et des entreprises; veiller à ce que le français soit la langue habituelle et normale du travail, des communications, du commerce et des affaires dans l'Administration et les entreprises ;aider à définir et à élaborer les programmes de francisation prévus par la loi et en suivre l'application; surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport tous les cinq ans au ministre ;assurer le respect de la Charte de la langue française, agissant d'office ou à la suite de la réception de plaintes; établir les programmes de recherche nécessaires à l'application de la loi et d'effectuer ou de faire effectuer les études prévues par ces programmes. »⁷⁷

La politique de l'Office Québécois de la Langue Française est très explicitement vouée à défendre son usage (dans un contexte anglo-saxon) et sa forme :

« Elle (la politique de l'office) affirme que l'Office, principal acteur de l'aménagement linguistique au Québec, privilégie l'unilinguisme français dans ses activités afin de bien marquer que le français est à la fois la langue officielle et la langue normale et habituelle de l'Administration et de l'espace public ainsi qu'un facteur important de cohésion sociale au Québec. Il accorde également une attention constante à la qualité de la langue française. »⁷⁸

La reconnaissance de normes multiples implique, par conséquent, une légitimation de la variation. Comment cette variation ne risque-t-elle pas de rompre l'intercompréhension entre francophones ? ou de créer un « Babel » selon le terme de Marie-Louise Moreau.

B-Institutions normatives dans la Francophonie

- Les dictionnaires sont des outils métalinguistiques décrivant un état de la langue, voire une norme. On a longtemps pensé cette norme unique, comme étant celle de la France, en excluant toute variation. Mais Marie-Louise Moreau souligne quelques entrées extra hexagonales dans des dictionnaires généraux dès 1972.

« Une percée est réalisée, non sans quelques maladroites, avec la parution du dictionnaire de Bordas (Davau, Cohen et Lallemand 1972), qui propose une liste de traits belges, canadiens et suisses. Quelques années plus tard, le Petit Robert (1977) emboîte le pas, de même que le Petit Larousse illustré (voir ses éditions de 1989 et 1997) et la 9e édition du dictionnaire de l'Académie (1992-). »⁷⁹

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ MOREAU, M-L. (1999). La pluralité des normes dans la francophonie. *DiversCité Langues. Vol IV.* sur <http://www.teluq.quebec.ca/diverscite> (Consulté le 4 août 2015).

L'élaboration de deux autres dictionnaires, le « Dictionnaire universel francophone »⁸⁰ et le « Trésor des vocabulaires francophones »⁸¹ entérine une distinction entre français et francophone. Celle-ci conduit Moreau à réfléchir sur ce qui est francophone par rapport à ce qui est français.

« Il n'est pas question de dictionnaire français ou de vocabulaires français, mais de dictionnaire francophone et de vocabulaires francophones. On ne voit pourtant pas, ailleurs, qu'il soit question de dictionnaires anglophones, de lexiques hispanophones ou de vocabulaires lusophones... Y aurait-il une démarcation à faire entre les gens qui parlent français et ceux qui parlent francophone ? »⁸²

Le lancement d'un dictionnaire gratuit de TV5 mis en ligne sous l'intitulé « le dictionnaire multifonctions »⁸³ incluant des termes avec un marquage d'origine (nonante : en Belgique, quatre-vingt-dix).⁸⁴

Dans quelle mesure les dictionnaires spécialisés en variétés de français (québécoise, belge ...) sont voués à des buts normatifs, et non pas uniquement descriptifs ?

Depuis les années 1960 des revendications d'enseignants québécois se sont fait entendre pour enseigner « le français d'ici » (par opposition au français d'ailleurs qui est celui de France). Dix-sept ans plus tard, le congrès annuel de l'Association des professeurs et professeures de français a défini le français « standard » pour le Québec, mais la définition et l'imposition d'une norme linguistique proprement québécoise agite toujours les milieux des sociolinguistes. Il y a quelques années, la direction du Parti Québécois a soumis à son Conseil une proposition de « réorienter résolument l'enseignement du français vers l'acquisition de la langue standard québécoise, écrite et parlée ». ⁸⁵ Or, le porte-parole de ce parti s'est opposé à cette proposition dans une entrevue, et la proposition n'a pas été adaptée.

« Cet épisode révèle que le sujet a débordé le cadre relativement restreint des spécialistes et que l'idée d'une norme linguistique « distincte » est portée par des personnalités influentes de la société québécoise. Il révèle aussi que le débat qui entoure cette question, apparemment technique et fort « pointue », présente un aspect idéologique et peut prendre facilement une tournure politique. »⁸⁶

Les partisans du projet d'imposer à l'enseignement un standard québécois avancent comme argument le fait que personne, ni en France, ni au Maroc, ni en Belgique, ...ne parle comme « une grammaire » ou comme « Marcel Proust », pour emprunter les termes de Paquot. Ils insistent aussi sur l'existence d'un consensus en faveur d'une norme québécoise. Or, les résultats d'une enquête menée sur un échantillon représentatif de la population du

⁸⁰ Dictionnaire Universel Francophone. (1997). Hachette, en collaboration avec l'Agence Universitaire de la Francophonie.

⁸¹ Bénéficiant de l'appui du réseau Français en Francophonie, ce projet, initié par Bernard Quemada, vice-président du Conseil Supérieur de la langue française doit aboutir à la constitution, sur un support informatique, de toutes les ressources lexicales en usage dans l'espace francophone.

⁸² MOREAU, M-L. *Op.cit.*

⁸³ Lancée en ligne en 1998, les fonctions proposées par ce dictionnaire sont : définitions, synonymes, conjugaison, style, français/anglais, anglais/français.

⁸⁴ <http://dictionnaire.tv5.org/dictionnaire/definition/nonante/1> (Consulté le 5 août 2015).

⁸⁵ PAQUOT, A. (2008). Pourquoi notre langue d'enseignement doit rester le français international ? In *Argument*. Numéro 11 vol 1 – Automne 2008-Hiver 2009.

⁸⁶ *Ibid.*

Québec et de Montréal contredisent cette idée : en leur demandant si tous les francophones devraient employer les mêmes mots

« à peu près 50% des Québécois interrogés (...) ont répondu que oui ! Lorsqu'il s'agit de mots bien précis, les Québécois ne sont pas d'accord non plus pour s'enfermer dans la québécoité. Un indice : d'après une des études publiées ce printemps par l'OQLF, plus une personne est instruite, plus elle juge sévèrement les québécismes. »⁸⁷

Quant à l'enseignement, les résultats sont clairs et nets :

« 76,8 % d'entre eux pensent que « le français correct enseigné dans les écoles du Québec doit être le français international » et 88,3 % qu'« il est souhaitable qu'on utilise les mêmes ouvrages de référence comme les dictionnaires et les grammaires partout dans la francophonie. »⁸⁸

Par ailleurs, si pour certains légitimer une norme québécoise s'avère un remède de l'insécurité linguistique vécue par les Québécois conscients de l'écart entre leur pratique et la norme, pour les opposants de ce projet, mettre fin à l'insécurité linguistique ne pourrait avoir lieu qu'en adoptant une norme reconnue, « internationale ».

3.2.3.4. La langue française dans l'espace francophone

Le français n'existe pas seul dans l'espace francophone. R. Chaudenson a montré que, dans l'espace francophone, des relations à la fois de complémentarité et de concurrence existent entre le français et d'autres langues dites « premières/maternelles » ou « nationales »⁸⁹.

A- Statut des langues dans l'espace francophone : coexistence, partenariat ou conflit?

La Francophonie prône la diversité culturelle et linguistique. Mais pourquoi une organisation politique fondée sur la volonté de réunir les pays ayant en partage le français défend-t-elle la co-existence d'autres langues et cultures ?

*« [...] il existerait au moins trois sortes de langues partenaires du français :
- D'abord, les langues transcontinentales organisées en aires linguistiques avec lesquelles des alliances interlinguistiques sont possibles comme l'arabe, le portugais, l'espagnol et l'anglais ; ensuite les langues écrites de l'espace francophone qui sont dans un rapport de convivialité avec le français comme le bulgare ou le vietnamien, le roumain... ; enfin des langues africaines et créoles dont l'effort d'aménagement dépendent pour une large part du partenariat avec les anciennes langues « coloniales », le portugais, l'anglais et surtout le français pour l'espace francophone qui nous concerne particulièrement ici. »⁹⁰*

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ Ibid.

⁸⁹ CHAUDENSON, R et CALVET, L-J. (2001). *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*. P.11. Institut de la Francophonie, L'Harmattan.

⁹⁰ MUNSINDE, J-K. (2009). *Langue française en francophonie. Pratique et réflexions*. P.51 Paris : L'Harmattan.

Ces trois grandes catégories de rencontre entre le français et d'autres langues impliquent, par la force des choses, l'aménagement des relations de complémentarité et de coopération fonctionnelle et expliquent l'appui apporté par la Francophonie à ces langues en contact. Cet appui repose, selon Julien Munsinde⁹¹, sur trois motivations :

Politiquement, les langues en contact avec le français constituent des vecteurs des cultures et des traditions. Par conséquent, la défense de ces langues, qui font partie du paysage sociolinguistique de la francophonie, favorise le dialogue interculturel.

Sociologiquement, la majorité des locuteurs de couches populaires étant monolingue dans les langues partenaires, ces dernières favorisent la circulation des idées, des produits culturels et éducationnels, de même qu'elles facilitent la participation de toutes les couches sociales à la vie citoyenne.

Pédagogiquement, l'apprentissage d'une langue nouvelle s'appuie sur les connaissances acquises de la langue de première socialisation. Mais selon Munsinde, en Afrique, la décision d'introduire les langues nationales dans les systèmes éducatifs connaît des réactions variables d'un pays à l'autre. C'est plus facile dans les pays monolingues comme le Rwanda et le Burundi.

Selon Chaudenson, le discours francophone sur les langues a connu plusieurs phases avec de nombreuses transformations : la phase initiale, c'était l'absence absolue des langues nationales, pour des raisons qu'il nomme « rattrapage économique » du Nord par le Sud dont le moteur est la diffusion de la langue française via l'éducation pour tous. « *Dans les discours et la résolution finale de Niamey (février 1969) comme dans la partie de la convention du 20 mars 1970 qui définit les objectifs de l'ACCT, la seule langue mentionnée est la langue française.* »⁹²

La deuxième phase commence à partir de 1975, « *La conférence générale de Maurice en novembre 1975, pour la première fois, fait explicitement et fortement mention des langues à côté des cultures nationales.* »⁹³ Ces dernières deviendront en 1989, langues et cultures africaines.

Le texte officiel de la conférence de 1975 mettant langues à côté des cultures nationales est le suivant :

« Les actions de l'Agence s'inscriront dans les programmes regroupés autour de trois axes :

a) Le développement économique et social.

b) L'éducation et la coopération scientifique et technique.

*c) La promotion des langues et des cultures nationales. »*⁹⁴

En analysant ce texte, Chaudenson évoque ce qu'il appelle « un apartheid linguistique » : le français qui devrait être inclus dans l'éducation n'est pas mentionné explicitement, et aussi rien n'a été souligné concernant la méthode selon laquelle les langues nationales

⁹¹ Il était professeur de français, et directeur de la langue française et de la diversité linguistique à l'Organisation internationale de la Francophonie.

⁹² CHAUDENSON, R. et CALVET, L.-J. *Op.cit*, p.13.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid*, p.14.

seront promues. D'ailleurs, il affirme que langues nationales et cultures seront toujours apparentées à partir de 1975, sans prendre aucune actions efficace et s'il y en a eu,

« on constate deux faits significatifs : D'une part, une forme de folklorisation de ce domaine qui est envisagé essentiellement sous l'angle de la conservation du patrimoine culturel. D'autre part, la totale absence des langues nationales de deux domaines majeurs, le développement économique et social, et l'éducation qui sont l'apanage exclusif du français. »⁹⁵

Cet « assourdissant silence » émerge du « tabou linguistique ». Pour des pays africains qui viennent d'obtenir leur indépendance, la question linguistique a posé un grand problème vu la situation de plurilinguisme dans laquelle ils se trouvent d'une part, et d'autre part, parce que ces langues sont soit minoritaires soit non-équipées, pour lesquelles l'emploi du terme « langues nationales » apparaît alors comme une forme de reconnaissance.

De langue du colonialisme, le français choisi comme langue alternative pour éviter des conflits internes devient langue d'intercommunication, en même temps que langue de la technologie, de l'économie, etc. Quant aux langues nationales, elles ont été laissées de côté au bénéfice de la langue française, langue d'éducation. « *Le principe « Tout le français à tout le monde » aboutit, sur le terrain à « presque rien à personne ».*⁹⁶ « *Le problème majeur est, en fait, celui de la gestion de la pluralité des langues au sein des plurilinguismes nationaux comme des multilinguismes régionaux. Cette question fort négligée, pour ne pas dire occultée, est, en fait, la clé de tout.* »⁹⁷

Cette question de « gestion » des langues au sein des plurilinguismes nationaux et régionaux conduit à une autre : l'égalité entre les langues. Celle-ci a été mentionnée par l'article 5 de la Déclaration universelle des droits linguistiques. Chaudenson a discuté dans son livre le principe d'égalité entre les langues.

« Réclamer pour toutes les langues un statut et des fonctions identiques et exiger entre elles une réciprocité totale, c'est-à-dire que la langue A obtienne de la langue B exactement ce qu'elle lui accorde n'a de sens, en fait, que dans deux types de cas. Le premier (égalité absolue statuaire et fonctionnelle) ne peut être possible que, par exemple, au sein d'un Etat qui se déclare officiellement bilingue. C'est par exemple le cas des institutions canadiennes puisque le Canada est un Etat fédéral bilingue. (...) Le second cas est possible dans le cas d'accords bilatéraux inter-étatiques dans des secteurs spécialisés. La France et l'Allemagne peuvent ainsi se mettre d'accord sur une forme de réciprocité dans l'enseignement de leurs langues respectives ou pour des échanges linguistiques. »⁹⁸

L'égalité entre les langues apparaît comme un désir platonique, sinon irréaliste. Calvet a repris cette notion d'égalité entre les langues. Une égalité affirmée dans le sens que toute langue mérite d'être étudiée et décrite, quel que soit son expansion, son statut, etc.

« (...) l'analyse des situations linguistiques du monde nous montre que les langues sont profondément inégales. Elles sont d'abord inégales du point de vue statistiques : certaines sont très parlées, d'autres le sont peu (ce qui, d'ailleurs, n'enlève rien à leur dignité). Elles sont inégales du point de vue social : certaines sont dominées, reléguées à des fonctions grégaires, ne

⁹⁵ *Ibid*, p. 16.

⁹⁶ *Ibid*, p. 61.

⁹⁷ *Ibid*.

⁹⁸ *Ibid*, p. 63.

sont pas écrites ou ne sont pas utilisées dans l'enseignement tandis que d'autres dominent et assurent des fonctions de type officiel, littéraire, culturel, international ou véhiculaire. Elles sont enfin inégales du point de vue des représentations dont elles sont l'objet. Certaines sont considérées comme prestigieuses, d'autres non, certaines sont revendiquées par leurs locuteurs comme langues identitaires, d'autres sont abandonnées par ces mêmes locuteurs qui ne les transmettent plus et préfèrent voir leurs enfants en acquérir une autre. Et la mondialisation, qui multiplie les réseaux de communication, accroît ces inégalités entre les langues, renforce la langue hypercentrale, l'anglais et les langues supercentrales au détriment des langues périphériques. »⁹⁹

Ainsi, le partenariat entre la langue française et les autres langues prônées par la Francophonie est conçu dans une optique tout à fait politique. L'égalité linguistique n'existe pas, et ne peut pas exister ; le partenariat, en revanche, pourrait contribuer à une intercommunication pour des raisons surtout politiques.

B- Dénombrement des francophones au fil des années :

Dans "*France, Algérie et colonies*", le géographe Onésime Reclus estime à 47 825 000 personnes "la population probable au 31 décembre 1880" des francophones dans le monde.¹⁰⁰ Deux siècles plus tard, en 2014, l'OIF estime le nombre de francophones dans le monde par 274 millions de personnes (voir figure 20). Une population en augmentation de 54 millions par rapport en 2010 (220 millions de francophones).

ESTIMATION DES FRANCOPHONES

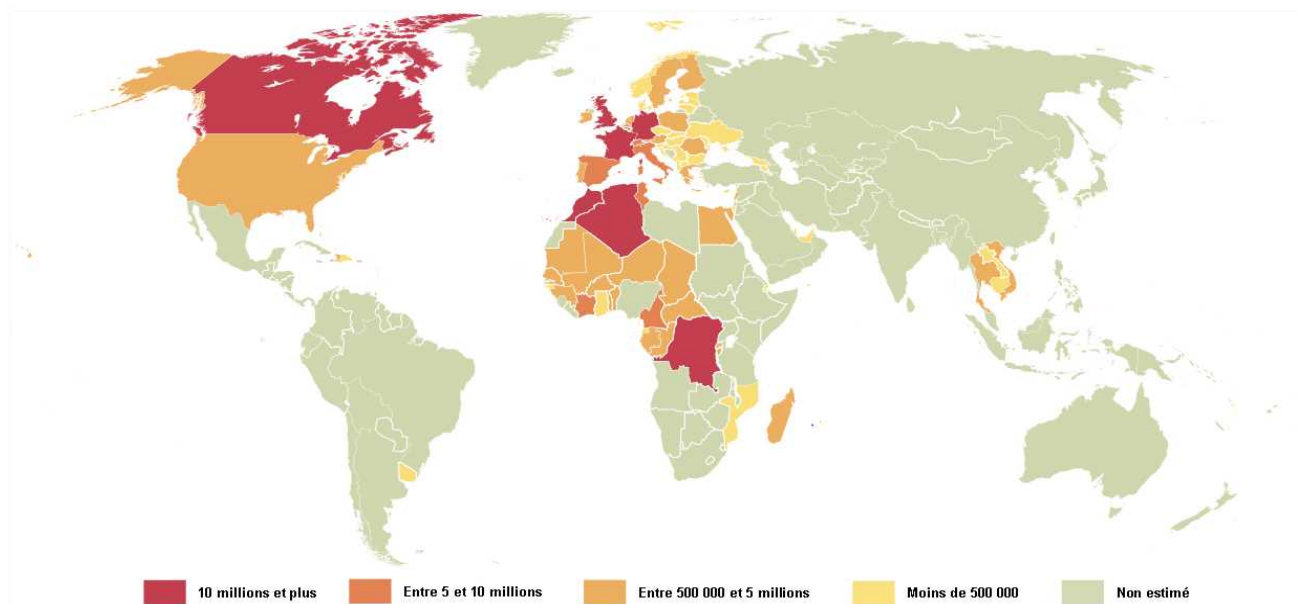


Figure 20: Estimation des Francophones ¹⁰¹

⁹⁹ *Ibid*, p.72

¹⁰⁰ CALVET, L.-J. *Langues de terres*. *Op.cit.*

¹⁰¹ <https://www.francophonie.org/carto.html>

Comment l'OIF¹⁰² dénombre-t-elle les francophones ?

- Répartitions des francophones selon l'OIF :

Les francophones sont répartis en trois types, ou « planètes » pour reprendre le terme employé :

- La planète « naître en français » recouvre la population de France, de la Suisse-Normande, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Québec ainsi que celle pour qui le français est une langue du foyer, comme c'est le cas de certains pays africains multilingues comme le Congo et le Gabon, ou encore la population des expatriés francophones qui vivent dans des pays non francophones.
- La planète « vivre (aussi) en français » rassemble tous ceux qui sont nés francophones et qui vivent en français et dans un milieu francophone. Ils partagent ce français, à des degrés différents, avec d'autres francophones pour qui le français est la seule langue officielle (comme c'est le cas de nombreux pays africains) ou langue seconde en cohabitation avec d'autres langues. En outre, dans certains d'autres pays, le français n'a pas le statut de langue officielle et jouit, pourtant, d'une place importante dans l'enseignement ou les productions d'esprit comme la littérature, la presse ou les revues scientifiques, c'est le cas du Liban et du Maghreb, à titre d'exemple.
- La planète « français langue étrangère » où le français est enseigné comme langue étrangère dans les écoles. A ce niveau, la connaissance du français est valorisée pour des raisons historiques, symboliques, mais aussi pratiques et utilitaires. Ces pays appartiennent à tous les continents (Emirats-Unis, Arménie, par exemple).

- Le recensement :

Les données sont recueillies d'après trois sources d'informations.

- Les sources fiables : la fiabilité des sources dépend de la précision des données recueillies (par enquête, sondage), des conditions de leur collecte, et de la taille de l'échantillon.
- Les sources reflétant la spécificité des situations de francophonie. Ainsi, des enquêtes sont élaborées en s'adaptant au contexte sociolinguistique dans lequel se trouve le français. A titre d'exemple, une méthode d'estimation indirecte est employée pour calculer une proportion des francophones avec fiabilité. Cette méthode a été employée en 2010 dans certains pays africains en déterminant le

¹⁰² https://www.francophonie.org/IMG/pdf/note_methodologique.pdf (Consulté le 10 juin 2018).

nombre de personnes alphabétisées en français selon le nombre d'années d'études par groupe d'âge. Or, cette méthode manque de précision car tous ceux qui échappent à l'école ne seront pas pris en considération.

- Autres sources : elles regroupent les acteurs de terrain tels que les Universités, les autorités, etc. Or, ces derniers ne sont ni tout à fait objectifs ni tout à fait bien documentés.
-

3.3. Approches, modèles et instruments pour évaluer la francophonie

Parler des espaces francophones, c'est parler de la pluralité linguistique et culturelle, et c'est œuvrer vers la déconstruction du mythe d'un seul français standard.

Cette diversité, qu'elle soit externe (ou horizontale) ou interne (verticale), fait l'objet des recherches menées par l'appui de l'Agence Universitaire de la Francophonie, opérateur de l'organisation internationale de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche. Les résultats de ces principaux travaux sont trouvés dans¹⁰³ :

- la *Base de données lexicographiques panfrancophones* (www.bdlp.org) qui décrit la diversité lexicale du français dans le monde ;
- les travaux pilotés par Robert Chaudenson sur les situations linguistiques de la francophonie ;
- les travaux pilotés par Robert Chaudenson et Didier de Robillard (1989), puis Daniel Baggioni et Louis-Jean Calvet (1992) sur la prise en compte des ressources plurilingues (pas seulement du français) dans le développement économique et éducatif.

Parallèlement à ces résultats, nombreux séminaires et conférences se sont tenus et se tiendront pour élargir la question de la diversité plurilingue et faire preuve de son importance prioritaire pour l'OIF.

En effet, le dénominateur commun et majeur à toutes les recherches est celui d'évaluer la francophonie.

Dans ce sous-chapitre, nous tenons à souligner les outils théoriques, et institutionnels employés pour pouvoir évaluer /mesurer la francophonie.

3.3.1. Modèles et approches théoriques

¹⁰³ BLANCHET, P. (hiver 2010-2011). La Francophonie et le plurilinguisme. In *Culture et recherche*. N°124.

3.3.1.1. Mesure qualitative vs quantitative

De prime abord, le modèle qualitatif est simplement défini comme l'opposé du modèle quantitatif. Les deux approches sont envisagées : « *Ainsi, le travail par entretiens ou étude d'« interactions » serait par nature qualitatif. Il est clair que ces observables peuvent être utilisés de manière quantitative, de même qu'un tableau de chiffres peut se voir interpréter qualitativement.* »¹⁰⁴

On considérera que ces approches sont complémentaires : « *Les approches les plus quantitatives se construisent sur des catégories qui, elles, sont nécessairement qualitatives à la base.* »¹⁰⁵

L'angle qualitatif, caractérisé par des méthodes bien identifiées, s'enracine dans une épistémologie qui place terrain et contexte au centre de ses préoccupations.

*« Henwood et Pidgeon (1994) ont ainsi proposé l'empirisme, le contextualisme et le constructivisme comme bases épistémologiques de la recherche qualitative. Erickson (1986), quant à lui, regroupe sous l'appellation de « recherche qualitative » un ensemble de méthodes comme l'observation participante, l'ethnographie, l'étude de cas, l'interactionnisme symbolique (...) »*¹⁰⁶

Alors que les variables qualitatives répondent aux questions « pourquoi ? comment ? », les variables quantitatives répondent à la question « combien ? ». Mais alors que certains considèrent que les deux méthodes s'opposent, d'autres les perçoivent en continuum¹⁰⁷. Les méthodes quantitatives peuvent appuyer des descriptions qualitatives.

3.3.1.2. La grille de Chaudenson et le test d'Abidjan : un rapport étroit ?

Initié par la perspective de la prise en compte des langues dans le développement à partir de 1985, R. Chaudenson a conçu la « grille d'analyse des situations linguistiques », désignée désormais sous le nom de « grille LAFDEF », entre 1989 et 1993 pour le ministère français de la coopération et du développement. Elle a été utilisée par R. Chaudenson dans le cadre du programme « Langues africaines, français et développement dans l'espace francophone du sud. ».

¹⁰⁴ PIEROZAK, I. ROBILLARD, D. RAZAFIMANDIMBIMANANA, E. DEBONO, M. (Printemps 2013). Vers une sociolinguistique française qualitative? Perspectives historiques critiques sur des processus de reconnaissance. In *Recherches qualitatives*. Vol32.N°1. [http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero32\(1\)/rq-32-1-Pierozak-et-al.pdf](http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero32(1)/rq-32-1-Pierozak-et-al.pdf) (Consulté le 14 juillet 2014)

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ ERICKSON, F. (1986). Qualitative methods in research on teaching. In *Handbook of Research on Teaching* (Wittrock, éd.), New York, Macmillan.

¹⁰⁷ BECKER, H.S. (1998). The epistemology of qualitative research, dans R. Jessor, A. Colby et R. Schweder (sous la direction de), *Essays on ethnography and human development*. p. 122-141. Chicago: University of Chicago Press. In <https://www.cairn.info/revue-le-coq-heron-2004-2-page-124.htm> (Consulté le 12 juin 2018)

« Elle s'est, dès le départ, inscrite, tout naturellement, dans les pistes ouvertes, en 1986, par un appel d'offres conjoint des ministères français de l'Éducation nationale d'une part, et de la Recherche et de la Technologie de l'autre, sur l'« économie des ressources humaines dans les pays en développement ».¹⁰⁸

Publiée en 1988 sous le titre « Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone », la première version de cette grille a proposé une nouvelle définition de deux concepts « corpus » et « statut ». Elle a été présentée à Ouagadougou fin 1988, à un colloque où Chaudenson a mis en place le programme LAFDEF. Cette grille a été revue et complétée par le comité de réseau *Observation du français et des langues nationales* en 2003 puis 2004.

Elle consiste à évaluer des situations linguistiques propres aux divers États de la Francophonie. Ceci en mesurant et en comparant ces situations à travers un graphique à deux dimensions : statut et corpus.

Conçu au départ pour l'analyse de la situation du français dans les contextes nationaux, cet outil est susceptible d'être appliqué à n'importe quelle langue.

A - Principe fondateur :

« Le principe fondateur était, en effet, que la situation d'une langue, dans un contexte donné, ne peut s'analyser qu'en prenant en compte toutes les composantes de la situation, la nature linguistique ayant, comme l'autre, horreur du vide. »¹⁰⁹

Expérimenté pendant un an, entre 1989 et 1990, sur une vingtaine de pays, le fruit de cette grille est consigné dans la publication (1991) du livre *La francophonie : Représentations, réalités et perspectives*.

Pour pouvoir mesurer statut et corpus, Chaudenson a pris en considération plusieurs entrées. Pour le statut, il s'agit de cinq entrées, à savoir l'officialité qui concerne le degré de reconnaissance de l'Etat, les usages institutionnalisés qui concernent l'usage de la/des langue(s) en question au niveau des centres, des institutions, etc, l'Education, les moyens de communication de masse, et le secteur secondaire et tertiaire privé. Quant au corpus, il s'agit de travailler sur quatre entrées « *appropriation linguistique, vernacularité/vernacularisation vs véhicularité, véhicularisation, types de compétences et production et exposition langagières.* »¹¹⁰. Mis au point sur trois ans, entre 1994 et 1997, par une équipe qui regroupait des chercheurs du Nord comme du Sud, cet outil de mesure a été nommé « Test d'Abidjan » dans la mesure où la réunion finale a eu lieu à Abidjan.

B - Avantages et inconvénients :

Cet instrument de mesure a plusieurs avantages.

¹⁰⁸ CHAUDENSON, R. (12-14 juin 2008). *Observer ou agir ? des réponses différentes*. Contribution écrite au séminaire La méthodologie d'observation de langue française, atelier 1. *Op.cit.*

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ CALVET, L.-J. *Les politiques linguistiques*, Que sais-je ? *Op.cit.*, p. 35.

Il s'agit d'un instrument de mesure qui, contrairement aux tests antérieurement élaborés tels que le Soltest¹¹¹ ou le Test Laval¹¹² ou récents comme le DELF¹¹³ (Diplôme d'Etudes en Langue Française) prend en considération les conditions du Sud. Cet instrument de mesure a pour référence le SMIC (Seuil Minimal Individuel de Compétence). Il permet de savoir si un sujet atteint le niveau du SMIC, et si non de le situer par rapport à ce SMIC. Il s'agit donc de vérifier si le sujet possède les éléments de base, oraux et écrits (constitutifs du SMIC) tout en traçant son profil, ce qui le distingue du TOEFL (Test of English as a Foreign Language) qui teste l'écrit et cherche à définir le niveau atteint dans une compétence aboutie d'un locuteur « natif » éduqué. Le nombre de points nécessaires pour atteindre le niveau du SMIC francophone, initialement fixé à 400 (100 pour chacune des quatre habiletés), a été ramené à 350, après expérimentation sur un millier de sujets.

- 1) Le test a été élaboré à partir des réalités du Sud, pour évaluer chez tous les locuteurs les quatre compétences ; compréhension orale et expression orale, compréhension écrite et expression écrite. Ceci en prenant en considération un nombre important de francophones illettrés ou analphabètes, alors que ce n'était pris en considération par aucun test, bien que l'analphabétisme soit un phénomène répandu en Afrique.
- 2) C'est un test libre d'usage et gratuit.

Quant aux avantages au niveau pratique :

- 1) visualiser les résultats grâce au graphique ;
- 2) faire le rapport entre corpus et statut et par la suite évaluer la/les situations linguistiques en question ;
- 3) comparer corpus et statut de plusieurs langues à la fois que ce soit au sein au niveau national, régional ou autre.

Quant aux inconvénients, ils sont en rapport avec l'absence de certains facteurs énumérés par Calvet comme indispensables pour rendre compte de la complexité des situations linguistiques : « *La grille de Chaudenson intègre aisément les facteurs quantitatifs et juridiques mais ne laisse aucune place aux facteurs symboliques ou conflictuels.* »¹¹⁴

¹¹¹ Standards of Learning permet de tester les aptitudes des élèves en maths, en sciences et en histoire, à l'oral et à l'écrit en référant à une norme imposée par les écoles publiques de la Virginie.

¹¹² Le Test Laval permet de vérifier les connaissances sur la norme du français écrit (grammaire et vocabulaire)

¹¹³ Diplôme d'Etudes de langue française permet de tester les aptitudes linguistiques des non francophones au niveau de l'expression orale, écrite et compréhension orale et écrite.

¹¹⁴ Calvet, L-J. *Les politiques linguistiques, Op.cit*, p.42.

3.3.1.3. Le modèle gravitationnel des langues

Louis-Jean Calvet a proposé en 2005 un modèle de fonctionnement des langues dit gravitationnel qui se fonde sur l'approche écolinguistique développée dans l'un de ses ouvrages en 1999.

A - Fondement

Par comparaison avec la science de l'habitat que représente l'écologie, l'appréhension « écologique » des langues employée par Calvet permet de décrire le rapport entre les langues

« L'organisme le plus simple, la cellule, puis les organismes pluricellulaires qui se constituent en colonies ou en sociétés, puis en populations (regroupement des individus d'une même espèce) regroupées en communautés biologiques ou biocénoses. On distingue ensuite le milieu dans lequel est installée une biocénose, le biotope, puis l'écosystème ou ensemble de biotopes et enfin l'écosphère, ensemble des écosystèmes de la planète. L'écologie étudie les niveaux supérieurs de cet enchâssement, qui vont des populations à l'écosphère. »¹¹⁵

Ce modèle est basé sur la constatation que les langues du monde sont reliées entre elles, à travers les locuteurs, par des rapports de force historiques, économiques et/ou idéologiques. C'est l'usage de ces locuteurs qui met en lumière certaines hiérarchisations linguistiques. Le schéma gravitationnel peut-être expliqué comme suit : à la base, on trouve des langues périphériques, des milliers, dites aussi grégaires, ethniques ou de souche qui sont parlées par des minorités. Pour pouvoir entrer en communication avec leurs voisins, les bilingues se trouvent dans l'obligation de recourir à une/des langues communes, dites centrales qui sont au nombre d'une centaine. Autour de cette centaine de langues centrales, gravitent une dizaine de langues supercentrales telles que le français, le chinois, l'espagnol, l'arabe,... alors que l'anglais, quant à lui, est une langue hypercentrale, et se situe au centre des langues supercentrales. A chacun des niveaux de ce système, Calvet distingue deux tendances : « l'une vers un bilinguisme "horizontal" (acquisition d'une langue de même niveau que la sienne) et l'autre vers un bilinguisme "vertical" (acquisition d'une langue de niveau supérieur) (...) »¹¹⁶

¹¹⁵ https://www.academia.edu/5999938/MONDIALISATION_LANGUES_ET_POLITIQUES_LINGUISTIQUES
(Consulté le 18 juillet 2014).

¹¹⁶ *Ibid.*

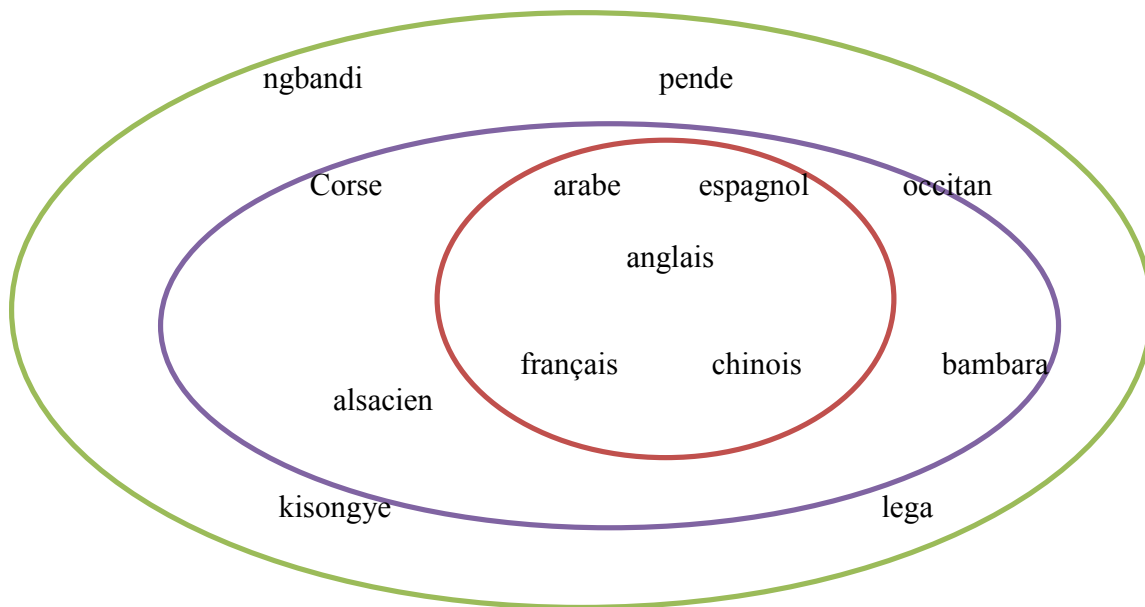


Figure 21: Schématisation du modèle gravitationnel de Calvet

Calvet cite un ensemble de concepts théoriques en rapport à cette hiérarchisation. D'abord, il souligne deux processus, l'acclimatation et l'acclimatation. L'acclimatation, s'inspirant de l'écologie, est défini comme le fait qu'une langue se déplace avec ses locuteurs pour survivre et coexister, dans une même niche écolinguistique, avec d'autres langues. L'acclimatation, quant à elle, est le fait qu'une langue survit mais aussi prend racine, dans le sens où elle est transmise d'une génération à une autre. Ce modèle gravitationnel se présente, selon Calvet, comme le versant linguistique de la mondialisation. Il est par conséquent dynamique dans le sens où une langue pourrait prendre la place d'une autre dans l'avenir.

B - Rapport à la francophonie

Pour Calvet, considérer la francophonie implique de porter une attention semblable aux autres langues supercentrales en promouvant leur utilisation dans des institutions internationales. Et c'est selon lui la condition pour qu'une politique en faveur des langues de rang gravitationnel inférieur (centrales ou périphériques) puisse être envisagée :

« La francophonie ne sera par exemple crédible que si elle se penche sur le statut de l'allemand et de l'espagnol dans les institutions de la Communauté Européenne, sur celui du

portugais à l'ONU ou à l'UNESCO. C'est à cette condition que pourrait se mettre en place une politique linguistique mondiale des Xphonies, dans laquelle les autres groupes linguistiques, de langues centrales ou périphériques, devront à leur tour trouver leur place, leurs stratégies et leurs moyens. »¹¹⁷

3.3.2. Outils institutionnels

Plusieurs autres initiatives ont vu le jour dans des institutions françaises ou francophones pour évaluer la francophonie.

3.3.2.1. DGLF et DGLFLF

A - Naissance et objectifs

En Mars 1966, Georges Pompidou a créé le *Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française*, premier organisme chargé de la langue française. Au fil des années, ce haut comité a connu des changements au niveau de son nom aussi bien qu'au niveau de son rattachement administratif. En 1989, on parle de la Délégation générale de la langue française (DGLF). En 1993, la DGLF est mise à la disposition du ministère de la Culture et de la Francophonie. Toutefois, cette liaison entre Culture et Francophonie ne va pas durer longtemps. En 1995, le gouvernement met la DGLF sous l'autorité du ministère de la Culture.¹¹⁸

« Une distinction s'est ainsi opérée entre la langue française, confiée au ministre de la culture par délégation du Premier ministre, et la francophonie, qui concerne les relations avec la communauté des pays francophones et relève du ministre des affaires étrangères et de son secrétaire d'État. »¹¹⁹

En 2001, la DGLF devient la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF) comme signe de reconnaissance de l'Etat des variétés présentes dans le pays. Depuis 2009, la DGLFLF est rattachée au ministre chargé de la Culture. Qualifié d'« *Organe de réflexion, d'évaluation et d'action* »¹²⁰, cette délégation est vouée à observer la langue française sur le plan national afin de préserver un patrimoine culturel divers qui s'étend sur les cinq continents, et instaurer une politique linguistique visant à valoriser la langue française ainsi que ses variétés comme langue de communication d'une part, et d'autre part, à développer le multilinguisme. Ceci en s'appuyant sur l'article 2 de la Constitution française qui dispose que « *la langue de la République est le français* », et l'article 75-1, selon lequel « *les langues régionales appartiennent au patrimoine de la*

¹¹⁷ https://www.academia.edu/5999938/MONDIALISATION_LANGUES_ET_POLITIQUES_LINGUISTIQUES (Consulté le 18 juillet 2014).

¹¹⁸ Voir partie 3, chapitre 1.

¹¹⁹ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France/La-DGLFLF/Nos-priorites> (Consulté le 30 novembre 2014).

¹²⁰ *Ibid.*

France ». Pour ce faire, il s'agit de garantir l'emploi de la langue française dans toute la République.

« La délégation générale coordonne un dispositif de dix-huit commissions spécialisées de terminologie, chargées de proposer des termes français pour désigner les réalités du monde contemporain et contribuer ainsi au maintien de la fonctionnalité de notre langue. »¹²¹

Quant aux variétés régionales, il s'agit de renforcer leur présence dans l'espace public dans les médias, et dans les domaines de la culture.

B - Méthodologie

Il s'agit de travailler sur des corpus oraux en langues de France. Ces derniers se constituent à partir d'enregistrements et sont accompagnés de traduction et de transcription.

3.3.2.2. Observatoire de la Langue Française (OLF)

A - Naissance et objectifs

Depuis 1990, l'OIF publie régulièrement une estimation de la francophonie dans le monde à partir de rapports élaborés sur le nombre de francophones d'un pays à l'autre. Or certains pays semblaient sous-estimer ou surestimer le nombre de francophones. Par conséquent, l'OIF a décidé de valider les rapports de certains pays à travers des sources externes : des recensements, des enquêtes sur la connaissance du français et des données sur l'éducation. Les recensements varient d'un pays à l'autre et peu portent des questions sur la langue. Dans les recensements faits en Afrique deux questions seulement concernent la langue : une sur la langue maternelle et l'autre sur la langue d'usage ou couramment utilisée à la maison. Ce qui ne donne pas suffisamment d'informations sur les francophones.

Pour combler cette lacune, l'OIF s'est fondée, pour l'Europe, sur les résultats tirés de deux enquêtes réalisées par Eurostat : *Eurobaromètre* en 2005 et *Adult Education Survey* en 2007.

B - Méthodologie

En 2010, des enquêtes ont été menées sur 19 pays européens sur 26, à partir des données communiquées par des enquêtes nationales et européennes sur l'éducation. La première était Eurobaromètre, enquête centrée sur un échantillon représentatif de sujets âgés de 15 ans dans plus de 25 pays membres de l'Union européenne. Elle comportait une question sur la langue maternelle et sur la connaissance du français avec des précisions sur le degré de compétence ainsi que sur la connaissance d'autres langues. La deuxième était Eurostat, réalisée en 2007 sur l'éducation des adultes de 25 à 64 ans dans 29 pays européens. Cette enquête a l'avantage de s'intéresser à une population négligée par l'autre enquête. Dans cette enquête, les participants devaient préciser leurs langues maternelles,

¹²¹ *Ibid.*

les langues étrangères qu'ils maîtrisaient ainsi que leur degré de connaissance. D'autres enquêtes ont été élaborées dans des pays hors de l'union européenne. La France a fait l'objet d'études avec une distinction entre la métropole et les départements d'Outre-mer, à travers des enquêtes menées par les chercheurs de l'AUF.

Quant aux pays africains, l'OIF s'est fondée sur les enquêtes démographiques et de santé financées par l'Agence Américaine de développement international (USAID) et élaborées dans plus de 85 pays. Celles-ci collectent entre-autres des informations sur la scolarité et l'alphabétisation, ce qui permet d'avoir indirectement des informations sur le nombre de francophones, étant donné que le français dans ces pays africains côtoie la langue maternelle et est une langue d'enseignement. Mais comme ces enquêtes ne concernent pas toute la population, étant donné que les questions sont posées à ceux/celles qui sont âgé(e)s de quinze ans et plus, et il a fallu mobiliser des données en dehors de l'éducation pour dresser un portrait de toute la population.

Dans les questions adressées par l'OIF une section concernait l'éducation. Il s'agissait de demander aux Etats d'inscrire le nombre d'élèves recevant des cours de français langue seconde ou langue étrangère. Les données diffusées en ligne par l'Institut de Statistique de l'UNESCO permettent de communiquer le nombre de francophones dans le monde ainsi que certaines variables liées à l'éducation, mais on s'appuie donc sur des données communiquées par les Etats, lesquelles reposent sur leur définition du terme « francophone » et certaines informations traitent du français écrit et non oral.

En outre, la méthodologie change d'un pays à l'autre. Langue d'enseignement dans certains pays, seule ou en alternance avec une autre langue, ou langue étrangère, les types de recueil de données et de données varient d'un pays à l'autre. Il apparaît impossible d'avoir recours à une méthodologie commune.

➤ La méthodologie suivie dans les pays où le français est la seule langue d'enseignement a comme objectif de calculer le pourcentage des francophones, quel que soit le degré de leurs compétences. C'est Camille Bouchard-Coulombe, démographe, qui a bénéficié d'une bourse du ministère des Relations Internationales du Québec pour faire un stage professionnel à l'Observatoire de la langue française. Elle se base sur la méthode de Moussa Bougma qui a analysé l'évolution des dynamiques linguistiques du Burkina Faso d'après les recensements de 1985, 1996 et 2006. A partir des chiffres de la population alphabétisée, le français étant la seule langue d'enseignement, on obtient le score de la population francophone. Cette méthode dite indirecte a été appliquée dans 13 pays africains : Bénin, Burkina Faso, Centrafrique, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, –Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo. Il existe d'autres pays où le français est la seule langue d'enseignement, mais faute de données sur l'éducation, ils ont été classés dans la catégorie : « autres ». Bien que cette méthode soit intéressante, elle revêt de quatre principales limites :

1- Les études de Bougma ainsi que celles de l'UNESCO avancent qu'il faut environ quatre à six ans pour maîtriser une langue. Comme l'inscription à l'école se fait à partir de l'âge de

six ans, les francophones ne sont pris en considération qu'à partir de l'âge de dix ans. Ceci sans prendre en compte leur niveau de compétence. Seules les données de la scolarisation constituent les principales références.

2- Francophone devient synonyme d'alphabétisé : limiter les enquêtes aux données de la scolarisation fait que seuls les alphabètes qui sont pris en considération. Les francophones deviennent donc ceux qui savent lire ou écrire, et ceux qui ont une connaissance du français à l'oral ne sont pas pris en considération. « *Ce qui pose problème, notamment en Côte-d'Ivoire, où la proportion de francophones « informels », c'est-à-dire de personnes parlant le français mais ne sachant ni le lire, ni l'écrire, semblerait assez importante.* »¹²²

3- On ne considère qu'une seule catégorie de francophones, sans aucune prise en compte différentielle du degré de compétence, alors que l'OIF distingue deux catégories : des personnes « *capables de faire face, en français, aux situations de communication courante* »¹²³ et des personnes « *ayant une compétence réduite en français, leur permettant de faire face à un nombre limité de situations* »¹²⁴.

4- Le manque d'enquêtes antérieures rend difficile l'estimation de l'évolution du nombre de francophones. Ce sont, in fine, les rapports de 2010 qui sont conçus comme un point de départ.

➤ La méthodologie suivie dans les pays où le français n'est pas la seule langue d'enseignement ou est enseignée comme langue étrangère s'appuie sur les recensements nationaux. En 2010, cinq pays étaient concernés par cette étude : le Cameroun, le Maroc, la Mauritanie, les Comores et le Rwanda. Outre les années de référence de ces recensements qui ne sont pas à jour, le questionnement n'est pas uniforme : pour le Maroc, le Rwanda et la Mauritanie la question était posée sur la langue parlée ; alors que pour le Cameroun et les Comores les questions portaient sur la langue lue et écrite par les habitants. De plus, l'échantillon différait d'un pays en pays. Pour le Maroc et la Mauritanie, la population concernée est âgée de 10 ans et plus, pour les Comores et le Cameroun, de plus de 15 ans, alors que au Rwanda, c'était une population de tous âges.

Deux principaux problèmes limitent ces enquêtes :

1-l'âge de la population : à part le Rwanda, le fait de centrer les enquêtes sur des sujets de 10 ans et plus comme c'est le cas du Maroc et de la Mauritanie, ou de plus de 15 ans comme c'est le cas des Comores et du Cameroun, ce qui exclut les jeunes entre 10 et 15 ans.

2-la définition de « francophone » change d'un pays à l'autre. Francophone devient lié à la capacité de lire et écrire comme c'est le cas au Cameroun et aux Comores, ce qui sous-estime le nombre réel de francophones comparativement au Maroc et à la Mauritanie où « francophone » est défini par celui qui peut parler la langue française.

¹²² http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Note_methodologique.pdf (Consulté le 11 décembre 2014).

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ *Ibid.*

Autres méthodes :

L'OIF s'est servi d'enquêtes spécifiques élaborées dans certains pays sur les langues nationales, dont le français, comme c'est le cas au Canada, au Québec, au Nouveau Brunswick, et en Ukraine. Dans le cas de Monaco, un recensement a été fait sur la langue maternelle du répondant « *ce qui, dans le contexte monégasque, ne rend pas du tout compte du nombre réel de francophones.* »¹²⁵

R. Chaudenson critique d'ailleurs très clairement les catégorisations de francophones :

*« Il a ainsi adopté, en juin 2002, deux catégories que j'ai jugées au départ plus satisfaisantes (francophones réels ou partiels), mais qui, à l'usage, ne le sont guère plus. En effet, on les totalise systématiquement, mélangeant ainsi les torchons francophonoides et les serviettes francophones. »*¹²⁶

3.3.2.3. Le réseau Sociolinguistique et Dynamique des Langues (SDL)

A-Naissance et objectifs

Créé en juin 1993, ce réseau était l'un des réseaux thématiques de recherches linguistiques de l'Agence Universitaire de la Francophonie. Il avait pour tâche d'étudier scientifiquement la francophonie dans toute sa complexité. Ainsi, s'était-il fixé des objectifs qui avaient pour axes principaux d'analyser des situations sociolinguistiques, d'étudier le dynamisme des langues et d'élaborer une approche descriptive et typologique des situations sociolinguistiques, et auxquels se sont ajoutés l'étude de l'interculturalité et des phénomènes sociolinguistiques comme la migration.

B-Méthodologie

Des appels à collaboration étaient lancés aux chercheurs et aux laboratoires des pays francophones « *pour favoriser leur mise en réseau par des investigations et des publications communes.* »¹²⁷

C-Résultats

Outre les journées scientifiques, les colloques, les conférences, le réseau SDL a mis en place un répertoire d'enseignants et chercheurs ainsi qu'une liste des établissements francophones. Une liste (non exhaustive) des actes de journées scientifiques organisés par le réseau est également disponible¹²⁸.

L'an 2005 marque la fin de ces collaborations sous le réseau Sociolinguistique et Dynamique des Langues (SDL), qui va par la suite fusionner avec l'Observatoire du Français

¹²⁵ http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Note_methodologique.pdf (Consulté le 11 décembre 2014).

¹²⁶ CHAUDENSON, R. http://www.francophonie.org/IMG/pdf/obs_seminaire_langue_francaise_atelier1.pdf (Consulté le 2 juin 2014).

¹²⁷ http://www.sdl.auf.org/rubrique.php3?id_rubrique=7 (Consulté le 16 décembre 2014).

¹²⁸ *Ibid.*

et De Langues Nationales (OFDLN) pour faire naître l'Observatoire du Français et de Dynamique Des Langues (OFDL).

3.3.2.4. L'observatoire de la francophonie ou le réseau Observation du Français et des Langues Nationales (ODFLN)

A-Naissance et objectifs

Il s'agit d'un des réseaux de recherches scientifiques de l'AUF. Rassemblant des chercheurs qui se partagent comme dénominateur commun l'intérêt de s'interroger sur les moyens qui favorisent l'épanouissement de la francophonie dans certains pays, il permet d'étudier de manière scientifique la position des langues, surtout du français, dans le multilinguisme international.

B-Méthodologie

Dans la première phase de son développement (1998-2002), le réseau observation du français et des langues nationales a adopté une méthodologie en trois étapes.

La première étape consiste en l'élaboration d'une grille, dite grille AUF¹²⁹, assez flexible pour être appliquée dans tous les pays tout en respectant les particularités de chaque pays. Cette grille comprend trois sections : la première analyse l'historicité du français dans les pays en question, et sa place dans les textes officiels. La deuxième section s'interroge sur la place du français, de la /des langue(s) nationales ainsi que des autres langues mises en place dans l'enseignement que ce soit au niveau scolaire ou universitaire. La troisième section est consacrée à la place du français dans la culture, les médias et la vie économique. C'est à la lumière des résultats que cette grille a été légèrement modifiée.

La deuxième étape est celle de la collecte des données dans une quinzaine de pays du monde à partir de l'an 1998, ou le cas échéant, des données correspondant aux années antérieures.

La troisième étape concerne le traitement des données recueillies à partir d'une analyse mettant en évidence les similitudes et les différences entre les pays d'un même espace géopolitique.

C-Résultats

Cette dernière étape a conduit à la rédaction et à la publication de trois synthèses régionales : Monde arabe, Europe centrale et orientale, et Amérique du Nord¹³⁰.

3.3.2.5. Réseau Dynamique des Langues et Francophonie (DLF)

A-Naissance et objectifs

¹²⁹ Cette grille, sous forme d'un questionnaire, a été élaborée par une équipe de spécialistes sous la direction de Katia Haddad de l'Université Saint-Joseph (Liban) et de Normand Labrie de l'Université de Toronto (Canada).

¹³⁰ Voir chapitre 3 : Outils contextualisés.

En 2007, le réseau Dynamique des Langues et Francophonie a vu le jour, suite à la fusion de l'Observatoire Du Français et des Langues Nationales (ODFLN) et du réseau Sociolinguistique et Dynamique des Langues (SDL). Ce réseau se charge de poursuivre les activités scientifiques des réseaux jumelés, menées sur des situations complexes mais solidairement liées : situations de français langue maternelle, de français langue seconde, de français langue étrangère. Une attention particulière est accordée aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

B-Méthodologie

Ce jumelage entre les deux anciens réseaux, qui a donné naissance à un réseau jeune et « dynamique » a adopté une politique « *intégrant progressivement la spécialisation universitaire dans des démarches transdisciplinaires* »¹³¹

C-Résultats

Ce réseau a permis

- d'adopter les méthodes quantitatives et qualitatives dans l'analyse des situations linguistiques ;
- de prendre en compte les positions géopolitiques des langues et notamment du français.

3.3.2.6. Observatoire européen du plurilinguisme

A-Naissance et objectifs

L'intérêt de cet observatoire ne se porte pas exclusivement sur la langue française ou la francophonie, puisqu'il se focalise sur le plurilinguisme. Mais comme la F/francophonie se trouve la plupart du temps dans des situations de plurilinguisme, nous le mentionnons ici. Par ailleurs, il reçoit un soutien financier de la DGLFLF. Les 24 et 25 novembre 2005, se sont réunies à Paris, les premières Assises européennes du plurilinguisme, réunissant des chercheurs, des décideurs et des membres de la société civile, et au cours desquelles la charte européenne du plurilinguisme a été élaborée. Les objectifs de l'Observatoire sont soulignés dans les propositions de la charte, comme par exemple :

« Soutenir la diversité linguistique de l'Union européenne dans toutes ses composantes politiques, administratives, économiques, sociales et culturelles. Favoriser l'émergence d'une citoyenneté européenne active fondée sur la compréhension des langues et cultures européennes. Promouvoir tout au long de la vie l'enseignement et l'apprentissage des langues. Promouvoir par le plurilinguisme la diversité culturelle, fondement de toute créativité, l'échange et le respect de l'autre, base d'un progrès pacifique. Animer un site Internet collaboratif dont les missions sont notamment les suivantes : Constituer une base de données

¹³¹ <http://www.dlf.auf.org/index.php> (Consulté le 16 décembre 2014).

européenne et multilingue sur les langues et le plurilinguisme. Être un site de publication directe d'articles de fond sur les langues et le plurilinguisme. (...) »¹³²

B-Méthodologie

« *L'Observatoire s'appuie sur un modèle économique s'inspirant des principes de l'économie des logiciels libres combinant bénévolat et professionnalisme.* »¹³³ S'identifiant comme fournisseur d'une base de données sur les situations de plurilinguisme en Europe, cet observatoire s'avère être une vitrine de travaux des chercheurs et un lieu de rencontre entre chercheurs, décideurs et la société civile. Ceci indépendamment de toute organisation syndicale, politique, ou économique. Il bénéficie uniquement du soutien de la DGLFLF (dépendant du ministère français de la Culture).

C-Résultats

La création du pôle Recherche en 2008 permet de rassembler toutes les annonces de conférences et séminaires, ainsi que la mise en place des partenariats avec des laboratoires de recherche et des écoles doctorales afin de sensibiliser aux thèmes de recherches en rapport avec le plurilinguisme, et de lister les publications traitant d'interculturalité, de traduction, d'enseignement plurilingue ...

3.4. Outils contextualisés

Aborder la francophonie à l'échelle mondiale, c'est aussi se confronter à des réalités bien différentes et spécifiques, de sorte que on peut parler de francophonie : .contexte politique, social, démographique, contraintes géopolitiques et idéologiques expliquent les représentations des locuteurs sur la langue française, mais aussi sur les langues en coexistence.

3.4.1. La francophonie égyptienne

Les études sociolinguistiques centrées sur la F/francophonie en Egypte sont relativement réduites, étant donné que ce sont les approches littéraires qui sont traditionnellement plébiscitées. Par ailleurs, les corpus étudiés dans une approche sociolinguistique sont relativement anciens. L'analyse linguistique (lexicale, sémantique, discursive) et l'analyse sociolinguistique (représentations) sont nécessaires.

On recense une thèse de doctorat intitulée *La langue française et les Egyptiens (sociolinguistique d'une rencontre par l'analyse des productions verbales d'interlocuteurs*

132

http://www.observatoireplurilinguisme.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=403&Itemid=89189028&lang=fr&limitstart=1 (Consulté le 16 décembre 2014).

133

http://www.observatoireplurilinguisme.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=403&Itemid=89189028&lang=fr&limitstart=5 (Consulté le 16 décembre 2014).

égyptiens francophones)¹³⁴, soutenue en 1992. Ayant vécu en Algérie, au Maroc et en Egypte, et travaillant en tant qu'enseignante de français, puis de linguistique française, C. Charnet a toujours été préoccupée par l'ancrage du FLE dans ces pays, argument qu'elle a développé dans sa thèse de doctorat sur *La langue française et les Egyptiens*. Elle y étudie le comportement langagier quotidien de la communauté égyptienne francophone, en faisant une analyse de ses productions, et souligne en quoi ce français d'Egypte est différent de celui de France. L'analyse a été faite sous trois plans, discursif, syntaxique et sémantique. « Comme le précise J.Gumperz, le sociolinguiste doit s'attacher à repérer ces variables et dans ce type de recherche, « le but est d'isoler les variables au niveau de traits pertinents relevant de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique référentielle, et de dégager les règles de distribution. »¹³⁵ Pour ce faire, Charnet analyse des conversations authentiques, c-à-d selon sa propre définition « tout discours écrit ou parlé ayant un enjeu direct dans la vie quotidienne. »¹³⁶ Ainsi, a-t-elle choisi d'enregistrer un exposé fait par des étudiantes égyptiennes et le débat qui a suivi, et également des discours provoqués par elle-même lors d'interviews. Quant au corpus écrit, il s'agit de l'exposé même, afin de souligner les représentations du français en Egypte lors de travaux universitaires réalisés par des étudiants. Il s'agit d'un exposé présenté par quatre étudiantes. Celles-ci ont sous les yeux un texte écrit préalablement et s'expriment oralement, se trouvant ainsi en interaction avec leur professeur et les autres étudiantes. L'exposé est une enquête sur les idées que l'on se fait sur la langue française en Egypte. Charnet repère l'émergence de l'identité de ces étudiantes qui s'impliquent dans les commentaires qu'elles font sur le sujet de leur exposé. « (...) par les remarques parenthétiques et les commentaires d'encadrement, les étudiantes s'investissent directement dans l'activité représentative de la langue française et dans l'identification sociale des francophones égyptiens. »¹³⁷

Quant à la question de représentations, elle est étudiée à travers les discours des individus interviewés. L'échantillon était composé de francophones et de non-francophones, surtout d'étudiants à l'Université du Caire, à l'Université américaine, mais aussi d'un poète, et d'une employée de maison. Selon Charnet, l'identité francophone est placée dans une position supérieure par rapport aux non-francophones. En outre, le français des Egyptiens est teinté d'une certaine « spécificité » pour reprendre l'expression de Charnet, par rapport aux français des Français : « il est vrai que les mêmes mots ne renvoient pas au même monde car ils n'ont pas les mêmes réalités dans chacune des cultures même si les interlocuteurs veulent définir le même mot. »¹³⁸

Mais cette étude ne s'appuie pratiquement que sur des étudiantes, ce qui limite la portée du corpus de base, a fortiori à partir d'un échantillon très réduit. Par ailleurs, l'absence de

¹³⁴ CHARNET, C. (1992). *La langue française et les Egyptiens (sociolinguistique d'une rencontre par l'analyse des productions verbales d'interlocuteurs égyptiens francophones)*. Op.cit.

¹³⁵ GUMPERZ, J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris : l'Harmattan. 243 pages, in *Ibid*.

¹³⁶ CHARNET, C. Op.cit., p. 92.

¹³⁷ *Ibid*, p.314.

¹³⁸ *Ibid*, p.363.

méta-données sur les enquêtés (âge, établissement scolaire...) manque à la discussion sur les phénomènes d'allégeance, d'identité et sur les représentations.

D'après Charnet, la langue française est perçue comme une langue efféminée, une langue de salon.

« Mais il s'avère que dans la pratique quotidienne, voire dans la langue arabe, le français est décrit comme faisant référence à des territoires plus envahis par les femmes que par les hommes. En effet, la langue française rend compte et permet d'accéder à un monde jugé strictement féminin comme celui du maquillage ou de la mode puisque la langue arabe a emprunté à cette langue étrangère certains termes pour désigner certains objets. »¹³⁹,

Le français est aussi désigné comme étant la langue « des aristocrates ».

« C'est pourquoi cette représentation de langue de classe sociale élevée peut entraîner un Egyptien à utiliser des mots français dans sa langue maternelle marquant par ces emprunts aux non-francophones ses possibilités linguistiques et indirectement son appartenance sociale ; les francophones jugent d'ailleurs cette pratique comme intéressante pour "améliorer" le statut "intellectuel" du locuteur (...) c'est pourquoi certaines personnes jugent favorablement son apprentissage. »¹⁴⁰.

Cette observation de Charnet nous renvoie à une autre de ses observations sur le rapport entre la langue arabe (qu'elle avoue avoir prise sans tenir compte de sa variation) et le français, qu'elle avait qualifié de « non-conflituel » allant même jusqu'à affirmer que « *La langue arabe est placée à un rang où toute rivalité n'est pas de mise ; le français semble davantage être considéré comme une complémentarité de l'arabe (...)* »¹⁴¹

On peut se demander si cette dernière observation ne se contredit pas avec celle selon laquelle parler français, pour certains francophones, est une marque de distinction sociale ou intellectuelle, alors qu'il n'est pas le cas pour l'arabe classique, dit *fusha*. Ceci ne met pas l'arabe et le français sur un pied d'égalité.

L'auteure souligne aussi une certaine hiérarchisation des langues étrangères, élaborée par certains francophones.

« Le désir d'établir une distance entre la langue française et les autres langues étrangères est d'ailleurs aussi très marqué par les francophones eux-mêmes qui veulent préserver leur territoire et renforcer cette barrière linguistique ; ils insistent sur le caractère "élevé" de la langue qui aurait une influence sur les rapports entre les individus pour renforcer leurs positions élitistes »¹⁴²

Charnet a même relevé un passage d'un enquêté francophone soulignant sa position par rapport au français et par rapport aux autres langues étrangères. « *La plupart de gens illettrés comprennent-à un point l'anglais-et la prononciation de l'allemand est un peu sec par rapport au français très fin qui leur fait sentir l'infériorité et l'incompréhension.* »¹⁴³ »

¹³⁹ *Ibid.*, p. 388.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p.397

¹⁴¹ *Ibid.*, p.337.

¹⁴² *Ibid.*, p.400.

¹⁴³ *Ibid.*

L'idée selon laquelle « *La langue française est présentée comme la clé du monde de la littérature et des arts* »¹⁴⁴ rejoint celle qui a été diffusée dès le moyen-âge (voir le sous-chapitre précédent). « *En effet, cette langue est présentée comme difficilement abordable en opposition à l'anglais, plus facile.* »¹⁴⁵

Mais Charnet a souligné que l'usage du français est cantonné dans des domaines restreints. « *Même si les appréciations sont valorisantes, le champ de pratique étant restreint, elles ont peu de portée. Les francophones semblent vouloir maintenir le français dans cet état et ne favorisent pas une ouverture sur d'autres domaines.* »¹⁴⁶

D'autres études se focalisent sur la dimension historique, avec une pointe de nostalgie. C'est le cas de l'article « *La Francophonie en Egypte. Aperçu historique* », de Doha Chiha (2004). Bien que l'auteure souligne la fin des privilèges suite à la guerre tripartite et la rupture des rapports diplomatiques entre l'Egypte et la France, elle affirme : « *La francophonie pourtant n'était pas morte. Elle vivait dans l'esprit, la pensée et le cœur des Egyptiens.* »¹⁴⁷, arguant du fait que ce penchant francophone mènerait à une revivification de la langue française en Egypte. « *Quelques années plus tard, la présence francophone en Egypte reprend du poids et son impact se fait de plus en plus sentir.* »¹⁴⁸

Elle clôt son texte sur les relations historiques de l'Egypte avec le français : « *Les relations historiques de l'Egypte avec la langue et la culture françaises ont une valeur spécifique. Elles sont historiques sans être coloniales, affectives sans être figées. Le français est, pour nous Egyptiens, une langue de culture et n'a jamais été un instrument d'acculturation.* »¹⁴⁹

Les relations historiques et affectives suffisent-elles pour maintenir la francophonie en Egypte ? Est-ce que le français est toujours conçu comme une langue de culture ? La présence du français comme langue d'enseignement garantira-t-elle une francophonie ?

Ces questions ne sont pas loin de celles abordées par Madiha Doss ¹⁵⁰ à propos du français en Egypte. Après un survol historique de la présence de la langue française en Egypte, le changement de son statut, ainsi que le changement de la communauté francophone, Doss traite de la situation « actuelle » de l'enseignement du français en Egypte¹⁵¹.et aborde la question de la norme du français enseigné, pointant le paradoxe qu'il y aurait à remettre en question le choix d'une norme classique quand celle-ci apparaît légitime pour la langue arabe :

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 409.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p.411.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p.415

¹⁴⁷ CHIHA, D. (2004). La Francophonie en Egypte. Aperçu historique, in *Cahiers de l'Association Internationale des études françaises*. N°56, p.71. In https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_2004_num_56_1_1527

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 73.

¹⁵⁰ DOSS, M. (2004). Le français en Egypte. Histoire et présence actuelle In *Cahiers de l'Association Internationale des études françaises*. N°56.pp.75-98.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/caief_0571-5865_2004_num_56_1_1528

¹⁵¹ Doss a souligné : « *Ces chiffres ayant été relevés il y a plus de cinq ans, ils sont susceptibles d'être changés. (...) il faut souligner que les chiffres et les statistiques n'étant pas mis à jour, leur intérêt se limite à saisir les limites du phénomène.* (...) » *Ibid.*, p.80.

« Pourquoi un enseignant de tradition arabe aurait-il vis-à-vis de l'enseignement d'une langue seconde une attitude différente de celle qu'il a à l'égard de la sienne ? (...) Si c'est la norme classique, ou du moins standard, qui est reconnue pour la langue arabe, pour quoi en serait-il autrement pour la langue étrangère, qui de surcroît est associée à un outil de communication pour les privilégiés ? »¹⁵²

La recherche de Doss est basée sur un corpus formé de locuteurs âgés approximativement de cinquante ans, pour qui le français était une langue apprise et pratiquée dans les cadres scolaire et parascolaire.

Jean-Jacques Luthi, pour sa part, a choisi de décrire autrement le français d'Égypte. Dans *En quête du français d'Égypte*¹⁵³, il s'est lancé dans une étude du lexique, de la syntaxe, et de la prononciation. L'étude du lexique et de la syntaxe est essentiellement basée sur l'analyse des périodiques égyptiens de langue française comme *La Revue d'Égypte* (1922-1924), *L'Égypte contemporaine* (1925), *L'Égyptienne* (1925-1927), *Le progrès égyptien* (1941-jusqu'à présent) et *Al Ahram Hebdo* (1994-jusqu'à présent), des extraits de romans égyptiens d'expression française dont *La nuit de la Destinée* (1954) d'Out-EL-Kouloub, *Égypte, terre du Nil* (1939) de Leprette ainsi que des échanges quotidiens et familiers de la population francophone d'Égypte (Égyptiens ou étrangers résidents). Là non plus, les locuteurs ne sont guère présentés, puisque niveau socio professionnel, âge, genre, niveau d'étude, situation d'enregistrement...ne sont pas précisés. Aucune information n'est donnée sur les extraits de journaux analysés (rubriques), ni sur les journalistes, ce qui est regrettable, car la majorité des journalistes dans les périodiques d'expression française au début du XX^e siècle étaient des étrangers, par contre ceux qui travaillaient à *Al Ahram Hebdo* étaient des Égyptiens.

Il est évident que tout état de francophonie représente une situation particulière vu le contexte sociopolitique dans lequel il se trouve. D'ailleurs, nous pensons que lorsque nous parlons du français d'Égypte, nous parlons d'une variété de français, tandis que Luthi parle d'un créole :

« (...), le français est devenu la langue prépondérante des échanges en Égypte, l'apprentissage ne s'en est pas fait sans quelque dommage à l'idiome adopté. Il ne s'agit évidemment plus de sabir mais bien d'un ensemble cohérent ayant beaucoup l'allure d'un créole que d'une langue minimale. »¹⁵⁴

Luthi justifie ceci par "une tendance générale à la simplification grammaticale" et "une carence lexicale", il ajoute ailleurs :

« Nous n'avons jamais remarqué, pour notre part, d'introductions massives de mots ou de tours étrangers dans le français local, pas plus à ses débuts qu'au moment d'une relative

¹⁵² *Ibid*, p.82.

¹⁵³ LUTHI, J.-J. (2005). *En quête du français d'Égypte*. Paris: L'Harmattan.

¹⁵⁴ *Ibid*., p 211.

stabilité entre les deux guerres. La langue était sans doute parvenue à un niveau de saturation tel qu'elle était en voie de créolisation. »¹⁵⁵

Et aussi,

« (...) les utilisateurs locaux ont abandonné les parties les plus désuètes de la langue pour adapter certaines tournures plus en rapport avec le nouveau milieu. Il ne faut pas perdre de vue, non plus, les pressions exercées par les autres idiomes en présence sur le français d'Égypte, langage qui évoluait alors sans contrainte vers une lente créolisation déjà bien amorcée, comme nous l'avons vu, dans le jargon des échanges quotidiens. »¹⁵⁶

Les « altérations » lexicales, morphosyntaxiques ou même sémantiques tirées de certains périodiques ou produites par des locuteurs durant les entretiens sont potentiellement des marques de variation topolectale, égyptienne. L'exemple du verbe « performer » tiré d'*Al Ahram Hebdo* (2005) n'est qu'une forme ancienne empruntée à l'anglais. D'autres exemples soulignés par l'auteur tirés des périodiques datant des années 1920 ou 1950 sont calqués sur l'arabe.

3.4.2. La francophonie africaine

Sur une échelle beaucoup plus large, la francophonie subsaharienne est amplement étudiée par de nombreux chercheurs, africains comme européens ou américains.

Nombreux sont les articles qui ont mis en relief le dynamisme d'une francophonie toujours inscrite dans un environnement plurilingue. A titre d'exemple, dans « Le français dans le paysage linguistique de la République démocratique du Congo » de Romain Kasoro Tumbwe¹⁵⁷, il s'agit de souligner la présence d'un français implanté depuis plus d'un siècle par la colonisation belge (1885-1960). Parmi une multiplicité de langues aux statuts divers dans la République Démocratique du Congo (désormais RDC), le français est à la fois langue officielle et langue seconde :

« Langue officielle ayant gardé son prestige des origines de la colonisation, le français, langue des dominants, est devenu en RDC la langue de la promotion sociale, la langue du pouvoir, de la culture, de la politique, la langue du discours autorisé pour avoir été longtemps la langue de l'administration, de la justice, de la presse écrite et, particulièrement à partir de l'ordonnance n°174 du 17 octobre 1962 (généralisant l'utilisation du français comme langue d'enseignement à l'école primaire), la langue de l'enseignement, bref la langue officielle, « la langue légitime »¹⁵⁸.

Le français est conçu par les Congolais comme une langue étrangère, un héritage de la colonisation, une langue « *parlée par la classe dominante, du reste clivée et inégalitaire.* »¹⁵⁹. Cependant, l'auteur souligne que le français peut servir d'instrument de communication entre citoyens surtout dans un pays comme la RDC où cohabitent plusieurs langues

¹⁵⁵ *Ibid.*, p 246.

¹⁵⁶ *Ibid.*, pp.246, 247.

¹⁵⁷ TUMBWE, R- K. (2012). Le français dans le paysage linguistique de la République démocratique du Congo. In *Environnement francophone en milieu plurilingue*, sous la direction de Musanji NGALASSO-MWATHA, Etudes africaines et créoles n°4. pp171-181. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p.172

¹⁵⁹ *Ibid.*, p.175

véhiculaires. « *A cet égard, il sert de trait d'union entre un nombre relativement important de citoyens, également de facteur d'unité sur le plan politique.* »¹⁶⁰

Quoique la situation historique et sociolinguistique congolaise soit différente de l'Égypte, nous constatons l'existence de certains points de convergence et de divergence. Comme en Égypte, le nombre des apprenants d'anglais est plus important que celui des apprenants du français, les emprunts au français sont fréquents dans les langues endogènes, et même employés par les peu instruits, et comme c'est le cas de la plupart des pays africains, le taux d'analphabétisme est important.

Quant aux points de divergence, ils sont nombreux. Face à la présence des langues congolaises (4 véhiculaires et 221 vernaculaires), le français est un facteur d'unité, une langue officielle, mais aussi une langue d'élite. Malgré autant de facteurs favorables à la présence du français, « *cette situation n'accélère pas l'avènement du développement tant recherché, particulièrement par le biais de l'information, de l'instruction, et de l'éducation.* »¹⁶¹ L'auteur propose un partenariat économique favorisant des projets de reconstruction et de développement en parallèle à un partenariat linguistique soutenant les langues congolaises afin qu'elles soient une base solide pour l'apprentissage et la maîtrise du français, langue d'unité et de communication en RDC.

Par ailleurs, la situation du français au Cameroun est tout à fait différente de celle en RDC. Dans un article intitulé « *L'environnement francophone au Cameroun : un parcours différencié et multiculturel.* »¹⁶², l'auteure décrit les réalités francophones au Cameroun. Officiellement bilingue anglais-français, l'environnement linguistique au Cameroun est différent selon que l'on se trouve en zone anglophone ou en zone francophone. Langue de rue, parlée même par les familles illettrées, le français porte une valeur positive dans l'esprit des Camerounais, ancré dans une complexité linguistique qui dépasse une cinquantaine de langues dont certains chercheurs dénombrent dix véhiculaires, d'autres six, l'auteure huit. L'auteure s'interroge sur la situation du français dans un tel contexte : « *comment le français assume-t-il son parcours dans ce magma multiculturel ?* »¹⁶³ Pour répondre à cette question, l'auteure a étudié la place du français en milieu scolaire anglophone et francophone :

« *En effet, l'évolution du français au sein d'une multitude de langues n'est pas forcément linguicide, au contraire, il cohabite aisément avec les autres idiomes du pays. Son usage et sa permanence dans cette dynamique de l'environnement plurilingue restent confrontés non seulement par l'attachement psychoaffectif des Camerounais, tant il représente un héritage socio-historique. Le français reste surtout vivant par sa fonctionnalité, notamment sur le plan institutionnel.* »¹⁶⁴

¹⁶⁰ *Ibid.*, p.175

¹⁶¹ *Ibid.*, p.177

¹⁶² MBONJI-MOUELLE, M-M. (2012). L'environnement francophone au Cameroun : un parcours différencié et multiculturel. in *Environnement francophone en milieu plurilingue*, sous la direction de Musanji NGALASSO-MWATHA, Etudes africaines et créoles n°4, pp.213-223. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.

¹⁶³ *Ibid.*, p.216

¹⁶⁴ *Ibid.*, p.220.

3.4.3. La francophonie canadienne

Au Canada, la situation sociolinguistique du français est complexe. Dans un article intitulé « Québec et francophonie canadienne hors Québec, avons-nous encore quelque chose à nous dire ? »¹⁶⁵, les auteurs expliquent les raisons de la rupture culturelle et identitaire entre la francophonie québécoise et la francophonie canadienne hors Québec avant de souligner comment un certain rapprochement politique et culturel pourrait consolider l'avenir de la langue française au Canada. Ils retracent le passage d'une entité francophone cohérente qui avait longtemps partagé « *une référence nationale commune : celle du Canada français, une nation que les historiens situent entre 1840 et 1960, et dont les fondements étaient catholiques, francophones, et pancanadiens.* »¹⁶⁶ à un néonationalisme québécois assorti d'un clivage identitaire et d'un clivage institutionnel et politique.

*« Au Québec, les diverses institutions canadiennes-françaises ont été prises en charge par l'État québécois ; hors Québec, ce fut le fait d'un vaste réseau associatif et institutionnel représentant les communautés francophones, appuyé tant par les gouvernements provinciaux (les écoles, notamment) que par l'État fédéral depuis la mise en place des politiques sur le bilinguisme officiel dans les années 1970. »*¹⁶⁷

Ces structures divergentes ont enraciné une certaine conviction selon laquelle les destins des francophones québécois et de ceux hors Québec ne sont plus liés. Bien que le désir acharné de la souveraineté du Québec s'inscrive dans le combat de la pérennité du Canada français, un certain paradoxe s'impose : le Québec entretient une rupture par rapport à la mémoire du Canada français. Alors que ce dernier pose une spécificité culturelle et politique de la nation catholique et pancanadienne, le Québec se veut séculier, civique et souverain sur son territoire.

*« L'intention des États généraux du Canada français de 1967 et de 1969 en fait foi : en soumettant au vote l'autodétermination du Québec après avoir affirmé que « les Canadiens français constituent une nation » et que « le Québec constitue le territoire national et le milieu politique fondamental de cette nation », n'y était-il pas question, en quelque sorte, d'inscrire le projet indépendantiste et, plus largement, le Québec dans la trame du Canada français ? Progressivement, toutefois, ce désir d'émancipation en vint à se faire contre un passé et une mémoire « aliénants ». »*¹⁶⁸

Cette rupture par rapport au passé, cette « impasse mémorielle » pour emprunter les termes des auteurs, a été saluée par Maurice Séguin, père du néonationalisme québécois, pour qui « (...) *conserver la liberté et les moyens d'agir collectivement est d'un ordre bien*

¹⁶⁵ LANIEL, J-F et LETOURNEAU, K. (Printemps-été 2010). Québec et francophonie canadienne hors Québec, avons-nous encore quelque chose à nous dire. In *Argument*. Vol.12, n°2.

<http://www.revueargument.ca/article/2010-03-03/49-quebec-et-francophonie-canadienne-hors-quebec-avons-nous-encore-quelque-chose-a-nous-dire.html> (Consulté le 2 juin 2015).

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ *Ibid.*

supérieur à conserver ses lois, sa langue, etc.(...) il faut exister séparément d'abord avant [d'avoir une personnalité collective] »¹⁶⁹

Cette impasse qui suppose une rupture par rapport au passé a contribué à élaborer des sentiments de rancune et d'indifférence des francophones hors Québec comme des Québécois. L'absence de reconnaissance mutuelle fait émerger, selon les auteurs, des générations de francophones canadiens sans mémoire et donc loin d'un projet national d'un Canada français. La solution? les auteurs en proposent plusieurs. D'abord, la reconnaissance de la souveraineté du Québec par les francophones hors Québec, et en même temps la reconnaissance par les Québécois d'une mémoire commune qui les lie aux francophones hors Québec. Réactualiser et fortifier l'imaginaire de la francophonie canadienne semble une des voies du rapprochement entre les deux entités.

« Mais, somme toute, les avenues seraient multiples pour que réapparaissent les contours d'un imaginaire et d'un projet communs aux Québécois et aux francophones hors Québec, celui d'un univers culturel porteur d'une trame nationale par-delà et au travers des expériences particulières, divergentes mais complémentaires, des communautés francophones du Canada. »¹⁷⁰

Ce qui ne passe pas inaperçu dans cette étude c'est le poids de la mémoire collective dans la pérennité de la langue. Ceci évoque le cas de la société francophone égyptienne du XXème siècle et de la stratégie de rupture entreprise par le régime nassérien par rapport à tout ce qui était étranger, considéré comme un signe de colonisation.

Une étude sur la minorité franco-ontarienne, « Diversité sociolinguistique au sein d'une communauté francophone minoritaire : les franco-ontariens. »¹⁷¹ rappelle que la diversité est aussi de mise dans la francophonie mondiale. Cette étude montre, d'une part, que le Canada constitue un champ d'étude sociolinguistique très riche, et qu'en fin de compte, les facteurs contextuels sont essentiels pour comprendre les dynamiques de toute francophonie.

3.5. Synthèse

Diverses études ont cherché à qualifier les francophonies, empruntant une approche qualitative ou quantitative, utilisant la grille de Chaudenson basée sur le couple statut/corpus, ou le modèle gravitationnel de Calvet qui identifie le statut des langues en examinant leurs rapports mutuels. Des initiatives institutionnelles s'appliquent à

¹⁶⁹ TOUSIGNANT,P. et Madeleine DIONNE-TOUSIGNANT,M. (1991). *Les normes de Maurice Séguin : le théoricien du néo-nationalisme*. P.161.Montréal : Guérin. In *Ibid.*

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ MOUGEON, R. (1995). Diversité sociolinguistique au sein d'une communauté francophone minoritaire : les franco-ontariens. pp47-69. *Linx*, n°33. Situations du français, sous la direction de Dominique Fattier et Françoise Gadet. DOI : <https://doi.org/10.3406/linx.1995.1391> www.persee.fr/issue/linx_0246-8743_1995_num_33_2

dénombrer les francophones. Finalement, qu'est-ce qu'un pays francophone ? Un pays qui confère au français un statut officiel ? Un pays dont les citoyens sont francophones ? Mais qu'est-ce être francophone, comment évaluer la francophonie ?

La *francophonie* en tant que concept a vécu de grandes transformations depuis sa naissance vers la fin du XIX^e à son acception institutionnelle en 1970. La Francophonie institutionnelle se décline en instance économique, politique, ou culturelle. C'est une organisation qui défend la diversité culturelle, mais qui ne parle que d'« une » langue en partage.

Quatrième chapitre
L'Égypte dans la francophonie

Quatrième chapitre - L'Égypte dans la francophonie

4.1. Introduction

Après avoir abordé, dans les chapitres précédents, des repères géographiques, historiques et politiques de l'Égypte, puis son contexte sociolinguistique, nous allons à présent nous focaliser sur son caractère francophone. Par « L'Égypte dans la Francophonie », nous entendons aborder la présence de l'Égypte dans l'Univers « institutionnel » francophone. En premier lieu, nous examinerons les liens entre l'Égypte et l'OIF. Puis nous examinerons les relations bilatérales entre l'Égypte et des pays francophones. Enfin, il s'agit d'aborder nous dresserons un panorama de la présence francophone/française dans des institutions culturelles internationales en Égypte. Nous espérons ainsi couvrir, dans ce chapitre, les dimensions politique, économique et culturelle.

4.2. L'Égypte dans l'OIF

Aborder la présence de l'Égypte au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie implique de revenir sur son adhésion, d'examiner la stratégie de l'OIF envers l'Égypte, puis sa position face aux incidents majeurs survenus à l'Égypte.

Bref, il s'agit de mener une lecture sur les engagements de l'OIF par rapport à l'Égypte, et le rapport de l'Égypte envers l'OIF.

4.2.1. Présence de l'Égypte au sein de la Francophonie

L'Égypte est devenue membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie en 1983 c'est-à-dire 13 ans après sa création en tant qu'Agence. L'ancien ministre égyptien des affaires étrangères, ancien secrétaire général des Nations-Unies, Boutros-Boutros Ghali a été élu premier secrétaire général de l'organisation en 1997 et a rempli cette fonction jusqu'à 2002.

Le site de l'OIF indique 2.800.000 francophones en Égypte (2010), c'est-à-dire 3% de la population. L'Égypte est aussi membre de l'APF (Assemblée Parlementaire de la Francophonie)¹. Observateur en 1976, puis membre depuis 1978, son adhésion a été suspendue, puisque l'Assemblée des peuples a été dissoute suite à la révolution du 25 janvier 2011. Puis, elle est redevenue membre, suite aux élections législatives.

L'Égypte est membre de deux instances de la Francophonie : elle a adhéré à la CONFEMEN² en 1998, et la condition d'accès à la CONFEMEN donne des indications sur le statut du français en Égypte :

« Tout État ou gouvernement dont le français est la langue officielle, langue de travail ou langue de communication, peut demander son admission comme membre à part entière de la CONFEMEN.(...) Également, tout État ou gouvernement dont le français est langue officielle, langue de travail ou langue de communication, peut être admis en qualité

¹ <http://www.apf-francophonie.org/Egypte.html> (Consulté le 25 août 2015).

² Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie.

d'observateur aux travaux de la CONFEMEN, soit sur une demande adressée au président en exercice, soit sur invitation du pays hôte. »³

L'Égypte est aussi membre de la CONFESJES⁴ depuis 1994⁵. Mais, alors que le français est désigné sur le site de l'OIF comme étant une langue étrangère, la CONFEMEN souligne que le français est langue officielle⁶, et la CONFESJES le présente comme une « langue en partage »⁷. Cette désignation de « langue en partage » recouvre-t-elle une langue de communication ? de travail ? de quel partage est-il question ? avec l'arabe ? avec d'autres langues ? Quoiqu'il en soit, Boutros Boutros Ghali, ex secrétaire général de la Francophonie et ex ministre égyptien des affaires étrangères, insiste sur l'importance de la Francophonie pour l'Égypte : « (...) La moitié des Etats africains sont francophones et sont étroitement liés à la France. Par conséquent, l'adhésion de l'Égypte à l'organisation de la Francophonie renforce son pouvoir en Afrique. »⁸

L'adhésion de l'Égypte à l'OIF lui est bénéfique sur un plan international, politique et économique mais aussi régional.

4.2.2. Stratégie de l'OIF envers l'Égypte

4.2.2.1. Budget

Selon le site de l'OIF, le budget annuel de l'OIF sur le quadriennium 2010-2013 s'élevait à 85 millions euros « dont plus de 75% consacrés à la mise en œuvre des programmes. »⁹ Les recettes de l'OIF sont essentiellement constituées des contributions de ses membres au Fonds Multilatéral unique (FMU), ainsi que des financements de certains partenariats avec des organismes privés ou publics. Les contributions de ces pays varient selon leur statut dans l'OIF.

« Les membres de plein droit et les membres associés contribuent selon un barème prenant en compte la richesse nationale. Les Etats observateurs s'acquittent d'une contribution forfaitaire. Des contributions volontaires, régulières ou exceptionnelles, sont versées par les Etats et gouvernements. »¹⁰

C'est le FMU qui recueille les contributions financières et les transfère à l'OIF et ses opérateurs spécialisés, à part pour TV5 qui est financée par un partenariat entre cinq gouvernements : le Québec, la France, la communauté française de la Belgique, la Suisse et le Canada.¹¹

Le secrétaire général propose aux instances la répartition des contributions recueillies au FMU.

³ <http://www.confemen.org/445/les-ministres/> (Consulté le 24 août 2015)

⁴ Conférence des Ministres de la Jeunesse et du Sport de la Francophonie.

⁵ <http://www.confesjes.org/les-etats-et-gouvernements-membres/egypte/> (Consulté le 24 août 2015).

⁶ <http://www.confemen.org/751/egypte/> (Consulté le 24 août 2015).

⁷ <http://www.confesjes.org/les-etats-et-gouvernements-membres/egypte/> (Consulté le 25 août).

⁸ ABDEL GAFFAR, A. (24-4-2013). Entretien avec Boutros Ghali in *Al Ahrām Hebdo*.

<http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/0/8/27/2439/Boutros-BoutrosGhali--%C2%AB-La-relation-particuli%C3%A8re-e.aspx> (Consulté le 14 août 2015).

⁹ <http://www.francophonie.org/Le-budget.html> (Consulté le 19 août 2015).

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=3686> (Consulté le 23 août 2015).

« La Conférence ministérielle de la Francophonie adopte le budget ainsi que la répartition du FMU. Le Secrétaire général ordonne les décisions budgétaires et financières qui y sont relatives, en déléguant l'ordonnancement à l'Administrateur de l'OIF. »¹²

La répartition des dépenses explicite la stratégie économique de l'OIF.

- Langue française, diversité culturelle et linguistique
- Paix, démocratie et droits de l'Homme
- Éducation et formation
- Développement durable et solidarité
- Actions transversales (égalité des genres, jeunesse, société civile...)

Remarquons qu'au premier plan, c'est la « langue française, diversité culturelle et linguistique » qui s'impose.

4.2.2.2. Plan d'action et défis

Le développement partagé, équitable et durable s'avère l'objectif de la Francophonie dès sa fondation. Il ne faut pas oublier que l'Agence de Coopération culturelle et Technique a été fondée en 1970 à Niamey, au Niger, un des pays les plus pauvres du monde. Ainsi, les pays francophones sont-ils réunis sous le toit de l'espace économique francophone afin de développer des échanges et des partenariats avec d'autres blocs économiques et commerciaux auxquels ils appartiennent.

« Le premier sommet, tenu à Paris en 1986, invoque également la solidarité «en vue d'un développement solidaire», bien avant que les sommets de Hanoi en 1997 et de Moncton en 1999 parlent clairement de coopération économique, de soutien à l'entrepreneuriat et d'aide au commerce et à l'investissement et qu'une conférence des ministres de l'Économie et des Finances de la Francophonie se tienne à Monaco en avril 1999. »¹³

En avril 1999, un premier conseil des ministres des finances des pays francophones s'est réuni à Monaco pour constituer un front commun lors des négociations commerciales initiées par l'Organisation Mondiale du Commerce. En 2005, le Xème sommet tenu à Ouagadougou avait pour thème « un espace solidaire pour un développement durable. » Et afin de consolider davantage cette coopération francophone, l'OIF a mis en place une programmation sur quatre ans à partir de 2006, en concertation avec les Etats membres et la société civile.

« Mais cette volonté francophone n'en finit pas de rencontrer les durs pépins de la réalité. En premier lieu, la Francophonie reste un ensemble hétéroclite, qui ne repose pas, comme le Commonwealth, sur le partage d'une langue de communication et d'une pratique juridique spécifique, la common law, ni sur celui d'une histoire. Il ne s'agit pas plus d'une réalité géographique ou économique. »¹⁴

L'espace francophone réunit des pays répartis sur tous les continents, et ayant des niveaux de développement très hétérogènes. Certains pays font partie du G8 et du G20, tandis que 23 pays, majoritairement africains, figurent sur la liste des 48 pays les moins avancés (PMA).

¹² <http://www.francophonie.org/Le-budget.html> (Consulté le 19 août 2015).

¹³ CRONEI, H. (2004). Que fait la Francophonie de l'économie ? » In *Hermès*. N°40 <http://hdl.handle.net/2042/9525> <https://doi.org/10.4267/2042/9525> (Consulté le 19 août 2005).

¹⁴ *Ibid.*

« La Francophonie ne compte pas encore de pays à revenus intermédiaires et à fort potentiel de développement susceptibles de faire le lien entre ces deux pôles, tels que l'Inde ou la Malaisie. L'évolution du Liban, de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie et l'arrivée toujours attendue de l'Algérie pourraient certes créer ce lien, pour autant que l'apparition d'un espace euro-méditerranéen ne se traduise pas, entre autres, par une aggravation de la fracture saharienne. »¹⁵

D'autre part, la mondialisation en cours est un autre obstacle face à la Francophonie, selon Hervé Cronel.

« Les pays de la Francophonie se trouvent engagés dans des processus d'intégration qui encadrent leurs choix politiques et s'imposent à eux. C'est ainsi que, dans les négociations commerciales, la France doit avant tout respecter les règles fixées par l'Union européenne, tandis que les pays africains sont liés aux ACP, à la CEA, à l'UEMOA, à la CEMAC ou au COMESA. »¹⁶

Tel qu'elle est mentionnée sur le site de l'OIF, la stratégie de la Francophonie se cristallise autour de la conciliation entre croissance économique, lutte contre la pauvreté et les inégalités, sauvegarde de l'environnement et du patrimoine culturel. Et pour mettre en œuvre cette stratégie, elle se trouve dans l'obligation de dynamiser certains idéaux tels que la démocratie et l'égalité entre les hommes et les femmes. Cronel souligne pourtant que La Francophonie malgré tout demeure une entité plus faible que celle du Commonwealth :

« (...) faute de pouvoir s'appuyer sur des structures politiques spécialisées, comparables à la réunion annuelle des ministres de l'Économie et des Finances du Commonwealth et aux différents forums qu'elle développe sur la dette ou sur les matières premières, elle peine à construire et à faire adopter des positions communes. »¹⁷

À part une langue en partage, la Francophonie fait reposer sa stratégie économique sur une vision qui se veut humaniste : la promotion et la protection du capital humain, la réduction des inégalités sociales, l'élaboration des régulations économiques, financières, juridiques, et commerciales, la création des emplois décents surtout pour les jeunes et les femmes,...etc.

« Compte tenu de ses spécificités et des enjeux pour l'avenir de la Francophonie, elle accorde, conformément aux vœux des chefs d'État et de gouvernement exprimés dans la Déclaration de Kinshasa, une priorité aux pays et régions francophones du continent africain engagés dans la transformation structurelle de leurs économies. »¹⁸

Pour ce faire, sa stratégie économique est orientée vers deux axes, d'après le rapport suivant le sommet de Dakar (29-30 novembre 2015) : « *Promouvoir une économie centrée sur l'Homme et son épanouissement* » et « *Renforcer l'espace économique francophone pour en faire un espace d'échanges, de coopération, et de solidarité privilégié.* ». Pour le premier axe, trois champs d'intervention seront privilégiés : « *Développer la vision*

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ http://www.francophonie.org/IMG/pdf/sommet_xv_strategie_economique_2014.pdf (19 août 2015).

économique francophone » ceci en appuyant le développement des capacités de ses membres au niveau de l'analyse des enjeux économiques, leurs interactions avec le développement humain et la gestion des ressources et de l'environnement. « *Elle mobilisera pour cela toutes ses compétences en matière de formation, de recherche, de réseautage, d'échanges et d'information au niveau des décideurs et des spécialistes des secteurs privé et public ainsi que de la société civile.* »¹⁹

« *Renforcer les capacités de négociation et la participation francophone dans les différents espaces internationaux de négociation et de décision.* » s'avère le deuxième champ d'intervention. Il s'agit de « renforcer » l'influence des pays membres dans les différents espaces internationaux de négociation et de régulation (G20, négociation sur le climat, accords commerciaux régionaux,...), et de promouvoir le « développement » des capacités des pays du sud. Le troisième champ d'intervention consiste à « *faire du français un vecteur d'intégration et de croissance économiques.* » Sur ce plan, la Francophonie veille d'une part à promouvoir l'usage du français dans tous les domaines (économique, juridique, numérique, éducation,...) en encourageant la traduction, l'édition et la diffusion des accords en français ; et d'autre part, à défendre une vision de l'économie respectueuse de la diversité des langues et des cultures, et à encourager les entreprises à se doter d'une politique linguistique respectueuse de la langue de leurs employés et des consommateurs.

L'Université Senghor, comme nous l'avons souligné dans la partie précédente, joue un rôle important au niveau de la formation des cadres et du développement des compétences. Mais lorsque l'Égypte a voulu défendre son nouveau projet de loi anti-terroriste, le ministère des affaires étrangères a fait circuler une note explicative en arabe et en anglais,²⁰ le français étant totalement absent. Le portail du gouvernement égyptien n'offre ses services qu'en deux langues : arabe et anglais.²¹ De même pour le site du Conseil des ministres ainsi que pour tous les sites des ministères égyptiens.²²

Le deuxième axe est orienté vers une perspective géopolitique de l'espace francophone. Les quatre champs d'intervention de l'OIF apportent un appui à « la jeunesse, [aux] femmes créatrices de richesse et d'emplois » ceci dans la mesure où elles sont les acteurs les plus marginalisés malgré leur capacité à soutenir l'économie localement et régionalement. La Francophonie encourage l'autonomisation de la femme et favorise son insertion socioéconomique.

*« En lien avec sa stratégie jeunesse, la Francophonie mobilisera ses réseaux pour renforcer l'offre de formation professionnelle adaptée à l'emploi et accompagner l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, en particulier dans les secteurs des énergies vertes, des innovations numériques, de la création artistique et culturelle, de l'économie sociale et solidaire, et pour un passage harmonieux de l'économie informelle à l'économie formelle. »*²³

¹⁹ http://www.francophonie.org/IMG/pdf/sommet_xv_strategie_economique_2014.pdf (19 août 2015).

²⁰ Voir <http://www.mfa.gov.eg/English/ministry/news/Pages/NewsDetails.aspx?Source=6781921f-3993-444a-859e-ee26ce851de8&newsID=d4b1b0c8-0a48-4209-8512-c957a84e44fe> (Consulté le 19 août 2015).

²¹ <http://www.egypt.gov.eg> (6 septembre 2018).

²² Nous avons remarqué que le site web du service de l'information s'offre en 5 langues : l'arabe, l'anglais, le français, l'espagnol et le chinois. <http://www.sis.gov.eg>

²³ http://www.francophonie.org/IMG/pdf/sommet_xv_strategie_economique_2014.pdf (Consulté le 19 août 2015).

Un autre appui est apporté à « *l'intégration régionale et la coopération interrégionale, vecteurs de co-apprentissage, de régulation et d'activité dans une économie globalisée.* » Ceci encourage toute forme de coopération et de partenariat Sud-Sud et tripartite, de façon à développer des opportunités de co-investissement et de développement au sein de l'espace francophone. Pour ce « la mobilité des entrepreneurs et la circulation des innovations » s'avère être un élément décisif pour favoriser l'insertion des pays du Sud dans l'espace économique francophone en particulier et l'espace économique mondial en général. Cette mobilité s'étend sur deux niveaux : au niveau des jeunes, des universitaires, des artistes,...etc mais aussi au niveau de l'information. L'internet figure donc comme un élément important quant à l'accès des informations. Pour ce, « *En accord avec sa stratégie numérique et afin d'encourager le développement de contenu francophone sur Internet, entre autres à des fins économiques, la Francophonie appuiera les efforts, principalement des pays du Sud (...)* »²⁴

« La consolidation des réseaux institutionnels, professionnels et des entreprises francophones pour densifier les relations économiques et améliorer l'environnement des affaires » est un atout majeur dans l'espace francophone. Il s'agit de soutenir le partage de savoirs et de savoir-faire, et de développer les réseaux entre les institutions et les entreprises surtout ce des femmes et des jeunes. Une attention particulière est accordée aux secteurs tels les énergies renouvelables, la banque, le tourisme et les télécommunications. La stratégie de l'OIF est suivie à travers son Conseil, par l'entremise de sa commission économique.

*« Cette stratégie résulte d'un processus engagé depuis le Sommet de Hanoi. Sur la base de ses acquis, à partir de son potentiel, la Francophonie réitère son ambition et sa volonté de contribuer à la construction d'un modèle économique performant, soucieux de la dignité humaine, du respect de l'environnement et capable de promouvoir les valeurs de solidarité et de coopération portées par la langue française pour répondre aux défis posés par l'évolution du monde contemporain. »*²⁵

Est-ce que soutenir l'économie et appuyer les coopérations et les partenariats dans les domaines financier, juridique, industriel,...garantit la diffusion du français en Egypte ? Diffuser la langue française n'est pas un objectif en soi, surtout que la Francophonie se veut dès sa fondation une organisation qui défend le plurilinguisme et la diversité culturelle, mais l'un des champs d'intervention mentionné dans le premier axe de la stratégie économique précise que l'OIF veut « *faire du français un vecteur d'intégration et de croissance économiques.* »

Le 27 avril 2018, l'Egypte et l'OIF ont signé un accord de coopération. Cet accord consiste à mettre en œuvre un programme de formation en français dans l'administration égyptienne menée en partenariat, sur trois ans, avec la communauté française de Belgique, le Grand-Duché du Luxembourg et la France. Ce plan de formation est destiné à 1500 diplomates et fonctionnaires égyptiens spécialisés dans le suivi des questions multilatérales susceptibles de travailler auprès des organismes internationales. Selon l'OIF, « *L'Egypte est le 19^{ème} Etat membre ou observateur et le*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

premier sur le continent africain à s'engager à travers un mémorandum à renforcer les capacités de travail en français de ses diplomates et fonctionnaires. »²⁶

Les investissements français en Egypte sont placés au premier rang parmi les investissements étrangers. Avec 646 entreprises françaises dont le capital atteint 6,7 milliards dollars, et un échange commercial de 3,1 milliards dollars en 2013, sans compter le nombre de protocoles et de partenariats signé entre les deux parties depuis 2006 dans plusieurs domaines tels que l'éducation, la formation, et les télécommunications²⁷. Dans quelle mesure tous ces projets ont-ils eu des répercussions sur la présence du français dans la réalité sociolinguistique égyptienne ? A quel point cela est susceptible d'influencer la représentation linguistique du français chez les locuteurs égyptiens francophones ?

4.2.3. L'OIF face aux incidents majeurs de l'Egypte

Sur la page d'accueil²⁸, la visite de Mohamed Amin Al Mahdi, ministre de la Justice transitionnelle et de la Réconciliation nationale de la République arabe d'Egypte auprès du secrétaire général de la Francophonie Abdou Diouf, au siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), est évoquée : « *Cet échange riche et constructif a été l'occasion de souligner l'importance accordée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) aux initiatives à mener en faveur de la réconciliation nationale et de la protection des droits de l'Homme et des libertés en Egypte. »²⁹Cette visite a eu lieu suite à plusieurs réunions consacrées à l'Egypte : le 5 août 2015, c'est-à-dire quelques jours après la destitution du président Morsi (le 30 juin).*

« Sur la base de l'expérience, du savoir-faire et de la spécificité de la Francophonie, le Secrétaire général a confirmé la disponibilité de l'OIF à :

- mener, en collaboration avec les partenaires internationaux, les actions politiques en vue de contribuer à l'apaisement de la tension actuelle en Égypte, en particulier, aux efforts de réconciliation nationale ;*
- mobiliser un concours technique pour aider à renforcer le respect des droits de l'Homme et les libertés ;*
- soutenir les actions menées au niveau national pour la conduite du processus de transition.»³⁰*

Quelques semaines après, Diouf a condamné fermement les violences survenues en Egypte qui ont mené, selon ses termes, à « *des pertes humaines importantes* », et il a exprimé son inquiétude face à l'aggravation de la crise politique que traverse le pays. « *Il rappelle aux nouvelles autorités égyptiennes leur engagement en faveur d'une*

²⁶ <https://www.francophonie.org/Langue-francaise-l-Egypte-et-l-OIF.html> (Consulté le 25 août 2018).

²⁷ D'après l'Organisme général de l'Information

<http://www.sis.gov.eg/Ar/Templates/Articles/tmpArticles.aspx?CatID=5379#.VdrgRK3ouP9> (Consulté le 24 août 2015).

²⁸ <http://www.francophonie.org/Abdou-Diouf-s-entretien-avec-le-44487.html> (Consulté le 15 septembre 2013).

²⁹ *Ibid.*

³⁰ <http://www.francophonie.org/Abdou-Diouf-reunit-un-Comite-ad.html> (Consulté le 15 septembre 2013).

transition pacifique et l'organisation d'élections démocratiques. Il réitère la disponibilité de la Francophonie pour accompagner ces efforts. »³¹

En 2013, la secrétaire générale de l'OIF présente ses condoléances et condamne l'attaque qui a eu lieu la nuit du 20 au 21 octobre contre les forces de sécurité dans le désert occidental.

« La population et les autorités égyptiennes, de nouveau sous le choc, restent résolues dans la lutte contre le terrorisme et savent le soutien, la solidarité de la famille francophone en ces circonstances tragiques. Je reste convaincue que nos efforts collectifs, déployés dans une démarche concertée et cordonnée, nous permettront d'éradiquer ce fléau qu'est le terrorisme. »³²

Cette citation de Michaëlle Jean met l'accent sur le fait que l'Égypte fait partie de « la famille francophone » ainsi que sur la force qui pourra s'ajouter à l'Égypte et l'aider à combattre le terrorisme.

4.3. Relations politiques et économiques francophones en Égypte

Suite à la révolution de 1952, la politique extérieure de l'Égypte, qui était à l'époque un membre fondateur du mouvement des pays non-alignés, se concentrait sur le soutien des mouvements de délibération dans le monde, et notamment en Afrique.

Dans les années 1970, après les changements politiques survenus avec la victoire de l'Égypte en 1973, une nouvelle politique d'ouverture est mise en œuvre. Ainsi, un accord de coopération a été conclu en 1977 entre l'Égypte et la Communauté européenne. Depuis, les relations égypto-européennes ne cessent de croître. Ceci, pour deux raisons. La première raison consiste à attirer l'Europe pour apporter son soutien financier aux efforts du développement économique égyptien. À titre d'exemple, l'ex-président égyptien Moubarak a rendu visite au siège de la commission européenne à Bruxelles en 1989 pour replanifier les dettes de l'Égypte, ce qui a contribué à une réduction de 50%. La deuxième raison consiste à pousser l'Europe à jouer un rôle beaucoup plus important au niveau du processus de paix au Moyen-Orient. En effet, depuis Moubarak, les relations entre l'Égypte et les pays européens, notamment francophones n'ont cessé de se développer.

Concernant ses relations africaines, l'Égypte était consciente depuis la révolution de 1952 qu'elle ne pouvait pas vivre isolée du reste du continent dont elle fait partie. Ainsi, elle a soutenu tous les mouvements d'indépendance. En 1961, elle a adhéré à la charte de Casablanca dont les principes serviront plus tard à la fondation de l'Unité africaine. Selon Nasser, « *l'Égypte ne prétend pas s'attribuer le leadership en Afrique, son but est de coopérer et d'agir avec tous les pays du continent pour créer une force qui pourrait jouer*

³¹ <http://www.francophonie.org/Egypte-Abdou-Diouf-condamne.html> (Consulté le 16 septembre 2013).

³² <https://www.francophonie.org/CP-SG-condamnation-attaque-Egypte-48232.html> (Consulté le 16 septembre 2013).

un rôle positif dans le progrès de l'humanité. »³³ Après une certaine rupture avec l'Afrique sous Moubarak, un retour vers le continent noir marque la nouvelle stratégie égyptienne sous le président Al-Sissi.

Les relations égypto-américaines ont pris de nouvelles dimensions depuis le président Sadate. Par ailleurs, les relations égypto-canadiennes remontent à l'an 1954, date de la première représentation diplomatique en Egypte. En outre, l'Egypte était toujours la porte du Canada en Afrique.

Ainsi, partant de l'importance des relations politique et économique entre l'Egypte et des pays francophones, nous avons décidé d'en mettre en lumière quelques-uns. Notre critère de choix repose sur le poids de ces relations ainsi que l'appartenance à des divers continents.

4.3.1. Relations Egypte-France

Les relations entre la France et l'Egypte sont historiques et ont connu un nouveau tournant depuis l'arrivée de Sadate au pouvoir.

4.3.1.1. Politique

Depuis l'entente cordiale signée en 1904³⁴, l'outil culturel constituait la nouvelle stratégie française en Egypte. Aujourd'hui, cet outil continue d'exister auprès d'autres comme l'économie, la défense, les recherches scientifiques, etc.

4.3.1.2. Economie

Alors que la France représente pour l'Egypte, selon la banque centrale d'Egypte, le 11^{ème} partenaire commercial sur l'année fiscale 2016/2017, l'Egypte n'est pour la France qu'un modeste partenaire occupant le 53^{ème} rang, depuis 2016. Or, elle représente le 2^{ème} client au Proche-Orient.

« Les importations d'Egypte ont augmenté de 25,4% en 2017 à 617,3 M €. Les principaux postes sont les « autres produits industriels » (427,1 M €) devant les « textiles » (84,5 M €) et le « pétrole brut » (22,2 M €). L'Egypte est le 63^{ème} fournisseur mondial de la France, le 11^{ème} de la région ANMO et le 2^{ème} au Proche-Orient. Selon la BCE, la France est en 2016/17, le 11^{ème} client de l'Egypte, représentant 1,9% de ses exportations totales. »³⁵

³³ FOUAD, H. (Mars 1972). L'Egypte entre guerre et paix, solidarité avec le peuples d'Afrique pour la décolonisation et le progrès. In *Le monde diplomatique* <https://www.monde-diplomatique.fr/1972/03/FOUAD/30827> (Consulté le 5 septembre 2018).

³⁴ Voir chapitre 1.

³⁵ <https://eg.ambafrance.org/Les-relations-economiques-France-Egypte> (Consulté le 12 août 2018).

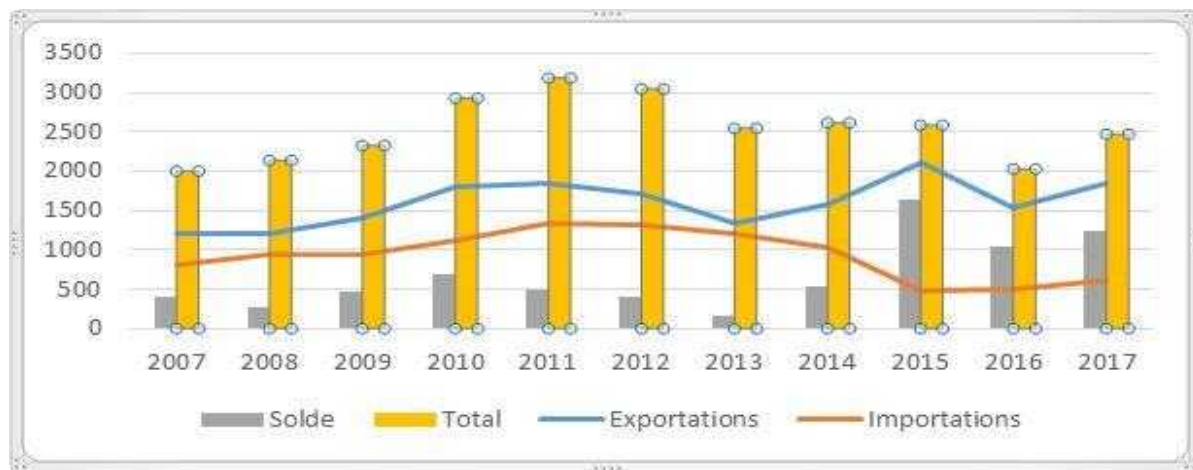


Figure 22 : Evolution des échanges commerciaux France-Egypte 2007-2017 ³⁶

D'après le graphique ci-dessus, nous remarquons que les échanges commerciaux entre la France et l'Egypte ne sont pas stables. Ils ne sont pas équilibrés non plus. Les exportations françaises dépassent en général ses importations de l'Egypte.

Depuis 2011, une décroissance est indiquée. Cela est évidemment souligné par la situation politique suite à la révolution du 25 janvier 2011. En 2015, c'est l'apogée des exportations françaises, et le taux le plus bas des importations. A partir de 2016, une croissance des exportations apparaît de nouveau, alors que les importations connaissent une augmentation restreinte. Depuis 2017, les importations et les exportations françaises connaissent une certaine croissance.

Quant à la présence économique française et aux investissements, avec un chiffre d'affaire qui atteint 4.3 Mds€ pour 160 filiales qui embauchent 30000 personnes, la France s'impose dans le paysage économique égyptien à travers 9 secteurs³⁷ :

- l'industrie : Air Liquide, Saint Gobain, Total, Arkema, Vicat, Lafarge-Holcim, Consolis ;
- la production manufacturière d'équipements électriques, électroménager ou automobiles : Schneider Electric, Legrand, Nexans, Seb, Atlantic, Valeo ;
- l'agro-industrie : Lactalis, Danone, Bel, Bongrain, Lesaffre ;
- l'industrie pharmaceutique et cosmétique : Servier, Ceva, L'Oréal, Sanofi ;
- les services : Orange, Crédit Agricole, Axa ;
- la logistique : CMA-CGM, Bolloré ;
- la distribution : Carrefour, Total, Décathlon ;
- les franchises : Paul, Brioche Dorée, 5àSec ;
- le tourisme : Air France, Club Med, Accor.

S'ajoutent à ces secteurs, des projets d'infrastructures auxquels la France prend part dans les domaines des transports, de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement.

La France intervient aussi dans le domaine du développement de l'Egypte. Son action en matière de développement est renforcée par la présence du bureau de l'Agence Française de Développement (AFD) au Caire. Les actions de l'AFD se traduisent par

« le financement de projets structurants à fort impact socio-économique sous forme de prêts bonifiés ou de lignes de crédits, le financement des réformes publiques via des prêts de politique publique sectorielle et l'utilisation d'enveloppes de subvention pour mettre en

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid.

L'AFD apporte un appui aux investissements structurants (financement d'une ligne de Métro du Caire, extension de la station d'épuration d'Alexandrie Est, ainsi que d'autres projets en Haute-Egypte), soutient le secteur privé (National Bank of Egypt-NBE, et la commercial International Bank-CIB) et enfin renforce des bases d'une solidarité sociale (protection sociale, santé, amélioration de vie, ...).

4.3.1.3. Culture et recherche

La coopération culturelle et scientifique franco-égyptienne est soutenue par l'Institut français de l'Égypte (IFE).

Le secteur culturel et audiovisuel de l'IFE est chargé de la coopération en matière de journalisme, de pratiques sportives et bien évidemment d'arts visuels et de la scène. Ainsi, l'appui de l'IFE se concrétise par l'échange d'expertise, l'organisation de formations spécifiques à destination de jeunes artistes et la diffusion de productions artistiques tous genres confondus. Pour ce faire, des manifestations culturelles et artistiques sont organisées régulièrement en partenariat avec des organismes égyptiens (fête de musique, panorama du film européen, conférences de Midan Mounira, ou soirées électro « french touch »). En outre, des séjours en France sont organisés pour des artistes égyptiens dans le cadre des programmes tels que « courants du monde » financé par le Ministère de la Culture et de la Communication français d'une part, et l'IFE d'autre part.

L'IFE dispense des formations en art, cinéma et musique, animés par des professionnels français. Un grand soutien de l'IFE est, aussi, apporté aux jeunes cinéastes via l'octroi de subventions pour participer aux principaux festivals de cinéma français et y présenter des sélections de films produits et réalisés par des cinéastes égyptiens.

L'IFE a cinq antennes en Égypte dont trois au Caire (à Mounira, à Héliopolis et au nouveau Caire) et deux dans les provinces (Alexandrie et Port-Said).

Sur le plan de la recherche scientifique, plusieurs programmes destinés à développer et à renforcer la collaboration scientifique entre les deux pays sont mis en œuvre (bourses scientifiques pour les doctorants et les post-doctorants par exemple). Les doctorants peuvent bénéficier de séjours de 4 à 6 mois en France pendant les trois années de leur thèse, douze mois au maximum. Pour les post-doctorants, des séjours de 9 mois sont proposés en cofinancement avec le Science and Technology Development Fund (STDF). Outre les bourses proposées par l'IFE, d'autres bourses sont aussi proposées par Campus-France.

« Tous les ans, le partenariat Hubert-Curien - partenariat "Imhotep" - permet de financer la mobilité et quelques dépenses de recherche de plus d'une dizaine de nouvelles équipes franco-égyptiennes, à hauteur de 25.000 euros pour les deux années du projet. Les dossiers doivent être déposés séparément par le chercheur français et le chercheur égyptien. »³⁹

³⁸ <https://eg.ambafrance.org/L-action-de-la-France-en-matiere-de-developpement> (Consulté le 13 août 2018).

³⁹ <https://eg.ambafrance.org/La-cooperation-scientifique-franco-egyptienne> (Consulté le 17 août 2018).

Parmi les exemples de partenariat scientifique réussi, citons par exemple celui qui concerne la lutte contre l'hépatite C et les pathologies associées.

4.3.1.4. Archéologie

Les missions de recherche archéologiques constituent un vecteur de dialogue important avec les sociétés civiles et les autorités. Ces missions visent la formation des cadres et des chercheurs nationaux. A travers ses instituts et ses laboratoires, tels que l'Institut Français d'Archéologie Orientale (IFAO), le Centre d'Etudes Alexandrines, et la mission centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak, mais également à travers la quarantaine de missions de fouilles françaises (Saqqarah, Tanis, Ramesseum etc.) qui se succèdent chaque année, la France occupe une place de premier rang parmi les missions étrangères en Egypte.

4.3.1.5. Education et enseignement français

L'Egypte dispose d'une cinquantaine établissements scolaires bilingues, principalement implantés au Caire et à Alexandrie. Créés depuis 1957, ces établissements sont constitués d'écoles confessionnelles, mais aussi de lycées Al Horreyya (autrefois mission laïque) ainsi que d'établissements privés et publics expérimentaux. Cet ensemble scolarise plus de 40 000 apprenants de la maternelle à l'équivalent du baccalauréat. Depuis 2012 un partenariat entre l'IFE et le Centre International d'Etudes pédagogiques (CIEP) vise un soutien des équipes de direction des établissements et l'évolution des pratiques pédagogiques. Des formations destinées à des coordinateurs pédagogiques et à des enseignants de maths et de sciences du cycle préparatoire et secondaire des écoles bilingues ont été organisées afin de permettre aux participants d'intégrer la dimension langagière propre à l'enseignement bilingue. En outre, une politique d'homologation a été mise en place afin de répondre aux demandes des Français expatriés, des Etrangers, ou des Egyptiens ayant auparavant scolarisé leurs enfants dans le réseau d'enseignement français à l'étranger (Lycée français, lycée international Balzac, section française du collège international Nefertari, section française de Misr Language Schools, collège du Sacré Cœur de Ghamra, collège de la Mère de Dieu, Collège de la Salle et le collège de la Sainte-Famille).

Les écoles francophones bilingues et les écoles dispensant un programme français alimentent les sections francophones dans les Universités égyptiennes ainsi que l'Université française d'Egypte (UFE), l'Université américaine du Caire (AUC), l'Université allemande du Caire (GUC), l'Université britannique (BU).

« Les universités publiques égyptiennes ont mis en place un système d'équivalence des notes obtenues au bac avec le pourcentage du système égyptien. Les bacheliers titulaires d'une mention Bien peuvent accéder aux formations jugées prestigieuses (ingénierie, médecine...) accessibles aux seuls élèves ayant obtenu 95 ou 98 % au moins à l'examen national ; La filière IDAI de l'université du Caire accueille tous les candidats titulaires du bac français ; le Département de Gestion et Commerce International (DGCI de l'université d'Aïn Chams) propose un quota, relativement important ; en revanche la Filière Economie et

4.3.1.6. Coopération technique et multilatérale

La coopération technique et multilatérale couvre principalement trois secteurs, à savoir la justice, la réforme de l'Etat et les liens avec les sociétés civiles.

Pour ce qui est de la Justice, le code civil (code Napoléon) a fortement influencé le code civil égyptien. Ce dernier a été rédigé en 1949 par les deux juristes Abdel Razek el Sanhoury et Edouard Lambert et une certaine proximité entre les deux codes se maintient jusqu'à aujourd'hui. Des magistrats égyptiens bénéficient de bourses de formation à l'école nationale de la Magistrature française (ENM). D'autres bourses sont aussi offertes aux magistrats du ministère de la Justice, de la Cour de cassation, et du parquet général. Le secteur de la coopération technique organise des conférences internationales et est en partenariat avec le Centre national d'études judiciaires (CNEJ) homologue de l'ENM en Egypte. L'Institut Français d'Egypte assure des cours de français aux juges et aux procureurs. Les plus méritants peuvent bénéficier de séjours linguistiques au Cavilam de Vichy. Pour ce qui est de la réforme de l'Etat, un partenariat est actif avec le ministère de la Planification, du suivi et de la Réforme administrative compétent en vue de former les hauts fonctionnaires égyptiens.

« Un cycle international long (CIL, 16 mois) pour des jeunes fonctionnaires, qui est tout à fait comparable à la formation que reçoivent les étudiants français. Un cycle international de perfectionnement (CIP, 8 mois), pour des fonctionnaires plus expérimentés. Ce cycle propose 5 mois de scolarité commune avec les lauréats français après 3 mois de phase initiale ; des formations courtes (par exemple « la gestion du service public »⁴¹».

Quant à la coopération avec la Société civile, le secteur technique constitue une porte pour les ONG soucieuses d'apporter leur soutien à leurs homologues égyptiens. Le secteur finance des projets proposés par des ONG égyptiennes. Un thème est choisi chaque année et un appel à proposition est lancé pour sélectionner le projet à subventionner.

4.3.1.7. Défense

La coopération stratégique entre l'Egypte et la France est désignée sur la page de l'ambassade de France au Caire comme une « exceptionnelle renaissance ». Cette coopération se traduit par une centaine d'actions en matière de formation, d'échanges, d'exercices, d'équipement ou de dialogue stratégique. Des contrats d'armement majeurs sont signés entre les deux parties : en 2015, des équipements destinés à la force aérienne (RAFALE, frégate FREMM, MISTRAL), et à la marine (4 corvettes Gowind, une FREMM, 2 BPC). En 2017, la coopération militaire franco-égyptienne s'est concrétisée par la création d'un Haut Comité Militaire présidé par les chefs d'État-major des armées. Un exercice annuel (Cléopatra) mené alternativement en France et en Egypte met en œuvre la force militaire des deux pays. En outre, chaque année, plusieurs officiers

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ <https://eg.ambafrance.org/Le-secteur-de-la-cooperation-technique-et-multilaterale-SCTM> (Consulté le 19 août 2018).

égyptiens sont admis à suivre des stages dans les centres militaires français tels que l'école de guerre, le Centre d'Analyse et de Simulation pour la Préparation des Opérations Aériennes (CASPOA), des écoles d'application d'officiers, etc. Les forces armées françaises apportent également aux officiers égyptiens un soutien linguistique autour du français en milieu militaire.

4.3.2. Relations bilatérales égypto-belges

Le baron Edouard Empain est le fondateur du quartier Héliopolis, situé au début du XXème siècle dans le désert, souvenir fêté par le prince Philip lors de sa visite en Egypte en 2008 à l'occasion du centenaire du quartier. Plusieurs autres projets témoignent des relations égypto-belges comme l'établissement du métro d'Héliopolis, la Société d'électricité et le club Zamalek dont le président était un avocat belge vivant au Caire. Aujourd'hui, les relations égypto-belges se maintiennent sur d'autres plans.

4.3.2.1. Politique

Les relations égypto-belges remontent à 1837 juste après l'indépendance de la Belgique qui trouvait en Egypte un environnement économique et social convenable. En outre, une politique économique est surtout mise en vigueur, aujourd'hui, entre l'Egypte et la Belgique.

4.3.2.2. Economie

On compte en Egypte 186 entreprises belges avec un capital de 672 millions de dollars. Les exportations égyptiennes pour la Belgique sont constituées d'acier, de fils électriques, et de fruits. D'un autre côté, les importations belges sont essentiellement des pièces de rechange et des équipements.

4.3.2.3. Culture et tourisme

Depuis 1907, des missions archéologiques belges poursuivent leurs travaux en Egypte. Aujourd'hui, quatre missions travaillent à Louqsor, Assouan, Méria et Alexandrie. En outre, la construction du grand musée témoigne bien de ce partenariat entre deux bureaux d'architecture belge et égyptien.

Quant au tourisme, la Belgique compte parmi les pays-investisseurs les plus importants dans le secteur du tourisme en Egypte. Le 24 septembre 2018, une conférence réunissant 400 entreprises belges de tourisme a été organisée à Louqsor, en vue d'encourager le tourisme dans les deux pays.

4.3.3. Relations Egypte-Canada

Les relations bilatérales égypto-canadiennes remontent à l'an 1954, date de la première représentation canadienne en Egypte. Le Canada est positivement intervenu à la crise de Suez en 1956, pour y mettre fin. Ceci grâce aux efforts déployés à l'époque par Lester B. Pearson, le ministre des affaires étrangères qui a proposé d'implanter des forces d'urgence dans la région de Suez. Il a joué un rôle important, ce qui lui a permis d'obtenir le prix Nobel en 1957.

4.3.3.1. Politique

En 2014, l’Égypte et le Canada ont fêté le Soixantième anniversaire des relations bilatérales. Ces relations sont qualifiées de « positives » et « compréhensives », par le service égyptien de l’Information,⁴² que ce soit sur le plan des causes internationales ou régionales.

Membre du groupe des vingt-huit, de l’Organisation de Coopération et de développement économiques, de l’Organisation du Traité Atlantique Nord, du Commonwealth, et de la Francophonie, l’Égypte apporte un grand intérêt au Canada. Les relations bilatérales égypto-canadiennes ne se limitent pas aux causes régionales, mais s’étendent pour englober de nouveaux horizons comme le désarmement, l’éducation, la francophonie et l’échange culturel.

4.3.3.2. Economie

Le taux d’échange commercial entre l’Égypte et le Canada a atteint, en 2012, 964.3 millions de dollars américains : 515.8 millions pour les exportations égyptiennes et 448.5 millions pour les exportations canadiennes. L’or, les tapis, des produits pétroliers comptent parmi les exportations égyptiennes pour le Canada, le blé, les avions, le bois, les produits laitiers pour les exportations canadiennes en Égypte

Sur les plans de l’investissement et du développement, les ministères canadiens des affaires étrangères, du commerce international, et du développement financent un nombre assez limité de projets élaborés par les catégories marginalisées en Égypte notamment les femmes et les jeunes. En outre, certaines sociétés canadiennes se sont établies sur le territoire égyptien dont quatre sociétés de télécommunications et d’informatique (Cloud Niners Information System, Inktank Communications LLC, Technology Egypt, sae et NTG Egypt). Les principaux résultats escomptés sont :

« Croissance du nombre et de la taille de microentreprises et de petites et moyennes entreprises grâce à l’aide au démarrage d’entreprises, à la formation pour favoriser l’expansion d’entreprises existantes, et à l’amélioration du contexte d’affaires pour qu’il soutienne la création d’entreprises, création d’emplois et augmentation de l’employabilité des jeunes et des femmes grâce à la formation axée sur l’acquisition de compétences, et résilience accrue des autorités égyptiennes et des collectivités d’accueil pour gérer les répercussions de la crise syrienne et en atténuer les effets. »⁴³

4.3.3.3. Education

L’Égypte a signé des protocoles de coopération et de bourses avec le gouvernement du Québec, l’Université de Montréal, de Waterloo, Alberta et Prince Edward Island. En

⁴²

<http://www.sis.gov.eg/Story/330/%D8%A7%D9%84%D8%B9%D9%84%D8%A7%D9%82%D8%A7%D8%AA-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%8A%D8%A7%D8%B3%D9%8A%D8%A9-%D8%A8%D9%8A%D9%86-%D9%85%D8%B5%D8%B1-%D9%88%D9%83%D9%86%D8%AF%D8%A7?lang=ar> (Consulté le 20 août 2018).

⁴³ http://international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/where-ou/egypt-egypte.aspx?lang=fra (Consulté le 23 août 2018).

outre, suite à une visite du premier ministre de la province Prince Edward, et du président de l'Université de la province en 2012, un accord a été signé quant à la fondation d'un lycée à cursus canadien dans le quartier du 6 Octobre au Guiza, le Caire⁴⁴.

4.3.4. Relations Egypte-Afrique « occidentale » francophone

L'identité égyptienne se compose d'un mélange arabe au niveau de la langue, islamique et copte au niveau de la religion, méditerranéen et africain nilotique. « *L'Egypte était et restera un élément de liaison entre l'arabité et l'africanité. Un élément de prolongement africain dans le monde arabe, et de profondeur arabe en Afrique.* »⁴⁵ (Traduction de l'auteur)

Depuis la révolution du 23 juillet 1952, l'Afrique ne cesse de constituer un des cercles les plus importants pour l'Egypte. Celle-ci a apporté son soutien à tous les mouvements d'indépendance entrepris par les pays du continent africain.

Le 25 mai 1963, date qui renvoie à un accord signé entre les gouvernements de 32 pays africains indépendants pour fonder l'organisation de l'Unité africaine, dont le siège se trouve à la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, même avec le changement du nom de l'organisation vers Union. Les objectifs de l'OUA :

- éliminer les derniers vestiges du colonialisme et la domination étrangère ;
- renforcer l'Unité et la coopération en faveur du développement ;
- favoriser la coopération internationale dans le cadre des Nations Unies.

En 1963, l'Egypte a fondé l'Organisation de l'Unité Africaine. Elle en a accueilli le premier sommet en 1964. L'ex-président égyptien Moubarak a été choisi pour présider l'Unité, pour deux sessions : 1989-1990 et 1993-1994. Le rapport de l'Egypte aux pays africains se présente aussi bien au niveau de l'Afrique noire qu'au niveau de l'Afrique du Nord. A titre d'exemple, en 1995, l'Egypte a représenté l'Afrique du Nord au Conseil du comité francophone. D'ailleurs, l'Afrique compte 21 pays francophones. A part la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie qui partagent avec l'Egypte l'arabe comme langue officielle, dix-huit pays ont en commun le français avec un nombre qui dépasse les 83 millions de locuteurs francophones ⁴⁶

Suite au mouvement des printemps arabes qui est passé par l'Egypte, une nouvelle stratégie d'ouverture sur l'Afrique occidentale est mise en œuvre par l'Egypte qui cherche à augmenter le volume des échanges commerciaux. Le ministre égyptien des

44

<http://www.sis.gov.eg/Story/154642/%D8%A7%D9%84%D8%B9%D9%84%D8%A7%D9%82%D8%A7%D8%AA-%D8%A7%D9%84%D8%A7%D9%82%D8%AA%D8%B5%D8%A7%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D9%88-%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%AC%D8%A7%D8%B1%D9%8A%D8%A9-%D8%A8%D9%8A%D9%86-%D9%85%D8%B5%D8%B1-%D9%88%D9%83%D9%86%D8%AF%D8%A7?lang=ar> (Consulté le 23 août2018).

⁴⁵ <http://www.sis.gov.eg/section/125/141?lang=ar> (Consulté le 23 août 2018).

⁴⁶ <https://www.francophonie.org/Estimation-des-francophones.html> (Consulté le 23 août 2015).

Affaires étrangères Sameh Shoukry a souligné que l'arrivée au pouvoir des Frères musulmans avait mis soudainement un terme à la coopération avec l'Afrique. Une erreur que le président Abdel Fattah Al Sisi a tenu à corriger rapidement. « *Aujourd'hui, nous revenons en Afrique parce que le futur c'est l'Afrique. L'Égypte va intensifier ses investissements sur le continent et entretiendra des relations beaucoup plus étroites* », a souligné M. Shoukry⁴⁷

Ainsi, le "forum Africa 2016" s'est ouvert à Charm el-Cheikh où plus de 2000 participants étaient attendus. Avec le logo « des affaires pour l'Afrique, l'Égypte et le monde » l'Égypte affiche sa volonté de se refaire une place sur le continent. « *Nos relations avec l'Afrique sont organiques et historiques. L'Égypte veut y revenir en force, elle doit redevenir ce qu'elle a déjà été, la porte du continent sur le monde* »⁴⁸, a expliqué à Jeune Afrique le président Abdel Fattah al-Sissi, lors du forum.

Partant de l'importance de l'Afrique pour l'Égypte, et prenant en considération la Francophonie qui constitue ici notre centre d'intérêt, nous passons en revue les relations entre l'Égypte et trois pays africains où figurent le plus grand nombre de francophones d'après l'OIF : le Congo (33 222 000), la Côte d'Ivoire (7 21 8000) et le Sénégal (4 277000).

4.3.4.1. Relations Égypte et République démocrate du Congo

Vu sa position stratégique, la République Démocratique de Congo (RDC) joue un rôle clé en Afrique centrale. Elle fait partie à la crise qu'affronte l'Égypte, ce qu'on appelle la guerre de l'eau autour du bassin du Nil. Membres de l'Initiative pour le Nil, la RDC, comme la Tanzanie, l'Ouganda ou encore le Rwanda ne peut pas initier un projet de soutirage des eaux du Nil dont dépend fortement l'Égypte avec le Soudan voisin. La crise renvoie au projet de construction d'un barrage à partir de la rivière Semliki, capable, selon les experts, d'alimenter en énergie électrique plus de la moitié de la population du Nord Kivu. La rivière Semliki prend sa source en RDC avant de faire jonction avec le Nil en Ouganda, c'est une des pourvoyeuses des eaux du fleuve le plus long du monde. La Commission ministérielle égypto-congolaise a commencé ses travaux en décembre 2010, sous la présidence des deux ministres égyptien et congolais de la Coopération internationale, et avec la participation des représentants des ministères du Commerce et de l'Industrie, des Finances, de l'Électricité et de l'Énergie, de l'Agriculture, de la Santé, de l'Investissement, de l'Information et de l'Irrigation dans les deux pays. Cette Commission a examiné les moyens de promouvoir la coopération bilatérale dans les domaines de l'agriculture, de l'électricité, du commerce, des transports, de la santé et des médicaments. Elle a également examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines du pétrole et du gaz naturel, ainsi que les services financiers. L'Égypte est le pays qui organise le plus des stages en faveur des cadres congolais dans des domaines assez variés que l'électricité, la sécurité, l'agriculture et les

⁴⁷ L'Égypte et l'Afrique doivent développer une coopération sécuritaire. (En ligne 24 août 2015). <http://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Diplomatie/L-Egypte-et-l-Afrique-doivent-developper-une-cooperation-securitaire> (Consulté le 25 août 2018).

⁴⁸ DE SAINT PERIER, L. (En ligne 20 février 2016). Égypte : un forum pour se repositionner en Afrique <http://www.jeuneafrique.com/304047/politique/egypte-retour-vers-son-futur-africain/> (Consulté le 29 août 2018).

médias. Le taux d'échange commercial entre l'Égypte et le Congo a atteint 65 millions de dollars américains en 2014 (exportations égyptiennes pour 35 millions de dollars, importations congolaises en Égypte pour 30 millions de dollars). L'Égypte a fondé au Congo, en guise de cadeau, en 2012, le centre culturama en marge de sommet de la Francophonie tenu à Kinshasa en cette même année.

Suite à des pourparlers avec le ministre de l'énergie congolais au Caire en avril 2017, deux stations d'énergie solaires seront fondées et financées par l'initiative égyptienne pour le développement des pays du bassin du Nil, sans compter encore plusieurs autres projets réalisés comme le centre médical à Kinshasa, deux stations d'électricité, etc.

Les relations égypto-congolaises datent des années 1960. L'Égypte soutenait à l'époque le mouvement de libération congolais et a même accueilli la famille du premier ministre congolais Lumumba après son assassinat⁴⁹.

4.3.4.2. Relations Égypte-Côte d'Ivoire

Les relations entre l'Égypte et la Côte d'Ivoire remontent à 1964, date de l'ouverture du bureau de la représentation diplomatique égyptienne à Abidjan. Depuis 2015, les relations entre les deux pays ont connu une relance dans le secteur du tourisme, de la santé, de l'éducation, de la sécurité, du commerce et de la défense. Au plan commercial, les échanges se sont élevés à 45 millions d'euros en 2015⁵⁰. Depuis décembre 2015, un bureau égyptien pour le développement du commerce entre Abidjan et le Caire est fonctionnel dans la capitale ivoirienne. En 2015, le nombre de bourses octroyées par l'Agence égyptienne pour le partenariat et le développement à des Ivoiriens est passé de 15 à 86 bourses par an.

4.3.4.3. Relations Égypte-Sénégal

L'Égypte fut le premier pays à reconnaître l'indépendance du Sénégal, après la France en 1960. Depuis, les relations amicales ne cessent de se développer entre les deux pays et une amitié avait réuni les deux présidents Nasser et Léopold Senghor.

D'ailleurs, l'Égypte figure dans les écrits de l'anthropologue et chimiste sénégalais Cheikh Anta Diop. Ce dernier a soutenu en 1960 une thèse de doctorat selon laquelle l'Égypte antique était peuplée d'africains noirs et que la langue et la culture égyptiennes se sont ensuite diffusées dans l'Afrique de l'Ouest.

Malgré la présence des étudiants sénégalais inscrits à l'Université d'Al Azhar au Caire, et Senghor à Alexandrie, et malgré des rapports historiques et politiques, les rapports entre les deux pays ne sont pas à la hauteur, selon l'ex-ambassadeur de l'Égypte au Sénégal Hicham Mohamed Maher.⁵¹

Renforcer les liens entre les deux pays a dû passer par plusieurs étapes : ouverture d'une liaison aérienne directe entre le Caire et Dakar et organisation de conférences et

⁴⁹ AL SADATY, L. (Semaine du 3 au 9 Octobre 2007). Au nom de l'Afrique, in *Al Ahrām Hebdo*. N° 682 <http://hebdo.ahram.org.eg/Archive/2007/10/3/visa0.htm> (Consulté le 15 juillet 2018).

⁵⁰ TOUR, M. Côte d'Ivoire -Égypte: réussir un modèle de coopération exemplaire pour l'Afrique, in *Fraternité Matin*, en ligne le 4 août 2017, <https://www.fratmat.info/index.php/nos-unes/cote-d-ivoire-egypte-reussir-un-modele-de-cooperation-exemplaire-pour-l-afrique> (Consulté le 29 août 2018).

⁵¹ <http://www.sis.gov.eg/section/39/3276?lang=fr> (Consulté le 26 août 2018).

de rencontre entre des responsables appartenant à différents secteurs. L'agroalimentaire constitue, en 2011, 33% du volume des exportations égyptiennes en Afrique après les produits pétroliers, selon Manal Karim, directrice exécutive de la Food Export Council. Concernant le Sénégal, le volume des échanges ne représente que 11,23 millions de dollars. Un volume a tout de même connu une croissance de 67% entre 2010 et 2011.⁵²

4.4. Présence francophone/française dans les institutions culturelles internationales ou nationales en Égypte

Si dans les sous-chapitres précédents, nous avons passé en revue la position de l'Égypte au sein de l'OIF et les relations bilatérales avec certains pays francophones, nous abordons ici trois grandes institutions « internationales » et « francophones ».

4.4.1. La nouvelle bibliothèque d'Alexandrie (BIBALEX)

Sur un terrain de 45.000m² à l'emplacement de l'ancienne bibliothèque, avec une capacité de stockage de 8.000.000 de volumes, 3.500 places de lectures⁵³, la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie est la plus grande bibliothèque du bassin méditerranéen. Elle se veut être un centre phare du savoir, mais aussi témoigne d'une ouverture sur le monde.

4.4.1.1. Naissance

L'idée de faire renaître la bibliothèque d'Alexandrie avait traversé les esprits des intellectuels du milieu universitaire alexandrin dans les années 1970. Créée sur le modèle de la bibliothèque d'Aristote en 285 avant-Jésus Christ qui fut détruite par un incendie, selon certaines sources, en 47 avant J-C, lors du siège d'Alexandrie par Jules César, ou disparue simplement avec le temps⁵⁴, la Bibliotheca Alexandrina est refondée grâce à l'Unesco qui intervient en 1986 et apporte son soutien en finançant une étude de faisabilité de la bibliothèque. Un terrain face à la mer a été offert par le gouvernement égyptien. L'Unesco a annoncé un concours architectural international dans lequel le cabinet d'architecture norvégien Snohetta est choisi parmi les 524 projets présentés. En 1990, un appel à contributions est lancé par la commission internationale constituée de grandes personnalités. Réussi, cet appel a permis de collecter 65 millions de dollars pour fonds.

⁵² <http://www.sis.gov.eg/section/39/3276?lang=fr> (Consulté le 26 août 2018).

⁵³ La bibliothèque d'Alexandrie de sa création à sa renaissance. Conférence donnée par Mme Jacqueline Lero Paris, Association France-Egypte, le 14 décembre 2009.

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/histoire_illustree.pdf (Consulté le 31 août 2018).

⁵⁴ GIORGIADES, P. (1982). *L'étrange destin de la bibliothèque d'Alexandrie*, les Publications de l'Atelier d'Alexandrie.

Le 16 octobre 2002, la bibliothèque a ouvert ses portes pour accueillir un monde qui connaît un engouement pour le savoir.

4.4.1.2. Stratégie et fonction

L'Alexandrina, la première bibliothèque numérique du monde arabe, compte la plus grande salle de lecture du monde. L'arabe, l'anglais et le français sont les trois langues officielles de l'établissement. Cet établissement de sept étages dont quatre sous le niveau de la mer, fait partie d'une cité culturelle qui côtoie un amphithéâtre gréco-romain, ainsi que des musées. Cet endroit riche de technologie de pointe et de savoir accueille 1 million de visiteurs par an⁵⁵.

La Bibliotheca Alexandrina a une double fonction puisqu'elle est à la fois centre de ressources pour les institutions et les usagers francophones, et pôle régional de formation. Cette double fonction est remplie grâce à ses différents départements qui renferment :

- la bibliothèque même avec une immense salle de lecture comprenant 1800 places avec des collections en libre accès, 400 terminaux de consultation en trois langues ;
- la bibliothèque pour aveugles « Taha Hussein » ;
- la bibliothèque pour enfants de 4 à 12 ans ;
- la bibliothèque pour adolescents de 12 à 18 ans, munie d'ordinateurs avec un système en braille pour les jeunes aveugles ;
- les sections multimédia avec des postes de consultation, de projection, etc. ;
- le centre d'archives Internet ;
- le musée des manuscrits avec plus de 10.000 manuscrits arabes du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle provenant de diverses bibliothèques municipales ou de mosquées ;
- le musée archéologique y compris sur des fouilles sous-marines ;
- le planétarium ;
- l'Exploratium, où la Science est expliquée à tous ;
- les expositions permanentes ;
- les expositions temporaires ;
- sept centres de recherches ;
- un orchestre de chambre ainsi qu'un Conservatoire de musique.

4.4.1.3. Rôle de la France au sein d'autres entités

Plusieurs pays du monde ont collaboré à l'Alexandrina en fournissant des équipements et des matériaux. Le Planétarium est offert par les Canadiens, le matériel audio-visuel par des entreprises japonaises, le laboratoire de restauration, équipé par l'Italie, du matériel et des logiciels en braille par l'Arabie Saoudite, des équipements pour la section des jeunes enfants, des rayonnages de magasin, par des fabricants allemands. Des dons importants d'ouvrages, de périodiques, de manuscrits, de logiciels

⁵⁵ HUME-FERKATADJI, F. (20 mars 2018). La bibliothèque d'Alexandrie, l'un des plus hauts lieux culturels d'Egypte, reportage international in *RFI* <http://www.rfi.fr/emission/20180320-bibliotheque-alexandrie-plus-hauts-lieux-culturels-egypte> (Consulté le 31 août 2018).

spécifiques, etc. contribuent à garnir les rayonnages. La France a financé le Musée des sciences et l'étude du système informatique a été réalisée par une société française.

La France jouit d'une présence bien distinguée au sein de cet immense projet. Ceci, pour plusieurs raisons. D'abord, c'est le seul pays à avoir eu un Conseiller auprès du chef de projet, puis du directeur⁵⁶. En outre, la France a accordé régulièrement des bourses de formations diplômantes pour de jeunes bibliothécaires. En 2010, la bibliothèque nationale de France (BNF) a offert à la Bibliotheca Alexandrina 480 000 ouvrages, soit toute la production française de la décennie 1996-2006. « *C'est le plus grand don de livres de l'histoire* » explique Ismaïl Serageldin, l'ex-directeur de la bibliothèque d'Alexandrie⁵⁷. En effet, ce don dépasse l'idée d'un simple présent, mais c'est en soi un acte politique, qui vise, selon Robert Solé, de faire de cette bibliothèque « *une plate-forme de ressources francophones pour toute la région, avec un centre de formation de bibliothécaires et documentalistes.* »⁵⁸

Ce don a été accompagné de la décision d'ouvrir un espace francophone, un espace de présentation, équipé d'un bureau d'information pour francophones avec une sélection de 10.000 ouvrages continuellement en renouvellement. Ainsi, un appel à candidatures a-t-il été lancé auprès des bibliothécaires francophones et le personnel a bénéficié d'une formation complémentaire à laquelle se sont associées la BNF et l'École Nationale Supérieure de Sciences de l'Information et des bibliothèques (ENSSIB).

Au cours des années, des Associations d'amis ont été créées, dont l'Association française qui a mis en place des programmes de formations : plus de cinquante bibliothécaires en ont bénéficié soit par les programmes du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) en français et en arabe, soit par des stages dans les bibliothèques françaises. L'Institut du Monde Arabe a pris part à un programme de numérisation de la bibliothèque et a assuré la traduction en arabe du programme français du CNED. L'Association prend régulièrement part à l'organisation d'expositions et à l'enrichissement des collections spécialisées comme le remarquable fonds de musique française.⁵⁹

4.4.2. L'Université Senghor

Opérateur direct de l'OIF établi à Alexandrie, l'Université Senghor constitue un trait d'union entre l'Égypte francophone et l'Afrique francophone. Cet établissement met l'accent sur le rôle colossal que joue l'Égypte sur le continent du point de vue développement, en ayant comme outil la langue française.

L'Égypte souhaitant se tourner vers l'Afrique, l'Université Senghor pourrait être un instrument de sa politique étrangère dans la mesure où des cadres supérieurs africains viennent poursuivre des formations courtes ou longues sur le campus d'Alexandrie ou ailleurs afin de servir au développement de leurs pays.

⁵⁶ La bibliothèque d'Alexandrie de sa création à sa renaissance. *Op.cit.*

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/histoire_illustree.pdf (Consulté le 31 août 2018).

⁵⁷ SOLE, R. (En ligne 15/4/2010). Pluie de livres français sur Alexandrie. In *Le Monde*.

https://www.lemonde.fr/livres/article/2010/04/15/pluie-de-livres-francais-sur-alexandrie_1333876_3260.html (Consulté le 30 août 2018).

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*

4.4.2.1. Naissance

L'idée de la création d'une Université francophone au service du développement africain a été présentée au Sommet de Chefs d'Etats et de gouvernements des pays ayant le français en partage à Dakar, en mai 1989. Le 4 novembre 1990, l'Université Senghor ouvre ses portes pour devenir un établissement privé du 3^{ème} cycle.

4.4.2.2. Stratégie et fonction

Dès la page d'accueil, l'Université Senghor est définie en tant que « *Université internationale de langue française au service du développement africain. Opérateur direct de la Francophonie. Un pôle d'excellence au service du développement.* »⁶⁰ Il s'agit d'œuvrer pour le développement en se servant du français. Opérateur direct de la Francophonie, l'Université Senghor propose des formations diplômantes, courtes et longues, adaptées au contexte africain. A Alexandrie, elle accueille tous les deux ans entre 160 et 200 étudiants sélectionnés sur concours parmi plus de 3000 candidats de 25 pays différents. 120 d'entre eux, dont la moitié de femmes, bénéficient d'une prise en charge complète.⁶¹

Les centres d'intérêt de l'Université s'organisent autour de quatre secteurs, la santé, la culture, l'administration et l'environnement. Ces formations sont offertes à Alexandrie ainsi que sur ses dix autres campus en Afrique et en Europe grâce à un fort réseau de plus de 150 professeurs et experts venant de tout l'espace francophone. Partant de l'idée que la formation d'excellence doit être accessible à des publics élargis et aller à la rencontre directe de ces publics, les Campus Senghor sont actuellement ouverts en Côte d'Ivoire, au Burkina-Faso, au Maroc, à Djibouti et au Sénégal, en France, au Togo, en Guinée, en Hongrie, au Bénin.

Depuis sa création, le nombre de candidats n'a cessé de croître, ainsi que le nombre des pays de leurs provenances. « *543 candidats provenant de 31 pays différents en 2003, 692 candidats provenant de 35 pays différents en 2005, 1338 candidats provenant de 39 pays différents en 2007 et 3457 candidats provenant de 52 pays différents en 2009.* »⁶² Malgré la situation politique traversée par l'Égypte, le nombre de candidatures n'a pas été trop affecté puisque en 2013, 3008 candidatures ont été déposées, contre 2 787 en 2015.⁶³

Toutefois, la situation sécuritaire de l'Égypte pose problème sur un autre niveau. De nombreux professeurs venant de l'extérieur, notamment du Canada, se sont vus refuser l'autorisation de venir en Égypte, selon M. Albert Lourde, l'ex-recteur de Senghor.

A l'instar des grandes écoles, les étudiants doivent passer un concours très sélectif pour être admis :

⁶⁰ <http://www.usenghor-francophonie.org/> (Consulté le 31 août 2018).

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Forum Francophone des Affaires <http://www.ffa-int.org/l-universite-senghor-un-pole-d-excellence-au-service-du-developpement-durable/> (Consulté le 31 août 2018).

⁶³ Assemblée Nationale <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/cr-mec/14-15/c1415022.pdf> (Consulté le 2 septembre 2018).

« En juillet 2013, sur 3 008 candidats, 1 490 ont été admis à passer l'écrit, 810 à passer l'oral ; 165 étudiants ont été finalement retenus dans notre dernière promotion, représentant 5,5 % du nombre de candidats. Soixante-cinq femmes ont été admises, soit 40 % des effectifs. »⁶⁴

L'Université Senghor se veut, depuis sa fondation, une véritable plateforme de savoirs et de savoir-faire en faveur du développement du continent africain. Léopold Sédar Senghor aimait saluer en ce centre de formation qu'est l'Université, «ce haut lieu de l'Homme, espoir des temps nouveaux, espoir d'une Afrique face à ses défis présents et à venir».⁶⁵

4.4.2.3. Contributions de la France

Opérateur direct de la Francophonie, l'Université Senghor devrait dépendre financièrement des contributions des membres de l'OIF. Or, selon M. Albert Lourde, ex-recteur de l'Université Senghor, la contribution française dépasse beaucoup celle des autres pays membres. Toutefois, le rapport budgétaire 2010-2014 montre que

« La contribution française a baissé : de 1,65 million d'euros en 2013, elle est passée à 1,4 million en 2015. Elle représente 52 % de notre budget total, contre 74 % en 2010, car nous avons reçu des ressources complémentaires et réussi à convaincre la Fédération Wallonie-Bruxelles de financer notre institution à hauteur de 62 000 euros annuels depuis 2013. Comme l'a souligné le commissaire aux comptes dans son rapport, entre 2010 et 2014, les ressources de l'université résultant de subventions sont restées relativement stables. »⁶⁶

L'Égypte, quant à elle, héberge, depuis vingt-huit ans, gratuitement l'Université Senghor dans un grand immeuble situé au centre-ville, juste à côté du Consulat de France.

4.4.3. L'Université française d'Égypte

L'Université française d'Égypte est à la fois un centre de formation et de recherches qui lie l'Égypte à la francophonie, un miroir reflétant cette francophonie sur les domaines culturels et scientifiques.

4.4.3.1. Naissance

Etablie en 2002, l'Université française d'Égypte, désormais UFE, n'ouvre ses portes qu'en 2006 suite à l'inauguration des présidents français Jacques Chirac et égyptien Hosni Moubarak. Elle est installée à Chorouq, ville nouvelle située à 45 minutes du Caire, sur la route de Suez, ville qui accueille également l'université britannique inaugurée en mars 2006. Au début, université privée à but non lucratif, elle était soutenue par des mécènes privés et l'Etat français.⁶⁷

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ Forum Francophone des Affaires <http://www.ffa-int.org/l-universite-senghor-un-pole-d-excellence-au-service-du-developpement-durable/> (Consulté le 31 août 2018).

⁶⁶ Assemblée Nationale. *Op.cit.*

⁶⁷ <https://eg.ambafrance.org/L-Universite-Francaise-d-Egypte> (Consulté le 2 septembre 2018).

4.4.3.2. Stratégie et fonction

L'UFE permet aux étudiants égyptiens ou internationaux d'accéder à un cursus conventionné en partenariat avec des universités françaises : Paris III Sorbonne, l'université de Nantes, l'université de Haute-Alsace ou encore l'université de Corse.⁶⁸

Assurant un enseignement en trois langues : français, anglais et arabe, l'UFE propose aussi une formation dans les domaines des études supérieures et de la formation continue et promeut la mobilité dans diverses universités françaises partenaires. Dans ses trois facultés, la faculté de gestion et de systèmes d'information, la faculté d'ingénierie, et la faculté des langues appliquées, plusieurs départements offrent une double diplomation égyptienne et française qui permet l'obtention d'un master 1 selon les normes françaises. Les langues anglaise et française se côtoient dans les deux facultés de gestion et d'ingénierie, l'arabe s'ajoute auprès de ces deux langues à la faculté des langues appliquées. Le corps professoral est composé de professeurs égyptiens et français. En 2015, l'Université française a changé de statut. D'université privée elle est devenue une université *ahleyya* (c'est-à-dire à but non-lucratif). Ce changement de statut permettra l'intervention des pouvoirs publics égyptiens que le statut antérieur n'autorisait pas. Cependant, l'UFE est confrontée au nombre limité d'étudiants dû au fait que l'enseignement se fait essentiellement en français. Ainsi, seuls les bacheliers des écoles francophones s'y inscrivent.

4.4.3.3. Rôle de la France au sein d'autres entités

En dépit de son statut d'université privée, l'UFE n'a jamais poursuivi de but lucratif. « *Plus encore, pour chaque livre versée par chacun de nos étudiants, nous devons trouver une seconde livre auprès de nos sponsors - le gouvernement français en tête - pour assurer sa formation* »⁶⁹, selon Mohamed Jaoua vice-président de l'Université française d'Egypte.

Plusieurs entreprises, dont certaines sont françaises, soutiennent l'UFE en investissant financièrement dans le projet, en octroyant des bourses aux meilleurs étudiants et en accueillant des stagiaires : Mobinil, Orascom, Alcatel, EDF, Total, Vinci, NSGB, Carrefour, Areva, Gras Savoye, Al Ahly Real Estate Development, Schneider, Degremont⁷⁰.

En outre, le gouvernement français s'est engagé à consacrer, annuellement, une somme d'un million d'euros afin de couvrir les frais de mobilité des professeurs français venant s'installer en Egypte pour enseigner à l'UFE. Et le changement de statut permet désormais à l'UFE d'être subventionnée par le gouvernement égyptien et de bénéficier des bourses.⁷¹

⁶⁸ <http://www.ufe.edu.eg/en/accueil-2/> (Consulté le 2 septembre 2018).

⁶⁹ <https://eg.ambafrance.org/L-UFE-change-de-statut-pour-mieux-servir-les-partenariats> (Consulté le 2 septembre 2018).

⁷⁰

http://www.jacqueschiracasso.fr/archiveselysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/actualites/deplacements_a_l_etranger/2006/avril/fiches/egypte/l_universite_francaise_d_egypte.46863.html (Consulté le 2 septembre 2018).

⁷¹ MOHAMED, Y. (25 mai 2015). Tariḥ al ḡami'a al firinsiya, min Moubarak ila ahliyat. In *Dotmasr* <http://www.dotmsr.com/News/196/297458/%D8%AA%D8%A7%D8%B1%D9%8A%D8%AE-%D8%A7%D9%84%D8%AC%D8%A7%D9%85%D8%B9%D8%A9->

4.5. Synthèse

Où en est l’Egypte dans l’univers « institutionnel » francophone ? Pour répondre à cette question, nous avons passé en revue l’univers francophone de l’Egypte, que nous avons appréhendé à partir de trois composantes, la Francophonie institutionnelle (représentée par l’OIF), les relations politiques et économiques et les relations culturelles avec les pays francophones.

L’Egypte est membre à l’OIF depuis 1983, c’est-à-dire 13 ans après sa création en tant qu’agence. C’est l’ancien ministre égyptien des affaires étrangères et l’ancien secrétaire général des Nations Unies, Boutros Ghali qui a inauguré le poste de secrétaire général de l’OIF (1997-2002). Observateur à l’Assemblée parlementaire de la Francophonie en 1976, l’Egypte est devenue Membre en 1978. Son adhésion a cependant été un temps, suspendue suite à la révolution du 25 janvier 2011 lorsque l’assemblée parlementaire égyptienne a été dissoute. L’Egypte est aussi membre de deux instances de la Francophonie, la CONFEJES (1994) et la CONFEMEN (1998).

Au-delà de l’OIF, les relations politiques et économiques bilatérales entre l’Egypte et la France sont des plus fortes et couvrent la défense, l’archéologie, l’éducation, la santé, etc. D’autres pays francophones de poids dans la Francophonie (Canada, Belgique), présents en Egypte, ne peuvent rivaliser avec l’engagement de la France. Parmi les investissements étrangers, les investissements français sont les plus importants. Quant aux pays africains francophones, malgré une culture commune, un partage du même espace géographique, les relations bilatérales entre l’Egypte et ces pays demeurent relativement modestes.

La bibliothèque d’Alexandrie, l’Université Senghor et l’Université française d’Egypte témoignent de la puissance de la coopération culturelle et éducative entre l’Egypte et la France.

PARTIE II

Cinquième chapitre

Méthodologie

Cinquième chapitre - Méthodologie

5.1. Introduction

Ce chapitre vise à expliciter la façon dont nous avons problématisé et construit notre objet de recherche ainsi que la façon dont nous envisageons de le traiter.

Dans le premier sous-chapitre, nous traitons des trajectoires par lesquels nous sommes passée avant d'accéder au sujet. Dans le deuxième sous-chapitre, nous définissons en premier lieu le terrain, ensuite nous explicitons le cadre théorique ainsi que l'approche par laquelle nous abordons notre recherche, avant de passer aux techniques et à l'échantillonnage. Dans le troisième sous-chapitre, nous évoquons des questions d'éthique qui orientent notre travail et les obstacles qui se sont imposés.

5.2. Trajectoires de recherche : problématique, et objectifs de la recherche

Une recherche est un long parcours de questionnements parfois déroutants. Dans ce sous-chapitre, nous identifions les différentes phases par lesquelles nous sommes passée pour parvenir à notre sujet de recherche et répondre aux questions qui nous semblaient à un certain moment sans réponses.

5.2.1. Genèse de la recherche

Cette recherche est le fruit d'un long parcours d'interrogations sur le rapport entre les Egyptiens et la langue française, plus particulièrement sur la présence de la langue française en Egypte. Ces questionnements ont été repensés et consolidés suite à des rencontres, formelles et informelles, avec des chercheurs en sociolinguistique, des amis et collègues francophones ou non francophones. Impossible de nier à cet égard, l'important soutien de nos encadreurs tout le long de notre parcours, pendant l'année préparatoire de doctorat au Caire ou suite à l'inscription à Aix-en-Provence. Tout a contribué à finaliser la problématique de cette recherche. Toutefois, ces éléments sont loin d'être les seuls facteurs qui ont permis la genèse de notre travail. D'autres faits ont joué un rôle capital quant à la construction de notre sujet de recherche. C'est, d'abord, avec notre thèse de magistère soutenue en 2008 sur « *Le français écrit en Egypte entre Langue et discours* » que nous avons amorcé notre parcours de recherche. C'était le début d'un regard porté sur le rapport entre les Egyptiens et la langue française grâce à une analyse linguistique et discursive du courrier des lecteurs d'*Al Ahram Hebdo*¹. Cette étude nous a amenée à voir comment l'analyse linguistique et/ou discursive du français écrit par des Egyptiens se fait difficilement à l'abri des études de représentations. En outre, ces lecteurs égyptiens auraient pu simplement écrire pour un journal en langue arabe. Or, le fait de décider d'écrire en français en vue d'être publié dans *Al Ahram Hebdo* souligne un besoin ardent de ces francophones de trouver une tribune libre, une scène d'expression en français. Cette idée a été vérifiée par l'enquête par questionnaires

¹ Un hebdomadaire égyptien d'expression française.

que nous avons menée auprès d'étudiants des départements de langue et littérature françaises aux Universités du Caire, Ain Chams (située à la capitale égyptienne) et Sohag (située à la Haute-Egypte).

Parallèlement, nous ne pouvons dissimuler le fait qu'être journaliste dans un hebdomadaire d'expression française nous a conduit à fréquenter des cercles de francophones et de non francophones qui n'hésitent pas à exprimer leurs opinions positives ou négatives à l'égard de la présence de la langue française en Egypte, ou plus précisément de la présence des journaux d'expression française, des écoles, etc. Le regard critique que nous avons appris du journalisme nous a rendue sensible à toute allusion et/ou trace de la langue française dans notre quotidien, dans les rues, les médias, les films,...etc.

Une fois mère, le dilemme du choix des écoles (de langue française ou anglaise ?) pour y inscrire les enfants, s'est imposé surtout que leur père est anglophone et la majorité de la famille l'est aussi. Nombre de discussions ont eu lieu autour de la puissance de l'anglais, et du recul du français dans la société égyptienne. Ces discussions, qui se déroulaient il y a des années entre famille et amis, sont passées aux enfants qui ont grandi au sein d'une école francophone, mais en absence d'un vrai bain linguistique : le français est enseigné en tant que première langue étrangère, et langue d'enseignement pour les Maths et les Sciences. Les professeurs n'hésitent pas à avoir recours à l'arabe pour expliquer un mot ou une phrase insaisissable par les élèves. En dehors des cours, les élèves n'utilisent que l'arabe égyptien. D'ailleurs, certains professeurs d'arabe n'hésitent pas à employer certains mots anglais tels que « *homework* », « *notebook* », « *punishment* » ; les surveillant(e)s suivent aussi parfois la même attitude. Entourés par un environnement plutôt anglophone, il était bien évident que les enfants posent des questions autour de l'utilité du français, de l'hégémonie de l'anglais et regimbent même d'être inscrits dans une école francophone... La présence de la langue française ainsi que de la francophonie en Egypte devient donc une question qui cherche une réponse urgente...Une question qui nous a habitée et dont la réponse n'était pas évidente.

5.2.2. Fluctuations premières

La présente mouture de notre recherche n'est pas la seule ou la première orientation qu'elle ait pu avoir. En continuité de notre travail de magistère (2008), nous voulions, initialement, poursuivre notre recherche sur la problématique du rapport entre la langue française et les Egyptiens. Au cours de notre magistère, il nous a paru indispensable, avant de procéder à l'analyse des lettres, de nous arrêter sur l'identité de ceux / celles qui les écrivent (notre étude était portée sur le français écrit en Egypte, les lettres écrites par des étrangers avaient été écartées). Les lettres du Courrier des lecteurs provenaient des villes de la Haute-Egypte, d'autres de la Basse-Egypte, mais, en grande majorité du Caire et d'Alexandrie. De quoi avoir suscité notre curiosité sur la diffusion du français dans ces régions, même si les vastes étendues de ces deux gouvernorats constituent un obstacle quant à la faisabilité d'une telle étude.

En outre, l'administration générale des Informations et de l'Informatique au Ministère de l'Education et de l'Enseignement nous a fourni, lors de notre recherche, des chiffres importants, au niveau de tout le pays, concernant le nombre d'écoles enseignant le

français dit de « niveau élevé »(c.-à-d. enseigné comme première langue étrangère, et langue d'enseignement des Maths et des Sciences dès la maternelle jusqu'au baccalauréat), ainsi que le nombre d'élèves dans ces écoles d'une part, et d'autre part, le nombre d'écoles enseignant le français de « niveau officiel » (c-à-d en tant que langue seulement à partir du cycle préparatoire) ainsi que le nombre d'élèves fréquentant ces écoles. Mais tout au long de l'élaboration de notre magistère nous avons été taraudée par la question de la définition de la « francophonie », dès lors qu'on ne veut pas la limiter à une (apparemment) simple question de degré de compétence linguistique. La lecture de l'ouvrage de Nicole Gueunier intitulé *"Le français du Liban : cent portraits linguistiques."* nous a lors convaincue de nous atteler à cette question dans un projet doctoral. Gueunier a tracé, à travers des enquêtes, les portraits linguistiques de ses informateurs sur les plans de la phonologie, du lexique, de la morphosyntaxe et de l'énonciation. Toutefois, si ces enquêtes ont répondu à la question portée sur le « comment » les Libanais font-ils usage du français, elles ont laissé de côté les « quand » et « pourquoi » cet usage. Par conséquent, son statut et sa représentation sociale nous apparaissaient comme deux dimensions à ne pas écarter.

« Le rapport de l'individu à la langue (ou aux langues) qu'il utilise est fonction de son rapport à la société globale dans laquelle il vit, à la société restreinte (classe sociale des interlocuteurs, lieu social, etc.) dans laquelle il parle chaque fois qu'il parle, à la société intime de son histoire propre et toujours singulière (sa place dans sa famille, sa prise en charge singulière de l'histoire dans laquelle il a été pris...etc.)² »

D'après Fenoglio, le rapport de l'individu à la langue s'explique par la prise en compte du type de contexte dans lequel s'ancre l'interaction. Nicole Gueunier situe ainsi tout au début de son ouvrage, la francophonie libanaise (= société « globale ») par rapport à d'autres types de francophonies proche-orientales comme par exemple l'Egypte et la Syrie, et à des contextes plus éloignés comme celui du Québec. Quant à la société « restreinte », elle a été abordée en centrant les enquêtes sur quatre axes principaux, la confession, l'âge, le genre et le lieu de résidence.

Esquisser des portraits linguistiques en Egypte n'expliquerait pas suffisamment la complexité du paysage sociolinguistique égyptien, ce dont nous voulons rendre compte dans ce travail.

5.2.3. Objectifs

En partant du constat que le paysage sociolinguistique en Egypte est peu étudié, nous avons décidé d'appréhender une recherche compréhensive et critique.

Les objectifs de cette recherche sont les suivants :

- saisir la présence, la diffusion, la composition et la fonction de la langue française dans le paysage sociolinguistique cairote ;
- étudier la perception de la francophonie et de la langue française en Egypte chez des Egyptiens francophones, arabophones et anglophones, et des francophones appartenant à trois tranches d'âge : adolescents (de 12 à 19 ans), jeunes (de 20 à 39 ans) et adultes (40 ans et plus).

² FENOGLIO, I. (1996). Les femmes, les hommes et le langage. Quelques remarques. In *Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est*. N° 23, p.49.

Afin de répondre aux objectifs formulés plus haut, nous nous sommes, en fait, posé les questions suivantes, qui sont autant des questionnements-repères :

- comment se présente la francophonie dans le paysage sociolinguistique cairote ?
- quelle est la fonction remplie par la langue française ?
- existe-t-il un rapport entre la visibilité de la francophonie dans le paysage sociolinguistique cairote et la structure sociale d'un lieu comme Héliopolis?
- le paysage sociolinguistique égyptien est-il un reflet de la politique linguistique de l'Etat ?
- en quoi consiste la perception des locuteurs cairotes de la langue française et de la francophonie ? Les perceptions des jeunes/ des adultes et des francophones/des non-francophones sont-elles divergentes ou concordantes ?

5.3. Protocole

Comme dans toute recherche scientifique, les étapes par lesquelles nous sommes passée ressemblent beaucoup à un sablier. Nous avons commencé par formuler des questions générales avant de cibler des axes plus précis. Dans ce sous-chapitre, nous retraçons la méthodologie abordée durant notre recherche. Nous commençons par définir le terrain, ensuite nous soulignons les différentes approches adoptées avant d'explicitier la nature du corpus étudié.

5.3.1. Corpus entre terrains et approches

Commencer la partie empirique d'une recherche implique de délimiter un corpus, choisir un terrain et adopter une approche adéquate à ces deux derniers.

5.3.1.1. Définir le terrain

Définir « le terrain » est une entreprise plus complexe qu'il n'y paraît.

« Le terrain n'est pas une chose, ce n'est pas un lieu, ni une catégorie sociale, un groupe ethnique ou une institution (...) c'est d'abord un ensemble de relations personnelles où on apprend des choses'. 'Faire du terrain', c'est établir des relations personnelles avec des gens »³

Mais d'un autre côté, « Concrètement, faire du terrain n'a de sens dans la définition que si cela s'accompagne de la conscience d'une nécessaire et incontournable distanciation avec l'observé. »⁴ D'où réside le vrai dilemme : comment alimenter une réflexion critique d'un « terrain » connu par le chercheur-observateur, comment étudier de manière objective son « terrain » ? Quoiqu'il en soit, il faut retenir qu'un « terrain » ne se limite pas à un lieu. Il est fait aussi des relations et de toute la subjectivité du chercheur lui-même et il se construit dans la mesure où il fait l'objet de choix de la part du chercheur.

³ BLANCHET, P. et BULOT, T. (s.d). Module, Méthodologie de recherche sociolinguistique et sociodidactique du plurilinguisme, in <http://eprints.aidenligne-francaisuniversite.auf.org/655/1/CoursMe%CC%81thodoBlanchetBulot.pdf> (Consulté le 2 juin 2014).

⁴ Bulot, T. (2011). Objets, terrains, et méthodes de la sociolinguistique, dans BULOT, T. BLANCHET, P. (2011). Dynamiques de la langue française au 21^{ème} siècle : une introduction à la sociolinguistique. <http://www.sociolinguistique.fr/cours-3-1.html> (Consulté le 10 juin 2016).

Notre choix initial s'est porté sur deux lieux, Le Caire (la capitale) et Alexandrie (ville côtière dont l'importance la situe juste après la capitale), mais la question de faisabilité a freiné nos ardeurs et nous avons choisi d'axer notre étude sur la capitale. Puis il a fallu choisir les quartiers à investiguer. En Effet, toujours emportée par cet engouement d'investigation hérité du journalisme, plusieurs quartiers de la capitale nous semblaient pertinents. Pour autant, le choix du quartier d'Héliopolis s'est imposé. C'est un quartier ancien de plus de 100 ans, fondé par l'Empereur belge Edouard Empain pour abriter de nombreux étrangers résidant en Egypte ainsi que les aristocrates égyptiens, qui a fait face à une métamorphose urbaine ces dernières années. De sorte que nous avons voulu cerner la place de la francophonie dans un quartier à la croisée d'une Egypte traditionnelle et d'une Egypte tournée vers l'avenir.

5.3.1.2. Quel cadre, quelle approche...et pourquoi ?

De prime abord, nous avons décidé d'ancrer notre travail en sociolinguistique :

"En première approximation, il faut reconnaître que le territoire du sociolinguiste au sein de la "linguistique" conçue comme ensemble disciplinaire est un territoire perméable aux ensembles disciplinaires connexes : anthropologie, psychologie, philosophie, ethnologie, sociologie, histoire... Perméable également aux autres linguistiques : sémiotique et linguistique textuelle (...) psycholinguistique (...) sans oublier la sociologie du langage, au sens strict du terme. Cette dernière discipline, du reste, chevauche largement l'un des pôles du domaine, celui de la macro-sociolinguistique."⁵

Notre objectif n'est pas de décrire les dimensions structurelles mais d'étudier le rapport entre langue et société et plus précisément la visibilité de la francophonie dans la société égyptienne et sa perception par les Egyptiens.

L'interdisciplinarité jouera cependant un rôle important dans la collecte, le traitement et l'analyse des données. Les outils employés reposent sur l'observation, les entretiens, et le questionnaire. Des outils qui sont compatibles avec l'approche ethnographique.

« Le terme « Ethnographie » apparaît en 1819, dans le Dictionnaire universel de la langue française du linguiste Boiste. « Ethnographique » apparaît en 1923, « Ethnographe » en 1927. A la fin du XIXème siècle, l'ethnographie tend à désigner l'étude descriptive des divers groupes humains. »⁶

L'étude ethnographique a pour rôle de donner « vie » aux protagonistes de la société en question, la sociolinguistique quant à elle permet une compréhension profonde du changement attribué à la « vie linguistique » des protagonistes en question.

« Centrée sur la notion d'observation participante, elle (l'ethnographie) insiste alors sur les techniques de travail de terrain, les pratiques de conversation, l'entretien ethnographique comme dispositif, les techniques d'enquête en général, entraînant

⁵ BOYER, H, & BRANCA-ROSOFF, S. et autres. (1996). *Sociolinguistique. Territoires et objets*. P. 9,10. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

⁶ BOUMARD, P. (Mis en ligne Le 24 février 2014.) L'ethnographie est un humanisme. *Revue Internationale d'Ethnographie*. N°3. sur <http://riethno.org/wp-content/uploads/2014/02/L%E2%80%99Ethnographie-est-un-humanisme.pdf> (Consulté le 14 juillet 2017)

Selon Woods⁸ (1986), elle est ce mélange entre art et science. D'une part, l'ethnographie requiert une aptitude à donner « vie » à une société donnée, en la décrivant et en mettant en contexte ses protagonistes. « *An ethnographic understanding is developed through close exploration of several sources of data. Using these data sources as a foundation, the ethnographer relies on a cultural frame of analysis.* »⁹ [Une compréhension ethnographique est développée à travers l'exploration de plusieurs sources de données. Partant du fait que ces dernières constituent une base, l'ethnographe réfère, ainsi, à un cadre culturel d'analyse.] (Traduction de 'auteure). Ceci exige une compréhension préalable des réalités étudiées, au point qu'une sorte d'intimité peut être établie non seulement entre les enquêtés et le chercheur, mais aussi entre le chercheur et ses observations écrites sur le terrain. Il s'agit pour le chercheur de remettre en question toutes ses observations.

Ainsi, une période d'observation de terrain et, par conséquent, du contexte dans lequel se déroule l'enquête, est également très riche et utile pour concevoir les outils de collecte, anticiper les difficultés et adapter la méthode et le protocole de collecte (échantillonnage, prise de contact...) aux différentes situations rencontrées.

Le travail ethnographique de terrain repose sur trois étapes : l'observation participante, l'entretien ethnographique et l'analyse des matériaux relevés. L'observation participante exige une familiarisation avec le terrain en question, y compris en participant à des conversations ordinaires dans le quartier par exemple. L'entretien ethnographique, quant à lui, implique une conversation contrôlée selon l'objectif de l'enquêteur mais se déroulant de la manière la plus spontanée possible, au plus près de la logique de l'interaction. Nous pouvons distinguer trois types d'entretien :

- a) Le premier vise à élaborer un récit de vie, une autobiographie sociale où il s'agit de définir des expériences vécues par l'enquêté même.
- b) Le deuxième type est destiné à décrire une catégorie de situations ou de personnes.
- c) Le troisième type est destiné à la connaissance des activités qui ne sont pas observables : on demande aux informateurs d'expliquer comment une activité ou un événement donné a été perçu par eux-mêmes ou par les autres. .

C'est à ces deux derniers types que nous avons eu recours. Les questions qui constituaient les grandes lignes de nos entretiens ont été notées dans un guide d'entretien¹⁰. Etant donné que nous avons élaboré des entretiens semi-directifs, ces questions ne représentaient qu'une ébauche, car au cours de nos entretiens d'autres

⁷Ibid.

⁸ Peter Woods, un sociologue anglais qui a publié entre 1978 et 1989, sept articles se réfèrent tous à la méthode ethnographique. Il est critiqué par Burguière Évelyne. Woods (Peter). — *L'Ethnographie de l'école*. In: Revue française de pédagogie, volume 101, 1992. pp. 141-143; in http://www.persee.fr/doc/AsPDF/rfp_0556-7807_1992_num_101_1_2517_t1_0141_0000_2.pdf (Consulté le 12 juillet 2017)

⁹ HOEY, B. (2014, juin). A Simple Introduction to the Practice of Ethnography and Guide to Ethnographic Fieldnotes. In *Marshall University Digital Scholar*. http://works.bepress.com/brian_hoey/12/ (Consulté le 10 juillet 2017)

¹⁰ Cf. Annexes.

questions s'imposaient, suite aux réponses des acteurs. Nous avons eu, parallèlement, recours à deux outils : l'observation et la documentation. Au début, il nous a fallu établir des relations humaines et avec les endroits et avec les gens, sans prise de notes ni enregistrements ni photos. Pour ce, nous avons fréquenté les quartiers en question avec un regard aussi objectif que possible, afin de les aborder dans la perspective de notre recherche. Il nous a fallu également nous familiariser avec l'historique du quartier et mettre en lumière les changements survenus puis installer la confiance. Si les gens ne se sentaient pas à l'aise, l'entretien était interrompu. Selon Lapassade :

« Le premier manuel de fieldwork (travail de terrain) élaboré et utilisé par les sociologues de Chicago (Palmer 1929) décrivait la conversation spontanée naturelle, comme une des techniques essentielles de "l'approche anthropologique en sociologie". »¹¹

L'enquête ethnographique se distingue des autres approches qualitatives par la nécessité de l'immersion du chercheur dans le contexte qu'il cherche à comprendre.

- Analyse de contenu

Pour P.Henry et S. Moscovici, « *tout ce qui est dit ou écrit est susceptible d'être soumis à une analyse de contenu.* »¹². Nous traiterons les entretiens en faisant une analyse de contenu dans les deux chapitres sept (le français sur Facebook) et huit (le français à la télévision). Ce choix repose sur le fait que ce type d'analyse permet selon les termes de L.Bardin¹³ une « interprétation contrôlée » qui est l'inférence. Une fois passée la phase de pré-analyse (lecture flottante, formulation des objectifs, dimensions et directions d'analyse,...), nous nous sommes engagée dans une analyse de contenu thématique.

- Analyse qualitative et quantitative

Nous avons procédé à l'analyse qualitative des entretiens semi-directifs et des enseignes de la place Korba, située au quartier d'Héliopolis et à l'analyse quantitative du questionnaire mis en ligne.

5.3.1.3. Constitution du corpus

Notre corpus est constitué de 5 types d'éléments :

- des documents sur le quartier d'Héliopolis, des photos et des entretiens semi-directifs avec quatre enquêtés ;
- un questionnaire en ligne adressé à des Egyptiens francophones appartenant à trois tranches d'âge (de 12 à 19 ans, de 20 à 29 ans et de 40 ans et plus), ainsi qu'à des arabophones et des anglophones.
- l'ensemble des programmes diffusés sur la chaîne nationale satellitaire Nile TV internationale.

¹¹ LAPASSADE, G. *La méthode ethnographique* in <http://www.ai.univparis8.fr/corpus/lapassade/ethngrin.htm> (Consulté le 25 mars 2017).

¹² HENRY, P. et MOSCOVICI, S. (1968). Problèmes de l'analyse de contenu. In *Langage*, n° II. In BARDIN, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Col. Quadriège Manuels. P. 36. Paris : Presses Universitaires de France.

¹³ BARDIN, L. *Op.cit.*, p.169.

- sept publicités télévisées produites et diffusées entre 1990 et 2017. Une période relativement longue pour se donner la chance de trouver et de sélectionner des publicités en français au milieu d'un grand nombre de publicités en arabe.
- des *posts* sur deux groupes *Facebook*.

5.3.2. Collecte de l'information

- Comment formuler les questions du questionnaire ?

Inspirée par le type de questionnaire CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques) élaboré dans les domaines de la médecine pour étudier la perception des maladies ou de la santé par une population, nous avons formulé les questions en suivant cette partition. Le questionnaire est composé de questions fermées adaptées à chaque catégorie d'enquêtés et se divisent en trois parties, visant chacune un aspect : un groupe de questions mesurant les connaissances des enquêtés, un autre consacré aux attitudes et un troisième destiné aux pratiques.

Dans la mesure où l'idée même de répondre à un questionnaire plonge les enquêtés dans des doutes inconfortables, nous avons insisté sur l'anonymat des réponses. Par ailleurs, ces enquêtés sont plus enclins à s'exprimer librement devant un questionnaire en ligne et anonyme que face à une personne. En outre, le questionnaire en ligne a l'avantage d'être rapide et d'une diffusion et d'une passation faciles.

Au début, nous avons élaboré le questionnaire en français, puis au fur et à mesure du travail, nous sommes devenue convaincue qu'élaborer deux autres versions en arabe et en anglais était impératif, dans la mesure où nous voulions recueillir les représentations d'Egyptiens en général, donc d'arabophones et d'anglophones aux côtés de francophones.

- Comment choisir son échantillon ?

L'échantillon est un échantillon aléatoire de francophones, d'arabophones et d'anglophones constitué de 262 personnes, Egyptiens résidant en Egypte. Ils sont répartis en

- 3 catégories linguistiques : francophones (146) /anglophones (64) /arabophones (52) ;
- 2 catégories d'origine : Egyptiens de souche, naturalisés (Grecs ou Arméniens) ;
- 2 catégories religieuses : musulmans et chrétiens ;
- 2 genres : homme/femme ;
- les francophones sont répartis selon l'âge (12-19 ans, 20-39 ans et >40).

Pour ce qui concerne les entretiens semi-directifs, selon Creswell¹⁴ qui a établi dans son ouvrage une comparaison entre cinq approches et a abordé la question d'échantillonnage, il suffit de 10 entretiens au maximum pour la phénoménologie et de 20 à 30 entretiens au maximum pour la théorie ancrée. Nous n'avons recueilli que 4 entretiens, mais ceux-ci versent des données constitutives d'un corpus multiforme.

5.3.3. Analyse des données

Nous avons opté pour une double méthodologie qualitative et quantitative pour effectuer l'analyse des données. L'analyse qualitative convient mieux au mode ethnographique de notre recherche sur le quartier, sur les représentations sociolinguistiques dans le contenu des publicités ou dans quelques groupes sur *Facebook*. Par ces voies, nous avons essayé, dans une démarche interprétative, de comprendre les dynamiques sociolinguistiques des terrains observés. Ainsi, il nous était indispensable de récupérer les grands traits caractéristiques du quartier en question à travers son historique, et sa structure urbaine et sociale avant de nous lancer dans la classement et la catégorisation des réponses des informateurs. Quant à l'analyse du contenu des groupes Facebook, des publicités et de la programmation française de la chaîne Nile TV internationale, nous avons proposé des grilles d'analyse.

L'étude quantitative quant à elle est liée au questionnaire. Nous proposons un traitement croisé des données, de manière à comparer les résultats obtenus.

5.4. Éthique et obstacles

Respecter l'éthique de la recherche, dans un contexte politique qui ne cesse de diffuser un discours de haine, de mépris et de soupçon contre tout, n'est pas une tâche facile.

5.4.1. Pacte d'anonymat

L'anonymisation est une procédure consistant à effacer tout caractère identifiant les enquêtés de manière directe (nom, prénom,...) ou indirecte (adresse, numéro de téléphone,...) afin de rendre impossible toute procédure de ré-identification, par respect des règles de confidentialités imposées par la loi Informatique et libertés de la CNIL¹⁵, et pour optimiser le taux de réponse, les enquêtés se sentant plus libres.

¹⁴ CRESWELL, J.W. (1998). *Qualitative Inquiry and Research Design: Choosing Among Five Traditions*. Thousand Oaks: Sage Pub.

¹⁵ Dans l'univers numérique, la *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)* est le régulateur des données personnelles. Elle accompagne les professionnels dans leur mise en conformité et aide les particuliers à maîtriser leurs données personnelles et exercer leurs droits.

5.4.2. Identification de l'Université de l'auteure du questionnaire

Vu la situation sociopolitique égyptienne et l'image négative dans le pays concernant toute organisation ou institution étrangère, mentionner l'Université dans laquelle s'élabore cette recherche doctorale nous a d'abord paru un point sensible. La nouvelle loi promulguée par le président Al Sissi régulant les activités des ONG nous a par ailleurs causé beaucoup d'inquiétude :

« prévoit des peines pouvant atteindre 5 ans de prison et des amendes allant jusqu'à un million de livres égyptiennes (55.000 dollars américains) pour tout contrevenant. Elle interdit à toute organisation de mener une étude ou un sondage ou de les publier sans autorisation préalable de l'Etat, avec un montant de 300.000 livres (16.000 dollars américains) à verser par les ONG étrangères voulant s'installer dans le pays. »¹⁶

Il n'est pas aisé de mener des enquêtes de terrain dans certains contextes, comme le contexte égyptien actuel.

5.4.3. Obstacles

Au cours de l'élaboration de notre recherche, nous avons été fortement choquée par deux incidents qui ont bouleversé et la communauté internationale et le domaine scientifique. D'abord, en 2014, Alain Greiche, l'analyste et professeur français de Sciences politiques discutait avec un étudiant et un journaliste dans l'un des cafés du Caire, lorsqu'une femme assise à la table d'à côté a commencé à crier furieusement en les accusant de vouloir détruire le pays. Quelques minutes plus tard, la police venait arrêter Greiche et ses compagnons. En 2016, un incident beaucoup plus terrible a eu lieu. Le doctorant italien Giulio Regeni a été retrouvé torturé à mort. Des investigations ont montré que Regeni, qui travaillait sur les syndicats en Egypte, a été accusé par l'un de ses enquêtés (un vendeur ambulant) d'être un espion, et le procureur égyptien a avoué aux enquêteurs italiens que Regeni était surveillé par la police¹⁷. Ces deux incidents attestent non seulement d'un contexte politique répressif mais aussi d'une société où la recherche peut être conçue comme un crime.

5.4.3.1. Difficultés d'accès aux informations

Le fait d'entrer sur le terrain est en soi une phase délicate pour tout chercheur. D'ailleurs, quand il s'agit d'une chercheur(e) c'est encore pire. D'abord, le fait qu'une femme entre sur le terrain et relance une conversation avec un homme avec qui elle n'a aucun rapport n'est pas une situation « normale » en Egypte. Un acte pareil peut être mal jugé par l'entourage. Les Egyptiens ne sont pas habitués au travail de terrain, et en général, ne sont habitués ni à lire des recherches scientifiques même « simplifiées », ni à

¹⁶ <http://apanews.net/index.php/fr/news/promulgation-dune-loi-restrictive-sur-les-ong-en-egypte> (Consulté le 10 juillet 2017)

¹⁷ AHMED, Y. (En ligne 25 janvier 2017). Giulio Regeni, our nation and social research. In *Madamasr*. <https://www.madamasr.com/en/2017/01/26/opinion/u/giulio-regeni-our-nation-and-social-research/> (Consulté le 27 janvier 2017)

lire des recherches dont ils sont les protagonistes¹⁸. Il n'est donc pas facile de dévoiler une partie de sa vie ou de ses opinions, à fortiori dans des conversations homme-femme.

De plus, le fait d'être journaliste est devenu une cause de soupçon. Toutes les fois que nous allons à l'Université du Caire en vue d'aller à la bibliothèque, nous sommes soumise à des mesures de sécurité.

Enfin, le fait d'être inscrite dans une université étrangère est suspect. Aujourd'hui, qui dit « étranger » dit « espion ». Alors, être une femme, journaliste, avec une physionomie peu égyptienne, inscrite dans une université étrangère et poser des questions sur la langue française.... que reste-t-il de plus pour être soupçonnée ?

Au début de notre travail, nous pensions que le terrain serait une étape agréable de notre recherche, mais au fur et à mesure de notre travail, nous avons découvert une part d'incertitude, voire parfois d'inquiétude. Le contexte sociopolitique dans lequel nous vivons et travaillons exige une réflexion sur le danger qui pourrait affecter et notre travail de terrain et notre vie personnelle. Car ce genre d'étude fait par un/une étudiant(e) pourrait être conçue comme une « activité criminelle pour aucune raison claire »¹⁹, selon les termes de Sholkamy. Etre prudente et attentive n'est pas un choix mais plutôt une exigence. La prudence implique un bon choix des sujets, suite à une immersion dans les lieux et à une observation. Et l'attention concerne la formulation des questions et le contexte dans lequel se déroulent les entretiens avec les sujets en question. A titre d'exemple, nous avons préféré lancer des entretiens semi-directifs avec les propriétaires et les employés des magasins durant la semaine (et non pas pendant les week-ends) à l'heure de l'ouverture ou très tard le soir avant la fermeture, afin que les entretiens se fassent dans une ambiance tranquille. En outre, nous avons essayé d'être discrète en photographiant les enseignes, car photographier dans la rue n'est pas autorisé.

Le questionnaire en ligne a été diffusé par *Whatsapp* et mail, à des amis, des collègues, et des proches tout en leur demandant de les diffuser à leur tour après avoir répondu aux questions. A notre grande surprise, certains m'envoient des messages ou m'appellent au téléphone pour connaître les raisons pour lesquelles j'ai élaboré ce travail, et demander si leur identité restera anonyme, y compris pour moi même ! Pourtant, tout était clarifié dans les directives. Nous avons justifié cette attitude par le fait que les Egyptiens ne sont pas très familiers avec les questionnaires en ligne et parce qu'il y a une certaine peur plantée dans le cœur de certains Egyptiens qui les empêche d'exprimer leurs opinions.

5.4.3.2. Absence de rapport entre Université et Société

L'absence de lien entre Université et société a constitué un des grands obstacles que nous avons connus au cours de notre recherche. Sans carte d'étudiant ou d'employé ou d'enseignant il est difficile d'accéder à l'Université. C'est comme si l'Université n'avait aucun rôle sauf pour les trois catégories mentionnés ci-dessus. Dans notre cas, la situation est encore plus grave car notre profession de journaliste est inscrite sur notre carte d'identité. Toutes les fois que nous pensions entrer à l'Université, nous devons

¹⁸ SHOLKAMY, H. (1999). Why is anthropology so hard in Egypt? *Between Field and Text: Cairo Papers in the Social Sciences*. P.127. Editions Shami, S. and Herrera, L. Cairo: American University in Cairo Press.

¹⁹ *Ibid*, p.128.

être interrogée par l'agent de sécurité. Et, suite à un interrogatoire qui durait au moins une demi-heure, nous ne pouvions entrer qu'à condition de laisser notre carte d'identité et d'indiquer exactement l'endroit que nous allions fréquenter. Souvent, on nous a demandé de changer de plan et d'aller dans un autre endroit que celui indiqué. Ces restrictions imposées à la liberté d'accès et de mouvement au sein de l'Université privent tout chercheur de son droit d'accéder aux sciences, et fait de l'Université un endroit repoussant.

En outre, aucune notification de séminaires, ou de conférences ne se fait auprès du public. C'est par pur hasard ou grâce à des liens avec certaines personnes du corps enseignant que nous étions informée de certains événements scientifiques.

Pourtant, pour Patrick Lemaire il est nécessaire d'établir « *un lien de confiance, une culture du partage des savoirs entre les chercheurs et le public, afin de mieux faire comprendre le rôle des sciences dans la société, et que celle-ci soit prête à les écouter.* »²⁰

Or, la position actuelle de l'Université en Egypte la prive de sa contribution à la vie de la société.

²⁰ SERGENT, D. (2017, 18 avril). La recherche française est-elle en difficulté ? In *La Croix*. <https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sciences-et-ethique/La-recherche-francaise-elle-difficulte-2017-04-18-1200840268> (Consulté le 10 juillet 2018)

Sixième chapitre
Approche ethnographique
dans un quartier du Caire :
la place Korba, à Héliopolis

Sixième chapitre - Approche ethnographique dans un quartier du Caire : la place de Korba à Héliopolis

6.1. Fondation et caractéristiques du quartier Héliopolis

Vitrine de la modernité et du raffinement européen au début du XX^{ème} siècle, le centre-ville cairote ou *West el balad*, comme l'appellent les Egyptiens, demeure le cœur dur du Caire. Depuis sa genèse en 1798, le centre cairote n'a cessé de s'étendre pour accueillir des étrangers, et des Egyptiens venant de différents pôles. C'est un axe-miroir autour duquel tourne la plupart des événements historiques majeurs du pays¹ et dans lequel est reflétée toute une histoire en état de changement continu. En effet, deux siècles ont suffi pour que le centre-ville soit saturé, et de nouveaux quartiers résidentiels et commerciaux ont vu le jour. Par ailleurs, le contexte sociopolitique a joué un rôle important dans la mobilité de la population du centre vers la périphérie. Dans ce chapitre, nous allons nous pencher sur ce quartier, Héliopolis (en arabe : Masr El Guédida). Nous aborderons son histoire, sa situation géographique et ses caractéristiques urbaines.

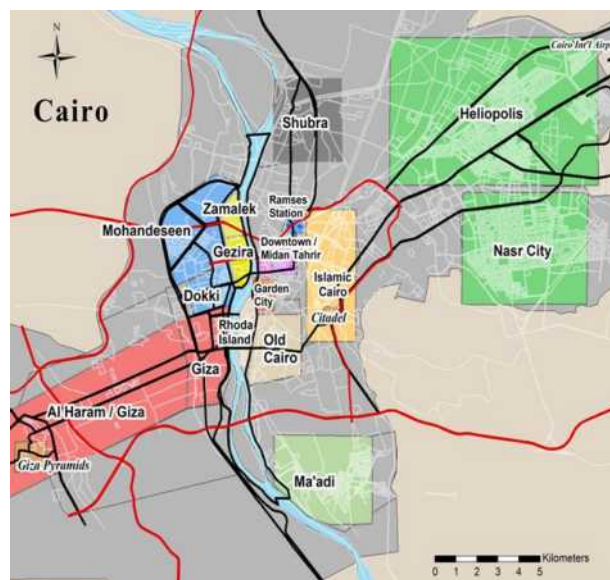


Figure 23: emplacement d'Héliopolis par rapport au Caire Antique (Islamic Cairo) et au Caire Khédivial (Old Cairo) où se situe le centre-ville cairote.²

¹ Dernièrement la révolution du 25 janvier 2011.

² <https://wikitravel.org/upload/shared//d/d8/Cairomap.png> (Consulté le 20 septembre 2018).

6.1.1. Fondation du quartier

Les Egyptiens connaissent ce quartier sous deux appellations, Héliopolis, nom d'origine grecque (la ville du soleil) utilisé par la majorité de ses habitants, et Masr el guédîda, nom arabe, qui signifie en français la nouvelle Egypte. Ce nom arabe est en général plus en usage par les Egyptiens, notamment par ceux qui habitent ailleurs, dans d'autres quartiers ou même dans d'autres provinces.

La fondation de ce quartier remonte au début du XX^{ème} siècle. Le 20 mai 1905, le Baron Empain, entrepreneur belge, achète au gouvernement égyptien 5952 feddans de désert, soit près de 2500 hectares à prix bas. Ceci « *grâce aux entrées à la cour Khédiviale de Boghos Nubar, fils du ministre Nubar Pacha et associé d'Edouard Empain.* »³ Un jour, alors qu'Empain était en promenade avec son invité Ernest Jaspar, l'architecte belge, dans le désert de Suez, Empain pointe un vaste plateau en disant : « *I want to build a city here. It will be called Heliopolis, a city of the sun...I want it to be magnificent. I wish that the architecture will conform to the tradition of this country.* »⁴ En février 1906, l'Héliopolis Oasis Company est officiellement créée.

6.1.2. Situation géographique

A 10Km au nord-ouest du Caire à l'époque, Héliopolis était une oasis situé en plein désert⁵. Le baron ingénieur Empain repère cet espace : « *Connu pour avoir participé à la création du métropolitain parisien, il avait obtenu en 1894, la concession des tramways du Caire ; en 1905, il obtint la concession de terrains vacants sur le plateau désertique oriental surplombant la ville.* »⁶ Son idée de départ était de fonder un quartier résidentiel relié par transport rapide au centre de la capitale égyptienne. Or, le contexte socio-économique du pays et la une surpopulation grandissante de la ville ont donné au rêve du baron plus d'ampleur : « *une véritable ville, autonome, qui atteignit quelque 30 000 habitants en 3 décennies, et fut construite à plus de 45% par la société immobilière créée par Empain à cet effet, la Heliopolis Oasis Company and Cairo Electric Railways.* »⁷

³ Volait, M. et MINNAERT, J-B. *Héliopolis, création et assimilation d'une ville européenne en Égypte au XX^e siècle* in <https://books.openedition.org/pufr/3077?lang=en> (Consulté le 5 septembre 2018).

⁴ DOBROWOLSKA, A. DOBROWOLSKI, J. (2006). *Heliopolis, rebirth of the city of the sun*. P.37. AUC.

⁵ VOLAIT, M. et MINNARET, J-B. *Op.cit.*

⁶ VOLAIT, M. L'identification d'un ensemble urbain du XX^{ème} siècle en Egypte : Héliopolis, Le Caire. In http://www4.culture.fr/patrimoines/patrimoine_monumental_et_archeologique/insitu/pdf/d2-915.pdf (Consulté le 22 septembre 2018).

⁷ *Ibid.*

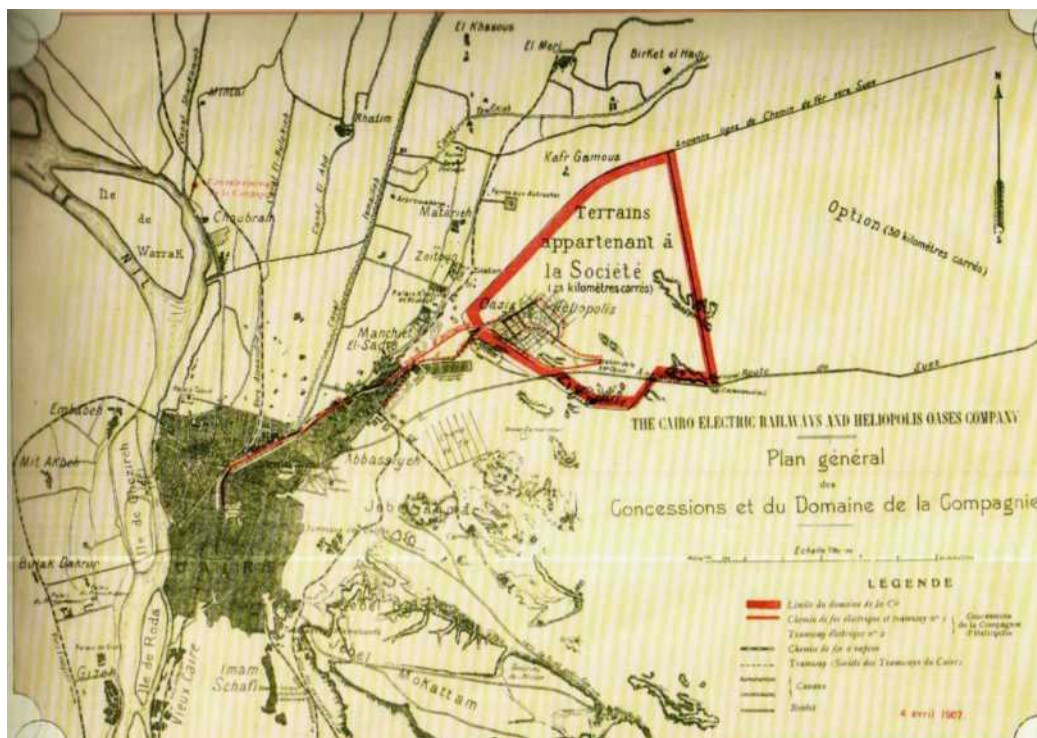


Figure 24 : Plan, élaboré le 4 avril 1907, des terrains achetés par la compagnie, et montrant l'emplacement d'Héliopolis (entouré en rouge) par rapport au centre-ville cairote (en noir).⁸

6.1.3. Structures urbaine et sociale

La jeune compagnie convoque des architectes du monde entier pour mettre en route le nouveau projet. Ainsi, des architectes français comme Alexandre Marcel, ou belge comme Ernest Jaspar, ou italiens, grecs, syro-libanais, égyptiens, ... tous se sont mis à réaliser des logements de toute catégorie. « *La construction des logements est concédée à des sociétés immobilières : la Société française d'entreprises en Égypte dirigée par Alexandre Marcel ; la Société des travaux publics du Caire, dirigée par Boghos Nubar.* »⁹

Mércédès Volait raconte comment autant de fantaisies ont été suscitées par le projet d'Empain ; les uns envisageaient une cité « de luxe et de loisirs capable de détourner de la Riviera le tourisme hivernal et mondain », les autres un « quartier de plaisance pour les résidents du Caire ¹⁰ ». Toutefois, la situation économique a transformé le projet en

⁸ Document issu des archives de la compagnie d'Héliopolis. In DOBROWOLSKA, A., DOBROWOLSKI, J. *Op.cit.*, p.43.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ VOLAIT, M. (2005). *Mémoires héliopolitaines*. P.21. Ouvrage conçu et réalisé par le Centre français de culture et de coopération de l'ambassade de France au Caire.

« une banlieue résidentielle destinée à une population variée, égyptienne et européenne ; qui fit dès l'origine cohabiter des modestes employés et commerçants aisés de la capitale ; notables provinciaux et fonctionnaires coloniaux et bientôt les militaires attirés par les nouvelles casernes... »¹¹

La majorité des écoles dans cette nouvelle ville enseignaient le français et en français : les Frères des écoles chrétiennes 1911, le collège du Sacré Cœur 1912, l'école juive 1929, les Jésuites 1932, le Lycée franco-égyptien 1936. L'enseignement public pour sa part, qui commençait à se développer, était réduit à un nombre limité d'écoles. Ainsi, une population et des confessions diverses étaient réunies à Héliopolis, plutôt francophones. Et, de fait, l'architecture éclectique et atypique de cette ville est un miroir de sa population à la fois cosmopolite et homogène¹². Robert Solé l'ancien rédacteur en chef du quotidien *Le Monde* et rédacteur en chef de *Le Monde diplomatique* qui a vécu son enfance à Héliopolis dit dans l'introduction du livre *Mémoires Héliopolitaines*¹³ : « il y a mélange de différentes formes d'architectures : immeubles à arcades de style mauresque, villas de style italien, art déco, dômes arabes, maisons alignées, accolées et jumelées à l'anglaise... » Au début de la création de ce quartier, ce sont surtout les étrangers qui résidaient au Caire qui s'y sont installés, suivis par l'élite égyptienne et la haute bourgeoisie. Après 1952, les officiers militaires ont été attirés par le quartier. Nasser y habita jusqu'en 1969, et Moubarak jusqu'en 2011.

C'est depuis la révolution de 1952 que Héliopolis a acquis un nouveau nom, Masr El Guédida, en français « la nouvelle Egypte » ou plus précisément « le nouveau Caire », puisque pour la plupart des Egyptiens, le Caire signifie Egypte.

Pour Robert Solé¹⁴ ces dernières décennies Héliopolis a vécu une extension spectaculaire et vu disparaître une grande partie de sa population occidentale. « *Héliopolis est devenue comme Alexandrie, une ville totalement égyptienne, mais qui garde l'empreinte de son passé cosmopolite. Minarets et clochers y partagent toujours le même ciel. De nombreuses « écoles de langues » entretiennent la rencontre des cultures.* »¹⁵

Accéder aux données sociologiques actuelles de ce quartier nous a été impossible. Mais tout observateur peut facilement constater que ce quartier est à la fois résidentiel et commercial, fréquentée par toutes les classes sociales et toutes les tranches d'âge.

« Contrairement à ce que l'on pourrait spontanément penser, de par l'origine belge du projet, Héliopolis ne fut nullement une enclave européenne au Caire (...). Sa population fut d'emblée en grande majorité locale, et pas seulement en raison du nombre de domestiques ou d'employés des tramways résidant dans la « cité indigène » et ses alentours. Les propriétaires égyptiens furent nombreux dès l'origine. »¹⁶

¹¹ *Ibid.*

¹² ALSADATY, L. (du 13 au 19 décembre 2018). Ahmed Mansour : le citoyen d'Héliopolis. In *Al Ahram Hebdo*, n°1204. <http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/1204/9/44/26401/Ahmad-Mansour--Le-citoyen-d%E2%80%99H%C3%A9liopolis.aspx> (Consulté le 20 septembre 2018)

¹³ *Op.cit.* p.14.

¹⁴ SOLE, R. in *Mémoires héliopolitaines*. *Op.cit.*p.17.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ VOLAIT, M. MINNAERT, J-B. Héliopolis, création et assimilation d'une ville européenne en Égypte au XX^e siècle. *Op.cit.*

6.2. La place Korba

Autrefois quartier de villas, cet endroit a changé de nom pour être connu sous le nom de Korba, en référence à la « courbe » « *trajet initial du tramway [suivi] à son arrivée dans cette partie de la ville, mais cette étymologie est aujourd'hui à peu près oubliée de tous, d'autant que le tramway, depuis 1956, suit un autre parcours.* »¹⁷ Cette place, qui abritait autrefois une population bourgeoise et cosmopolite, se trouve aujourd'hui noyée dans une agglomération de magasins, de bureaux, de cliniques, et le nombre d'habitants ne cesse de croître.



Figure 25: Localisation sur *Google map* de la place de Korba (2 février 2019)

¹⁷ *Ibid.*

6.2.1. La rue, un espace révélateur de sens

Pourquoi s'intéresser à la rue, espace d'habitations et de commerces, mais aussi de rencontres et d'échanges ? La rue est, par définition, « *une forme urbaine qui a une configuration, une architecture, une histoire. Les pratiques actuelles ne peuvent se comprendre sans celles qui les ont précédées et qui ont laissé des traces dans l'organisation des lieux...* »¹⁸ C'est aussi un lieu de rencontre entre des gens appartenant à des classes d'âge et socioprofessionnelles diverses. La rue est un espace de sociabilité, avec ses codes, qui relie ou distancie ses protagonistes. La rue c'est « le cordon ombilical qui relie l'individu à sa société. » selon les termes de Victor Hugo.

Héliopolis a subi un changement de la toponymie des rues après la révolution de 1952 :

« La plupart des noms de rue originaux (simples numéros jusqu'en 1908) n'existent plus, à commencer par l'avenue Général-Baron-Empain, devenue al-Shahîd Tayyâr Nazîh Khalîfa (de l'aviateur martyr Nazîh Khalîfa) ou celle des Palais, désormais al-'Urûba (avenue de l'Arabité). L'hippodrome a été remplacé par un parc à l'anglaise, le « Merry Land ». La « cité indigène » se dénomme 'Izba al-Bustân »¹⁹

Ceci n'est sans doute pas sans répercussion sur l'image que renvoie ce quartier, et c'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'y mener une enquête. Lieu de transformations sociales et urbaines, il est en effet susceptible de révéler aussi des dynamiques linguistiques et de nous renseigner sur un état de la francophonie égyptienne. Sur la place Al Korba, à la fois commerciale et résidentielle, les vitrines et panneaux offrent des espaces de visibilité publique des langues, et pour notre part nous examinerons la place du français.

6.2.2. Analyse linguistique et étude qualitative des enseignes²⁰ de magasins en français

Qu'est-ce que les enseignes des magasins disent du quartier ? Réfléchissent-elles son histoire ? Pour répondre à ces questions, nous avons procédé à une analyse linguistique des enseignes, puis à une étude qualitative sur la perception de ces enseignes.

¹⁸ Fleury, Antoine. « La rue : un objet géographique ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 5 | 2004, mis en ligne le 01 avril 2006, URL : <http://journals.openedition.org/traces/3133> ; DOI : 10.4000/traces.3133 (consulté le 04 octobre 2018).

¹⁹ *Op.cit.*

²⁰ Voir Annexes.

La place Korba constitue l'endroit typique pour flâner et faire des arrêts devant les vitrines de magasins de toutes sortes. Au début de la place, les bijouteries sont nombreuses et les enseignes sont éparées, et au bout de la rue de Bagdad, celles-ci sont plus présentes, alors que le secteur est surtout occupé par des fastfoods. Nous avons considéré les enseignes comme des *indices d'indexicalité* dans la mesure où elles créent un *contexte* présupposant lui-même une situation sociale, les mots choisis n'ayant pas tous la même *charge culturelle partagée*.²¹ Petit carnet à la main, nous avons recensé tous les noms de magasins en français, et tenté de les photographier quand cela était possible²². Toutes les enseignes de magasins sont des constructions nominales. Mais leurs portées référentielles, et donc le sens qui en découle, varient. On distingue trois types d'enseigne :

- des enseignes à valeur déictique qui renvoient explicitement au contexte d'énonciation, en référence à l'énonciateur (le commerçant), comme par exemple : *Thomas horlogerie, Horlogerie K. Astourian, maison Christou, Naga Homme*. Les noms propres servent, évidemment, à identifier les propriétaires des magasins, mais les patronymes renvoient aussi à une identité. Ceux en question ici sont arméniens et arabes, ce qui atteste de la cohabitation culturelle, mais aussi de la cohabitation entre passé et présent illustrée par la présence d'un nom arabe mais écrit en lettres latines et suivi d'un mot en français référant à des Egyptiens de souche francophones

- des enseignes qui renvoient à un ailleurs magique : la *cité des parfums, le paradis des fleurs*. Constitués de phrases nominales, ces noms de magasins évoquent des récits féériques ;

- des enseignes au référent spatial ou professionnel : Banque du Caire, clinique vétérinaire. Parfois, la référence spatiale est implicite : Paul, Crédit Agricole, Bijoux.

Les enseignes en langue française sur la place Korba pourraient être classées en cinq catégories couvrant toutes les activités commerciales de cette place :

- service : Banque du Caire, Crédit agricole, clinique vétérinaire.
- soins esthétiques pour femmes : Salon Crystal, Salon de coiffure Marilou, Salon Mohamed, Jemmy manucure et pédicure, et La cité des parfums.
- vêtements (pour hommes et femmes) : Cheval, Caché, Naga Homme.
- cafés et restaurants : Café Suprême, Paul, Le Chantilly.
- cadeaux et bijoux : Bijoux, Aram bijouterie, Horlogerie K. Astourian, Thomas horlogerie, maison Christou, et le paradis des fleurs.

²¹ GALISSON, R. (1991). *De la langue à la culture par les mots*. CLE Internat. In Lajarge ROMAIN, L. et CLAUDINE, M. Enseignes commerciales, traces et transition urbaine. Quartier de Figuerolles, Montpellier. Revue de l'Université de Moncton. Volume 36, N° 1, 2005URI: id.erudit.org/iderudit/011990ar <https://doi.org/10.7202/011990a>

²² Cf. Chapitre V. Obstacles et étiquettes.

Certains magasins sont anciens comme l'Horlogerie K.Astourian dont la date est inscrite sur la façade : 1950, ou le salon de coiffure Marilou, le Salon Crystal. D'autres sont récents tels que Paul, Café Suprême,...et le magasin La cité des parfums, ouvert il y a quelques mois, arbore deux enseignes, l'une en français, l'autre en arabe.

6.3. Des « Héliopolitains » parlent

Notre analyse s'appuie sur une enquête ethnographique menée pendant deux mois, en novembre et décembre 2018. Notre corpus, outre des prises de notes régulières, est constitué d'entretiens semi-directifs, de 15 et 35 minutes, avec quatre enquêtés, deux francophones (homme et femme), un arabophone et un anglophone.

6.3.1. Traitement des entretiens

Nous retraçons d'abord le portrait de chaque locuteur, et identifions les principaux thèmes de l'entretien, avant de mener une lecture croisée et dialectique des différents entretiens. Nous avons adopté une méthodologie d'analyse du discours dans le sillage de Glaser et Strauss²³, qui suggèrent d'« écouter les données » plutôt que de les forcer à entrer dans un cadre théorique préconstruit.

6.3.2. Analyse des données

Trois étapes d'analyse nous conduiront à interpréter les données obtenues par les entretiens semi-directifs.

6.3.2.1. Portraits des enquêtés

Bourdieu soucieux de la dimension sociale de la relation observateur/observé préconise de

« laisser aux enquêteurs la liberté de choisir les enquêtés parmi des gens de connaissance ou des gens auprès de qui ils pouvaient être introduits par des gens de connaissance. La proximité sociale et la familiarité assurent en effet deux des conditions principales d'une communication non violente. »²⁴

Ainsi, avons-nous effectué deux entretiens avec deux enquêtés avec qui nous avons une relation préalable. Nos enquêtés sont quatre Héliopolitains qui habitent place Korba, y travaillent ou ont un rapport avec le lieu.

²³ GUILLEMETTE, F., & LUCKERHOFF, J. (2009). L'induction en méthodologie de la théorisation enracinée (MTE). In *Recherches qualitatives*, 28(2), 3-20. Google scholar.

²⁴ *Op.cit.*

Le premier enquêté, K., est vétérinaire, anglophone, âgé de 78 ans. Il est né à Korba et y habite toujours à l'instar de toute sa famille. Il a hérité de son père, qui était vétérinaire francophone, une clinique située à Korba. Cette dernière est signalée à travers un « nouveau » panneau monolingue français.

Le deuxième enquêté est A. Il est arabophone. Agé de 60 ans, il est gérant de restaurant à Korba depuis 23 ans. Né à Choubra (au Nord du Caire), il habite à Ramsès (à l'Ouest du Caire), et fait le trajet quotidiennement pour se rendre à son travail où il passe plus de huit heures par jour.

Le troisième enquêté est M. Femme au foyer née à Korba, âgée de 52 ans, elle est ancienne élève du collège du Sacré Cœur Héliopolis, situé à quelques pas de la place Korba. Elle habite sur la place *Ismailleyya*, située à 1 Km de la place de Korba. Bien qu'elle soit francophone, et faute de pratique, elle a préféré effectuer l'entretien en arabe.

Le quatrième enquêté est R., médecin biologiste âgé de 41 ans. Né à Korba, il y habite et y travaille. Ancien élève du collège des Jésuites, il est francophone. Il pratique la langue quotidiennement. Par conséquent, il n'avait aucun souci pour effectuer l'entretien en français.

Nous ne connaissions ni K. ni A., et ils ont refusé que l'entretien soit enregistré. Nous nous sommes contentée de prise de notes pendant les entretiens qui ont eu lieu sur leur lieu de travail. M et R. sont des relations de l'un de nos proches. L'entretien avec M. a eu lieu par téléphone ; tandis qu'avec R. l'entretien s'est déroulé dans son laboratoire et a été enregistré.

6.3.2.2. Les thèmes principaux

Il s'agit ici d'aborder les thèmes pertinents dans chaque entretien à part.

A-Entretien avec K. :

Cet entretien s'est essentiellement construit autour de quatre thèmes :

- 1- les raisons pour lesquelles sa clinique vétérinaire porte un panneau monolingue français ;
- 2- la loi d'affichage en Egypte et ce qui en découle ;
- 3- ce qu'évoque un panneau francophone pour K. ainsi que de ceux de sa génération ou de son entourage ;
- 4- la perception de la langue française par K.

B- Entretien avec A.

Cet entretien est axé autour de trois thèmes :

- 1- les raisons pour lesquelles le restaurant porte un nom en français ;
- 2- l'identification de la clientèle francophone ;
- 3- les rapports entre langue française et langue anglaise.

C-Entretien avec M.

Les quatre thèmes sur lesquels est basé cet entretien sont :

- 1- la représentation de la place Korba autrefois et aujourd'hui ;
- 2- l'inscription de ses enfants dans une école de langue anglaise ;
- 3- la perception de la langue française ;
- 4- la pratique et le statut de la langue française ;
- 5- les rapports entre langue française et langue anglaise.

D-Entretien avec R.

L'entretien avec R. a tourné autour de six axes principaux :

- 1- les caractéristiques du quartier d'Héliopolis ;
- 2- l'inscription de ses filles dans une école de langue française ;
- 3- les raisons pour lesquelles le panneau de son laboratoire est bilingue arabe/anglais et la loi d'affichage ;
- 4- la pratique et le statut de la langue française ;
- 5- l'identification de la clientèle francophone ;
- 6- la francophonie en Egypte/à Héliopolis.

6.3.3. Un français dévitalisé, un anglais « de service »

L'analyse des entretiens dévoile d'une part l'image que se font les enquêtés et du français et de la francophonie notamment à Héliopolis ; et d'autre part elle démontre la complexité entre attitudes et pratiques linguistiques.

6.3.3.1. Le français, une langue « de distinction » en perte de vitesse

A- Etre francophone est un privilège, et implique une *distinction*

Les deux enquêtés que nous avons rencontrés se montrent tous les deux fiers de leur francophonie. M. qui est une femme au foyer et qui ne pratique pourtant pas la langue française, l'affirme : « je suis fière d'être francophone ! Je le disais souvent à tout le monde y compris à mes enfants/eux-mêmes sont fiers d'avoir une mère francophone. » De même, R. souligne que « le français est une langue riche qui a aidé beaucoup à ma formation/ma propre formation/c'est pourquoi j'aime que mes enfants subissent la même formation que j'ai eue/ ». D'un autre côté, K. qui est un vétérinaire francophone exprime une certaine estime vis-à-vis de la langue française ainsi que pour ceux qui la parlent : « c'est une langue élégante et toute personne qui la parle est nécessairement très classe. » Si K. fait le lien entre la langue et l'élégance, A. qui est arabophone nous a expliqué que « un francophone ça se voit. » « ils [les francophones] parlent différemment/même en arabe/ (...) ils ont une façon de s'exprimer/de se comporter/de s'habiller... » Ainsi, être francophone devient un signe de distinction au sens bourdieusien du terme. C'est aussi ce que sous-entend A. quand nous lui avons demandé si sa clientèle avait été influencée par l'ouverture des petits kiosques à quelques pas de son restaurant : « c'est difficile pour une clientèle habituée à manger du croissant ou de la quiche, et à communiquer en disant « bonjour » d'aller manger un sandwich de kebda (foie) ou de hawawchi (viande hachée aux épices servie dans du pain égyptien).. » Le fait d'être francophone est vu aussi une passerelle vers d'autres langues, et M. nie le fait que ça puisse être le cas d'autres langues : « être francophone vous permet facilement de comprendre l'anglais// et ce n'est pas réciproque/ être francophone, c'est un privilège. » Ce que confirme R. « quand on commence par le français, c'est facile d'apprendre l'anglais et pas le contraire. (...) c'est un privilège. ». Par ailleurs, A. a justifié le fait que le menu de son restaurant, suisse, soit en anglais bien qu'il soit un lieu de prédilection pour de nombreux francophones : « ceux qui parlent en français arrivent à lire en anglais (..) Ceux qui parlent une langue si compliquée arrivent facilement à comprendre l'anglais. »

B- La francophonie est associée au « bon goût » et à une classe sociale

M. regrette par exemple que ses enfants, du fait d'être anglophones, aient perdu « l'élégance ». Ce terme d' « élégance » a été également repris par K. En abordant la question de la loi d'affichage en Egypte, K. exprime son mécontentement et va jusqu'à souligner que cette liberté d'affichage nuit au bon goût. Quand nous l'interrogeons sur son propre panneau, il dit tout étonné : « et pourquoi un panneau sur lequel une information est écrite en français aurait-il pu nuire au goût ? C'est bien le contraire. Ça nous rappelle la beauté et l'élégance d'Héliopolis d'autrefois... »

« La beauté » est aussi évoquée par R. lorsqu'il parle du changement qu'a subi Héliopolis. Il fait une association entre le style architectural d'Héliopolis, la beauté et le français. Pour lui, le changement ou la disparition de l'un contribuera forcément au changement ou à la disparition de l'autre : « il y a plusieurs raisons qui ont fait changer Héliopolis/qui ont fait réduire le français à Héliopolis//la structure sociale qui a changé/l'importance que donnent les responsables à la langue/les bâtiments ont changé/la beauté va s'éteindre/le français aussi. »

Cette élégance est vue comme l'apanage d'une classe sociale aisée. A. avance en effet que ceux qui arrivent à prononcer des mots en français appartiennent à une certaine classe sociale : « //et comme vous le savez/une partie de la Suisse parle le français/c'est pourquoi une partie importante de notre menu est constitué de plats suisses tels émincé de veau, saucisse avec sauce à l'oignon//déjà ces noms ne peuvent être facilement prononcés par n'importe qui ! » Et quand il évoque certains clients habitués, « ils montrent une grand table au fond et une autre au coin/ce sont des gens chics/les vrais Héliopolitains/j'ai une bonne expérience et j'arrive tout de suite à les identifier », on entend que les « vrais Héliopolitains » sont francophones, et chics. En associant sa clientèle à une classe sociale distinguée (« pas n'importe qui »), il s'associe lui-même à ce groupe social. Le français est par ailleurs un élément du contexte qu'il veut raffiné de l'établissement : « // non seulement le nom qui fait que notre restaurant soit fréquenté par une certaine catégorie de clientèle. //le nom français/le menu/les chaises en bois/les nappes/l'environnement. »

C- Absence de loi d'affichage

K. s'est montré étonné lorsque nous lui avons demandé s'il avait rencontré un problème concernant le panneau monolingue français accroché sur la façade de sa clinique. D'après lui : « aucune loi ne vous empêche d'accrocher un panneau en langue étrangère ou quoi que ce soit tant que vous le mettez sur la façade de votre propriété. »²⁵, et il va même jusqu'à exprimer son mécontentement. De même, lorsque nous avons posé la même question à R. il n'avait pas saisi tout de suite ce que nous voulions dire puis il a confirmé qu'il n'avait rencontré aucun problème à propos du panneau arabe/anglais accroché sur la façade de son laboratoire.

D- Héliopolis était autrefois une cité cosmopolite, aujourd'hui ce n'est plus le cas

Héliopolis est vue par K. et R. comme une cité historiquement cosmopolite : « des Italiens, des Grecs, et des Egyptiens/des religions différentes vivaient ensemble/ça faisait de ce quartier là un endroit spécial. (R.)» Pour K., du temps de son père, « C'était en 1939/au moment où Héliopolis était une cité cosmopolite au vrai sens du terme ». Puis il nous a expliqué pourquoi le fait que son fils change le panneau arabe/français de leur clinique lui semblait incongru : « je lui ai même dit que le panneau était autrefois bilingue au moment où pas mal d'étrangers vivaient à Korba/ et aujourd'hui lorsqu'ils sont à peine présents/ tu changes le panneau avec un autre en français seulement! .. ». Faute de francophones dans le quartier, il s'interroge sur la pertinence de cette initiative. Ce que les propos de M. sur l'Héliopolis de jadis viennent confirmer « Mes parents racontaient souvent qu'ils avaient des voisins étrangers, de toutes confessions avec qui ils s'exprimaient en français...mais ce sont des bribes de récits d'un temps déchu». Un temps déchu... voilà qui inscrit le quartier dans un héritage francophone en cours de disparition ?

²⁵ Cf. Annexes.

E- Une langue française en voie de disparition

Bien qu'il ait une image positive de la langue française, K. voit que le français n'a pas vraiment de statut en Egypte. Quand nous lui demandons pourquoi il n'a pas inscrit son fils dans une école francophone, il explique « *d'abord, parce que moi-même je ne parle pas le français, ni ma femme non plus. Et puis, vous pouvez facilement remarquer que le français n'est pas autant parlé en Egypte/ce n'est pas très utile pour le travail ou l'enseignement, surtout des sciences.* » K est anglophone, alors que son père était francophone. Et malgré une certaine passion pour le français, K. a inscrit son fils dans une école de langue anglaise. Il justifie ceci non seulement par le fait qu'il n'est pas francophone mais aussi par le statut octroyé au français, une langue qui n'est plus autant parlée et n'est utile ni pour le travail ni pour l'apprentissage des sciences.

Par ailleurs, R. qui est lui-même francophone et plus jeune que K. explique que « *l'importance de la francophonie en Egypte/je pense que ça a diminué/ce n'est plus comme avant/même les parents francophones mettent leurs enfants dans des écoles anglaises/ils ne sont plus intéressés par le français comme par l'anglais. /les gens s'intéressent moins au français/à cause des gens qui quittent le pays///s'il existe encore une génération intéressée par la culture et la langue/la génération qui la suit va cesser de s'y intéresser// il y a beaucoup de mes connaissances qui ont quitté le pays/le français ça va réduire/et ça/on peut le sentir/il y a cinquante ans en Egypte/ça faisait partie du dialecte/même dans les films/on disait naturellement bonjour/bon appétit.* » R. présage que le départ d'Egypte des francophones mettra un coup d'arrêt à la francophonie locale, tandis que pour M., déjà, « *le français a complètement disparu* ». De fait, pour K. les francophones sont plutôt « *des Egyptiens très âgés habitant à Korba/ les Egyptiens ne sont pas obligés.* », ce que confirme R. tout en concédant une francophonie que peut être on pourrait qualifier de « *résiduelle* » chez des sujets plus jeunes : « *des âgés, mais aussi des jeunes francophones/parfois //on parle franco-arabe/un mot d'ici un mot de là.* »

F- Une francophonie peu visible

Pour nos enquêtés qui arpentent quotidiennement Héliopolis, de prime abord, la francophonie n'est pas visible. C'est en tout cas ce qu'ils répondent en première instance, et il leur faut temps et réflexion pour mentionner certains établissements scolaires francophones ou le centre culturel français (R.) ou, finalement, une enseigne de fleuriste qu'il voit chaque jour. Quant à M., elle reconnaît après un certain temps et du bout des lèvres que, oui, « *quelques anciens magasins/quelques vieux hommes ou femmes propriétaires de magasins [...] vous lancent un merci d'un accent qui montre bien qu'ils sont francophones.* »

6.3.3.2. Des attitudes aux comportements linguistiques

A- Attitudes et pratiques, une relation complexe

L'intérêt méthodologique des entretiens réside notamment dans le fait que ceux-ci permettent de rendre compte ou du moins de saisir la complexité des comportements humains lorsque celle-ci apparaît dans les discours qui parfois peuvent sembler contradictoires, notamment entre attitudes sociolinguistiques et pratiques langagières.

R. est un francophone qui pratique le français en famille et partout où cela est possible. Pourtant, s'il affirme que pour un francophone, il est possible de pratiquer la langue surtout à Héliopolis, quand il s'agit du travail, il a plutôt recours à l'anglais. « *Parce que si j'écris [fais] en français, la plupart de gens ne vont rien comprendre. [...] Moi, je m'adapte professionnellement au milieu* ».

Quant à K. qui est anglophone, il a voulu garder la tradition de son père francophone en allant même jusqu'à accrocher un panneau monolingue français. Il trouve même qu'un fait pareil garantit « *un moyen de se faire connaître.* » puis que « *ceux qui ne me connaissent pas, et ne parlent pas le français, viennent aussi par curiosité voir cet endroit dont le panneau semble indéchiffrable/ce n'est pas mauvais.* »

Les parcours de vie conduisent parfois à faire des choix pragmatiques qui peuvent s'entrechoquer avec des considérations identitaires. M. se revendique francophone, même si elle ne pratique pas la langue et perçoit le français comme étant peu visible à Héliopolis. Toutefois, lorsque nous lui avons demandé si ce sont ces raisons qui l'avaient conduite à inscrire ses enfants dans une école de langue française, elle s'en défend, et son ton change : « *non ! J'aurais bien aimé les inscrire aux Jésuites. Vous savez quand on est Sacré Coeurienne [ancienne élève du Collège de Sacré Coeur], on pense tout de suite aux Jésuites/malheureusement, je me suis mariée à Assiout [gouvernorat à la Haute-Egypte] où il n'y avait pas d'écoles de langue française/j'ai dû inscrire mes deux garçons dans une école de langue anglaise/de retour au Caire/je n'avais pas eu le choix/j'ai inscrit les garçons dans une école de langue anglaise/et par la suite j'y ai inscrit mon troisième garçon pour qu'il soit avec ses frères.* » Quant à A., malgré une perception positive des francophones, et la présence d'une clientèle francophone importante, il assume de présenter un menu en arabe et en anglais : « *c'est normal. Pas tout le monde ne va comprendre le français. Nous cherchons, enfin, une vaste clientèle, pas seulement ceux qui parlent en français. [Sourire]* »

B- Une concurrence entre anglais et français

C'est entre langues exogènes, entre l'anglais et le français, que s'opère la concurrence linguistique.

R. a inscrit ses filles dans une école de langue française, bien qu'il conçoive que le statut du français a changé en Egypte. Il justifie ceci par le fait qu'il voudrait que ses filles bénéficient d'une bonne formation, comme lui en a été doté « *J'aime bien que mes enfants subissent la même formation que j'ai eue.*»

M. regrette le fait de ne pas avoir pu inscrire ses enfants dans une école de langue française, et trouve même que « c'est plus facile de vous dire ce qu'ils ont perdu ! La rigueur, l'étiquette, l'ouverture, l'élégance/être élève dans une école de langue française est un privilège, non seulement pour le français en tant que langue, mais cela garantit la construction d'une personnalité différente. » Mais pour K. malgré sa passion pour la langue française, « ce n'est pas très utile pour le travail ou l'enseignement, surtout des sciences. » A., quant à lui, justifie le fait que le menu de son restaurant soit écrit en anglais malgré une identité francophone du lieu, ce qui peut apparaître comme paradoxal : « Pas tout le monde n'arrive à comprendre le français. (...) l'anglais c'est la langue de tout le monde. »

6.4. Synthèse

Dans le quartier d'Héliopolis, ancienne banlieue coloniale à l'architecture subtilement haussmannienne et orientale à la fois, la langue française jadis très présente marque le pas. Les enseignes en français de la place Korba, centre névralgique du quartier sur lequel nous nous sommes focalisée, en attestent, même si elles concernent tous les secteurs d'activité, de même que notre connaissance du terrain, les notes que nous avons prises au fil de nos incursions sur le terrain et des entretiens avec des riverains de la place.

Ceci nous ont permis de relever plusieurs points saillants qui nous conduisent à proposer d'y caractériser la francophonie de résiduelle, malgré la subsistance de l'aura d'un français de culture (voire d'élégance), face à un anglais dont on pourrait penser qu'il joue le rôle de langue de service.²⁶

²⁶ WISMANN, H. (2011). Langue de culture et langue de service : le défi d'une éducation européenne. In Argod-Dutard, F. (Ed.), *Le français et les langues d'Europe : Cinquièmes Rencontres de Liré*. Presses universitaires de Rennes. Doi : 10.4000/books.pur.33078

Septième chapitre
Le français sur Facebook

Septième chapitre - Le français sur Facebook

7.1. Introduction

Facebook est défini comme un « réseau social ». Selon Lemieux¹, un réseau social est un ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs. Ces relations sont variées : organisées (des entreprises, des institutions,...etc) ou non organisées (un réseau d'amis). Le réseau est qualifié de « social » dans la mesure où il y a un certain échange entre ses membres : des messages publics ou privés, des photos, des vidéos... Pour ce faire, Facebook permet trois types de compte : compte personnel représentant une personne individuelle, page professionnelle permettant aux marques, entreprises, personnalités publiques d'établir leur présence sur Facebook, et groupes permettant de communiquer autour de centres d'intérêt commun. Plateforme « virtuelle » permettant de communiquer, Facebook est aussi un miroir reflétant d'opinions, de stéréotypes, etc. de ses usagers.

Comment se vit la francophonie dans les groupes d'usagers francophones égyptiens ? Comment les Egyptiens perçoivent-ils le français/la francophonie ? Ce sont les questions que nous sommes posée en examinant, du 1^{er} décembre 2017 au 1^{er} décembre 2018, treize groupes ayant le français et la francophonie comme intérêt commun. Douze de ces groupes ont été créés par des Egyptiens et un seul par une Française installée en Egypte. Nous nous sommes d'abord concentrée sur les pratiques des usagers de deux de ces groupes sélectionnés, avant d'analyser les textes, photos et vidéos publiés sur ces deux groupes.

7.2. Esquisse d'un dynamisme « réel » dans un monde « virtuel »

Avant de commencer cette première étape d'analyse, il est important de souligner que nous employons ici le mot « virtuel » dans le sens de numérique, et que nous nous éloignons de toute acception philosophique ou autre. Facebook n'a pas cessé de gagner du terrain en Egypte, surtout après la révolution du 25 janvier 2011. L'Egypte qui compte, aujourd'hui, près de 100 millions d'habitants, compte 35000.000 abonnés sur Facebook² (décembre 2017) ce qui représente 35% de la population. Un chiffre important pour un pays où la technologie n'est guère démocratisée vue la situation socio-économique de la population.

Une observation suivie de cette plateforme nous a permis de remarquer un nombre grandissant de pages et de groupes destinés à la culture francophone ou à la langue française, durant les dix dernières années (à partir de 2008). Il suffit, d'ailleurs, de s'inscrire à une page pour voir d'autres pages similaires proposées par Facebook. Nous avons établi

¹ LEMIEUX V. (1999). Les réseaux d'acteurs sociaux. Paris : PUF. In MICHEL, F. (2008). Définir et analyser les réseaux sociaux. Les enjeux de l'analyse structurale. In *Informations sociales*, 2008/3 (n° 147), p. 10-19. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-3-page-10.htm> (Consulté le 4 novembre 2018).

² Internet World Stats in <https://www.internetworldstats.com/africa.htm> (Consulté le 4 novembre 2018).

une recherche sur Facebook en écrivant : francophones égyptiens /french speakers pour aboutir à une liste de groupes liés à la francophonie ou au français.

7.2.1. Panorama de groupes francophones en Egypte

Notre grille d'analyse pour ces groupes se compose de 8 paramètres (voir tableaux n°1 et 2) :

- nom du groupe
- date de création
- créateur/trice(s)
- type de groupe : un groupe peut être soit public c'est-à-dire que les membres et les actions effectuées (commentaires, *likes*,...) sont publics, c'est à dire que les pages sont ouvertes à la discussion à quiconque vient sur la page ; soit privé c'est-à-dire que seuls les membres du groupe peuvent accéder aux actions possibles.
- nombre d'abonnés
- activité : la publication dans certains de ces groupes est faite de manière constante, tandis que sur d'autres pages, le rythme de publication est moins soutenu, certains groupes restant pendant des mois sans aucune publication. Nous avons établi une échelle d'évaluation passant de « Actif » pour désigner les groupes dans lesquels on relève une publication plusieurs fois par jour/semaine de manière régulière, « moyennement actif » pour des publications mensuelles, « peu actif » pour les groupes aux publications très irrégulières.
- description : souligne les orientations du groupe ainsi que ses règles imposées aux abonnés.
- sujets abordés : certains groupes permettent tout genre de publications, d'autres interdisent les publicités.
- langues utilisées : les trois langues arabe, français et anglais s'imposent sur la plupart des groupes. Toutefois, un groupe comme « le coin des francophones égyptiens » ne permet que l'emploi seul du français.

Tableau 1 : Panorama de groupes Facebook francophones égyptiens

Nom du groupe	Masr bel farançawi	Les francophones égyptiens	Le Caire en français, le reste de l'Egypte aussi	French speakers in Cairo	Le coin des francophones d'Egypte	Les francophones d'Egypte
Date de création	23 février 2011	24 juin 2007	25 juillet 2013	2 mai 2012	24 avril 2014	28 Sept. 2008
Créateur	Un Egyptien	Un groupe d'Égyptiens (hommes et femmes)	Une Française installée en Egypte	Un groupe d'Égyptiens (deux hommes et une femme)	Un groupe d'Égyptiens (hommes et femmes)	Une Égyptienne
Type de groupe	Groupe public	Groupe privé	Groupe public	Groupe public	Groupe privé	Groupe public
Descriptif	Un groupe public permettant l'interaction entre les francophones d'Egypte	Un groupe créé pour les Égyptiens et les francophones qui aiment l'Egypte	Un groupe créé pour les francophones Égyptiens ou Etrangers ayant un minimum de connaissances sur l'Egypte	Un groupe destiné à tous ceux qui sont intéressés à « apprendre la langue française et à la pratiquer. » Les francophones qui sont installés ou en visite au Caire sont aussi les bienvenus : ce groupe leur permettra de découvrir la culture égyptienne	« être Égyptien francophone est un privilège » « préserver la culture française et le francophile (sic), est le but du groupe. Idées. Chansons, Quotations, Poésies, nouvelles, et le plus important c'est de s'exprimer en Français..... »	« ce groupe est essentiellement celui de diplômés des lettres françaises université du Caire, mais tout le monde est invité à nous rejoindre à condition qu'il soit francophone »

Nom du groupe	Masr bel farançawi	Les francophones égyptiens	Le Caire en français, le reste de l'Egypte aussi	French speakers in Cairo	Le coin des francophones d'Egypte	Les francophones d'Egypte
Nombre d'abonnés^{s3}	17,108	2,620	2,144	4,636	2,036	2,407
Activité	Actif	Actif	Actif	Actif	Actif	Peu actif
Sujets abordés	Sociaux Politiques Economiques variétés	Offres emplois Annonces Cours de français Variétés	Annonces articles	Annonces articles	Variétés (pas de publicités)	Articles de journaux Offres emplois Demandes d'emplois
Langues utilisées	Arabe Français anglais	Arabe Français anglais	Arabe Français	Anglais Français Arabe	Français	Arabe Français Anglais

³ Dernière mise à jour le 30 novembre 2018.

Tableau 1 : (suite)

Nom du groupe	Les francophones en Egypte	La voix française des jeunes Egyptiens	French speakers community in Egypt	Les francophones du Caire	Les parents des élèves des écoles francophones	French schools in Egypt	French comics
Date de création	3 décembre 2017	18 septembre 2012	5 février 2015	17 juillet 2015	13 Septembre 2013	29 janvier 2017	5 mars 2018
Créateur (s)	Deux Egyptiens	Un groupe d'Egyptiens (homme)	Un Egyptien	Un Egyptien	Une Egyptienne	Une Egyptienne	Un groupe d'Egyptiens (hommes et femmes)
Type du groupe	Groupe privé	Groupe public	Groupe public	Groupe privé	Groupe privé	Groupe public	Groupe public

Nom du groupe	Les francophones en Egypte	La voix française des jeunes Egyptiens	French speakers community in Egypt	Les francophones du Caire	Les parents des élèves des écoles francophones	French schools in Egypt	French comics
Descriptif	Un groupe destiné aux francophones ou à ceux qui cherchent à apprendre le français	Quoique le descriptif de ce groupe ne soit pas annoncé, son intitulée Dévoile bien son objectif : réunir les égyptiens francophones afin de trouver une tribune d'expression	Ce groupe a pour objectif de « rassembler tous les parleurs (sic) du français sur (sic) Egypte, aider les uns les autres... » et « organiser la (sic) réunion entre nous. Il ya deux restrictions ; parler en arabe et parler de (sic) politique. »	« rassembler tous les francophones pour s'entraider... »	La créatrice explique en arabe : « un groupe consacré aux parents des élèves des écoles francophones pour échanger expériences et informations. » (notre traduction)	Un groupe pour tous les diplômés des écoles françaises en Egypte. »	Le créateur explique en arabe l'objectif du groupe : « tout ce qui concerne la langue française ses locuteurs, ses amis, ses voisins, ses fans... » (notre traduction)
Nombre d'abonnés	5,117	987	2,107	2,243	2,899	2,732	10,611

Nom du groupe	Les francophones en Egypte	La voix française des jeunes Egyptiens	French speakers community in Egypt	Les francophones du Caire	Les parents des élèves des écoles francophones	French schools in Egypt	French comics
Activité	Peu Actif	Actif	Moyennant actif	Peu actif	Moyennant actif	Moyennant actif	Actif
Sujets abordés	Offres d'emplois Annonces de cours de langue française	Annonces Chansons Demandes de recommandations ou d'avis	Offres emplois Annonces des cours de langue française Demandes de recommandations	Offres d'emplois Annonces Demandes de renseignements, recommandations Vente d'objets Locations d'appartements	Annonces des cours privés de langue française et de Maths et Sciences en français Publicités par des librairies francophones	Annonces des cours privés de langue française et de maths et de sciences enseignés en français Annonces des librairies francophones et de garderies	Caricatures et échanges de connaissances en français
Langues utilisées	Arabe Français anglais	Arabe Français anglais	Français et anglais	Français et anglais	Arabe Français anglais	Arabe Anglais français	Arabe Français anglais

Un seul groupe sur 13 (le coin des francophones d’Egypte) exige l’emploi de la langue française seule, alors que 3/13 emploient le français et l’anglais et 9/13 manifestent un trilinguisme anglais, arabe et français.

La date de création des groupes marque une tendance accrue de création de groupes qui s’intéressent au français à partir de l’an 2011, un phénomène qui va de pair avec l’intérêt grandissant des Egyptiens au Facebook en général suite à la Révolution du 25 Janvier 2011.

Le genre de créateur n’est pas une variable pertinent ici, puisque certains groupes sont créés par des femmes, hommes ou par un groupe d’hommes et de femmes. Le nombre d’abonnés est très varié. Il va de 1000 abonnés à 17000 environ et le nombre d’abonnés n’est pas relatif à la date de création. En d’autres termes, l’ancienneté des groupes ne rime pas forcément avec nombre d’abonnés plus important :

- *Masr Bel Farançawi*, créé en février 2011, compte 17,108 membres.
- Les francophones d’Egypte, créé en septembre 2008, compte 2,407 membres.
- *French comics*, créé en mars 2018, compte 10,611 membres.

On pourrait alors se demander si, paradoxalement, un nom en français a moins d’attraction qu’un nom en arabe ou en anglais. Mais c’est vraisemblablement surtout la cible visée (« ce groupe est essentiellement celui de diplômés des lettres françaises université du Caire ») qui en limite la portée.

D’après le descriptif et les sujets abordés, nous classons les objectifs de ces groupes en trois catégories :

- sociabiliser : favoriser l’interaction entre les francophones égyptiens ou étrangers résidant en Egypte, et l’entraide.
- divertir : susciter le rire et la critique des francophones et de la langue française.
- pratiquer : apprendre et pratiquer le français/échanger des informations ou des expériences sur des écoles francophones en Egypte.

7.2.2. Pratiques des usagers sur deux groupes sélectionnés

Nous avons sélectionné deux groupes choisis selon leur vitalité (nombre d’abonnés, rythme de publication, créateurs égyptiens), *Masr bel Farançawi* et *french comics*. Quant à la période étudiée, elle court du 1^{er} décembre 2017 au 1^{er} décembre 2018.

D’après l’histogramme de *Masr Bel Farançawi*, (Figure n°26), nous constatons que le nombre de clics « j’aime » dépasse celui des clics « je partage » ou celui des « commentaires ». Les réactions des membres dépassent le nombre de *posts* publiés, et attestent de la présence d’une interaction importante entre les abonnés de ce groupe.

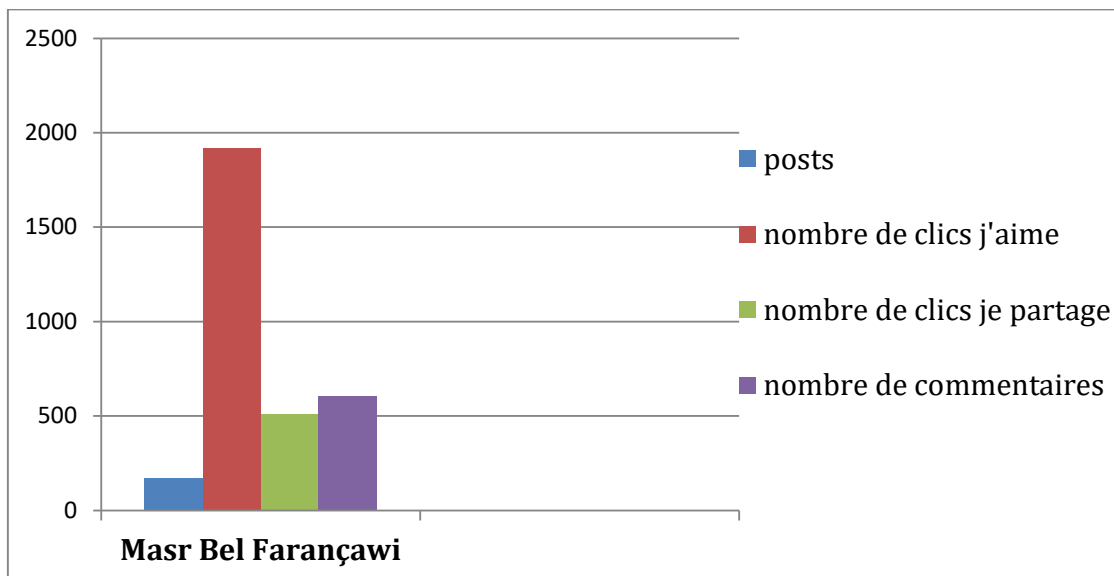


Figure 26 : Actions des membres du groupe Masr Bel Farançawi du 1er décembre 2017 au 1er décembre 2018.

Pour *French comics*, (Figure n°27) là aussi, le nombre de clics « j'aime » vient en premier lieu. Mais ici le nombre de clics « je partage » dépasse celui des « commentaires ». Le type des sujets abordés sur ce groupe, surtout des critiques de la langue française suscitant le rire ou des explications de certaines règles lexicales ou grammaticales explique probablement ce résultat.

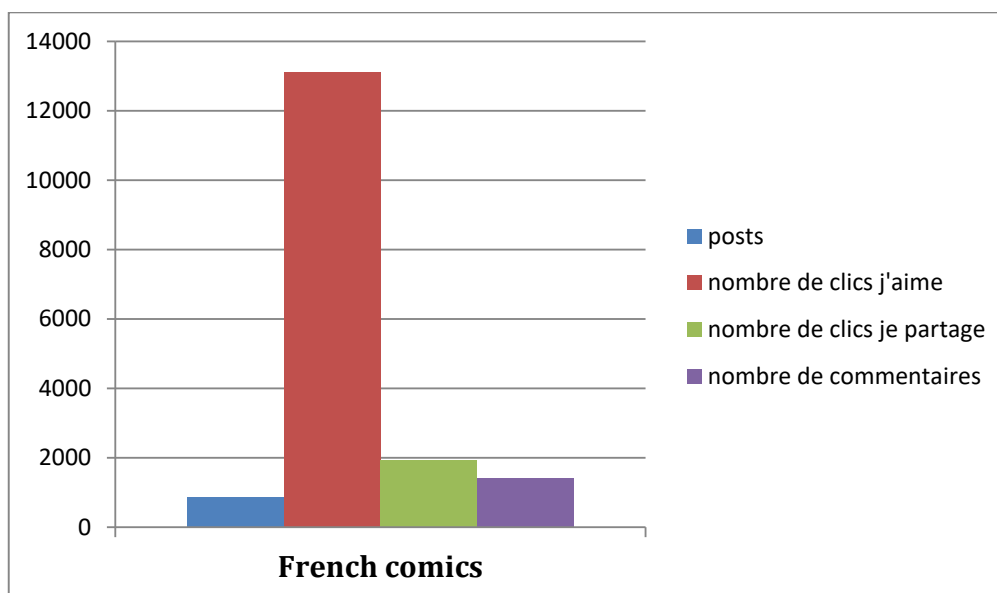


Figure 27: Actions des membres du groupe *French comics*

Ce qui est frappant ici c'est que le nombre de *posts* sur *French comics* (10.611 abonnés), 876, dépasse de loin ceux publiés sur *Masr Bel Farançawi* (17.108 abonnés), 174, réfutant ainsi l'idée qu'un groupe plus nombreux est plus réactif.

De même pour le nombre de réactions des abonnés :

- 13096 clics « j'aime » contre 1917
- 1931 « commentaires » contre 510
- 1399 clics « je partage » contre 604

De la même manière, nous pourrions justifier le fait que le nombre de clics « je partage » sur le groupe *French comics* dépasse de loin ce du groupe *Masr Bel Farançawi* vu la nature des sujets abordés. Alors que ce dernier publie des chansons, des articles en français, le premier critique en suscitant le rire sur la langue française et des francophones, avec l'explication de certaines règles lexicales ou grammaticales, de temps à autre, sujets qui intéressent aussi bien les francophones que les apprenants de français ou simplement tous ceux qui ont une connaissance minimum de la langue française.

Ceci nous a conduit à nous interroger sur la nature et sur la langue des *posts* dans ces deux groupes. D'après les résultats de l'analyse quantitative du groupe *Masr Bel Farançawi* (Figure n°28 les trois langues arabe, français et anglais sont présentes. Parfois deux langues voire les trois, se côtoient dans un même post. Cependant :

- le nombre de posts en français dépasse le nombre de posts en arabe et en anglais ensemble ;
- les textes franco-arabes viennent en deuxième rang, après les textes en français, suivis de textes en anglais, ensuite des textes trilingues arabe/français/anglais, puis des textes franco-anglais et arabe ;
- les commentaires de photos en français viennent en premier rang suivies de ceux en arabe et anglais qui ont une présence égale, puis des commentaires trilingues. Toutefois, aucune photo n'est accompagnée de commentaires anglo-arabes, ni franco-anglais, ni franco-arabes ;
- les vidéos publiées sont majoritairement en langue française. Le nombre de vidéos publiées en langue arabe et anglaise est égal. Ensuite, viennent des vidéos en français accompagnées d'un sous-titrage en arabe. Aucune vidéo publiée n'est en franco-anglais ou en anglo-arabe ou trilingue.

En bref, sur ce groupe l'expression en langue française est majoritaire quel que soit le genre de post. Pour les photos et les vidéos, les langues arabe et anglaise ont une présence égale et occupent le deuxième rang après les photos et les vidéos en langue française. Cette égalité entre l'arabe et l'anglais concernant les vidéos et photos surprend, de même que le nombre de textes en anglais dépassant celui en arabe.

Voyons à présent la répartition des langues sur l'autre groupe *French comics*.

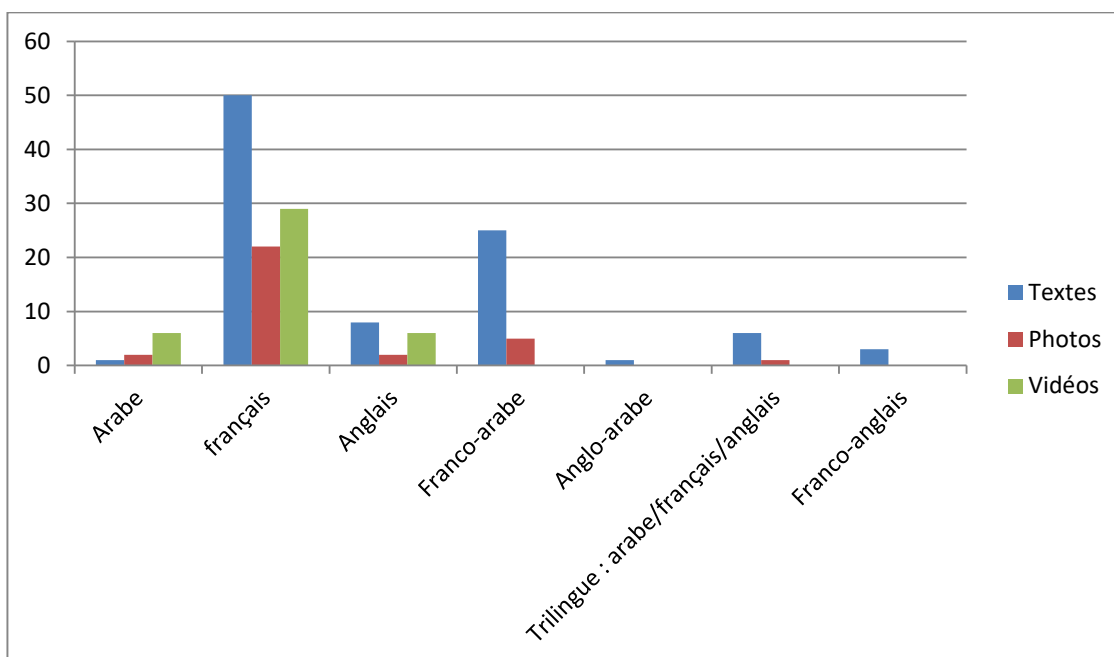


Figure 28 : Répartition de l'usage des langues dans les différents genres de posts sur le groupe *Masr Bel Farançawi*

Quatre langues sont présentes sur le groupe *French Comics* (Figure n° 29) : l'arabe, le français, l'anglais et l'allemand. Mais si l'arabe et le français s'imposent seules ou ensemble, l'anglais et l'allemand ne se présentent qu'en côtoyant l'arabe.

D'ailleurs, la présence de ces langues ne se manifeste ni de la même force, ni au niveau de genre de *posts* publiés, non plus :

- le nombre de textes publiés en arabe dépasse celui de textes publiés en d'autres langues. Les textes publiés en français viennent en deuxième, suivi des textes en franco-arabe, et aucun texte n'est publié dans les autres langues.
- le nombre de photos accompagnées de commentaires en franco-arabe dépasse de loin celui de commentaires en d'autres langues. Les photos avec des commentaires en français viennent en deuxième position, suivies de celles avec des commentaires en arabe. En dernière place égale, viennent les photos avec commentaires anglo-arabes et arabo-allemands. En bref, le franco-arabe s'impose au niveau de photos, et l'arabe au niveau des textes et des vidéos.

Les pratiques bilingues sont présentes sur les deux groupes, mais différemment : le franco-arabe est présent sur *Masr Bel Farançawi* au niveau des textes et des vidéos, mais sur *French Comics* au niveau de textes, photos et vidéos. Quant à l'anglo-arabe, il est présent au niveau de textes seulement sur *Masr Bel Farançawi*, et au niveau des photos sur *French comics*. Cependant, le franco-anglais est absent sur ce dernier, et s'impose sur *Masr Bel Farançawi* au niveau de textes. L'arabo-allemand est présent sur *French comics*, mais s'absente complètement sur *Masr Bel Farançawi*. Le trilinguisme arabe/français/anglais

n'existe pas sur French comics, mais se présente modestement sur Masr Bel Farançawi au niveau des textes et des photos.

Nous concluons que c'est le français qui s'impose sur ces deux groupes, seul ou avec l'arabe (voir les figures). Ceci même si aucun des deux groupes ne porte un titre en français : Masr Bel Farançawi n'est qu'une transcription en lettres latines d'un titre en arabe dialectal qui veut dire *l'Égypte en français*. Quant à French Comics c'est un titre en anglais qui peut être traduit par *Bandes dessinées françaises*, même s'il s'agit la plupart de temps ce sont des photos ou des scènes de films qui suscitent les commentaires. Nous ne notons aucune attestation d'énoncé mêlant anglais et arabe ou arabe et allemand.

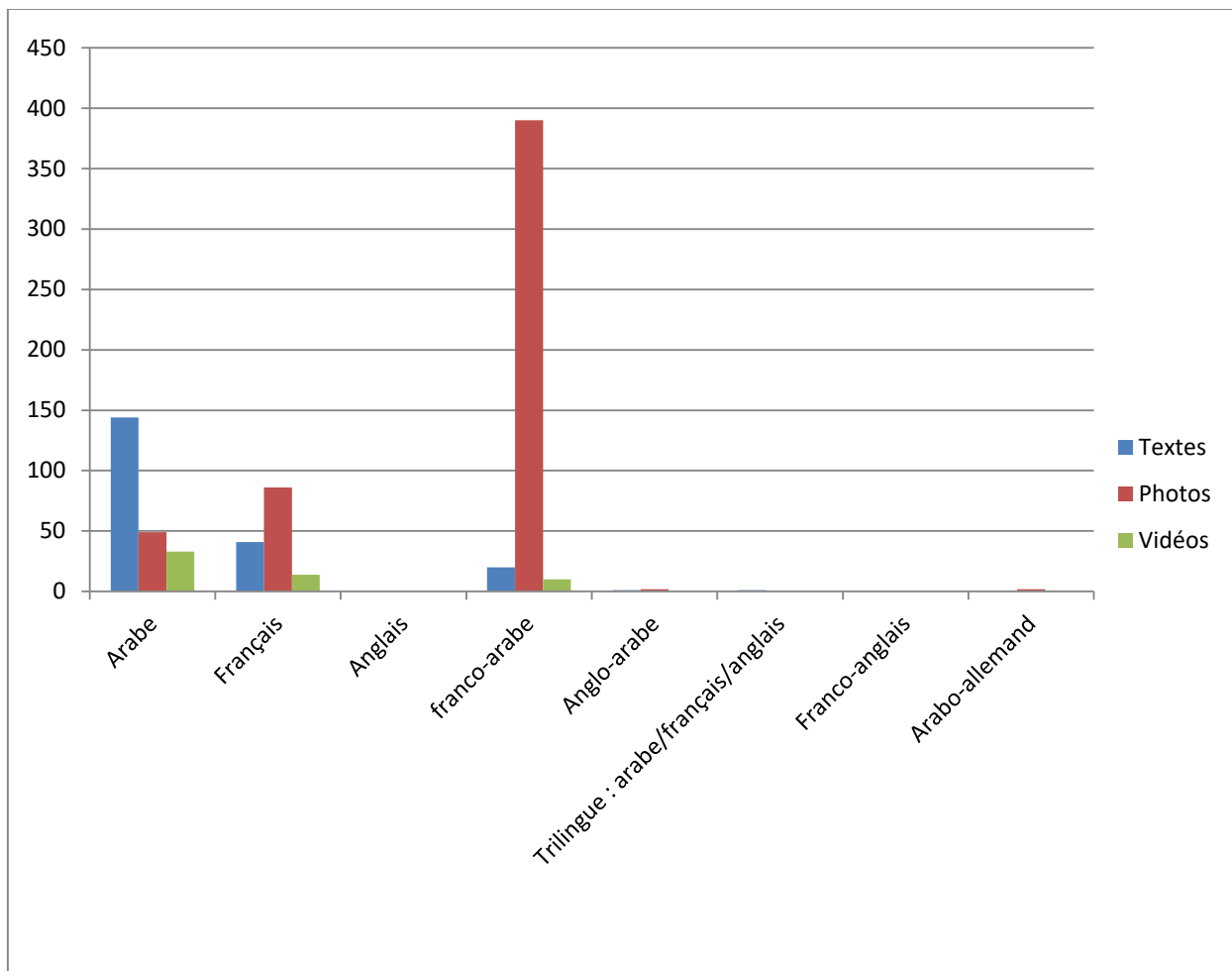


Figure 29 : Répartition de l'usage des langues dans les différents genres de posts sur le groupe *French comics*

En comparant les deux groupes, nous relevons que :

- Le français s'impose, seul, sur le groupe *Masr Bel farançawi* pour les trois types de posts (textes, vidéos et photos), tandis que le franco-arabe prend la relève au pour les photos sur *French comics* ;

- les textes mêlant français et arabe sur *Masr Bel Farançawi* viennent en deuxième place, alors que les textes en arabe viennent en deuxième place sur *French comics* ;
- l'anglais est présent seul au niveau des textes, photos et vidéos sur *Masr Bel Farançawi*, mais est totalement absent sur *French Comics*.

Ces résultats liés à la présence de la langue française sont illustrés dans les figures suivantes (Figures n°30 et 31).

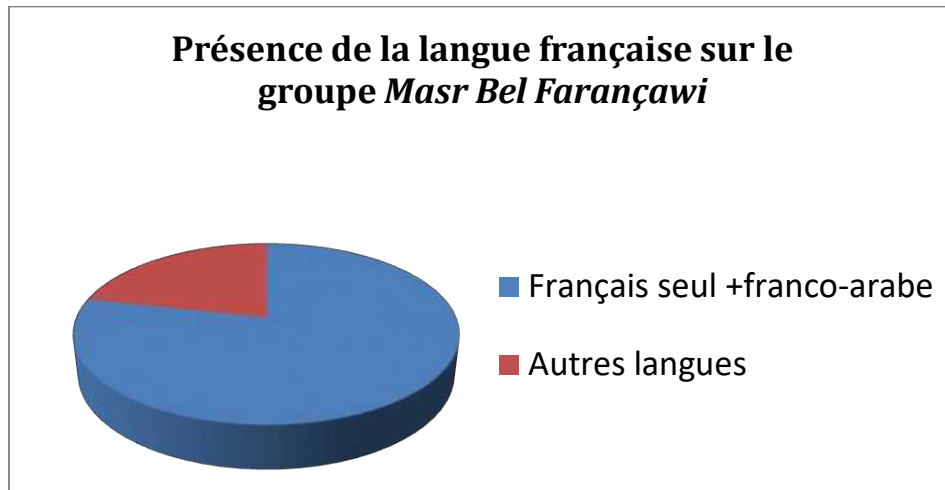


Figure 30 : Présence de la langue française sur le groupe *Masr Bel Farançawi*

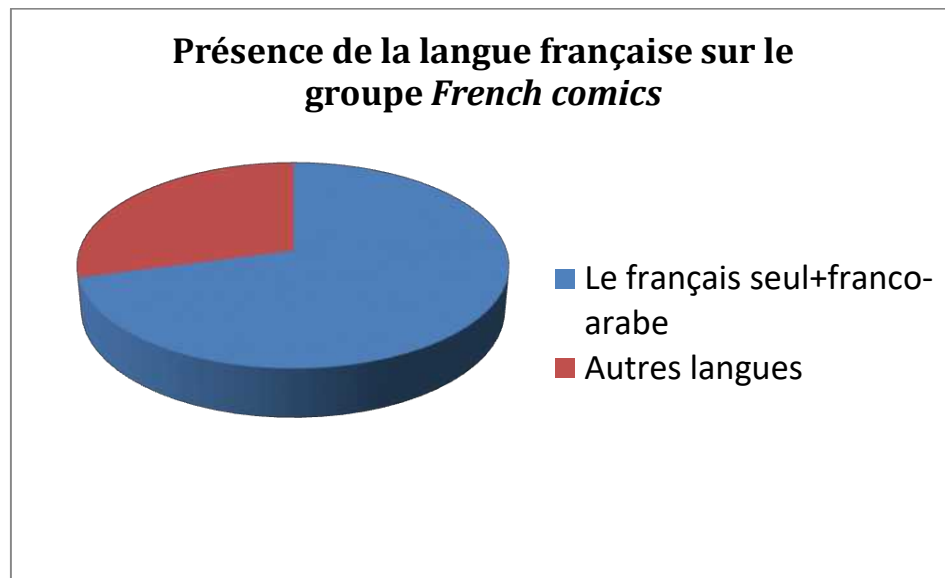


Figure 31: Présence de la langue française sur le groupe *French comics*

7.3. Les posts, leurs langues, leurs contenus

La question qui se pose ici concerne l'usage du français sur les deux sites. Le choix des langues est-il lié à des contenus thématiques ?

Le tableau 2 montre que le groupe *Masr Bel Farançawi* utilise majoritairement le français (42% des posts) mais l'arabe n'est pas loin puisqu'il est utilisé seul dans 36% des cas. Ce sont à peu près 14% des posts qui combinent deux (5,5 %) ou trois langues (8,5%). A part pour les textes à connotation religieuse il ne semble pas se dégager de préférence thématique marquée justifiant le choix des langues.

Tableau 2 : Les posts du groupe *Masr Bel Farançawi*

Langue	Sujet /type de texte	Total
français	Offres d'emploi	31
	Souhais	
	Citation	
	Devinette	
anglais	Offres d'emploi	6
arabe		26
	Versets du Coran	
	Proverbe égyptien sur la météo	
	Annonce d'un cours de français	
	Vente d'un chalet	
	Annonce de diffusion d'un programme radio	
Publicité d'un bar		
français et arabe	Visite touristique de Charm Cheikh	

Langue	Sujet /type de texte	Total
anglais et arabe	Annonce d'un programme télévisé	1
français et anglais	Offre d'emploi	3
Français, arabe et anglais	Offre d'emploi	6
	Total	73

Du tableau 3 nous observons que plus de 69% des posts sont rédigés en arabe seul, contre 20% en français, et 10% en français/arabe. C'est à dire que si l'on prend en compte tous les posts qui utilisent l'arabe (seul ou non) on en décompte 79%. Ce chiffre a de quoi surprendre pour un groupe identifié comme étant préoccupé par « tout ce qui concerne la langue française ses locuteurs, ses amis, ses voisins, ses fans », mais on peut penser que le groupe est peut-être plus francophile que francophone. On observe également que les posts en français concernent majoritairement des aspects métalinguistiques du français, quand les posts en arabe (outre pour des aspects religieux) concernent des items de communication divers et ordinaires.

Tableau 3 : Les posts du groupe *French comics*

Langue	Sujet	Total
français	- félicitations pour la croissance de nombre d'abonnés	41
	- vœux de fête	
	- citations (de motivation)	
	- offres d'emploi	
	- devinettes	
	- questions de vocabulaire	

Langue	Sujet	Total
	- exercices de grammaire	
	- annonces (centre d'apprentissage des langues)	
	- examens de français	
	- explication d'expressions	
	- blagues sur le rapport homme/femme	
anglais	//	0
arabe	- versets du Coran	144
	- Hadith (paroles du prophète)	
	- Do'a (prières)	
	- proverbes	
	- demander des renseignements (concours d'embauche du ministère de l'éducation)	
	- sondage sur le contenu du groupe	
	- nouvelles à propos des réunions avec le conseiller de la langue française	
	- offres d'emploi	
	- messages de refus du nouveau système d'enseignement	
	- revendiquer l'enseignement de la langue française en tant que matière principale dans toutes les écoles	
	- règles de conduite propres au groupe	
	- vœux de fête	
	- nouvelles sur le nouveau système	
	- demande de conseils pour changer sa carrière de professeur	
	- messages de salutations aux nouveaux abonnés	
	- annonces (centre d'apprentissage des langues)	
	- souligner les qualités d'un professeur de français	
	- calendrier des examens	
	- anecdote sur les incidents de gilets jaunes	
	- demander aux autres de proposer un beau film français à voir	
- demander des renseignements (où acheter des livres de méthodes de français)		
français et arabe	- demander des méthodes de français	20
	- raconter une situation entre un professeur et son élève témoignant de la difficulté du français	

Langue	Sujet	Total
	<ul style="list-style-type: none"> - anecdote dont les personnages sont deux Egyptiens, soulignant la difficulté du français au niveau lexicosémantique - parodie sur une phrase du président Sissi, mais en l'attribuant au président Macron (à propos des gilets jaunes) - « bon vendredi » - demander la traduction d'une phrase - demander le sens d'un mot - demander un résumé pour l'œuvre « l'avare » - publier une liste de vocabulaire français/arabe - expliquer l'importance de la ponctuation - expliquer sept erreurs courantes en français 	
anglais et arabe	- annonce (centre d'apprentissage : français et autres)	1
français et anglais	//	0
arabe/français/anglais	explication d'une expression française (occupe-toi de tes oignons)	1
anglais et allemand	//	0
	Total	207

7.4. Les images et les vidéos

Précisons d'emblée que les images et les vidéos ne sont pas créées par des abonnés, mais qu'elles sont des documents publiquement connus. En revanche elles sont accompagnées par des textes courts (une ou deux phrases) inventés par les abonnés. Notre objectif est d'examiner ce qui est dit en français et sur le français. Raisonner au niveau sémantique de l'image, selon Boucher et Lee⁴, consiste à opérer un décodage : « *La sémantique elle-même n'est pas inscrite dans l'image, mais se trouve ailleurs. Il faut donc rechercher ces sources extérieures nous donnant accès aux clés de décodage sémantique de l'image.* »⁵

7.4.1. Les images du groupe *Masr Bel Farançawi*

D'après le tableau n°5, nous constatons que le matériel publié avec des commentaires en langue française regroupe une grande variété de photos et de vidéos. Parmi les photos accompagnées de textes en français 17 % concernent les messes et les récitals, 14,3 % les cours de langue. Parmi les vidéos accompagnées de textes en français (56,4%), 35% concernent les « gilets jaunes », 21.4 % les chansons françaises. Edith Piaf avec « la vie en rose », Charles Aznavour avec « la Bohème », « Petit papa Noël » de Tino Rossi, ou un groupe égyptien des années 1960 interprétant des chansons françaises classiques côtoient ainsi une actualité française brûlante que semblent suivre les Egyptiens fréquentant ce groupe. Les vidéos commentées en anglais traitent du football et notamment du joueur Mohamed Salah (21.4 % du total des vidéos publiées sur le groupe).

Tableau 4 : images et vidéos du groupe *Masr Bel Farançawi*

Langue	Sujet	Nature d'image	Protagonistes	Total
français	Vœux de Nouvel an	cartes (animées ou non)	Palmiers an arrière-plan/lune et Sahara/Dalida/image traditionnelle du sapin et père Noël	4
	« Les gilets jaunes ont triomphé...vive le peuple ! »	photo	Le président Macron portant un gilet jaune	1
	La différence entre les femmes en 1961 et en 2017	deux photos : l'une en	Des femmes africaines sur les deux photos : celles en noir et blanc, portent des vêtements	1

⁴ Boucher Alain, Lee, Thi-Lan. « Comment extraire la sémantique d'une image ? » 3rd International Conference: Sciences of electronic, technologies of Information and telecommunication. March 27-31, 2005.Tunisia.

⁵ *Ibid.*

Langue	Sujet	Nature d'image	Protagonistes	Total
		noir et blanc placée en dessus de l'autre qui en couleurs	montrant un certain conservatisme, alors que les autres en couleurs sont vêtues de manière plus libre	
	Le selfie le plus romantique pour les années 2018, 2019, 2020	Photo en couleurs	Deux ânes	1
	Alexandrie en 1956	photo en noir et blanc	Une demoiselle en robe courte prise en photo sur la corniche d'Alexandrie.	1
	Football : félicitations à la France, championne du monde en 2018	photo	Une jeune fille en maillot portant le drapeau de la France.	2
		photo	Didier Deschamps, entraîneur de l'équipe de France	
	Cours particuliers Bac et brevet (système français)	photo	Différents matériaux pour les maths et les sciences	5
	Annonce : bar	affiche	Une danseuse	1
	Annonce : Invitation au récital animé par la chorale de la Basilique d'Héliopolis	affiche	Membres de la chorale	4
	Annonce : Pour tous les francophones : les horaires des messes en français à la basilique d'Héliopolis	affiche	Des prêcheurs	2
	Citation de motivation	dessins	Des dessins en couleurs	4
	Chanson : « Petit papa Noël »	vidéo	Tino Rossi	1
	Chanson : la vie en rose	vidéo	Edith Piaf	2
	Poésie « Ecrire »	vidéo	Charles Aznavour	1
	Chanson « La Bohème »	vidéo	Wagdi Francis et le groupe « les petits chats »	1
	Chanson « Gaston, y a telefon » de Nino Ferrer	vidéo	Wagdi Francis et le groupe "les petits chats "	1
	Les manifestations des	vidéo	Les gilets jaunes	1

Langue	Sujet	Nature d'image	Protagonistes	Total
	gilets jaunes			0
	L'éducation en France et les mesures entreprises par Macron	vidéo	Le président Macron	2
	Les rêves de coupe du Monde	vidéo	Le footballeur Kylian Mbappé	1
	« Moi, qui essaie d'atteindre mes objectifs »	vidéo	Une personne anonyme qui, dans une course, finit par basculer	1
anglais	offre d'emploi à la société française en Egypte Convergys	photo	Le Nil avec en arrière-plan l'hôtel de luxe Kempenski	1
	citation sur le rapport homme/femme	photo	Un homme et une femme anonymes	1
	but de Mohamed Salah au mondial	vidéo	Mohamed Salah	3
	Mot de Mohamed Salah, obtenant le titre de meilleur footballeur en Afrique 2017	vidéo	Mohamed Salah	3
arabe	Annonce : cours de français	dessin	Le drapeau de la France	1
	Invitation à la Fête organisée par l'Association des étudiants égyptiens en France	vidéo	Le chanteur égyptien Hakim	1
arabe/français/anglais	Publicité de meubles	dessin	Des meubles	1
français et arabe	Annonces : une soirée dansante dans un club	affiche	Un couple dansant et des bouteilles	1
	cours de langue française pour les tous	affiche	Des enfants	2

Langue	Sujet	Nature d'image	Protagonistes	Total
	petits			
	Des messes en français et en arabe à l'occasion de la fête de la Vierge	affiche	La Vierge en arrière-plan de l'affiche avec les horaires	2
français et anglais	0	0	0	0
anglais et arabe	0	0	0	0
	Total :	Photos/caricatures/dessins, etc. =35		
		Vidéos =28		

7.4.2. Les images du groupe *French Comics*

Le nombre de photos/caricatures/dessins (392) dépasse de loin celui des vidéos (65).

Le matériel publié en français/arabe est le plus fourni : 160 photos et 10 vidéos. Plus de 40% de ces photos et vidéos concernent la langue française. D'abord, nous relevons 91 photos, soit 23 % du total des photos publiées, critiquant la difficulté de la langue française pour les Egyptiens : exception grammaticale mise en scène, verbe personnifié par un homme cruel face à un apprenant misérable, la langue elle-même personnifiée (en un homme blond) et avouant qu'elle est une langue difficile, face à un apprenant égyptien (un homme brun et barbu) qui exprime son amour pour la langue, malgré tout (voir annexes).

Un autre thème récurrent (69 photos, 17.6 % du total des photos publiées) porte sur la confusion possible entre certains mots qui existent dans les deux langues mais avec un sens différent, à cause de la prononciation « erronée ». Les photos montrent des personnages en train de dialoguer et confrontés à un malentendu à cause de la prononciation égyptienne. Par ailleurs, les 10 vidéos commentées en français/arabe, soit 15.3% du total des vidéos publiées, traitent également de questions linguistiques (7 expliquant des leçons de grammaire et 3 du vocabulaire).

Une proportion non négligeable de vidéos en français, 14 vidéos (12 explications de grammaire et 2 explications de vocabulaire), soit 21,5% des vidéos, est en lien avec l'apprentissage du français.

Les vidéos en arabe (50%) sont consacrées à des thèmes en rapport avec la religion musulmane (rappelons que dans le groupe Masr Bel Farançawi le mélange français-arabe et le français parlent de récitals chrétiens).

Deux cas d'utilisation concomitante de deux langues (allemand/arabe et arabe/français) relatent un conflit linguistique. Dans le premier cas, une photo nous montre un professeur cherchant à prouver que l'allemand est une langue beaucoup plus facile que le français, et c'est un commentaire en arabe qui dévoile l'identité du professeur, un professeur d'allemand. Une autre photo montre une dispute entre deux professeurs, un professeur d'allemand et un professeur de français. Le professeur de français est furieux, parce que les élèves l'interpellent en disant *Mister*. Ce qui surprend dans ces deux cas, c'est que la défense de la langue française s'opère en arabe.

Tableau 5 : images et vidéos du groupe *French Comics*

Langue	Sujet	Nature d'image	Type de protagoniste	Total
français	La différence entre 2017 et 2018	photo	Deux personnages de femmes connues comme les plus laides du cinéma égyptien	1
	Bon samedi	dessins	Nature/décorations	6
	Bon vendredi			
	Conseils : « quand tu fais quelque chose, fais le par amour... », « La vie est belle, mais... »	dessins	Un homme en turban/des fleurs/...	7
	citation : « la connaissance est inutile si nous ne savons pas comme l'utiliser »	caricature	Deux hommes : l'un est en train de se noyer, l'autre en costume lui lance une corde	1
	Ce que je peux et ce que je ne peux me permettre/mes rêves et mon réel/...	Deux photos, l'une à côté de l'autre	Une personne anonyme : une fois assis dans un avion ; une autre fois assis devant une machine à laver/ une fois dans un hôtel luxueux, une autre dans une chambre modeste / ...	6
	Citations « les animaux deviennent dangereux lorsqu'ils ont faim, l'homme devient dangereux quand il est plein »	photo	Un morceau de pain arabe rempli de mégots	1

Langue	Sujet	Nature d'image	Type de protagoniste	Total
	« je ne suis pas le soleil pour briller sur toute la France »	photo	Le président Macron	2
	Les soucis des Egyptiens	photo : une scène de film	Des hommes anonymes assis dans le métro	1
	Anecdotes sur les rapports entre les membres de famille	caricature	Homme/femme Enfants	3
	Anecdote : « comment garder l'école propre ? par rester à l'école »	-photo	Une enseignante et un élève	2
	Vocabulaire	dessin animé	Des objets	2
	Leçons de grammaire	vidéos	Professeurs (égyptiens/français)	12
anglais	//	//	//	0
arabe	Paroles du prophète	vidéos	Prêcheurs	10
	Coran	vidéos	Cheikhs	9
	Leçons de religion	vidéos	Cheikhs et prêcheurs	5
	Chansons religieuses	vidéos	Chanteuses connues pour leur tendance religieuse (Yasmine Al Khayyam, et autres)	6
	Rapport entre frères et sœurs (cachet religieux)	vidéos	Trois personnages (acteurs débutants)	3
	Prières (Doaa)	dessins	Nature	8
	« Celle qui parle le français est forcément belle »	photo	Une demoiselle tirée à quatre épingles avec la tour Eiffel en arrière-plan	3
	Situation lamentable des enseignants de français	photo	Une présentatrice égyptienne connue pour être mélodramatique (Mona Al Shazly) en train d'essuyer ses larmes	5

Langue	Sujet	Nature d'image	Type de protagoniste	Total
	Critique du nouveau système d'enseignement	photo	Une masse indéterminée/un train bondé/ des élèves en état misérable /..	17
	La langue française est aimée malgré sa difficulté (un dialogue entre la langue qui avoue être difficile et l'apprenant égyptien qui insiste pour l'apprendre par amour)	photo	Deux personnages d'un film comique : l'un ayant les cheveux blonds (incarnant la langue française), l'autre barbu (incarnant l'Egyptien)	5
	La réalité des licenciés de la faculté des lettres françaises ne rejoint pas leurs rêves d'étudiants	photo	Deux personnages d'un film comique : l'un semble stupide (étudiant), l'autre est misérable (le diplômé)	9
	Un professeur égyptien de français est une légende en Egypte comme en France et en Côte d'Ivoire	photo	Un personnage comique âgé extrait d'un film où il décide de rejoindre la faculté malgré son âge.	3
français-arabe-anglais	//	//	//	0
français et-arabe	Jeux de mots en raison de ressemblance phoniques entre des mots arabes et français (pourtant, le sens n'est pas le même. Cf. : annexes)	photos	Des personnages comiques dans des scènes bien connues par les Egyptiens	69
	Difficultés de la langue française	photos	Des personnages comiques en leur accordant comme noms : les verbes avoir/aller/ ou pronoms relatifs/ou des lettres comme U et E ou des temps verbaux comme le passé	91

Langue	Sujet	Nature d'image	Type de protagoniste	Total
			composé...	
	Malgré les cours particuliers, certains élèves n'arrivent pas à obtenir de bonnes notes en français	peinture classique	Une mère et sa fille en pleine détresse	10
	Les exceptions en français dérangent les apprenants	photo	Un personnage comique d'homme pauvre et déprimé qui demande le féminin du mot médecin	17
	L'expression écrite fait partie des difficultés de français	photo	Un personnage comique interprété par une dame âgée qui ne comprend rien	15
	Les filles qui s'expriment en français sont d'une beauté extrême	photo	Une demoiselle est en train de parler avec un chauffeur de taxi en faisant de l'alternance codique (arabe/français) alors qu'il se trouve complètement ébahi par sa beauté (photo extraite d'un film)	10
	Un professeur de français pourrait accepter beaucoup de choses mais pas qu'on l'interpelle <i>Mister</i>	photo	Un personnage connu pour son absurdité (photo extraite d'un film comique)	30
	Concours de traduction entre les abonnés, l'invitation à la participation est écrite en arabe	dessins	Les textes sont accompagnés de dessins en arrière-plan	64
	La fête du prophète (Al Mawled Al Nabaoui)	photo	Un personnage maculin joue le rôle d'une fille qui est en train de parler au téléphone avec son petit ami en lui disant que son père lui a interdit de sortir car ces jours-ci « on ramasse les sucreries » (comme si elle	14

Langue	Sujet	Nature d'image	Type de protagoniste	Total
			était d'une telle beauté qu'on la confondrait avec une sucrerie)	
	Parodie d'une phrase dite par le président Al Sissi mais attribuée au président Macron à propos des gilets jaunes	photo	Le président Macron	59
	Explication de certains points de grammaire en alternant arabe et français	dessins	Des dessins : la tour Eiffel/ des enfants blonds/..	15
	Liste des mots arabes/français	vidéos	Des mots	3
	Les jours de la semaine écrits en français et arabe	Dessins animés	Des mots	7
français et anglais	//	//	//	0
arabe et allemand	L'allemand est plus facile que le français	photos	Un professeur d'allemand essaie de montrer que la prononciation des mots allemands est beaucoup plus facile que celle des mots français	2
			Une dispute entre un professeur d'allemand et un professeur de français : chacun voulant s'emparer des élèves	
anglais et arabe	Un professeur de français s'énerve car son élève l'interpelle en lui disant à l'anglaise <i>Mister</i>	photos	une scène tirée d'un film montrant un personnage furieux	2
	Total	Photos/ca		
		ricatures/		

Langue	Sujet	Nature d'image	Type de protagoniste	Total
		dessins, etc. =392		
		vidéos =65		

7.5. Synthèse

Ce chapitre a mis l'accent sur la présence de la langue française sur des groupes *Facebook* créés par et/ou pour des Egyptiens francophones. Nous avons inventorié les activités des Facebookiens égyptiens sur une période d'un an.

Nous avons sélectionné les deux groupes qui comptent le nombre d'abonnés le plus élevé, et qui sont les plus actifs. Ainsi, avons-nous soumis les deux groupes *Masr Bel Farançawi* et *French comics*,

Le français est surtout employé sur un niveau professionnel dans les offres d'emploi, ou éducatif dans une fonction métalinguistique (Tableaux n°3, n°4, n°5), ou religieux dans les messes ou les récitals catholiques (Tableau n°4). L'arabe s'impose avec force quand il s'agit de sujets religieux musulmans (Tableau n°6) ou quand il s'agit de revendications adressées au gouvernement (exemple : revendiquer l'enseignement du français comme matière principale dans les écoles publiques. Cf. Tableau n° 5). Quant à l'anglais, il est employé dans les offres emploi (Tableau n°3), et surtout pour évoquer le football (Tableau n°5).

Mais l'élément le plus notoire de ce rapide panorama est sans doute le fait que, sur ces groupes d'internautes francophones et rassemblés autour de cette francophonie, la niche écolinguistique du français présente d'autres langues, et l'arabe très majoritairement, l'anglais étant très peu visible. On peut à ce stade faire l'hypothèse d'une distribution complémentaire dans le contexte égyptien entre anglais et français aux côtés de l'arabe, qu'il s'agira de préciser.

Huitième chapitre
Le français à la télévision

Huitième chapitre - Le français a la télévision

8.1. Introduction

Malgré une histoire cinématographique et radiophonique prestigieuse, qui a réussi à influencer toute la région, l'Égypte n'a vu apparaître la télévision que vers la fin des années 1950, après l'Irak et l'Algérie en 1956, puis le Liban en 1959. Des projets, longtemps étudiés, ont été reportés pour deux raisons : d'abord, l'offensive de l'armée israélienne, en 1955, sur le territoire de Gaza, alors sous contrôle égyptien, puis l'occupation du canal de Suez et la guerre tripartite lancée par la France, l'Angleterre et Israël en 1956.

L'Égypte a donc vu naître sa télévision en 1960, et n'a cessé, depuis, de l'utiliser comme instrument d'influence sociale et politique. Ainsi, la télévision était et continue à être encore un reflet de la société égyptienne avec toutes ses fluctuations, pour laquelle la francophonie est un sujet vivace. Nous avons porté notre regard sur une chaîne qui consacre une partie de sa diffusion (en majorité en langue anglaise) à des programmes en langue française, *Nile TV International*, et sur des publicités. Nous allons d'abord donner un aperçu général de la télévision égyptienne afin de souligner l'influence que la politique a exercée sur sa fondation ainsi que sur son contenu, puis nous examinerons le contenu de la programmation de la chaîne Nile TV International, et enfin nous étudierons des publicités diffusées sur les chaînes nationales.

8.2. Aperçu général de la télévision égyptienne

Une fois la situation politique apaisée, Nasser s'est tourné vers une société américaine pour mettre en route la télévision égyptienne, nouvel instrument d'influence politique qui fêtera bientôt son 59^{ème} anniversaire.

8.2.1. La télévision sous Nasser

Trois chaînes ont été proposées au public égyptien : Canal 5, inauguré le 21 juillet 1960, une chaîne généraliste. Un an plus tard, Canal 9 voit le jour pour s'adresser à une audience cultivée. En 1963, Canal 9 est créé avec un programme en français et en anglais. La télévision sous Nasser était un véritable instrument pour propager sa politique socialiste, et diffuser des idées autour du planning familial.

8.2.2. La télévision sous Sadate

Avec l'arrivée de Sadate, la télévision change d'orientation. Si sous Nasser la publicité vantait des produits égyptiens de première nécessité, la politique d'ouverture sur l'Occident adoptée par Sadate ouvre la porte aux produits de luxe et la part des programmes anglo-saxons importés augmente à côté des productions égyptiennes, et en l'absence de productions arabes.

“Après 1974, les programmes britanniques et américains furent réhabilités et leur volume à la télévision ira sans cesse croissant. En 1973, l'Égypte importe 41 % de ses programmes, les productions américaines représentent alors 54,5 % de ces importations. En 1978, les programmes made in USA constitueront 97,3 % des programmes importés.”¹

8.2.3. La télévision sous Moubarak et après la révolution du 25 janvier

Moubarak suit les pas de Sadate, et la télévision égyptienne se développe. Aux côtés de la première chaîne généraliste qui ne propose que des émissions de tout genre en arabe, la chaîne 2 devient moins généraliste, à vocation culturelle, et propose des programmes importés. Les émissions de divertissement (notamment américaines) occupent une place importante. Les programmes français occupent la deuxième partie de soirée de tous les mardis à 23 heures. Présenté par une animatrice en dialecte égyptien, « le panorama français » propose au public une émission de variétés importées de France comme « Dimanche Martin », « l'école des fans »... et la soirée se clôt sur un film ou téléfilm français, toujours sous-titré et jamais doublé. En outre, un journal en français et un journal en anglais sont présentés quotidiennement. Quant à la troisième chaîne, elle a été supprimée en 1976 pour revoir le jour en 1985 pour couvrir le Caire, Guiza et les gouvernorats limitrophes.

La télévision a connu un vrai bouleversement dans les années 1990 avec l'ère des chaînes satellites. *Egyptian Satellite Channel* (ESC1) a vu le jour avec une programmation en arabe. Et trois ans après, Nile TV international fit ses premiers pas avec une période d'essai avec deux heures d'émissions quotidiennes en anglais et en français, pour débiter ensuite le 31 mai avec une moyenne journalière de 4 heures (2 heures en français et 2 heures en anglais). Aujourd'hui, elle diffuse 24 heures dont 7 heures sont destinées à des programmes en langue française.

Suite à la révolution du 25 janvier 2011, la situation économique du pays a été gravement touchée et la télévision égyptienne connaît une certaine régression, le grand public cherchant ailleurs des sources d'informations notamment sur des chaînes satellites étrangères ou des sites internet². Le public se détourne des chaînes égyptiennes, le nombre de publicités diminue, le contenu étranger disparaît faute de moyens.

Aujourd'hui, la publicité a commencé à regagner sa place d'autrefois, avec une augmentation remarquable. Quant aux contenus en langues étrangères, *Nile TV International* continue seule à diffuser des programmes en français et en anglais produits par la télévision égyptienne, de même que la chaîne 2 continue à présenter le journal dans les deux langues.

¹ GUAAYBESS, T. (2005). *Télévisions arabes sur orbites, un système médiatique en mutation*, CNRS éd. Paris 2005. Publié sur [openeditionbooks](https://books.openedition.org/editions-cnrs/2364?lang=en#notes) le 20 juin 2013. In

<https://books.openedition.org/editions-cnrs/2364?lang=en#notes> (Consulté le 3 janvier 2019).

² ABDALLAH, R. (En ligne le 16 juillet 2014). Al l'am fi Hıdam al ıawra. In *Sada*.

<http://carnegieendowment.org/sada/?fa=56329&lang=ar> (consulté le 3 janvier 2019).

8.3. Le français dans la programmation de la chaîne Nile TV International

Rattachée à la radio-télévision nationale égyptienne (ERTU), Nile TV International est une chaîne de télévision publique, diffusée par voie hertzienne (UHF), ainsi que par satellite en Afrique du Nord, au Proche-Orient, en Europe et en Amérique du Nord. Née en 1994, elle proposait des programmes en anglais et français puis cinq ans plus tard en hébreu mais faute de « contenu pertinent », les programmes en français et en hébreu n'ont pas pu survivre plus de deux ans.

Dès sa mise sur pied, la chaîne visait quatre types de public : « *les occidentaux non musulmans et non arabophones, les étrangers installés en Egypte, les Egyptiens vivant à l'étranger notamment la deuxième génération et les Egyptiens anglophones ou francophones.* »³ En effet, ce public visé résume en gros les objectifs de la chaîne. Ces derniers consistent à transmettre le point de vue du gouvernement sur des causes internes, régionales ou même internationales, à promouvoir le tourisme, mais aussi à refléter des aspects de la culture et des mœurs égyptiens aux étrangers et à la diaspora égyptienne. Le contenu en langue française constitue 25% des émissions quotidiennes. Ainsi, 7 heures (dont 2 heures de reprises) sont destinées quotidiennement à la programmation en langue française contre 17 heures consacrées à la programmation anglaise⁴.

Nous nous intéressons évidemment ici au contenu en langue française. Ainsi, pour procéder à l'analyse de contenu, nous adoptons la grille d'analyse des programmes télévisés proposée par Laurence Gérard⁵. Cette grille sera appliquée aux programmes de la chaîne durant l'an 2018. Il est à noter que faute de moyens suite à la révolution du 25 janvier 2011, la grille de programmes ne change que très légèrement tous les trois ans.

Nous définirons, d'abord, les catégories de notre grille d'analyse.

8.3.1. Construction de notre grille d'analyse

Inspirée par la grille élaborée par Laurence Gérard, nous construisons notre grille d'analyse à la lumière de la grille des programmes émis sur la chaîne *Nile TV International*. Ainsi, outre que la catégorie de titre, nous retenons 4 catégories⁶. Dans les lignes qui suivront nous définirons chaque catégorie, et sous-catégorie.

8.3.1.1. La catégorie de contenu

Elles concernent les genres télévisuels émis. Ces derniers pourraient être classés comme suit :

³ ABDEL ALIM, A est réalisateur et responsable de la diffusion de la chaîne sur *Youtube* et les réseaux sociaux, explique à l'auteur de la thèse, durant un entretien fait le 10 janvier 2019.

⁴ www.niletvinternational.net

⁵ GERARD, L. (automne 1976). Grille pour une analyse de contenu des programmes de télévision. In: *Communication Information*, volume 1 n°3, doi : <https://doi.org/10.3406/comin.1976.992> https://www.persee.fr/doc/comin_0382-7798_1976_num_1_3_992 (Consulté le 20 décembre 2018)

⁶ *Op.Cit.*

- Les actualités : les événements locaux, régionaux, provinciaux, nationaux, internationaux d'immédiate actualité. Les nouvelles du sport en sont exclues.
- Affaires publiques : documentation, analyses et explication de nouvelles : des commentaires, des opinions,...etc.
- Les sports : les informations sportives, les résultats, interviews de sportifs, table-ronde, éditoriaux), enfin les reportages «en direct» ou «en différé» des rencontres sportives.
- Personnalités, intérêt humain : présentation de personnalités ou de figures connues. L'accent est mis sur les aspects psycho logiques de leur personnalité plutôt que sur l'analyse en profondeur d'une question qui ressortit à leur champ d'activité habituel.
- Humanités : discussions, analyses des sujets en rapport avec la condition humaine et spirituelle à travers la pensée de théologiens, et des divers spécialistes en sciences sociales.
- Arts et littérature : commentaires, discussions, analyses, comptes rendus, critiques d'une œuvre, d'une partie de l'œuvre ou d'une production isolée d'un artiste ou d'un auteur dans le domaine des beaux-arts et de la littérature.
- Pays, peuple, nature : tout programme visant à informer et à expliquer les coutumes, les mœurs, les croyances tant des peuples contemporains que des civilisations passées.
- Fiction : reprise d'une œuvre littéraire ou non soit sous sa forme originale ou dans une adaptation pour la télévision.
- Musique : tout genre de musique allant de la musique traditionnelle aux musiques pop, jazz, classique ou autres.

8.3.1.2. La catégorie de formules

Elles désignent les modes de présentation d'un contenu. Elles pourraient être réparties en :

- Couverture : couverture de manifestations qui se déroulent à l'extérieur des locaux de la télévision. (exemples : conférence de presse, concert, match sportif, etc).
- Improvisation verbale ou autres : la formule la plus courante est celle d'un échange entre deux ou plusieurs personnes dans un cadre formel.
- Magazine : présentation à l'intérieur d'un même programme de sujets divers ayant cependant entre eux un lien commun.
- Documentaire : présentation orale et visuelle des incidents réels (anciens ou récents).
- Emission omnibus : toute émission constituée de plusieurs formules.
- Long métrage : production destinée aux salles de cinéma ou à la télévision
- Interprétation, spectacle : présentation d'une œuvre artistique d'un groupe ou d'une personne

8.3.2. Les programmes

L'analyse du contenu des programmes en langue française de la chaîne *Nile TV International* (voir Tableau n°7), nous a permis de constater que sa programmation est composée de 15 programmes dont 10 sont hebdomadaires, 1 semi-hebdomadaire, 1 occasionnel, et 3 quotidiens, plus un film égyptien hebdomadaire. La majorité des programmes sont à tendance politique (7 programmes). 2 programmes seulement sont destinés au paysage touristique égyptien (description de l'Égypte, et trésors de l'Égypte), 2 seulement à la culture dont 1 est destiné à la culture et aux nouvelles de l'Afrique, 1 à la musique, 1 aux questions sociales, 1 à l'économie égyptienne, 1 à la religion musulmane, et 1 aux figures de femmes distinguées. Un seul programme est destiné aux femmes, tous les autres programmes visent des hommes, des femmes et le troisième âge.

Tableau 6 : programmes en langue française de la chaîne *Nile TV International*

Titre de programme	contenu	formule	périodicité	Auditoire
Journal de la culture	art et littérature	couverture	hebdomadaire	hommes femmes troisième âge
Description de l'Égypte	pays et peuples	documentaire	hebdomadaire	hommes femmes troisième âge
Trésors d'Égypte	pays et peuple	documentaire	hebdomadaire	hommes femmes troisième âge
Autour du monde	affaires publiques (politiques)	reportage	hebdomadaire	hommes femmes troisième âge
Autour du monde Afrique	pays et peuple	magazine	hebdomadaire	homme femmes troisième âge
Questions égyptiennes	affaires publiques (sociales)	Improvisation verbale	hebdomadaire	hommes femmes troisième âge
Paroles et musique	musique	interprétation	hebdomadaire	hommes femmes troisième âge
Indices	affaires publiques (économiques)	Improvisation verbale	hebdomadaire	hommes femmes troisième âge
Femmes d'Égypte	personnalités	Improvisation orale	hebdomadaire	femmes
Un film égyptien sous-titré	fiction	Long métrage	hebdomadaire	hommes femmes troisième âge
Égypte à la	actualités	documentaire	semi-	hommes

Titre de programme	contenu	formule	périodicité	Auditoire
Une			hebdomadaire	femmes troisième âge
Emission spéciale	actualités	reportage	occasionnée	hommes femmes troisième âge
La culture religieuse	Humanités	Improvisation verbale	hebdomadaire	hommes femmes troisième âge
panorama	actualités	Présentation orale et reportage	quotidien	hommes femmes troisième âge
Bonjour l’Egypte	affaires publiques (sociales, politiques,..)	Improvisation verbale	quotidien	hommes femmes troisième âge
Midi au Caire	Affaires publiques	magazine	quotidien	hommes femmes Troisième âge

Le volume limité de diffusion quotidienne de la chaîne *Nile TV International* ne justifie pas une programmation sans publics cibles spécifiques. Le contenu centré quasi-totalement sur tout ce qui est politique aurait pu s’ouvrir à des sujets comme l’éducation sociale, le sport, les loisirs, etc., ou viser aussi des enfants et des adolescents. Or ces choix délimitent l’accès aux différents types d’informations ou de distraction en langue française et réduisent l’influence linguistique que pourrait exercer cette chaîne sur une tranche d’âge importante qui est celle des enfants et des adolescents.

8.4. Le français dans les publicités

La publicité constitue un domaine d’études passionnant aussi bien sur le plan sociologique que linguistique. Mis à part ses intentions mercantiles, la publicité communique des messages influants sur les choix des publics. Nous allons examiner des publicités égyptiennes qui évoquent la langue ou la culture française, et qui sont diffusées sur les chaînes nationales égyptiennes. Notre sélection s’est effectuée selon deux critères :

- toutes les publicités sélectionnées devaient comprendre des mots en français ou faire allusion à la culture française afin de répondre à notre but d’analyse, explorer l’image de la langue et de la culture française ;
- les publicités devaient être produites entre 1990 et 2017. Une période relativement longue pour se donner la chance de trouver et de sélectionner des publicités en français au milieu d’un grand nombre de publicités en arabe. Ce qui nous intéresse ce n’est pas la langue utilisée en tant que telle, mais c’est la dimension socioculturelle révélée, les représentations sociales dévoilées. Selon R. Mucchielli :

« Tout document parlé, écrit ou sensoriel contient potentiellement une quantité d'informations sur la personne qui en est l'auteur, sur le groupe auquel elle appartient, sur les faits et événements qui y sont relatés, sur les effets recherchés par la présentation de l'information, sur le monde ou sur le secteur du réel dont il est question. »⁷.

Notre corpus est composé de sept publicités passées à la télévision égyptienne dont l'une remonte à 1990, une autre à 2016, et cinq à 2017.

8.4.1. Décrire les publicités

Pour décrire les publicités nous nous sommes appuyée sur diverses grilles d'analyse, en nous concentrant sur les aspects les plus en lien avec notre problématique.

- Identification (nom, public cible, but, temps de l'action, rapport à la réalité)
- Protagonistes (genre, caractères physiques, aspects moraux, relations, registre de langue, ton du discours, non verbal, message)
- Image (plan d'image, prise de vue, décor, fond sonore)
- Les points linguistiques (relations, registre de langue, ton du discours, non verbal) et sémantiques (message) sont ceux sur lesquels nous avons concentré notre regard.

8.4.2. Analyse de contenu et Résultats

Nous avons classé les publicités étudiées en trois catégories : publicités de biens immobiliers, publicités de voitures et publicités d'aliments.

8.4.2.1. Publicités de biens immobiliers⁸

Il s'agit de quatre publicités appartenant à deux campagnes publicitaires passées à la télévision égyptienne en 2017. La première campagne comporte trois publicités de la société *Degla Landmark* où la référence à la culture française est omniprésente. La deuxième campagne est celle de la société *Mountain view* et renferme une dizaine de publicités, dont 5 font référence aux cultures diverses (anglaise, américaine, italienne, japonaise et française). Cette dernière nous intéresse ici.

D'après l'analyse du contenu de la publicité *Degla Landmark* (Tableau n°8 ; vidéo 1), nous voyons que sont mis en scène deux camps, le camp des parents vs le camp de leur fils. Aux parents sont associés tous les éléments qui pourraient renvoyer à la vieillesse, voire à l'archaïsme : une allure démodée, un décor classique. En outre, un sujet futile les rend nerveux, et pour s'exprimer ils alternent arabe et français et prononcent le nom de leurs fils à la française. Le fils est jeune, il a une allure moderne, se trouve dans un décor aéré et plus lumineux. Il reste silencieux, mais se montre gêné par ses parents. Le

⁷ MUCCHIELLI, R. (1985). *L'analyse de Contenu des Documents et Communications*. (Thèse). 5e Edition ESF, p.17 in

http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2000.congo_ia&part=19664#Notenote217
(Consulté le 5 octobre 2018)

⁸ Cf. Annexes.

narrateur intervient pour lui donner la solution : fuir ailleurs et vivre dans un bâtiment moderne.

Tableau 7 : publicité *Degla Landmark* (vidéo 1)

Identification	Nom du produit	Cité de résidence Degla Landmark
	Public cible	Les jeunes Egyptiens
	But	Convaincre le public d'acheter des appartements
	Endroit de l'action	Dans un vieil appartement
	Quand se passe l'action ?	Période actuelle
	Rapport à la réalité	Ce qui se passe pourrait être faisable dans la réalité : une femme âgée, qui adore son chien, exprime son inquiétude à son mari : elle a remarqué que son chien n'aboie pas depuis la veille. Tous les deux commencent à suivre le conseil du vétérinaire qui consiste à aboyer devant le chien. En vain, ils décident d'interpeller leur fils. Ce dernier, détesté par le chien, pourrait être le remède : le chien allait sans doute aboyer en le voyant !
PROTAGONISTES	Identité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une dame âgée. (la mère) 2. Un homme âgé (le père) 3. Un jeune homme (leur fils) 4. Un chien 5. Le narrateur (voix off)
	Caractéristiques physiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. La femme âgée a une allure très classique : elle porte des vêtements lourds (d'hiver). Elle a les cheveux bruns coupés en carré et porte des lunettes. 2. L'homme âgé a une allure très classique : il porte des vêtements lourds (d'hiver). Il a les cheveux blancs et porte des lunettes. 3. Le jeune homme a une allure moderne : chemise à carreaux et à manches retroussées, un Blue jean style usé, délavé et déchiré (à la mode) et des chaussures « bateaux »⁹. 4. Le chien est petit et blanc.
	Caractéristiques morales	<ol style="list-style-type: none"> 1. La femme est nerveuse, et inquiétée. 2. L'homme a l'air plus calme, mais semble inquiet comme sa femme. 3. Le jeune homme semble calme, esseulé, et

⁹ Chaussures en cuir, qui ressemblent aux mocassins, d'une semelle blanche avec un lacet qui entoure l'ensemble de la chaussure en passant par des œillets.

		<p>tourmenté par ses parents.</p> <p>4. Le chien semble malade et tranquille.</p>
	Relations	La femme et l'homme semblent en harmonie complète. Tandis que le jeune homme est en opposition.
	Mots utilisés pour caractériser les personnages	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le père a eu recours à certains mots en français : <i>Pas vrai/le vétérinaire</i>. 2. Les parents <i>grasseyent le R</i> (à la française) dans Morade, le nom de leur fils. 3. Le narrateur (qui ne figure pas sur l'écran) s'adresse au jeune homme (en dialectal) en lui conseillant de chercher un appartement qui <i>lui convient mieux</i> et qui est <i>plus beau</i>
	Registre de langue	<p>Le registre de langue est familier.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le père fait une alternance codique entre le dialectal égyptien et le français. 2. Les parents emploient un « r » grasseyé quand ils prononcent le nom de leur fils Morade. 3. Le narrateur s'exprime en dialectal seulement. 4. Le jeune homme est silencieux.
	Le ton du discours	Ironique : le narrateur dénonce la situation dans laquelle se trouve le jeune homme, en lui disant en dialectal: « <i>je ne sais pas quoi te dire ? fuis ! fuis et prends un appartement à Degla Landmark !</i> »
	Le non-verbal	Le silence du jeune homme s'oppose aux cris de ses parents.
	Message communiqué au public	La seule solution de fuir les tourments des personnes âgées et tout ce qui en découle est d'aller ailleurs, dans un appartement moderne
IMAGE	Plan d'image	<p>Large : les parents sont présentés en entier. Le jeune homme est, au début, présenté en entier.</p> <p>Rapproché : un zoom est fait sur le visage du jeune homme.</p>
	Prise de vue	<p>Plongée : le plafond est pris de haut montrant les ornements et les tableaux accrochés au mur.</p> <p>Angle plat : un panorama du lieu est montré de face.</p>
	Décor	<p>La lumière est naturelle.</p> <p>Le décor où se trouvent les parents est celui d'une chambre à coucher très classique.</p> <p>Le décor où se trouve le jeune homme est celui d'un balcon simple, très lumineux par opposition au corridor sombre qui le sépare du reste de l'appartement.</p>
	Fond sonore	Après une absence complète dès le début, une musique rythmique se trouve associée à l'apparition du jeune homme qui reste seul au balcon. Elle continue, de même, en arrière-plan de

		photos des immeubles moderne de la résidence à conseiller et qui fait l'objet de la publicité.
--	--	--

La deuxième vidéo (Tableau n°8) de la publicité *Degla Landmark* s'appuie sur le même tableau que la précédente (video 1) en ajoutant le personnage de l'employée de maison, une jeune fille portant des vêtements usés, terrifiée par l'attitude des parents. Notons que les parents parlent ensemble en français, s'adressent à l'employée en arabe. Le fils, toujours gêné par l'attitude de ses parents, reste silencieux.

Tableau 8 : publicité *Degla Landmark* (Vidéo 2)

IDENTIFICATION	Nom du produit	Cité de résidence Degla Landmark.
	Public cible	Les jeunes égyptiens.
	But	Convaincre le public pour acheter des appartements.
	Endroit de l'action	Salon dans un appartement classique et chambre à coucher d'un jeune homme.
	Quand se passe l'action ?	Actuellement
	Rapport à la réalité	Ce qu'on voit dans la vidéo est faisable dans la réalité : une dame âgée se dispute avec l'employée et l'accuse d'avoir changé la position d'une statue. L'employée nie le fait d'avoir touché la statue. Le mari affirme que c'est leur fils qui a fait cet acte.
PROTAGONISTES	Identité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une dame âgée. (la mère) 2. Un homme âgé. (le père) 3. Un jeune homme (leur fils) 4. Une employée de maison 5. Le narrateur (voix off)
	Caractéristiques physiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. La dame porte des vêtements lourds (d'hiver). 2. L'homme porte des vêtements lourds (d'hiver) 3. Le fils en polo rayé et jean. 4. L'employée de maison porte des vêtements usés, et une écharpe couvre ses cheveux.
	Caractéristiques morales	<ol style="list-style-type: none"> 1. La dame est nerveuse et furieuse. 2. L'homme semble plus calme même s'il sympathise avec sa femme 3. L'employée de maison est pauvre et reste bouche-bée devant la dame et l'homme. 4. Le fils est esseulé, tranquille dans sa chambre et semble être tourmenté par l'attitude de ses parents.
	Relations	La femme et l'homme semblent en harmonie complète. Tandis que le jeune homme et l'employée de maison sont en opposition. Le narrateur qui intervient à la fin prend la partie du jeune homme.
	Mots utilisés pour caractériser les personnages	<p>Le père a recours à certains mots en français. Il s'adresse à sa femme : « chérie, combien de fois je t'ai dit de la (l'employée de maison) virer... »</p> <p>Le narrateur (qui ne figure pas sur l'écran) s'adresse au jeune homme en lui conseillant de chercher un appartement qui lui convient mieux et qui est plus beau</p>

	Registre de langue	Familier. L'homme a recours à une alternance codique : dialectal/français.
	Le ton du discours	Ironique : le narrateur dénonce la situation dans laquelle se trouve le jeune homme, en lui disant en dialectal: « <i>je ne sais pas quoi te dire ? fuis ! fuis et prends un appartement à Degla Landmark !</i> »
	Le langage non-verbal	Le silence du jeune homme et les mimes de l'employée de maison s'opposent aux cris de parents furieux.
	Message communiqué au public	La seule solution de fuir les tourments et tout ce qui en découle est d'aller ailleurs, dans un appartement moderne
IMAGE	Plan d'image	Rapproché : quand il s'agit de souligner les réactions de la mère, de l'employée de maison et du fils. Large : pour le reste de la publicité.
	Prise de vue	Contre-plongée ¹⁰ : tout au début de la publicité (lorsque la mère découvre que la statue n'est pas à la bonne place), ce qui communique une certaine sensation d'inconfort. De face : pour donner une vue panoramique de l'appartement.
	Décor	La lumière est naturelle dans le salon, un peu sombre, et artificielle dans la chambre du fils. L'endroit est classique de par les statues et les décorations des murs.
	Fond sonore	Après un silence, une musique rythmique est associée à l'apparition du jeune homme qui reste seul au balcon. Elle continue, en arrière-plan sonore des photos des immeubles modernes de la résidence.

La troisième vidéo (Tableau n°9) de la publicité *Degla Landmark* est une suite des deux vidéos précédentes.

Tableau 9 : publicité *Degla Landmark* (Vidéo 3)

IDENTIFICATIO N	Nom du produit	Cité de résidence Degla Landmark.
	Public cible	Les jeunes Egyptiens
	But	Convaincre le public pour acheter des appartements
	Endroit de l'action	Un salon classique sombre et usé Une chambre à coucher sombre
	Quand se passe l'action ?	Actuellement

¹⁰ Dans les codes du cinéma, la contre-plongée est souvent utilisée « pour traduire une position dominante, ou effrayante, un sentiment de puissance... ». In BARNWELL, J. (2009). *Les fondamentaux de la réalisation de films*.p.72. Editions Pyramide.

	Rapport à la réalité	L'action est en partie faisable : une dame assez âgée reçoit son amie et elles commencent à discuter. Un claquement de porte fait sursauter l'invitée. La dame l'apaise en lui disant que c'est sa mère, elle regarde un grand portrait de sa mère accroché au mur, lui parle et dit : maman veut boire de l'anis. Le mari se lève pour aller chercher de l'anis. Mais la mère lui dit que sa mère préfère que leur fils Youssef lui apporte une tasse d'anis.
PROTAGONISTES	Identité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Deux dames âgées (la mère et son invitée) 2. Un homme âgé (Le père) 3. Un jeune homme (leur fils)
	Caractéristiques physiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. La mère est assez âgée. Elle a les cheveux blonds et coupés au carré. Elle porte un tailleur classique 2. L'invitée est de même âge que son amie. Elle a le même style classique 3. Le père est âgé et a une allure classique avec un pull de laine 4. Le fils est jeune et porte un pyjama à carreaux
	Caractéristiques morales	<ol style="list-style-type: none"> 1. La mère est souriante, bavarde 2. L'invitée est inquiète 3. Le père est silencieux 4. Le fils est esseulé dans sa chambre et semble être tourmenté par ses parents
	Relations	La mère et le père sont en harmonie. L'invité leur ressemble du point de vue physique, mais elle a l'air inquiète. Le fils est en opposition à ses parents.
	Mots utilisés pour caractériser les personnages	<p>La dame alterne dialectal et français. Elle s'adresse à son invitée : « Tu me manques beaucoup. Je me demandais où tu étais passée. »</p> <p>L'invitée : « Non. J'ai eu des préoccupations, je suis sortie... »</p> <p>La dame : « ça va maintenant. Tu vas mieux... »</p> <p>Suite au claquement de la porte. L'invitée crie : « Oh Mon Dieu ! Qu'est-ce que c'est... »</p>
	Registre de langue	<p>Familier</p> <p>La dame alterne entre le français et le dialectal</p> <p>L'invitée ne parle qu'en français</p> <p>L'homme s'exprime uniquement en arabe</p> <p>Le fils est silencieux</p> <p>Le narrateur intervient sur un ton ironique et s'adresse au jeune homme en lui conseillant de chercher un appartement qui lui convient mieux et qui est plus beau</p>
	Le ton du discours	Ironique : le narrateur dénonce la situation dans laquelle se trouve le jeune homme, en lui disant en dialectal: « <i>je ne sais pas quoi te dire ? fuis ! fuis et prends un appartement à Degla Landmark !</i> »
	Le langage non-verbal	<p>Les mimes de l'invitée donnent l'impression que l'ambiance de l'appartement est anormale et fait peur.</p> <p>Les gestes du mari marquent un état d'insécurité.</p>
	Message communiqué au public	Pour fuir les tourments, et tout ce qui en découle, il vaut mieux aller ailleurs dans un appartement moderne
I	Plan d'image	Large donnant un panorama de cet endroit et rapproché pour

		mettre en lumière leurs mimes et gestes.
	Prise de vue	Contre plongée pour la plupart des prises de vue, qui se concentrent sur le portrait affreux de la grand-mère accroché au mur et communiquent des sensations inconfortables et de peur. Angle plat pour montrer l'endroit de face.
	Décor	Lumière artificielle dans un salon ancien et classique à peine lumineux grâce à quelques abat-jours. De même, la chambre du jeune homme est quasi-sombre.
	Fond sonore	Après un silence, une musique rythmique est associée à l'apparition du jeune homme qui reste seul au balcon. Elle continue, de même, en arrière-plan de photos des immeubles moderne de la résidence.

La quatrième vidéo (Tableau n°10) de la publicité *Icity* diffère des précédentes par sa forme mais le fond demeure le même : la langue française n'est parlée que par des Français. D'ailleurs, les personnages critiquent la langue et la culture française, et même les Français qui sont présentés comme indifférents et agressifs, disposant d'une architecture éblouissante, mais incapables de nous comprendre (nous les Egyptiens) et en plus, ils mangent des grenouilles. Ce qu'on peut traduire par : on pourrait être ébloui par l'architecture française, mais on préfère s'installer chez soi car ni les Français ni leur culture ne nous conviennent. Ainsi, s'installer dans une résidence bâtie au Caire suivant le style français est la solution propice.

Tableau 10 : publicité *Icity* (Vidéo 4)

IDENTIFICATION	Nom du produit	Cité de résidence <i>Icity</i>
	Public cible	Un public aisé
	But	Convaincre le public pour acheter un villa
	Endroit de l'action	Paris : près de la Tour Eiffel, près de la Seine, et dans un bistrot.
	Quand se passe l'action ?	Actuellement
	Rapport à la réalité	L'action est faisable : deux amis se rendent à Paris. L'un, ébloui par l'architecture française, exprime son désir de s'y installer. L'autre le lui déconseille à cause de la rudesse des Français (tout le temps l'accent est mis sur le caractère asocial et antipathique de certains)
PROTAGONISTES	Identité	Deux amis égyptiens Un accordéoniste français Une demoiselle française passant dans la rue Un monsieur français passant dans la rue Une serveuse française
	Caractéristiques physiques	Deux amis élégants : l'un semble plus âgé que l'autre. L'accordéoniste est l'exemple stéréotypé d'un musicien français avec son costume, son béret et sa moustache. La demoiselle française de petite de taille, aux cheveux blonds et en robe rouge, incarne le stéréotype des filles françaises.

	<p>Le monsieur français aux cheveux blancs, et en costume incarne le stéréotype des hommes français de cet âge . La serveuse est blonde, selon le stéréotype, et porte l'habit traditionnel des serveurs : un noeud papillon et une veste noire.</p>
Caractéristiques morales	<p>Les deux amis : le plus âgé est frivole, l'autre semble plus sage L'accordéoniste semble antipathique La serveuse est indifférente et antipathique La demoiselle française est pressée Le monsieur français est nerveux et furieux</p>
Relations	<p>Les deux amis ne sont pas en harmonie complète : l'un est ébloui par l'architecture et le peuple français, l'autre au contraire essaye de lui montrer qu'il se trompe Tous les autres personnages semblent sur la même longueur d'onde : antipathiques, indifférents et incapables de comprendre ou de maintenir une certaine communication avec les étrangers (les deux amis égyptiens)</p>
Mots/ dialogues utilisés pour caractériser les personnages	<p>Protagoniste 1 (ébloui par la France) : « <i>regarde la beauté de l'architecture ! Je veux bien m'installer à Paris !</i> »</p> <p>Protagoniste 2 : « <i>Mais attention ! Tous les Français sont...euh ; la plupart est dure un peu !</i> »</p> <p>P1 : « <i>Au contraire, ils sont sympas !</i> »</p> <p>une fois ses paroles terminées, il heurte involontairement un homme.</p> <p>L'homme crie : « <i>regarde où tu vas !</i> »</p> <p>P1 répond et fait semblant qu'il sait parler le français : « <i>déodorant...toilette...parfum....lotion.</i> »</p> <p>P2 : « <i>Mais quel français parles-tu ? tu as mis de la Cologne à cet homme !</i> »</p> <p>Dans un bistrot, les deux amis s'installent pour boire du café. P2 à la servante : « <i>two coffee françawi (= en français) succure (il veut dire « sucre ») bara (=à l'extérieur, c-à-d le café sans sucre, et qu'elle lui amène le sucrier)</i></p> <p>La serveuse, d'un air ennuyé et indifférent : « <i>je ne parle pas anglais.</i> »</p> <p>P2: « <i>Mais non...</i>» puis il intervient pour s'adresser à la serveuse : « <i>two coffee french ; succuure out !</i> »</p> <p>La serveuse enragée : « <i>je ne parle pas anglais.</i> »</p> <p>P2 : « <i>papa anglaisc'est à cause de toi !</i> »</p> <p>P1 : énervé, voulant jeter un verre contre la serveuse : « <i>Antipathique... ! papa anglais ! c'est une insulte ?!</i> »</p> <p>P1 : « <i>oui ! bien sûr !</i> »</p>

	<p>A noter, le tableau sur lequel est écrit le menu du jour : cuisses des grenouilles » et en dessous... « frog »</p> <p>P 2: « <i>Ecoute Migo...tu veux une architecture élégante, des cafés et des restaurants au milieu de nos gens meilleurs ?</i> »</p> <p>P 1: « <i>Tu commences à me comprendre !</i> »</p> <p>P2 : « <i>Tout cela se trouve à El Tagamoe (un des quartiers du Nouveau Caire)</i> »</p> <p>P 1: « <i>El Tagamoe fait partie maintenant de l'Union Européenne ?!</i> »</p> <p>P 2 . lui envoie un bisous...</p> <p>Le narrateur s'introduit : « <i>Icity, première ville à Mountain view. Tu y trouveras Royal Gardens esquissé selon le style français, et des cafés aussi élégants comme ceux de Paris, mais au milieu de nos belles personnes ...car tu le mérites bien !</i> »</p> <p>Au bistrot, les deux amis sont en train de manger.</p> <p>P 1: « <i>ils sont sympas ces gens ; même Al farrouj (les poulets) ont un goût différent ici</i> »</p> <p>P 2 : « <i>quel farrouj ?</i> »</p> <p>P 1 : lui indique le tableau sur lequel est inscrit le menu.</p> <p>P 2 : « <i>C'est écrit Frog....c'est pas farrouj...</i></p> <p>P 2, dégoûté, lui ajoute : « <i>tu en as déjà avalé 10...elles sautent dans ton ventre !</i> »</p>	
Registre de langue	Familier Les deux protagonistes s'expriment en familier ainsi que le narrateur. Pourtant, les deux amis essayent de s'exprimer en français, mais en vain. Les Français s'expriment évidemment en français.	
Le ton du discours	Ironique : P2 ironise l'attitude son ami P1 ébloui par les Français et leur culture.	
Le langage non-verbal	Le sourire et le bisou du P2 au début de la publicité indique une ironie à l'égard de son ami (P1).	
Message communiqué au public	on est fasciné par la forme de la culture, l'architecture française mais on préfère « nos gens », et « notre langue »....alors ce sera une bonne occasion d'emprunter cette forme et l'implanter « chez nous » !	
IMAGE	Plan d'image	Large : les personnes sont prises en entier, ce qui permet une vue d'ensemble des personnes dans les endroits. Rapproché ; pour mettre l'accent sur les réactions des personnages.
	Prise de vue	Contre-plongée : à la première scène par laquelle s'ouvre la publicité où le personnage est cadré avec la Tour Eiffel sur le même plan. Un sentiment de puissance est donc transmis aux téléspectateurs.

		De face : le reste de la publicité pour donner une vue panoramique des endroits.
	Décor	La lumière est naturelle : la publicité est filmée dans des endroits parisiens emblématiques tels la Tour Eiffel, la Scène, l'arc de Triomphe.
	Fond sonore	La première scène de la publicité s'ouvre sur chanson d'Edith Piaf « la vie en rose »

En comparant les quatre vidéos , nous pouvons avancer que la culture française est représentée de deux manières différentes :

- indirecte dans le sens où un ensemble d'éléments comme le décor, la prise de vue, le plan d'image contribuent à la construction du sens et à la communication d'un stéréotype. La langue française est associée à tout ce qui est âgé (les parents par opposition au jeune homme ; les parentes et leur invitée par opposition au jeune homme ; le décor est sombre, classique et plutôt démodé. En outre, l'usage de la langue française est lié à la nervosité ou à la folie ;
- directe dans les dialogues : les Français sont critiqués sur deux plans : non seulement ils ont des attitudes sociales différentes des Egyptiens (ils sont indifférents, durs, antipathiques, et incapables de communiquer avec les autres) mais aussi leur attitude alimentaire est tout à fait choquante (ils mangent des grenouilles)

Quant à la modernité et le confort, ils sont associés à des résidences qui portent des noms anglais : *Degla Landmark* et *Icity*.

8.4.2.2. Publicités de voiture

Renault, la marque de voiture française lance une publicité, en 2017, qui joue avec le contact entre le français et le dialecte égyptien (Tableau n°11) puisqu'elle exhibe une alternance entre la prononciation égyptienne de certains mots du champ lexical de la voiture et la prononciation française. Cette alternance se produit à la fois à l'oral et à l'écrit puisque le mot est écrit sur l'écran en arabe et en français. Le narrateur conclut à la fin : « *l'Egyptien, quand il décide de parler des voitures, adopte la langue française !* » Ainsi, à l'inverse des publicités précédentes soulignant un certain écart entre les cultures arabe et française ou associant le français à tout ce qui est démodé et classique, cette fois-ci le français est vu comme une langue proche des Egyptiens, puisque ces derniers y auraient recours pour parler des voitures.

Tableau 11 : publicité de voiture Renault (Vidéo 1)

IDENTIFICATIO N	Nom du produit	La voiture Renault
	Public cible	Tout public confondu
	But	Convaincre le public pour acheter cette voiture
	Endroit de l'action	Dans un garage, des rues, un atelier de carrosserie, et un dépôt de pneus.
	Quand se passe l'action ?	Le jour et le soir

	Rapport à la réalité	L'action est faisable. Il s'agit de passer en revue le nom des différentes parties de la voiture et leur prononciation à l'égyptienne.
PROTAGONISTES	Identité	Les différentes parties de la voiture Renault. Narratrice Narrateur
	Caractéristiques physiques	////////
	Caractéristiques morales	/////
	Relations	////////
	Mots utilisés pour caractériser les personnages	Le narrateur dit en arabe : « <i>L'Egyptien, quand il décide de parler des voitures, adopte la langue française !</i> »
	Registre de langue	Des mots en français désignant les différentes parties de voiture et leur prononciation à l'égyptienne.
	Le ton du discours	informatif
	Le langage non-verbal	/////
	Message communiqué	Renault est une voiture française, donc elle vous convient mieux.
IMAGE	Plan d'image	Rapproché pour les différentes parties de voiture Large, parfois, pour donner une vue de rue
	Prise de vue	Plongée pour donner une vue d'un garage où il n'y a que des voitures de la marque Renault. Angle plat pour présenter de face les différentes parties de voitures.
	Décor	Lumière naturelle de jour ou artificielle quand il s'agit de tourner dans des rues, la nuit.
	Fond sonore	Rythmique avec des mélodies d'accordéon ; instrument caractérisant de manière stéréotypique la musique française.

Cette publicité d'automobile livre une image de la France de manière :

- indirecte : les mélodies d'accordéon accompagnent les différentes parties de voiture passées en revue (via l'image et la graphie en arabe et en français) ainsi que les voitures Renault qui roulent dans différentes rues d'Egypte ;
- directe : on y entend que : « *l'Egyptien, quand il décide de parler des voitures, adopte la langue française !* »

8.4.2.3. Publicités d'aliments

En 1990, la société égyptienne *Cima* lance sa publicité de bonbons. Les Français sont représentés par Bonaparte et ses troupes (portant le costume militaire du premier Empire) et les Egyptiens sont représentés par le messager (en turban, djellaba et

kaftan). Si les Français semblent plus forts de par leur nombre et leur équipement de guerre, le messenger égyptien possède une puissance invincible : les bonbons Cima. Une fois que Bonaparte en goûte un, il décide de se retirer !

Tableau 12 : publicité Bonbons Cima (Vidéo 1)

IDENTIFICATION	Nom du produit	Bonbons Cima
	Public cible	Tout public confondu
	But	Convaincre le public d'acheter ce produit
	Endroit de l'action	La Citadelle du Caire
	Quand se passe l'action ?	Au XVIII ^e siècle, au temps de l'Expédition d'Egypte.
	Rapport à la réalité	L'action est imaginaire et impossible. Napoléon et ses troupes se rendent à la Citadelle du Caire. Un messenger vient leur offrir une boîte de bonbons Cima. Tombés sous le charme, après avoir goûté ce bonbon, Napoléon donne l'ordre à ses troupes de se retirer.
PROTAGONISTES	Identité	Napoléon et ses troupes Un messenger égyptien
	Caractéristiques physiques	Napoléon et ses troupes portent le costume militaire du premier Empire : gilet bleu, pantalon blanc et chapeaux bicornes (seul Bonaparte porte le chapeau bicorne à plumes) Le messenger semble égyptien de par ses vêtements : djellaba et Kaftan. Il est coiffé d'un turban.
	Caractéristiques morales	Napoléon et ses troupes, en tenue de guerre, semblent forts et prêts à envahir la ville. Le messenger seul et à cheval semble décidé et courageux
	Relations	Une relation d'hostilité
	Mots utilisés pour caractériser les personnages	L'un des soldats : « <i>Mon général...je vois un messenger.</i> » Bonaparte : « <i>Très bon, ce bonbon ! Retirez-vous</i> »
	Registre de langue	La langue française domine cette publicité. L'arabe (soutenu) est présent en sous-titrage et à travers le commentaire (en dialectal) du narrateur.
	Le ton du discours	Sérieux
	Le langage non-verbal	Les soldats et les canons donnent l'impression qu'une guerre est sur le point de se déclencher. De même, Bonaparte qui est en train de dégainer son épée incarne la force et l'agression. Le messenger, silencieux, révèle une posture de courage
	Message communiqué	Bonaparte s'est retiré quand il a goûté ce bonbon : imaginez-vous à quel point ce bonbon est bon !
	IMAGE	Plan d'image

		bonbon
	Prise de vue	Angle plat où tout est pris de face
	Décor	La lumière est naturelle, à la Citadelle du Caire.
	Fond sonore	Une marche est jouée au moment où les troupes se retirent.

Les représentations sont révélées de manière :

- indirecte : la vue de la Citadelle du Caire, Bonaparte et ses troupes, la marche militaire sont des éléments à forte connotation dans la mémoire collective des Egyptiens ;
- directe : la scène se termine par les mots de Bonaparte « Très bon ce bonbon ! retirez-vous ! ». Bonaparte n'apparaît pas intelligent ni stratège, car une fois qu'il goûte le bonbon, il retire ses troupes.

McDonald's Egypte lance, en 2016, une publicité à propos d'un nouveau sandwich nommé *the french sandwich*. A travers l'analyse du contenu de cette publicité (Tableau n°13), nous constatons encore une fois la présence de deux pôles représentés par un jeune homme français d'une part, et des Egyptiens d'autre part. Le Français défie les Egyptiens d'être capables de manger *The french sandwich* et ce sont les Egyptiens qui gagnent le pari. Le jeune homme portant les couleurs du drapeau de la France semble pourtant sympathique et souriant. Il dégage un sentiment d'amitié envers les Egyptiens.

Tableau 13 : publicité McDonald's (Vidéo 2)

IDENTIFICATION	Nom du produit	The french sandwich
	Public cible	Tout public confondu
	But	Convaincre les clients d'acheter le nouveau sandwich
	Endroit de l'action	A l'une des branches de Macdonald
	Quand se passe l'action ?	Actuellement
	Rapport à la réalité	Faisable. Un jeune homme français lance un défi : personne ne peut manger comme les Français ! Ce fragment de « comme les Français », on en découvre le sens après lorsque nous assistons à une scène où tous les clients mangent le nouveau sandwich de Macdonald dit The french en se servant de couteaux et de fourchettes.
PROTAGONISTES	Identité	Un jeune homme français Egyptiens de tout âge
	Caractéristiques physiques	Le jeune homme porte les couleurs du drapeau français (un polo rayé rouge et blanc) et une jaquette bleue. Il est coiffé d'un béret. Les Egyptiens : les femmes sont surtout voilées à part une petite fille. Les hommes appartenant à de différents âges sont en chemises ou en T-shirts
	Caractéristiques	Le jeune homme semble sympathique et souriant, comme

	morales	le public.
	Relations	Amitié
	Mots utilisés pour caractériser les personnages	Le jeune homme : « je m'appelle Yasser. Je suis en Egypte. Je suis (sic) 24 ans. Je suis sûr que personne ne peut vraiment manger comme les Français. Allons-y ! on va voir ! »
	Registre de langue	Français standard avec quelques fautes de prononciation et de conjugaison
	Le ton du discours	Explicitement sérieux, mais on découvre qu'en réalité c'est comique.
	Le langage non-verbal	Les regards du public soulignent qu'ils ont gagné le pari.
	Message communiqué	Une fois que vous aurez mangé <i>The french sandwich</i> , vous mangerez à la française !
IMAGE	Plan d'image	Large : pour mettre l'accent sur l'endroit. Rapproché pour souligner les réactions du jeune homme ainsi que du public
	Prise de vue	Plongée pour mettre l'accent sur l'endroit et le grand panneau où s'affichent des mots appartenant à différentes langues, le français entre autres. Angle plat pour donner une vue panoramique.
	Décor	Naturelle : dans la rue, lorsque le jeune homme se dirige vers une des branches de Macdonald. Artificielle : à l'intérieur du restaurant.
	Fond sonore	L'accordéon, instrument français par défaut, sert de bande sonore à cette publicité.

➤ Indirect : l'accordéon accompagne le jeune homme français et paraît complémentaire à sa tenue aux couleurs du drapeau français ;

➤ Direct : un jeune homme au béret, présenté comme sympathique en saluant tout le monde qui n'hésite pas à lancer un pari, mais qui le perd.

Dans les deux dernières publicités, l'image du Français est plutôt celle d'une personne sotte : Bonaparte est réduit à un général stupide qui prend simplement la décision de se retirer après avoir goûté un bonbon et un jeune homme lance un pari raté puisque tous les Egyptiens sont capables de manger en se servant de fourchettes et de couteaux, et manger un sandwich avec ces couverts est cocasse voire ridicule. En outre, dans les deux publicités, le téléspectateur n'entend que la voix du protagoniste français, un des soldats de Bonaparte, ou Bonaparte lui-même, ou un jeune homme français. Or les victorieux sont toujours les Egyptiens qui pourtant ne prononcent aucun mot comme le messager ou le public.

8.5. Synthèse

Depuis sa création la télévision égyptienne n'a cessé de diffuser des émissions en français. Ces dernières sont de volume variable en fonction de la politique de l'Etat, mais

aussi de sa situation budgétaire. Les années 1990 ont connu une révolution télévisuelle avec la naissance de la chaîne *Nile TV International*, une chaîne satellitaire nationale majoritairement de langue anglaise, avec une partie de la programmation en langue française. L'analyse du contenu de cette programmation montre une présence majoritaire des émissions politiques, adressées à un seul type d'auditoire que sont les adultes. Ainsi, la chaîne manque de spectateurs enfants et adolescents et d'émissions de divertissement. On peut alors supposer que la chaîne s'intéresse plus à véhiculer un message politique en français plutôt qu'à investir dans la Francophonie.

Par ailleurs, la francophonie à la télévision égyptienne est aussi présente dans des publicités diffusées sur les chaînes nationales locales. Mais toutes les fois qu'on fait allusion au français, c'est à la culture française, aux personnages français qu'on a recours : le français c'est toujours la France. Les Français caractérisés par le classicisme, l'ancienneté, l'indifférence, l'hostilité sont mis en scène dans une opposition avec des Egyptiens caractérisés par la bonté, la tranquillité, la sociabilité.

Neuvième chapitre

La francophonie vue par des Égyptiens

Neuvième chapitre - La francophonie vue par des Égyptiens

9.1. Introduction

Comment les Égyptiens perçoivent-ils la francophonie ? Leur perception change-t-elle d'après leur âge ou leur biographie langagière ? Pour répondre à ces questions, nous avons eu recours à une enquête par questionnaire. Il s'agit d'étudier l'image de la francophonie en Égypte à partir d'un échantillon d'Égyptiens francophones et non francophones. Nous avons mené, ainsi, une étude quantitative à travers un questionnaire en ligne.

9.2. Descriptif du questionnaire¹

Présenté sous forme électronique, ce questionnaire a été créé en ligne en janvier 2017 et a été disponible en ligne pour deux des deux années 2017 et 2018².

9.2.1. Définition des objectifs/hypothèses

Nos objectifs sont d'étudier la perception de la langue française et de la francophonie par les Égyptiens, via les attitudes linguistiques, entendues comme l'ensemble des valeurs subjectives accordées aux langues et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs (Castellotti et Moore)³.

9.2.2. Mode de recueil

Le questionnaire a été créé en ligne par le biais de l'interface *SurveyMonkey*⁴, et diffusé en ligne, en 2017, sur des groupes *whatsApp* des écoles anglophones et francophones, et envoyé par mail et sur *whatsApp* à des cercles d'amis et de proches. Ces derniers ont été priés de le diffuser, à leur tour, à leurs proches.

9.2.3. Fond et forme du questionnaire

Trois versions du questionnaire ont été élaborées et adaptées d'après les connaissances linguistiques des enquêtés : en français, en anglais et en arabe. Le questionnaire (sous ses

¹ Voir l'annexe

² Voir sous-chapitre 5.3 Etique et obstacles.

³ CASTELLOTTI, V. MOORE. D. (2002). *Représentations sociales des langues et enseignements.*

Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. P.7. Division des politiques linguistiques Direction de l'éducation scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur DGIV. Conseil de l'Europe, Strasbourg.

⁴ C'est un site de sondage en ligne qui propose une série de programmes de statistiques, ainsi que l'analyse des données. www.surveymonkey.com

trois versions) commence par des questions sur les enquêtés (genre, âge, origine, études), puis se poursuit par 22 questions (et une question supplémentaire pour les francophones en dessous de 20 ans) regroupées en trois catégories :

- Questions ayant rapport aux connaissances.
 - 1-Dans quelle(s) langue(s) vous retrouvez-vous ?
 - 2-Que savez-vous de la culture francophone ?
 - 3-Que savez-vous de l'Organisation Internationale de la Francophonie ?
 - 4-Tous les pays suivants font partie de l'Organisation Internationale de la Francophonie, sauf
 - 5-Avez-vous une idée sur les projets français en Egypte ?
 - 6-Avez-vous une idée sur les projets/les partenariats francophones en Egypte ?

- Questions ayant rapport aux attitudes
 - 1-Que représente pour vous la France ?
 - 2-Que représente pour vous la langue française ?
 - 3-Que pensez-vous de la culture française ?
 - 4-Comment jugez-vous la langue française en Egypte ?
 - 5-Aimeriez-vous poursuivre/faire des études en langue française ?
 - 6-Pensez-vous que l'Egypte bénéficie de l'enseignement du français ?
 - 7-Que pensez-vous des publicités, dernièrement passées à la télévision, où apparaissent des francophones qui alternent arabe et français ?
 - 8-Comment trouvez-vous les noms de magasins, ou les affiches, écrits en français ?

- Questions ayant rapport à la pratique
 - 1-Parlez-vous en français, en famille, entre ami(e)s ?
 - 2-Avez-vous inscrit ou inscririez-vous votre/ vos enfants dans une école de langue française ? (seulement pour les jeunes ou adultes)
 - 3- Quelle serait votre réaction si vous rencontriez une personne qui insiste pour alterner anglais et arabe au cours de sa conversation ?
 - 4- Quelle serait votre réaction si vous rencontriez une personne qui insiste pour alterner français et arabe au cours de sa conversation ?
 - 5-Vous avez acheté un produit importé. Dans quelle langue allez-vous lire la description ?
 - 6-Quand vous avez le temps de lire pour le plaisir, dans quelle(s) langue(s) lisez-vous ?

Pour les francophones en dessous de 20 ans, nous avons remplacé la question (2) dans les questions liées à la pratique par la question suivante :

-Aimeriez-vous faire/poursuivre des études en langue française ?

Et nous avons ajouté une question en plus :

-Si vous avez le choix, quel diplôme choisirez-vous ?

9.3. Analyse des données

9.3.1. Description de l'échantillon

La population d'étude de notre questionnaire est constituée d'un échantillon de 262 cairotes, hommes et femmes, âgées de 12 ans et plus. Ce choix d'âge est justifié par les niveaux du système éducatif égyptien. Dans les écoles francophones nationales⁵, les élèves commencent à apprendre l'anglais à partir de 9 ou 10 ans, et dans certaines écoles religieuses, ils ont le choix de s'inscrire au pré-bac⁶ à partir de 11 ans. Dans les écoles publiques, l'anglais est appris à partir de l'âge de 8 ans et le français à partir de 11 ans. Nous concevons, ainsi, que 12 ans représente l'âge à partir duquel un adolescent peut répondre à ce questionnaire. L'âge de 19 ans marquant la fin du cycle scolaire, la première tranche d'âge visée est constituée d'adolescents de 12 à 19 ans. La deuxième tranche d'âge est celle de jeunes de 20 à 39 ans, âge des études universitaires et du travail. La troisième tranche d'âge, quant à elle, commence à partir de 40 ans, âge à partir duquel le parcours de vie est plus stable. L'échantillon est de type probabiliste.

Tableau 14 : L'échantillon

Variables	Effectif	Pourcentages
Genre :		
Hommes	57	21.7 %
Femmes	205	78.2 %
Age :		
12-19	52	19.8 %
20-39	120	45.8 %
>40	90	34.3 %
Langue :		
Arabophones	52	19.8 %
Anglophones	64	24.4 %
Francophones	146	55.7 %
Origine :		
égyptienne	234	89.3 %
étrangère	28	10.6 %
Total		262

⁵ Il existe deux catégories d'écoles francophones nationales, les écoles religieuses et les lycées ; toutes les deux ont été nationalisées sous Nasser.

⁶ Système introductif qui mène à l'obtention du brevet français, et par la suite au système du baccalauréat français.

9.4. Résultats

9.4.1. Méthode de traitement des données

Nous distinguons un premier traitement qui concerne les francophones d'un traitement qui concerne l'ensemble d'enquêtés. Nous ferons une sélection/un tri de catégories de manière à croiser des données. La catégorie des 12-19 ans n'est pas suffisamment fournie pour les arabophones (2 enquêtés seulement), elle est inexistante pour les anglophones, et conséquente pour les francophones. Par conséquent, nous ne ferons pas d'analyse croisée correspondant à cette tranche d'âge dans les trois catégories linguistiques, mais nous allons croiser les résultats entre tous les francophones, les arabophones et les anglophones. Quant à la variable âge, elle nous intéressera au sein de la même catégorie de francophones.

Ainsi, les données seront traitées par croisement entre les groupes suivants :

- Les adolescents francophones (12-19 ans), les jeunes francophones (20-39 ans) et les adultes (>40).

- Les francophones vs les arabophones vs les anglophones.

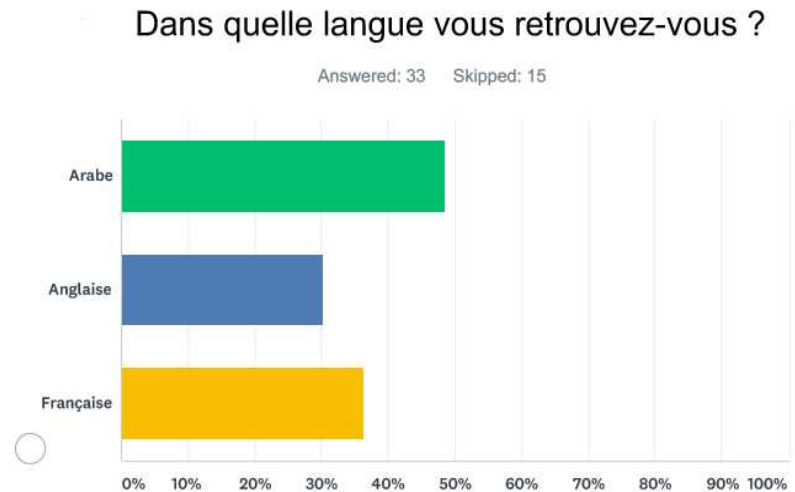
Ces données ont été traitées manuellement, à l'aide du logiciel *Excel*, et du site *Surveymonkey*⁷ pour tracer les graphiques.

9.4.2. Analyse des résultats

9.4.2.1. Les adolescents francophones vs les jeunes francophones vs les adultes.

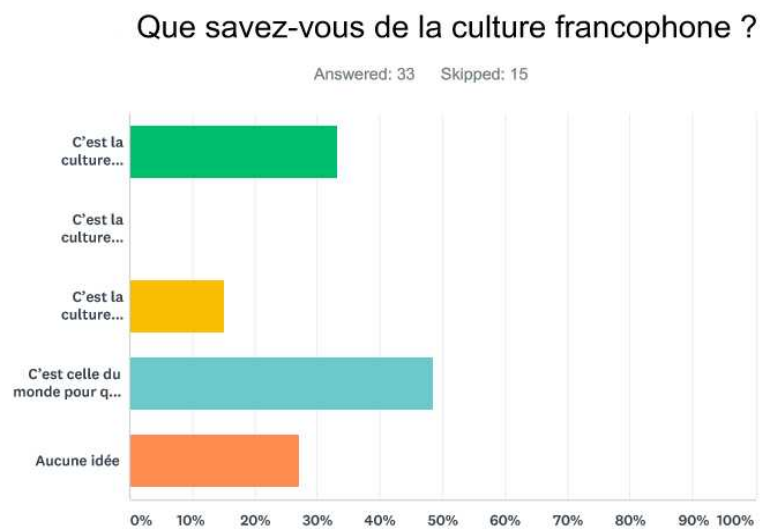
Près de la moitié des adolescents (48,8%) ont souligné que la langue dans laquelle ils se retrouvent est l'arabe (Figure n°32). Sans surprise, un bon pourcentage n'a aucune connaissance de ce qu'est l'OIF (21%) ; ou la conçoit uniquement comme une organisation culturelle (27.7%)⁸, ou comme une organisation économique (21.12%). Un pourcentage de 6.06% la considère comme une organisation politique ou de charité (Figure 34). 48.8% pensent que le Qatar ne fait pas partie de l'OIF, 24% La Mauritanie et 18% l'Egypte. Ces adolescents sont nombreux à ne pas connaître de projets français (72.73 %, Figure 36) ou de projets francophones (66.67 %, Figure 37).

⁸ La possibilité de choisir plusieurs réponses à cette question était pourtant activée.



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Arabe	48,48%	16
Anglaise	30,30%	10
Française	36,36%	12
Nombre total de participants : 33		

Figure 32: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
C'est la culture française	33,33%	11
C'est la culture africaine	0,00%	0
C'est la culture européenne	15,15%	5
C'est celle du monde pour qui le français est une des langues parlées	48,48%	16
Aucune idée	27,27%	9
Nombre total de participants : 33		

Figure 33: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

Que savez-vous de l'Organisation Internationale de la Francophonie ?

Answered: 33 Skipped: 15

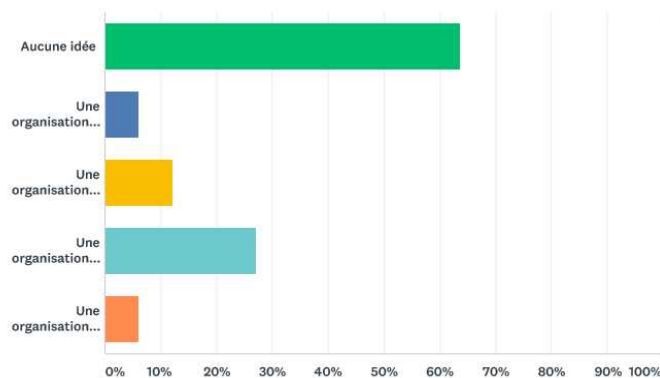
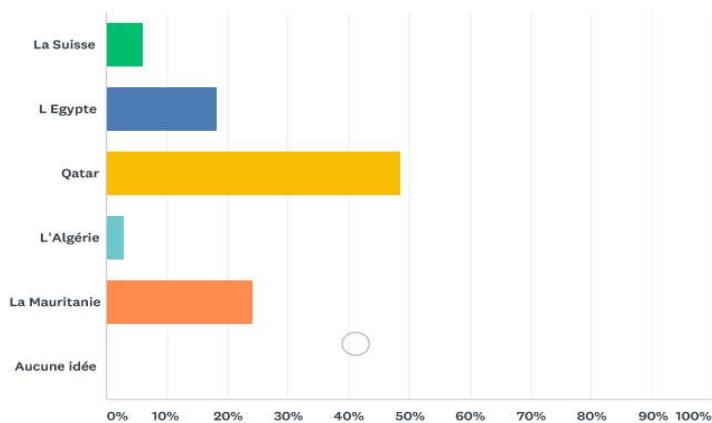


Figure 34: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

Tous les pays suivants font partie de l'Organisation Internationale de la Francophonie, à part

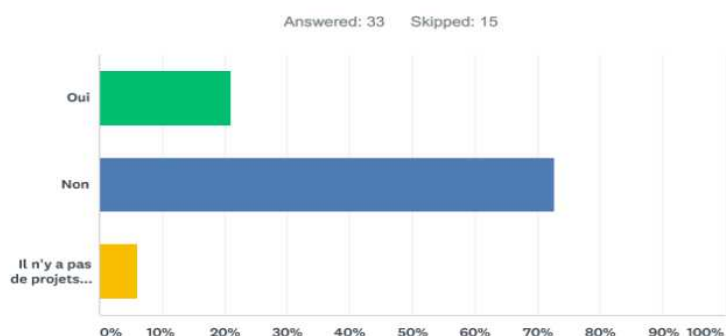
Answered: 33 Skipped: 15



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
La Suisse	6,06% 2
L'Egypte	18,18% 6
Qatar	48,48% 16
L'Algérie	3,03% 1
La Mauritanie	24,24% 8
Aucune idée	0,00% 0
TOTAL	33

Figure 35: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

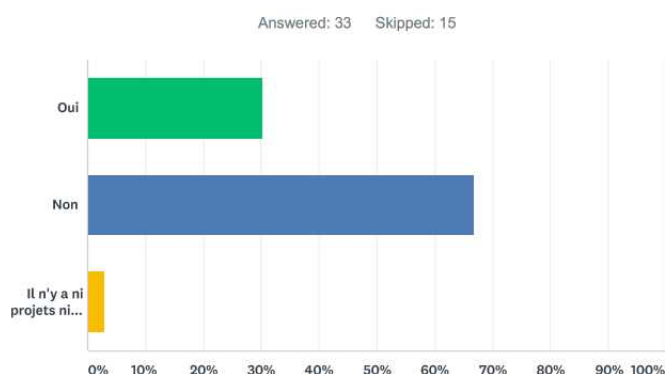
Avez –vous une idée des projets français en Egypte ?



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Oui	21,21% 7
Non	72,73% 24
Il n'y a pas de projets français en Egypte	6,06% 2
TOTAL	33

Figure 36: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

Avez-vous une idée des projets /partenariats francophones en Egypte ?



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Oui	30,30% 10
Non	66,67% 22
Il n'y a ni projets ni partenariats francophones en Egypte	3,03% 1
TOTAL	33

Figure 37: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

➤ Les jeunes francophones face aux questions sur les connaissances.

La réponse à la première question (Figure 38) surprend avec un pourcentage élevé de jeunes francophones (59.52 %) qui déclarent se retrouver dans la langue française. Ce pourcentage est suivi de ceux qui déclarent l'arabe (42.86 %), puis l'anglais (33.33%). Un pourcentage élevé de jeunes francophones (80.95%) affirme connaître la culture

francophone (Figure 39) mais 50% d'entre eux conçoivent l'OIF comme une organisation culturelle uniquement⁹ et 40% n'ont aucune idée. Le Qatar a été choisi (Figure 41) par (78.57%) des jeunes francophones comme pays ne faisant pas partie de l'OIF, suivi de l'Algérie pour 9.52% et de l'Egypte pour 7.14%. Un pourcentage élevé de jeunes francophones ignore ce que sont les projets français (Figure 42) ou les partenariats francophones (Figure 43) en Egypte (54.76% et 66.67%).

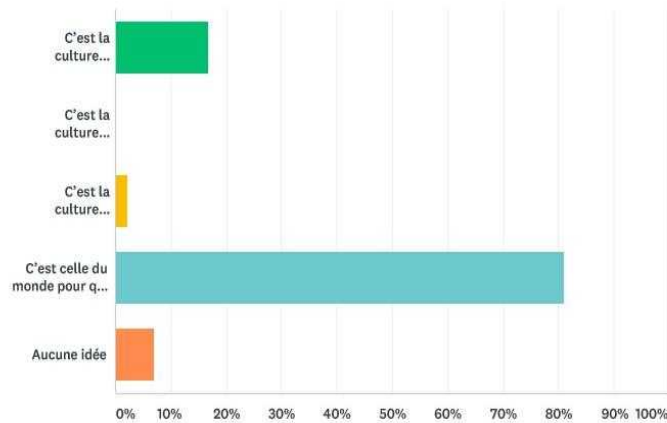


Figure 38: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

⁹ La possibilité de choisir plusieurs réponses a été activée.

Que savez-vous de la culture francophone ?

Answered: 42 Skipped: 13

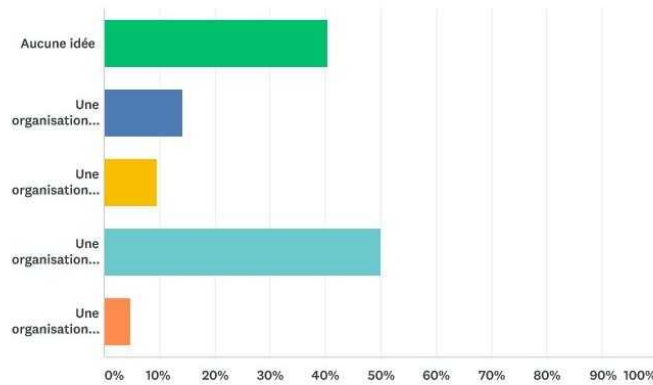


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
C'est la culture française	16,67% 7
C'est la culture africaine	0,00% 0
C'est la culture européenne	2,38% 1
C'est celle du monde pour qui le français est une des langues parlées	80,95% 34
Aucune idée	7,14% 3
Nombre total de participants : 42	

Figure 39: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Que savez-vous de l'Organisation Internationale de la Francophonie ?

Answered: 42 Skipped: 13

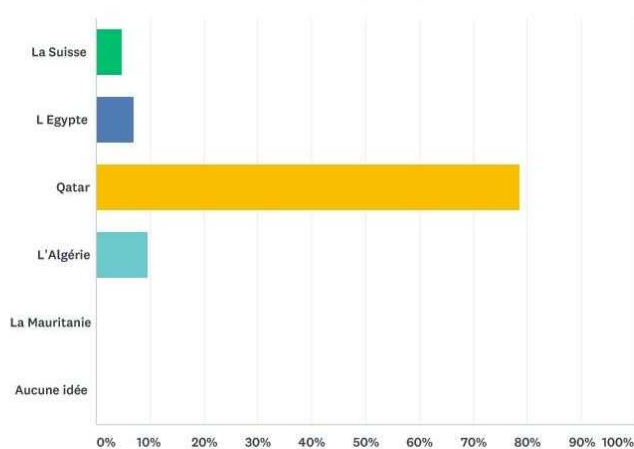


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Aucune idée	40,48% 17
Une organisation politique	14,29% 6
Une organisation économique	9,52% 4
Une organisation culturelle	50,00% 21
Une organisation de charité	4,76% 2
Nombre total de participants : 42	

Figure 40: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Tous les pays suivants font partie de l'Organisation Internationale de la Francophonie, à part

Answered: 42 Skipped: 13

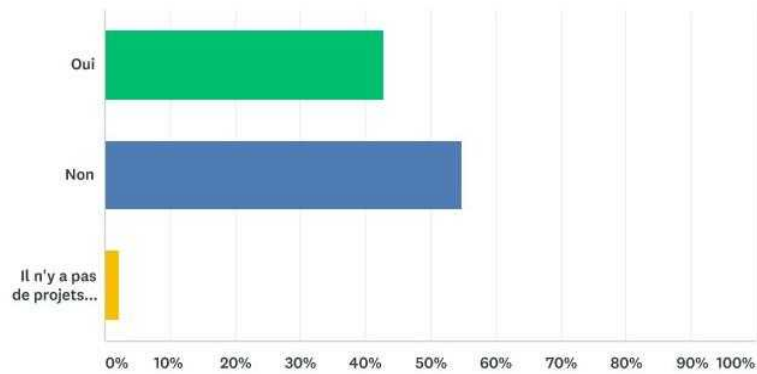


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
La Suisse	4,76%	2
L'Egypte	7,14%	3
Qatar	78,57%	33
L'Algérie	9,52%	4
La Mauritanie	0,00%	0
Aucune idée	0,00%	0
TOTAL		42

Figure 41: Question adressée aux jeunes francophones dont l'âge est compris entre 20 et 39 ans

Avez –vous une idée des projets français en Egypte ?

Answered: 42 Skipped: 13

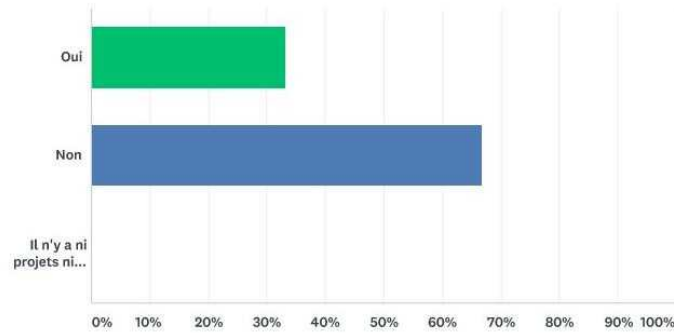


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	42,86%	18
Non	54,76%	23
Il n'y a pas de projets français en Egypte	2,38%	1
TOTAL		42

Figure 42: Question adressée aux jeunes francophones dont l'âge est compris entre 20 et 39 ans

Avez-vous une idée des projets /partenariats francophones en Egypte ?

Answered: 42 Skipped: 13



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	33,33%	14
Non	66,67%	28
Il n'y a ni projets ni partenariats francophones en Egypte	0,00%	0
TOTAL		42

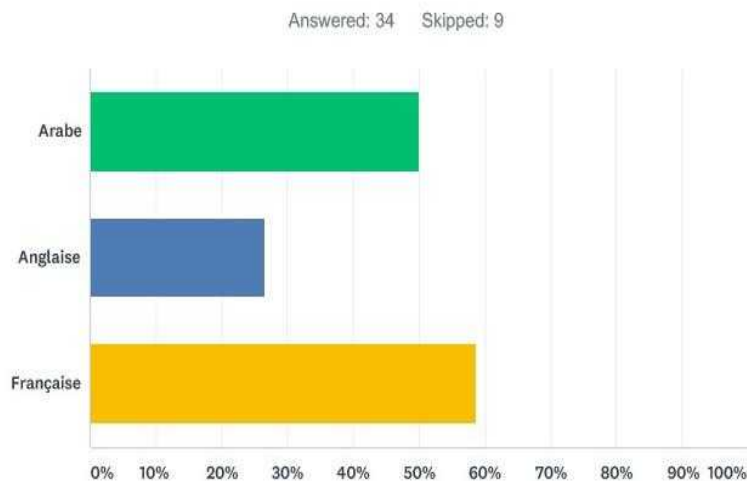
Figure 43: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

➤ **Les adultes francophones face aux questions sur les connaissances.**

Les réponses à la première question (Figure 44) « Dans quelle langue vous retrouvez-vous ? » surprennent beaucoup : 58.82% des adultes francophones ont choisi la langue française, 50% ont choisi l'arabe, tandis que 26.47% ont choisi l'anglais. Une grande majorité (91.8%) conçoit la culture francophone comme celle du monde dont le français est une des langues parlées (Figure 45). Pourtant, tout ce qui a rapport à l'OIF est presque ignoré par cette catégorie : 50 % déclarent n'avoir aucune idée de ce qu'est l'OIF ; contre 44% qui la considèrent comme une organisation uniquement culturelle (Figure 46).

61.76% n'ont aucune connaissance de projets ou de partenariats francophones en Egypte (Figure 49) et 82.35% ont choisi le Qatar comme pays ne faisant pas partie de l'OIF, contre un pourcentage de 5.88% qui a choisi la Suisse ou la Mauritanie et un pourcentage de 2.94% qui a choisi l'Egypte ou l'Algérie (Figure 47). Les projets français en Egypte (Figure 48) un pourcentage de (66.76%) affirme ne pas en avoir aucune idée ; contre (29.41%) ayant une idée et (8.82%) nie la présence des projets français en Egypte.

Dans quelle langue vous retrouvez-vous ?

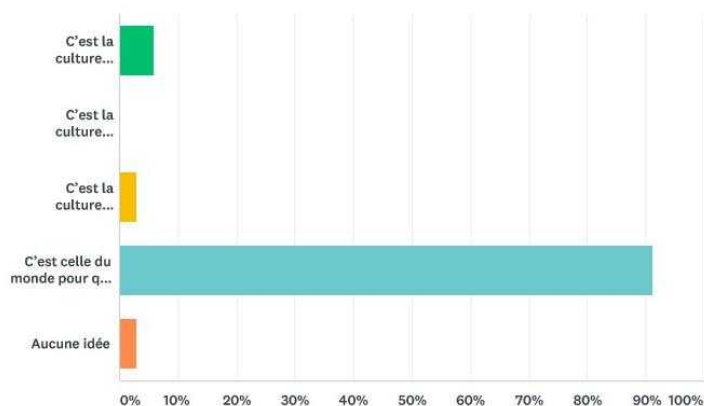


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	Nombre
Arabe	50,00%	17
Anglaise	26,47%	9
Française	58,82%	20
Nombre total de participants : 34		

Figure 44: Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus.

Que savez-vous de la culture francophone ?

Answered: 34 Skipped: 9

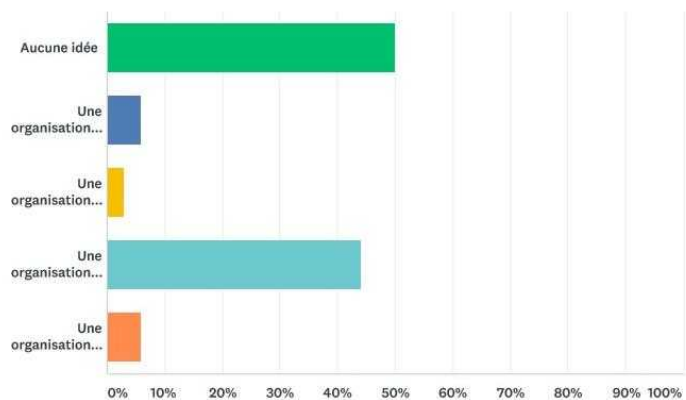


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
C'est la culture française	5,88% 2
C'est la culture africaine	0,00% 0
C'est la culture européenne	2,94% 1
C'est celle du monde pour qui le français est une des langues parlées	91,18% 31
Aucune idée	2,94% 1
Nombre total de participants : 34	

Figure 45: Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus.

Que savez-vous de l'Organisation de la Francophonie ?

Answered: 34 Skipped: 9

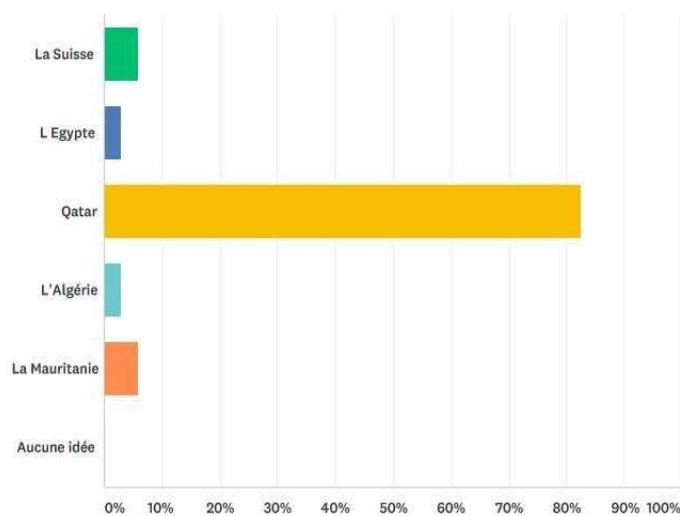


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Aucune idée	50,00% 17
Une organisation politique	5,88% 2
Une organisation économique	2,94% 1
Une organisation culturelle	44,12% 15
Une organisation de charité	5,88% 2
Nombre total de participants : 34	

Figure 46: Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus.

Tous les pays suivants font partie de l'Organisation Internationale de la Francophonie, à part

Answered: 34 Skipped: 9

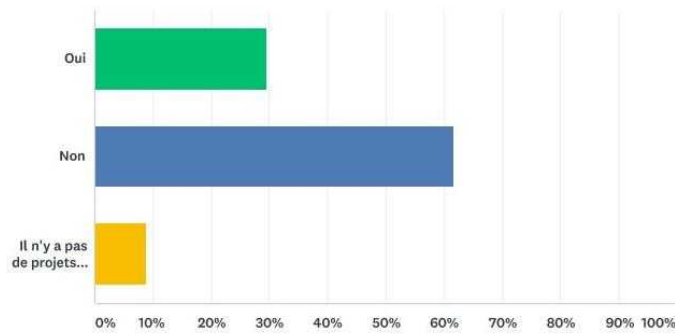


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
La Suisse	5,88%	2
L Egypte	2,94%	1
Qatar	82,35%	28
L'Algérie	2,94%	1
La Mauritanie	5,88%	2
Aucune idée	0,00%	0
TOTAL		34

Figure 47: Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus.

Avez –vous une idée des projets français en Egypte ?

Answered: 34 Skipped: 9

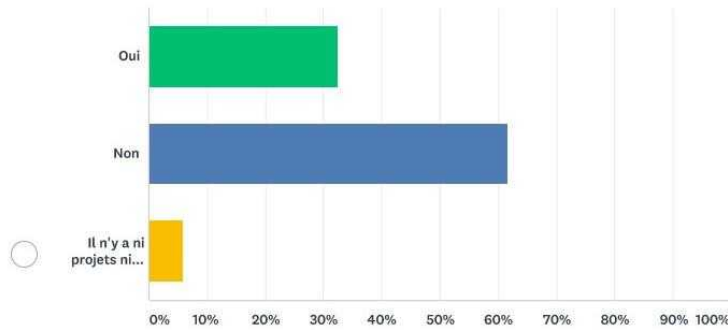


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	29,41%	10
Non	61,76%	21
Il n'y a pas de projets français en Egypte	8,82%	3
TOTAL		34

Figure 48: Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus.

Avez-vous une idée des projets /partenariats francophones en Egypte ?

Answered: 34 Skipped: 9



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	32,35%	11
Non	61,76%	21
Il n'y a ni projets ni partenariats francophones en Egypte	5,88%	2
TOTAL		34

Figure 49: Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus.

- **Questions sur les attitudes**

- **Les adolescents francophones face aux questions sur les attitudes**

A la première question : « Que représente la France pour vous ? » (Figure 50), 51.52% des adolescents voient la France à la fois comme un pays européen de la mode, de culture et de civilisation, et colonial.

A la deuxième question : « Que représente pour vous la langue française ? » (Figure 51), 69.70% des adolescents la considèrent comme la langue la plus élégante du monde, alors que 33.33% trouvent qu'elle est difficile mais intéressante.

La culture française, qui constitue le sujet de la troisième question, (Figure 52) est jugée par une immense majorité (96.97% des adolescents) comme riche et intéressante contre un pourcentage faible (3.03%) qui la trouve démodée.

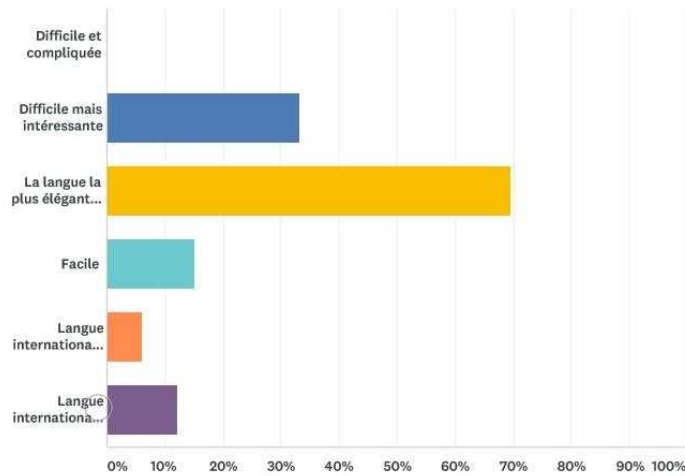
De même, la langue française en Egypte est conçue par 45.45% des adolescents francophones comme une langue étrangère de prestige, mais qui n'a pas de valeur sur le marché égyptien. Par contre, 36.36% trouvent qu'elle est simplement la deuxième langue étrangère en Egypte après l'anglais, et 18.18% la considèrent comme une langue étrangère comme toute autre langue (Figure 53). 84.85% aimeraient poursuivre leurs études en français et 57.58 % pensent que l'Egypte bénéficie de l'enseignement du français. Par ailleurs, 60.61% apprécient les publicités diffusées sur les chaînes égyptiennes qui font allusion aux francophones ou à la langue française (Figure 56). Quant aux noms de magasins en français (Figure 57), 54.55% les aiment et les trouvent nostalgiques.



Figure 50: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

Que représente pour vous la langue française ?

Answered: 33 Skipped: 15

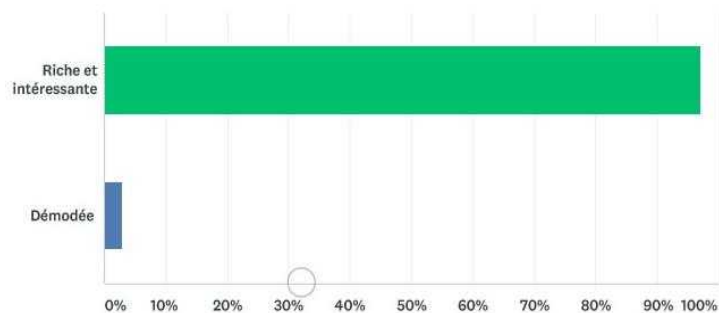


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Difficile et compliquée	0,00% 0
Difficile mais intéressante	33,33% 11
La langue la plus élégante au monde	69,70% 23
Facile	15,15% 5
Langue internationale comme l'anglais	6,06% 2
Langue internationale dépassée par l'anglais	12,12% 4
Nombre total de participants : 33	

Figure 51: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

Que pensez-vous de la culture française ?

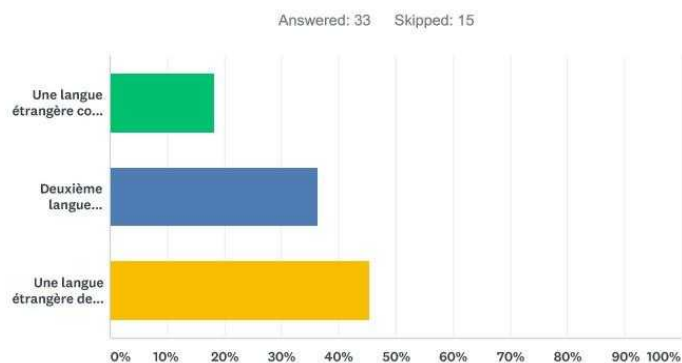
Answered: 33 Skipped: 15



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Riche et intéressante	96,97% 32
Démodée	3,03% 1
TOTAL	

Figure 52 : Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

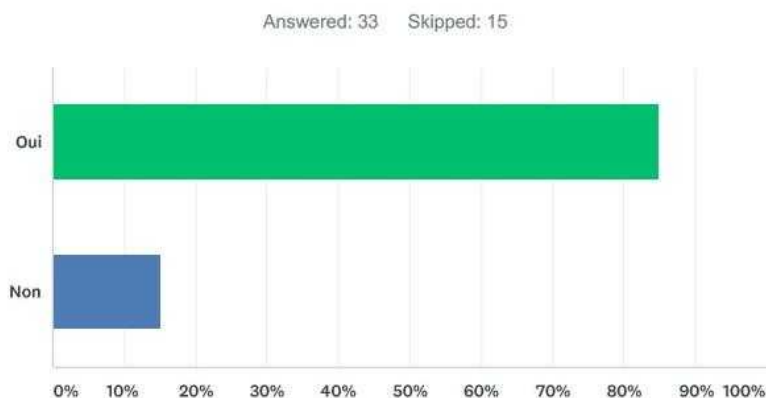
Comment jugez-vous la langue française en Egypte ?



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Une langue étrangère comme toute autre langue	18,18% 6
Deuxième langue étrangère après l'anglais	36,36% 12
Une langue étrangère de prestige, mais qui n'a pas de valeur sur le marché égyptien	45,45% 15
TOTAL	33

Figure 53: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

Aimeriez-vous poursuivre / faire des études en langue française ?

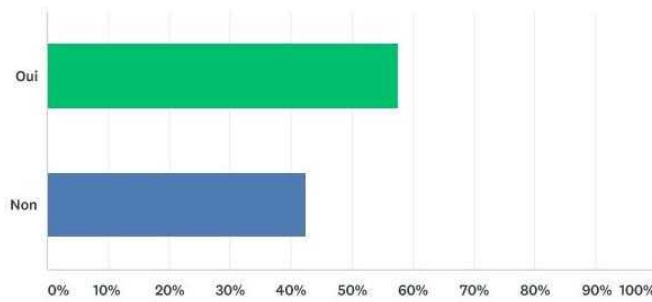


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Oui	84,85% 28
Non	15,15% 5
TOTAL	33

Figure 54: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

Pensez-vous que l'Egypte bénéficie-t-elle de l'enseignement du français ?

Answered: 33 Skipped: 15

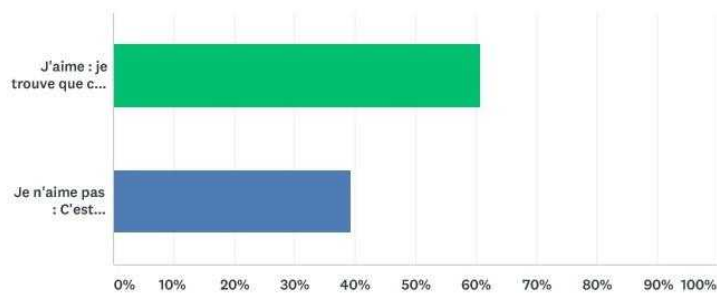


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Oui	57,58% 19
Non	42,42% 14
TOTAL	33

Figure 55: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

Que pensez-vous des publicités qui ont dernièrement passé à la télé et où apparaissent des francophones, qui alternent français/ arabe(Mountain view, Degla Landmark)?

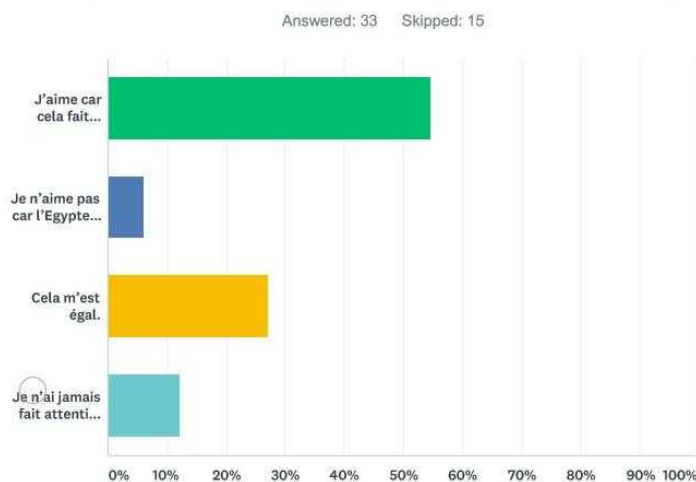
Answered: 33 Skipped: 15



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
J'aime : je trouve que cela fait vraiment rire et c'est intéressant.	60,61% 20
Je n'aime pas : C'est antipathique, et cela désoriente les téléspectateurs qu i n'ont aucune idée du français ! Je ne comprends pas comment ils ont eu une idée pareille ?!	39,39% 13
TOTAL	33

Figure 56: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

Comment trouvez-vous les noms de magasins, ou les affiches écrits en français parmi d'autres écrits en arabe ou en anglais ?



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
J'aime car cela fait revivre la nostalgie d'une Egypte cosmopolite.	54,55% 18
Je n'aime pas car l'Egypte est un pays arabe. La langue arabe devrait donc être présente seule.	6,06% 2
Cela m'est égal.	27,27% 9
Je n'ai jamais fait attention à ce phénomène	12,12% 4
TOTAL	33

Figure 57: Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

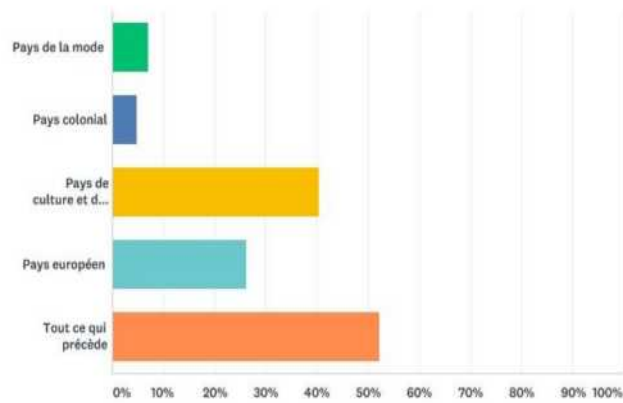
➤ Les jeunes francophones face aux questions sur les attitudes

Les pourcentages les plus élevés sont ceux liés à leur appréciation de la culture française (Figure 60) car 95.24% de ces jeunes trouvent qu'elle est riche et intéressante et 88.10% sont favorables aux études en français (Figure 62). Un pourcentage de 66.67% formule des réponses positives sur les publicités francophones (Figure 64), et sur le bénéfice de l'enseignement du français en Egypte (Figure 63). La moitié de ce groupe considère que le français est la deuxième langue étrangère en Egypte après l'anglais, alors que 42.86% estiment que c'est une langue de prestige mais qui n'a pas de valeur sur le marché égyptien. (Figure 61). En outre, 54.76% déclarent admirer la présence de noms de magasins en français (Figure 65).

La France est, pour un pourcentage de 52.38%, à la fois un pays de culture et de civilisation, le pays de la mode mais aussi un pays européen colonial, quand 40.48% l'estiment uniquement comme un pays de culture et de civilisation (Figure 58).

Que représente pour vous la France ?

Answered: 42 Skipped: 13

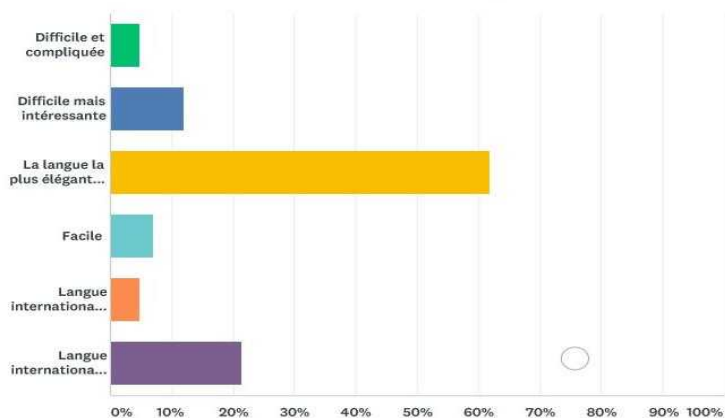


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Pays de la mode	7,14% 3
Pays colonial	4,76% 2
Pays de culture et de civilisation	40,48% 17
Pays européen	26,19% 11
Tout ce qui précède	52,38% 22
Nombre total de participants : 42	

Figure 58: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Que représente pour vous la langue française ?

Answered: 42 Skipped: 13

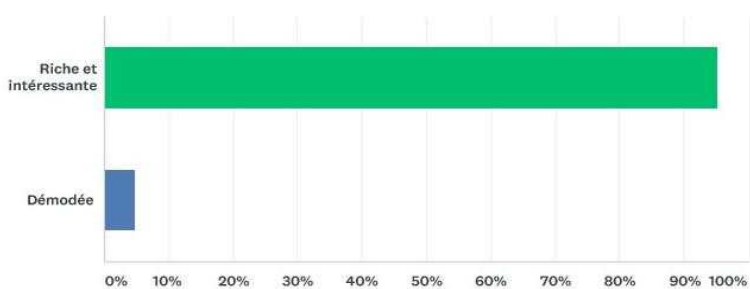


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Difficile et compliquée	4,76% 2
Difficile mais intéressante	11,90% 5
La langue la plus élégante au monde	61,90% 26
Facile	7,14% 3
Langue internationale comme l'anglais	4,76% 2
Langue internationale dépassée par l'anglais	21,43% 9
Nombre total de participants : 42	

Figure 59: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Que pensez-vous de la culture française ?

Answered: 42 Skipped: 13

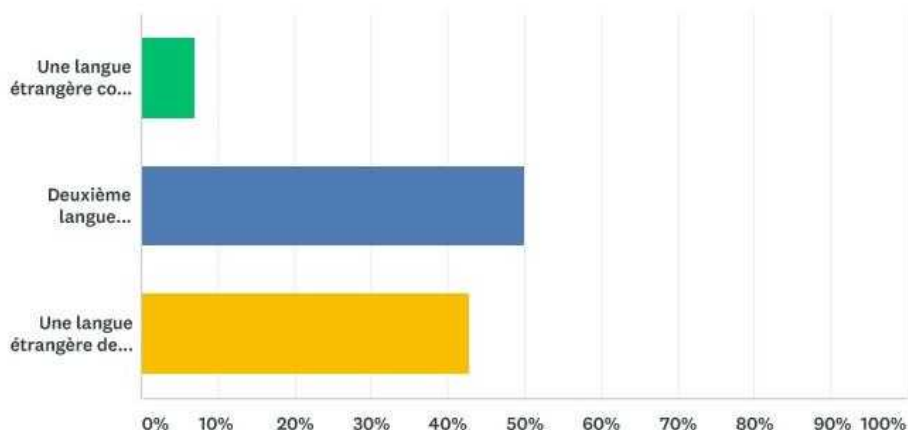


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Riche et intéressante	95,24% 40
Démodée	4,76% 2
TOTAL	42

Figure 60: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Comment jugez-vous la langue française en Egypte ?

Answered: 42 Skipped: 13

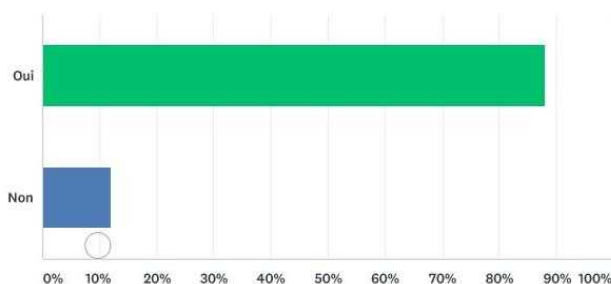


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Une langue étrangère comme toute autre langue	7,14%	3
Deuxième langue étrangère après l'anglais	50,00%	21
Une langue étrangère de prestige, mais qui n'a pas de valeur sur le marché égyptien	42,86%	18
TOTAL		42

Figure 61: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Aimeriez-vous poursuivre / faire des études en langue française ?

Answered: 42 Skipped: 13

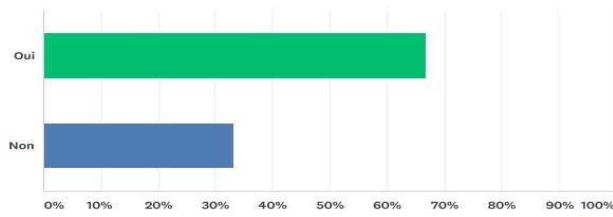


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	88,10%	37
Non	11,90%	5
TOTAL		42

Figure 62: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Pensez-vous que l'Egypte bénéficie-t-elle de l'enseignement du français ?

Answered: 42 Skipped: 13

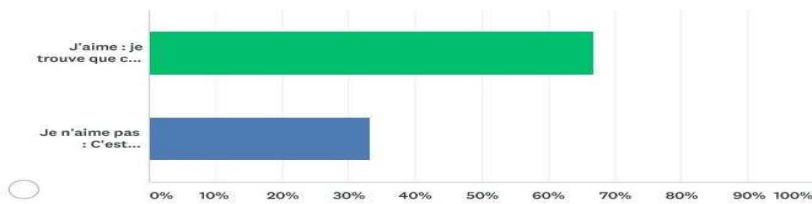


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Oui	66,67% 28
Non	33,33% 14
TOTAL	42

Figure 63: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Que pensez-vous des publicités qui ont dernièrement passé à la télé, où apparaissent des francophones, qui alternent français/ arabe(Degla Landmark, Mountain view) qui ont dernièrement passé à la télé ?

Answered: 42 Skipped: 13

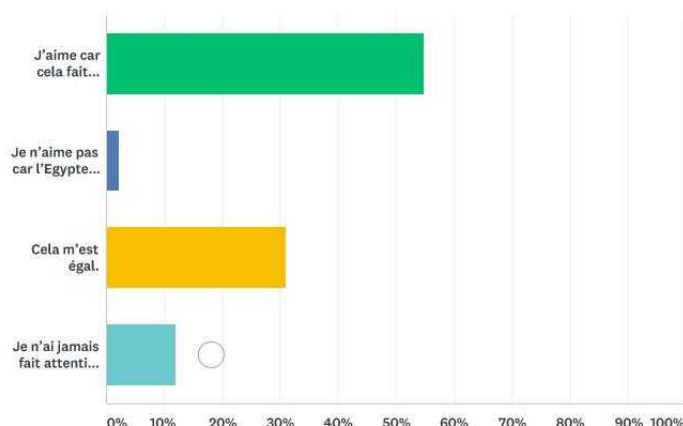


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
J'aime : je trouve que cela fait vraiment rire et c'est intéressant.	66,67% 28
Je n'aime pas : C'est antipathique, et cela désoriente les téléspectateurs qui n'ont aucune idée du français ! Je ne comprends pas comment ils ont eu une idée pareille ?!	33,33% 14
TOTAL	42

Figure 64: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Comment trouvez-vous les noms de magasins, ou les affiches écrits en français parmi d'autres écrits en arabe ou en anglais ?

Answered: 42 Skipped: 13



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
J'aime car cela fait revivre la nostalgie d'une Egypte cosmopolite.	54,76% 23
Je n'aime pas car l'Egypte est un pays arabe. La langue arabe devrait donc être présente seule.	2,38% 1
Cela m'est égal.	30,95% 13
Je n'ai jamais fait attention à ce phénomène	11,90% 5
TOTAL	42

Figure 65: Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

➤ **Les adultes francophones face aux questions sur les attitudes**

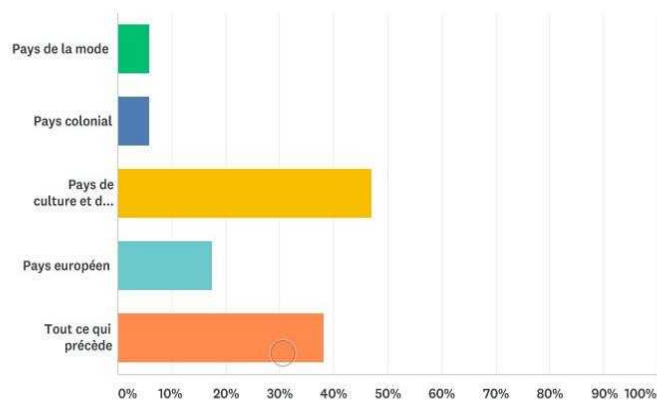
La culture française est riche et intéressante pour 94.12% des adultes, contre 5.88% qui la trouvent démodée (Figure 68). Les trois quarts (76.47 %) de ces adultes apprécient les noms de magasins en français contre seulement 5.88 % qui considèrent que seule l'arabe devrait figurer (Figure 62). Quant aux publicités faisant allusion aux francophones ou employant certains mots français (Figure 71), 64.71% trouvent que c'est sympathique. L'enseignement du français pour l'Egypte satisfait la moitié de ce groupe (Figure 70).

La langue française est considérée par 55.88% comme la deuxième langue étrangère après l'anglais ; et par 41.18% comme une langue élégante, mais sans valeur sur le marché égyptien (Figure 67), tandis que 47.06% estiment qu'elle est une langue difficile mais intéressante. (Figure 69).

La France est vue par 47.06% comme un pays de culture et de civilisation ; mais 38.24% trouvent que c'est à la fois un pays de culture et de civilisation, mais aussi un pays européen et colonial (Figure 66).

Que représente pour vous la France ?

Answered: 34 Skipped: 9

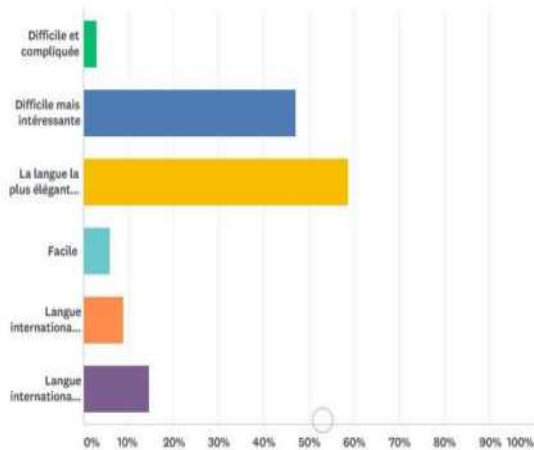


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Pays de la mode	5,88% 2
Pays colonial	5,88% 2
Pays de culture et de civilisation	47,06% 16
Pays européen	17,65% 6
Tout ce qui précède	38,24% 13
Nombre total de participants : 34	

Figure 66 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus

Que représente pour vous la langue française ?

Answered: 34 Skipped: 9

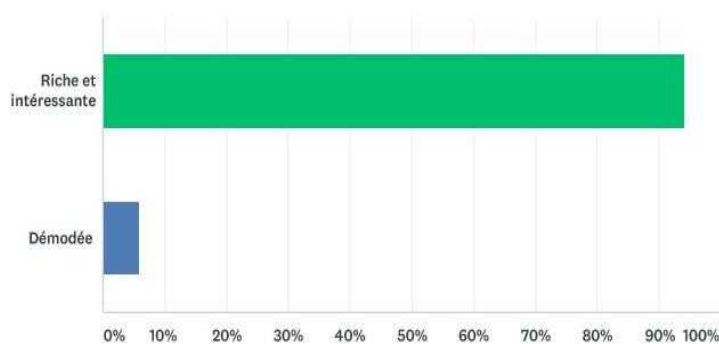


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Difficile et compliquée	2,94% 1
Difficile mais intéressante	47,06% 16
La langue la plus élégante au monde	58,82% 20
Facile	5,88% 2
Langue internationale comme l'anglais	8,82% 3
Langue internationale dépassée par l'anglais	14,71% 5
Nombre total de participants : 34	

Figure 67 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus

Que pensez-vous de la culture française ?

Answered: 34 Skipped: 9

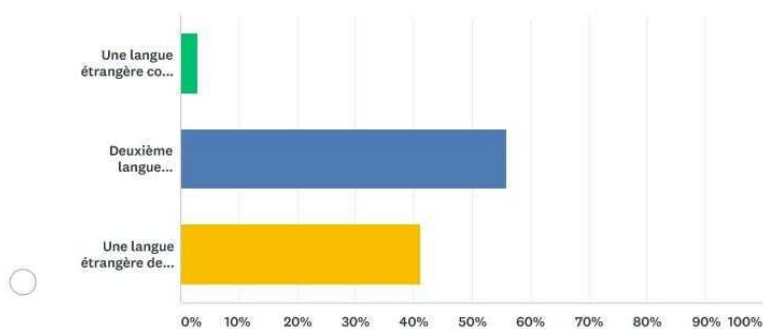


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Riche et intéressante	94,12%	32
Démodée	5,88%	2
TOTAL		34

Figure 68 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus

Comment jugez-vous la langue française en Egypte ?

Answered: 34 Skipped: 9

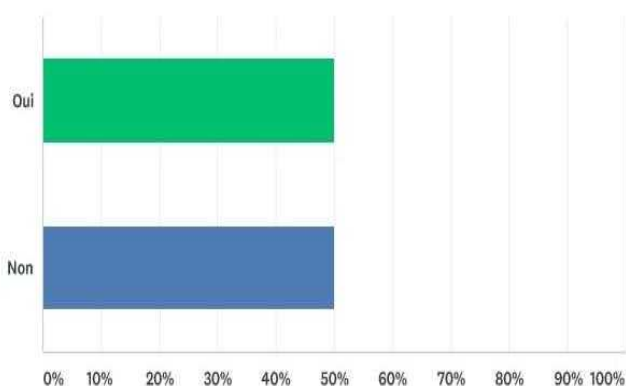


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Une langue étrangère comme toute autre langue	2,94%	1
Deuxième langue étrangère après l'anglais	55,88%	19
Une langue étrangère de prestige, mais qui n'a pas de valeur sur le marché égyptien	41,18%	14
TOTAL		34

Figure 69 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus

Pensez-vous que l'Egypte bénéficie-t-elle de l'enseignement du français ?

Answered: 34 Skipped: 9

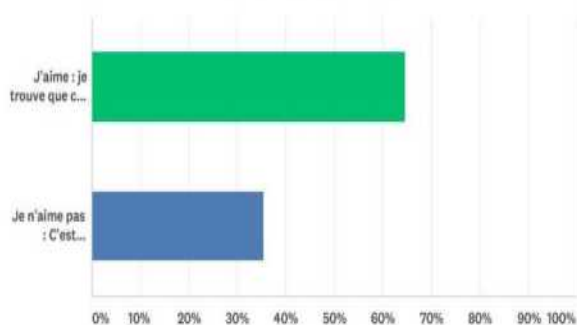


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	50,00%	17
Non	50,00%	17
TOTAL		34

Figure 70 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus

Que pensez-vous des publicités qui ont passé dernièrement à la télé, où apparaissent des francophones, qui alternent français/ arabe(Mountain view, Degla Landmark) qui ont dernièrement passé à la télé ?

Answered: 34 Skipped: 9

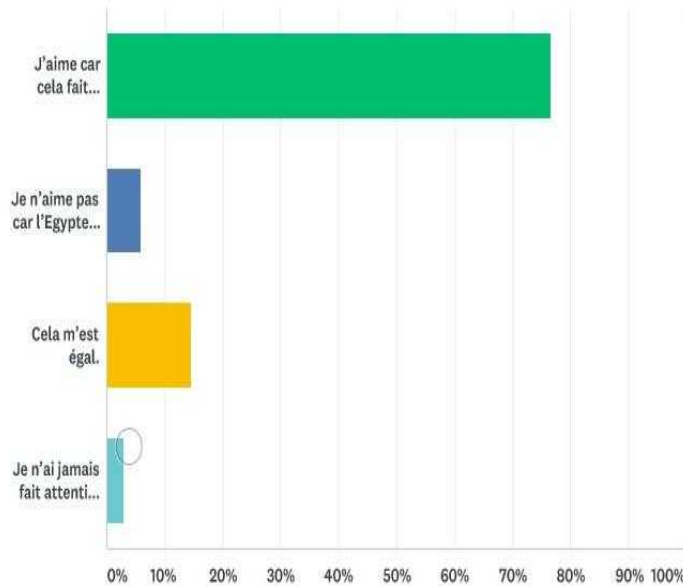


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
J'aime : je trouve que cela fait vraiment rire et c'est intéressant.	64,71%	22
Je n'aime pas : C'est antipathique, et cela désoriente les téléspectateurs qui n'ont aucune idée du français ! Je ne comprends pas comment ils ont eu une idée pareille ?!	35,29%	12
TOTAL		34

Figure 71 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus

Comment trouvez-vous les noms de magasins, ou les affiches écrits en français parmi d'autres écrits en arabe ou en anglais ?

Answered: 34 Skipped: 9



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
J'aime car cela fait revivre la nostalgie d'une Egypte cosmopolite.	76,47% 26
Je n'aime pas car l'Egypte est un pays arabe. La langue arabe devrait donc être présente seule.	5,88% 2
Cela m'est égal.	14,71% 5
Je n'ai jamais fait attention à ce phénomène	2,94% 1
TOTAL	34

Figure 72 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans ou plus

- **Questions sur les pratiques**

- **Les adolescents francophones face aux questions sur les pratiques**

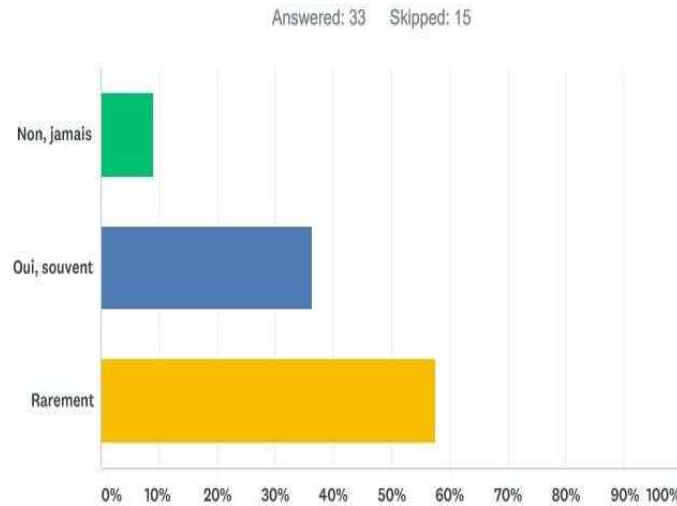
Pour 45.45% des adolescents, lorsqu'ils lisent, c'est le sujet qui les intéresse plutôt que la langue ; 30.30% choisissent l'anglais, contre 15% les lectures en arabe et 9.09% en français (Figure 77).

Près des deux tiers d'entre eux (60.61%) disent alterner arabe et anglais sans gêne; 21.12% alternent arabe et français même lorsqu'ils se trouvent devant une personne qui alternent arabe et anglais et 9% préfèrent parler soit en arabe soit en anglais (Figure 74). Pourtant, 69.70% alternent arabe et français et le font souvent quand 18.18 % préfèrent

parler en français seulement car c'est plus discret, contre (12.12%) qui préfèrent employer l'arabe sans alternance (Figure n.69).

Parler en français, en famille ou entre ami(e)s, (Figure 73) se fait rarement pour 57.58%, souvent pour 36.36% et jamais pour 9.09%. Par ailleurs, 57.8% préfèrent lire la description d'un produit importé en anglais contre 42.42% qui préfèrent la lire en français (Figure n.76)

Parlez-vous en français, en famille ou entre ami(e)s ?

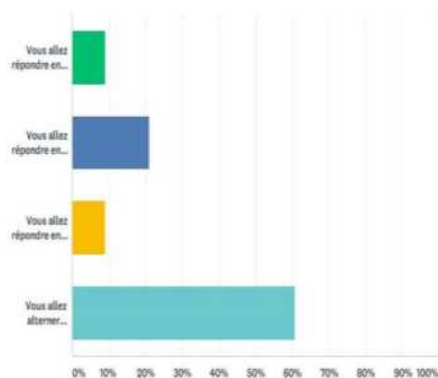


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Non, jamais	9,09% 3
Oui, souvent	36,36% 12
Rarement	57,58% 19
Nombre total de participants : 33	

Figure 73 : Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

Quelle serait votre réaction si vous rencontriez une personne qui insiste à alterner anglais et arabe, au cours de sa conversation ?

Answered: 33 Skipped: 15

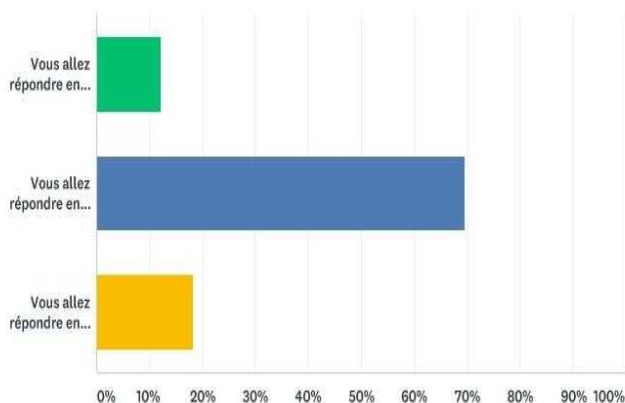


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Vous allez répondre en arabe : cela vous dérange car, il ne faut parler que la langue du pays !	9,09% 3
Vous allez répondre en alternant arabe et français pour affirmer votre culture et peut-être mettre fin à cette attitude qui vous gêne.	21,21% 7
Vous allez répondre en anglais : d'une part, vous êtes sûrs/sure qu'elle est anglophone, et d'une autre part c'est plus discret, et cela vous rend plus à l'aise.	9,09% 3
Vous allez alterner anglais et arabe : vous n'y trouvez aucun problème et vous le faites souvent.	60,61% 20
TOTAL	33

Figure 74 : Question adressée aux adolescents francophones entre entre 12 et 19 ans

Quelle serait votre réaction si vous rencontriez une personne qui insiste à alterner français et arabe, au cours de sa conversation ?

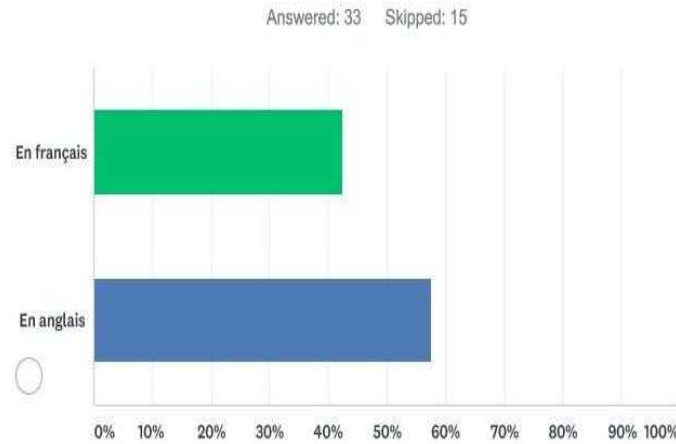
Answered: 33 Skipped: 15



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Vous allez répondre en arabe : vous êtes égyptien/égyptienne et cela vous dérange de parler en français entre égyptiens !	12,12% 4
Vous allez répondre en alternant arabe et français : vous n'y trouvez aucun problème et vous le faites déjà souvent.	69,70% 23
Vous allez répondre en français : c'est plus discret, et cela vous rend plus à l'aise.	18,18% 6
TOTAL	33

Figure 75 : Question adressée aux adolescents francophones entre entre 12 et 19 ans

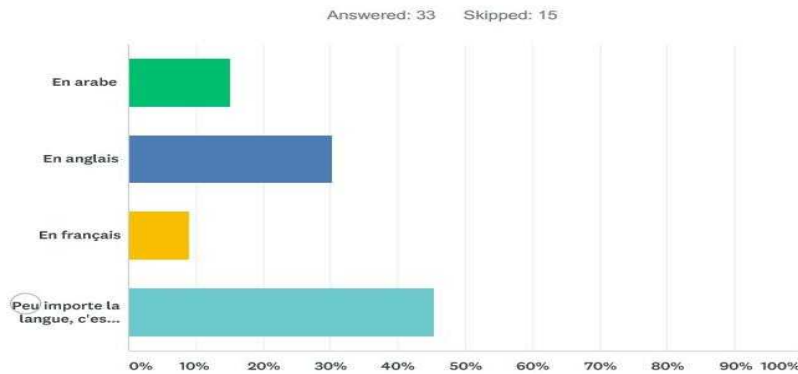
Vous avez acheté un produit importé. En quelle langue préférez-vous en lire la description ?



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
En français	42,42%	14
En anglais	57,58%	19
TOTAL		33

Figure 76 : Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

Quand vous avez le temps de lire pour le plaisir, dans quelle langue lisez-vous ?



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
En arabe	15,15%	5
En anglais	30,30%	10
En français	9,09%	3
Peu importe la langue, c'est le sujet qui compte	45,45%	15
TOTAL		33

Figure 77 : Question adressée aux adolescents francophones entre 12 et 19 ans

➤ **Les jeunes francophones face aux questions sur les pratiques.**

59.52% des jeunes déclarent qu'ils pratiquent souvent la langue en famille, ou entre ami(e)s, mais 9.52% disent ne jamais la pratiquer (Figure 78).

Alterner arabe et anglais (Figure 79), est une pratique courante pour 47.62% contre 7.14% qui n'utilisent que l'anglais seulement, tandis que 26.19% annoncent une alternance arabe et français et 19.05% une utilisation exclusive de l'arabe.

De même, alterner arabe et français (Figure 80), est une pratique courante pour 64.29% des jeunes francophones contre 11.9 % qui utilisent exclusivement l'arabe, et 23.8% le français seulement.

Pour un produit importé, 59.52% de jeunes francophones vont en lire la description en français contre 40.48% en anglais (Figure n.75).

La langue de lecture n'est pas, généralement, un but en soi pour 50% des jeunes francophones pour qui c'est le sujet qui compte. Mais 28.57% préfèrent lire en français, contre 21.43% en anglais. Personne n'a choisi l'anglais comme langue de lecture (Figure 81).

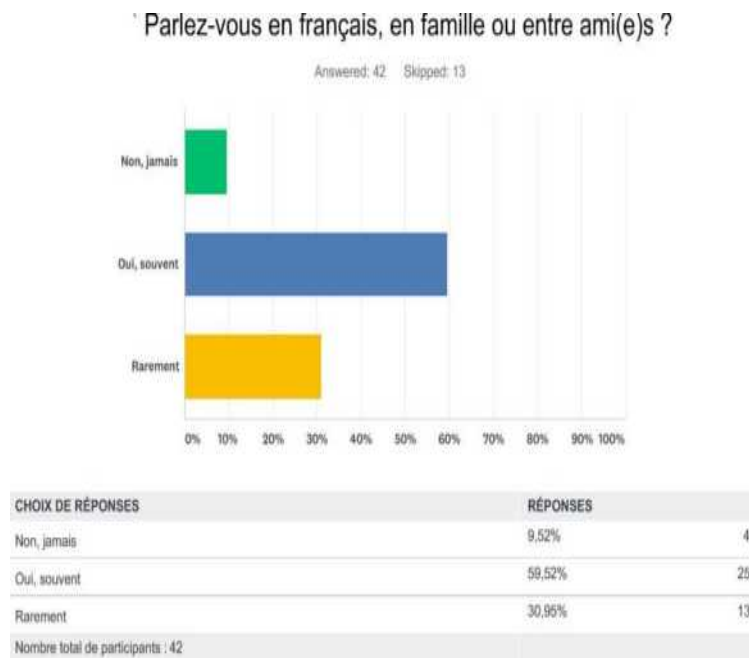


Figure 78 : Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Quelle serait votre réaction si vous rencontriez une personne qui insiste à alterner anglais et arabe, au cours de sa conversation ?

Answered: 42 Skipped: 13

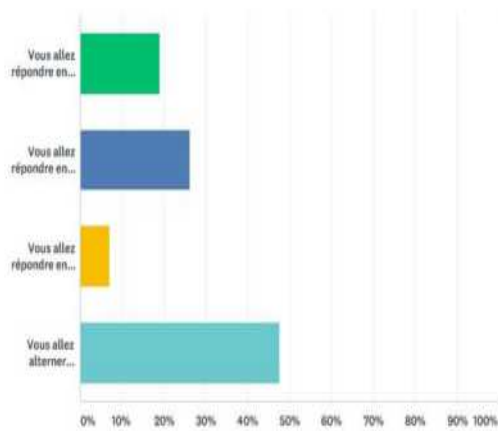


Figure 79 : Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Quelle serait votre réaction si vous rencontriez une personne qui insiste à alterner français et arabe, au cours de sa conversation ?

Answered: 42 Skipped: 13

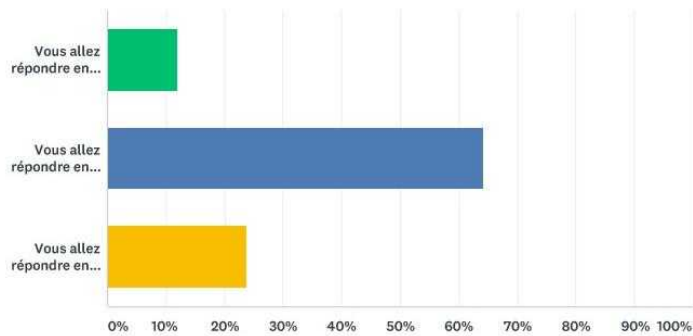
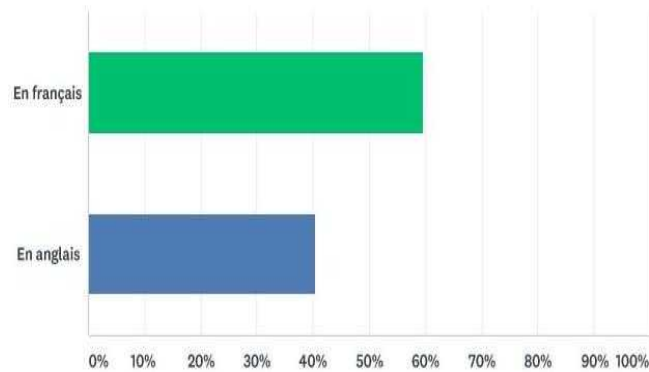


Figure 80 : Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Vous avez acheté un produit importé. En quelle langue préférez-vous en lire la description ?

Answered: 42 Skipped: 13

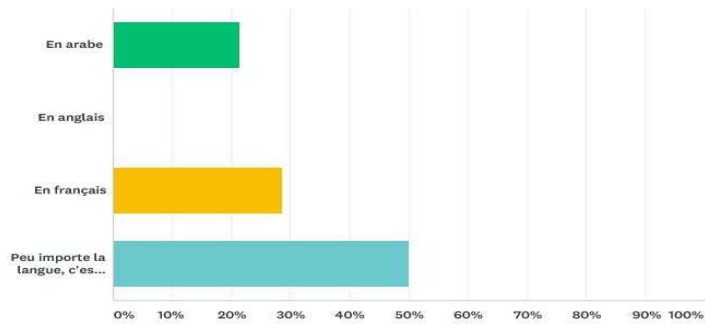


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
En français	59,52%	25
En anglais	40,48%	17
TOTAL		42

Figure 81 : Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

Quand vous avez le temps de lire pour le plaisir, dans quelle langue lisez-vous ?

Answered: 42 Skipped: 13



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
En arabe	21,43%	9
En anglais	0,00%	0
En français	28,57%	12
Peu importe la langue, c'est le sujet qui compte	50,00%	21
TOTAL		42

Figure 82 : Question adressée aux jeunes francophones entre 20 et 39 ans

➤ **Les adultes francophones face aux questions sur les pratiques.**

Les adultes francophones pratiquent pour 67.65% d'entre eux la langue française en famille ou entre ami(e)s, alors que 32.32% disent qu'ils le font rarement (Figure 83).

Dans une situation où il s'agit d'une personne qui fait alterner arabe et anglais dans son discours (Figure 84), 44.12 % vont s'exprimer en alternant les deux langues, contre un pourcentage de 26.47% qui vont alterner arabe et français, et 14.71% vont choisir de s'exprimer soit en arabe seulement, soit en anglais seulement.

Par ailleurs, face à une personne qui alterne arabe et français, 52.94% vont répondre en alternant les deux langues, contre 38.24% qui vont répondre en français seulement, ou 8.82% en arabe seulement (Figure 85). Pour un produit importé, un pourcentage de 64.71% vont en lire la description en français contre 35.29% vont la lire en anglais (Figure 86).

Quant à la lecture (Figure 87), pour 44.12% des adultes francophones, c'est le sujet qui prime dans leurs choix, mais 38.24% préfèrent lire en français, et 17.65% choisissent l'arabe alors que personne ne préfère lire en anglais.

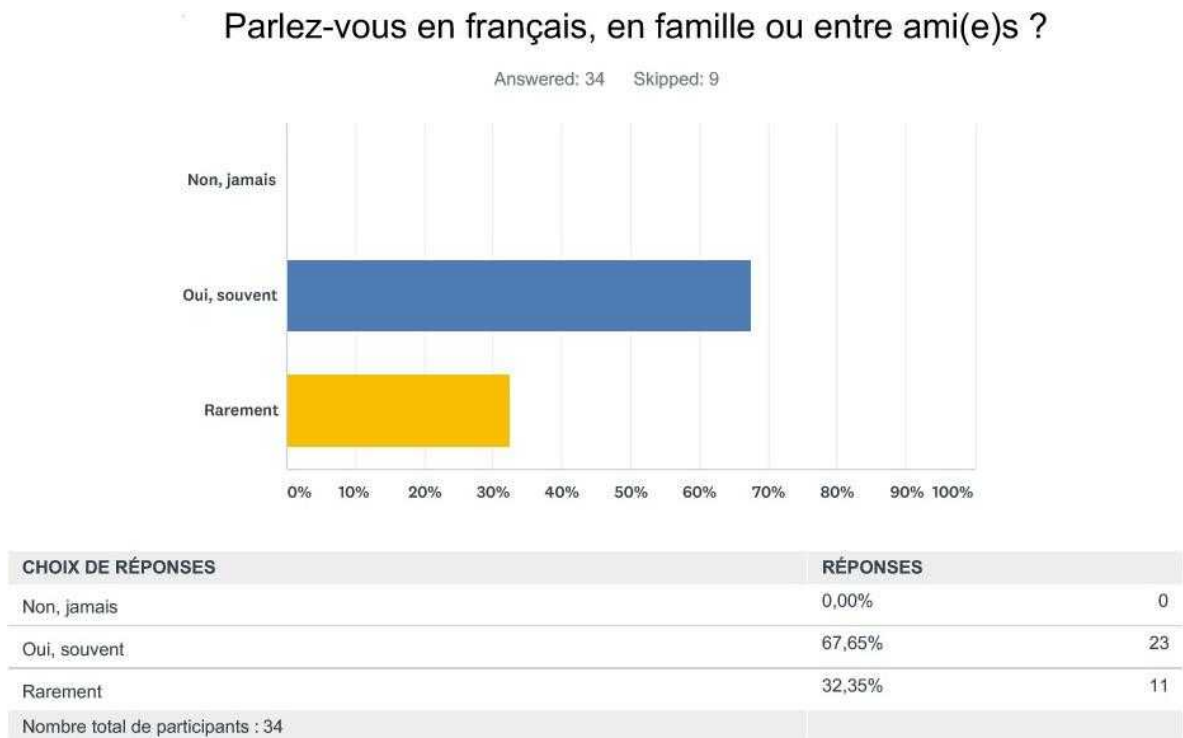
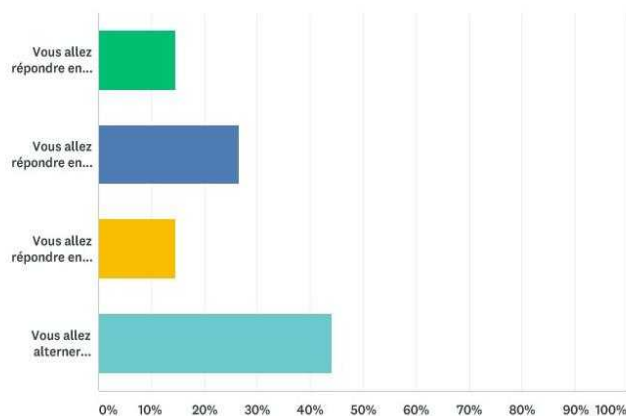


Figure 83 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans et plus

Quelle serait votre réaction si vous rencontriez une personne qui insiste à alterner anglais et arabe, au cours de sa conversation ?

Answered: 34 Skipped: 9

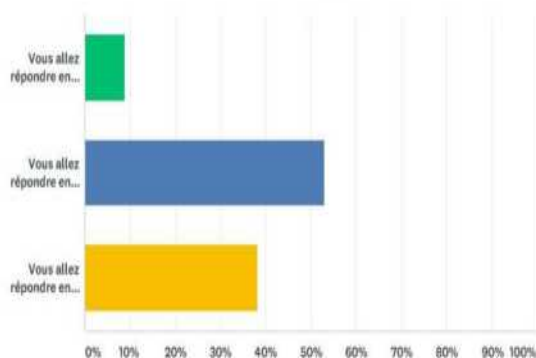


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Vous allez répondre en arabe : cela vous dérange car, il ne faut parler que la langue du pays !	14,71% 5
Vous allez répondre en alternant arabe et français pour affirmer votre culture et peut-être mettre fin à cette attitude qui vous gêne.	26,47% 9
Vous allez répondre en anglais : d'une part, vous êtes sûr/sure qu'elle est anglophone, et d'une autre part c'est plus discret, et cela vous rend plus à l'aise.	14,71% 5
Vous allez alterner anglais et arabe : vous n'y trouvez aucun problème et vous le faites souvent.	44,12% 15
TOTAL	34

Figure 84 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans et plus

Quelle serait votre réaction si vous rencontriez une personne qui insiste à alterner français et arabe, au cours de sa conversation ?

Answered: 34 Skipped: 9

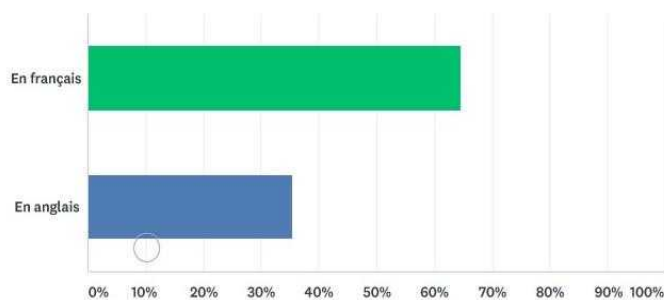


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Vous allez répondre en arabe : vous êtes égyptien/égyptienne et cela vous dérange de parler en français entre égyptiens !	8,82% 3
Vous allez répondre en alternant arabe et français : vous n'y trouvez aucun problème et vous le faites déjà souvent.	52,94% 18
Vous allez répondre en français : c'est plus discret, et cela vous rend plus à l'aise.	38,24% 13
TOTAL	34

Figure 85 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans et plus

Vous avez acheté un produit importé. En quelle langue préférez-vous en lire la description ?

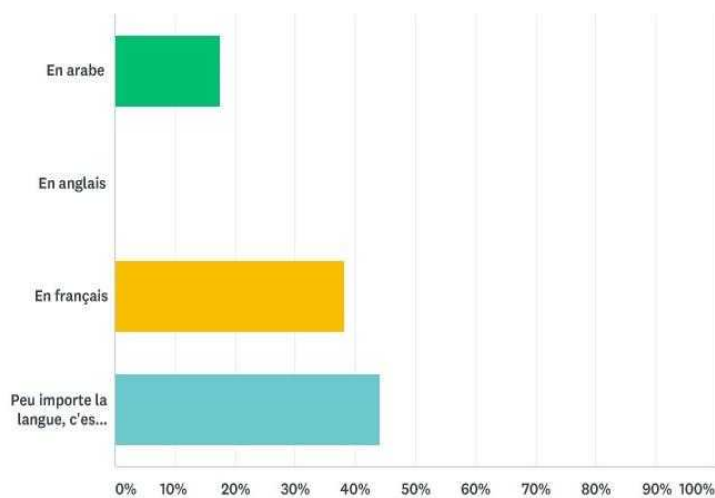
Answered: 34 Skipped: 9



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
En français	64,71%	22
En anglais	35,29%	12
TOTAL		34

Figure 86 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans et plus
 Quand vous avez le temps de lire pour le plaisir, dans quelle langue lisez-vous ?

Answered: 34 Skipped: 9



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
En arabe	17,65%	6
En anglais	0,00%	0
En français	38,24%	13
Peu importe la langue, c'est le sujet qui compte	44,12%	15
TOTAL		34

Figure 87 : Question adressée aux adultes francophones de 40 ans et plus

9.3.2.2 Francophones, arabophones, anglophones

Tableau 15 : Par rapport aux questions du type « Connaissances ».

Questions ayant rapport aux « Connaissances »	Réponses	Franco-phones	Anglo-phones	Arabo-phones
Q1 : Avez-vous une idée sur les projets français en Egypte ?	Oui	23.9%	28.13%	25%
	Non	46.5%	64.06%	75%
	Pas de projets	4%	3.13%	0%
Q2 : Avez-vous une idée sur les projets/partenariats francophones en Egypte ?	Oui	23.9%	18.75%	11.54%
	Non	48.6%	76.56%	86.54%
	Pas de projets ni partenariats	8.9%	3.13%	1.92%
Q3 : Que savez-vous de l'OIF ?	Rien	37%	64.06%	57.69%
	Organisation culturelle	30%	32.81%	38.46%
	Organisation politique	6.8%	4.69%	3.85%
Q4 : Tous les pays suivants font partie de l'OIF sauf...	Aucune idée	0%	56.25%	53.85%
	Qatar	52.7%	26.56%	38.46%
	Egypte	6.8%	12.50%	0%
	Mauritanie	6.8%	10.94%	5.77%
Q5 : Que savez-vous de la culture francophone ?	La culture des pays où le français est l'une des langues parlées	55.5%	62.50%	59.62%
	La culture française	13.7%	7.81%	11.54%
	Rien	8.9%	29.69%	28.85%
Pourcentage par rapport à la population enquêtée		55.7%	24.4%	19.9%

Tableau 16 : Par rapport aux questions du type « Attitudes ».

Questions ayant rapport aux « Attitudes »	Réponses	Franco-phones	Anglo-phones	Arabo-phones
Q1 : Que représente la France pour vous ?	Pays de la mode	6.8%	18.75%	30.77%
	Pays de culture et de civilisation	26%	39.06%	48.08%
	Pays colonial	2.7%	1,56%	1.92%
	Tout ce qui précède	35%	39.06%	23.08%
Que représente pour vous la langue	Langue difficile mais intéressante	21.9%	45.31%	32.69%

Questions ayant rapport aux « Attitudes »	Réponses	Franco-phones	Anglo-phones	Arabo-phones
française ?	Langue internationale dépassée par l'anglais	12.3%	15.63%	40.38%
	Langue difficile et compliquée	9.6%	10.94%	15.38%
	La langue la plus élégante au monde	47.3%	45.31%	34.62%
Que pensez-vous de la culture française ?	Riche et intéressante	71.2%	89%	80.77%
	démodée	30.4%	7.81%	19.23%
Comment jugez-vous la présence de la langue française en Egypte ?	2 ^{ème} langue étrangère après l'anglais	35.6%	51.6%	71.15%
	Langue de prestige, mais qui n'a pas de valeur sur le marché égyptien	32.2%	39.06%	25%
	Langue étrangère comme toute autre langue	6.8%	7.81%	1.92%
Pensez-vous que l'Egypte bénéficie de l'enseignement du français ?	Oui	43.8%	79.69%	69.23%
	Non	30.8%	10.94%	7.69%
	Aucune idée	0%	9.38%	23.08%
Que pensez-vous des publicités dernièrement passées à la télévision, où apparaissent des francophones qui alternent arabe et français ?	J'aime : je trouve que cela fait vraiment rire et c'est intéressant	48%	60.94%	76.92%
	Je n'aime pas : c'est antipathique, et cela désoriente les téléspectateurs qui n'ont aucune idée du français ! Je ne comprends pas comment ils ont eu une idée pareille ?!	19.2%	39.06%	23.08%
Comment trouvez-vous les noms de magasins, ou les affiches, écrits en français, parmi d'autres écrits en arabe ou en anglais ?	J'aime car cela fait revivre la nostalgie d'une Egypte cosmopolite.	45.9%	50%	51.92%
	Je n'aime pas car l'Egypte est un pays arabe. La langue arabe devrait donc être présente seule	10.7%	7.81%	9.62%
	Cela m'est égal	18.5%	23.44%	19.23%
	Je n'ai jamais fait attention à ce	6.8%	18.75%	19.23%

Questions ayant rapport aux « Attitudes »	Réponses	Franco-phones	Anglo-phones	Arabo-phones
	phénomène			
Pourcentage par rapport à la population enquêtée		55.7%	24.4%	19.9%

Tableau 17 : Par rapport aux questions du type « Pratiques ».

Questions ayant rapport aux « Pratiques »	Réponses	Franco-phones	Anglo-phones	Arabo-phones
Q1 : Avez-vous inscrit/inscrivez-vous vos enfants dans une école de langue française ?	Non	7.89%	18.75%	36.54%
	Oui	81.5%	42.19%	36.54%
	Peut-être	10.5%	39.06%	26.92%
Q2 : Si vous aviez la chance, poursuivrez-vous vos études en français ?	Non	15.15%	35.94%	36.54%
	Oui	84.85%	42.19%	53.85%
	Peut-être	0%	21.88%	9.62%
Pourcentage par rapport à la population enquêtée		55.7%	24.4%	19.9%

9.4.3. Lignes saillantes

Avant même de dessiner le contour des résultats que nous pouvons interpréter, nous souhaitons poser un regard critique sur le questionnaire. Cela nous apparaît en effet nécessaire de le faire à ce stade du travail, dans la mesure où ces considérations pourront influencer sur les interprétations que nous allons formuler.

Travers de novice, sans doute, le questionnaire a malheureusement été administré sans pré-enquête, ce qui aurait permis de l'améliorer. En l'état, nous regrettons des formulations vagues comme « se retrouver dans une langue », ou « la culture française », de même qu'il aurait été pertinent de rendre possible le pluriel « dans une/des langues ». Pour autant, aussi maladroite que soit la formulation, nous considérons qu'il est tout de même pertinent de prendre en compte les réponses dans la mesure où, même si « se retrouver dans une langue » demanderait explicitation, l'énoncé a été compris par les enquêtés, qui y ont répondu, il a permis de classer l'échantillon en trois catégories, francophones, anglophones et arabophones, non pas à partir de la compétence linguistique des locuteurs, mais à partir de l'auto-désignation de ceux-ci.

Nous exprimons un point de vue similaire quant à l'item « le français est la langue la plus élégante du Monde », à la formulation étonnante sur un plan sociolinguistique, mais qui reprend sciemment un stéréotype vivace en Egypte. D'ailleurs, le fait qu'il ait été choisi par 69% des adolescents, 47% des francophones, 45% des anglophones ou 34% des arabophones montre que les enquêtés ont pu s'approprier cet énoncé.

Pour présenter les résultats nous avons d'abord distingué trois sous-groupes de francophones, d'après l'âge, les adolescents (12-19 ans), les jeunes (20-39) et les adultes (40 ans et plus), de manière à voir si des résultats différents selon les catégories sont susceptibles de mettre à jour ou tout au moins d'envisager des dynamiques sociolinguistiques en cours.

L'examen croisé des résultats pour les questions du premier groupe sur les connaissances, montre que ceux-ci sont peu différents d'un groupe à l'autre. C'est aussi ce que nous pouvons résumer des réponses sur les attitudes, qui se distinguent peu. Tout au plus peut-on noter que les plus jeunes versent plus volontiers dans une admiration envers la langue française (la plus élégante pour 70%, riche et intéressante pour plus de 96%).

Certains résultats concernant les pratiques en revanche méritent attention. Le taux de lecture en français, par exemple, qui passe de 38% chez les adultes à 9% chez les plus jeunes, qui déclarent pour 30% d'entre eux lire en anglais (et aucun adulte). Ou la pratique du français entre amis ou en famille, chez 67% des adultes et 36% d'adolescents. Ou encore, le fait que les adolescents ont plus tendance à alterner arabe et anglais (60.61%, contre 47.7% chez les jeunes et 44.1% chez les adultes) tandis qu'ils ne sont que 21% à alterner l'arabe et le français (contre 26% des jeunes et 52.9% des adultes). Des chiffres qui, mis ensemble, pourraient traduire une érosion de la transmission.

Nous repérons des résultats intéressants lorsque nous distinguons anglophones, arabophones et francophones. Tout d'abord, une très forte majorité dans ces trois catégories réfute l'idée que l'arabe devrait être la seule langue de l'Egypte. Les représentations des arabophones sur la langue française se partagent entre une langue élégante, et une langue dépassée par l'anglais, la 2^e langue étrangère de l'Egypte (71%). Plus de la moitié d'entre eux seraient prêts à poursuivre des études dans des établissements francophones. Les anglophones sont nombreux à considérer le français comme une langue difficile (45%) mais élégante (45%) et se montrent plutôt favorables à l'éducation en français, pour eux (42%) et pour leurs enfants (42% + 39% peut-être). Les francophones plébiscitent l'éducation francophone pour leurs enfants (81% + 10% peut-être), et pour eux-mêmes (84%) et sont 47% à penser que le français est la plus belle langue du monde. Mais paradoxalement ils expriment aussi des points de vue qui paraissent sévères : ce sont les plus nombreux (30%) à penser la culture française démodée (contre 7% des anglophones et 19% des arabophones), et à estimer que l'enseignement en français ne bénéficie pas à l'Egypte (30%, contre 10% des anglophones et 7% des arabophones). L'ensemble de ces résultats saillants laisse à penser, que la situation illustre la dichotomie langue de culture (le français) / langue de service (l'anglais), au contact avec la langue arabe endogène.

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous avons cherché à décrire la francophonie égyptienne d'un point de vue sociolinguistique. Pour ce faire, plusieurs voies étaient possibles et il nous a fallu dans un premier temps circonscrire notre sujet, ce que nous avons fait en nous focalisant sur la *présence* de la langue française d'une part, sur les *représentations* sociolinguistiques d'autre part. Nous avons écarté l'angle variationniste qui se serait concentré sur la variété endogène de français pour lui préférer une approche ethnographique qui nous est apparue comme une démarche pertinente pour saisir de façon fine les dynamiques sociolinguistiques du terrain exploré et le contexte dans lequel elles se réalisent. Nous avons procédé à une description minutieuse du contexte égyptien, susceptible d'éclairer les phénomènes sociolinguistiques. Car c'est bien un axe fort de l'approche ethnographique que de « *transformer le regard en langage* »¹. Nous avons construit un corpus multiforme à partir d'une approche ethnographique de notre terrain. Or,

*« l'ethnographie se différencie des autres outils qualitatifs par une mise en exergue de la nécessaire participation, voire l'immersion, du chercheur dans le phénomène qu'il cherche à comprendre. Cette spécificité ethnographique pose la question, d'une part, de l'entrée du chercheur dans l'univers socioculturel qu'il tente de saisir, mais également, d'autre part, des biais et de la valeur ajoutée que cette participation personnelle engendre. »*²

Notre statut de cairote a permis cette immersion, notamment à Héliopolis, et facilité les incursions régulières dans le quartier. Mais c'était sans compter la sensibilité du climat social actuel qui a considérablement freiné notre observation et le recueil de visuels, voire d'entretiens. Nous avons complété notre corpus en ouvrant notre protocole de recherche à d'autres matériels (questionnaires, documents, réseau social, programmes télévisuels, publicités à la télévision).

Mais nous avons d'abord entamé notre travail par panorama historique et géographique qui donne des clés de compréhension de la présence du français en Egypte.

Située au carrefour de trois continents, à savoir l'Afrique, l'Europe et l'Asie, l'Egypte a toujours été à la croisée de civilisations diverses. De l'Egypte ancienne à l'Egypte ottomane en passant par l'Egypte gréco-romaine, byzantine et arabe, les changements ont été

¹ LAPLANTINE, F. (2006). *La description ethnographique*. Paris : Armand Colin Malin.

² CLERET, B. (2013). L'ethnographie comme démarche compréhensive : immersion dans les dynamiques consommatoires du rap en France. In *Recherches qualitatives*, ARQ (Association pour la Recherche qualitative).

nombreux et ont touché divers secteurs, y compris celui linguistique. L'Égypte était à partir du XVI^{ème} siècle, et jusqu'à l'arrivée de l'Expédition française, une province ottomane trilingue, en arabe, persan et turc. Le turc et le persan étaient les langues des documents officiels et administratifs, l'arabe était plutôt consacré à tout ce qui était religieux, et la langue du peuple dans sa version dialectale. L'Expédition de Bonaparte, à la fin du XVIII^{ème} siècle et ses répercussions demeurent un sujet épineux voire de conflit. La majorité des historiens égyptiens conçoivent plutôt que le véritable apport de la France en Égypte a débuté avec le règne de Mohamed Ali, qui a vu en France un modèle à suivre pour la modernisation du pays.

Langue de communication au sein de la famille régnante, puis celle de l'aristocratie, avant d'être langue d'opposition aux Anglais à partir de 1879, la langue française acquiert petit à petit des connotations positives et un statut privilégié dans la société égyptienne. Du panarabisme, de l'anti-impérialisme, du socialisme d'Etat et du non-alignement sous Nasser, à l'anti-socialisme, au libéralisme, à l'alliance avec l'URSS, puis avec les Etats-Unis sous Sadate et Moubarak, à l'islamisme et à l'alliance avec la Turquie sous Morsi puis au libéralisme et à l'alliance avec la Russie et la France sous Al Sissi, la politique étrangère de l'Égypte est en métamorphose continue. D'ailleurs, depuis la révolution du 25 janvier 2011, l'image de l'Égypte a pâti de son instabilité. Les pancartes écrites en français qui ont émergé lors des différentes manifestations ne sont pas passées inaperçues.

Le contexte sociolinguistique égyptien est complexe. L'arabe est la seule langue officielle de l'Etat. En bref, l'arabe soutenu dit *Fūsha*, langue livresque enseignée à l'école, et propre à l'écrit cohabite, dans une diglossie, avec l'arabe dialectal qu'est l'égyptien, langue commune. Le syrien s'impose aussi non seulement à travers les rapports entre les réfugiés mais aussi dans leurs écoles. Ces dernières sont des centres d'enseignement parallèles aux établissements égyptiens, destinés à délivrer aux élèves syriens les programmes égyptiens qui sont enseignés, dans les écoles, en dialecte égyptien, incompréhensibles pour eux.

Miller³ indique l'existence de quatre langues minoritaires nationales : le nubien, le domari, le siwi et le béja. Les locuteurs de nubien et de domari, en contact avec des communautés arabophones, sont bilingues. En revanche, les locuteurs de siwi et de beja, qui résident dans des endroits éloignés de la métropole et du contact avec l'arabe, sont peu bilingues. Deux autres langues minoritaires étrangères, le grec et l'arménien, occupent également le territoire égyptien. Les locuteurs grecs et arméniens d'Égypte, bien qu'ils continuent à parler leurs langues, à avoir leurs clubs, leurs propres églises, etc. sont tous bilingues arabe/grec et arabe/arménien, et certains sont également anglophones ou francophones. Ainsi, le paysage égyptien est formé de mosaïques linguistiques. Et pour

³ MILLER, C. (1996). Nubien, berbère et beja...*Op.cit.*

s'interroger sur la place qu'occupe la francophonie dans cette mosaïque, il faut s'interroger, d'abord, sur la notion de « la francophonie ». Qu'est-ce qu'un pays francophone ? Comment évaluer la francophonie ? Nous avons examiné plusieurs modèles et approches théoriques et institutionnels. Plusieurs outils de description ou d'évaluation, dont certains sont contextualisés, ont été créés en Egypte, en Afrique subsaharienne ou au Canada.

L'Egypte est membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie depuis 1983, treize ans après la création de cette institution. C'est l'ancien ministre égyptien des affaires étrangères et l'ancien secrétaire général des Nations Unies, Boutros Ghali qui avait inauguré le poste de secrétaire général de l'OIF (1997-2002). Observatrice à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie en 1976, l'Egypte est devenue Membre en 1978. Son adhésion a été, cependant, suspendue suite à la révolution du 25 janvier 2011 lorsque l'assemblée parlementaire égyptienne a été dissoute. L'Egypte est aussi membre de deux instances de la Francophonie, la CONFESJES (1994) et la CONFEMEN (1998). Cette adhésion fait cependant émerger nombre de questions sur le statut du français en Egypte alors que les critères d'adhésion de tout Etat ou gouvernement à ces deux instances impliquent la reconnaissance du français en tant que langue officielle, ou langue de travail ou langue de communication. D'ailleurs, sur la page de la CONFEMEN, nous découvrons que le français est présenté comme langue officielle en Egypte, sur la page de la CONFESJES comme langue « en partage », et sur la page de l'OIF, comme langue étrangère. Or, selon la constitution égyptienne, l'arabe est seule la langue officielle du pays⁴. Mais qu'est-ce qu'une « langue en partage » ? S'agit-il d'une langue de communication ? de travail ? ou autre ? en partage avec l'arabe ? ou bien avec d'autres langues ? Que dire, cependant, des sites officiels du ministère égyptien des affaires étrangères, du ministère de l'investissement et de la coopération internationale⁵ et du ministère égyptien des Finances⁶ où figure seulement l'anglais aux côtés de l'arabe ? Ceci alors que le français existe, parmi d'autres langues, sur les sites web d'autres ministères comme celui du tourisme⁷ ou que l'arabe figure seul sur d'autres sites comme ceux des ministères de la Santé⁸ et de l'Education⁹ ? Tout ceci alors que tous arborent le logo en arabe et en anglais. Autant d'indices qui traduisent un statut du français confus.

Au-delà de la tutelle de l'OIF, les relations politiques et économiques bilatérales entre l'Egypte et la France sont fortes et couvrent divers domaines : défense, archéologie, éducation, santé, etc., des relations bien plus étroites qu'avec d'autres pays francophones

⁴ Voir chapitre 2.

⁵ <http://www.miic.gov.eg/english/pages/default.aspx>

⁶ <http://www.mof.gov.eg/english/pages/home.aspx>

⁷ <http://www.egypt.travel/fr>

⁸ <http://www.mohip.gov.eg/>

⁹ <http://portal.moe.gov.eg/Pages/moe-homepage.aspx>

qui ont pourtant un poids important aussi dans la Francophonie politique comme le Canada et la Belgique. Les investissements français en Égypte, la bibliothèque d'Alexandrie, l'Université Senghor et l'Université française d'Égypte témoignent de la puissance des relations économiques, culturelles et éducatives entre l'Égypte et la France. Mais qu'en est-il du français dans le contexte sociolinguistique égyptien ?

Après avoir esquissé la position de l'Égypte dans la Francophonie politique et institutionnelle, nous avons mené un travail de terrain pour cerner une partie de la francophonie égyptienne, tant sur le plan des pratiques que sur celui des représentations.

La posture « *intérieure/extérieure* »¹⁰ du chercheur nous semble, dans un tel contexte, absolument nécessaire,

L'examen des enseignes de magasin à Héliopolis, quartier emblématique de la francophonie traditionnelle au Caire, a montré une francophonie à peine résiduelle, la plupart du temps circonscrite à des établissements vieillots. Au cours des entretiens les personnes manifestent une attitude positive à l'égard du français, langue « belle et élégante », mais confirment ce que l'observation avait dévoilé : le français n'est plus guère visible à Héliopolis, et le quartier a perdu peu à peu ses habitants francophones et étrangers.

Nous avons ensuite porté notre attention sur les groupes francophones du réseau social Facebook, et plus particulièrement sur deux d'entre eux, ceux comptant le plus de membres. Le choix de ces groupes a été motivé par la volonté d'explorer un terrain « actuel », fût-il virtuel, d'une part, et un espace explicitement déclaré francophone, d'autre part. En clair, il s'agissait d'aller observer la francophonie là où elle se revendiquait. Les posts analysés montrent, certes et sans surprise, une présence importante du français, seul ou avec l'arabe. Mais l'usage du français est cantonné dans des circonstances particulières, par exemple quand on évoque des difficultés lexicales ou syntaxiques, alors que l'arabe semble rester la langue de communication pour exprimer des réalités sociales égyptiennes. Les posts témoignent cependant d'un attachement vif à cette langue, même si on l'affirme difficile et si Charles Aznavour, Tino Rossi et Edith Piaf donnent à voir une image artistique qui n'est pas des plus actuelles. L'absence de programmes en français destinés aux jeunes à la télévision n'est d'ailleurs pas pour arranger cet état de fait.

C'est sur ce genre de cliché que les spots publicitaires analysés construisent leur argumentation, comme une synthèse des représentations sur le français : une langue associée à l'élégance, la beauté, la technologie, mais aussi une langue désuète parlée par des gens démodés, peu aimables, indifférents aux autres voire hostiles, par opposition à des

¹⁰ BLANCHET, P. (2000). *La linguistique de terrain, Méthode et théorie, Une approche ethnosociolinguistique*. Rennes : Presses Universitaires.

Egyptiens affables, sociables, calmes. Les réponses au questionnaire vont dans le même sens.

« Il demeure évident, pourtant, que partout l'anglais dépasse le français, non seulement par le nombre de ses locuteurs, près de quatre fois important, mais surtout par l'importance de l'expansion économique, culturelle et politique des pays de langue anglaise et en particulier des Etats-Unis. Et nous voici au cœur du vrai problème dont on aurait tort de ne considérer que l'aspect linguistique alors que ses racines sont ailleurs. »¹¹

Globalement, cette recherche montre que les attitudes des enquêtés sont positives à propos de la langue française. Or celles-ci ne se traduisent pas forcément au niveau des pratiques. C'est ce que l'écrivain égyptien francophone Khaled Al-Khamissi a souligné :

« Alors que l'anglais s'impose de plus en plus, dans les médias, à l'école, dans le champ économique, le français, comme à l'époque du mandat britannique, apparaît encore comme la langue de la « résistance ». Et la culture française comme un refuge dans un monde globalisé. « Si la francophonie perd du terrain sur les bords du Nil, la francophilie, elle, y est toujours bien ancrée », résume Khaled al-Khamissi. »¹²

Nous suggérons que le manque de stratégie nationale en faveur de la francophonie est en cause. Pourtant la langue française est un vecteur colossal pour l'Égypte si elle entend renouer avec l'Afrique, et avec les pays africains francophones en particulier.

Par ailleurs, la France est le pays qui s'impose le plus, et avec force, dans presque tous les domaines de coopération avec l'Égypte. Il se peut que l'Égypte en soit bénéficiaire sur les plans politiques ou économiques, mais le fait que la France apparaisse comme le soutien exclusif du français nuit probablement à l'image du français cantonné dans des images figées.

¹¹ CALVET, L-J. (1999). La guerre des langues et les politiques linguistiques. *Op.cit.*, p.265.

¹² GEFFROY, L. (Mai 2009). Que reste-t-il de la francophonie en Égypte ? In *L'Orient littéraire* http://www.lorientlitteraire.com/article_details.php?cid=31&nid=3035 (Consulté le 4 mars 2017).

Bibliographie

Bibliographie

ABDALLAH, A.A. (En ligne 9 octobre 2017). Madares sūriyah mūāziah, bi lahğa damašqeyah wa manhağ mişry, (Des écoles syriennes parallèles, avec un accent damascène et un programme égyptien). In *Al Ahram*, <http://www.ahram.org.eg/NewsQ/616994.aspx> (consulté le 10 mai 2018).

ABDEL HADY, M. (2000). Entretien avec Boutros-Boutros Ghali. In *Al Ahram* <http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/0/8/27/4186/Boutros-BoutrosGhali--lOccident-a-int%C3%A9r%C3%AAt-%C3%A0-aider-.aspx> (Consulté le 14 août 2015).

ABDEL HAFEZ SALEH, M. (2004). Rapports culturels entre la France et l'Égypte. In *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*. N°56, pp 57-66. doi :10.3406/caief_2004.1526 https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_2004_num_56_1_1526 (Consulté le 6 mai 2018).

ABDEL GHAFAR, A. (2013). Boutros Boutros-Ghali. In *Al Ahram Hebdo*. <http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/0/8/27/2439/Boutros-BoutrosGhali--%C2%AB-La-relation-particuli%C3%A8re-e.aspx> (Consulté en ligne le 14 août 2015).

ABDALLAH, R. (En ligne le 16 juillet 2014). Al I'lam fi Ḥiḍam al ṭawra, (les médias en pleine révolution) <http://carnegieendowment.org/sada/?fa=56329&lang=ar> (consulté le 3 janvier 2019).

ABECASSIS, F. (2000). *L'enseignement étranger en Égypte et les élites locales 1920-1960, francophonies et identités nationales*. Formation doctorale Mondes africain, arabe et asiatique. Université Aix-Marseille 1.

ABO ELELA, M. (2011). *Le Centre-ville du Caire à l'épreuve des évolutions politiques et socio-économiques. Paysages, fonctions, accessibilité et pratique des habitants*. Thèse de doctorat non publiée. Paris 8.

ABRIC, J-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. « Psychologie sociale ». Paris : Presses Universitaires de France, coll.

ABOU, S. KASPARIAN, Ch & HADDAD, K. (1996). *Anatomie de la francophonie libanaise*. Montréal : Ed. AUPELF-UREF.

ABU NAR, S. (du 4 au 10 août 2005). Muhammad Ali's ideological project. In *Al Ahram Weekly*. N°754, <http://weekly.ahram.org.eg/2005/754/special.htm> (Consulté le 29 avril 2014).

ACKERMANN, P. (1839). « Discours sur le bon usage de la langue française » (préface) de *La défense et Illustration de la langue françoise*, Joachim Du Bellay. Paris : Crozet, libraire de la bibliothèque royale. p.3 et 4. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6133798b/f5.image.r=Essai%20sur%20l%27universalité%20de%20la%20langue%20française.langEN> (Consulté le 22 décembre 2013).

ACLIMANDOS, T. (2003). Officiers et Frères musulmans : 1945-1948. In *Egypte/Monde arabe*, L'Égypte dans le siècle 1901-2000, n°4-5.2 /2000-1/2001, p.260. Bruxelles : éditions complexe.

ACLIMANDOS, T. (2003). Regard rétrospectif sur la Révolution égyptienne. *L'Égypte dans le siècle 1901-2000, Egypte / Monde arabe*, n°4-5. Bruxelles : éditions complexe.

ACLIMANDOS, T. (2011). De Nasser à Moubarak, une brève histoire politique. *L'Égypte au présent, inventaire d'une société avant révolution* .pp.290, 291. (Sous la direction de Vincent Battesti et François Ireton). Paris : éd. Sindbad, Actes Sud.

Afp. (7 avril 2014). En Égypte, les réfugiés syriens oublient leurs projets de migration. In *La Croix*.<https://www.la-croix.com/Monde/En-Egypte-refugies-syriens-oublent-leurs-projets-emigration-2017-04-07-1300837872> (Consulté le 15 mai 2018).

AHMED, Y. (En ligne 25 janvier 2017). Giulio Regeni, our nation and social research. In *Madamasr* <https://www.madamasr.com/en/2017/01/26/opinion/u/giulio-regeni-our-nation-and-social-research/> (Consulté le 27 janvier 2017).

AL'ARAB, M. (2014). Miṣr al-banaḍiq wa al-lūhā hawayāṭ ḍa'e'at lam tahsemūhā sanawat al-ṣera'. In *CNN bil- arabiyat*. In <http://arabic.cnn.com/middleeast/2014/01/13/egypt-identity%E2%80%93debate> (Consulté le 4 février 2014).

AL MOUGUI, M-A. (18 janvier2017).<http://www.dotmsr.com/details/736633/>جر يمنا قتل بحياة-الخدوي-هل-أنهى-إسماعيل-حياة-شقيقه-من-أجل-العرش (consulté le 18 janvier 2018).

ALSAADANI, Z. (En ligne 1^{er} mai 2018). Ġaḍab bisabab taṣriḥat wazir atta'lim : « elli 'ayez yet'alim lūgat yisafer barrah ». In *Al Wafd*.
<https://alwafd.news/%D8%A3%D8%AE%D8%A8%D8%A7%D8%B1-%D9%88%D8%AA%D9%82%D8%A7%D8%B1%D9%8A%D8%B1/1868022-%D8%BA%D8%B6%D8%A8-%D8%A8%D8%B3%D8%A8%D8%A8-%D8%AA%D8%B5%D8%B1%D9%8A%D8%AD%D8%A7%D8%AA-%D9%88%D8%B2%D9%8A%D8%B1-%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%B9%D9%84%D9%8A%D9%85-%D8%A7%D9%84%D9%84%D9%8A-%D8%B9%D8%A7%D9%8A%D8%B2-%D9%8A%D8%AA%D8%B9%D9%84%D9%85-%D9%84%D8%BA%D8%A7%D8%AA-%D9%8A%D8%B3%D8%A7%D9%81%D8%B1-%D8%A8%D8%B1%D9%87>
(Consulté le 15 mai 2018).

ALSADATY, L. (2002). *Wada' an bonapart li yousef šahin, al-tarih bayn lūgatayn : al-ṣoura wal-ḥiṭab*. (Adieu Bonaparte de Youssef Chahine : l'Histoire entre image et discours). (Recherche non publiée). Sous la direction de Mohamed Afifi. Faculté des Lettres, Université du Caire.

AL SADATY, L. (du 3 au 9 Octobre 2007). Au nom de l'Afrique, in *Al Ahram Hebdo*, n° 682 <http://hebdo.ahram.org.eg/Archive/2007/10/3/visa0.htm> (Consulté le 15 juillet 2018).

ALSADATY, L. (2008). *Le français écrit en Égypte entre langue et discours (analyse du Courrier des lecteurs d'Al Ahram Hebdo*. Thèse de magistère. Université du Caire.

- AL SADATY, L. (Du 11 au 17 mai 2011). Du recul et de l'estime. In *Al Ahram Hebdo*. <http://hebdo.ahram.org.eg/Archive/2011/5/11/visa0.htm> (Consulté le 4 mai 2018).
- AL-HILALI, Ş. (2013). Al-tağrebaṭ al-ʿ arabeya fi taʿ rib al-ʿ ūlūm waʿ ūlūm al-tyb. Mūntadā al-lūgaṭ al- ʿ arabeyaṭ ʿ ala al-ṣabakaṭ al- ʿ alameyaṭ.[En ligne]. <http://www.m-arabia.com/vb/showthread.php?t=900> (Consulté le 22 mai 2014).
- ALLEAUME, G. (1999). Des incertitudes de la mémoire aux exigences de l'histoire. Le bicentenaire de l'expédition d'Égypte. In *Egypte/Monde arabe*, deuxième série, N°1, L'expédition de Bonaparte vue d'Égypte, p.7-12 in <http://ema.revues.org/>
- ALONSO, P. & JOURDAN, S. (17 février 2011). Frères musulmans : ces questions qui agitent l'occident. In *OWNI*. <http://owni.fr/2011/02/17/freres-musulmans-ces-questions-qui-agitent-loccident/> (Consulté le 11 mai 2011).
- AMIN, S. (2001). *Le monde arabe dans la longue durée. Le « printemps » arabe ?*, éd. Le temps des cerises.
- ANDREASSEN, B.A.SANOM, H-O. MCLNERNEY-LANKFORD, S. Human right research method. In *Research methods in human rights. A handbook*. p.267.Cheltenham, UK Northampton, MA, USA : Edward Elgar publishing.
- ARNAUD, J-L. (2014) De l'exposition à l'urbanisation. Le Caire d'Ismail pacha. In *Rives méditerranéennes*. URL : <https://journals.openedition.org/rives/4630> doi : 10.4000/rives.4630 (Consulté le 02 janvier 2018).
- BARDIN, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Quadriège Manuels, PUF.
- BARSOUMIAN, N. (25 août 2013). Amid Turmoil, Armenians of Egypt remain on sidelines, in *The Armenian Weekly*, <https://armenianweekly.com/2013/08/25/amid-turmoil-armenians-of-egypt-on-the-sidelines/> (Consulté le 5 mai 2018).
- BASSIOUNEY, R. (2017). *Identity and dialect performance: A study of communities and dialects*, Routledge studies in language and communities.
- BATTESTI, V. & IRETON, F. (2011). *L'Égypte au présent, inventaire d'une société avant révolution*. Sindbad, Actes Sud.
- BATOU, J. (1991). L'Égypte de Muhammad-'Ali. Pouvoir politique et développement économique, 1805-1848. In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 46^e année, N. 2, 1991. P.407. doi : 10.3406/ahess.1991.2789555 http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1991_num_46_2_278955 (document généré le 28/7/2017) (Consulté le 17 janvier 2018).
- BEAUDOIN, L. (2008). Le français au Liban. <http://www.ledevoir.com/non-classe/205750/le-francais-au-liban> (Consulté le 12 novembre 2011).
- BELLI, M. (2001).Le moment « soixante-sept » de la colère, des illusions et de la phase finale de la lutte. In *Egypte/Monde arabe*, n°4-5. Mis en ligne le 08 juillet 2008. URL : <http://journals.openedition.org/ema/855> doi : 10.4000/ema.855 (Consulté le 2 janvier 2015).
- BENAÏSSA, S., BOUADJIO, V., EL AMRAOUI, M., HOUSSOUBA, M., MUSINDE, J. K., LEGENDRE, J. TRUDEL, R. (2007). Coexistence du français et des langues nationales dans

les pays francophones. In ARGOD-DUTARD, F. (Ed.), *Le français : des mots de chacun, une langue pour tous : Des français parlés à la langue des poètes*. Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/34911#ftn12> doi :10.4000/books.pur.34911 (Consulté le 10 juin 2018).

BERNARD, J-Y. (2003). *La genèse de l'expédition franco-britannique de 1956 en Egypte*, Publications de la Sorbonne.

BERNARD-MAUGIRON, N. (2003). « Les constitutions égyptiennes (1923-2000) : ruptures et continuités ». In *Egypte/Monde arabe*, n°4-5, 2/2000-1/2001, Editions complexes, CEDEJ.

BLANCHET, P. (2008). La nécessaire évaluation des politiques linguistiques entre complexité, relativité et significativité des indicateurs. In *Les Cahiers du GEPE*, Eclairages, Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg. <http://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=898> (Consulté en ligne le 11 août 2014).

BLANCHET, P. & BULOT, T. (s.d) Module, Méthodologie de recherche sociolinguistique et sociodidactique du plurilinguisme. *Production des enseignants et des chercheurs* [en ligne]. <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/655/1/CoursMe%CC%81thodoBlanchetBulot.pdf> (Consulté le 2 juin 2014).

BLANCHET, P. (2000). *La linguistique de terrain, Méthode et théorie, Une approche ethno sociolinguistique*. Rennes : Presses Universitaires.

BOSCOVITCH, A. (En ligne 5 septembre 2015). Egypt's Armenians, in *Sada*, <http://carnegiendowment.org/sada/614085> (consulté le 10 mai 2018).

BOUESSE, Y. (2006). Francoffonies ! La création au secours de l'Institution. In *Le Figaro*. <http://www.evene.fr/livres/actualite/francoffonies-festival-francophonie-2006-267.php> (Consulté le 23 septembre 2014).

BOUMARD, P. (n.d). L'ethnographie est un humanisme. *Revue Internationale d'Ethnographie*. N°3. (Mise en ligne Le 24 février 2014). <http://riethno.org/wp-content/uploads/2014/02/L%E2%80%99Ethnographie-est-un-humanisme.pdf> (Consulté le 14 juillet 2017).

Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques*, Seuil.

BOYER, H, & BRANCA-ROSOFF, S. et al. (1996). *Sociolinguistique. Territoires et objets*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

BARNWELL, J. (2009). *Les fondamentaux de la réalisation de films*. Editions Pyramide.

BRETEGNIER, A. (1996). L'insécurité linguistique : objet insécurisé ? Essai de synthèse et perspectives. *Le français dans l'espace francophone*, Tome 2. Paris : éd. Champion.

BULOT, T. (s.d). Cours de sociolinguistique. <http://www.sociolinguistique.fr/cours-3-1.html> (Consulté le 10 juin 2016).

BULOT, T & Blanchet, Ph. (12-14 juin 2008). Propositions pour une analyse glottonomique de la complexité des situations linguistiques francophones. *Contribution écrite au séminaire La méthodologie d'observation de langue française, atelier 1 :*

Définitions, concepts opératoires. Paris.
http://www.francophonie.org/IMG/pdf/obs_seminaire_langue_francaise_atelier1.pdf
(Consulté le 2 juin 2014).

CALVET, L-J. (1999). Pour une écologie des langues du monde. Editions Plon.

CALVET, L-J. (1999). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Hachette.

CALVET, L-J. (2001). De l'inégalité des langues (quelques réflexions préalables à toute politique linguistique). *Les langues dans l'espace francophone*, Institut de la Francophonie, Paris : L'Harmattan.

CALVET, L-J. (2002). Mondialisation, langues et politiques linguistiques. <http://www.usenghor-francophonie.org/international/conf/2002/calvet.pdf> (Consulté le 11 décembre 2011).

CALVET, L-J (2007). Approche sociolinguistique de l'avenir du français dans le monde. *Hérodote*, 126, (3), 153-160. Consulté le 12 décembre 2014. doi : 10.3917/her.126.0153. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2007-3-page-153.htm#no1> (Consulté le 20 juillet 2014).

CALVET, L-J. (2012). Des frontières et des langues : Entretien avec Thierry Paquot. *Hermès, La Revue*, 63(2), 51-56. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2012-2-page-51.htm>. (Consulté le 18 mars 2019).

CALVET, L-J. (n.d). Compétence et performance linguistique. In <http://www.universalis.fr/encyclopedie/competence-et-performance-linguistique/> (Consulté le 31 décembre 2011).

CASTELLOTTI, V. MOORE, D. (2002). Représentations sociales des langues et enseignements. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Strasbourg : Division des politiques linguistiques Direction de l'éducation scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur DGIV. Conseil de l'Europe.

CEFAÏ, D. (2013). Qu'est-ce que l'éthnographie ? Débats contemporains. *Academia*. [En ligne]. https://www.academia.edu/8810584/Questce_que_lethnographie_D%C3%A9bats_contemporains (Consulté le 13 juin 2016).

CHAIGNE-LOUDIN, A-L. Wahabisme, publié le 9/3/2010. In <http://www.lesclesdumoyenorient.fr/Wahhabisme.html> (Consulté le 20 mai 2014).

CHARNET, C. (1992). *La langue française et les Egyptiens (sociolinguistique d'une rencontre par l'analyse des productions verbales d'interlocuteurs égyptiens francophones)*, sous la direction de M.le prof Jean-Baptiste Marcellesi, Université de Rouen, U.E.R Lettres et Sciences Humaines, Département des Sciences du Langage et de la Communication.

CHARNET, C. (1992). *La langue française en Egypte, bilan d'une présence*. Le Caire : Centre d'études françaises.

CHAUDENSON, R & CALVET, L-J (2001). *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*. Paris : Institut de la Francophonie, L'Harmattan.

CHAUDENSON, R. (12-14 juin 2008). *Observer ou agir? des réponses différentes*. Contribution écrite au séminaire La méthodologie d'observation de langue française, atelier 1 : Définitions, concepts opératoires. Paris. sur http://www.francophonie.org/IMG/pdf/obs_seminaire_langue_francaise_atelier1.pdf (Consulté le 2 juin 2014).

CHAUDENSON, R. (1997) *L'évaluation des compétences linguistiques en français, le test d'Abidjan*. CIRELFA-Agence de la Francophonie, Diffusion Didier Erudition.

CHAUPARDE, A, *Constantes de la géopolitique française*, in http://www.cesa.air.defense.gouv.fr/IMG/pdf/Constantes_de_la_geopolitique_francaise-2.pdf (Consulté le 9 janvier 2014).

CHEYNET, J.-C. (2002). L'Égypte byzantine. http://www.clio.fr/bibliotheque/l_egypte_byzantine.asp (Consulté le 24 avril 2014)

CHIHA, D. (2004). La francophonie en Égypte. Aperçu historique. *cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2004, N°56, pp 67-73. doi : 10.3406/caief.2004.1527. http://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_2004_num_56_1_1527 (Consulté le 7 décembre 2014).

CLERET, B. (2013). L'ethnographie comme démarche compréhensive : immersion dans les dynamiques consommatoires du rap en France. In *Recherches qualitatives*, ARQ (Association pour la Recherche qualitative).

CORCORAN, P. (2007). *The Cambridge introduction to Francophone literature*, Cambridge: University press.

COSSERON, S. L'expédition d'Égypte, un bicentenaire à sens unique. Larousse éd.1999. http://www.larousse.fr/archives/journaux_annee/1999/119/l_expedition_d_egypte_un_bicentenaire_a_sens_unique (Consulté le 20 mai 2014).

CRESWELL, J.W. (1998). *Qualitative Inquiry and Research Design: Choosing Among Five Traditions*. Thousand Oaks: Sage Pub.

CRONEL, H. (2004). Que fait la Francophonie de l'économie ? » In *Hermès*. N°40 <http://hdl.handle.net/2042/9525> (Consulté le 19 août 2005).

CUNO, K.M. (2005). Constructing Muhammad Ali. *Al Ahrām Weekly*. N° 768, du 10 au 16 novembre. <http://weekly.ahram.org.eg/2005/768/sc1.htm> (Consulté le 29 avril 2014).

DE SAINT PERIER, L. (En ligne 20 février 2016). Égypte : un forum pour se repositionner en Afrique <http://www.jeuneafrique.com/304047/politique/egypte-retour-vers-son-futur-africain> (Consulté le 29 août 2018).

DE MENONVILLE, A. (2013). Une entrevue avec Robert Solé, publiée à *Al Ahrām Hebdo*, N° 994, la semaine du 2 au 8 septembre 2013. sur <http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/994/8/27/3895/Robert-Sol%C3%A9--Sous-Sadate.-les-conditions-de-vie-se.aspx> (Consulté le 20 mai 2014).

DE ROBILLARD, D. (1989). *L'aménagement linguistique : problématiques et perspectives*. Thèse de doctorat non publiée. Aix-Marseille I.

DEENAPANRAY-CHAPPARD, A & SPIROPOULOU, K. (2006). Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, genèse d'un imaginaire. *La Francophonie*. éd. Mascara (Société du groupe Tournon).

DELPAL, B. HOURS, B. & PRUDHOMME, C. (2005). *France-Levant : de la fin du XVIIème à la première guerre mondiale*. Colloque international, Lyon, 13-14-15 juin 2002, Paris : Geuthner.

DENIAU, X. (1983). *La Francophonie*. Que sais-je ? PUF.

DEROY, L. (1956). *L'emprunt linguistique*. Liège : Presses Universitaires, collection Les Belles Lettres. Mise en ligne par open edition books 22 mai 2013. <http://books.openedition.org/pulg/665> (Consulté le 8 mai 2017).

DOMINIGUE DE ALMEIDA, J. (2008). Aperçu des discours théoriques et critiques sur les desseins et engagements francophones : évolutions, dérives, ambigüités, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, mis en ligne le 17 décembre 2010, URL:<http://dhfiles.revues.org/103> (Consulté le 14 octobre 2013).

DOSS, M. (2004). Le français en Egypte. Histoire et présence actuelle. *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*. N°56, pp 75-98. doi : 10.3406/caief.2004.1528 http://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_2004_num_56_1_1528 (Consulté le 10 décembre 2014).

DOSS, M & MILLER, C. (1996) Les langues en Égypte : Introduction. *Égypte/Monde arabe, Première série, 27-28*, mis en ligne le 07 juillet 2008. URL : <http://ema.revues.org/1023> (Consulté le 23 avril 2014).

DOSS, M. et BATTISTI, V. (2011). Les pratiques linguistiques et leurs contextes sociaux, in *L'Égypte au présent, inventaire d'une société avant révolution*. (Sous la direction d'IRETON, F. et BATTISTI, V. p. 971-993 Paris : Sindbad-Actes Sud, La Bibliothèque arabe, Hommes et Sociétés, réf. HAL archives ouvertes : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01256011> (Consulté le 29 avril 2019).

DU BELLAY, J. (1839). *La défense et Illustration de la langue françoise*. Préface de Ackermann Paul, « Discours sur le bon usage de la langue française ». Paris : éd. Crozet. Mise en ligne 30/9/2010. Consulté le 22 décembre 2013. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6133798b/f5.image.r=Essai%20sur%20%27universalité%20de%20la%20langue%20française.langEN> (Consulté le 22 décembre 2013).

EL DESSOUKY, A. (2005). The making of a modern hero. *Al Ahram Weekly*. N°742, du 12-18 mai. sur <http://weekly.ahram.org.eg/Archive/2005/742/sc3.htm> (Consulté le 15 avril 2014).

EL -GEMEY, A.M. (2005). Educating Egypt. *Al Ahram Weekly*. N°766, du 27 Octobre à 2 novembre. sur <http://weekly.ahram.org.eg/2005/766/sc2.htm> (Consulté le 28 avril 2014).

EL TIBI, Z. et al. (2001). *La francophonie et le dialogue des cultures*. Paris : L'Age d'homme.

- ELLENBOGEN, A. (2006). *Francophonie et indépendance culturelle, Des contradictions à résoudre*. Paris : L'harmattan, collection Points de vue.
- ELOY, J- M. (1997). Aménagement ou politique linguistique ? *Mots*, septembre, N°52, pp.722. https://www.persee.fr/doc/mots_02436450_1997_num_52_1_2462?q=Am%C3%A9nagement+ou+politique+linguistique (Consulté le 2 Janvier 2016).
- ELOY, J-M. (1994). La langue française, objet de politique linguistique. *The French Review*, Vol. 67. No. 3 (fev.1994) p.403-413, éd. American Association of Teachers of French. In www.jstor.org/stable/396565 (Consulté le 8 mai 2011).
- EMERSON, M.R, FRETZ, I.R & SHAW, L. (1995). *Writing Ethnographic Fieldnotes*. Illinois, USA : the University of Chicago Press. (Traduit vers l'arabe par Hanaa Al Gohary, révisé et préfacé par Mohamed Al Gohary, Centre National de traduction 2010).
- ENAN, L. (1999). Si tu le sais, alors c'est une catastrophe... ». La commémoration : pourquoi, pour qui ? *Egypte/Monde arabe*, deuxième série, n°11, p.13-24 sur <http://ema.revues.org/>. (Consulté le 28 octobre 2014).
- ERICKSON, F. (1986). Qualitative methods in research on teaching, In *Handbook of Research on Teaching* (Wittrock, éd.), New York, Macmillan.
- FENOGLIO, I. (1996). Les femmes, les hommes et le langage. Quelques remarques. *Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est*, n 23.
- FENOGLIO, I. (1990). De l'épaisseur historique d'une situation sociolinguistique donnée, le cas du français en Egypte. *Cinq années de recherches en sociolinguistique et en didactique du FLE (1985-1989)*, septembre, rencontres Rouen Leipzig, p.5.
- FENOGLIO, I. (1995). Réforme sociale et usage des langues. *Entre réforme sociale et mouvement national*, sous la direction d'Alain Roussillon, p.271, CEDEJ.
- FISHMAN, J. (1967) Bilingualism with and without Diglossia ; Diglossia with and without Bilingualism in *Journal of social issues* Vol. XXIII, N°2.
- FORSE, M. (2008). Définir et analyser les réseaux sociaux: Les enjeux de l'analyse structurale. *Informations sociales*, 147(3), 10-19. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-3-page-10.htm>. (Consulté le 4 novembre 2018).
- FOUAD, H. (Mars 1972). L'Egypte entre guerre et paix, solidarité avec le peuples d'Afrique pour la décolonisation et le progrès. In *Le monde diplomatique* <https://www.monde-diplomatique.fr/1972/03/FOUAD/30827> (Consulté le 5 septembre 2018).
- GADET, F. (2000). Derrières les problèmes méthodologiques du recueil des données. *Les Cahiers de l'Université de Perpignan* (n° 31, 2000, "Linguistique sur corpus". http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet_Principes.html (Consulté le 24 mars 2013).
- GADET, F. (2007). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- GARCIN, J-C. (1987). L'arabisation de l'Egypte. In *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°43. Monde arabe: migrations et identités. pp. 130-137.

GASQUET-CYRUS, M & PETITJEAN, C. (2009). *Le poids des langues, dynamiques, représentations, contacts, conflits*. Paris : L'Harmattan.

GAULTIER-KURKHAN, C. (2005). *Méhémet Ali et la France, 1805-1849, Histoire singulière du Napoléon de l'Orient*. Paris : Maisonneuve et Larose.

GEFFROY, L. (Mai 2009). Que reste-t-il de la francophonie en Egypte ? L'Orient littéraire http://www.lorientlitteraire.com/article_details.php?cid=31&nid=3035 (Consulté le 4 mars 2017).

GERARD, D. (2008). Le choix culturel de la langue en Egypte. *Egypte/Monde arabe*. Première série, 27-28.1996. En ligne. 2018.URL : <http://journals.openedition.org/ema/1942> ; doi : 10.4000/ema.1942 (Consulté le 10 janvier).

GERARD, L. (1976) *Grille pour une analyse de contenu des programmes de télévision*.In: Communication Information, volume 1 n°3. pp. 373-383; doi : <https://doi.org/10.3406/comin.1976.992> https://www.persee.fr/doc/comin_0382-7798_1976_num_1_3_992 (Consulté le 20 décembre 2018).

GENDEREAU-MASSALOU, M. (2008). Histoire d'une institution au cœur de la francophonie. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, [en ligne], mis en ligne le 17 décembre 2010.. URL:<http://dhfles.revues.org/107> (Consulté le 08 octobre 2013).

GUAAYBESS, T. (2005). *Télévisions arabes sur orbites, un système médiatique en mutation*. Paris: CNRS éd .Publié sur openeditionbooks le 20 juin 2013. In <https://books.openedition.org/editionscnrs/2364?lang=en#notes> (Consulté le 3 janvier 2019).

GIORGIADES, P. (1982). *L'étrange destin de la bibliothèque d'Alexandrie*, les Publications de l'Atelier d'Alexandrie.

GOM'A, A. *Musa'ed wazir al hariḡeyya lil šou'oun al 'arabiyya yakšef a'dad al laḡe'in assouriyin fi Mišr*. En ligne le 20 avril 2017. In *Youm 7*<http://www.youm7.com/story/2017/4/2/مساعد-وزير-الخارجية-للشئون-العربية-يكشف-عدد-اللاجئين-السوريين-بمصر/3172410> (Consulté le 15 juillet 2017).

GUESPIN, L, & MARCELLESI, J-B. Pour la glottopolitique. *Langages*, 21e année, n° 83. . pp. 5-34. doi : 10.3406/lgge.1986.2493 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1986_num_21_83_2493 (Consulté le 28 août 2014).

GUEUNIER, N, YAZBEK-HADDAD, K, & AUCAGNE, J. (1993). *Le français du Liban : cent portraits linguistiques*. Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban). Diffusion : Didier Erudition.

GUIGOU, Jean-Louis. (En ligne, lundi 01janvier 2018). L'Egypte, hub entre l'Europe et l'Afrique, in *Humeur* n°206 <http://www.ipemed.coop/fr/points-de-vue-r19/blog-de-jean-louis-guigou-c60/legypte-hub-entre-leurope-et-lafrique-a3366.html> (Consulté le 25 août2018).

- Guillemette, F., & Luckerhoff, J. (2009). L'induction en méthodologie de la théorisation enracinée (MTE). *Recherches qualitatives*, 28(2), 3-20. Google scholar.
- HASSAN, M. (2013). *Hikayit al dasatir al maşreya fi ma'tay 'am*, al Hay'aä al 'amma li qūşūr al Ṭaqafa, Mişr.
- HALAOUI, N. (2001). L'identification des langues dans les Constitutions africaines. *Revue française de droit constitutionnel*, 45, (1), 31-53. doi:10.3917/rfdc.045.0031. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-droit-constitutionnel-2001-1-page-31.htm> (Consulté le 24 février 2018).
- HELLER, M. (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Paris : éd. Didier.
- HIJAZI SAHAR (2005), *L'identité libanaise entre l'appartenance confessionnelle et le partage culturel*. Thèse de doctorat non publiée. Université Lumière Lyon2. http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2005/hijazi_s/download (Consulté en ligne le 6 janvier 2012).
- HILMI II, A. (1996). *Mémoires d'un souverain, par Abbas Hilmi II, Khédivé d'Égypte (1892-1914)*. Nouvelle édition [en ligne]. Le Caire : CEDEJ - Égypte/Soudan, 1996, <http://books.openedition.org/cedej/606>, ISBN : 9782905838711. doi : 10.4000/books.cedej.606. (Consulté le 18 janvier 2018).
- HOEFFER, B.L. (2002). Language borrowing and language diffusion, an overview. *Intercultural Communication Studies Vol. XI : 4*.
- HOEY, B.A. (2014). A Simple Introduction to the Practice of Ethnography and Guide to Ethnographic Fieldnotes. *Marshall University Digital Scholar*. [En ligne] http://works.bepress.com/brian_hoey/12/. (Consulté le 10 juillet 2017).
- HUBINET, N. (En ligne le 30 janvier 2015). Égypte : « complot partout, révolution confisquée » in *CQFD* n° 127. <http://cqfd-journal.org/Egypte-Complot-partout-revolution> (Consulté le 20 janvier 2018).
- HUME-FERKATADJI, F. (20 mars 2018). La bibliothèque d'Alexandrie, l'un des plus hauts lieux culturels d'Égypte, reportage international in *RFI* <http://www.rfi.fr/emission/20180320-bibliotheque-alexandrie-plus-hauts-lieux-culturels-egypte> (Consulté le 31 août 2018).
- IBRAHIM, A. (En ligne le 1^{er} décembre 2017). Ecris correctement ou tu iras en prison : une loi égyptienne sur la langue arabe fait débat. In *Middle East Eye* <http://www.middleeasteye.net/reportages/cris-correctement-ou-tu-iras-en-prison-une-loi-gyptienne-sur-la-langue-arabe-fait-d-bat> (Consulté le 10 mai 2018).
- JEAN DUBOIS, J et al. (2001). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- JEAN-BAPTISTE MARCELLESI, J-B. Bilinguisme, Diglossie, Hégémonie : problèmes et tâches. *Langages*, 15^{ème} année, n°61, 1981, p.5-11. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1981_num_15_61_1865 (Consulté en ligne le 19 novembre 2014).

KACIMI, M. (7 décembre 2012). Pourquoi il faut enterrer la francophonie. *Slate Afrique*. [en ligne] <http://www.slateafrique.com/99381/il-faut-enterrer-la-francophonie-algerie-colonisation-mission-civilisatrice> (Consulté le 1^{er} décembre 2013).

KASORO TUMBWE, R. (2012). Le français dans le paysage linguistique de la République démocratique du Congo. *Environnement francophone en milieu plurilingue*, Etudes africaines et créoles n°4. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.

KLEINDEIMAN, H. (1992). Politique de diffusion linguistique et francophonie : l'action linguistique menée par la France. *International Journal of the Sociology of Language*, pp. 95-1131.

LANIEL, J-F & LETOURNEAU, K . (2010). Québec et francophonie canadienne hors Québec, avons- nous encore quelque chose à nous dire. *Argument*. [en ligne]. <http://www.revueargument.ca/article/2010-03-03/49-quebec-et-francophonie-canadienne-hors-quebec-avons-nous-encore-quelque-chose-a-nous-dire.html> (Consulté le 2 juin 2015).

LAPASSADE, G. (1992). *La méthode ethnographique*. [Cours en ligne]. <http://www.ai.univ-paris8.fr/corpus/lapassade/ethngrin.htm> (Consulté le 25 mars 2017).

LAPLANTINE, F. (2006). *La description ethnographique*. Paris : Armand Colin Malin.

LATINI, B. (1863). *Livres dou trésor*, publiée pour la première fois d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale , de la bibliothèque de l'Arsenal et plusieurs manuscrits des départements et de l'étranger, par P. Chabaille, de la société impériale des Antiquaires de France, des Antiquaires de Picardie, et de la société d'Emulation d'Abbeville, Paris, Imprimerie impériale DCCC LXIII p.IX. In <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62467536.r=Li+livres+dou+tresor++par+Brunet+to+Latini.langEN> (Consulté le 5 décembre 2013).

LATOUCHE, S. (1984). L'échec de l'occidentalisation du Monde. *Tiers-Monde*, tome 25, n°100, p.p 881-892. In http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_00407356_1984_num_25_100_4382 (Consulté le 1^{er} mai 2014).

LAURENT, A. (2008). La francophonie ivoirienne, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, [en ligne], mis en ligne le 17 décembre 2010. <http://dhfles.revues.org/123> (Consulté le 09 octobre 2013).

LEGRAS, B. (2004). *L'Egypte grecque et romaine*. Paris : Armand Colin.

LEROY, J. (14 décembre 2009). La bibliothèque d'Alexandrie de sa création à sa renaissance. Conférence donnée à l'Association France-Egypte, à Paris. https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/histoire_illustree.pdf (Consulté le 31 août 2018).

LHUSIN, T. (S.d). Mondialisation, Langues et politiques linguistiques. *Academia* [En ligne] https://www.academia.edu/5999938/MONDIALISATION_LANGUES_ET_POLITIQUES_LINGUISTIQUES (Consulté le 18 juillet 2014).

- LOPEZ JAVIER, S. et FRAILE MARIA, E. (2008). Aux origines de la francophonie, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, [en ligne], mis en ligne le 17 décembre 2010. URL:<http://dhfiles.revues.org/119> (Consulté le 15 octobre 2013).
- LOUBIER, C. (2002). L'aménagement linguistique. Article publié sur Bibliothèque et archives nationales du Québec. Montréal: office de la langue française. In <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs48262> (Consulté le 27 septembre 2014).
- LOUIS –JEAN, C. (1996). *Les politiques linguistiques*. Presses Universitaires de France.
- LOUIS- JEAN, C. (2010). *Histoire du français en Afrique-Une langue en copropriété ?* Paris : éd. Ecriture.
- LOUIS-JEAN, C, & DUMONT, P. (1999). *L'enquête sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan.
- Louis-Jean, C. (1999). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Hachette Littératures.
- LOUIS-JEAN, C. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- LOUIS-JEAN, C. (2004). *Essais de linguistique. La langue est –elle une invention des linguistes ?* Paris : éd. Plon.
- MAALOUF, A. (1983). « Les croisades vues par les Arabes », sur <http://classes.bnf.fr/idrisi/pedago/croisades/maalouf.htm> (Consulté le 5 janvier 2015).
- MAGNIEZ, E. (1900). *Histoire de l'idée d'une conquête française de l'Egypte, de Louis IV à Bonaparte*. Paris: L. Boyer imprimeur. Mise en ligne non datée. In <https://archive.org/stream/histoiredelided00magngoog#page/n3/mode/2up> (Consulté le 18 mars 2014).
- MAHGOUB, I. (2010). *Le Bulletin de Khoronfish (1924-1960) : usages et fonctions de la langue française*. Thèse de magistère non publiée. Université du Caire, Faculté des Lettres, Département de français.
- MALINOWSKI, B. (1963). *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris : Gallimard.
- MARCELLESI, J-B. (1981). Bilinguisme, Diglossie, Hégémonie : problèmes et tâches. *Langages*, 15^{ème} année, n°61,1981.p.5-11. doi: 10.3406 /lgge.1981.1865. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1981_num_15_61_1865 (Consulté le 19 novembre 2014).
- MARCELLESI, J-B. (1981). Bilinguisme, Diglossie, Hégémonie : problèmes et tâches. *Langages*, 15^{ème} année, n°61,1981.p.5-11. doi: 10.3406 /lgge.1981.1865. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1981_num_15_61_1865 (Consulté le 19 novembre 2014).
- MARIE, V. (2009). De la francophonie centripète à une francophonie périphérique. *Alternative francophone*. vol.1, 2, 58-68 Université de Turku, Laboratoire CERCI (Université de Nantes). <https://journals.library.ualberta.ca/af/index.php> (Consulté le 1^{er} décembre 2013).

MATY, P. (2012). *L'émergence d'une francophonie en Gambie : Représentations - Promotion - Obstacles : les résultats des enquêtes menées à Banjul et à Brikama en 2010*. (Thèse de doctorat non publiée). Université Paul Valéry - Montpellier. Mise en ligne le 8 avril 2013. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00808967> (Consulté le 5 septembre 2014).

MAUREL, C. (2008). Rivalités linguistiques et efforts de promotion du français à l'Unesco de 1945 à 1970. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, [en ligne], le 17 décembre 2010. <http://dhfiles.revues.org/105> (Consulté le 15 octobre 2013).

MBONJI-MOUELLE, M-M. (2012). L'environnement francophone au Cameroun : un parcours différencié et multiculturel. *Environnement francophone en milieu plurilingue*, sous la direction de Musanji NGALASSO-MWATHA, Etudes africaines et créoles n°4. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.

MEHREZ, S. (2012). *Aṭlas al-qaḥeraṭ al-adabi, māṭ' a m fi ṣaware' al qaḥeraṭ*. Le Caire : Dar Al Chourouk.

MICHEL, N. (2008). Langues et écritures des papiers publics dans l'Égypte ottomane. *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Première série, Les langues en Égypte. <http://ema.revues.org/1934> ; doi : 10.4000/ema.1934 (Consulté le 26 avril 2017).

MILLER, C. (1996). Nubien, berbère et beja : notes sur trois langues vernaculaires non arabes de l'Égypte contemporaine. *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Première série, Les langues en Égypte, mis en ligne le 8 juillet 2008. <http://ema.revues.org/1960> ; doi : 10.4000/ema.1960 (Consulté le 26 avril 2017).

MILLER, C. (2009). L'arabe : le poids du passé plombe-t-il les espoirs de l'avenir ?, *Le poids des langues, dynamiques, représentations, contacts, conflits*, sous la direction de Médéric Gasquet-Cyrus, Cécile Petitjean. Paris : L'Harmattan , p.141.

MINKOU M'AKONO, M. (2008). *Francophonie et Culture au Gabon*. (Thèse de doctorat non publiée). Université Jean Moulin, Lyon 3.

MOREAU, M-L. (1999). La pluralité des normes dans la francophonie. *Divers Cité Langues. Vol IV*. In <http://www.telug.quebec.ca/diverscite> (Consulté le 4 août 2015).

MOUGEON, R. (1995). Diversité sociolinguistique au sein d'une communauté francophone minoritaire : les franco-ontariens. pp47-69. *Linx*, n°33. Situations du français, sous la direction de Dominique Fattier et Françoise Gadet. doi : <https://doi.org/10.3406/linx.1995.1391> www.persee.fr/issue/linx_0246-8743_1995_num_33_2

MOUSTAFA, I & HAFEZ, Y. (1998). Al-mi'aweyaṭ al-ṭanieyaṭ li-al Ḥamlaṭ al faransyaṭ ala Miṣr. Akadimiyoun misriyoun yarṣūdūn mā lil hamlaṭ al faransyaṭ wā mā'alayhā. *Al Hayat*. N°12919. http://daharchives.alhayat.com/issue_archive/Hayat%20INT/1998/7/18 (Consulté le 24 mai 2014).

Mucchielli, R. (1985). *L'analyse de Contenu des Documents et Communications*, 5e Edition ESF. p.17 in

http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2000.congo_ia&part=19664#Notenote217 (Consulté le 5 octobre 2018).

MUNSINDE, J.K. (2009). *Langue française en francophonie : Pratique et réflexions*. Paris : L'Harmattan.

NATALI, C. (2010). En Égypte, le français est un investissement personnel durable au côté de l'anglais. Entretien publié par le site de l'ambassade de France <http://www.ouijeparlefrancais.com/en-egypte-le-francais-est-un.html>

NOURHANE, S. (25 juillet 2015). La darija fait son entrée dans le cycle fondamental. sur <http://www.algerie-focus.com/blog/2015/07/education-nationale-la-darija-fait-son-entree-dans-le-cycle-fondamental/> (Consulté le 5 août 2015).

PAGES EL KAROUI, D. & VIGNAL, L. Les racines de « la révolution du 25 janvier 2011 » en Egypte : une réflexion géograohique. In *EchoGeo*. [En ligne] <http://echogeo.revues.org/12627?lang=en#tocto3n1> (Consulté le 30 juillet 2015).

PAQUOT, A. (2009). Pourquoi notre langue d'enseignement doit rester le français international ? .In *Argument*, texte paru dans le numéro 11 vol 1, Automne 2008-Hiver 2009.

PIEROZAK, I, ROBILLARD, D, RAZAFIMANDIBIMANANA, E & DEBONO, M. (2013). Vers une sociolinguistique française qualitative? Perspectives historiques critiques sur des processus de reconnaissance. In *La reconnaissance de la recherche qualitative dans les champs scientifique*.Vol.32. Association pour la recherche qualitative. Mise en ligne non datée. Sur [http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero32\(1\)/numero-complet-RQ-32-1.pdf](http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero32(1)/numero-complet-RQ-32-1.pdf) (Consulté le 14 juillet 2014).

PINHAS, L. (2008). La francophonie, le français, son génie et son déclin. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, [en ligne], le 18 décembre 2010. <http://dhfles.revues.org/101> (Consulté le 07 octobre 2013).

PINHAS, L. (2004). Aux origines du discours francophone. In *Communication et langage*, N°140, 2^{ème} trimestre 2004, pp 69-82, doi : 10. 3406/colan.2004.3270. http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2004_num_140_1_3270

POLAK, E. (2014). Le protectorat britannique en Egypte. *Les clés du Moyen-Orient*. <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-protectorat-britannique-en.html> (Consulté le 15 mai 2014).

PROVENZANO, F. (s .d). La francophonie : définitions et usages. In *Quaderni*, N°62, Hiver 2006-2007, pp93-102. doi : 10.3406/quad.2006.1707 http://www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_2006_num_62_1_1707 (Consulté le 2 Mars 2017).

PUCINA, P. (1962). Le fonctionnement du mot francophonie dans la revue l'Esprit : à la recherche d'une définition. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*. Mis en ligne 2008. <http://dhfles.revues.org/99> (Consulté le 01 octobre 2013).

QUMIHAĀ, ġ. (2014). Al-lūgaĀ al-^l arabiyaĀ wa al-isti' bad al-lūgawi. *Ikwan Wiki*. [En ligne]. <http://ikhwanwiki.com> (Consulté le 5 mai 2014).

RENAUD, J. (2008). *L'identité : une question de langue ?*, Actes du colloque de Caen (2-4 novembre 2006). Caen : Presses universitaires.

RICHER, R. (1994, du 6 au 9 octobre). La communauté grecque d'Alexandrie au XIXe et XXe siècles. In: *Entre Égypte et Grèce. Actes du 5ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1995. pp. 130-138. (*Cahiers de la Villa Kérylos*, 5) http://www.persee.fr/doc/keryl_1275-6229_1995_act_5_1_935

RIVAROL, A. d. (1785). *Discours sur l'universalité de la langue française*. Seconde édition. Mise en ligne 1/10/2012. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63229414.r=Rivarol+.langFR> (Consulté le 10 décembre 2013).

ROBERT VEZINA, R. (2012). La norme du français québécois : l'affirmation d'un libre arbitraire normatif. Office de la langue française. http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/conferences/vezinarobert_texte_acfas2001 (Consulté le 11 juin 2015).

ROBILLARD, D, BENIAMINO, M. Beniamino & BAVOUX, C. (1996). *Le français dans l'espace francophone* (description linguistique et sociolinguistique de la francophonie). Tome 1 et 2. Publié sous la direction de de l'Université de la Réunion : Honoré Champion éditeur.

ROMEO, L. (2/7/2010). Nasser (Gamal Abdel). In <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Nasser-Gamal-Abdel.html> (Consulté le 5 avril 2015).

ROUX, F-C. (1910). *Les origines de l'Expédition d'Égypte*. Paris : Plon-Nourrit et Cie. Mise en ligne 3/12/2012. In <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k141222g/f9.image> (Consulté le 20 mars 2014).

SALAMA, G. (1960). *Tariḥ al-ta' lim fi Maṣr*. Thèse de magistère publiée par le Conseil Suprême pour les Arts, les Lettres et les Sciences sociales.

SALON, A. (11avril 2011). Une politique de la langue française et de la francophonie. In *Politique-actu.com*[en ligne]. <http://www.politique-actu.com/debat/politique-langue-francaise-francophonie-albert-salon-ancien-ambassadeur/257966/> (Consulté le 10 décembre 2011).

SAINT-PRO, C. (mars 2015). La relation France Égypte et la politique arabe de la France. Observatoire d'Études géopolitiques. <http://www.etudes-geopolitiques.com/la-relation-france-egypte-et-la-politique-arabe-de-la-france> (Consulté le 27 janvier 2018).

SCHIATTARELLA, V. (2014). Documentation d'une langue en danger : le berbère de Siwa. https://unora.unior.it/retrieve/handle/11574/173294/33183/schiattarella_siwi.pdf (Consulté le 20 mai 2018).

SCHWAB, M. (1803). *Dissertation sur les causes de l'universalité de la langue française et la durée vraisemblable de son empire*. Traduit de l'allemand par D.Robelot. Paris : Lamy. Mise en ligne 10/11/2009. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5580077z/f134.image.r=%20De%20l%27excell>

[ence%20de%20la%20langue%20française%20et%20la%20cause%20de%20son%20universalité.langEN](#) (Consulté le 24 décembre 2013).

SENGHOR, L. (1962). Le français, langue de culture. In *Esprit*, N°311.

SERGET, D. (18 avril 2017). La recherche française est-elle en difficulté ? In *La croix*. <https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sciences-et-ethique/La-recherche-francaise-elle-difficulte-2017-04-18-1200840268> (Consulté le 10 juillet 2018).

SOLE, R. (Du 8 au 14 août 2001). Un trait d'union entre deux cultures. *Al Ahrām Hebdo*, n° 361, p.5.

SOLE, R. (15 avril 2010). Pluie de livres français sur Alexandrie. In *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/livres/article/2010/04/15/pluie-de-livres-francais-sur-alexandrie_1333876_3260.html (Consulté le 30 août 2018).

SHOLKAMY, H. (1999). Why is anthropology so hard in Egypt? *Between Field and Text: Cairo Papers in the Social Sciences* éditions Shami, S. and Herrera, L. Cairo: American University in Cairo Press.

Syrie-Egypte, de très anciennes relations. (Le 27 juillet 2017). In *La Croix*. <https://www.la-croix.com/Journal/Syrie-Egypte-tres-anciennes-relations-2017-07-27-1100865777> (Consulté le 5 août 2017).

TARDIF, J. (1984). La francophonie institutionnelle et le Québec. *La revue québécoise de droit international*, N°1. <https://www.sqdi.org/fr/la-francophonie-institutionnelle-et-le-quebec/>

TAULI, V. (1968). *Introduction to a theory of language planning*, Stockholm : Uppsala Universitet.

TOUR, M. Côte d'Ivoire –Egypte: réussir un modèle de coopération exemplaire pour l'Afrique, in *Fraternité Matin*, en ligne le 4 août 2017, <https://www.fratmat.info/index.php/nos-unes/cote-d-ivoire-egypte-reussir-un-modele-de-cooperation-exemplaire-pour-l-afrique> (Consulté le 29 août 2018).

TUMBWE, R- K. (2012). Le français dans le paysage linguistique de la République démocratique du Congo. In *Environnement francophone en milieu plurilingue*, sous la direction de Musanji NGALASSO-MWATHA, Etudes africaines et créoles n°4. pp171-181. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.

VERONIQUE, D. (1993). Langue première, langue seconde, langue étrangère. *Le français dans l'espace francophone: description linguistique et sociolinguistique dans la francophonie*, pp.459-467, Tome 1. Publiée sous la direction de Didier de Robillard et Michel de Beniamino. Editions Champion, Paris : éditions Champion.

VOLAIT, M., & Minnaert, J. (2003). Héliopolis, création et assimilation d'une ville européenne en Égypte au xx^e siècle. In Turrel, D. (Ed.), *Villes rattachées, villes reconfigurées: XVI^e-XX^e siècles*. Presses Universitaires François-Rabelais. doi:10.4000/books.pufr.3077

VOLAIT, M. et al. (2005). *Mémoires héliopolitaines*. Le Caire : Centre Français de Culture et de Coopération.

WALTERS S., (2007) "Case Study" or "Ethnography"? Defining terms, making choices and defending the worth of a case », pp. 89-108. In, Walford G., éd, *Methodological developments in ethnography: Studies in educational ethnography*, 12, Amsterdam, New York, Elsevier Ltd.

WHARTON, S. (2008). Ecole et attendus politiques : une notion sociolinguistique à l'épreuve des aires créoles. *Normes endogènes et plurilinguisme*. Aires francophones, aires créoles. Sous la direction de Claudine Bavoux, Lambert-Félix Prudent et Sylvie Wharton, ENS Editions. p.177-192.

Williams, G.A. (janvier 2000). Dom of the Middle East, an overview. In *Dom research center journal*. Vol.1. N 1. <http://www.domresearchcenter.com/journal/11/dom.html> (Consulté le 15 mai 2018).

WISMANN, H. (2011). Langue de culture et langue de service : le défi d'une éducation européenne. In Argod-Dutard, F. (Ed.), *Le français et les langues d'Europe : Cinquièmes Rencontres de Liré*. Presses Universitaires de Rennes. doi : 10.4000/books.pur.33078

WOLTON, D. (2006). *Demain la francophonie*. Paris : éd. Flammarion.

XANTHAKOU, M. (2007). *Identités en Souffrance. Une ethnologie de la Grèce*. Paris : Odile Jacob.

ZIDAN, A. (2017). Hal ta'lam an awal sayedaṭ miṣryyat ḥaṣalat 'ala roḥṣaṭ al qiyadaṭ 'am 1920. En ligne 27 septembre. In *Al Yawm al sabi'*. <http://www.youm7.com/story/2017/9/27/-هل-تعلم-أن-أول-سيدة-مصرية-حصلت-على-رخصة-القيادة/٣٤٣١٤١٤> (Consulté le 5 octobre 2017).

ZOHRY, A. (2011). *Armenians in Egypt*, Université américaine du Caire.

SITOGRAPHIE

Academia (s.d) (Consulté le 25 janvier 2019). Disponible sur www.academia.com

Agence de Presse Africaine, (2016). (Consulté le 10 juillet 2017). Disponible sur <http://apanews.net/fr/>

Ambassade de France en Egypte. (s.d). (Consulté le 26 août 2018). Disponible sur <https://eg.ambafrance.org>

Carnegie Endowment for international peace, (2019). (Consulté le 10 mai 2018). Disponible sur <http://carnegieendowment.org>

Conférence des ministres de l'éducation des Etats et gouvernements de la francophonie. (Consulté le 2 juin 2018). Disponible sur <http://www.confemen.org>

Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la francophonie. CONFESJES, 2018. (Consulté le 2 juin 2018). Disponible sur <http://www.confesjes.org>

Dūstūr Maṣr. Site du comité des cinquante pour l'amendement constitutionnel. (Consulté le 5 novembre 2014). Disponible sur <https://dostour.eg/>

Forum Francophone des Affaires (s.d) (Consulté le 31 août 2018). Disponible sur <http://www.ffa-int.org>

Institut français d'Egypte. Ambassade de France en république arabe d'Egypte, 2016. (Consulté le 2 juillet 2018). Disponible sur <http://institutfrançais-egypte.com/fr>

Internet World Stats. (Usage and population statistics). Miniwatts Marketing Group, 2019. (Consulté le 5 septembre 2018). Disponible sur <https://www.internetworldstats.com/africa.htm>

L'Organisme Central égyptien de la mobilisation et de la statistique, 2015. (Consulté le 2 mars 2014). Disponible sur <http://www.capmas.gov.eg>

La chaîne culturelle francophone mondiale. (Consulté le 4 août 2015) TV5. Disponible sur <http://www.tv5monde.com>

Langue et culture arabe. Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2019. (Consulté le 14 juin 2018). Disponible sur <http://www.langue-arabe.fr>

Le site pédagogique de la Bibliothèque Nationale de France (s.d). (Consulté le 5 avril 2017). Disponible sur <http://classes.bnf.fr>

MÉDIATHÈQUE DES MICRO-PROJETS. Agence des Micro-Projets de La Guilde Européenne du Raid. (Consulté le 1^{er} janvier 2019). Disponible sur <https://mediatheque.agencemicroprojets.org>

Ministère égyptien d'Investissement et de coopération internationale. (s.d) (Consulté le 2 septembre 2018). Disponible sur <http://www.miic.gov.eg/english/pages/default.aspx>

Ministère égyptien de l'Education. (s.d). (Consulté le 4 mars 2014). Disponible sur <http://portal.moe.gov.eg>

Ministère égyptien des finances, 2010 (Consulté le 2 septembre 2018). Disponible sur <http://www.mof.gov.eg/english/pages/home.aspx>

Ministère français de la culture (s.d). (Consulté le 30 novembre 2014). Disponible sur <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

Ministère québécois de la Culture et des communications. Gouvernement du Québec, 2019. (Consulté le 23 août 2015). Disponible sur <https://www.mcc.gouv.qc.ca>

Nile TV International. Egyptian Radio Television Union, 2001. (Consulté le 15 août 2018). Disponible sur www.niletvinternational.net

Observatoire européen du plurilinguisme. OEP, 2014. (Consulté le (16 décembre 2014) Disponible sur <http://www.observatoireplurilinguisme.eu>

Office québécois de la langue française. Gouvernement du Canada, 2002. (Consulté le 11 juin 2015).Disponible sur <http://www.oqlf.gouv.qc.ca>

Organisation Internationale de la Francophonie. OIF, 2009. Disponible sur <http://www.francophonie.org>

Organisme égyptien de l'Information. (Consulté le 26 août 2018). Disponible sur <http://www.sis.gov.eg>

Organisme général de l'Information. (s.d) (consulté 5 août 2018). Disponible sur <http://www.sis.gov.eg>

Persée, 2005-2019.Disponible sur <https://www.persee.fr>

Summer Institute of Linguistics. SIL, 2018. (Consulté le 15 décembre 2019). Disponible sur <https://www.sil.org/about>

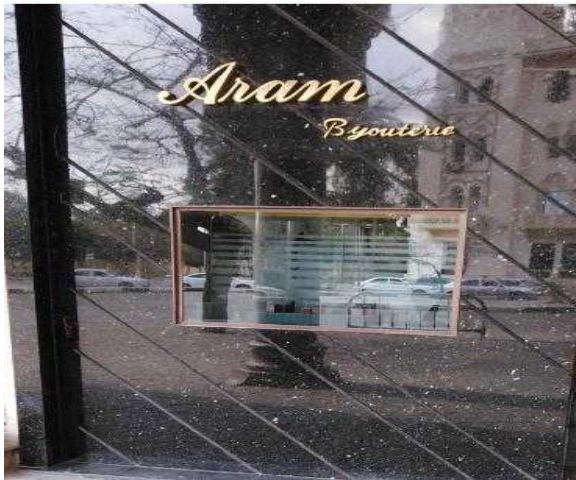
Université Senghor. (s.d). (Consulté le 31 août 2018). Disponible sur <http://www.usenghor-francophonie.org/>

Corpus

Annexes 1

1.1. Enseignes (en français) des magasins de la place de Korba, photos prises par téléphone portable







1.2. Guide d'entretien

Profil de notre acteur :

- Age
- Profession
- Formation
- Langue(s) maîtrisée(s) (à part l'arabe)
- Date de résidence à Héliopolis

Questions :

- Quelle est la date de fondation du magasin ?
- Quelles sont les caractéristiques de ce quartier ? Autrefois et Aujourd'hui ? Quelle est la nature de ces habitants ? Et de ceux qui les fréquentent ?
- Comment conçoivent-ils la présence des langues étrangères dans leurs quartiers ? Arrivent-ils à les identifier ?
- Pourquoi choisir un nom ou un logo étranger, surtout français, pour son magasin ? Est-ce que cela a causé certains problèmes ?
- La dernière fois que vous avez parlé en français ou entendu une personne s'exprimant en français, c'était où, quand et pourquoi ?
- Souvenez-vous encore des expériences/des situations dans lesquelles vous vous trouvez obliger de s'exprimer en français ? ou en d'autres langues étrangères ?

1.3 Transcription

Les quatre entretiens que nous avons élaborés n'ont pas été abordés de la même manière. Deux de nos enquêtés sont francophones dont l'un a préféré faire l'entretien en français. L'autre, ne pratiquant pas assez la langue, a préféré que ce soit en arabe. Les deux autres enquêtés étant arabophone et anglophone, ont évidemment effectué l'entretien en arabe.

Etant donné que deux de nos enquêtés étaient des gens avec qui nous n'entretions aucune connaissance préalable, ils ont complètement refusé que nous enregistrons l'entretien. Ainsi, pour des questions d'éthique, nous nous sommes contentés dans ses deux cas de prise de notes. Pour ce faire, nous avons procédé par l'annotation en arabe, par la prise des mots clés et l'utilisation de la ponctuation. Le jour-même ou le lendemain, nous nous servons de notre magnétophone pour enregistrer oralement l'entretien, tout en ayant recours aux notes, comme pour aide-mémoire.

Nous indiquons les pauses par (/, //, /// selon leur longueur), les hésitations ou les gestes entre " ".

Nous avons essayé d'être fidèle au tant que possible en transcrivant les entretiens. De ce fait, parfois des arabismes apparaissent, nous les avons gardés tout en indiquant entre crochets le mot équivalent en anglais. Ainsi, les réactions ainsi que nos commentaires ou explications sont indiqués entre [].

Entretien avec K. 8 novembre 2018

Entretien effectué, en arabe, dans une clinique vétérinaire à Korba, par prise de notes.

Durée : 30 minutes

Profil : K est un vétérinaire, il a 78 ans. Il est anglophone. Né à Korba, il y habite à l'instar de toute sa famille.

Enq : sur la façade de votre clinique, un grand panneau sur lequel est inscrit en français : Clinique vétérinaire de Korba. Je pourrais déduire que vous êtes francophone ?!

K : [sourire]. pas du tout ! C'est une des traces de mon fils sur l'endroit. [Rires] Mais qu'en pensez-vous ?

Enq : il me semble que votre fils est un francophone exigeant !

K : [sourire], lui non plus. Il est anglophone, mais il garde toujours certaine passion à l'égard de la langue française.

Enq : pouvez-vous m'expliquer encore plus ? A quoi est due cette passion pour la langue française ?

K : / son grand-père/ mon père était francophone. Il était vétérinaire// en effet, c'était sa clinique/ je l'ai héritée de lui/ la première clinique vétérinaire à Korba/ c'était en 1939, au moment où Héliopolis était une cité cosmopolite au vrai sens du terme/sur la façade / s'était accroché un panneau bilingue sur lequel était inscrit en arabe et en français : Vétérinaire. Lorsque nous avons décidé de rénover la clinique, mon fils/ il est vétérinaire, lui aussi/ il a insisté de faire un nouveau panneau sur lequel est inscrit « vétérinaire » en français seulement !

Enq : et, vous avez accepté tout facilement ?

K : // je ne peux pas vous dire que j'ai refusé ou accepté/ le panneau était toujours bilingue/ j'avais un peu de soucis qu'il soit en français seulement. [Sourire] je lui avais même dit que le panneau était autrefois bilingue au moment où pas mal d'étrangers vivaient à Korba/ et aujourd'hui lors qu'ils sont à peine présents/ tu changes le panneau avec un autre en français seulement ! Je trouvais ça illogique.

Enq : mais vous avez fini par accepter enfin !

K : oui. Mais, je comptais aussi sur le fait que pas mal de gens me connaissent déjà.

Enq : et quelle en était la réaction de ceux qui ne vous connaissent pas ?

K : [rires] ils croyaient que c'est une agence de voyage. Mais, quand ils regardent sur le mur et voient ces affiches "il pointe une affiche indiquant les différentes races de chats, et une autre l'anatomie des chiens" il découvre que c'est une clinique de vétérinaire.

Enq : et cela vous a gêné ?

K : non au contraire ! Car c'est aussi un moyen de se faire connaître. Ceux qui ne me connaissent pas, et ne parlent pas le français, viennent aussi par curiosité voir cet endroit dont le panneau semble indéchiffrable. / Ce n'est pas mauvais.

Enq : mais au niveau de la municipalité, accrocher sur la façade un panneau en langue française ne vous a pas causé de problèmes ?

K : // je ne vois pas ce que vous dites par problèmes [étonné] ?

Enq : est-ce que cela était difficile ou facile pour avoir une autorisation de la municipalité ? Comment est-ce que vous avez dû procéder ? Est-ce que vous avez dû, par exemple, payer une certaine somme d'argent en plus ?

K : j'ai procédé tout naturellement. Rien de spécial. Aucune loi ne vous empêche d'accrocher un panneau en langue étrangère, ou quoi que ce soit, tant que vous le mettiez sur la façade de votre propriété.

Enq : et comment concevez-vous cette absence de loi concernant les panneaux...

K : // ce n'est pas tout à fait quelque chose de positif/certains mettent des panneaux qui, de par leurs couleurs, ou leurs formes, nuisent vraiment au goût ...

Enq : et le vôtre ? Comment le trouvez-vous ?

K : et pourquoi un panneau sur lequel une information est écrite en français aurait-il pu nuire au goût ? [Étonné] C'est bien le contraire. Ça nous rappelle la beauté et l'élégance d'Héliopolis d'autrefois....

Enq : pouvez-vous expliquer comment ?

K : c'est chic// je veux dire/ ça me fait rappeler mon quartier des années 60, et ce dont mon père avait tellement parlé...et je crois que c'est la même chose pour tout le monde...au moins pour ceux de ma génération.

Enq : vous faites le lien entre le français et l'élégance....

K : sans doute ! C'est une langue élégante et toute personne qui la parle est nécessairement très classe.

Enq : si c'est le cas...pourquoi est-ce que vous n'avez pas inscrit votre fils dans une école de langue française ?

K : [Sourire] d'abord, parce que moi-même je ne parle pas le français, ni ma femme non plus. Et puis, vous pouvez facilement remarquer que le français n'est pas autant parlé en Egypte / ce n'est pas très utile pour le travail ou l'enseignement, surtout des sciences.

Enq : ne trouvez-vous personne autour de vous parlant en français ?

K : // non/ à part très peu de français, ou des Egyptiens très âgés habitant à Korba/ les Egyptiens ne sont pas obligés.

Entretien avec A.21 novembre 2018

Entretien effectué dans un restaurant à Korba, par prise de notes.

Durée : 30 minutes

Profil : A est un gérant de restaurant à Korba. Il a 60 ans. Il est arabophone. Né à Choubra, il habite à Ramsès et fait le trajet quotidiennement pour son travail où il y passe plus que 8 heures/jours, 6 jours/7.

Enq : depuis combien d'années, travaillez-vous dans ce restaurant ?

A : depuis 23 ans.

Enq : Est-ce que vous savez pourquoi ce restaurant garde toujours un nom français ?

A : Le propriétaire de ce restaurant était un suisse, puis dans les années 1970, il avait un partenaire égyptien. Suite à une liquidation, le titre de propriété revenait à l'Égyptien, qui décidait de choisir un autre nom français. Il avait choisi un nom qui a un rapport à la pâtisserie /Le Chantilly.

Enq : Est-ce que vous pensez que le choix d'un nom français a eu une certaine influence sur votre clientèle ?

A : // je ne suis pas sûr. Ce restaurant est déjà connu de par son histoire. Il a été fondé dans les années 1930 par Polly, un ami très proche du roi Farouk/ après 1952, il a dû quitter le pays en laissant le restaurant à son ami suisse/ ce dernier a rénové l'endroit de manière à ce qu'il ressemble exactement à un restaurant en suisse// il n'y a pas mal de gens qui appellent le restaurant « le restaurant suisse »// et comme vous le savez / une partie de la Suisse parle le français/ c'est pourquoi une partie importante de notre menu est constitué de plats suisses tels émincé de veau, saucisse avec sauce à l'oignon// déjà ces noms ne peuvent pas à être facilement prononcé par n'importe qui !

Enq : et voilà, nous revenons encore une fois à la question de noms français.....

A : [sourire] /je voulais dire// que non seulement le nom qui fait que notre restaurant soit fréquenté par une certaine catégorie de clientèle. // Le nom français/le menu/ les chaises en bois/les nappes/ l'environnement.

Enq : est-ce que vous avez constaté que parmi votre clientèle, il y a ceux qui parlent en français ?

A : oui bien sûr beaucoup.

Enq : de quel âge et comment concevez-vous ce fait ?

A : ce sont surtout les âgés qui parlent entre eux en français/ mais aussi il y a des plus jeunes, dont les parents parlent aussi en français/ on connaît ici des familles par leurs noms/ qui viennent depuis de longues années au restaurant/ il y a même ceux qui

racontaient à leurs enfants ou petits-enfants qu'ils fêtaient autrefois leur anniversaire ici ou là " il montre une grande table au fond et une autre au coin"/ ce sont des gens chics/ les vrais héliopolitains/ j'ai une bonne expérience et j'arrive tout de suite à les identifier.

Enq : vous m'aviez dit que vous n'êtes pas francophone. Pourtant, vous arrivez à comprendre plus ou moins le français et à identifier les francophones ?

A : [Rires] Je n'arrive pas à parler en français/ je comprends quelques mots d'ici ou de là/ bonjour/bonsoir/c'est bon/ s'il vous plaît/du poulet/de bœuf/...oui, un francophone ça se voit/[rires]/ vous-même n'arrivez-vous pas à les identifier facilement ?

Enq : je ne sais pas...pouvez-vous m'expliquer un peu plus ?

A : ils parlent différemment/ même en arabe/....

Enq : vous voulez dire qu'un francophone égyptien a de l'accent en parlant l'arabe ?

A : non, non je ne parle pas d'accent. Je voulais dire une façon de s'exprimer/ de se comporter/ de s'habiller...ce sont peut-être pour ces raisons aussi que depuis de longues années, nous avons gardé une certaine catégorie de clientèle// elle se retrouve ici dans cet environnement distingué.

Enq : à quelques pas de votre restaurant, une ruelle animée de petits kiosques et de petits restaurants offrant un menu de la cuisine populaire, n'avait-il pas influencé le nombre de votre clientèle ?

A : C'est difficile pour une clientèle habituée à manger du croissant ou de quiche, et à se communiquer en disant bonjour d'aller manger un sandwich de *Kebda* [foie] ou de *Hawawchi* [viande hachée servie dans du pain égyptien], à quelques mètres...

Enq : vous voulez dire que ceux qui parlent en français ne savourent pas la cuisine populaire ?

A : si. Mais c'est l'ambiance qui ne leur convient pas tout à fait. Ce n'est pas chic de manger dans la rue. Ils y vont par curiosité, par envie de changer. Mais, enfin, ils reviennent à notre restaurant// c'est où ils se sentent chez eux.

Enq : mais j'ai remarqué que le menu est, en général, écrit en anglais et en arabe à part bien sûr les plats qui ont de noms français. Comment pouvez-vous expliquer cela ?

A : c'est normal. Pas tout le monde n'arrive à comprendre le français. Nous cherchons, enfin, une vaste clientèle, pas seulement ceux qui parlent en français. [Sourire]Et, puis ceux qui parlent en français arrivent à lire en anglais [Rires] ceux qui parlent une langue si compliquée arrivent facilement à comprendre l'anglais/c'est la langue de tout le monde.

Entretien avec M. 8 décembre 2018

Entretien effectué par téléphone, en arabe.

Durée : 15 minutes

Profil : M. est une femme au foyer née à Korba. Elle a 52 ans. Francophone, elle est ancienne élève du Collège du Sacré Cœur situé à Korba. Elle a fait une formation en commerce. Elle habite toujours à Héliopolis, à 1 Km de Korba.

Enq. : que représente pour vous la place Korba ?

M. : c'est où je suis née. La maison familiale, l'école, les sorties, tant de souvenirs.

Enq. : Est-ce que vous fréquentez toujours encore cette place ?

M. : bien sûr/ une partie de ma fille vivait encore là-bas/ j'y vais aussi pour boire un café/regarder les vitrines/ mais avec mes enfants qui préfèrent se balader dans les grands centres commerciaux.

Enq. : Comment concevez-vous la place de Korba aujourd'hui ?

M. : la place a beaucoup changé. Comme n'importe où en Egypte, c'est l'embouteillage partout.

Enq. : faites-vous attention aux traces de la francophonie à la place de Korba ?

M. : la francophonie ? / Vous voulez dire les gens qui parlent en français ?

Enq. : toutes traces de francophonie...tout ce qui a rapport à la langue française.

M. : non. Aucune trace/ à part quelques anciens magasins/ quelques vieux hommes ou femmes propriétaires de magasins qui vous lancent un merci dans un accent qui montre bien qu'ils sont francophones/Le français a complètement disparu. Mes parents racontaient souvent qu'ils avaient des voisins étrangers, de toutes confessions avec qui ils s'exprimaient en français...mais ce sont des bribes de récits d'un temps déchu...

Enq. : est-ce pour cette raison que vous avez inscrit vos garçons dans une école de langue anglaise ?

M. : non ! " Un changement de ton". J'aurais bien aimé les inscrire aux Jésuites. Vous savez quand on est Sacré Coeurienne [ancienne élève du Collège de Sacré Coeur], on pense tout de suite aux Jésuites/ mais malheureusement, je me suis mariée à Assiout [gouvernorat à la Haute-Egypte] où il n' y avait pas d'écoles de langue française/ j'ai dû inscrire mes deux garçons dans une école de langue anglaise/de retour au Caire/ je n'avais pas eu le choix/ j'ai inscrit les garçons dans une école de langue anglaise/ et par suite j'y ai inscrit mon

troisième garçon pour qu'il soit avec ses frères/ j'ai oublié de vous dire qu'il y a le centre culturel français à Héliopolis//aussi il y a une maison de retraite où des vieilles femmes/la plupart s'exprime en franco-arabe.

Enq. : En tant que mère francophone, comment évaluez-vous votre expérience d'inscrire vos enfants dans une école de langue anglaise ?

M : d'abord, il faut vous dire une chose : je suis fière d'être francophone ! Je le disais souvent à tout le monde y compris mes enfants/ eux-mêmes sont fiers d'avoir une mère francophone/ inutile de vous dire qu'ils ont une grande passion pour la langue française/ mais, en tant que mère francophone, je n'ai rencontré aucun problème à suivre de près leurs leçons, à leur aider à faire les devoirs/ être francophone vous permet facilement de comprendre l'anglais/ / et ce n'est pas réciproque/ en plus, je suis avec eux leurs leçons de français, qu'ils apprennent en deuxième langue étrangère/voyez/être francophone, c'est un privilège.

Enq : dans quel contexte pratiquez-vous la langue française ?

M. : en suivant les cours de français avec mes enfants/aussi avec les enfants de la famille.

Enq. : A votre avis, qu'est-ce que tes garçons ont gagné et qu'est-ce qu'ils ont perdu par le fait d'être anglophone ?

M. : c'est plus facile de vous dire ce qu'ils ont perdu ! La rigueur, l'étiquette, l'ouverture, l'élégance/ être élève dans une école de langue française est un privilège, non seulement pour le français en tant que langue, mais cela garantit la construction d'une personnalité différente.

Entretien avec R. 12 décembre 2018

Entretien effectué au laboratoire des analyses, en français.

Durée : 35 minutes

Profil : R. est un médecin biologiste né à Korba. Il a 41 ans. Francophone, il est ancien élève des Jésuites. Il travaille et habite toujours à Korba.

Enq. : d'après vous quelles sont les caractéristiques du quartier d'Héliopolis ?

R. : un style d'architecture un peu spécial. A l'époque c'était vraiment une cité métropolitaine [il a voulu dire cosmopolite] où il y avait des cultures différentes, des Italiens, des Grecs, et des Egyptiens / des religions différentes vivaient ensemble/ ça faisait de ce quartier là un endroit spécial.

Enq. : vous parlez du passé. Et aujourd'hui ...

R. Ce n'est plus le cas

Enq. : Il n'y a même pas les traces de ce cosmopolitisme ?

R. si/ il y a les traces//mais///c'est en train de s'éteindre.

Enq. : Héliopolis n'est plus un quartier francophone ou bien un quartier où la francophonie continue à avoir certaines dimensions ?

R. : définitivement, c'est plus francophone que d'autres quartiers. surtout/avec les écoles/comme le Sacré Cœur et les Jésuites// mais quand on pense aux français qui vivent en Egypte/ ils ne vivent plus à Héliopolis/ ils vivent soit à Maadi [un quartier situé au sud du Caire] soit au nouveau Caire [un quartier situé dans les périphéries à l'Est du Caire]. Héliopolis n'est plus donc un centre de la francophonie.

Enq. : vous pensez que ce n'est plus un quartier francophone parce que les Français n'y résident pas ?

R. // oui//mais aussi pour d'autres raisons/

Enq. : lesquelles ?

R. : les gens ont changé/l'importance du français en Egypte/l'importance de la francophonie en Egypte/je pense que ça a diminué/ce n'est plus comme avant//même les parents francophones mettent leurs enfants dans des écoles anglaises/ils ne sont plus intéressés au français comme à l'anglais.

Enq. : Pourtant, vous avez décidé d'inscrire vos filles dans une école de langue française.

R. : oui, mes filles vont à une école française.

Enq. : Pourquoi ?

R. : parce que je tiens au français.

Enq. : pourquoi tenez-vous encore au français, dans un pays où la francophonie n'a pas vraiment d'importance ?

R. : c'est pour leur propre formation/pas pour s'adapter à un pays qui n'apprécie pas la francophonie/ je pense vraiment que le français est une langue riche/// qui a aidé beaucoup à ma formation/ma propre formation/c'est pourquoi j'aime que mes enfants subissent [aient]la même formation que j'ai eue//surtout que " un changement de ton" quand on commence par le français, c'est facile d'apprendre l'anglais et pas le contraire.

Enq. : alors l'apprentissage du français pourrait être un moyen indirect pour apprendre d'autres langues ?

R. : /// c'est un privilège/ ce n'est pas le but

Enq. : le fait que vous voyez que la francophonie a perdu sa valeur vous avez amené à accrocher à la façade de votre laboratoire, un panneau bilingue arabe et anglais, bien que vous soyez francophone ?

R. : [rires]non, non ça c'est autre chose.

Enq. : expliquez s'il vous plaît.

R. : parce que si je l'ai écrit [fait] en français, la plupart de gens ne vont rien comprendre.

Enq. : Est-ce que vous avez remarqué les panneaux de magasins qui sont en français ... ?

R. : en français !!/non/jamais/ je n'ai remarqué//peut-être // un fleuriste/ je passe tous les jours devant ce fleuriste//j'ai complètement oublié le nom/[sourire] il paraît que ça ne m'a pas marqué. Mais quels magasins ?

Enq. : des magasins de vêtements, des bijouteries.

R. : voilà ! ils cherchent une clientèle différente de la mienne. Moi/je m'adapte /professionnellement au milieu/ par contre, j'ai fait le site web du labo en trois langues.

Enq. : pourquoi ?

R. : c'est un privilège/c'est un espace virtuel/ce que je peux virtuellement//je ne peux pas le faire physiquement.

Enq. : avez-vous rencontré des problèmes concernant votre panneau ?

R. : non, puisque c'est dans les deux langues/tout monde le comprend.

Enq. : Au niveau de la loi, est-ce que c'est permis que le panneau soit bilingue ?

R. : je n'ai jamais entendu qu'il pouvait y avoir un problème.

Enq. : la dernière fois que vous avez parlé en français ou entendu des personnes parler en français, c'était où, quand et pourquoi ?

R. : c'est tous les jours. En famille, on parle en français/quotidiennement/ parfois, avec certains clients qui parlent le français.

Enq. : comment et pourquoi ?

R. : certains francophones qui connaissent que nous sommes francophones, entrent et disent bonjour/la conversation se fait par la suite en français/c'est un plaisir pour eux et c'est réciproque

Enq. : de quel âge.

R. : des âgés, mais aussi des jeunes francophones/parfois //on parle franco-arabe/un mot d'ici un mot de là.

Enq. : A part les écoles, où est ce que la francophonie est visible à Héliopolis ?

R. : au centre culturel français/aux églises/pendant les messes

Enq. : le français s'est réduit à une langue de culte, en Egypte?

R. : oui, de culture/c'est un phénomène mondial.

Enq. : le français est-il une langue de religion, en Egypte ?

R. : non/ce n'est pas une langue de religion/ pas seulement de religion/la religion ne pourrait pas être la seule liaison à la langue.

Enq. : pourquoi ?

R. : un francophone qui tient vraiment à la langue cherchera d'autres moyens pour pratiquer la langue à part les messes/ il y a plusieurs autres moyens pour être attaché à la langue que d'assister aux messes/ surtout à Héliopolis/ les moyens/il y en a pleins.

Enq. : quels sont ces moyens ?

R. : les chaînes satellites par exemple/ je veux dire qu'ils ne vont pas attendre chaque semaine pour assister à la messe et pratiquer le français / il y a d'autres moyens//surtout à Héliopolis.

Enq. : quels sont ces autres moyens ?

R. : l'entourage/pratiquer la langue avec son milieu/ Les communautés francophones se connaissent, surtout à Héliopolis.

Enq. : Pourquoi dites-vous que les communautés francophones se connaissent surtout à Héliopolis ?

R. : les francophones se connaissent/ ils sont allés aux mêmes écoles, aux mêmes églises/les familles se connaissent en tant que voisins//je veux dire qu'indirectement tout le monde se connaît/tous les francophones se connaissent/à Héliopolis.

Enq. : Que dites-vous de la francophonie en Egypte ?

R. : ça va réduire tout doucement.

Enq. : Expliquez s'il vous plaît.

R. : Elle ne va pas disparaître/elle va continuer à exister mais/de moins en moins.

Enq. : Pour quelles raisons ?

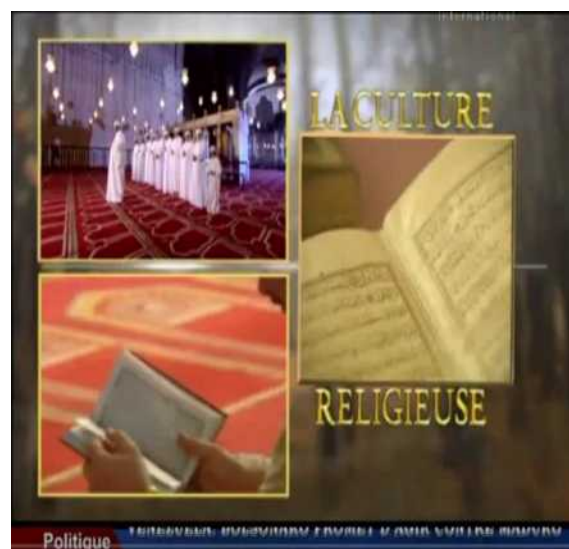
R. : A cause de l'anglais/les gens s'intéressent moins au français/à cause des gens qui quittent le pays/// s'il existe encore une génération intéressée à la culture et à la langue/la génération qui la suit va cesser de s'y intéresser//il y a beaucoup de mes connaissances [proches] qui ont quitté le pays/ le français ça va réduire/et ça/ on peut le sentir/le français il y a cinquante ans en Egypte/ça faisait partie du dialecte/même dans les films/on disait naturellement bonjour/bon appétit.

Enq. : Et à Héliopolis ?

R. : il y a plusieurs raisons qui ont fait changer Héliopolis/qui ont fait réduire le français à Héliopolis//la structure sociale qui a changé/ l'importance que donnent les responsables à la langue/les bâtiments ont changé/la beauté va s'éteindre/le français aussi

Annexes 2

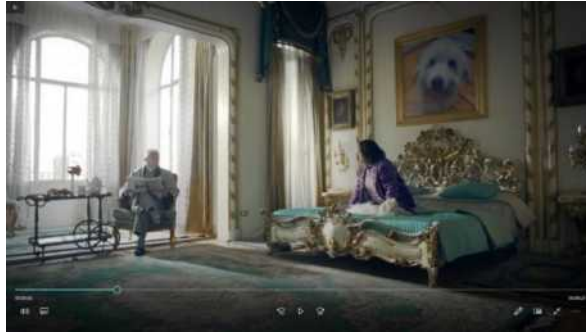
2.1. Capture d'écrans de quelques programmes sur Nile TV Internationale



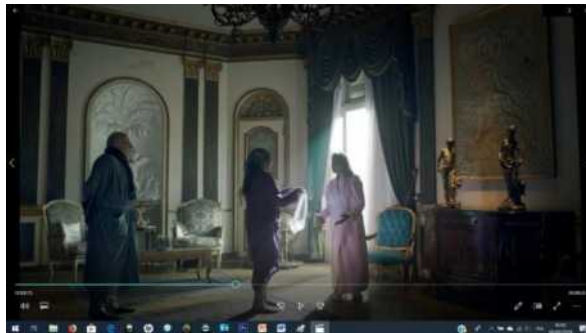
2.2. Capture d'écran des vidéos de publicités analysées au Chapitre 7

Publicités des biens immobiliers

-Vidéo 1 :



-Vidéo 2 :



-Vidéo 3 :



-Vidéo 4



Publicité de voiture

-Vidéo de Renault



Publicités des aliments

-Vidéo 1



-Vidéo 2



Annexes 3

3.1. Capture d'écrans de quelques photos et vidéos publiées sur le groupe Facebook Masr Bel Farançawi



3.2. Capture d'écran de quelques photos publiées sur le groupe Facebook French comics



-La langue française (homme aux cheveux clairs et lisses) : « Mais, je suis une matière dont la prononciation est difficile, et les mots sont nombreux ! »

-Le barbu (incarnant l'apprenant) : « Peu importe ! Tu es chère à mon cœur ! ».



-Le gros homme : SVP. Je veux des pâtes (prononcé à l'égyptienne bate /bat/¹. Ce même mot veut dire en arabe : canard.)

-Le canard : « Cet homme parle arabe ou français ? Ce sera une catastrophe, s'il parle en arabe ! ».

-Le serveur : « je vous ai apporté les pâtes que vous préférez, et c'est laqué en plus ! ».



-Etudiant en première année : « je me suis inscrit en section française, parce que j'aime la langue française. C'est une langue facile, je vais avoir de bonnes mentions, et soit je serai nommé à la fac, soit j'obtiendrai mon diplôme pour partir ailleurs et gagner un salaire en dollars. »

-Licencié (la tête en bas, fait un mime de détresse.)

-Quoi ?! Je ne gagnerai pas en dollars ?!

¹ L'interférence entre les phonèmes /p/ et /b/constituent un trait phonologique pertinent chez les Egyptiens.

3.3. Capture d'écran de quelques vidéos publiées sur le groupe Facebook French comics



Vidéo destinée à l'apprentissage du sens de certains verbes en se servant des dessins animés.



Vidéo montrant une leçon du Coran.



Vidéo destinée à l'apprentissage du sens de certains mots en faisant une alternance entre les mots en arabes et leurs équivalents en français.

Annexes 4. Le questionnaire¹

4.1. Version destinée aux adolescents francophones dont l'âge est compris entre 12 et 19 ans

Genre :.....

Age :.....

Etablissement scolaire :.....

1-Dans quelle langue vous retrouvez-vous ?

- Arabe
- Anglaise
- Française

2-Que représente pour vous la France ?

- Pays de la mode
- Pays colonial
- Pays de culture et de civilisation
- Pays européen
- Tout ce qui précède

3-Que représente pour vous la langue française ?

- Difficile et compliquée
- Difficile mais intéressante
- La langue la plus élégante au monde
- Facile
- Langue internationale comme l'anglais
- Langue internationale dépassée par l'anglais

4-Parlez-vous en français en famille ou entre ami(e)s ?

- Non, jamais
- Oui, souvent
- Rarement

5-Que pensez-vous de la culture française ?

- Riche et intéressante

¹ Ce questionnaire a été inspiré de nos discussions avec des francophones et à des non-francophones égyptiens appartenant à de différentes tranches d'âge et à de divers domaines d'intérêts.

-Démodée

6-Aimeriez-vous poursuivre/faire des études en langue française ?

-Oui.

-Non.

-Peut-être

7-Si vous avez le choix, quel diplôme choisirez-vous ?

-le baccalauréat égyptien.

-Le baccalauréat français.

-le diplôme américain.

-IGCSE.

8-Que savez-vous de la culture francophone ?

-C'est la culture française

-C'est la culture africaine

-C'est la culture européenne

-C'est celle du monde pour qui le français est une des langues parlées

-Aucune idée

9-Comment jugez-vous la présence du français en Egypte :

-Une langue étrangère comme toute autre langue.

- Deuxième langue étrangère après l'anglais.

-Une langue étrangère de prestige, mais qui n'a pas de valeur sur le marché égyptien.

10-Que savez-vous de l'Organisation de la Francophonie ?

- Aucune idée.

- Une organisation politique.

- Une organisation économique.

- Une organisation culturelle.

- Une organisation de charité.

11-Avez-vous une idée des projets /partenariats francophones en Egypte ?

-Oui.

-Non.

12-Avez –vous une idée des projets français en Egypte ?

-Oui.

-Non.

13-Tous les pays suivants font partie de l'Organisation Internationale de la Francophonie, sauf :

- La Suisse.

- L'Egypte.

- Qatar.

- L'Algérie.

- La Mauritanie.

-Aucune idée.

14-Pensez-vous que l’Egypte bénéficie-t-elle de l’enseignement du français ?

-Oui.

-Non.

15-Quelle serait votre réaction si vous rencontrerez une personne qui insiste à alterner anglais et arabe, au cours de sa conversation ?

-Vous allez répondre en arabe : cela vous dérange car, il ne faut parler que la langue du pays !

-Vous allez répondre en alternant arabe et français : pour affirmer votre culture et peut-être mettre fin à cette attitude qui vous gêne.

-Vous allez répondre en anglais : d’une part, vous êtes sûr/sure qu’elle est anglophone, et d’une autre part c’est plus discret, et cela vous rend plus à l’aise.

-Vous allez alterner anglais et arabe : vous n’y trouvez aucun problème et vous le faites souvent.

16-Quelle serait votre réaction si vous rencontrerez une personne qui insiste à alterner dans français et arabe, au cours de sa conversation ?

-Vous allez répondre en arabe : vous êtes égyptien et cela vous dérange de parler en français entre Egyptiens !

-Vous allez répondre en alternant arabe et français : vous n’y trouvez aucun problème et vous le faites déjà souvent.

-Vous allez répondre en français : c’est plus discret, et cela vous rend plus à l’aise.

17-Vous avez acheté un produit importé. En quelle langue préférez-vous en lire la description ?

-En français.

-En anglais.

18-Quand vous avez le temps de lire pour le plaisir, dans quelle langue lisez-vous ?

-En arabe.

-En français.

-En anglais.

-Peu importe la langue, c’est le sujet qui compte.

4.2. Version destinée aux jeunes francophones dont l'âge est compris entre 20 et 39 ans

Genre :.....

Age :.....

Confession :.....

Cycle :.....

Etablissement scolaire :.....

Quartier de résidence :.....

1-Dans quelle langue vous retrouvez-vous ?

- Arabe
- Anglaise
- Française

2-Que représente pour vous la France ?

- Pays de la mode
- Pays colonial
- Pays de culture et de civilisation
- Pays européen
- Tout ce qui précède

3-Que représente pour vous la langue française ?

- Difficile et compliquée
- Difficile mais intéressante
- La langue la plus élégante au monde
- Facile
- Langue internationale comme l'anglais
- Langue internationale dépassée par l'anglais

4-Parlez-vous en français en famille ou entre ami(e)s ?

- Non, jamais
- Oui, souvent
- Rarement

5-Que pensez-vous de la culture française ?

- Riche et intéressante
- Démodée

6-Que savez-vous de la culture francophone ?

- C'est la culture française

- C'est la culture africaine
- C'est la culture européenne
- C'est celle du monde pour qui le français est une des langues parlées
- Aucune idée

7-Pensez-vous poursuivre vos études en langue française ?

- Oui
- Non
- Peut-être

8-Avez-vous inscrit ou inscrirez-vous vos enfants dans une école de langue française ?

- Oui
- Non
- Peut-être

9-Comment jugez-vous la présence du français en Egypte :

- Une langue étrangère comme toute autre langue.
- Deuxième langue étrangère après l'anglais.
- Une langue étrangère de prestige, mais qui n'a pas de valeur sur le marché égyptien.

10-Que savez-vous de l'Organisation de la Francophonie ?

- Aucune idée.
- Une organisation politique.
- Une organisation économique.
- Une organisation culturelle.
- Une organisation de charité.

11-Avez-vous une idée des projets /partenariats francophones en Egypte ?

- Oui.
- Non.

12-Avez –vous une idée des projets français en Egypte ?

- Oui.
- Non.

13-Tous les pays suivants font partie de l'Organisation Internationale de la Francophonie, sauf :

- La Suisse.
- L'Egypte.
- Qatar.
- L'Algérie.
- La Mauritanie.
- Aucune idée.

14-Pensez-vous que l'Egypte bénéficie-t-elle de l'enseignement du français ?

- Oui.
- Non.

15-Quelle serait votre réaction si vous rencontrerez une personne qui insiste à alterner anglais et arabe, au cours de sa conversation ?

-Vous allez répondre en arabe : cela vous dérange car, il ne faut parler que la langue du pays !

-Vous allez répondre en alternant arabe et français : pour affirmer votre culture et peut-être mettre fin à cette attitude qui vous gêne.

-Vous allez répondre en anglais : d'une part, vous êtes sûr/sure qu'elle est anglophone, et d'une autre part c'est plus discret, et cela vous rend plus à l'aise.

-Vous allez alterner anglais et arabe : vous n'y trouvez aucun problème et vous le faites souvent.

16-Quelle serait votre réaction si vous rencontrerez une personne qui insiste à alterner dans français et arabe, au cours de sa conversation ?

-Vous allez répondre en arabe : vous êtes égyptien et cela vous dérange de parler en français entre Égyptiens !

-Vous allez répondre en alternant arabe et français : vous n'y trouvez aucun problème et vous le faites déjà souvent.

-Vous allez répondre en français : c'est plus discret, et cela vous rend plus à l'aise.

17-Vous avez acheté un produit importé. En quelle langue préférez-vous en lire la description ?

-En français.

-En anglais.

18-Quand vous avez le temps de lire pour le plaisir, dans quelle langue lisez-vous ?

-En arabe.

-En français.

-En anglais.

-Peu importe la langue, c'est le sujet qui compte.

4.3. Version destinée à la catégorie d'adultes dont l'âge est 40 ans et plus

Genre :.....

Age :.....

Etablissement scolaire :.....

Origine (s'il y en a)

Confession :.....

Formation :

Profession :.....

1-Dans quelle langue vous retrouvez-vous ?

- Arabe
- Anglaise
- Française

2-Que représente pour vous la France ?

- Pays de la mode
- Pays colonial
- Pays de culture et de civilisation
- Pays européen
- Tout ce qui précède

3-Que représente pour vous la langue française ?

- Difficile et compliquée
- Difficile mais intéressante
- La langue la plus élégante au monde
- Facile
- Langue internationale comme l'anglais
- Langue internationale dépassée par l'anglais

4-Parlez-vous en français en famille ou entre ami(e)s ?

- Non, jamais

-Oui, souvent

-Rarement

5-Que pensez-vous de la culture française ?

-Riche et intéressante

-Démodée

6-Que savez-vous de la culture francophone ?

-C'est la culture française

-C'est la culture africaine

-C'est la culture européenne

-C'est celle du monde pour qui le français est une des langues parlées

-Aucune idée

7-Pensez-vous poursuivre vos études en langue française ?

-Oui

-Non

-Peut-être

8-Comment jugez-vous la présence du français en Egypte :

-Une langue étrangère comme toute autre langue.

- Deuxième langue étrangère après l'anglais.

-Une langue étrangère de prestige, mais qui n'a pas de valeur sur le marché égyptien.

11-Que savez-vous de l'Organisation de la Francophonie ?

- Aucune idée.

- Une organisation politique.

- Une organisation économique.

- Une organisation culturelle.

- Une organisation de charité.

12-Avez-vous une idée des projets /partenariats francophones en Egypte ?

-Oui.

-Non.

13-Avez-vous une idée des projets français en Egypte ?

-Oui.

-Non.

14-Tous les pays suivants font partie de l'Organisation Internationale de la Francophonie, sauf :

- La Suisse.

- L'Egypte.

- Qatar.

- L'Algérie.

- La Mauritanie.

-Aucune idée.

15-Pensez-vous que l'Egypte bénéficie-t-elle de l'enseignement du français ?

-Oui.

-Non.

16-Quelle serait votre réaction si vous rencontrerez une personne qui insiste à alterner anglais et arabe, au cours de sa conversation ?

-Vous allez répondre en arabe : cela vous dérange car, il ne faut parler que la langue du pays !

-Vous allez répondre en alternant arabe et français : pour affirmer votre culture et peut-être mettre fin à cette attitude qui vous gêne.

-Vous allez répondre en anglais : d'une part, vous êtes sûr/sure qu'elle est anglophone, et d'une autre part c'est plus discret, et cela vous rend plus à l'aise.

-Vous allez alterner anglais et arabe : vous n'y trouvez aucun problème et vous le faites souvent.

17-Quelle serait votre réaction si vous rencontrerez une personne qui insiste à alterner dans français et arabe, au cours de sa conversation ?

-Vous allez répondre en arabe : vous êtes égyptien et cela vous dérange de parler en français entre Egyptiens !

-Vous allez répondre en alternant arabe et français : vous n'y trouvez aucun problème et vous le faites déjà souvent.

-Vous allez répondre en français : c'est plus discret, et cela vous rend plus à l'aise.

18-Vous avez acheté un produit importé. En quelle langue préférez-vous en lire la description ?

-En français.

-En anglais.

19-Quand vous avez le temps de lire pour le plaisir, dans quelle langue lisez-vous ?

-En arabe.

-En français.

-En anglais.

-Peu importe la langue, c'est le sujet qui compte.